UNIVERSITE DE BORDEAUX I

TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT
CONCEPTS ET MESURE

Jean-Pierre LACHAUD

Volume 1

1975

grenoble
ORI

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547314_0007

UNIVERSITE DE BORDEAUX I

TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT
CONCEPTS ET MESURE

Jean-Pierre LACHAUD

Thèse pour le doctorat ès sciences économiques
présentée et soutenue publiquement
le 8 novembre 1975
sous la présidence de M. M. PENOUIL

SERVICE DE REPRODUCTION DES THESES DE
L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES DE GRENOBLE

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

AVERTISSEMENT

Le présent document est une reproduction faite en réduction (33 %) **d'un document original fourni par l'auteur**

Le Service de Reproduction des Thèses de l'Université des Sciences Sociales (Grenoble II) ne peut être tenu pour responsable de la mauvaise qualité de certaines parties. Seul l'auteur qui n'a pas eu le loisir ou la possibilité de fournir des originaux correspondant aux normes fixées par l'Atelier peut être incriminé

L'Université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

A Chantal,

A Emmeric,

"It is now an accepted fact that the very pace and pattern of world development over the past quarter of a century have generated social, economic and ecological imbalances. The relatively high rates of economic growth achieved by the developing countries taken as a whole have not been accompanied by corresponding improvements in the living standards of the great masses of the population ... The benefits of economic growth in many countries have been concentrated among a small minority of the population ... Unemployment has reached crisis proportions in a large number of countries ... In quantitative terms, the problems of underemployment and inadequate income are ever more serious ... It is urgent that policy makers should look at the International Development Strategy more particularly from these points of view".

F. BLANCHARD.

REMERCIEMENTS

J'exprime toute ma reconnaissance à Monsieur le Professeur PENOUIL qui a spontanément accepté de diriger et suivre ce travail jusqu'à son terme. Ses conseils me furent toujours précieux et me guidèrent efficacement dans mes réflexions.

Je tiens à remercier Monsieur J. MOULY du Bureau International du Travail qui a accepté de me recevoir régulièrement. Les entretiens qu'il m'a accordés ont été fructueux tant sur le plan des idées que sur celui de la documentation.

Ma gratitude s'adresse également à Messieurs H.P. LACROIX, H. LUBELL, J.P. RICHARDS, J.N. IPSILANTIS, E. COSTA, Y. SABOLO et F. PAUKERT du Bureau International du Travail, qui ont bien voulu me faire part de leurs expériences enrichissantes.

Mes remerciements vont aussi à :

- H. SINGER et R. JOLLY de l'Université du Sussex grâce auxquels j'ai pu obtenir une documentation intéressante sur le problème de l'emploi ;

- M. DEBEAUVAIS du Centre de Développement de l'O.C.D.E., d'avoir accepté de discuter de l'état de mes travaux ;

- aux bibliothécaires du B.I.T., du Centre d'Etudes Indiennes des Sciences Sociales, du Centre de Développement de l'O.C.D.E. et de l'Université du Sussex qui ont fait preuve à mon égard d'une patience incomparable.

- à divers organismes nationaux ou internationaux, qui, en raison de l'éloignement géographique, pallièrent l'absence de contacts par une correspondance régulière, parmi lesquels il faut citer :

. Banque Mondiale ;
. Ford Foundation ;
. Center of International Affairs, Harward University ;
. Economic Growth Center, Yale University ;
. Program of Development Studies, Rice University ;
. Rockefeller Foundation ;
. Sistema Nacional de Apoyo a la Movilizacion Social ;
. Programa Regional del Empleo para America Latina y el Caribe ;
. BANGLADESH Bureau of Statistics.

PREMIERE PARTIE

LE TRAVAIL EN PAYS SOUS_DEVELOPPES : RECHERCHE DE CONCEPTS MESURABLES.

I N T R O D U C T I O N

Dès 1930, J.L. BUCK (1) montra que dans l'agriculture de la Chine, un pourcentage substantiel de la main d'oeuvre demeurait inutilisé durant une longue partie de l'année. D'autres études, telles que celles de D. WARRINER (2) sur l'Egypte, de P.N. ROSENSTEIN-RODAN (3) et de K. MANDELBAUM (4) sur le Sud-Est de l'Europe, tentèrent des macro-mesures du degré d'utilisation de la force de travail. Toutes indiquèrent qu'un montant considérable de la population agricole était soit pleinement, soit partiellement en chômage. Plus récemment, des conclusions analogues peuvent être trouvées dans les travaux de D. WARRINER (5) sur l'Egypte, de J.W. MELLOR et

---

(1) *J.L. BUCK, Chinese farm economy, The university of Chicago press, Chicago, 1930 ; et le même, Land utilization in China, The university of Chicago press, Chicago, 1937. Les données statistiques de la première étude de J.L. BUCK furent utilisées par C. HSIEH, "Le sous-emploi en Asie : Nature et étendue". Revue Internationale du Travail, vol. 65, n° 6, Juin 1952, pp. 714-718. Il trouva que dans 11 localités étudiées, 4 seulement souffraient d'un excès chronique de travail. Dans 6 localités il y avait un déficit de travail féminin pendant la période de pleine activité.*

(2) *D. WARRINER, Economics of peasant farming, Oxford university press, London 1939.*

(3) *P.N. ROSENSTEIN-RODAN, "Problems of industrialization of eastern and south-eastern Europe", Economic Journal, vol. 53, Juin-Sept. 1943. pp. 202-211.*

(4) *K. MANDELBAUM, The industrialization of backward areas, Basil Blackwell et Mott, Ltd, Oxford, 1945.*

(5) *D. WARRINER, Land and poverty in the middle east, Royal institute of international affairs, London, 1948.*

R. D. STEVENS (1) sur la Thaïlande et de P.N. ROSENSTEIN-RODAN (2) sur le Sud de l'Italie.

Ces premières analyses empiriques (3), qui, pour la plupart ont essayé de transposer le terme de "chômage déguisé" forgé par Mrs J. ROBINSON (4), en le déviant curieusement de sa signification originelle, ont largement contribué à souligner le rôle et l'importance du facteur travail dans le processus de croissance économique de maints pays sous-developpés.

Bien qu'il soit difficile de le vérifier, pour des raisons conceptuelles et statistiques, il existe aujourd'hui un consensus pour affirmer que la sous-utilisation de la main d'oeuvre est à la fois large et croissante dans la majorité de ces économies (5).

L'expérience des deux décennies passées a montré que les stratégies de développement poursuivies par la plupart des pays sous-développés, n'ont pas produit la vaste distribution de bénéfices qui aurait dû naturellement découler de taux de croissance économique élevés. L'un de ces bénéfices - l'opportunité d'obtenir un revenu décent - a échappé, à des degrés divers, à la masse des individus. En vérité, tandis que les positions des classes riches et moyennes se sont améliorées, celles des segments les plus pauvres de la population ont stagné, et, dans certains cas, peuvent même s'être dégradées (6).

---

(1) J.W. MELLOR et R.D. STEVENS, "The average and marginal product of farm labor in underdeveloped economies", Journal of farm economics, vol. 38, n° 2, Août 1956. pp. 780-791.

(2) P.N. ROSENSTEIN-RODAN, "Disguised unemployment and underemployment in agriculture", Monthly bulletin of agricultural economics and statistics, vol. 6, FAO, Rome, Juillet-Août 1957, pp. 1-7.

(3) Sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement. cf. 2e partie.

(4) J. ROBINSON, "Disguised unemployment", Economic Journal, vol. 46- Juin 1936, p. 225-237, repris dans "introduction à la théorie de l'emploi", Traduction française, INSEE, PUF, 1948.

(5) Ceci est vrai pour beaucoup de pays qui ont eu un taux rapide de croissance du P.N.B.

(6) Voir par exemple : H. CHENERY, M.S. AHLUWALIA, C.L.G. BELL, J.H. DULOY et R. JOLLY, Redistribution with growth, A joint study by the World Bank's development research center and the Institute of development studies at the University of Sussex. Oxford university press - 1974 - Chapitre I.

La seule exception à ce "développement du sous-développement" doit sans doute être recherchée dans le continent Chinois. Au cours d'une conférence à Ottawa en Mai 1971, Mahbub ul HAQ s'exprimait ainsi : " ... laissez-moi vous inviter à étudier l'expérience de développement du plus grand pays en voie de développement du monde - la Chine continentale. Je l'ai récemment visitée deux fois ces dernières années, et je dois dire que j'ai été très impressionné par ses performances économiques par rapport aux nôtres au Pakistan. Il n'était pas évident pour moi de voir quel était le taux de croissance réel de la Chine, mais il est apparu nettement qu'ils ont traité le problème du développement d'un point de vue de la réduction de la pauvreté, et non dans le but d'atteindre certains niveaux de revenu par tête prescrits. A l'intérieur d'une période inférieure à deux décennies, la Chine a éliminé les formes les plus dures de la pauvreté ; sa population est pleinement employée, éduquée,et en bonne santé. Qui plus est, mon impression est que la Chine a réalisé ceci avec un taux de croissance relativement modeste, en portant l'attention sur le contenu et la distribution du Produit National Brut. En fait, la Chine a prouvé qu'il est erroné de penser que la pauvreté peut être éliminée et le plein emploi atteint, essentiellement avec des taux de croissance élevés sur une période de plusieurs décennes" (1).

Aussi longtemps que le problème de l'emploi a résidé dans le secteur rural, les autorités n'y ont attaché qu'une importance marginale. Ceci était possible, car les individus mal employés de ce secteur réussissaient tant bien que mal à obtenir un revenu de subsistance. De plus, ceux qui sont localisés dans les zones rurales des pays sous-développés sont généralement inorganisés (2) et ne constituent pas une force politique réelle.

---

(1) M. ul. HAQ, Papier présenté à la 12e Conférence mondiale de la Société pour le développement international. Ottawa. Mai 1971. cité par M.KARCHER Unemployment and underemployment in the people's republic of Chine. Center for International affairs. Harward University. Cambridge. Massachussets. Mars 1973, p. 2.

(2) Cet argument a moins de portée dans les zones rurales de l'Inde où le syndicalisme se développe.

Mais lorsque le sous-emploi s'est répandu plus ouvertement dans les centres urbains, il est devenu plus difficile de l'ignorer. De ce fait, maints gouvernements ont dû se préoccuper du problème urgent de créer des opportunités d'emplois productifs pour des populations à croissance rapide (1).

La violence à Sri Lanka, il y a quelques années, montre avec évidence le type de troubles qui peut en résulter lorsqu'un nombre important de diplômés dans les villes est confronté à un marché de l'emploi déficient (2). D'ailleurs, certaines des difficultés entre le Pakistan de l'Ouest et de l'Est peuvent être expliquées par la faiblesse du taux de croissance de l'emploi dans l'Est par rapport à l'Ouest.

Ces expériences ont inquiété d'autres gouvernements asiatiques, conscients que leurs propres problèmes de l'emploi atteignent des niveaux peu tolérables. Même en Afrique, où l'on pouvait espérer que des rapports homme/terre favorables contiendraient le chômage dans des limites acceptables, la Tanzanie a transféré de force les chômeurs des villes (3) ; le Kenya a conclu un accord tripartite pour accroître l'emploi de manière artificielle (4) et d'autres pays ont établi des corps d'armés formés de jeunes pour permettre au moins à quelques chômeurs de rester activement engagés.

Il apparaît clairement à présent que de telles mesures ne sont pas une solution au problème de l'emploi qui menace d'être chronique et

---

(1) Ce n'est pas toujours reconnu par les politiciens locaux.

(2) Dans ce cas, ce n'est pas tellement le nombre d'emplois qui est défectueux, mais leur nature qui ne convient pas.

(3) Voir Tanzanie : Government Gazette de Zanzibar, 18 Nov. 1974, reproduit dans Africa research bulletin (Exeter). 15 Nov.-14 Déc. 1974. Toutes les personnes valides qui sont sans emploi, insuffisamment employées ou engagées dans des travaux jugés sans intérêt pour Zanzibar, seront tenues de s'inscrire pour travailler la terre. Les employés du gouvernement seront aussi tenus de se livrer à quelques cultures.

(4) B.I.T., Employment, incomes and equality : a strategy for increasing productive employment in Kenya. Genève. 1972. Annexe technique n° 26. pp. 529-543.

aigü (1).

Las racines de la sous-utilisation de la main d'oeuvre sont plus profondes. Toute attaque à ses causes réelles nécessite des changements substantiels par rapport aux politiques économiques poursuivies dans le passé. Lorsque les gouvernements ont pris conscience de cette situation, ils se sont tournés vers des sources internes et externes pour l'analyser et prendre des conseils.

L'une des plus importantes réponses externes a été le Programme Mondial de l'Emploi de l'Organisation Internationale du Travail (2). Des missions de courte durée ont été envoyées dans plusieurs pays dans le but de faire des recommandations pour traiter effectivement le problème de l'emploi.

Dans chacune, les rapports appellent un réexamen des politiques de développement passées (3).

Mais toute redéfinition des stratégies de développement exige au préalable un effort de quantification qui nécessite lui-même une analyse plus approfondie des réalités et des concepts liés à la notion de "plein emploi".

Avant d'aborder cette question qui constitue le thème essentiel de notre étude, il nous paraît utile de retracer le fond commun du problème

---

(1) *E.O. EDWARDS. Employment in developing countries, Report on a ford foundation stredy. 1974. p. 1.*

(2) *B.I.T. World employment programme. A progress report on its research-oriented activities. Genève. Déc. 1973.*

(3) *Parmi les principaux rapports, citons : B.I.T., Towards full employment. Genève 1970 ; Des possibilités d'emploi à la mesure des espérances : programme d'action pour Ceylan. Genève 1972 ; Report to the government of Liberia on total involvement : a strategy for development. ILO/TAP/R.5. Genève 1972. Employment, incomes and equality : a strategy for increasing productive employment in Kenya, Genève 1972 ; Employment and income policies for Iran. Genève 2973 ; Sharing in development : a programme of employment equity and growth for the Philippines. Genève, 1974 ; Generacion de empleo productivo y crecimiento económico : el caso de la República Dominicana. Genève. 1975.*

de l'emploi, et les fondements de sa redéfinition indispensable.

I - LE FOND COMMUN DU "PROBLEME DE L'EMPLOI".

Au préalable, soulignons que l'expression "problème de l'emploi" est inexacte. Il n'y a pas un problème de l'emploi, mais plusieurs (1), variables suivant les pays. A Sri Lanka où plus d'un tiers des personnes âgées de 15 à 24 ans ont un niveau d'éducation secondaire, le chômage des diplômés est partigulièrement aigü. En Colombie, le chômage urbain est très important car plus de la moitié de la population vit dans les villes. Au Kenya, 90 % des individus demeurent encore dans le milieu rural et pour la majorité, le déterminant crucial de l'emploi et des revenus est l'accès à la terre.

Toutefois, il y a des traits communs que nous voudrions esquisser (2).

A - La croissance démographique et économique.

1/ L'importance du problème de l'emploi dans les pays sous développés peut être aperçue en examinant les estimations et les projections de la population économiquement active dans les principales régions du monde (Tableau I).

Le Tableau I appelle les observations suivantes (3).

---

(1) *R. JOLLY, Employment problems in LDC's. I.D.S. 1972. (communication personnelle). p. 1.*

(2) *Voir par exemple pour un bon exposé : J.P. GRANT, Economic and business outlook for the developing countries in the 1970's : trends and issues. Overseas development council, 1971. Pour l'Inde, cf. H.C. JAIN, Main causes of unemployment and underemployment. Khadigramodyog. Mai 1970.*

(3) *Voir A. BHAGWAT, "Main features of the employment problem ...". op. cit. pp. 79-81.*

Tableau I : Population économiquement active dans le monde (1) : 1950-80.

	Population active (millions)				Accroissement (millions)			Accroissement (%)			Taux de croissance composé (% par année)		
	1950	1960	1970	1980	1950-60	1960-70	1970-80	1950-60	1960-70	1970-80	1950-60	1960-70	1970-80
Monde (1)	698	802	953	1153	103	151	200	14,8	18,8	21,0	1,4	1,7	1,9
Régions en voie de développement (2) ..	452	529	649	817	77	120	169	17,0	22,7	26,0	1,6	2,1	2,3
Afrique (3)	88	103	126	157	15	21	31	17,5	21,8	25,0	1,6	2,0	2,2
Asie (4)	308	356	435	547	48	79	112	15,5	22,3	25,7	1,5	2,0	2,3
Amérique Latine (5).	56	70	88	114	14	18	25	24,3	25,9	28,8	2,2	2,3	2,6
Régions développées.	246	273	304	335	27	31	31	10,9	11,4	10,3	1,0	1,1	1,0
Europe	135	141	149	157	6	8	8	4,7	5,5	5,1	0,5	0,5	0,5
Japon	36	44	52	57	8	8	5	21,5	19,1	9,9	2,0	1,8	0,9
Amérique du Nord ...	66	77	90	105	11	13	15	16,2	16,3	17,3	1,5	1,5	1,6
Autres (6)	9	11	13	16	2	2	3	21,8	22,4	22,5	2,0	2,0	2,0

Source : I.L.O. Labour force projections. 1965-1985. Genève 1971. Tableau réalisé par A. BHAGWAT, "Main features of the employment problem in developing countries". I.M.F. Staff papers, vol. 20, n° 1. Mars 1973, p. 80.

Notes : (1)- Sauf les pays membres du Conseil pour l'assistance économique mutuelle, principalement la Chine, la Corée du NOrd et le Nord Viet-Nam.
(2)- Afrique (sauf Afrique du Sud), Amérique Latine, Asie (sauf le Japon) et l'Océanie (sauf l'Australie et la Nouvelle Zélande).
(3)- Sauf l'Afrique du Sud.
(4)- Sauf le Japon mais incluant l'Océanie avec l'exception de l'Australie et de la Nouvelle Zélande.
(5)- Incluant les Caraïbes.
(6)- Australie, Nouvelle Zélande et Afrique du Sud.

En premier lieu, deux tiers de la population mondiale vivaient en 1972 dans les pays sous-développés non communistes, et un tiers dans les économies avancées. De ce fait, on peut affirmer, en une très grossière approximation, que le besoin d'emploi est deux fois plus élevé dans les premiers.

En second lieu, l'accroissement projeté de la force de travail des économies sous-développées au cours de la décennie 1970-80 est considérable. Au niveau de 169 millions, il équivaut à plus de la moitié du total de la population active des pays développés en 1970, et à plus de cinq fois sa croissance escomptée (1). Un tel accroissement absolu signifie que les opportunités d'emplois nécessaires à la fin de la présente décennie seront considérables. Le problème divient encore plus inquiétant en observant que cette croissance de la force de travail est supérieur de 50 % à celle de 1960, lorsque le chômage et le sous-emploi étaient déjà à des niveaux élevés malgré une croissance du produit de 5 % l'an.

En troisième lieu, le tableau I indique clairement une accélération du taux de croissance de la population active dans les pays sous-développés au cours de la période examinée : le taux annuel de croissance projeté est de 1,6 % dans les années 1950-60 et de 2,3 % dans la période 1970-80. Cela contraste tout à fait avec l'expérience des pays développés dont le taux décline marginalement de 1,1 % à 1 % pour les mêmes années.

En quatrième lieu, ces taux de croissance démographique sont non seulement élevés si on les compare avec ceux des pays actuellement développés, mais également lorsqu'on les envisage dans une perspective historique.

Il semble inutile de rappeler qu'il existe une profonde différence entre les taux de croissance démographique des pays sous-développés et ceux des pays développés depuis le début du siècle. Le taux de croissance

---

(1) Au cours de la décennie 1970-80, la croissance de la population économiquement active dans les pays développés est escomptée à un taux de 10,3 % et celle des pays sous-développés à 26 %.

de la population totale des pays sous-développés est actuellement de l'ordre de 2,6 %, ce qui implique un doublement de la population en vingt-six ans (1). Durant la décennie 1970-80, les pays du monde non communiste auront 500 millions de nouveaux consommateurs, la plupart possédant de faibles revenus. Cette croissance sera approximativement égale à la population combinée de l'Afrique et de l'Amérique Latine de 1960. En outre, on doit remarquer que pendant le XIXe siècle, la population des pays actuellement industrialisés n'a progressé que de 0,8 % par an. Il s'agit d'un phénomène entièrement nouveau, et l'on peut dire avec P. BAIROCH "qu'à des stades de développement économique que l'on peut considérer, en une très grossière approximation, comme étant voisins, la progression de la population totale est, dans les pays en voie de développement, de cinq à six fois plus rapide qu'elle ne l'a été dans les pays actuellement industrialisés (2)".

On constate que le taux d'accroissement de la population active des pays aujourd'hui industrialisés lors de leur phase de décollage, était d'environ 0,5 à 0,6 %. Or, actuellement ce taux est de 2 % pour les pays sous-développés, et sera probablement de l'ordre de 2,5 % durant les deux prochaines décennies. En effet, il faut se souvenir que toute modification volontaire de la natalité ne peut avoir des effets qu'au moins quinze ans plus tard.

Face à cette augmentation considérable de l'offre de main d'oeuvre, il est tout à fait clair que la croissance des emplois dans le secteur moderne sera quasiment inapte à satisfaire les besoins. "Un calcul élémentaire montre qu'un secteur industriel employant 20 % de la population active, devrait accroître ses possibilités d'emploi au rythme de 15 % par an pour pouvoir seulement absorber l'augmentation d'une population active qui croît de 3 % par an. En outre, en raison des gains de productivité, une croissance de la production de 3 % par an paraît indispensable pour

---

(1) P. BAIROCH, Le chômage urbain dans les pays en voie de développement, B.I.T., Genève, 1972, p. 12.

(2) P. BAIROCH, Le chômage urbain ..., op. cit. p. 13.

que l'industrie garde des effectifs constants" (1).

Ces perspectives modifient largement les données du problème. Pendant la décennie 1960-70, la crise majeure du développement était centrée sur la difficulté de nourrir les populations croissantes des pays sous-développés. On commençait à repousser le spectre de la famine, en partie grâce à la "révolution verte". Il y a beaucoup à faire aujourd'hui avant de pouvoir affirmer de plein droit que la famine a disparu ; mais surtout, dans les années 1970, les effets sociaux de la sous-utilisation croissante de la main d'oeuvre poseront aux responsables des pays sous-développés des problèmes aigus (2).

Ces quelques traits montrent avec évidence qu'une des racines du problème de l'emploi dans les pays sous-développés peut être attribuée à des taux élevés de croissance de la force de travail. Dans toute stratégie à long terme une politique de population est amenée à jouer un rôle central (3). Il est vrai que les entrants dans la population active au cours des années 1970 étaient déjà nés avant 1965. De ce fait, une politique de population peut être utile à long terme, mais contribuera peu à résoudre le problème dans un avenir immédiat - 10 ou 15 ans.

En réalité, l'absence - ou la présence - d'un problème de l'emploi dépend de l'équilibre entre la croissance de la main d'oeuvre et l'évolution des opportunités d'emploi.

2/ Pendant les années 1960 le produit national des pays sous-

---

(1) *D. TURNHAM, Le problème de l'emploi dans les pays en voie de développement. Un examen des faits, Centre de développement de l'O.C.D.E., Paris 1971, p. 10.*

(2) *Pour une réflexion dans le cadre africain, voir R. CLIGNET, "A preliminary note on a study of unemployment in modern Africa urban centers". Manpower and unemployment research in Africa : A newsletter, vol. 2, n° 1, Avril 1962.*

développés a cru à un rythme sans précédent d'environ 5 % l'an (Tableau II) (1). Dans la décennie 1970-80, un taux de croissance supérieur est prévisible - 6 % et plus -. Le produit national de tous les pays sous- développés non communistes pris ensemble devrait passer de 300 milliards de dollars en 1970 à quelques 600 milliards de dollars en 1980.

Cette approche globale masque les profondes disparités de la croissance économique. Presque toujours, l'industrie est apparue comme le symbole du développement. La plupart des pays sous-développés ont opté en faveur de politiques s'attachant à développer un secteur industriel orienté vers l'extérieur. Il est vrai qu'à l'intérieur de ce secteur des taux de croissance élevés de la production et de la productivité ont été fréquemment obtenus. En outre, presque tous les plans de développement soulignent l'importance de l'industrialisation comme source de dynamisme économique (2).

Pour l'ensemble des pays sous-développés la production industrielle (industries extractives, manufacturières, gaz, eau et électricité) a cru de 7 % par an en moyenne de 1960 à 1969, tandis que la production agricole n'augmentait que de 2,8 % chaque année pour la même période (3). Sans doute les plans récents mettent-ils davantage l'accent sur le rôle de l'agriculture dans la stratégie de développement. Si l'on décompose le dernier chiffre mentionné ci-dessus, on s'aperçoit qu'entre 1960 et 1965 la production agricole n'a augmenté en moyenne que de 1,9 % par an, alors qu'entre 1965 et 1969 elle s'élevait annuellement à 4 %. Néanmoins, en 1971, la production agricole n'a cru que de 1,5 % (4).

---

(1) Voir aussi : D. MORAWETZ, "Employment implications of industrialisation in developing countries : a survey" The economic journal, vol. 84, n° 335. Sept. 1974, p. 492-95. Toutefois, certains pays sous-développés, notamment en Afrique, ont une croissance bloquée. Ce fait ne doit pas être négligé.

(2) Voir C. HSIEH, op. cit. p. 296 ; J. MOULY, op. cit., p. 3 ; Le programme mondial de l'emploi, Rapport du Directeur général à la conférence internationale du travail, B.I.T., Genève, 1969.

(3)- Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (Département des affaires économiques et sociales du secrétariat de l'O.N.U.). "Les stratégies de l'emploi et la politique de lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement : analyse des problèmes actuels à la lumière de l'expérience acquise en matière de planification du développement". Journal de la planification du développement, Nations Unies, n° 5, pp. 8 et 13.

(4) Déclaration de M.A. BOERMA, Directeur de la F.A.O., au Conseil économique et social des Nations Unies à Genève, Juin 1972.

Tableau I : PNB par tête et taux de croissance du PNB

PAYS	PRODUIT PAR HABITANT (Moyenne des évaluations BIRD pour 1969 et 1970) Dollars EU (1)	Taux annuel de croissance du PNB	
		Tendance des années soixante (2)	1971 (3)
Progression de 7 à 12 %			
1. IRAN	365	11,56 %	14,30 %
2. FORMOSE	345	10,86 %	11,40 %
3. COREE DU SUD	265	10,40 %	11,00 %
4. HONG KONG	910	9,70 %	9,00 %
5. ROUMANIE	895	6,78 %	12,50 %
6. COREE DU NORD	315	8,10 %	-
7. BULGARIE	810	8,00 %	9,40 %
8. PORTO RICO	1525	7,55 %	-
9. BRESIL	400	7,49 %	11,30 %
10. SINGAPOUR	860	7,20 %	-
Progression de 5 à 7 %			
11. COTE D'IVOIRE	275	6,87 %	7,00 %
12. VENEZUELA	990	6,70 %	5,30 %
13. MEXIQUE	625	6,55 %	3,10 %
14. EQUATEUR	265	6,40 %	7,00 %
15. ESPAGNE	920	6,16 %	5,30 %
16. TURQUIE	330	6,10 %	9,20 %
17. MALAISIE	360	6,06 %	5,50 %
18. VIET NAM DU NORD	100	6,00 %	-
19. GRECE	966	5,86 %	8,30 %
20. THAILANDE	180	5,80 %	6,10 %
21. PHILIPPINES	210	5,75 %	5,90 %
22. KENYA	140	5,75 %	4,00 %
23. IRAK	315	5,75 %	5,50 %
24. ZAMBIE	400	5,66 %	0,00 %
25. PEROU	390	5,62 %	6,00 %
26. CHINE CONT.	130/160	5,60 %	9,00 %
27. AMERIQUE DU SUD	735	5,42 %	3,70 %
28. YOUGOSLAVIE	615	5,50 %	-
29. SYRIE	275	5,50 %	-
30. MAROC	210	5,10 %	5,50 %
31. PORTUGAL	575	5,22 %	4,10 %
Progression de 4 à 5 %			
32. INDONESIE	90	4,95 %	9,00 %
33. ZAIRE	90	4,82 %	4,00 %
34. RHODESIE	260	4,70 %	7,00 %
35. ALGERIE	280	4,42 %	4,00 %
36. TANZANIE	100	4,30 %	4,00 %
37. JAMAIQUE	610	4,30 %	2,30 %
38. PAKISTAN	110	4,20 %	0,00 %
39. NIGERIA	105	4,17 %	9,00 %
40. TRINIDAD	638	3,92 %	3,30 %
41. INDE	110	3,45 %	-

Sources : Banque Mondiale Atlas pour les années 1969 et 1970 ; et sources O.N.U. pour 1971. Tabelau réalisé par D.C. LAMBERT et communiqué à une conférence à l'Ecole Internationale de Bordeaux en Septembre 1972.

Notes : (1) La moyenne reproduite dans ce tableau est celle des estimations de 1969 et 1970 dans les atlas de la Banque mondiale.

(2) La tendance des années soixante a été calculée en pondérant la moyenne des taux de croissance des deux éditions de la BIRD (1960/69) et (1960/70).

Les motifs de cette stratégie de développement sont bien connus, mais méritent que nous y revenions un instant (1). La conception du développement, avons-nous dit, a été essentiellement "quantitative" : le développement industriel permet le progrès technique dans l'économie, l'augmentation de la productivité de la main d'oeuvre, l'accumulation du capital et le "welfare". En d'autres termes, la plupart des gouvernants des pays sous-développés estimaient que la croissance économique était synonyme du développement économique et social. La progression du produit national brut assurerait la réalisation d'autres objectifs tels que l'emploi et une répartition plus équitable du revenu. De plus, s'il y avait possibilité de conflit entre les différents objectifs (2), l'importance relative attribuée au produit national brut était capitale. On retrouve sous-jacents la plupart des modèles classiques "à la LEWIS" - et néoclassiques - pour qui l'accumulation du capital est au centre du système : "Le fait central du développement économique est l'accumulation rapide du capital" (3).

Or, dès la fin des années soixante, on s'est aperçu qu'il ne suffisait pas d'accélérer la croissance pour réaliser un développement économique et social. Ce point de vue a été admirablement souligné par D. SEERS : "Pour tous deux qui se sont occupés de ces questions pendant des années, il est particulièrement difficile de se persuader que le rythme de la croissance économique a, en soi, une signification limitée. Même les partisans de l'emploi en tant qu'objectif privilégié estiment que le meilleur moyen d'en augmenter le volume d'une manière suffisante est d'accélérer la cadence de la croissance économique. Et pourtant il est maintenant établi qu'un développement économique rapide ne suffit pas à accroître rapidement le volume de l'emploi ; au contraire, un tel développe-

---

(1) Voir J.P. LACHAUD, Emploi, croissance et développement dans les régions sous-développées : quelques réflexions d'ensemble". Revue économique du Sud-Ouest, n° 1, Avril 1975.

(2) F. STEWART et P. STREETEN, "Conflicts between output and employment objectives in developing countries". Oxford Economic Papers, vol. 23, n° 2, Juillet 1971, p. 145-68.

(3) W.A. LEWIS "Economic development with unlimited supplies of labour", Manchester school of economics and social studies, vol. 22, Mai 1954, pp. 139-91.

ment laisse de côté une partie de la population et accentue les inégalités entre les citoyens. En réalité, lorsque la croissance économique se concentre sur un petit nombre d'industries exigeant beaucoup de capitaux, comme c'est le cas lorsqu'elle est vraiment rapide, c'est la productivité plutôt que l'emploi qui a des chances d'augmenter ; en outre, les salaires atteignent des niveaux supérieurs à ceux qui peuvent être payés dans d'autres branches, l'agriculture en particulier, d'où une réduction des possibilités de travail qu'elles offrent" (1).

Ce qui importe, ce n'est pas le rythme, mais le processus de croissance car, "étant donné une certaine composition de la production, les relations techniques de production, les prix relatifs et la répartition de la propriété des ressources, il ne peut y avoir qu'une répartition du revenu, à moins que les autorités n'agissent dans le domaine fiscal ou monétaire" (2).

En outre, structure de l'emploi et répartition individuelle du revenu sont deux objectifs interdépendants et s'influencent réciproquement. Ainsi, le développement économique est un processus pluridimentionnel ; on ne peut concevoir une politique de l'emploi indépendante d'une stratégie de développement économique et social. Le passage suivant tiré du rapport sur le Kenya est significatif à cet égard : "Il ressort de ce qui précède que nous sommes allés bien au delà des limites du problème de l'emploi au sens srrict des termes. C'était inévitable puisque, dans notre analyse de la situation kényenne, l'emploi est inséparable d'un programme général de

---

(1) D. SEERS, "Quelques idées suggérées par le programme d'emploi pour la Colombie", Revue Internationale du Travail, vol. 102, n° 4, Octobre 1970, p. 422. Reproduit dans : Essais sur l'emploi par W. GALENSON, B.I. T., Genève 1971, p. 205. Cette approche du problème de l'emploi, commune à l'Université du Sussex, se retrouve dans les trois rapports du B.I.T. issus de missions pilotes en Colombie, Sri Lanka et au Kenya. Il est vrai que la direction de ces trois missions avait été confiée à des membres de l'Institut des études sur le développement de cette université (D. SEERS pour les deux premiers et conjointement H. SINGER et R. JOLLY pour le troisième).

(2) E. THORBECKE, "Le problème de l'emploi : évaluation critique de rapports du B.I.T. concernant quatre pays". Revue internationale du Travail, vol. 107, n° 5. Mai 1973. p. 440.

développement économique et social. Dès lors, si l'on veut s'attaquer de front au problème du chômage et de l'emploi au Kenya, il faut prendre en considération toute la gamme des mesures en rapport avec les inégalités économiques et sociales, l'équité et les bas revenus" (1).

Cependant, les faits précédent presque toujours l'analyse théorique. Le raisonnement faisant de la croissance économique une panacée allait inévitablement conduire le monde sous-développé au devant de difficultés dont nous voudrions à présent esquisser les aspects les plus significatifs.

B - Emploi, urbanisation et répartition des revenus.

1/ L'expérience prouve qu'il est vain de fonder de trop grands espoirs sur les possibilités d'emploi permises par une industrialisation rapide.

Dans certaines industries considérées comme essentielles au développement (engrais, ciment, sidérurgie, textile, papier) des estimations ont été faites concernant l'emploi (2). La main d'oeuvre correspondant au développement optimal de ces industries a été évaluée, pour la période 1963-1975, à 1.100.000 travailleurs pour l'Asie, 880.000 pour l'Amérique Latine, et 350.000 pour l'Afrique. Il est certain que l'expansion de ces industries provoquera nécessairement des accroissements indirects de production et d'emploi, ainsi que le développement d'autres branches industrielles. Mais, même en tenant compte de ce fait, il apparaît que seule une relativement faible proportion de l'accroissement de l'ensemble de la population active se trouverait absorbée : 10 à 20 millions de travailleurs sur un total de demandeurs d'emplois additionnels qui en 1975 doit être de 200 millions (3).

---

(1) *B.I.T., Employment, incomes and equality : A strategy for increasing productive employment in Kenya, Genève, 1972, p. 30.*

(2) *B.I.T., Ressources humaines pour le développement industriel, Etudes et documents, nouvelle série, n° 71. Genève 1967, p. 48. On trouvera un aperçu de cette étude dans : Le journal de la planification du développement, n° 5, op. cit. p. 62.*

(3) *B.I.T., Le programme mondial de l'emploi, Genève 1971, p. 27.*

Au total, des accroissements substantiels de production peuvent être associés à une absorption faible, voire négative, de l'emploi (Tableau III) (1).

Tableau III : Taux de croissance de la production et de l'emploi dans l'industrie (1958-67), en %.

Groupes industriels	Ensemble des pays en voie de développement à économie de marché		Caraïbes, Amérique centrale et méridionale		Asie (a)	
	Production	Emploi	Production	Emploi	Production	Emploi
Industries légères..	4,7	3,3	4,0	2,4	6,9	3,3
Industries lourdes..	7,3	5,6	6,5	3,0	13,6	6,2
Ensemble des industries manufacturières	6,0	4,0	5,2	2,6	10.6	4,3
Industrie dans son ensemble (y compris mines, gaz, électricité)	6,9	3,7	5,0	2,4	10,2	4,0

(a)- Moyen-Orient d'Asie et Asie centrale et du sud-est.

Source : La croissance de l'industrie mondiale, édition de 1968, vol. I, Statistiques industrielles générales 1958-1967.

---

(1) Quelques exemples empruntés à M.P. TODARO ("An analysis of industrialization employment and unemployment in less developed countries", Yale Economics Essays vol. 8, n° 2, 1968, p. 338) pour l'industrie manufacturière sur la période 1950-1960, sont, à cet égard, encore plus significatifs :

Pays	*Production*	*Emploi*
Argentine	*4,4*	*- 2,0*
Brésil	*9,8*	*2,6*
Kenya (1954-64)	*7,6*	*- 1,1*
Mexique	*6,5*	*0,4*
Vénézuéla	*13,0*	*2,1*
Zambie	*12,5*	*2,0*

Ainsi, comme le souligne P. BAIROCH, "le développement de l'emploi dans l'industrie manufacturière a été tellement modéré que celle-ci n'a même pas été capable d'absorber l'accroissement naturel de la population active travaillant dans ce secteur" (1).

Ce phénomène s'explique lorsqu'on analyse la demande et l'offre de main d'oeuvre (2).

En premier lieu, dans les industries manufacturières et extractives, ce sont essentiellement les facteurs technologiques (3) qui déterminent la quantité de main d'oeuvre (progrès technique, productivité), d'une part, et sa qualité (élévation des qualifications requises dans l'industrie) (4), d'autre part. Dans les activités de la construction, au contraire, le niveau technologique est bas et permet à une grande partie de la main d'oeuvre migrante d'y trouver un emploi. Enfin, dans le tertiaire (5), l'absence de qualification n'est pas un obstacle pour trouver du travail, bien que certaines activités nécessitent un degré élevé d'instruction. En grande partie, les transferts de populations actives rurales se font vers ce secteur "sans transiter vers le secondaire" (6). Il s'agit d'un phénomène qui, de par son apparition avant le processus d'industrialisation et son volume relativement élevé, désavoue le schéma de C. CLARK en milieu sous-développé (7).

---

(1) P. BAIROCH, Le chômage urbain ..., op. cit., p. 15.

(2) Nous reviendrons ultérieurement sur ce sujet. D'autres facteurs peuvent contribuer à expliquer ce phénomène : salaires, taux de change, taille des entreprises.

(3) Z. SLAWINSKI, "Evolucion de la estructura de la mano de obra en America Latina", in : Problemas de planificacion de recursos humanos en America Latina. O.C.D.E., 1970.

(4) O.C.D.E., Structures professionnelles et éducatives et niveaux de développement économique. Possibilités et limites d'une approche comparative internationale, Paris, 1970 ; M. HOROWITZ, M. ZYMELMAN et I.L. HERRNSTADT, "Manpower requirements for planning - an international comparison approch" Boston, 1966 ; P. LAYARD et J. SAIGAL, "Educational and occupational characteristics of manpower - an international comparison", British Journal of industrial relations, Juillet 1966 ; M. ZIMELMAN, "Skill requirements in manufacturing industries". Industrialization and productivity, U.N.I.D.O., New York, 1968.

(5) On doit souligner l'hétérogénéité de ce secteur quant aux entreprises, aux techniques et aux activités.

(6) Y. SABOLO, La croissance sectorielle de l'emploi, Les cahiers de l'emploi, B.I.T., Genève, 1969, p. 24.

(7) Y. SABOLO, La croissance sectorielle ... op. cit., p. 24.

Il se peut que la raison majeure responsable de la capacité d'absorption limitée de l'emploi du secteur industriel soit la nature du processus d'industrialisation.

Dans la plupart des économies sous-développées, l'industrialisation a adopté des techniques de production très "capital-intensive" et a suscité une expansion rapide des branches à fort coefficient de capital (1). En utilisant la capacité de puissance électrique par personne employée, W. BAER et M. HERVE ont constaté qu'il y avait eu un accroissement sensible de l'intensité capitalistique dans les divers pays sous-développés pour lesquels les données étaient disponibles. De plus ces accroissements se sont produits dans presque toutes les branches (2).

Pour les pays sous-développés en général, le produit manufacturé s'est accru plus rapidement dans les industries à forte intensité de capital (3).

Mais ce phénomène ne s'est pas essentiellement confiné au secteur manufacturier ; il s'est aussi produit dans d'autres branches de l'industrie. Même la construction, généralement plus "labor-intensive" que le secteur manufacturier (4) est apparemment devenue plus capital-intensive - avec les grues, les bulldozers et autres machines "labor-saving".

Cette situation résulte pour une large part des procédures d'adoption des techniques capital intensive. En effet, celles-ci sont souvent empruntées à l'extérieur, avec un minimum d'adaptation, quelles que soient les

---

(1) *Voir F. DZIADEK, "Unemployment in the less developed countries", AID Discussion paper n° 16. 1965. p. 5.*

(2) *W. BAER et M. HERVE, "Employment and industrialization in developing countries", Quaterly journal of economics. Vol. 80, n° 1. Fév. 1966, p. 88.*

(3) *F. DZIADEK, op. cit., p. 5.*

(4) *cf. WU TA YEH, "Capital intensity and economic growth in underdeveloped countries, Tsing Hua journal of Chinese studies, Juin 1963, p. 235.*

dotations en facteurs (1). En d'autres termes, ces techniques ne maximent pas le welfare social lorsque les facteurs et les produits sont évalués à leurs prix reflets (2).

Ce choix s'explique en partie par l'existence d'imperfections du marché entraînant une mauvaise allocation des ressources : les prix relatifs des facteurs ne correspondent pas à leur rareté réelle.

Les taux de change sont souvent sur-évalués dans beaucoup de pays sous-développés (3). De ce fait, le coût du matériel importé est trop bas. En outre, il peut y avoir des restrictions sur les importations de matières premières et de machines d'occasion qui stimulent l'achat de nouveaux équipements.

La structure des taux d'intérêt est telle qu'elle rend possible, notamment pour les grandes entreprises, l'obtention du capital à un faible coût.

L'assistance étrangère est disponible en des termes qui sont bien au-dessous du coût du capital domestique - au sens large. Les grandes firmes et les gouvernements peuvent avoir accès aux marchés monétaires mondiaux dont les taux d'intérêt sont considérablement plus faibles que les taux domestiques (4).

Les politiques monétaires permettant souvent une large expansion du crédit et l'existence de faibles plafonds sur les taux d'intérêt bancaires, rendent le prix du capital ralativement peu élevé pour les emprunteurs ayant

---

(1) Mais cela peut quelquefois refléter les perspectives d'exportations, les dotations en ressources naturelles, la taille des marchés nationaux et la composition de la demande. Si par exemple un pays sous-développé a des gisements qui nécessitent des techniques très mécanisées pour l'extraction et le raffinage, il est normal que les produits dérivés soient de nature capital-intensive.

(2) D. MORAWETZ, op. cit., p. 517.

(3) Ce point est souligné par les différents rapports du B.I.T., notamment celui relatif à Sri Lanka.

(4) Cela est vrai également pour les marchés domestiques à cause de l'importance des opérations.

un poids important sur le marché. D'un autre côté, les petits artisans et exploitants, dont les opérations sont moins capital-intensive , ont des des difficultés pour obtenir du crédit ; lorsque cela est possible, c'est généralement à des taux très élevés (1). Etant donné qu'il n'existe pas de lien entre les marchés monétaires organisés et non organisés dans les pays sous-développés, des politiques monétaires classiques ne suscitent pas des taux d'intérêt faibles pour les petits exploitants et artisans (2).

Le système fiscal favorise quelquefois l'adoption de techniques "capital-intensive". Les dépréciations accélérées et les provisions d'investissements deviennent une pratique commune (3).

Les taux de salaire industriels sont relativement hauts et croissants (4). Non seulement ils favorisent l'intensité du capital, mais ils contribuent également à augmenter la capacité excédentaire et à accélérer le flux de travail des zones rurales vers les villes. Au lieu d'une différence de 50 % entre les salaires réels du secteur moderne et les revenus réels de subsistance agricole que W.A. LEWIS estimait nécessaire pour réaliser la réallocation de la main d'oeuvre, les taux de salaires moyens urbains sont deux ou trois fois plus élevés que ceux de l'agriculture (5).

Le salaire minimum légal et les rémunérations du secteur public sont souvent la base des taux de salaire industriels dans les pays sous-développés (6), et leurs accroissements sont très fréquents. Le salaire

---

(1) Voir U TUN WAI, "Interest rates outside the organized money markets of underdeveloped countries". I.M.F. Staff papers. Nov. 1957, p. 83.

(2) Ibid. pp. 94-95.

(3) F. DZIADEK, op. cit. p. 8.

(4) Surtout dans les secteurs très syndiqués comme en Amérique Latine.

(5) H.A. TURNER, Wage trends, wage policies and collective bargaining : the problems for underdeveloped countries. Cambridge Univ. 1965. p. 13. Dans certains cas ils se sont même accrus plus rapidement que la productivité, comme en Amérique Latine.

(6) Ibid. pp. 46-49.

minimum est davantage lié aux niveaux de vie moyens des zones urbaines plutôt qu'à ceux des secteurs agricoles.

Enfin, l'adoption de technologies capital-intensive dans les économies sous-développées est encouragée d'une part par les politiques et les pratiques des fournisseurs de l'aide (1) préférant les projets importants et visibles et l'aide liée, et d'autre part par les élites locales aspirant à consolider et à étendre leurs propres positions économiques et politiques.

Face aux opportunités d'emploi limitées de l'industrie, beaucoup de migrants dans les villes tentent d'obtenir un emploi dans les services. Ainsi, il n'est pas surprenant qu'il y ait eu une large expansion de la force de travail attachée au secteur des services. En Amérique Latine, elle s'est accrue de 4,1 % entre 1950 et 1965, contre 1,2 % dans l'agriculture et 2,8 % dans l'industrie au cours de la même période (2), Mais cela ne signifie pas du tout qu'il y ait eu une expansion de l'emploi productif dans ce secteur. En Amérique Latine, il est probable qu'une proportion substantielle de l'augmentation de la population active dans les services représente une aggravation du sous-emploi (2).

En second lieu, pour un niveau de production donné, correspondent à un instant donné des structures qualitatives différentes de la main d'oeuvre, dont chacune résulte de l'état d'offre de main d'oeuvre qualifiée et banale, lequel peut être mesuré par un coefficient global de qualification de l'offre du travail, soit Co. En outre, au même moment, chaque secteur économique

---

(1) Voir : E.J. COHN et J.R. ERIKSSON, Employment and income distribution objectives for A.I.D. programs and policies. A.I.D. Policy Background paper. Oct. 1972. pp. 10-11.

(2) F. DZIADEK, op. cit. p. 11. On a parfois avancé que l'expansion de l'emploi dans les services pouvait être la solution des problèmes de l'emploi dans les pays sous-développés. Cette thèse a été avancée par N. GALENSON : avec une technologie moderne, les secteurs manufacturiers ne seraient pas une source majeure d'emplois, mais ils engendreraient une demande suffisante conduisant à une expansion de l'emploi dans le secteur des services. cf. W. GALENSON, "Economic development and the sectoral expansion of employment". Revue Internationale du travail. vol. 87, n° 6, Juin 1963, pp. 505-519.

nécessite un effectif déterminé de travailleurs qui doivent posséder tel ou tel type d'aptitude, lequel peut être mesuré par un coefficient global de qualification de la demande de main d'oeuvre, Cd (1). Dans les pays sous-développés, il est probable que Co est inférieur à Cd : l'absorption réelle de main d'oeuvre dépendra de la manière par laquelle la demande Cd sera modifiée par Co. Des études récentes ont montré que cela était possible, mais les substitutions interprofessionnelles dépendent d'une multitude de facteurs (2).

D'une manière générale, on peut s'attendre à ce que le coefficient de qualification de la main d'oeuvre soit faible et que la demande effective s'adressant au secteur agricole devienne limitée. Dans ce contexte, M. HERVE et W. BAER ont montré que la pénurie de travail qualifié conduisait à choisir des techniques relativement "capital entensive" (3). La suggestion optimiste de W.A. LEWIS selon laquelle l'absence de main d'oeuvre qualifiée n'était qu'un "quasi-bottleneck" et que l'on pouvait former des travailleurs sur "le tas" se heurte en pratique à de nombreuses difficultés.

L'ensemble de ces considérations montre clairement que les stratégies de développement passées ont mis l'accent sur les raretés perçues, et non sur l'utilisation des surplus apparents. Les raretés les plus notables combattues ont été l'épargne domestique et les devises, de manière à accroître la disponibilité du capital - le facteur dont l'offre est la plus faible. Les subventions sur le capital ont encouragé son utilisation intensive, si bien que le facteur en surplus - le travail - au lieu d'être intégré dans le processus de croissance, a été souvent supplanté.

2/ Cette faiblesse de la capacité d'absorption réelle a été aggravée par le phénomène d'urbanisation, dont l'ampleur et les caractéristiques sont particulières aux pays sous-développés.

---

(1) *Y. SABOLO, Emploi, formation et croissance économique, Thèse non pulbiée, Université de Paris I, 1971, p. 160.*

(2) *O.C.D.E., Structures professionnelles ..., op. cit. ; S. BOWLES, "Aggregation of labor inputs in the economies of growth and planning : with a two level C.E.S. functions", Journal of political economy, Vol. 78, n° 1, Janvier-Février 1970.*

(3) *W. BARE et M. HERVE, op. cit.*

Le tableau ci-après permet de constater que dans ces économies les rythmes d'urbanisation "physique" sont très différents de ceux réalisés par les pays Européens, lorsqu'ils étaient à des niveaux identiques de développement (1).

Tableau IV : Evolution comparée des taux d'urbanisation, 1850-2000 (%).

Année	Taux d'urbanisation (a)		Accroissement moyen des taux d'urbanisation	
	Europe	Pays en voie de développement	Europe	Pays en voie de développement
1850	15,0	-	-	-
1880	22,0	-	1,2	-
1900	31,0	-	1,7	-
1920	34,7	6,7	0,6	-
1930	37,2	7,8	0,7	1,6
1940	39,5	9,7	0,6	2,2
1950	40,7	12,9	0,3	2,9
1960	44,2	16,7	0,8	2,6
1970 (b)	47,1	21,0	0,6	2,2
1980 (b)	49,5	23,2	0,5	1,6
2000 (b)	55,0	31,7	0,5	0,8

(a)- Pourcentages de la population totale habitant les agglomérations de vingt mille habitants et plus ;

(b)- Prévisions des Nations Unies.

Source : P. BAIROCH, Le chômage urbain ..., op. cit., p. 23.

En outre, dans les pays industrialisés, l'urbanisation accompagne la croissance économique. Dans les pays sous-développés, au contraire, l'urbanisation est très peu corrélée avec le développement économique. P. BAIROCH

(1) *P. BAIROCH, Le chômage urbain ..., op. cit., p. 24 ; voir également pour l'Amérique Latine : J. DURAND et C. PELAEZ, "Patterns of unbanization in Latin America", New York, 1965 ; B.H. HERRICK, Urban migration and economic development in Chile, MIT press, 1965 ; pour l'Afrique : C.R. FRANK, "Urban unemployment and economic growth in Africa", Oxford economic papers, vol. 20, n° 2, Juil. 1968 ; pour l'Asie où l'urbanisation est moins rapide que dans les autres continents : N.V. SOVANI, Urbanization and urban India, Londres, Asia publishing house, 1966.*

a montré qu'en "Europe, le taux d'urbanisation est resté inférieur au pourcentage de la population active dans l'industrie manufacturière jusqu'en 1890 environ, c'est-à-dire à un moment où le pourcentage des actifs occupés dans l'industrie manufacturière dépassait 28 % ... Or, dans les pays en voie de développement, ce stade a été franchi à un moment où le porucentage d'actifs dans l'industrie manufacturière était inférieur à 9 % (entre 1930 et 1940)" (1). On retrouve le même résultat si on utilise comme indicateur de développement le produit par tête. Sans aucun doute, en milieu sous-développé, nous sommes en présence de "villes prématurées" caractérisant une hyperurbanisation (2).

Enfin, et surtout, l'urbanisation apparaît, d'un point de vue analytique, comme un accélérateur des mouvements migratoires (3), par la comparaison qu'elle engendre entre deux modes de vie, urbain et rural. Ce rôle d'accélérateur des transferts que joue l'urbanisation sera d'autant plus important que cette comparaison sera facilitée par la proximité du monde rural et urbain (4), et que la proportion d'individus aptes à effectuer cette analyse et enclins au changement sera élevée. Certes, les migrations vers les villes ne sont pas toujours définitives (5), mais le plus souvent, l'urbanisation se traduit par une marginalisation croissante des populations,

---

(1) P. BAIROCH, Le chômage urbain ..., op. cit., pp. 25-26.

(2) G. JENKINS, "Africa as it urbanizes", Urban affaires quaterly, vol. II, n° 3, Mars 1967, pp. 61-80 ; B. WARD, "The poor world's cities, the cities that came too soon", The economist, 6 Déc. 1969, p. 56 ; Ph.P. HAUSER : Le phénomène d'urbanisation en Asie et en Extrême-Orient, Centre de recherche sur les implications sociales de l'industrialisation, Calcutta, 1959 ; K. DAVIS et H. HERTZ, "Urbanization and the development of pre-industrial areas", Economic development and cultural change, vol. 3, n° 1, Oct. 1954 ; S.L. FRIEDLANDER, Labor migration and economic development : a case study of Puerto Rico, MIT press, 1965.

(3) CEPAL, Economic survey of Latin America, 1964 ; ONU, Demographic aspect of urbanization, 1966 ; L. BARRACLOUGH, Rural development and employment prospects in Latin America, Conférence sur l'urbanisation, St Thomas, Nov. 1967.

(4) J.C. CALWELL, "Determinants of rural-urban migration in Ghana", Population studies, Nov. 1968.

(5) W. ELKAN, "Migrations circulaires et développement des villes en Afrique orientale", Revue internationale du travail, vol. 96, n° 6, Déc. 1967 ; M. PEIL, The Ghanaian factory worker : industrial man in Africa, African studies series, Cambridge university press, 1972, p. 126.

celles des "bidonvilles" (1).

3/ Il est essentiel de souligner que cette politique de la croissance industrielle, basée sur un critère d'efficacité économique en vue d'un objectif politique, est principalement une approche de longue période. Le corollaire de l'accentuation sur l'industrie moderne a été une négligence relative du reste de l'économie, notamment l'agriculture. Envisageons quelques conséquences de cette stratégie uni-dimensionnelle (2) :

En premier lieu, on a assigné à l'agriculture un rôle résiduel. Plus particulièrement, le processus agricole est nécessaire pour offrir : (i) un surplus de travail à l'industrie ; (ii) un surplus commercialisable de nourriture pour les travailleurs industriels ; et (iii) un surplus d'épargne investissable pour l'industrie urbaine.

Au niveau concret, ce type de politique n'a pas permis à l'offre de produits agricoles de satisfaire la croissance de la population qui, de ce fait, a laissé de côté la demande créée par la croissance économique. En 1966, l'indice de la production agricole par tête pour les pays sous-développés s'établissait à 103 (base 100 = 1953) indiquant seulement un accroissement de 3 % en treize ans. Pour ces mêmes pays, en 1971, la production agricole n'a augmenté que de 1,8 % et en 1972 a baissé de 0,9 % (3).

En conséquence, cette économie de pénurie a entraîné une détérioration de la position commerciale de ces pays pour les biens agricoles. Avant la deuxième guerre mondiale, chacun des trois continents (Afrique, Asie et Amérique Latine) était exportateur net de céréales ; en 1960, ils étaient importateurs de 19 millions de tonnes, et en 1966 de 36 millions,

---

(1) Au cours d'un séminaire sur "les problèmes du Tiers Monde", à Bordeaux, en Septembre 1973, un des orateurs a soutenu que l'aspect "physique" des bidonvilles (maisons bien faites, "favelas", par rapport aux habitations mal construites en Afrique) permettait d'établir une hiérarchie sociale. Or, si on se réfère à des critères objectifs, tels que le revenu, la santé, la nutrition ..., on retrouve le même dénominateur commun : la pauvreté.

(2) Voir J.P. LACHAUD, "Emploi, croissance et développement ...", op. cit.

(3) Voir Banque Mondiale / I.D.A. Rapport annuel 1973, p. 106.

lorsque la sécheresse atteignit le sous continent Indien. Ce manque de produits agricoles tend à accroître leurs prix, qui à leur tour suscitent une élévation des salaires. Cet accroissement des coûts salariaux encourage l'utilisation de machines plutôt que de la main d'oeuvre partout où cela est possible, et conduit de ce fait à écarter toute comparaison entre coûts sociaux et privés (1).

En second lieu, le sous-emploi du secteur traditionnel et de l'agriculture traditionnelle a été négligé et même nié. Certes, les tendances démographiques, évoquées plus haut, ne peuvent être qu'un commencement de preuve de son existence. Mais la preuve réelle de l'existence d'une main d'oeuvre sous-utilisée doit peut-être être recherchée sous une forme d'évidence très souvent oubliée : tous les programmes de mobilisation des masses aux fins du développement économique ont eu de vifs succès. En Tunisie, "dès le début, l'embauche a été volontaire et très importante" (2). A Sri Lanka, "il a été observé que lorsque des occasions d'emploi ont été offertes dans la campagne, une main d'oeuvre abondante s'offrait d'elle-même" (3).

Qui plus est, on a dénaturé ce sous-emploi en lui donnant le nom de "surplus", indiquant par là-même qu'une partie de la main d'oeuvre est inutile dans l'agriculture. Or, nous pensons qu'il peut y avoir sous-utilisation de main d'oeuvre sans qu'il y ait "surplus" (4). C'est dire que nous

---

(1) *R. d'A. SHAW, Rethinking economic development, Overseas development council, development paper 8, 1971.*

(2) *E. COSTA, "Mobilisation de la main d'oeuvre aux fins du développement économique en Tunisie", Revue Internationale du Travail, vol. 93, n° 1, Janv. 1966, p. 7 ; voir également : A. TIANO, "L'investissement-travail et la politique de l'emploi au Maghreb", Revue Internationale du Travail, vol. 105, n° 3, 1972 ; J.P. ARLES, "Mobilisation des masses et croissance économique : évaluation des expériences Marocaines et Tunisiennes", Revue Internationale du Travail, vol. 93, n° 2, 1966 ; R.V. GILBERT, "Les programmes de travaux au Pakistan de l'est", Revue Internationale du Travail, vol. 89, n° 3, Mars 1964.*

(3) *I.L.O., "A survey of employment, unemployment and underemployment in Ceylon", Revue Internationale du Travail, vol. 87, n° 3, Mars 1963.*

(4) *C'est le cas notamment de l'Afrique. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point particulièrement important.*

accordons un rôle particulier au secteur informel (1) et à l'agriculture traditionnelle en tant que pourvoyeurs de revenus et d'emplois productifs : "Loin de n'avoir qu'une productivité marginale, l'emploi dans le secteur traditionnel est en grande partie efficace et profitable sur le plan économique, encore que son volume soit peu important et qu'il soit limité par l'utilisation de techniques simples, la médiocrité des capitaux et le manque de liens avec l'autre secteur (c'est-à-dire le secteur "moderne"). Pour l'observateur qui vit entouré de constructions faites d'acier, de verre et de béton importés, il faut beaucoup d'imagination et une grande ouverture d'esprit pour convevoir que le secteur traditionnel est bourdonnant d'activité et représente une source de richesse future pour le Kenya. Par exemple, nombre de faits dénotent que, dans sa partie urbaine, il connaît un certain progrès technique et qu'on y trouve des emplois réguliers procurant des revenus supérieurs au revenu moyen que peuvent obtenir les petits paysans" (2).

C'est dans ce contexte que les travailleurs ont migré vers les centres urbains aux premiers stades de l'industrialisation, avant que les accroissements de productivité nécessaires aient été réalisés dans le secteur rural. Ce schéma, conduisant à une mauvaise allocation des ressources, est particulièrement frappant dans le cadre Africain (3). Ajoutons enfin, que le sur-investissement dans les centres industriels et le sous-investissement rural ont aggravé à la fois le sous-emploi dans les deux secteurs.

En dernier lieu, et surtout, les disparités de revenu dans le temps et dans l'espace semblent s'être accrues, avec comme corollaire la pauvreté.

---

(1) A notre connaissance, la notion de secteur "informel" a été développée pour la première fois dans le rapport sur le Kenya, Employment ..., op. cit., p. 6. "Les activités du secteur informel possèdent les caractéristiques suivantes : a) on peut facilement les exercer ; b) elles reposent sur l'utilisation de ressources locales ; c) les entreprises sont familiales ; d) l'ampleur des opérations est limitée ; e) l'intensité de la main d'oeuvre est forte et les techniques sont adaptées ; f) les qualifications sont acquises en dehors du système d'enseignement régulier ; g) les marchés sont libres et concurrentiels".

(2) Ibid. p. 5.

(3) P.M.F. Mc LOUGHLIN, "The need for a full employment and not a disguised employment : assumption in African development theorizing". Zeitschrift für nationalokonomie, Band XXII, helft 4, 1962.

Il est difficile de dégager les tendances temporelles de la répartition des revenus personnels dans les pays sous-développés, car "on dispose rarement d'estimations ... portant sur plus d'une année, et même quand il en existe, elles s'étendent habituellement sur des périodes relativement courtes" (1). Les différentes études (2) consacrées à la matière en Inde, pour la période 1951-1969, aboutissent à des conclusions contradictoires : elles font apparaître, tantôt une élévation du coefficient de Gini, tantôt une diminution. Pour l'Amérique Latine (Argentine, Mexique et Porto-Rico), une étude de R. WEISSKOFF (3) montre que dans la décennie 1950-1960, les coefficients de Gini se sont généralement détériorés.

La répartition du revenu dans l'espace peut être appréciée d'un point de vue national et international. Dans le premier cas, les rares études dont nous disposons (4), montrent sans ambiguité l'existence de conflits entre l'égalité régionale du revenu et l'objectif national d'une croissance économique rapide. "Le point important est que, sous les conditions présentes d'une croissance rapide de l'économie nationale, les modèles de croissances régionales actuels sont incapables de réaliser l'égalité parmi les provinces ou même de maintenir le niveau existant des disparités" (5). Dans le deuxième

---

(1) *F. PAUKERT, "La répartition des revenus à différents niveaux de développement : quelques aspects". Revue internationale du travail, vol. 108, n°s 2-3, Août-Septembre 1973.*

(2) *P.D. OJHA et V.V. BHATT, "Pattern of income distribution in an underdeveloped economy : a case study of India", American economic review, vol. 54, n° 3, Sept. 1964 ; Série de papiers présentés au séminaire sur la distribution du revenu organisé par l'Institut Indien des Statistiques, à savoir : idem, "Pattern of income distribution in India : 1953-1955 to 1961-64" ; M. AHMED, "Size distribution of personal income in India 1956-57, 1960-61 and 1964-65" ; K.R. RANADIVE, "Distribution of income : trends since planning" ; idem, "Pattern of income distribution in India, 1953-54 to 1959-60", Bulletin of the Oxford university institute of economics and statistics, Août 1968 ; S. SWAMY, "Structural changes and the distribution of income by size : the case of India", Review of income and wealth, Juin 1967.*

(3) *R. WEISSKOFF, "Income distribution and economic growth in Puerto Rico, Argentina and Mexico", Review of income and wealth, Déc. 1970.*

(4) *B.N. RENAUD, "Conflicts between national growth and regional income equality in a rapidly growing economy : the case of Korea", Economic development and cultural change, vol. 21, n° 3, 1973.*

(5) *Ibid., p. 443.*

cas, une étude récente de I. ADELMAN et C.T. MORRIS (1) montre avec évidence, confirmant par là-même les analyses de S. KUZNETS (2) et H. OSHINA (3), que le revenu est plus inégalement réparti dans les pays sous-développés, mais que cela est fonction du niveau de développement repéré par le produit national par habitant. En d'autres termes, avec la croissance économique l'inégalité tendrait d'abord à croître, stagner puis décroître (4). La validité de ces études doit toutefois est relativisée, dans la mesure où la connaissance des revenus est imparfaite, d'une part, et ne prend pas en compte la structure socio-économique particulière de ces économies, d'autre part.

En tout cas, il s'agit d'ur fait : le revenu personnel est très inégalement réparti dans les pays sous-développés. Certains auteurs, comme H.G. JOHNSON (5) pensent qu'il s'agit du prix qu'il faut payer pour réaliser le développement, et qu'il serait imprudent pour ces pays "d'insister trop fermement sur des politiques visant à assurer une trop grande égalité économique". Nous ne partageons pas ce point de vue, eu égard notre conception du développement. Est-il besoin d'insister sur le fait qu'une forte inégalité des revenus dans les pays sous-développés conditionne la structure de la demande - donc de l'emploi -, entraîne la "marginalisation" de groupes sociaux et la pauvreté au sens le plus strict du terme.

Ce dernier facteur nous semble particulièrement important dans l'analyse des problèmes de l'emploi (6).

---

(1) I. ADELMAN et C.T. MORRIS, An anatomy of patterns of income distribution in developing nations, Part. III of the final report (Northwestern university, février 1971, doc. AID/CJd - 2236).

(2) S. KUZNETS, "Quantitative aspects of the economic growth of nations : VIII : distribution of income by size" Economic development and cultural change, Janv. 1963 ; voir aussi Modern economic growth, Yale University press, 1966.

(3) H. OSHIMA, "The international comparaison of size distribution of family incomes with special reference to Asia", Review of Economics and Statistics, vol. 44, n° 4, Nov. 1962.

(4) Voir H. CHENERY, M.S. AHLUWALIA, C.L. G. BELL, J.H. DULOY et R. JOLLY, op. cit., chap. I.

(5) H.G. JOHNSON, Money, trade and economic development, 2e ed. London, 1954, p. 159.

(6) Nous partageons de ce fait les vues du Bureau International du Travail.

Tout d'abord, la pauvreté constitue une dimension du développement, dans la mesure où elle est étroitement liée à la répartition des revenus et à la sous-utilisation de la main d'oeuvre comme nous l'avons suggéré ci-avant. Certes, les causes de la pauvreté sont multiples (1) : des familles peuvent être pauvres sans être sous-employées, et d'autres sous-employées sans être pauvres. Néanmoins, le chevauchement apparaît suffisamment important pour que l'on puisse affirmer "qu'une politique de plein emploi est le premier élément, et le plus efficace, d'un programme d'élimination de l'extrême pauvreté" (2).

Ensuite, la pauvreté des pays sous-développés revêt des caractères sensiblement différents de ceux que l'on peut rencontrer en milieu développé. A. HOPCRAFT écrivait en 1968 à propos de la Tanzanie : "Il y avait plusieurs enfants souffrant de différentes formes de malnutrition sévère : la plus contraignante était un cas de marasme avancé, une condition d'inanition dans laquelle le corps gonfle d'une manière difforme et les membres dépérissent jusqu'aux os ; une autre illustration, le "kwashiorkor", dans laquelle des plaies ouvertes s'étendent sur la chair particulièrement sur les cuisses et en bas du corps, si bien que les enfants paraissaient avoir été brûlés grièvement" (3). M. JONES nous dit qu'à Calcutta "il n'y a pas assez d'hopitaux pour que les malades s'étendent sur le sol ; il n'y a pas, même dans les années de bonne culture, assez de nourriture pour la ville ... Pendant la grande famine les gens ont vécu dans les gares ; des enfants sont nés, ont grandi, et sont morts parmi le remue-ménage des voyageurs et des bagages ..." (4).

---

(1) *Citons : la structure du pouvoir politique ; les traditions ; le conservatisme ; les religions (notamment en Afrique) ; la croissance démographique (Asie). Voir à ce sujet : B.I.T., La pauvreté et les niveaux de vie minima, Genève, 1970.*

(2) *B.I.T., Towards full employment : a programme for Colombia, Genève 1970, p. 139.*

(3) *A. HOPCRAFT, Born to hunger, Heineman, 1968, p. 3 ; reproduit dans : Poverty, de J.L. ROACH et J.K. ROACH (ed), Penguin modern sociology readings, 2972, p. 43.*

(4) *M. JONES, In famine's shadow, Beacon press, 1965, p. 67 ; reproduit dans : Poverty, op. cit., p. 47-48.*

Nous soulevons de ce fait un problème de terminologie que nous voudrions rapidement mentionner. Le terme pauvreté recouvre des situations extrêmement variées : il peut aussi bien signifier l'état d'inanition de dénuement du paysan du Kérala ou de l'Uttar Pradesh ayant un revenu annuel brut de 200 roupies, que le niveau de vie du citadin de Los Angelès dont le revenu annuel (avant impôts) se situe approximativement à 3.000 dollars (1). Dans le premier cas, il s'agit en fait d'une pauvreté en termes absolus, c'est-à-dire une incapacité à acquérir des biens et des services régulièrement consommés et essentiels à la subsistance physique. Dans le second cas, au contraire, des ressources inférieures à 3.000 dollars, bien que reflétant un budget type de subsistance, traduisent une pauvreté en termes relatifs, c'est-à-dire une incapacité à participer au système social. M.J. BANE et N.C. JENCKS écrivaient récemment à propos des Etats-Unis : "Le coût de la vie n'est pas le coût d'acquisition d'un ensemble fixé de biens et services. C'est ce qu'il en coûte de participer à un système social. Il dépend en outre dans une large mesure de ce que d'autres dépensent pour participer à ce système. Ceux qui tombent en-dessous de la norme, quel que soit le niveau, se trouvent exlus ..." (2). Entre les deux notions se situent sans doute des niveaux intermédiaires. Néanmoins, afin d'éviter des confusions terminologiques, nous proposons d'appeler "pauvreté objective" un état matériel relatif à un individu - ou à un groupe - mettant en jeu sa survie physique (en Inde : absence de céréales, de légumes ...), et "pauvreté subjective", une situation dans laquelle un individu - ou un groupe - ne peut satisfaire, outre ceux énoncés ci-avant, certains besoins matériels "normaux" (aux Etats-Unis par exemple : voiture, machine à laver ...) et "sociaux" (3) (éducation, formation professionnelle ...) dans un espace économique donné (4).

---

(1) Limite inférieure fixée par l'Administration fédérale Américaine en 1964. cf. The annual report of the council of economic advisers, Janv. 1964, p. 58, Washington, D.C., U.S. Government printing office, 1964. Depuis 1965, il existe un critère plus différencié. Pour un exposé sommaire, cf. J.M. CHEVALIER, La Pauvreté aux Etats Unis, P.U.F., 1971.

(2) M.J. BANE et M.C. JENCKS, Inequality, a reassessment of the effect of family and schooling in America, Basic books, New York, 1972.

(3) Ou "besoins admis", cf. N.N. FRANKLIN, "La notion et la mesure du minimum vital", Revue internationale du travail, vol. 95, n° 4, Avril 1967, p. 301 : "par exemple, les membres d'une communauté A auront l'habitude de porter des chaussures, même si elles ne sont pas indispensables, vu le climat, alors que les membres d'une autre communauté B iront normalement nu-pieds".

(4) Voir J.P. LACHAUD. Problèmes conceptuels sous-jacents à la notion de pauvreté dans les pays sous-développés : quelques réflexions méthodologiques". Manpower and unemployment research in Africa : a newsletter, vol. 7, n° 1, Août 1974.

En d'autres termes, la pauvreté objective - concept absolu - variable selon les sociétés, les individus, l'occupation, le sexe, l'âge, traduira essentiellement une insuffisance en biens nécessaires à la subsistance physique (1) et aura pour limite inférieure l'absence de vie ou un état physiologique rendant impossible toute activité productive. L'échelle des pauvretés subjectives, variables suivant le degré de développement des systèmes sociaux et dans le temps, constituera sa limite supérieure. Notre concept de pauvreté objective représente un seuil minimal critique de pauvreté, ou "pauvreté objective primaire". Il est possible de définir une notion de "pauvreté objective secondaire" (2) qui corresponde à un niveau de vie assurant non seulement le minimum vital, mais également la protection contre la santé, le respect de la dignité humaine et un certain confort rudimentaire. Elle assure la couverture des "besoins obligation" (3) ou de "survie" au sens large (4).

La notion de pauvreté soulève en milieu sous-développé des problèmes conceptuels délicats qui conditionnent toute tentative de mesure (5). En outre, la sous-utilisation de la main d'oeuvre n'est semble-t-il qu'un des facteurs de la pauvreté. La recherche en ce domaine - micro-économique et micro-sociale - devrait permettre de mieux saisir les interrelations - conjointement avec la répartition des revenus - afin de permettre à la politi-

---

(1) Au Niger, dans la région de l'Aïr en 1973, afin de lutter contre l'insuffisance alimentaire résultant de la sécheresse, on estime que le minimum nécessaire est : 200 g de riz par jour, 500 g de mil et de sorgho le lendemain, et 700 g de maïs le surlendemain, avec tous les jours un litre de lait.

(2) Conception proche de celle de ROWNTREE dans son étude en 1936 à York : cf. B.S. ROWNTREE : "The human needs of labour, Londres 1937 ; et celle du salaire vivable" en Inde : cf. Report of the committee on fair wages, Delhi, Government of India, Ministry of labour, 1949, cité par FRANKLIN, op. cit. pp. 329-330.

(3) P. CHOMBART DE LAUWE, La vie quotidienne des familles ouvrières, Paris, C.N.R.S., 1956, p. 149.

(4) R. PASSET, "Développement économique et seuils de consommation", Revue économique et juridique du Sud-Ouest, n° 3, 1966, p. 534.

(5) Voir notre analyse : "Problèmes conceptuels ...", op. cit.

que de l'emploi non pas tant d'être un objectif en soi, mais plutôt un moyen de réduire la pauvreté.

C'est dans ce contexte que résident les racines de la sous-utilisation de la main d'oeuvre dans maints pays sous-développés. Ce problème complexe appelle une réévaluation totale des moyens par lesquels le "plein emploi" peut être atteint (1).

II - LES FONDEMENTS D'UNE REDEFINITION DU PROBLEME DE L'EMPLOI.

A - L'intérêt du problème de l'emploi.

Il est absurde de concevoir une politique de développement fondée exclusivement sur l'élimination des raretés perçues - le capital - sans tenir compte de l'importance des "surplus" apparents - le travail (2). Cela ne veut pas dire que le flux de capital ne doit pas être stimulé, mais cela signifie une modification de sa pondération dans les stratégies de développement permettant de l'utiliser et de le distribuer - géographiquement, sectoriellement et temporellement - de manière à absorber les facteurs en "surplus" dans des emplois productifs pour une meilleure croissance.

Cette direction de recherche représente une orientation substantiellement différente des stratégies de développement passées, pour lesquelles les problèmes de disponibilité des ressources rares ont été la préoccupation centrale, tandis que ceux de l'amélioration et de l'efficience sociale de l'utilisation des ressources abondantes ont reçu une attention de second ordre ou ont été supposés se résoudre implicitement (3).

---

(1) Le rôle des conflits d'intérêts entre le welfare social et les intérêts privés est une donnée fondamentale du système. Voir l'illustration au chapitre I pour les problèmes statistiques.

(2) Mais nous soulignons que le choix n'est pas lié à la nature du système économique. Il s'agit plus de la capacité d'appréhender et d'analyser les situations concrètes.

(3) Cela ne veut pas dire que les choix économiques doivent porter uniquement sur un secteur.

Ainsi, l'utilisation des ressources humaines dès le début de l'effort d'organisation du processus de développement apparaît indispensable à maints égards (1).

En premier lieu, sur le plan économique, la sous-utilisation de la force de travail représente un gaspillage de ressources indigènes, et, en conséquence, une diminution du revenu national (2).

Ceci peut être illustré à l'aide d'un diagramme (I).

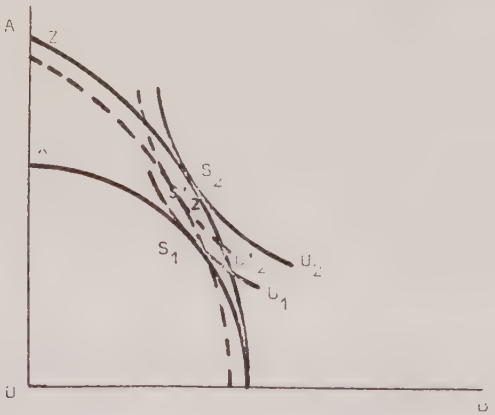

Diagramme I : Sous-utilisation des ressources humaines et efficience économique

Supposons que, dans une économie sous-développée, on puisse réaliser, au cours d'une période donnée,(3) une certaine production à l'aide de

---

(1) Voir J. MOULY, "Quelques réflexions sur le sous-emploi et les problèmes de quantification des objectifs d'emploi". Quatrième cycle d'études interrégional sur la planification du développement : les prospectives et la planification du développement pendant la prochaine décennie (particulièrement en Afrique). Accra, Ghana : 4-13 Décembre 1968, pp. 3-5.

(2) Voir pour une analyse sur l'Inde : J.R. GUPTA, "Growth of unemployment with particular reference to un desemployment in India, 1952-66". Economic affairs, vol. 16, n° 12, Décembre 1971.

(3) Infra - annuelle ou supra-annuelle.

deux types de projets de développement A et B, le premier utilisant des méthodes labor-intensive, et le second des méthodes capita-intensive, nécessitant des qualifications élevées.

Soit X la courbe de possibilités de production obtenue en employant le capital disponible et la main d'oeuvre complémentaire nécessaire. Cette hypothèse n'est pas éloignée de la situation réelle lorsqu'on examine les modalités de fixation des objectifs d'emploi dans les plans de développement (1). Le capital étant relativement rare par rapport au travail, une partie de la main d'oeuvre reste inutilisée.

La combinaison optimale des projets est représentée par le point S_1 sur le diagramme où U_1 est une fonction d'utilité collective.

Il est clair que l'utilisation de toutes les ressources humaines - sans modifier l'importance des projets d'investissement à forte intensité de capital - conduit à un meilleur équilibre économique et social en S_2 (2). La nouvelle courbe de possibilités de production est Z. Cela suppose que l'on puisse augmenter le stock de capital. Lorsque ce n'est pas possible, un équilibre de second ordre pourrait avoir lieu en S'_2, en réalisant des substitutions entre les projets A et B. Mais dans ce cas, une partie de la main d'oeuvre demeure encore inutilisée.

Ainsi, l'ensemble des individus ne participant pas - ou partiellement - au processus de production représente, par leurs capacités potentielles, une ressource sous-utilisée, qui mise à profit dans des emplois productifs, peut accroître le revenu du pays (3).

Le problème est encore plus dramatique lorsque le chômage de certaines économies - Sri Lanka par exemple - touche plus particulièrement une popula-

---

(1) Voir Chapitre I, 1ère partie.

(2) Notre analyse est inspirée du diagramme de M. MADAIAH, ("Disguised unemployment and economic growth : a diagrammatic representation". Indian economic journal, vol. 19, n° 1, Juillet-Sept. 1971).

(3) B.I.T., Des possibilités d'emploi à la mesure des espérances ..., op. cit., p. 52.

tion urbaine instruite. Le gaspillage quantitatif des ressources indigènes est accentué par un élément de nature qualitative.

Par conséquent, il est souhaitable, afin d'accélérer dans toute la mesure du possible, le développement économique, d'utiliser pleinement toutes les possibilités de production (1). Il est probable que la pleine utilisation des ressources humaines puisse se trouver entravée par l'absence d'autres facteurs de production qui devraient être disponibles pour permettre l'utilisation productive de la main d'oeuvre. Mais on doit remarquer que la capacité potentielle de combinaison des différents facteurs, grâce en particulier à l'existence de coefficients techniques flexibles (2) "ne peut être pleinement exploitée que si le facteur main d'oeuvre est pris d'emblée en considération, et non pas si les besoins de main d'oeuvre sont simplement déduits après coup, d'objectifs de production préalablement établis" (3).

En outre, cette attitude se justifie aussi sous l'angle des besoins de main d'oeuvre : il est nécessaire de prévoir la présence, en temps opportun, qualitativement et quantitativement, du personnel nécessaire à l'exécution des opérations de développement. Cette évidence conduit naturellement à inclure des considérations relatives à l'utilisation des ressources humaines dans les plans de développement. Cependant, dans les pays sous-développés, ce problème a rarement été formulé jusqu'à présent d'une manière satisfaisante : les "plans de main d'oeuvre" se bornent, le plus souvent, à tirer les conséquences des plans de développement économique établis indépendamment par ailleurs (4).

---

(1) Cela doit s'appliquer nécessairement à toutes les ressources.

(2) J. VINER, "Some reflexions on the concept of "disguised unemployment", Indian Journal of economics, Juillet 1957, p. 18.

(3) J. MOULY, op. cit. p. 4.

(4) Voir C. HSIEH, "Modes de fixation des objectifs d'emploi dans les plans de développement", Revue Internationale du travail, vol. 97, n° 3, Mars 1968, pp. 295-320 ; Pour un développement de l'analyse, cf. Chapitre I, Ière partie.

Il est possible également que la création - ou l'amélioration - d'emplois soit le seul mécanisme qui puisse jouer un véritable rôle dans la répartition du produit qui constitue un élément important dans la composition de la demande finale. Il est essentiel de ne pas perdre de vue les fins ultimes de l'activité économique : la production doit permettre la satisfaction des besoins des hommes, et ne peut être une fin en soi. Or la politique de l'emploi peut constituer, suivant les circonstances, un moyen commode d'assurer la redistribution du produit national, en réalisant une économie d'interventions administratives dont l'efficacité en maints pays sous-développés est souvent aléatoire (1).

Enfin et surtout, l'intérêt de se préoccuper de la sous-utilisation de la main d'oeuvre est évident sous l'angle de la définition même du développement. Ce point de vue a été admirablement évoqué par D. SEERS : "Les questions que nous devons poser sur le développement d'un pays sont les suivantes : Qu'est devenue la pauvreté ? Qu'est devenu le chômage ? Qu'est devenue l'inégalité du revenu ? Si les trois indicateurs se sont améliorés, alors sans aucun doute il y a eu une période de développement pour le pays en question. Si, au contraire, un, deux ou les trois, ont empiré, il serait étrange d'appeler le résultat "développement" même si le revenu par tête s'est fortement accru ... Un plan qui ne prévoit pas de réduire la pauvreté, le chômage et l'inégalité peut difficilement être considéré comme un "plan de développement !" " (2). Ajoutons qu'une politique de l'emploi est de nature à susciter la participation de chaque individu au développement économique et social. L'apparition d'un "consensus social" peut entraîner, dans une certaine mesure, le rejet d'attitudes sclérosées, la perception de la possibilité d'un changement dans les conditions de vie et de travail, et éviter le maintien de tensions socio-politiques pouvant compromettre le succès du développement de l'économie.

---

(1) Voir E. THORBECKE, op. cit., p. 339.

(2) D. SEERS, "What are we trying to measure ?", The Journal of development studies, vol. 8, n° 3, Avril 1972, p. 24. Il est clair que nous ne pouvons pas éviter les jugements de valeur. Le "développement" est inévitablement un concept normatif. Ne pas accepter ce point de vue est précisément cacher son propre jugement de valeur.

Ce que nous voulons souligner, c'est la fonction négative de la sous-utilisation de la main d'oeuvre. Or il est bien possible que les stratégies de développement passées attribuent au sous-emploi une fonction positive. En effet, une évaluation réaliste du sous-emploi appelle une prise en compte attentive des alternatives courantes ; lorsque cela est effectué, il n'est pas toujours évident qu'elles soient préférables à un maintien temporaire d'un état de sous-emploi (1).

Prenons l'exemple du sous-emploi dans le secteur rural. Beaucoup de pays ont visualisé le développement comme un transfert de ressources des secteurs traditionnels vers les secteurs modernes de l'économie. Or, dans ces pays, le chômage urbain est déjà substantiel et les mouvements spontanés de population du secteur rural n'ont fait qu'aggraver la nature du problème. Etant donné la capacité limitée de l'emploi urbain, un objectif à court terme de transfert des ressources humaines de l'agriculture vers l'industrie n'est pas réaliste. A cet égard, l'une des fonctions positives du sous-emploi est d'empêcher le mouvement de main d'oeuvre vers les secteurs économiques qui ne sont pas préparés à l'absorber. Cette conclusion n'implique pas que rien ne soit fait dans le secteur agricole pour réduire la pauvreté, ni qu'un programme économique bien conçu ne puisse incorporer des plans à long terme de transformation fondamentale de la structure professionnelle de la force de travail. Mais à court terme, les coûts sociaux du sous-emploi agricole peuvent être bien au-dessous de ceux du chômage urbain. Déplacer un individu de son exploitation sans rien lui offrir par ailleurs, n'est pas rationnel ni pour lui, ni pour l'économie.

En second lieu, la sous-utilisation de la main d'oeuvre est néfaste sur le plan social (2).

Tout d'abord, le chômage est démoralisant. Se sentir rejeté, ne pas participer au processus productif, abaisse la morale et la dignité d'un individu. "Parmi tous les maux, le non-emploi est peut-être le pire" écrit

---

(1) Voir S. COHEN, "A note on underemployment", International development review, vol. 19, Sept. 1964, p. 20.

(2) En laissant de côté l'inégalité des revenus et la pauvreté associée au sous-emploi.

P. STREETEN (1).

Pour A. SEN, l'emploi "apporte à une personne la considération qu'elle retire de l'accomplissement de quelque chose qui en vaut la peine". Il "peut être un élément de respect de soi, ainsi d'ailleurs que du respect que vous porte autrui. Cela dépend naturellement, dans une large mesure, de la catégorie sociale dont on est issu. Celui qui appartient à la catégorie des oisifs peut, en effet, s'enorgueillir de vivre sans travailler - mais pour celui qui doit travailler pour gagner sa vie, non seulement la privation d'"emploi" est une privation de revenus, mais elle peut engendrer un sentiment de honte" (2).

Ensuite, on peut penser que le travail est intrinsèquement bon, quel que soit son impact sur la morale, la dignité et d'autres sentiments subjectifs. Pour l'éthique Puritaine, la création d'emplois est valable en soi quelle que soit sa contribution à la production.

Enfin, le chômage engendre la frustration parmi les individus à la recherche d'un emploi, incapables de trouver une occupation du type et pour la rémunération qu'ils souhaitent ou qu'ils sentent qu'ils ne pourront pas obtenir.

L'examen de la situation du marché du travail à Sri Lanka résume bien ce type de sentiment en faisant apparaître la nature du déséquilibre structurel entre les aspirations et les possibilités d'emploi (diagramme II).

La colonne de gauche montre la structure de la main d'oeuvre selon le niveau d'enseignement ; celle de droite, la structure des possibilités d'emploi.

---

(1) P. STREETEN, Conflicts between output and employment objectives in developing countries". Oxford economic papers, Vol. 23, n° 2, Juillet 1971, p. 152.

(2) A. SEN, "Emploi, institutions et technologie : Quelques problèmes de politique générale", Revue internationale du travail, vol. 112, n° 1, Juillet 1975, p. 52.

Diagramme II : Déséquilibre entre les aspirations et les possibilités d'emploi. Sri Lanka. 1968.

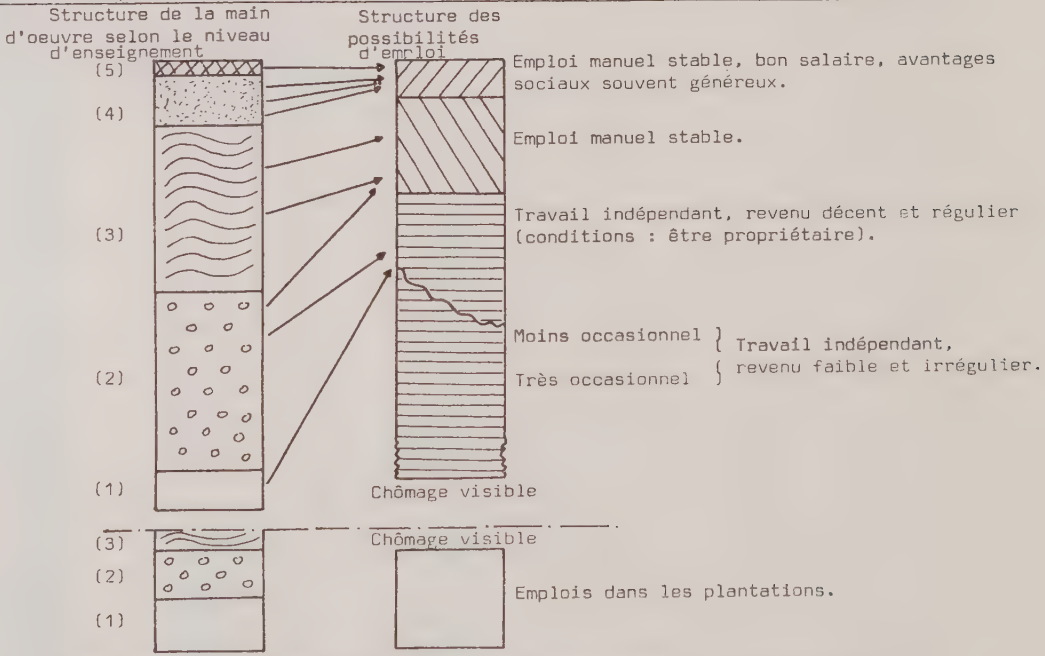

Source : B.I.T, Des possibilités d'emploi à la mesure des espérances ..., op. cit., p. 49.

Notes : (1) sans instruction ; (2) de 1 à 5 années d'enseignement ; (3) de 6 à 20 années ; (4) niveau "O" ; (5) niveau "A" et au-dessus.
Flèches : objet des aspirations professionnelles. La ligne en pointillés sépare le marché de l'emploi dans les plantations (au-dessous) du marché général de l'emploi (au-dessus).

Ce diagramme fait apparaître deux types de déséquilibre : (i) un déséquilibre global entre la population active totale et les possibilités d'emploi, et (ii) un déséquilibre structurel dans la composition des emplois, indiquant que les types d'occupations que les individus sont aptes et disposés à effectuer ne correspondent pas aux différentes possibilités d'emploi (1)

L'analyse donnée ci-dessus suggère que le problème est encore plus complexe.

Premièrement, comme l'indique le diagramme, l'attraction relative des différents emplois ou des possibilités de travail n'est pas seulement liée au différentiel de revenus, mais également à la probabilité d'en recevoir un. Conceptuellement, la probabilité de recevoir un revenu est fonction de la régularité du revenu de l'emploi, combinée avec la probabilité de conserver son occupation.

Deuxièmement, les attitudes et les aspirations sont certainement une réponse au différentiel de revenus, mais ont aussi une base indépendante. Le rapport de Sri Lanka a montré qu'une forte proportion de personnes éduquées préfère les emplois non manuels aux emplois non qualifiés.

En troisième lieu, l'étendue massive du chômage et du sous-emploi présente des désavantages et des dangers sur le plan politique. La sous-utilisation de la main d'oeuvre peut être à l'origine d'une instabilité politique profonde.

La validité de cette proposition dépend de plusieurs facteurs (2). Tout d'abord, l'amplitude du chômage doit être assez large pour faciliter la mobilisation d'un groupe de pression significatif. Ensuite, l'organisation d'un tel groupe requiert la concentration des chômeurs adultes mâles dans des

---

(1) B.I.T., *Des possibilités d'emploi ..., op. cit. p. 35. Pour R. JOLLY (Employment problems ..., op. cit., p. 4), il y a six dimensions du déséquilibre structurel : (i) l'énergie physique ; (ii) la composition saisonnière des besoins en travail ; (iii) la localisation géographique ; (iv) le sexe ; (v) les qualifications ; et (vi) les aspirations.*

(2) *R. CLIGNET, "Preliminary notes on a study of unemployment in modern african urban centers", op. cit., p. 28.*

sous-zones de la communauté en question. De plus, cette concentration doit être associée avec la présence de certaines caractéristiques, facilitant l'émergence de sentiments solidaires parmi les sans travail et leur isolation vis-à-vis d'autres groupes.

Il semble que dans maints pays sous-développés, ces trois conditions soient remplies. Les événements récents de Sri Lanka et du Bangladesh tendent à le confirmer. Toutefois, les déterminants et les implications du chômage peuvent varier avec les fonctions, la taille et les modèles de développement de chaque centre urbain.

Il semble en tout cas que les gouvernements aient pris conscience de l'importance et de l'urgence de ce problème. Lorsque la sous-utilisation de la main d'oeuvre était essentiellement rurale, elle ne représentait pas un danger politique suffisant pour que l'on s'y intéresse. Mais lorsque le sous-emploi et/ou le chômage se sont progressivement répandus dans les villes, il devient politiquement dangereux de l'ignorer.

Ces trois raisons, économiques, sociales et politiques, montrent suffisamment la nécessité de s'occuper du problème de l'utilisation des ressources humaines. En outre, et surtout, dans tout processus de développement, le facteur main d'oeuvre doit être pris d'emblée en considération, et non pas seulement déduit après coup d'objectifs de production préalablement établis. C'est par rapport à cette seconde attitude que résident largement les difficultés actuelles de l'emploi des économies sous-développées.

B - La justification de notre analyse.

La fixation d'objectifs d'emploi - expression synthétique des options fondamentales évoquées ci-dessus - et des politiques connexes permettant d'assurer la contribution optimale des ressources humaines au développement économique, exige au préalable, un effort de quantification qui appelle lui-même une analyse plus approfondie des réalités et des concepts liés à la notion de "plein emploi".

Notre analyse procède de trois observations. En premier lieu, il

existe dans les économies sous-développées (1) un "problème de l'emploi". D'une part, les indices indirects précédemment examinés - évolution du taux de croissance de la force de travail, capacité d'absorption du secteur industriel, succès relatif des programmes de mobilisation, etc ... - tendent à confirmer la réalité et la gravité du phénomène. D'autre part, des taux de chômage et/ou de sous-emploi de 10 à 40 % dans les différents secteurs de l'économie sont couramment avancés (2). Le rapport IV issu de la cinquante-sixième session de la conférence internationale des statiisticiens du travail notait : "La croissance démographique rapide que le monde a connue ces vingt-cinq dernières années a deux grandes répercussions sur la situation de l'emploi. En premier lieu, elle provoque une augmentation brutale de la population en âge de travailler et accuse l'écart entre l'offre et la demande de main d'oeuvre, car le développement économique - on le constate de plus en plus - n'assure pas nécessairement de lui-même la progression de l'emploi. En second lieu, la terre se faisant toujours plus rare, par rapport à la population, elle tend, toutes choses égales d'ailleurs, à intensifier l'exode rural et à aggraver du même coup le chômage urbain" (3).

En second lieu, nous avons précédemment montré que pour des raisons économiques, sociales et politiques, il était indispensable de s'attacher à résorber tout potentiel humain inutilisé.

Or, il apparaît que dans les économies sous-développées, la connaissance de la nature et de l'étendue de la sous-utilisation de la main d'oeuvre demeure encore assez floue. Certes, on affirme de toute part qu'il existe un "problème de l'emploi", prenant des proportions inquiétantes, et qu'il faut s'y attaquer sans plus tarder. Mais lorsqu'on demande à ces mêmes observateurs de localiser temporellement et spatialement le degré de travail mal

---

(1) *Bien entendu, il s'agit pour l'instant d'une généralisation. Le monde sous-développé ne constitue pas une entité homogène. De ce fait, la nature et l'étendue du problème de l'emploi variant de pays à pays et de région à région. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point.*

(2) *Voir Chapître I, Ière partie.*

(3) *cf. B.I.T., Le programme mondial de l'emploi, rapport IV, Genève, 1971, p. 5.*

plusieurs décennies auparavant. Si les objectifs de politique économique sont en une très grossière approximation similaires - par exemple réduire le chômage en 1930 et en 1975 - ils oublient que les conditions et l'environnement du phénomène ont changé. F.A. von HAYEK écrivait à propos de la crise actuelle des pays occidentaux : "Le chômage actuel est la conséquence directe et inévitable des politiques dites de plein emploi poursuivies depuis vingt-cinq ans ... Ce qui, pendant trente ans a été considéré comme l'orthodoxie indiscutable s'est révélé faux et la crise économique actuelle porte du même coup sévèrement atteinte à l'autorité de l'économie politique ou tout au moins marque l'effondrement de l'illusion keynesienne qui a été la mode pendant une génération" (1).

Cette observation s'applique à plus forte raison lorsqu'on veut transposer les schémas occidentaux dans les économies primitives. Pour P.F.M. Mc LOUGHLIN, "il existe de nombreuses raisons qui peuvent expliquer pourquoi la métamorphose de la théorie occidentale s'est révélée inadéquate et hésitante. D'une part, il n'existe pas un corps de statistiques économiques détaillé et valable ... D'autre part, la tendance naturelle de l'homme, qu'il soit économiste, plombier ou chauffeur de taxi, est d'appréhender une nouvelle variété de problèmes à la lueur de l'expérience passée ..." (2).

Cette troisième remarque nous paraît fondamentale. Tout au long de notre recherche, nous tenterons de nous dégager de la théorie occidentale classique.

Compte tenu de ces observations, notre but est d'élaborer un cadre conceptuel et statistique permettant d'appréhender la structure quantitative et qualitative de la sous-utilisation de la main d'oeuvre. Cette démarche analytique sera liée à un objectif économique et social précis - la réduction

---

(1) Cité par P. FABRA, "La crise fait renaître aux Etats-Unis un débat vieux de quarante ans", Le Monde, 15 Juillet 1975, p. 7.

(2) P.F.M. Mc LOUGHLIN, "The need for a "full employment" and not a "disguised unemployment" : Assuption in African development theorizing", Zeitschrift für Nationalökonomie, Band XXII, helft 4, 1962, p. 361.

de la pauvreté et l'amélioration de la répartition des revenus -, d'une part, et s'effectuera en prenant en considération les traits institutionnels et socio-économiques spécifiques des nations en cause, d'autre part.

A cet égard, deux attitudes sont concevables. La première, que l'on peut appeler conventionnelle, tente de quantifier la sous-utilisation de la main d'oeuvre dans les pays sous-développés à l'aide du cadre conceptuel élaboré dans les économies développées en réponse aux expériences du chômage des années 1930.

Essentiellement, il est basé sur deux taux :

(i) le taux de participation, rapport de la population économiquement active à la population totale - la première étant définie comme la somme de ceux qui sont un travail et de ceux qui sont inoccupés, mais qui cherchent un emploi ;

(ii) le taux de chômage, rapport entre ceux qui ne sont pas au travail mais qui cherchent un emploi, et la force de travail totale.

En outre, pour tenir compte de situations spécifiques, notamment dans le secteur agricole, les termes de "sous-emploi" et de "chômage déguisé" ont été utilisés pour décrire une situation où des individus réalisent une tâche sans mettre en oeuvre toute leur capacité (1).

La conséquence de cette attitude, en partie parce que le cadre utilisé pour la plupart des analyses a été développé pour l'étude des problèmes de l'emploi dans les économies développées, et en partie parce que les efforts pour obtenir des données appropriées ont été généralement sporadiques, manquant à la fois de continuité dans la collecte temporelle et de discipline dans les comparaisons internationales, est que l'on ne connaît pas encore aujourd'hui les véritables dimensions du problème de l'emploi dans les pays sous-développés.

---

(1) Le terme de sous-utilisation de la main d'oeuvre recouvre alors le chômage et le sous-emploi. Voir Chpître III, 2e partie.

du chômage ayant été implicitement examinées au cours de la première partie.

Leurs insuffisances tant sur le plan méthodologique, statistique qu'opérationnel, nous conduisent, dans un *troisième chapître*, à formuler une alternative multidimensionnelle qui essaie de tenir compte du comportement d'emploi inhérent à la structure de ces économies.

°

° °

"If baseball statistics were presented as development statistics are, our American national pastime would have long since disappeared".

E.R. BLACK

"People are only just beginning to recognize that development can create more unemployment than it absorbs, and until this sinks in they will continue to expere the problem to solve itself".

N.A. LEWIS

CHAPITRE I

L'APPREHENSION ACTUELLE DU TRAVAIL EN PAYS SOUS-DEVELOPPES

Quel que soit le niveau de développement ou le type d'organisation économique, un bon système statistique est indispensable pour élaborer la politique à court terme, et les décisions d'investissements à long terme. Ceci s'applique tout particulièrement aux pays sous-développés qui veulent mettre sur pied une politique de l'emploi.

L'insuffisance, tant quantitative que qualitative, des statistiques de main-d'oeuvre est un fait reconnu par tous les analystes (1) qui se sont penchés sur la question.

Le problème est important. Il apparaît que l'on ne connaît pas la nature et les dimensions de la sous-utilisation de la force de travail. Les estimations du chômage et du sous-emploi varient de 5 à plus de 30 % de la population active, sans que l'on s'accorde sur une approche méthodologique

---

(1) cf. G. MYRDAL, Asian Drama... op. cit. Voir en particulier les pages : (xii) 19, 25, 31, 51, 474, 475-83, 489, 491-99, 720, 1022-27, 1055-56, 1071, 1180-81, 1388-91, 1534-36, 1551, 1671, 1680-83, 1715-16, 1722, 1728, 1890-95, 2025-26, 2075, 2096, 2203-21.

de mesure commune. Aucun consensus n'est adopté sur l'analyse et l'interprétation des événements passés, et à plus forte raison sur les projections des années futures (1).

A cet égard, on a avancé que les pays sous-développés seraient disposés à consacrer davantage de ressources à la mise au point de leur système statistique s'ils pouvaient être assurés que ce surcroît de dépenses contribuerait à promouvoir le développement économique (2).

En d'autres termes, la rareté des moyens financiers - et humains - guiderait une analyse coûts/avantages, quant à l'emploi des fonds publics.

En réalité, on n'a jamais vraiment essayé de comparer les coûts d'opportunité d'un investissement statistique et de placements dans d'autres domaines, car il faut des années pour mettre au point un système statistique et accumuler des séries chronologiques indispensables à la politique économique.

Par contre, l'analyse en termes de coût d'opportunité a été réalisée implicitement ou explicitement à l'intérieur d'un système statistique donné. Ceci nous conduit à considérer deux causes essentielles du sous-développement de l'information sur la main-d'oeuvre.

Tout d'abord, on s'intéresse aux statistiques qui sont les plus faciles à collecter et susceptibles d'avoir un avantage financier immédiat supérieur. C'est le cas des statistiques du commerce extérieur, qui ont bénéficié d'une grande priorité parce qu'elles peuvent être facilement tirées de documents douaniers ou de licences d'exportation et d'importation, et qu'elles sont employées pour calculer la balance des paiements, et certaines composantes des comptes de la nation (3).

D'autre part - c'est un corollaire - la structure d'un système statistique est fonction des objectifs de base que l'on cherche à atteindre. Il n'est pas indispensable d'élaborer des statistiques de main-d'oeuvre

---

(1) Ce qui n'empêche pas les économistes d'élaborer des recommandations de politique économique. cf. Mahbub ul HAQ "Employment and income distribution in the 1970s : a new perspective", Development digest, vol. 9, n° 4 - Oct. 1971 - p. 3.

(2) cf. G.J. NOVACK, "Priorités à accorder au développement des statistiques" Finance et développement, vol. 10, n° 3, sept. 1973, p. 9. Ceci est vrai pour les statistiques en général.

(3) Lors d'une entrevue avec Y. SABOLO du B.I.T., ce fait m'a été confirmé.

aussi complètes et exhaustives que possible, si l'objectif majeur de la politique gouvernementale est d'accroître le produit national, en espérant qu'il sera toujours possible de le redistribuer d'une quelconque manière.

Deux attitudes sont concevables. Ou bien on s'intéresse avant tout à la croissance économique, auquel cas les potentialités économiques seront orientées essentiellement de façon à atteindre cet objectif. L'emploi n'est pas le souci majeur des planificateurs, puisqu'il est supposé être un sous-produit de la croissance. Plus exactement, le problème de l'emploi réside dans la réalisation des transferts intersectoriels à un coût social d'opportunité du travail nul. Certes, dans la réalité, des difficultés liées à l'existence du chômage et/ou du sous-emploi surviendront. Mais elles seront appréhendées par des analyses partielles, isolées, non intégrées dans un cadre cohérent, et la plupart du temps réalisées à un niveau macro-économique. Ou bien l'objectif du planificateur est de poursuivre une politique de l'emploi, qui ne soit pas conçue après coup, indépendamment de la politique de croissance économique, mais parfaitement indissociable de cette dernière. Elle doit être "l'un des aspects de la politique de développement économique et social... et ne peut être conçue a postériori, 'plaquée' au prix éventuellement de quelques ajustements, sur une politique 'économique' que l'on aurait préalablement et indépendamment élaborée" (1). Le but poursuivi nécessite alors des données statistiques différentes, de nature micro-sociales et micro-économiques.

Ainsi, notre idée de base est que si l'on veut saisir le problème de l'emploi tel que nous le concevons - notamment par une approche du revenu multidimensionnelle - l'information statistique indispensable est nécessairement différente - ceteris paribus sic stantibus - (2) de celle qui résulterait d'une stratégie de croissance (3).

---

(1) J. MOULY, Quelques réflexions... op. cit., p. 3.
(2) Mis à part les difficultés techniques de nature diverse.
(3) Cela ne veut pas dire nécessairement : (i) que nous négligions la croissance, car l'emploi lui est lié, et (ii) que ceux qui poursuivent, en premier lieu, l'objectif de croissance n'aient pas le désir de réduire la sous-utilisation de la main-d'oeuvre.

La rareté des fonds publics des pays sous-développés - ainsi que d'autres éléments - fait qu'elle dépend de l'objectif de politique économique poursuivi, donc du choix politique sous-jacent.

En d'autres termes, c'est affirmer que les trois éléments du tryptique, analyse conceptuelle, information statique et nature de la politique économique, sont étroitement liés. La recherche de concepts mesurables en pays sous-développés impose au préalable un examen de l'appréhension actuelle du travail tant au niveau de la planification que de l'information statistique. Cette double analyse permettra de déterminer de quelle manière le facteur travail est actuellement pris en considération dans le processus de développement et si cette approche méthodologique nécessite un réexamen des concepts traditionnels.

Ce chapitre sera consacré à l'examen de ce problème.

SECTION I : L'APPREHENSION ACTUELLE DU TRAVAIL AU NIVEAU DE LA PLANIFICATION

Le meilleur moyen d'identifier la nature des objectifs d'emploi dans les récentes stratégies de développement est d'analyser le processus de planification sous-jacent. Or, lorsque l'emploi est conçu indépendamment de la politique économique, on s'aperçoit que - la plupart du temps - les problèmes de main-d'oeuvre sont appréhendés par des "macro-analyses indirectes" au niveau des méthodes de planification (1).

Cependant, il est possible de formuler des stratégies alternatives qui accordent à l'emploi une place plus importante.

I - LA NATURE ET LES MODALITES DES OBJECTIFS D'EMPLOI DANS LES PLANS DE DEVELOPPEMENT

L'objectif central de la planification de la main-d'oeuvre est de construire une stratégie du développement des ressources humaines qui soit en rapport avec les buts politico-socio-économiques du pays (2).

---

(1) *La planification de la main-d'oeuvre devrait intégrer : (i) la planification du système éducatif formel ; (ii) la formation et l'éducation adulte ; (iii) la structure de l'utilisation de la main-d'oeuvre, aussi bien que les enquêtes sur les besoins ; et (iv) l'analyse de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre et les mesures appropriées pour la réduire. Nous concentrons notre attention sur ce dernier point. Pour les autres aspects, voir par exemple : R. JOLLY et C. COLCLOUGH, "Une évaluation des plans africains de main-d'oeuvre", Revue Internationale du travail, vol. 106, n° 2-3, Août-Sept. 1972.*

(2) *cf. F.H. HARBISON, "The objectives, machinery and methodology of manpower planning", in Manpower problems and economic development, T.M. YESUFU (ed., Ibadan, Oxford University Press, 1969, p. 63.*

A la lumière de ce qui a été affirmé plus haut, et de l'expérience de maints pays sous-développés, nous constatons deux faits essentiels : (i) la création d'emplois (1) n'est pas, en général, l'objectif premier des planificateurs ; et (ii) les techniques de planification utilisent largement un mode agrégé et indirect de fixation des objectifs d'emploi.

A - L'importance des objectifs d'emploi dans les plans de développement

L'analyse des plans nationaux de développement fait clairement apparaître que l'emploi est habituellement un objectif secondaire (2) de la planification.

Certes, les plans nationaux de la plupart des pays sous-développés (3) ont, au cours des années 1960, mis l'accent sur l'importance des objectifs d'emploi dans la planification du développement.

Le quatrième plan quinquennal de l'Inde (1969-74), le quatrième plan de développement national de l'Iran (1968-72), le second plan quinquennal de la Corée du Sud (1966-70), le second plan quinquennal de la Thaïlande (1965-70), le programme économique quatriennal pour les Philippines (1967-70), le troisième plan du Pakistan (1965-70), le premier plan de Malaisie (1966-70), le quatrième plan quatriennal de la République de Chine (1965-68), le troisième plan quinquennal du Népal (1966-71), le plan décennal de Sri Lanka, etc.., ont tous mis en valeur le besoin vital et l'urgence d'une rapide promotion des opportunités d'emploi et de former une main-d'oeuvre qualifiée pour satisfaire les besoins actuels et potentiels du développement (4).

---

(1) Plus exactement, le problème de l'emploi en général.

(2) Il est à remarquer que : (i) les plans acceptent toujours "implicitement un objectif minimal d'emploi suffisant au moins pour suivre la croissance économique", cf. C. HSIEH, "Modes de fixation des objectifs d'emploi dans les plans de développement", Revue Internationale du Travail, vol. 97, n° 3. Mars 1968, p. 298, et (ii) lorsque l'objectif d'emploi est essentiel, il n'est jamais facile d'identifier les mesures proposées ni les instruments de la création d'emploi. cf. K.N. RAJ, "Employment plans, performance and future prospects in India, "Cambridge conference on development : prospects for employment opportunities in the 1970s, Cambridge University, 13-24 sept. 1970.

(3) Notamment dans les pays asiatiques.

(4) cf. Dr. M.M. MEHTA, Employment problems, prospects and policies in Asia during the second development decade (1970-80). 5e Inter regional seminar on development planning. Development prospects and planning for the coming decade (with special reference to Asia). Bangkok - Thailand, 15-26 sept. 1969, pp. 18-19.

En outre, de nombreux plans ont souligné l'importance des objectifs sociaux dans le développement. L'exemple des pays africains est typique à cet égard.

Dans certains cas comme au Kenya (1970-1974), les plans ont dépassé la simple récitation des objectifs économiques : "Le gouvernement a déclaré ... dans sa Politique Nationale de Welfare, que son premier objectif est d'améliorer le bien-être des individus ... Le développement économique ne peut pas être séparé du progrès social des individus... Le gouvernement est l'instrument majeur par lequel les services sociaux de base et la sécurité sociale des individus seront garantis" (1). D'autres plans mentionnent des projets spécifiques dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement, du welfare social et du développement communautaire (2).

Le plan de Somalis (1971-1973) envisage la création des infrastructures socio-économiques de base et une extension des bénéfices du welfare social à ceux qui ne peuvent pas gagner leur vie à cause de handicaps provenant de l'âge ou de nature physique (3). Le plan de la Mauritanie (1970-73) note, malgré les limites financières du pays, un effort pour améliorer les services de santé (4).

Plusieurs plans reconnaissent l'existence de disparités dans la disponibilité des ressources entre les zones urbaines et rurales. Les plans du Soudan (5) (1970/71-1974/75), de la Côte-d'Ivoire (6) (1971-75) et du Sénégal (7) (1970-73) soulignent le besoin d'améliorer la santé de la population rurale.

---

(1) *Republic of Kenya, Development plan, 1970-74, Nairobi, Kenya, 1970, p. 527.*
(2) *cf. United Nations, 1970 Report on the world social situation, New-York, 1971, p. 52.*
(3) *Somali, democratic republic, Development programme 1971-1973, Mogadishu, 1971, p. 162.*
(4) *République Islamique de Mauritanie, Deuxième plan de développement économique et social, 1970-73, Nouakchott, 1970, p. 101.*
(5) *The Democratic republic of the Sudan, Five year plan of economic and social development of the D.R.S. for 1970/71-1974/75, vol. 1, Khartoum, 1970, p. 90.*
(6) *République de Côte-d'Ivoire, Plan quinquennal de développement 1971-75, Abidjan, 1970, p. 279.*
(7) *République du Sénégal, Troisième plan quadriennal de développement économique et social 1970-73, Dakar, 1969, p. 222.*

Dans d'autres cas, les plans discutent spécifiquement le bien-être des travailleurs. Un accroissement de l'industrialisation non seulement expose les travailleurs à de plus grands risques, mais aussi à de nouvelles difficultés. De plus, comme cela est mentionné dans le plan de la Tanzanie (1969/70-74), l'environnement du travail comporte de nombreux risques de maladie. Même si la population salariée est faible, la sécurité des travailleurs , la santé et le welfare sont "des facteurs importants pour la productivité" (1).

Le plan Ethiopien (1968-73) met l'accent non seulement sur la nécessité de fournir aux travailleurs une protection contre les insécurités de base de la maladie, l'incapacité et la vieillesse, mais aussi le besoin d'assurer aux employés des niveaux de vie, de welfare, de logement, et des conditions de travail raisonnables (2).

On peut tenter de classer les programmes de développement social entre ceux qui contribuent à la productivité des travailleurs, et ceux qui, bien qu'ayant un impact limité à court terme sur cette dernière, sont nécessaires pour des raisons politiques et sociales (3).

Au moins un pays, le Malawi, a suggéré dans son plan (1971-80) que la capacité de travail de la population active toute entière devait être accrue par une extension de la médecine dans les zones rurales, et aussi dans les zones où les maladies débilitantes dominent (4). La production devrait s'accroître à cause de l'augmentation du nombre de travailleurs et de la productivité. En fait, un facteur limitant l'effort d'intégrer la planification économique et sociale, est que l'impact actuel sur la productivité qui résulte de l'amélioration de la santé, de l'extension de la médecine, etc... est incertain. Par exemple, on a avancé que là où il y a des chômeurs et des sous-employés, la valeur de l'accroissement du produit

---

(1) The United Republic of Tanzania, Tanzania second five-year plan for economic and social development, 1 july, 1969-70, june 1974, Dar-es-Salaam, 1969, p. 186.
(2) Imperial Ethiopian government, Third five year development plan, 1968-73, Addis Abeba, 1968, p. 104.
(3) O.N.U., 1970 Report on the world social situation.. op. cit., p. 53.
(4) Malawi Government, Statement of development policies 1971-80, Zomba, 1971, p. 102.

provenant de ces personnes du fait de l'amélioration de leur santé sera moindre que le coût associé aux programmes entrepris à cette fin (1).

Malgré cela, l'objectif d'emploi - au sens large - est généralement ajouté, "comme une réflexion qui vient après coup, postérieurement au but de croissance du produit national brut, mais rarement intégré dans le cadre de la planification" (2).

C. HSIEH écrit : "Dans tous les plans examinés, l'expansion de l'emploi productif est qualifié d'objectif important. Toutefois, on y trouve d'autres objectifs principaux, parmi lesquels les suivants dominent dans la grande majorité, sinon la totalité des plans : a) un taux de croissance élevé du produit national au cours de la période de planification ; b) la constitution de moyens de production de base et d'industries de biens d'équipement, considérés comme le fondement d'un développement économique à long terme ; c) le remplacement des importations et le développement des exploitations en vue de réduire l'excédent chronique des importations et de parvenir à supprimer finalement l'aide étrangère" (3). Et, "on peut dire que, dans la plupart des plans considérés, la priorité accordée à l'objectif d'emploi à court terme est beaucoup moins absolue que celle qui est donnée à certains autres" (4).

Les planificateurs sont tout à fait conscients de ce fait. Mahbub ul HAQ, relatant sa propre expérience dans l'élaboration des plans pakistanais, nous indique que le chapitre sur la stratégie de l'emploi était toujours ajouté à la fin pour "arrondir les plans" de manière à les faire apparaître complets et respectables. La plupart des actions qui peuvent affecter favorablement la situation de l'emploi, telles que les programmes

---

(1) V. GERDES, "The social role of African labour", Manpower and unemployment research in Africa, a newsletter. Vol. 7, n° 2, nov. 1974, p. 11
(2) Mahbub ul HAQ, "Employment and income distribution in the 1970's : a new perspective", Development digest, vol. 9, n° 4, oct. 1971, p. 4 ; Commonwealth secretariat. Approaches to employment problems in Africa and Asia. 1973, p. 36."On a réalisé que le plein emploi ne pourrait être réalisé à moins que la croissance économique soit assez rapide". Voir aussi V.R.K. TILAK, "Manpower planning in Asian countries " Bangkok, ILO Regional Office for Asia, December 1970, p. 2.
(3) C. HSIEH, op. cit., p. 296.
(4) Ibid., p. 297.

de travaux ruraux, ou la révolution verte, étaient planifiés en premier lieu pour l'obtention d'un produit supérieur, et leurs potentialités de création d'emplois étaient accidentelles (1). Les équipes de recherche, locales ou étrangères, établissent les comptes nationaux, et s'assurent qu'ils enregistrent d'une manière convenable le taux de croissance projeté.

Aucun effort n'était consacré aux statistiques d'emploi puisqu'on était assuré que des taux de croissance élevés permettraient la réalisation du plein emploi (2). Mais que se passe-t-il si cela n'est pas le cas ? Au Pakistan, un taux de croissance soutenu de 6 % dans la décennie 1960-70 a été accompagné par un accroissement du chômage. Et qu'arrive-t-il si les pays sous-développés ne peuvent pas réaliser des taux de croissance du produit national brut de l'ordre de 10 à 15 % ? Doivent-ils accepter l'aggravation de la sous-utilisation de la force de travail, avec les troubles sociaux et politiques qui l'accompagnent, prix inévitable d'une croissance plus rapide ?

Le problème est encore mal connu, mais les indices sont suffisants (3) pour que l'on puisse parler de "croissance sans-emploi" (4).

---

(1) M. ul HAQ, op. cit., p. 4.

(2) "R. PREBISCH soutient que la production latino-américaine doit croître de 1970 à 1980 à un taux qui ne soit pas inférieur à 8 % annuellement afin de créer suffisamment d'emplois pour les chômeurs actuels et absorber les nouveaux venus sur le marché du travail. Selon P.N. ROSENSTEIN-RODAN, la réduction du chômage en Amérique Latine exige une épargne et un investissement élevés et un taux de croissance économique rapide : 5,5 à 6,5 % pour l'ensemble de l'économie ... Il faudra au moins cinq à dix ans pour réaliser le plein emploi de cette manière ..."
cf. M.F. HASSAN, "Le chômage en Amérique Latine, causes et remèdes", Problèmes économiques, n° 1346, 14 nov. 1973, p. 24.

(3) En Inde, 40 à 50 % de la population totale a un revenu par tête en-dessous de la ligne officielle de pauvreté où la malnutrition commence, et le revenu de ce groupe a baissé pendant les deux dernières décennies tandis que le revenu moyen par tête augmentait. Au Pakistan, où le taux de croissance des années 1960 a été élevé, le chômage s'est accru, les salaires réels dans le secteur industriel ont baissé d'un tiers, les disparités de revenu par tête entre le Pakistan de l'Est et de l'Ouest ont doublé, et les concentrations de la richesse deviennent explosives. En 1968, lorsque le taux de croissance du P.N.B. était maximum, le système a explosé - non seulement pour des raisons politiques, mais aussi pour des mobiles économiques. Au Brésil, un taux de croissance de 7 % a été accompagné par une distribution du revenu plus inégalitaire. cf. M. ul HAQ, op. cit., p. 5.

(4) G.M. MEIER, "Development without employment", op. cit.

Le fait d'affirmer qu'un objectif élevé de croissance est la meilleure garantie pour éliminer le chômage et/ou le sous-emploi et redistribuer plus équitablement les revenus par des mesures fiscales, ou autres, égare le processus de développement au moins dans deux directions (1).

En premier lieu, on a conçu le développement non comme le moyen de réduire les formes les plus dures de la pauvreté, mais comme une fin (2), la poursuite de haut niveaux de revenus moyens. Certes, cette dernière est une condition nécessaire du premier, mais nous n'avons pas attaché suffisamment d'importance à leur "interconnection". Les pays sous-développés, par l'intermédiaire des planificateurs - et du pouvoir politique - ont "donné la chasse" aux niveaux de vie des pays avancés. La poursuite passionnée de la croissance du produit national brut n'est pas nécessairement mauvaise, mais elle a masqué le fond du problème, tant sur le plan conceptuel qu'empirique. "Comment expliquer encore nos préoccupations d'économistes avec des raffinements sans fin de séries statistiques, concernant le produit national brut, l'investissement, l'épargne, les exportations et les importations ; la fascination continue avec les modèles de croissance ; la formulation de critères d'évaluation essentiellement en termes d'accroissement du produit ? Si l'élimination de la pauvreté avait été l'objectif réel, pourquoi si peu d'études officielles sont consacrées à la détermination du chômage, à l'inégale distribution des revenus, à la malnutrition, au manque de logements et d'autres formes de pauvreté ? Pourquoi, après deux décennies de développement, connaît-on si peu de choses sur l'étendue de la pauvreté réelle - même dans des économies "bien planifiées" comme l'Inde ou le Pakistan ?" (3).

---

(1) *cf. également : J.P. METCALF, "De la croissance économique au développement intégral : un plan d'action pour le Libéria", Revue Internationale du Travail, vol. 109, n° 2, fev. 1974 et M. BLAUG, "L'emploi et le chômage en Ethiopie", Revue Internationale du Travail, vol. 110, n° août 1974, p. 128 ; J.F. LAFRAUD, Emploi, croissance et développement : quelques réflexions d'ensemble", Revue Economique du Sud-Ouest, n° 1, 1975.*

(2) *A.L. JAFFE (People, jobs and economic development, op. cit., p. 4) écrit : "le problème est de savoir dans quelle mesure la croissance de l'économie nationale reflète les améliorations actuelles et perçues des individus. Un gouvernement peut être satisfait de réaliser une production importante de fer et d'acier... mais il peut ne pas être concerné si oui ou non ces changements sont bénéfiques pour l'individu".*

(3) *cf. M. ul. HAQ, op. cit., p. 6.*

En second lieu, on a supposé que des politiques fiscales ou monétaires de redistribution du revenu pourraient répartir plus équitablement les fruits de la croissance, et être ajoutées plus tard "à la demande". Cette approche du problème soulève plusieurs objections : "Tout d'abord, l'équilibre du pouvoir politique est lié, du moins en partie, à la répartition du revenu primaire (avant déduction de l'impôt), de sorte que, dans la plupart des pays du tiers monde, il est difficile de mettre au point et d'appliquer des programmes qui, tout en étant acceptables pour les groupes influents, permettraient de distribuer différemment l'accroissement de production et le revenu correspondant. Deuxièmement, même si les pouvoirs publics désirent sincèrement recourir à des moyens fiscaux ou autres pour modifier la répartition du revenu, le fait est que l'élaboration, la mise en vigueur et l'exécution de ces mesures dépassent fréquemment les capacités de l'administration. La troisième objection est peut-être plus fondamentale : le fait d'être sans travail a pour corollaire un sentiment de frustration et de honte qui ne disparaîtra pas tout simplement parce qu'on a trouvé un moyen de redistribuer le revenu quel qu'il soit" (1).

Il est donc illusoire d'espérer que les fruits de la croissance puissent être redistribués sans réorganiser les types d'investissement et de production. La composition du produit et les relations techniques de production déterminent le rendement des facteurs, donc la répartition individuelle du revenu. Au surplus, il n'est pas possible de distinguer une stratégie de l'emploi en tant que telle, conçue indépendamment d'une stratégie globale de développement économique, car toute action destinée à agir sur la structure de l'emploi a aussi des répercussions sur d'autres objectifs (2). Il est faux d'affirmer qu'il doit y avoir divorce entre la

---

(1) E. THORBECKE, "Le problème de l'emploi : évaluation critique de rapports du B.I.T. concernant quatre pays", Revue Internationale du Travail, vol. 107, n° 5, mai 1973, pp. 439-40. M. ul HAQ (op. cit., p. 6) écrit également : "on commence à réaliser que le type d'organisation de la production dicte un modèle de consommation et de distribution qui est politiquement difficile à changer".

(2) Ce point a été bien compris par les différentes missions du B.I.T. dans le cadre du Programme mondial de l'emploi.

production et les politiques de distribution. Au contraire, ces dernières doivent être intégrées dans le type et l'organisation de la production (1). Malheureusement, les institutions qui sont créées pour promouvoir une croissance rapide et l'accumulation du capital, réduisent souvent à néant toutes les tentatives pour assurer une meilleure répartition et une meilleure justice sociale. Maints pays d'Amérique Latine illustrent ce fait.

Le problème général que nous venons d'évoquer a souvent été discuté en termes de conflits entre le produit et l'emploi. Il n'est pas dans notre intention de nous engager dans ce débat théorique intéressant (2), pour la simple raison que nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, de données qui nous permettraient de nous prononcer.

Indiquons seulement que l'analyse temporelle souvent exprimée sous la forme : "moins de production et plus d'emploi à présent conduisent à plus de production plus tard" ; et "moins d'emploi et plus de production à présent permettent plus d'emplois dans le futur", n'est peut-être pas une méthode d'approche adéquate (3). Dans de nombreux cas, il se peut que des niveaux élevés de produit courant et d'emploi plus faibles conduisent à des niveaux de produit et d'emploi futurs supérieurs. Mais "il est improbable que ce conflit soit décrit convenablement comme un désir de sacrifier du produit à l'emploi ou vice versa" (4). P. STREETEN et F. STEWART arrivent à la conclusion que "le sentier qui maxime la croissance du produit

---

(1) Ibid., p. 6. A noter, également, que des taux de croissance élevés ont tendance à être associés avec des augmentations rapides de la productivité.

(2) C. HSIEH (op. cit., p. 297) indique, "qu'étant donné qu'un accroissement rapide de l'emploi moins productif dans un avenir immédiat entraînera un accroissement plus lent de l'emploi plus productif dans un avenir éloigné, les planificateurs doivent choisir ou établir un compromis entre l'objectif d'emploi à court terme et l'objectif d'emploi à long terme, et avant tout, rechercher les voies et moyens propres à résoudre ces conflits au stade de l'élaboration des plans".

(3) Une analyse en ces termes peut permettre de justifier n'importe quelle attitude si on ne définit pas la période-horizon.

(4) cf. P. STREETEN (avec F. STEWART), "Conflicts between output and employment objectives in developing countries", in The frontiers of development studies, op. cit., p. 345.

est aussi celui qui maxime la croissance de l'emploi ... Le mécontentement ressenti paraît avoir pour origine un taux de création d'emploi insuffisant par rapport au désir et au besoin d'emploi, plutôt que des sacrifices d'emploi pour le produit... Mais partout ... il apparaît que des taux rapides de croissance du produit ont été réalisés avec des accroissements d'emplois insignifiants. Dans ce cas, la production "capital intensive" peut avoir plus que contrebalancé les effets sur la création d'emploi des ressources additionnelles disponibles pour l'investissement" (1). Par conséquent, c'est admettre qu'il n'existe aucune incompatibilité entre l'emploi, l'équité et la croissance économique, et que pour résoudre simultanément ces trois problèmes, "il s'agit essentiellement de stimuler la demande de main-d'oeuvre non qualifiée" (2).

Cette analyse n'altère pas notre argumentation. L'emploi devrait être un objectif primaire dans la planification, et ne plus être considéré comme un objectif secondaire.

En d'autres termes, il s'agit de renverser le courant de pensée qui consiste à affirmer qu'un montant fixe de capital, à un instant donné, ne peut être associé qu'à une certaine partie de la force de travail, laissant ainsi le surplus inemployé et/ou mal employé. Considérons au contraire que le facteur de production travail existant à un moment donné doit être combiné au capital disponible, quels que soient les niveaux de productivité du capital et du travail (3). "C'est seulement si nous procédons vers un

---

(1) Ibid., p. 345-46. Pour une vérification empirique de ce conflit au cas de l'Italie du Nord, cf. B. CONTINI, "Conflicts between output and employment in planning : empirical evidence from the agriculture of Northern Italy", Oxford Economic papers, vol. 26, n° 1, mars 1974.

(2) G. RANIS, "Emploi, équité et croissance économique : les enseignements d'une mission aux Philippines", Revue Internationale du Travail, vol. 110, n° 1, juillet 1974, p. 27.

(3) Si le capital physique est rare, l'organisation et la formation peuvent le remplacer en partie à court terme : D. JACKSON et H.A. TURNER ("Comment développer l'emploi dans une économie à excédent de main-d'oeuvre", Revue Internationale du Travail, vol. 107, n° 4, avril 1973, p. 352) écrivent : "Dans le cas des pays industrialisés ... la théorie keynesienne prescrit /que/ ... toute augmentation des défenses autonomes ... aura des effets multiplicateurs en combinant l'utilisation de la main-d'oeuvre et du capital oisifs... On a soutenu que de telles mesures sont inapplicables dans les pays en voie de développement, parce que ceux-ci ne disposent pas de capitaux inutilisés. De ce fait, l'augmentation des dépenses autonomes ne peut engendrer un accroissement de la production : elle aboutit simplement à l'inflation ou à un déficit de la balance des comptes... Toutefois cette opinion ... ne tient pas compte de la possibilité de procurer du travail aux chômeurs sans utiliser des machines ou des installations coûteuses...".

objectif de plein emploi, avec des individus réalisant quelque chose d'utile, même avec des faibles doses de capital et d'organisation, que nous pourrons réduire les formes les plus dures de la pauvreté. Alors, le caractère et le modèle de la production changeront, puisqu'une meilleure distribution assurera une part supérieure de biens qui sont moins importés - et moins capital intensive - et nécessitent plus de travail" (1).

Il est vrai que cette manière de procéder a été critiquée. L'absorption de la sous-utilisation de la force de travail par le moyen de la création d'emplois induirait des niveaux de consommation plus élevés, donc réduirait l'investissement et la croissance. En fait,il est difficile de formuler des hypothèses réalistes sur la propension à épargner des familles rurales, vers lesquelles la création d'emplois est essentiellement dirigée.

Certains auteurs vont même jusqu'à affirmer que "les autorités dans les pays sous-développés doivent, si nécessaire, accepter délibérément un taux de croissance plus faible lorsque l'accroissement des opportunités d'emploi est suffisamment important" (2).

En tout cas, la poursuite d'un tel objectif nécessitera l'intervention du gouvernement : "si la société désire sacrifier de la croissance pour un taux d'emploi courant supérieur ... des mécanismes de marché purement compétitifs peuvent ne pas conduire à un optimum social sans une forme d'intervention" (3).

Les tableaux 1 et 2 illustrent notre analyse, et appellent plusieurs observations.

Premièrement, il existe des plans qui ne prévoient rien quant à l'emploi, soit parce que cela est impossible à cause du sous-développement de l'information statistique - Inde : 1969-74 - soit parce qu'on considère qu'il s'agit d'un objectif non prioritaire - Philippines 1966/67 - 1969/70 -. Dans ce dernier cas, on se borne à des recommandations générales telles

---

(1) M. ul. HAQ, op. cit., p. 8.
(2) A.D. SMITH, op. cit., p. 9.
(3) L. LEFEBER, "Planning in a surplus labor economy", American Economic Review, vol. 58, n° 2. juin 1968, p. 371.

Tableau 1 - Etat de la planificat
(début

Evaluation de la situation actuelle et future en matière de main-d'oeuvre	Congo[1] (Brazzaville)	Gabon	Botswana	Swaziland	Ethiopie	Kenya	Madagascar	Malawi	Ouganda	Somalie	Tanzan
a)Analyse de la population active par secteurs économiques	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x
b)Analyse de la population active par grands groupes de professions	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x
c)Etablissement de projections de population active pour la période de planification:											
i)totale, ou selon l'âge et le sexe seulement	x	x		-	-	x	x	-	x	x	x
ii)par secteur économique	x	x		-	-	-	x	-	-	-	-
d)Estimation des pénuries de main-d'oeuvre qualifiée	x	x	x	-	-	x	x	-	x	x	x
e)Enquêtes périodiques sur le chômage et le sous-emploi	-	-	-	-	-	-	-	-[3]	-	-	x
f)Analyse permanente des tendances du marché du travail	-	-	-	-	-	-	-	-[3]	-	-	-
Fixation des objectifs											
a)Emplois à créer:objectifs globaux	x	x	-	-	-	x	x[2]	-	x	x	-
b)Emplois à créer:objectifs sectoriels	x	x	-	-	-	x	-	-	x	-	-
c)Objectifs pour l'enseignement et la formation professionnelle, compte tenu du plan:											
i)main-d'oeuvre qualifiée	x	x	-	-	-	x	-	-	x	-	x
ii)main-d'oeuvre hautement qualifiée	x	x	-	-	-	x	-	-	x	-	x
Mise en oeuvre des moyens d'action											
a)Enseignement et formation professionnelle											
i)mesures destinées à influer sur l'offre de main-d'oeuvre hautement qualifiée pour répondre aux besoins du développement	-	x	-	-	-	x	-	-	x	-	x
ii)formation professionnelle pour répondre aux besoins du développement	x	x	-	-	x	x	x	-	x	x	x
iii)formation professionnelle pour répondre aux besoins courants	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
b)Services de main-d'oeuvre											
i)services de placement	x	x	-	-	x	x	x	x	x	x	x
ii)analyse des professions et établissement d'une classification nationale	x	x	-	-	-	x	-	-[3]	x	x	x
iii)analyse permanente des tendances du marché de l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-[3]	-	-	-

[1] Ces mesures ont été adoptées ou seront probablement adoptées, avec l'assistance d'un expert du B.I.T., dans le cadre du plan de dévelo
[2] Objectifs fixés dans le plan 1964-68 pour 1973.
[3] Mesures en cours d'adoption avec l'assistance du B.I.T. L'objectif Af. ne sera vraisemblablement que partiellement atteint.
[4] Secteur industrie-mines, pour la période 1967-71.
[5] Une enquête par sondage a été réalisée en 1966-67, avec l'assistance du B.I.T.
[6] Pour un nombre limité d'activités du secteur moderne.
[7] Secteur industriel.
[8] Dépouillement du recensement de la population de 1963 (vol.III, non encore publié).
[9] Première enquête en 1967-68.
[10] Il s'agit des objectifs fixés dans le cadre du premier plan 1960-65.

Source : J. MOULY, "Quelques réflexions sur le sous-emploi...", op. cit.

...-d'oeuvre dans les pays d'Afrique

...homey[1]	Ghana	Guinée	Haute-Volta	Libéria[1]	Mali	Mauritanie	Niger	Nigéria	Sénégal	Sierra Leone	Togo	Algérie[1]	Libye[1]	Maroc	R.A.U.	Soudan	Tunisie
	x	x	x	x	x	x	-	-[5]	x	x[8]	-	x	x	x	x	x	x
x	x	x	-	x	x	x	-	x	x	x[8]	-	x	x	x	x	x	x
x	-	x	-	x	x	x	-	-	x	-	-	x	x	x	x	x	x
x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	x	x	-	x	-	x
x	-	x	-	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	-	x	x	x
x	-	-	-	-	-	-	-	x	-	-	-	x[9]	-	x	x	-	x
-	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-
x	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	x	x	x	-	x[10]	-	x
x	-	x[8]	-	x	-	-	x[6]	-	x[7]	-	x	x	x	-	x[10]	-	x
x	-	-	-	x	-	-	x	x	x	-	x	x	x	-	x	x	x
x	-	-	-	x	-	-	x	x	x	-	x	x	x	-	x	x	x
x	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	x	x	-	x	-	x
x	-	x	-	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x
x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
x	x	x	-	x	x	x	-	x	x	x	-	x	x	x	x	x	x
x	x	-	-	-	-	-	-	-	-	x	-	-	-	-	-	-	-

...objectif Af. ne sera vraisemblablement que partiellement atteint.

...Le signe - indique que les mesures en question n'ont pas été prises, ou que ...e B.I.T. ne dispose pas d'informations suffisantes à ce sujet.)

Tableau 2 - Objectifs d'emploi des plans de développement

Plan de développement	Chiffre de l'emploi pour l'année de base (en milliers de personnes)	Nombre total de nouveaux emplois à créer		Répartition des nouveaux emplois par grands secteurs en pourcentage [1]				
		En milliers	Accroissement annuel moyen en pourcentage	Agriculture	Industrie [3]	Construction	Services [2]	Ensemble du secteur non agricole
Asie :								
Ceylan (1959-68)	1 940 [4]	430	3,2	31	17	15	37	69
Chine (Taïwan) (1969-72)	4 551	686	3,6	14	33 [5]	..	53	86
Corée du Sud (1967-71)	9 094 [6]	1 277	3,3	34	28	14	23	66
Inde (1961-66)	..	4 200	..	30	12	16	42	70
Iran (1968-72)	6 932	966	2,6	23	32	10	35	72
Malaisie (1966-70) [7]	2 518	377	2,8	44	10	11 [8]	36	57
Pakistan (1965-70)	29 700	5 500	3,4	46	17	12	25	54
Philippines (1967-70)	11 032	1 775	3,8	39	21	7	33	61
Thaïlande (1967-71)	14 554	2 210	2,9	48	14	2	36	52
Afrique :								
République arabe unie (1960-65)	3 245	555	3,2	54	21	0	26	46
Kenya (1970-74)	4 300	850	3,1	75	4	3	18	25
Maroc (1970-74)	..	535	..	50	5	13 [9]	33	51
Ouganda (1966-71)	285 [10]	100 [11]	6,1 [11]	38 [11]	20 [11]	12 [11]	20 [11]	62 [11]
Sénégal (1969-73)	..	13 [10]	..	15 [10]	46 [10,12]	..	31	100 [10]
Tanzanie (1969-74)	250 [13]	98 [13]	6,8 [13]	..	21	22	56	99
Tunisie (1965-68)	1 265	116	2,2	19	42	8	32	81
Zambie (1966-70)	298 [10]	108 [10]	6,3 [10]	10 [10]	16 [10]	21 [10]	52 [10]	90 [10]
Europe méridionale :								
Turquie (1968-72)	12 972 [14]	2 312 [14]	2,1 [14]	37 [14]	32	8	23	63
Amérique latine et Antilles :								
Argentine (1969-74)	8 880	871	1,9	—4	22	12	70	104
Chili (1970-80)								
option I	..	3 817 [15]	2,3	24 [15]	21 [15]	5 [15]	51 [15]	76 [15]
option II	..	4 201 [15]	3,1	23 [15]	22 [15]	5 [15]	49 [15]	76 [15]
option III	..	4 201 [15]	3,1	21 [15]	24 [15]	5 [15]	50 [15]	79 [15]
Colombie (1970-73)	5 938	740	4,2	24	23	8	44	76
Costa Rica (1969-72)	481	53	3,5	9	39 [16]	..	52	91
République dominicaine (1970-75)	946	215	4,2	53	17	8	22	47
Equateur (1969-91)	884 [17]	2 262 [17]	5,9 [17]	24	14	8	54	76
Honduras (1965-74)	601	132	2,0	33	44	1	22	67
Nicaragua (1965-74) [10]	508	210	3,9	38	12	6	43	62
Paraguay (1965-85)								
1965-73	608	216	3,9	43	19	5	33	57
1973-85	824	448	3,7	42	22	9	27	58
Pérou (1971-75)	3 945	988	3,8	31	38	9	22	69
Trinité-et-Tobago (1969-73)	315	48	2,9	14	12	17	57	86
Uruguay (1965-74)	909 [10]	233	0,9	12	28	13	47	88
Venezuela (1966-75) [20]								
1966-70	2 687	413	3,6	—12	59 [21]	..	53	112
1970-75	3 100 [22]	500	3,0	—10	68 [21]	..	42	110

Source des données. Publications nationales officielles.

Le signe .. indique que l'on ne possède pas les chiffres.

[1] Les chiffres étant arrondis, le total des différents secteurs n'atteint pas nécessairement 100 pour cent. [2] Industries minières et manufacturières. [3] Y compris les services d'utilité publique, les transports et les communications. [4] Année de base: 1957. [5] Y compris la construction et les services d'utilité publique. [6] Année de base: 1967. [7] Plans malais seulement. [8] Y compris les services d'utilité publique et les transports. [9] Programme de promotion nationale; les travailleurs occupés aux travaux publics ordinaires sont compris dans le chiffre concernant l'industrie. [10] Emplois salariés seulement. [11] Emplois salariés, plus 15 000 emplois de producteurs associés à des programmes de culture du thé et de la canne à sucre. [12] Y compris la construction. [13] Emplois non agricoles seulement. [14] Pour l'emploi agricole, chiffre en pleine saison. [15] Emploi total. [16] Y compris la construction. [17] « Emplois réguliers », sans sous-emploi invisible. [20] Projections figurant dans le plan de développement 1963-1968. [21] Année de base: 1963. [20] Projections figurant dans le plan de développement 1965-1968. [21] Y compris l'industrie pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. [22] Projections.

Source : B.I.T., Le programme mondial de l'emploi, Genève, 1971, pp. 22-23

que "la nécessité d'accroître les possibilités de travail en dehors de l'agriculture - Népal : 1965-70 -"ou "la productivité de l'emploi - Soudan : 1961/62-1970/71 -" (1).

Deuxièmement, lorsque les plans comportent des objectifs d'emploi, ils sont soit globaux, soit partiels. Dans le premier cas, l'expansion prévue de l'emploi "ne comporte pas de prévision sur la réduction du chômage et du sous-emploi, simplement parce que l'étendue n'est pas connue au départ, par suite de l'insuffisance des enquêtes sur la main-d'oeuvre" (2). En outre, "d'autres plans, notamment dans les pays africains, ne fixent au contraire d'objectifs quantitatifs que pour l'emploi non agricole - Tanzanie : 1967-74 - ou pour l'emploi salarié - Zambie : 1966-70 ; Ouganda : 1966-71 -" (3).

Troisièmement, dans la plupart des plans, le taux de croissance du produit national brut est beaucoup plus fort que celui de l'emploi, ce qui laisse supposer une augmentation substancielle de la productivité moyenne du travail. Dans les plans où le premier est de l'ordre de 7 % par an, le second ne dépasse guère 3 %.

Quatrièmement, la répartition sectorielle de l'emploi n'est pas uniforme. Comme le montrent les tableaux 1 et 2, certains plans prévoient que plus de la moitié des emplois doivent être localisés dans l'agriculture - près de 48 % dans le second plan quinquennal de la Thaïlande (1967-71), près de 50 % dans le premier plan de Malaisie (1966-70), près de 45 % dans le troisième plan quinquennal du Pakistan (1965-70) et près de 40 % dans le programme économique quatriennal des Philippines (1967-70).

D'autre part, la plupart des plans asiatiques de développement escomptent que le développement du secteur moderne organisé ne contribuera pas, d'une manière significative, à la création d'opportunités d'emploi. Ainsi, dans le troisième plan quinquennal du Pakistan (1965-70), le secteur industriel de taille moyenne fournira moins de 10 % de l'emploi total

---

(1) B.I.T., "Le programme mondial de l'emploi", op. cit., p. 20. D'autre part, les révisions d'objectifs font que les projections lointaines n'ont qu'une valeur limitée.
(2) Ibid., p. 24.
(3) Ibid., p. 24. Les plans qui contiennent des précisions sur le chômage et le sous-emploi le font de diverses manières.

au cours de la période de planification. Et dans le premier plan de Malaisie (1966-70) et le second plan quinquennal de Thaïlande (1967-71), l'ensemble du secteur manufacturier et minier contribuera respectivement à moins de 10 et 14 % de l'emploi global.

D'autres plans (République de Corée, République de Chine, République des Philippines, Inde, Pakistan, Thaïlande, Malaisie) mettent l'accent sur les services pour l'expansion de l'emploi non agricole.

Enfin, une proportion substancielle des opportunités d'emploi additionnels devront être créés dans le secteur de la "construction" et le secteur "industriel à faible échelle".

En général, les prévisions de l'emploi industriel demeurent faibles, ce qui tend à confirmer que les accroissements de production sont dus essentiellement à des élévations de productivité plus qu'à l'augmentation du nombre des travailleurs. En outre, le secteur agricole ayant une faible productivité, il se peut qu'il existe un "trade-off" entre l'expansion rapide des opportunités d'emploi et l'élévation de la productivité du travail dans les divers secteurs de l'économie.

Cinquièmement, certains plans contiennent des projections de main-d'oeuvre qualifiée. Toutefois, pour la plupart ce n'est pas le cas. Le cas de la Sierra Leone - plan quinquennal national de développement, 1974/75 - 1978/79 - est typique à cet égard. S.L. KETKAR écrit : "Le document du plan n'estime pas systématiquement les besoins et l'offre de main-d'oeuvre qualifiée et semi-qualifiée... Il apparaît que pour la période du plan, l'économie de la Sierra Leone rencontrera de sérieux déficits (de main-d'oeuvre qualifiée et semi-qualifiée) à des niveaux moyens et élevés" (1). En outre, les difficultés méthodologiques et statistiques limitent sérieusement ces estimations (2).

La nature des objectifs d'emploi dans les stratégies de développement des années 1960 soulève maintes interrogations : quel a été l'impact

---

(1) Voir S.L. KETKAR, "Manpower planning for economic development in Sierra Leone", Manpower and unemployment research in Africa, a newsletter. Vol. 8, n° 1, avril 1975, p. 27 et 36.

(2) Voir sur ce point pour les plans africains : D. JACKSON et H.A. TURNER, "Comment développer l'emploi...", op. cit.

de la planification du développement sur la situation de l'emploi pendant la première Décade du Développement (1) ? Est-ce que les tendances récentes suggèrent une amélioration perceptible dans la situation générale de l'emploi des pays sous-développés, ou y a-t-il eu une détérioration du chômage et du sous-emploi ? Dans quelle mesure les résultats actuels réalisés sur le front de l'emploi ont-ils satisfait nos premières espérances ? Les objectifs d'emploi dans les plans nationaux de développement ont-ils été basés sur des hypothèses réalistes ? Y a-t-il des différences significatives entre les taux de croissance actuels et projetés dans le produit sectoriel, l'investissement et l'emploi dans les plans de développement ? Quels sont les obstacles majeurs rencontrés dans la réalisation des objectifs d'emploi ?

En vérité, il est difficile de répondre à ces questions d'une manière scientifique par manque d'informations statistiques. Les données disponibles pour certains pays fournissent cependant des indicateurs utiles sur les tendances de l'emploi, du chômage et du sous-emploi pendant les années 1960. Notre objet n'est pas de discuter d'une manière approfondie les leçons de cette expérience. Toutefois, quelques conclusions peuvent être rapidement énoncées (2).

Tout d'abord, il y a eu des variations significatives dans le taux d'accroissement d'emploi planifié ou proposé parmi les plans nationaux de développement des différents pays. Par exemple en Inde, les taux d'accroissement annuel composés de l'emploi planifié dans le second plan quinquennal (1956-61) et le troisième plan quinquennal (1962-66) étaient de 1,2 % et 1,6 % respectivement, tandis que pour la République de Corée, le taux d'accroissement de l'imploi prévu était dans le deuxième plan quinquennal (1967-71) de 3,3 % ; enfin ces taux s'élevaient, dans le second plan quinquennal de la Thaïlande (1967-71) à 2,9 % et dans le plan quatriennal de la République de Chine (1965-68) et le premier plan de Malaisie (1965-70) à 2,8 %.

---

(1) Pour une critique de la planification en général, cf. P.T. BAUER, "Dissent on Development", Harvard University press, 1972 ; D.T. HEALEY, "Development policy : new thinking about development", Journal of Economic literature, vol. X, n° 3, septembre 1972 ; I. LITTLE, T. SCITOVSKY et M. SCOTT, "Industry and trade in some developing countries", Oxford University press, 1970 ; et P. STREETEN, "The frontiers of development studies", op. cit.

(2) cf. Dr. M.M. MEHTA, op. cit., pp. 23-24.

Ensuite, il y a eu des variations substantielles entre les taux d'accroissement d'emploi planifiés et réalisés au cours de la période du plan. Par exemple, le taux composé d'accroissement de l'emploi réalisé en Malaisie pendant la période de 1962-67 était estimé à 1,2 % par année par rapport à un objectif annuel planifié de 2,8 %. De même, en Thaïlande, le taux composé d'accroissement de l'emploi effectif au cours de la période 1960-66 était estimé à 2,6 % par année par rapport à l'objectif planifié de 2,9 %. Enfin, il semblerait qu'il y ait eu un déclin progressif dans les taux de chômage pour les pays qui ont réalisé un taux composé d'accroissement du produit national brut de 8 % ou plus durant le plan. Cela semble être le cas pour la République de Corée et la République de Chine.

Malgré une priorité élevée attachée aux objectifs d'emploi dans la planification du développement économique et social, l'examen des politiques de l'emploi pendant les années 1960 suggère que la détermination du taux global de croissance économique, de l'investissement sectoriel, du choix des techniques de production, a été peu influencée par des considérations d'emploi. La création d'emplois était avant tout appréhendée comme un sous-produit de la croissance économique générale. Or, cette approche n'a pas produit le résultat escompté. L'implication de cet échec nécessite l'examen des modalités de fixation des objectifs d'emploi dans les plans de développement.

B - Les modalités de fixation des objectifs d'emploi dans les plans de développement

Mis à part les différences d'objectifs nationaux, d'idéologies et de degré de sophistication technique, les plans de développement se réfèrent partout au même modèle. S. WELLISZ écrit : "Un plan typique de développement consiste en une articulation d'objectifs globaux de croissance en termes de capacités productives, par secteur ou par groupe de produits, pendant la période du plan. Beaucoup de plans discutent en détail de projets clés tels que des travaux publics de grande envergure... Les investissements totaux sont donnés pour les divers secteurs, et la section financière du plan analyse par source la disponibilité des fonds investissables... Tous les plans présentent des équilibres plus ou moins rigoureux de flux de biens intersectoriels, ainsi que pour le revenu national et la balance des paiements. Moins fréquemment, les plans discutent les mesures fiscales et monétaires requises pour réaliser la mobilisation interne et externe des ressources nécessaires. Finalement, il y a de vagues discussions sur l'emploi, l'éducation, la santé..." (1).

En d'autres termes, la conception générale de la planification a adopté la séquence suivante : (i) élaboration du cadre du plan par rapport à des priorités autres que l'emploi ; (ii) adaptation dans la mesure du possible de ce dernier ; et (iii) éventuellement tentative de correction des insuffisances de (ii) par des mesures particulières.

Plus précisément, la procédure de planification couramment utilisée dans les pays sous-développés peut être résumée de la manière suivante : "elle implique la fixation d'objectifs de croissance et le calcul du niveau de certains facteurs de production requis, tels que le capital, le travail ou l'aide étrangère. Les besoins estimés sont alors comparés avec les projections de l'offre anticipée de ces facteurs, basées

---

(1) S. WELLISZ, "Twenty years of planning in developing countries", Economica, vol. 38, n° 2, mai 1971, p. 122.

sur ... des variables stratégiques telles que les rapports épargne/revenu, capital/produit et importations/exportations" (1).

En somme, on a adopté la stratégie de développement et les techniques de planification occidentales, modifiées quelquefois pour tenir compte des particularités des pays sous-développés (2). Dans l'ensemble, "les responsables n'ont pas été et ne sont encore pas entièrement conscients de la gravité de la situation" (3).

Les modes de fixation des objectifs d'emploi dans les plans de développement ont été récemment analysés par C. HSIEH. Leur intégration s'effectue à plusieurs échelons : global, sectoriel, des projets et des mesures spécifiques plus ou moins liées au cadre du plan (4). Toutefois, bien que la plupart des pays aient fixé des objectifs d'emploi en termes quantitatifs, il apparaît clairement que la quasi-totalité d'entre eux n'ont pas précisé les techniques et les méthodes adoptées pour les élaborer, ainsi que leur répartition sectorielle.

Les documents disponibles montrent que les objectifs d'emploi agrégés et sectoriels, contenus dans les différents plans de développement, ont été avant tout dérivés d'objectifs de production et d'investissement au niveau global et sectoriel, en utilisant des coefficients technologiques disponibles, issus de recensements, d'enquêtes ou de tableaux input-output antérieurs, et en les modifiant dans certains cas sur la base de taux de croissance de la productivité supposés et de l'évolution de la technologie.

Par exemple, l'une des méthodes au niveau global consiste à fixer le volume de l'investissement (C) et l'intensité moyenne du capital (C/P) - c'est-à-dire l'investissement moyen pondéré par travailleur - indépendamment des objectifs d'emploi, et à déduire l'emploi supplémentaire (5)

---

(1) K. MARSDEN, "Vers une synthèse de la croissance économique et de la justice sociale", Revue Internationale du Travail, vol. 100, n° 5, nov. 1969, p. 389.

(2) Les exceptions sont peu nombreuses. Le premier plan indien avait pour but de créer les conditions du plein emploi. De même à Sri Lanka, la planification devait permettre une pleine utilisation des ressources humaines.

(3) D. TURNHAM, op. cit., p. 166.

(4) C. HSIEH, op. cit., p. 299. L'auteur souligne que les méthodes adoptées ne sont pas toujours explicitées clairement. Voir également à ce sujet : H.S. PARNES, Forecasting educational needs for economic and social development, O.C.D.E., Paris 1962 et O. MEHMET, Methods of forecasting manpower requirements, Toronto, Centre for industrial relations - University of Toronto, 1965.

(5) C. HSIEH, op. cit., p. 300.

Ce principe a été appliqué au plan quinquennal marocain (1960-64). L'intensité globale du capital (C/P) avait été fixée à 1 million de francs marocains d'investissement net par travailleur supplémentaire. La fixation indépendante de (C) a permis de calculer que 80 000 emplois additionnels par an seraient créés.

Les objectifs d'emploi agrégés et sectoriels en Corée (1966-71), en République de Chine (1965-68), en Malaisie (1966-70) et en Thaïlande (1967-71), ont été essentiellement dérivés d'objectifs sectoriels d'investissement/produit, utilisant avec des degrés de raffinement et de sophistication divers, des hypothèses jugées appropriées sur l'évolution de la productivité et la technologie. La rareté des données constituait un goulet d'étranglement important pour déduire systématiquement et scientifiquement le potentiel d'emploi d'un investissement donné, et pour fixer les objectifs d'emploi sectoriels et globaux.

Quelquefois, comme au Brésil - plan triennal 1964-66 - on a différencié l'intensité du capital entre le secteur urbain et rural. Ou encore, les objectifs d'emploi ont été déduits directement de la planification de la répartition sectorielle de l'investissement (1).

---

(1) Ibid., p. 302. La planification de l'emploi au niveau sectoriel revêt parfois une grande importance. C'est le cas notamment du secteur public (au sens large), qui absorbe couramment les 2/3 de la main-d'oeuvre diplômée. Dans la mesure où l'objectif politique est d'estimer les besoins à long terme de ce type de main-d'oeuvre, plusieurs observations doivent être faites.
Tout d'abord, étant donné l'importance de l'emploi des diplômés dans le secteur public, une attention particulière devra être portée à ce dernier.
Ensuite, le caractère économique de la demande de main-d'oeuvre diplômée dans ce secteur gouvernera les caractéristiques de la demande de main-d'oeuvre diplômée dans l'économie en général. De ce fait :
(i) la quantité totale de main-d'oeuvre diplômée demandée dans ce secteur sera sensible au niveau des salaires ;
(ii) le niveau de la demande dans ce secteur sera influencé par les politiques gouvernementales. Ainsi, le problème des variations attendues dans la demande est en partie une question de programme politique de gouvernement.

Enfin, lorsqu'on a essayé de favoriser le recours à des techniques "labor-intensive", par l'intermédiaire de projets, "la création d'emplois n'est que l'un des critères considérés parmi plusieurs, et l'importance qui lui est attachée peut se trouver annulée par l'effet combiné des autres" (1).

Tous les plans de développement ne suivent pas les mêmes schémas. Toutefois, ces quelques considérations suffisent pour donner une idée des méthodes largement appliquées lors de la prise en considération des objectifs d'emploi dans les plans des pays sous-développés. Leur examen ne résiste pas à des critiques de base (2).

En premier lieu, les variables et les paramètres sont séparés par des considérations idéologiques, et non par la situation à laquelle la procédure de la planification doit s'appliquer, d'une part, et par les interrogations que cette situation suscite, d'autre part (3). Ainsi, tantôt l'hypothèse "ceteris paribus sic stantibus" est tacitement réintroduite, de telles manières que des variables économiques peuvent être considérées comme isolées. Les attitudes, les valeurs et les institutions sont supposées données et adaptées. Ainsi, on émet l'hypothèse que "les individus sont capables et désirent travailler si des possibilités d'emploi surviennent, qu'ils sont lettrés, éduqués, capables de coopérer avec discipline, ponctuels, et exécutent les ordres, que la monnaie est correctement dépensée et non détournée dans les poches des corrupteurs..." (4). Ou bien on suppose l'hypothèse automatique "mutatis mutandis" impliquant que des éléments - les institutions et attitudes sociales, politiques, et culturelles - qui ne peuvent être considérés comme constants, s'adaptent sans politique particulière à la situation requise résultant des transformations économiques.

---

(1) Ibid., p. 311. C'est le cas des Philippines (1957-61) et de la Turquie (1963-67).
(2) Voir F. STREETEN, "The use and abuse of models in development planning", in The frontiers of development studies, op. cit., pp. 52-59.
(3) En ce sens, les schémas marxistes et libéraux orthodoxes convergent. Ibid., p. 52.
(4) Ibid., p. 53.

En second lieu, on s'aperçoit que l'analyse est uni-dimensionnelle, dans la mesure où un facteur, le capital, a un rôle stratégique. L'équation de croissance du type "Harrod-Demar" - la relation qui égalise le taux de croissance du revenu au taux d'épargne divisé par le coefficient de capital - véhicule fondamental de la pensée économique néo-classique occidentale, a été intégrée dans la planification des pays sous-développés (1). Le capital, variable fondamentale, est une condition nécessaire et suffisante de la croissance. C'est une stratégie dans laquelle la création d'emplois est essentiellement un sous-produit du développement, et où en définitive, "la concentration sur les objectifs de croissance économique ... ne prend pas suffisamment en considération des objectifs souhaitables, tels que la fourniture d'opportunités d'emplois productions à ceux qui en cherchent" (2).

En troisième lieu, et surtout, presque tous les concepts - capital, revenu, emploi, chômage, sous-emploi, épargne, investissement, niveau des prix, etc.. - sont employés sous une forme agrégée, et présupposent des conditions que l'on ne rencontre que dans les pays sous-développés. Les observations de P. STREETEN sont fondamentales. Citons-le longuement : "L'emploi présuppose une population active bien homogène et mobile, désireuse et capable de travailler et sensible aux incitations. Dans une société de communautés isolées, quelques unes d'entre elles étant apathiques ou avec des préjugés religieux contre certaines formes de travail, illettrés, et non habitués à coopérer - la notion de "population active" n'a pas de sens.

D'une manière similaire, le sous-emploi - ou le chômage déguisé - présuppose que si seulement la demande et les machines étaient disponibles, les hommes et les femmes seraient aptes et désireraient travailler. En fait, beaucoup plus que cela est nécessaire : une élimination des préjudices de castes, de l'apathie, du manque d'intérêt pour les revenus monétaires, de la résistance à la coopération, de l'indiscipline, etc.. Toute tentative de calcul du chômage déguisé nécessite également un jugement de valeur, tel qu'une longueur appropriée de la journée de travail. Si les économies sont divisées en deux secteurs entre lesquels il n'y a pas - ou presque - de

---

(1) Le lecteur fera le rapprochement avec le modèle de W.A. LEWIS.
(2) K. MARSDEN, op. cit., p. 390.

substitutions, soit dans la consommation en réponse à des modifications de prix relatifs, soit dans la production en réponse à des changements de revenus de facteurs, l'agrégation des revenus et des prix est inadéquate... Le revenu d'une enclave industrielle peut croître, tandis que le revenu réel par tête de la population indigène peut stagner ou décliner... Dans le contexte du développement (la distinction entre la consommation et l'investissement) est basé sur l'hypothèse que l'investissement nous permet de produire plus dans le futur tandis que la consommation est une satisfaction immédiate. Cependant, si plus de nourriture et une meilleure santé actuelles réduisent l'apathie et accroissent l'efficacité du travail, les caractéristiques de l'investissement doivent tenir compte du fait que la consommation permet également d'obtenir un produit supérieur... Il est correct de dire qu'un homme est mâle, et une femme femelle, mais cela n'a aucun sens de demander : "votre famille est-elle mâle ou femelle ?" (1).

En quatrième lieu, le domaine de la planification de la main-d'oeuvre au niveau régional ou de l'entreprise est encore presque vierge (2).

Au niveau régional tout d'abord. Quelle sorte de plans régionaux de main-d'oeuvre serait-il désirable ? Cela dépend de la structure générale de l'administration gouvernementale et de la planification comme de la taille et d'autres caractères relatifs à la structure économique et sociale du pays.

Mais en principe, la planification devrait tenter de considérer, d'un côté, les modèles régionaux de production et de l'emploi qui leur sont liés, et d'un autre côté, le modèle régional de l'offre de main-d'oeuvre actuelle et future lorsque des individus additionnels éduqués et formés seront disponibles.

On peut affirmer que l'une des déficiences majeures dans la plupart des pays sous-développés est le manque de planification ou de réalisation d'un équilibre régional raisonnable entre les zones urbaines et rurales.

---

(1) P. STREETEN, op. cit., pp. 55-56. Ajoutons que l'erreur consiste aussi à isoler des variables de leurs compléments nécessaires, et de les agréger.

(2) cf. R. JOLLY, The purpose of manpower planning and its implications for planning techniques. Institute of development studies at the University of Sussex. Communication series n° 45, nov. 1969.

Dans la majorité de ces pays, l'écart entre la ville et la campagne, comme l'écart entre les pays riches et pauvres s'est accentué au cours des années récentes, à la fois en termes absolus et proportionnels. L'écart existe sous forme de différence de salaire, de condition de logement, de qualité de l'éducation, de santé, de transport, etc.. En Corée, B.N. RENAUD a constaté l'existence d'un conflit entre la croissance nationale rapide et l'égalité régionale des revenus (1).

C'est une nouvelle forme fondamentale de dualisme, et il est essentiel de s'y attacher si l'on ne veut pas que la distribution du revenu soit plus inégalitaire.

Ceci a bien sûr été souvent affirmé, et beaucoup de plans donnent une priorité élevée à la réduction de cet écart, mais en réalité avec peu de succès. Il nous paraît clair que des changements ne seront possibles que s'il y a une modification de l'équilibre des objectifs et des intérêts de ceux qui peuvent influencer cette politique.

Au niveau de la firme à présent.

En Inde, des études sur la structure de la main-d'oeuvre au niveau de la firme (2) révèlent l'importance de facteurs multiples, à savoir : (i) les différences dans l'intensité capitalistique de la production ; (ii) le degré d'intégration du processus de production ; (iii) les économies d'échelle ; (iv) les différences dans la technologie ; (v) les différences dans le degré d'utilisation des équipements ; (vi) les types de produits ; (vii) le paiement et le système d'incitation du travail ; (viii) la législation du travail, l'activité des syndicats, etc.. ; (ix) les modèles alternatifs d'éducation, de formation et d'expérience de la force de travail.

A cet égard, il n'est peut-être pas surprenant que les planificateurs de main-d'oeuvre aient été si sceptiques sur les estimations des employeurs quant à leurs besoins en travail futur.

---

(1) B.N. RENAUD, "Conflicts between national growth and regional income equality in a rapidly growing economy : the case of Korea", Economic development and cultural change, vol. 21, n° 3, avril 1973.

(2) cf. R. JOLLY, op. cit., p. 5.

Plusieurs enquêtes sur la main-d'oeuvre ont demandé aux employeurs d'estimer l'emploi futur dans leur entreprise, mais l'information a fréquemment été écartée pour les motifs suivants :

(i) les estimations de produits implicites étaient non fondées, ambigües, incompatibles ou en conflit avec ceux du plan. Même là où, comme en Zambie, les employeurs donnaient des hypothèses alternatives sur les évaluations du produit et des besoins en main-d'oeuvre, les multiplicateurs d'emploi déterminés à partir de ces données semblaient hasardeux et inutilisables (1).

(ii) les estimations de facteurs supposaient la continuité de l'écart des prix relatifs des facteurs. Or celui-ci pourrait bien être altéré par des variations de la demande ou de l'offre de divers types de main-d'oeuvre qualifiée.

La liste des facteurs énoncés plus haut suggère que les explications possibles des relations entre le produit et les besoins en main-d'oeuvre spécialisée indiquées par les employeurs, soient susceptibles de varier largement. En longue période, la croissance du produit et les effets combinés du capital et de la technologie sont probablement les influences dominantes sur le niveau et la structure des besoins en main-d'oeuvre qualifiée.

En principe, il serait possible de demander aux employeurs leurs estimations sur les besoins futurs en main-d'oeuvre, sous des hypothèses alternatives du niveau de produit, de la technologie, des prix des produits et des facteurs, etc.. En fait, cela nécessite une plus grande connaissance de la fonction de production de la firme. En effet, l'évaluation des besoins de main-d'oeuvre à long terme suppose la connaissance de la fonction de production <u>future</u> des firmes. Or cette dernière est largement affectée par les progrès technologiques des années ultérieures.

A ce stade de l'analyse, il est nécessaire de connaître ce que l'on veut planifier et pour quel horizon. En pratique, il semble difficile d'imaginer des politiques pour lesquelles les projections de longue période au niveau de l'entreprise soient requises. Les estimations de longue période

---

(1) cf. R. JOLLY, op. cit., p. 3.

sont nécessaires pour des politiques impliquant des délais de réalisation élevés, tels que les variations dans le stock des différentes sortes de main-d'oeuvre diplômée (1).

Les analyses de courte période au niveau de l'entreprise dépendent de la structure institutionnelle et des politiques à réaliser. A cet égard, R. JOLLY écrit : "Si la planification rigide s'étend à chaque entreprise, un système d'information complexe sur la main-d'oeuvre, sur les autres inputs et sur l'output est nécessaire... Mais dans le cas où la planification est indicative et les entreprises largement autonomes, l'intérêt central de la politique sera d'agir seulement lorsque les entreprises ne répartiront ou n'utiliseront pas les ressources efficacement. Pour cela, des clignotants d'inefficience sont plus importants qu'une masse d'information d'efficience.. Par clignotants, on veut dire indicateurs du mauvais fonctionnement du marché du travail - postes vacants, chômage, etc.." (2).

A cet égard, il est très important de différencier la rareté de courte période et de longue période.

Dans le premier cas, il s'agit d'une condition du marché. A un niveau donné des salaires et d'autres prix, la demande de main-d'oeuvre spécialisée est supérieure à l'offre disponible. En termes économiques, la quantité de main-d'oeuvre spécialisée cherchant du travail reste inférieure au nombre d'emplois disponibles au taux de salaire, et n'atteint pas l'équilibre donné par l'intersection des courbes d'offre et de demande de courte période. Dans le second cas, la rareté est définie en termes d'équilibre optimal - de la main-d'oeuvre par rapport aux autres ressources - sur une longue période par rapport à des objectifs spécifiés.

Un type particulier de main-d'oeuvre sera en situation de rareté de longue période toutes les fois que le niveau présent de l'offre n'atteint pas les besoins de longue période.

L'utilité de cette distinction pour la planification de la main-d'oeuvre au niveau de l'entreprise (3) est évidente. Les réponses

---

(1) Cela doit se faire surtout au niveau national, régional et peut-être sectoriel.
(2) cf. R. JOLLY, op. cit., p. 4.
(3) Ou au niveau sectoriel.

des firmes sur les besoins en main-d'oeuvre pourraient bien révéler une rareté effective de courte période et de surplus de différents types de main-d'oeuvre. Avant d'utiliser ce type d'information, et d'influencer la structure de l'éducation et de la formation, on doit savoir exactement si l'on doit déplacer la courbe d'offre de main-d'oeuvre qualifiée de courte période ou si seulement des mouvements le long de cette courbe sont suffisants. Ce dernier point ne peut être établi au niveau de l'entreprise, mais seulement au niveau du marché en général.

Il n'est pas dans notre intention de juger de l'opportunité de la planification (1) au sens large dans les pays sous-développés, bien que nos observations s'appliquent à tous les modèles formels sous-jacents – agrégés, sectoriels et inter-industriels. Nous pensons que le fait de choisir des objectifs basés sur des besoins et des aspirations, plutôt qu'en fonction des ressources disponibles, n'est ni souhaitable économiquement, ni viable politiquement.

II - L'ESQUISSE D'UNE STRATEGIE ALTERNATIVE

Il est tout à fait possible de concevoir une politique économique dont le thème majeur soit un objectif d'emploi et de distribution. Cependant, les obstacles à sa réalisation sont plus profonds qu'ils n'apparaissent en réalité.

En premier lieu, il s'agit d'un choix politique. On commence à reconnaître et à affirmer à présent qu'il n'y a qu'une répartition du revenu qui corresponde à une composition de la production, aux relations techniques

---

(1) Il est à remarquer que dans les pays sous-développés, le planificateur peut avoir un rôle non seulement technique mais politique. Suivant le contexte politique, il peut contribuer à la formulation d'une fonction objectif. Lorsque la situation politique est confuse, le planificateur peut être plus actif dans la sélection et la présentation des objectifs alternatifs, leurs réalisations relatives et leurs implications en termes avec lesquels les politiciens sont essentiellement concernés. Voir à ce sujet : C.L.G. BELL, "The political framework", in Redistribution with growth, op. cit., p. 69-71.

de production, aux prix relatifs et à la répartition de la propriété des ressources (1). Au surplus, l'équilibre du pouvoir politique est lié en partie à la répartition du revenu primaire. Or, toute mesure visant à agir dans le domaine de l'emploi aura des répercussions sur les autres objectifs.

G. RANIS écrit à propos d'une politique de réforme visant à promouvoir le plein emploi aux Philippines : "Il est clair que certaines catégories de la population, comme les travailleurs ruraux sans terre, les petits paysans et les chefs de petites ou moyennes entreprises, ne peuvent que profiter du changement de stratégie. Par contre, certains sacrifices seraient exigés des groupes qui, pour le moment, sont favorisés par l'étroitesse du chemin où s'est engagée la croissance économique" (2). Il faut donc une volonté politique pour assurer un large consensus social sur la nécessité de réorienter la croissance économique. Le problème est encore plus difficile à résoudre lorsque les gouvernements ont une solution de rechange toute prête et répugnent à prendre des décisions désagréables précisément parce qu'ils ne se trouvent pas au pied du mur. Maints pays richement dotés en ressources naturelles illustrent ce point (3).

En second lieu, la nature économique du problème n'a pas toujours fait l'objet, volontairement ou involontairement, d'une analyse suffisamment approfondie, pour diverses raisons.

Tout d'abord, l'évaluation de l'importance relative des objectifs de politique économique est presque toujours esquivée en affirmant que la croissance économique est le but suprême dans la planification nationale. L'hypothèse implicite est que la sous-utilisation de la main-d'oeuvre diminuera, tandis que le niveau de vie des masses s'élèvera naturellement si la croissance économique est assez rapide.

---

(1) A moins que le gouvernement n'agisse dans le domaine fiscal ou monétaire.
(2) G. RANIS, "Emploi, équité et croissance économique", op. cit., p. 28.
(3) Ibid., p. 30. Notamment les pays d'Amérique Latine et les pays producteurs de pétrole.

Or, la base statistique (1) pour l'estimation de ce phénomène existe rarement dans les pays sous-développés. La plupart du temps, on est réduit à faire des suppositions sur des composantes du revenu national, et à construire des séries basées sur des hypothèses (2). Dans ces conditions, il est clair que l'estimation des variations du revenu national est sujette à caution.

D'autre part, la productivité n'est pas indépendante du taux de croissance économique : le taux d'accroissement de l'un est généralement corrélé avec celui de l'autre, d'où un effet défavorable sur l'emploi. Une croissance rapide du revenu national, implique - ceteris paribus sic stantibus - une croissance particulièrement rapide du secteur moderne, qui a un produit par tête élevé, et qui n'absorbe aucun emploi additionnel. L'expansion de ce secteur suscite une élévation rapide des salaires et rend plus difficile toute croissance ultérieure du produit et de l'emploi.

Enfin, on a souvent pensé qu'une stratégie de plein emploi impliquait nécessairement une réduction de la croissance économique. Or, ce dont on a besoin, c'est de changer la nature du processus de production. Il est très possible qu'une politique de plein emploi implique une croissance plus rapide dans certains secteurs, peut-être même dans tous (3). L'essentiel à comprendre, est que dans ce type de stratégie, on doit commencer par faire l'inventaire, quantitatif et qualitatif des ressources humaines disponibles et à employer, évaluer les potentialités d'absorption dans chaque secteur, et rechercher un équilibre entre les taux de croissance sectoriels.

En vérité, le conflit entre l'emploi et les autres objectifs s'estompe. La signification réelle de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre est qu'elle entraîne la pauvreté.

---

(1) Par exemple, un système d'impôts sur le revenu.
(2) B.I.T., Towards full employment... op. cit., p. 48. Par exemple, que la consommation de produits par tête de la population reste constante, ou que la proportion de la production des firmes industrielles reste inchangée.
(3) Ibid., p. 49.

Le choix entre une croissance rapide et l'emploi revient, en réalité, à se demander s'il est plus désirable d'élever le revenu et la consommation de ceux qui sont situés au sommet de la hiérarchie des revenus, que d'augmenter le revenu et la consommation du reste de la communauté. "Traiter le "revenu" comme un total net, sans se demander qui gagne et qui perd, et l'opposer à l'emploi, est masquer l'aspect fondamental du problème" (1).

En troisième lieu, les tentatives de politique de plein emploi dans les pays sous-développés ont été rares, et les quelques réalisations ont donné des résultats médiocres. A Cuba, par exemple, l'élimination du chômage a été effectuée au coût d'une perte considérable de ressources nationales. Le plein emploi apparent des années 1960 n'a pas été accompagné par un "boom" économique, mais par une détérioration de la situation après 1961. "La combinaison de l'expansion de l'emploi (dont une bonne partie est improductive), de l'accroissement du revenu monétaire de la population, et du produit stagnant ou déclinant, a rendu nécessaire en 1962 l'introduction du rationnement ..." (2). A la fin de 1970, après plus d'une décade d'application, la politique révolutionnaire a été critiquée par le premier ministre de l'île (3).

Pour notre part, le premier élément essentiel d'une politique d'emploi et de distribution, est qu'elle soit correctement coordonnée et exécutée à l'intérieur du cadre général du développement économique et social. La politique doit prendre en considération les inter-relations entre

---

(1) Ibid., p. 49.

(2) cf. C. MESA-LAGO, "The labor force, employment, unemployment and underemployment in Cuba : 1899-1970", International studies series, Sage publications, Beverly Hills, London, vol. 1, 1972, p. 65.

(3) F. CASTRO indiquait qu'en 1958, le secteur manufacturier de l'industrie du sucre employait 91 655 travailleurs, tandis qu'en 1970, il a augmenté jusqu'à 126 643 sans que cela ait influencé l'expansion : "Ce qui est arrivé dans l'industrie du sucre est arrivé dans d'autres industries. Et cela n'est pas le moyen de créer la richesse...". cf. F. CASTRO, "Speach at the closing session of the national plenary meeting of basic industry", Gramma weekly review, 20 déc. 1970, cité par C. MESA-LAGO, op. cit., pp. 65-66.

les objectifs d'emploi et d'autres objectifs économiques et sociaux du plan de développement. Les décisions affectant les politiques de l'emploi et d'autres politiques économiques et sociales, doivent être compatibles, et si possible se renforcer mutuellement. Ceci s'applique particulièrement aux décisions affectant le taux et le modèle d'investissement, le choix du produit et des techniques de production, les politiques de revenu et de salaire, l'éducation, les politiques fiscales et monétaires. En outre, une politique de l'emploi pragmatique doit mettre l'accent sur des facteurs tels que la disponibilité des ressources et la possibilité d'améliorer les décisions majeures de politique à l'intérieur des conditions politiques, économiques et sociales en vigueur dans les divers pays (1).

Essayons d'esquisser les fondements de ce type de stratégie.

A - Quelques tentatives liminaires

Notre but n'est pas d'élaborer un modèle suffisamment désagrégé montrant les effets de l'interaction de l'emploi, de la productivité, de l'investissement et du produit dans différents secteurs, ainsi que, dans une approche spécifique de plein emploi, comment le mouvement de ces variables influence les prix relatifs des facteurs ou des produits, donc la distribution du revenu, ou comment les prix influencent à leur tour les modalités de la croissance (2).

Notre démarche a pour objectif de présenter quelques tentatives liminaires de politiques de haut niveau d'emploi, l'une au plan formel, l'autre au plan informel, et d'en tirer certaines conclusions.

---

(1) Bien sûr, il peut y avoir des conflits entre certains objectifs - par exemple maximer le taux de croissance économique et maximer l'accroissement de l'emploi, entre le taux d'accumulation du capital et d'amélioration des conditions de vie des pauvres, entre le développement économique équilibré de toutes les régions et un taux de croissance économique plus rapide. Mais ces conflits ne sont pas toujours réels, et il y a toujours des opportunités d'exploiter plus énergiquement les possibilités d'un développement économique et social équilibré, renforçant les accroissements de revenu, de produit, d'emploi et de welfare social.

(2) Voir plus loin pour la présentation des fondements d'un tel modèle.

1/ Une tentative d'approche formelle

La démarche est essentiellement descriptive. Nous nous inspirons d'un modèle descriptif théorique plus simple présenté par K.K. KURIHARA (1).

a) L'offre de main-d'oeuvre

Soit une économie composée de deux secteurs : l'un traditionnel, i, l'autre moderne, j (2).

Dans le premier, l'offre agrégée de main-d'oeuvre O_i, au début de la période de planification, est une fonction de la population totale du secteur, P_i, soit :

$$O_i = aP_i + \bar{a} \qquad /1/$$

où $\frac{dO_i}{dP_i} = a \neq \text{constante}$ et $\bar{a} = 0$

a est un coefficient de participation à l'activité économique.

De même, dans le secteur moderne,

$$O_j = b P_j + \bar{b} \qquad /2/ \quad \text{où} \quad \frac{dO_j}{dP_j} = b \neq \text{constante} \quad \text{et } \bar{b} = 0$$

L'offre totale de main-d'oeuvre pour la communauté est :

$$O = O_i + O_j = a P_i + b P_j$$

Des équations /1/ et /2/, on peut tirer les taux de croissance sectoriels de l'offre de main-d'oeuvre, en considérant a et b comme des variables indépendantes dans leur contexte respectif.

---

(1) *Voir : K.K. KURIHARA, "A model of full employment growth for developing countries", Pakistan economic and social review, vol. X, n° 1, juin 1972, pp. 1-7.*

(2) *En réalité, ces deux secteurs ne sont pas uniformes. Par exemple dans le secteur urbain moderne de maints pays sous-développés, coexistent deux sous-secteurs : l'un informel, l'autre formel dont les activités n'ont pas les mêmes caractéristiques. cf. B.I.T., Towards full employment... op. cit., p. 6.*

Pour le secteur i,

$$dO_i = \frac{d\,a\,P_i}{d\,a}\,da + \frac{d\,a\,P_i}{d\,P_i}\,d\,P_i$$

$$= P_i\,da + a\,dP_i,$$

d'où :
$$\frac{d\,O_i}{O_i} = \frac{da}{a} + \frac{d\,P_i}{P_i} \qquad /3/$$

De même, pour le secteur j :

$$\frac{d\,O_j}{O_j} = \frac{db}{b} + \frac{dP_j}{P_j} \qquad /4/$$

Les équations /3/ et /4/ indiquent que la force de travail sectorielle est capable de croître, dans les deux cas, à un taux qui est égal à la somme du taux de variation du coefficient de main-d'oeuvre ($\frac{da}{a}$ ou $\frac{db}{b}$) et du taux de croissance de la population $\left[\frac{d\,P_i}{P_i} \text{ ou } \frac{d\,P_j}{P_j}\right]$ (1) . En réalité, $\frac{d\,O_i}{O_i}$ et $\frac{d\,O_j}{O_j}$ traduisent au cours de la période de planification un taux de croissance naturel de l'offre de travail. Ils ne reflètent pas l'offre de main-d'oeuvre réelle à laquelle il faudra trouver un emploi, puisqu'ils ne prennent pas en compte la sous-utilisation du travail au début de la période du plan.

Ainsi, on peut considérer que si α et β représentent, respectivement le chômage et/ou le sous-emploi, dans les secteurs i et j, les taux de croissance réels de l'offre de main-d'oeuvre seront :

$$\frac{d\,O_i^r}{O_i^r} = \frac{d\,O_i}{O_i} + f\,(\alpha) \text{ pour } (i) \qquad /5/$$

---

(1) Cela suggère la possibilité théorique de réduire les taux de croissance sectoriels de l'offre de travail en agissant à la fois sur les taux de variation des coefficients de main-d'oeuvre et sur les taux de croissance de la population. En réalité, ces deux variables sont très liées dans les économies primitives.

$$\text{et} \quad \frac{d\,O_j^r}{O_j^r} = \frac{d\,O_j}{O_j} + f(\beta) \text{ pour } j \qquad /6/$$

Le plein emploi ne peut être réalisé au cours de la période du plan que si le taux de croissance sectoriel de l'emploi est aussi élevé que

$$\frac{d\,O_i^r}{O_i^r} \quad \text{et} \quad \frac{d\,O_j^r}{O_j^r}$$

b) La demande de main-d'oeuvre

Supposons à présent que le capital et le travail soient combinés dans une fonction de production par une relation technologique de la forme : (1)

$$\frac{E}{K} = C \neq \text{const.}$$

où E est le montant de travail demandé, c'est-à-dire l'emploi, K le montant total de capital requis, et C le coefficient variable, travail/capital qui exprime le degré d'intensité du travail pour l'économie. Il reflète à la fois la structure "labor-intensive" ou "capital-intensive" de l'économie, et la nature "labor-saving" ou "labor-using" du progrès technologique. La variation de ce coefficient dépend en partie de l'élasticité de substitution du travail au capital par rapport aux prix des facteurs.

Au niveau sectoriel, nous avons :

$$\frac{E_i}{K_i} = C_i \neq \text{const.} \qquad /7/ \text{ et } \frac{E_j}{K_j} = C_j \neq \text{const.} \qquad /8/$$

Le besoin en capital s'exprime par :

$$\frac{K}{Y} = d \neq \text{const.}$$

Ce rapport variable reflète la nature du changement technologique, la structure de l'industrie, ainsi que les conditions du marché. Au niveau sectoriel, on obtient :

$$\frac{K_i}{Y_i} = d_i \neq \text{const.} \qquad /9/ \quad \text{et} \quad \frac{K_j}{Y_j} = d_j \neq \text{const.} \qquad /10/$$

---

(1) cf. K.K. KURIHARA, op. cit., p. 4.

Des relations /7/, /8/, /9/ et /10/, on peut tirer :

$E_i = c_i\, d_i\, Y_i$ /11/ et $E_j = c_j\, d_j\, Y_j$ /12/

où l'on constate que la demande de travail dépend des rapports variables capital/travail et capital/produit, ainsi que de la capacité productive. Les équations /11/ et /12/ permettent de calculer les taux de croissance sectoriels de la demande d'emploi. En supposant que c_i, c_j, d_i et d_j sont des variables indépendantes, il vient :

$$d E_i = d_i Y_i\, dc_i + c_i Y_i\, dd_i + c_i d_i\, d Y_i$$

d'où $$\frac{d E_i}{E_i} = \frac{dc_i}{c_i} + \frac{dd_i}{d_i} + \frac{d Y_i}{Y_i}$$

et $$\frac{d E_j}{E_j} = \frac{dc_j}{c_j} + \frac{dd_j}{d_j} + \frac{dY_j}{Y_j} \quad (1)$$

Ainsi, le taux de croissance de la demande d'emploi est fonction des taux de variation sectoriels travail/capital $\left[\frac{dc_i}{c_i} \text{ ou } \frac{dc_j}{cj}\right]$, capital/produit $\left[\frac{dd_i}{d_i} \text{ ou } \frac{dd_j}{d_j}\right]$ et des taux de croissance des produits $\left[\frac{dY_i}{Y_i} \text{ ou } \frac{dY_j}{Y_j}\right]$

La réalisation du "plein emploi" implique alors les conditions suivantes :

$$\text{(i)}\ \frac{d O_i^r}{O_i^r} - \frac{d E_i}{E_i} = 0 \text{ et (ii)}\ \frac{dO_j^r}{O_j^r} - \frac{d E_j}{E_j} = 0$$

---

(1) Cela suggère des possibilités théoriques pour accroître la demande d'emploi en agissant sur les trois variables.

Une politique qui a pour objectif la maximation de la croissance économique consiste à mettre l'accent sur des variables de la fonction de demande d'emploi - en particulier l'accumulation du capital - et suppose implicitement ou explicitement qu'elles seront suffisamment élevées pour permettre d'absorber l'offre de travail disponible. En général, cette approche sous-entend un fort "mouvement migratoire" des "surplus" de travail, commercialisables et d'épargne investissable, des campagnes vers les villes, où la formation du capital est censée se réaliser.

Au contraire, une politique de "plein-emploi" nécessite au minimum que l'on établisse un état quantitatif et qualitatif de l'offre de main-d'oeuvre potentiellement disponible, et que l'on analyse les possibilités d'absorption dans les différents secteurs de l'économie au cours de la période du plan. (1)

Illustrons ceci à l'aide d'une tentative d'analyse de cas concret, celui de la Colombie.

2/ Une tentative d'approche informelle

Au cours des dernières années, plusieurs missions ont été organisées, sous les auspices du Programme Mondial de l'Emploi, pour analyser le problème de l'emploi dans plusieurs pays, et recommander des mesures adéquates.

Pour la Colombie (2), la mission avait pour but "de présenter des recommandations au Président de la République au sujet de l'adoption de mesures à court terme et à long terme... en vue d'élaborer une politique globale tendant à garantir que le développement économique de la Colombie se traduise par un haut niveau de l'emploi productif dans un avenir raisonnablement proche" (3).

---

(1) Les variables de la fonction d'emploi jouent bien sûr un rôle important. Toutefois, l'emploi n'est pas déduit après coup de ces dernières.
(2) B.I.T., Towards full employment... op. cit.
(3) Ibid., p. 3.

La substance de la stratégie de plein emploi recommandée pour la Colombie se résume de la manière suivante :

a) Le diagnostic condamne un processus de croissance uni-sectoriel

α) Le diagnostic

L'étude de la situation économique s'effectue sur la période 1970-85.

Le point important est que des taux de fertilité élevés dans les années passées induisent une croissance rapide de la population totale. Estimée à 14,5 millions en 1970, elle est projetée à 24 millions en 1985, soit en augmentation de plus de 60 %. Corrélativement, la force de travail pour la même période est supposée s'accroître dans la même proportion - de 6,5 millions en 1970 à 11 millions en 1985 - dû au fait que les taux de participation des hommes auront tendance à s'élever pour les groupes âgés de plus de 20 ans. Ainsi, quels que soient les taux de fertilité futurs, la double tâche consistera à réduire le taux de chômage et à juguler une croissance de la population active de l'ordre de 3,5 % l'an (1).

On estime qu'en 1970, 5 millions d'individus étaient employés sur un total de 6,5. La réalisation d'un haut niveau d'emploi - avec 5 % de chômage - implique la création d'environ 5 millions d'emplois supplémentaires entre 1970 et 1985, laps de temps choisi aux fins de la planification.

Si la croissance de l'emploi continue au rythme actuel de 2 à 2,5 % l'an, le nombre d'emplois s'accroîtra de 40 % entre 1970 et 1985, c'est-à-dire qu'il atteindra approximativement 7 millions. Dans ce cas, près de 4 millions d'individus seront en chômage, soit 1/3 de la population active (2).

En outre, il semble raisonnable d'escompter que le chômage urbain, à la fois ouvert et déguisé, sera plus important qu'aujourd'hui. En 1970, la population est presque également divisée entre les zones urbaines et

---

(1) Ibid., p. 44.
(2) Cette analyse ne prend pas en considération le sous-emploi saisonnier dans l'agriculture.

rurales. Si l'urbanisation progresse au même rythme que par le passé, les trois quarts de la population totale seront localisés dans les centres urbains en 1985. A l'aide des hypothèses indiquées - ainsi que la non variation des taux de participation - et en considérant que la population active rurale s'écartera peu de son niveau de 1970 (3 millions), la population active urbaine croîtra de 3,5 millions à 8 millions. Puisque l'emploi agricole ne baissera pas en 1985, presque tout le chômage sera localisé dans les villes.

ß) Les possibilités

Il s'agit d'évaluer les possibilités sectorielles d'emploi. Le secteur non agricole tout d'abord. Supposons que ce secteur puisse absorber les 5 millions d'emplois supplémentaires requis. Puisqu'il y a déjà 2,5 millions d'emplois à plein temps, l'emploi devra alors tripler, c'est-à-dire croître à un taux de 8 % l'an pendant les 15 années à venir.

La productivité du travail des secteurs non agricoles pris ensemble semble avoir augmenté à un taux de 2 à 3 % par année. Si cela se poursuit, la stratégie envisagée nécessite un taux de croissance du produit non agricole de l'ordre de 11 %. Au surplus, l'accroissement de productivité pourrait bien s'accélérer, à cause de l'investissement nécessaire dans le secteur moderne. Dans ce cas, le produit devrait croître à un taux proche de 15 %.

Il est clair que cette stratégie n'est pas réalisable, puisque pour la période 1964-69, la croissance du secteur moderne n'a été que de 7 %.

En réalité, le problème est encore plus complexe qu'il n'apparaît. Il serait difficile de trouver le capital et la main-d'oeuvre qualifiée pour soutenir cette politique, si l'on suppose que les ressources doivent être fournies par le marché interne - en particulier pour des raisons politiques. D'un autre côté, si les revenus non agricoles augmentent de 10 % par an, il s'ensuivra une élévation très sensible de la demande de produits agricoles ou autres. Or, si l'emploi agricole ne s'accroît pas, cela devra être fourni par une élévation de la productivité.

ce qui implique un besoin en capital non négligeable. Il est difficile d'envisager dans ces conditions un équilibre de la balance des paiements (1).

Le secteur agricole, à présent.

En Colombie, la population rurale croît au taux de 3,5 % l'an. Si l'emploi agricole devait suivre la même voie, 1 500 000 emplois seraient créés dans les prochaines 15 années. Un tel taux d'expansion entraînerait un doublement de la croissance de l'emploi agricole des années passées (1,4 %).

Cette stratégie entraînerait d'immenses problèmes financiers, techniques et politiques puisqu'une réforme agraire serait nécessaire. De plus, il n'est pas concevable que la migration vers les villes cesse rapidement. Cela suppose un effort extraordinaire d'amélioration des petites villes et de la campagne, à la fois en termes d'opportunités d'emplois et de services sociaux.

Par conséquent, une partie seulement de l'accroissement de la force de travail sera absorbée dans ce secteur.

Ainsi, l'absorption maximum de la main-d'oeuvre dans l'agriculture a été estimée à 1,8 % par an. Cela signifie que pour la période 1970-85, l'agriculture ne pourra procurer que 750 000 emplois, et que de ce fait, les autres secteurs devront fournir le reste, soit 4 millions - c'est-à-dire un taux de croissance de 7 % pour l'emploi non agricole.

b) Le mécanisme de la stratégie de "plein emploi"

Nous résumons les aspects essentiels de cette stratégie à l'aide du tableau 3 suivant (2).

---

(1) Il est à remarquer que cette stratégie de plein emploi accroîtrait considérablement la population urbaine, ainsi que tous les problèmes connexes des grandes cités du monde. En outre, il est possible qu'il s'ensuive une élévation des taux de participation des femmes, d'où la nécessité de pourvoir plus de 5 millions d'emplois.

(2) Un résumé en a été donné - ainsi que pour les autres rapports - par E. THORBECKE, "Le problème de l'emploi : évaluation critique de rapports du B.I.T. concernant quatre pays", Revue Internationale du Travail, vol. 107, n° 5, mai 1973, pp. 425-460.

Tableau 3 - Colombie : taux de croissance de l'emploi, de la productivité du travail et de la valeur ajoutée, par secteurs (estimations pour 1964-70 et stratégie hypothétique pour 1970-85)

(Taux cumulatifs annuels en pourcentage)

Secteur	Emploi		Productivité du travail		Valeur ajoutée	
	1964-70	1970-85	1964-70	1970-85	1964-70	1970-85
iculture (a)	1,4	1,8	2,0	3,5	3,4	5,4
res branches d'activité	3,2	7,0	2,5	1,8	5,7	8,9
forte densité de capital:						
t à utilisation intensive:						
e personnel qualifié (b)	2,5	6,9	4,0	2,9	6,6	9,1
faible densité de capital						
t à utilisation peu						
ntensive de personnel						
ualifié (c)	3,6	6,9	1,4	1,5	5,1	8,5
utilisation intensive de:						
ersonnel qualifié (d)	3,3	8,3	1,8	1,0	5,1	9,3
emble des secteurs	2,3	4,8	2,9	3,2	5,2	8,1

griculture, élevage, sylviculture et pêche ; (b) mines, industries manufacturières nes, services publics et transports ; (c) construction, production artisanale, rce et services personnels ; (d) activités financières et services officiels.

e : B.I.T., Towards full employment, op. cit., p. 57

L'économie est divisée en deux secteurs, agricole et non agricole, ce dernier étant scindé en trois sous-secteurs : (i) un sous-secteur à forte densité de capital et à utilisation intensive de personnel qualifié ; (ii) un sous-secteur à faible densité de capital et à utilisation peu intensive de personnel qualifié ; et (iii) un sous-secteur à utilisation intensive de personnel qualifié.

On constate que d'après les projections établies (1), le taux d'accroissement de la productivité du travail agricole devrait passer de

---

(1) Il s'agit d'un modèle hypothétique.

2,0 à 3,5 % par an dans l'agriculture, tandis qu'elle doit diminuer dans les autres branches d'activité. Parallèlement, la production intérieure brute devrait s'accroître de 8 % par an.

L'utilisation de techniques "labor-intensive" entraîne d'importants changements dans la composition du produit, du moins en dehors de l'agriculture. La baisse du taux moyen (1) de productivité du travail dans les branches non agricoles est due à l'utilisation de techniques plus traditionnelles.

Quant à l'agriculture, le but est d'élever le produit par homme (2) en même temps que la quantité de travail utilisée par les petits agriculteurs. Ceci pourrait être obtenu par l'utilisation de techniques intermédiaires, plutôt que par la mécanisation.

D'une manière générale, la stratégie de plein emploi présentée dans le rapport suppose d'importants changements structurels : réforme agraire, suppression de la distorsion des prix des facteurs, réformes fiscales, élaboration de techniques de production nouvelles à fort coefficient de main-d'oeuvre.

B - Les fondements d'une stratégie alternative

1/ Le cadre analytique

Les approches que nous venons de présenter, bien qu'accordant une large priorité à l'utilisation des ressources disponibles, doivent être développées dans plusieurs directions.

Au cadre macro-économique esquissé doivent s'intégrer au minimum les éléments suivants (3) :

---

(1) Le rapport indique que la productivité du travail peut très bien augmenter dans certains secteurs.

(2) D. SEERS ("Quelques idées suggérées par le programme d'emploi pour la Colombie", Revue Internationale du Travail, vol. 102, n° 4, p. 422), note : "Une augmentation de productivité agricole trop rapide pour permettre l'absorption d'une quantité suffisante de main-d'oeuvre n'est pas à redouter ; en revanche, le danger existe que cette augmentation soit trop brute au point d'empêcher l'expansion nécessaire de l'économie urbaine".

(3) Certains ont été analysés par E. THORBECKE, op. cit.

(i) une analyse du déséquilibre entre la structure des qualifications et des aspirations de la force de travail et la structure des incitations et des revenus du travail, dans les secteurs organisés de l'économie.

L'approche en termes de déséquilibre global est insuffisante. De plus, dans le secteur agricole, l'incidence des problèmes posés par le chômage saisonnier, régional, par âge et par sexe doit être mentionnée.

(ii) Il est indispensable de mettre l'accent non sur les emplois, mais sur les possibilités d'obtenir un revenu décent. Il existe des contrastes marqués entre la sécurité relative et les niveaux de revenus de ceux qui ont un emploi salarié dans des firmes importantes, et ceux qui sont employés à leur propre compte dans le secteur informel. La sous-utilisation de la main-d'oeuvre est aussi fonction de ce type de déséquilibre.

(iii) La référence aux concepts traditionnels - population active, chômage, etc.. - doit être dépassée, du moins dans les secteurs informels et ruraux de l'économie. Les estimations de taux de participation dans les secteurs non organisés ont peu de signification. Au Kenya par exemple, l'estimation officielle du taux de participation des femmes est de 45 % (1). En fait, il est bien reconnu que presque toutes les femmes dans les zones rurales et urbaines s'engagent chaque jour dans des activités économiques pour un nombre d'heures important. Dans ce cas, il est clair que les taux de participation formels sont non seulement faussés, mais peuvent également induire en erreur, en essayant de séparer les activités économiques et non économiques, les deux pouvant avoir une importance égale vis-à-vis du problème de la pauvreté (2).

(iv) Enfin, l'élaboration d'un cadre intersectoriel macro-économique doit permettre "de vérifier la cohérence interne des points de vue de la demande et de l'offre... Les projections de la production et de l'emploi par secteur" (3), c'est-à-dire les déséquilibres dynamiques relatifs à la structure de la croissance de l'économie et des contraintes sous-jacentes.

---

(1) cf. B.I.T., Employment, incomes and equality, op. cit.
(2) Voir notre analyse du chapitre III (1ère partie)
(3) cf. E. THORBECKE, op. cit., p. 448.

Précisons quelques aspects de la différence entre une stratégie orientée vers la croissance et une stratégie ayant pour objectif l'emploi et la distribution (1).

Tout d'abord, lorsqu'un plan de développement a pour but de maximer le produit dans le temps, les activités économiques doivent être classées de manière à révéler les utilisations directes et indirectes des facteurs rares : capital, main-d'oeuvre qualifiée, devises. Ce critère conduit à une désagrégation détaillée des produits industriels et des produits agricoles importés, puisque les biens essentiels non produits doivent être importés. Dans ces conditions, il n'y a aucune raison de désagréger le secteur agricole traditionnel et le secteur urbain informel, puisque la main-d'oeuvre non qualifiée dont ils ont besoin est abondante.

Au contraire, lorsque l'intérêt se porte vers la connaissance des sources de revenus des pauvres, le premier besoin est de classer les activités différemment. Puisque le travail est moins mobile que le capital, plus d'information est nécessaire sur la localisation régionale de l'activité économique, ce qui est ignoré dans les modèles traditionnels. Par exemple, les secteurs productifs doivent être divisés selon la taille des firmes, puisque celles qui sont de faible dimension utilisent plus de travail et moins de capital par unité de produit, et par conséquent ont un impact différent sur la distribution et l'emploi. Mais surtout, on a besoin d'une analyse explicite du secteur urbain informel, et d'autres activités rurales non agricoles, puisqu'ils fournissent des revenus à des travailleurs qui ne peuvent s'engager dans l'emploi salarié (2).

Ensuite, lorsqu'un plan de développement a pour but de maximer le produit, différentes formes d'interdépendance ne sont pas envisagées. Les modèles sous-jacents tendent à prendre la composition de la demande

---

(1) Voir : H. CHENERY et J.H. DULOY, "Available planning models" in Redistribution with growth, op.cit., pp. 184-85.

(2) L'analyse du secteur informel doit surtout se faire par rapport aux conditions dans lesquelles les activités sont réalisées, plutôt que par l'analyse des activités elles-mêmes. cf. H. JOSHI, H. LUBELL et J. MOULY, Urban development and employment in Abidjan. I.L.O. Urbanisation and employment research programme. Octobre 1974.

comme une donnée, et à déterminer le lien demande - production et utilisation de facteurs rares. En d'autres termes, dans de tels modèles, les alternatives considérées sont essentiellement les choix parmi lesquels on peut satisfaire les contraintes de la balance des paiements et d'investissements. L'emploi est un sous-produit de la détermination des niveaux de production, mais il est rarement un facteur limitatif.

Par contre, lorsqu'on s'intéresse à la structure des revenus, d'autres liens doivent être incorporés. Puisqu'au moins la moitié du revenu des groupes pauvres provient des salaires, c'est un premier élément à considérer. Les salaires varient considérablement selon les régions et les qualifications. Il est nécessaire de connaître en détail la structure des salaires pour déterminer la relation entre les groupes pauvres et le secteur organisé (1). Pour les secteurs informels qui produisent, à la fois, des biens et des services, il est important de déterminer dans quelle mesure les produits sont substituables avec ceux du secteur organisé, et d'inclure les relations de demande (2). De même, pour ces secteurs, la relation entre la firme et le ménage, exprimée en production de subsistance, est importante. Enfin, on doit reconnaître la possibilité d'effectuer un transfert de revenus (ou de consommation) vers les groupes pauvres et de déterminer ses effets sur les demandes pour d'autres secteurs.

L'objectif social de distribution implique que nous incluons les déterminants de l'emploi et du revenu, et leur répercussion sur la demande à l'intérieur de la structure du modèle.

Finalement, il est important de reconnaître que la mise en oeuvre de modèles orientés vers la production ont eu dans le passé un impact substantiel sur le type de données qui ont été collectées et qui sont à présent disponibles pour les modèles futurs. A cet égard, H. CHENERY et J.H. DULOY écrivent : "les comptes de produits et de revenus nationaux existent à

---

(1) Voir, pour un essai d'analyse : B.I.T., Sharing in development : a programme of employment equity and growth for the Philippines, Special paper n° 19, p. 659, 1974.

(2) Voir B.I.T., Towards full employment, op. cit.

présent pour presque tous les pays sous-développés, et des comptes input-output ont été obtenus pour peut-être cinquante d'entre eux... Les données sur l'emploi couvrent seulement le secteur moderne de l'économie ; les données sur l'emploi du secteur informel et rural ne sont obtenues que par des enquêtes et recensements peu fréquents. Les données sur la distribution du revenu et sur la structure de la propriété sont très rares et souvent n'existent pas" (1).

2/ La démarche séquentielle du plan

H. CHENERY et J.H. DULOY ont présenté, en termes keynésiens, la démarche séquentielle d'un plan quinquennal (2) :

(i) Exposé de la demande par secteur ;
(ii) Détermination des niveaux de production ;
(iii) Demande de travail (des secteurs organisés);
(iv) Détermination de l'offre de travail:
  (a) Education et qualification
  (b) Offre aux secteurs informels;
(v) Détermination du revenu par groupes;
(vi) Imposition et transferts de revenus;
(vii) Modification de la demande domestique.

Examinons quelques aspects de cette séquence.
En premier lieu, il s'agit de déterminer la production et la demande de travail.

Les modèles traditionnels font habituellement référence à la production des secteurs organisés, et à leurs effets sur l'offre et la demande de capital dans la mesure où elle affecte la balance des paiements (3). Ces modèles sont alors d'une plus grande utilisation dans l'analyse des secteurs

---

(1) Voir H. CHENERY et J.H. DULOY, op. cit., p. 184.
(2) Ibid., pp. 186-88.
(3) De plus, puisque le produit agricole est limité par la terre et la croissance de la productivité, il est souvent analysé séparément et traité comme une donnée. Voir W. TIM, "A growth model and its application - Pakistan", in Development policy : theory and prastice (ed.) G.F. PAPANEK, Cambridge, Haward university press, 1968.

urbains de l'économie. Par exemple, ils peuvent déterminer le taux de croissance des emplois urbains, qui est l'un des éléments de base dans la distribution des revenus. En effet dans les pays sous-développés, il y a une abondante source de main-d'oeuvre non qualifiée et semi-qualifiée dans les secteurs organisés de l'économie.

Les travailleurs qui ne peuvent être absorbés dans ces secteurs s'engagent dans des emplois faiblement rémunérés du secteur urbain informel ou demeurent dans des occupations rurales. Etant donné les différences substantielles de productivité et de salaire entre les secteurs organisés et la plupart des sources alternatives d'emploi, le taux d'absorption du travail dans les secteurs organisés est un déterminant majeur de la distribution du revenu (1).

Utilisant l'analyse traditionnelle input/output, H. CHENERY et J.H. DULOY formalisent cette étape de la manière suivante.

Il s'agit de projeter les niveaux de production à partir d'hypothèses sur la demande domestique et le commerce, et de dériver ensuite l'emploi par catégorie de main-d'oeuvre - en supposant aucune rareté dans le travail.

Les relations offre-demande pour chaque secteur de l'économie sont :

$$X_i + M_i = \Sigma_j a_{ij} X_j + D_i + E_i \quad \begin{matrix}(i = 1 \ldots N)\\(j = 1 \ldots N)\end{matrix} \qquad /1/$$

où X_i est le produit brut du secteur i, M_i les importations de bien i, D_i la demande finale domestique et E_i les exportations.

La solution de ce système de N équations donne les niveaux de production en fonction de la demande finale domestique (D_j) et du commerce net (E_j-M_j) dans chaque secteur :

$$X_i = \Sigma \, rij \, (D_j + E_i - M_j) \qquad /2/$$

---

(1) Ibid., p. 187.

où rij sont les éléments de la matrice inverse de Léontieff $(I - A)^{-1}$.

Dans une seconde étape, on suppose que le travail peut être classé par catégories de qualification, S. La demande totale de travail sectorielle est déterminée par la somme du travail requis pour chaque secteur. De plus, l'accroissement de la demande de travail pour chaque secteur est supposée être proportionnelle à la croissance de son produit. Cette hypothèse implique que la demande totale de travail pour la $s^{ème}$ catégorie de qualification, L_s, soit :

$$L_s = \Sigma_j es_j \bar{X}_j + \Sigma_j e's_j \Delta X_j \quad (s = 1 \ldots S) \qquad /3/$$

où es_j est le travail moyen de type s nécessaire par unité de produit dans l'année de base, et $\bar{X}_j$ le niveau initial de production.

Dans cette formulation, les $e's_j$ (coefficients marginaux du travail) représentent l'accroissement de la demande de travail pour chaque type de travail résultant d'un accroissement du produit dans chaque secteur ΔX_j sur la période du plan. En outre, l'élasticité de l'emploi par rapport au produit sera supérieure ou inférieure à 1 suivant que le coefficient marginal du travail sera supérieur ou inférieur à la moyenne.

En second lieu, il s'agit d'évaluer l'offre de travail et sa structure éducative.

S'il est réaliste de supposer une offre de travail non qualifié élastique à un taux de salaire réel constant, cela n'est certainement pas exact pour les catégories très qualifiées. Pour H. CHENERY et J.H. DULOY, il est recommandé, dans un modèle général de planification, de prévoir la composition des qualifications de la force de travail à partir des hypothèses expliquées ci-dessus. Cela donne une estimation de l'offre de travail par catégorie L_{st} pour chaque année. L'offre totale de travail de type s dans chaque période doit être supérieure ou égale à la demande déterminée par l'équation /1/. (1).

---

(1) Il est très possible d'inclure cette contrainte dans des programmes linéaires. Ibid., p. 188. En outre, le déséquilibre entre la composition des qualifications de la force de travail et la composition des qualifications requises par les niveaux actuels de production sont des aspects importants du problème de l'emploi, comme nous l'indiquions précédemment.

L'offre de travail doit être étudiée indépendamment de la demande.

Tout d'abord, il s'agit de s'attacher aux techniques de projections de la population totale. Si ces techniques sont bien développées et incorporées dans les procédures de planification, leur précision est encore trop faible. L'expérience de nombreux pays révèle une marge d'erreur considérable (1) mais peut ne pas affecter les plans à moyen terme.

Ensuite, les techniques ayant pour but de "modeler" les flux de population à travers le système d'éducation formel et les effets dans le temps sur la structure éducative de la population totale, sont bien développés. Sous certaines hypothèses, la structure éducative de la population peut être projetée (2).

Toutefois, si l'éducation formelle est importante quant à ses effets sur la participation de la force de travail, les migrations, l'accès à de hauts niveaux d'occupation et de gains, on ne doit pas sous-estimer les autres formes d'éducation (3).

Ainsi, donnant les projections par âge, par sexe, et les caractéristiques éducatives de la population totale, on peut effectuer des projections sur plusieurs catégories d'offre de travail. L'équation /3/ suppose alors que le demande de travail sera d'abord satisfaite dans les secteurs organisés de l'économie. Le reste de la main-d'oeuvre doit être répartie dans les autres secteurs (4).

L'un des buts du plan sera d'ajuster, à l'aide d'hypothèses alternatives, l'offre et la demande de travail.

En dernier lieu, quelques observations peuvent être faites sur les autres phases du plan.

---

(1) cf. J.N. YPSILANTIS, op. cit.
(2) cf. J. TINBERGEN, et al. "Econometric models for education," in Economics of Education 2 (ed.) M. Blang, Penguin, 1969.
(3) L'importance apparente de l'éducation formelle s'explique surtout parce qu'elle est mieux documentée, et parce qu'elle est liée avec des opportunités d'emploi du secteur formel.
(4) Il est évident que c'est seulement dans les secteurs organisés de l'économie que l'on peut séparer utilement l'offre et la demande de travail. Voir le chapitre sur les taux de participation.

Il serait désirable de dépasser les projections de l'offre et de la demande en termes physiques et de s'occuper des projections de la structure des salaires. On aurait alors une base pour estimer les composantes majeures du revenu provenant du travail sous une forme qui pourrait être liée à la taille de la distribution du revenu. Ainsi avec les revenus provenant d'actifs d'une part, et les fonctions de demande d'autre part, on aurait la boucle fermée : production - revenu - demande - production. De tels modèles sont encore au stade expérimental.

S'agissant de la relation demande-production, le problème est de savoir si une modification exogène vers une distribution plus égalitaire du revenu réduirait les demandes de ressources rares - capital, devises - et rendrait possible un accroissement plus rapide du revenu sous des conditions données (1). En somme, il s'agirait de déterminer les effets de welfare d'une distribution de revenu : (i) effet de croissance (négatif ou positif) ; (ii) effet de redistribution (positif) ; (iii) effet d'emploi (espéré positif) (2).

Ainsi, bien que le cadre de la planification reste inchangé, les modèles sous-jacents mettent l'accent non sur la structure de la production et du commerce international, mais sur l'emploi et les effets des variations de la demande résultant d'une modification exogène de la répartition des revenus (3).

En outre, la pauvreté et le sous-emploi étant concentrés dans des régions ou des secteurs particuliers, des modèles régionaux et sectoriels sont élaborés (4).

Les limites à cette méthodologie proviennent plus de la manière dont les données sur l'emploi et la production sont collectées, que de la structure des modèles.

---

(1) C'est notamment l'approche du 5e plan quinquennal indien (1974-1978), cf. H. CHENERY et J.H. DULOY, op. cit., p. 193.

(2) Il apparaît que les effets sur l'emploi sont plutôt faibles. Ibid., p. 192.

(3) Voir pour plus de détails : M.S. AHLUWALIA et H. CHENERY, "A model of distribution and growth", in Redistribution with growth, op. cit., chap. XI.

(4) cf. J.H. DULOY, Sectoral, regional, and project analysis, ibid., chap. X.

La section suivante est consacrée à l'examen de ce problème, c'est-à-dire aux modalités d'appréhension actuelle du facteur travail au niveau de l'information statique.

SECTION II : L'APPREHENSION ACTUELLE DU TRAVAIL AU NIVEAU DE L'INFORMATION STATISTIQUE

L'idée de base est que la collecte de l'information statistique sur la main-d'oeuvre (1) est fonction des besoins escomptés par le planificateur.

Toutefois, il serait exagéré de prétendre qu'à un instant donné, la valeur et la portée d'un système statistique sont essentiellement imputables au type de politique économique sous-jacent. On peut toujours l'améliorer, lorsque des contraintes financières, humaines ou autres disparaissent. Ainsi, "le contraste entre les besoins des planificateurs et des personnes chargées de prendre des décisions politiques, d'une part, et les données statistiques effectivement disponibles dans les pays en voie de développement, d'autre part, s'explique partiellement par le fait que beaucoup de ces besoins ne se sont faits jour que relativement récemment, depuis qu'on a mis l'accent sur l'action contre la pauvreté et le sous-emploi, et partiellement par le fait que la pénurie relative de ressources et de compétences statistiques a conduit les services statistiques à concentrer dans le passé leurs activités sur la production d'informations moins coûteuses et plus classiques que celles dont on a actuellement besoin" (2).

Certes, nous introduisons implicitement un jugement de valeur, car nous essayons d'apprécier la nature et la structure de l'information statistique en fonction d'une approche différente des problèmes de l'emploi.

---

(1) Le raisonnement s'applique également aux autres types de statistiques.

(2) B.I.T., Les statistiques du travail : examen général, Rapport préparé pour la 12e conférence internationale des statisticiens du travail (Genève, 16-26 oct. 1973), Rapport I. Genève 1973, p. 15. Et "une des principales raisons de la pénurie actuelle en statistiques est que l'on n'a pas reconnu plus tôt que, comme pour tout autre processus de développement... le développement statistique doit aussi être planifié et programmé, et doit disposer de ressources spécifiques".

Dans ce contexte, nous nous proposons d'examiner la nature et la validité de l'information statistique sur l'emploi couramment disponible dans les pays sous-développés, et d'esquisser des priorités statistiques nouvelles nécessaires à une stratégie de développement ayant pour fonction objectif un haut niveau d'emploi et une meilleure répartition des revenus (1).

I - LE CADRE TRADITIONNEL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

A - La nature de l'information statistique

Les principales sources statistiques du travail des pays sous-développés sont par ordre de périodicité croissante (2) : (i) les recensements de population et agricoles ; (ii) les enquêtes et études spéciales sur le sous-emploi ou autres sujets connexes ; (iii) les enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre ; (iv) les enquêtes auprès d'établissements ; et (v) les inscriptions auprès des services de placement.

Les recensements de population constituent "la source la plus complète de données de base sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population et de la main-d'oeuvre" (3), puisqu'ils peuvent en principe fournir des données sur le chômage, le sous-emploi et le revenu. Dans certains pays sous-développés, leur existence est assez ancienne, et leur méthodologie a été constamment améliorée (4).

Les recensements agricoles sont essentiels car ils permettent d'obtenir des données d'ensemble sur les caractéristiques de l'économie agricole, ainsi que sur la main-d'oeuvre de ce secteur qui est la plupart du temps mal utilisée.

---

(1) Ce dernier point sera repris plus en détail au cours du dernier chapitre de la seconde partie.
(2) Il est évident que les situations varient de pays à pays. Nous établissons une périodicité générale.
(3) B.I.T., La mesure du sous-emploi ... Rapport IV, op. cit., p. 32.
(4) Par exemple en Inde depuis 1971. Cependant, les résultats obtenus au regard des trois points mentionnés sont variables.

Les enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre jouent un rôle multiple dans l'étude du sous-emploi (1).

Premièrement, elles permettent de compiler, en une seule opération, des données variées sur l'emploi, le chômage et la structure de la main-d'oeuvre, nécessaires à la compréhension et à l'analyse du sous-emploi.

Deuxièmement, elles sont facilement adaptables, "pour reconnaître et mesurer directement les principaux aspects du sous-emploi tels que le sous-emploi visible et ses fluctuations saisonnières, ou bien le sous-emploi déguisé, d'après le critère des salaires pour les salariés urbains" (2).

Troisièmement, l'unité d'observation, le ménage, est facilement accessible. Ce caractère est important dans le secteur traditionnel (3).

Les enquêtes et études spéciales sur le sous-emploi fournissent des données sur la nature et l'importance du sous-emploi dans des situations particulières, ainsi que sur les facteurs qui peuvent l'influencer. Au surplus, des enquêtes spéciales sont consacrées à d'autres fins - agriculture, budgets familiaux, gestion des entreprises agricoles, coûts de production, qualification, utilisation du temps dans le secteur agricole - et permettent d'obtenir des informations utiles.

Quant aux services du placement, leur utilité se borne à fournir des données directes sur les demandeurs d'emploi, et indirectes sur le sous-emploi.

Parmi les diverses sources que nous venons d'examiner, les recensements de population et les enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre constituent les données essentielles dont nous disposons sur l'utilisation de la force de travail. Bien qu'il soit nécessaire d'être prudent quant à leur interprétation et leur comparaison entre pays à cause des définitions

---

(1) Ibid., p. 34.
(2) Ibid., p. 34.
(3) Le rapport du B.I.T. (Ibid., p. 35) note d'autres avantages techniques : "... la méthode est souple, en ce qu'elle permet d'essayer et d'expérimenter des techniques et procédés qu'on peut constamment réadapter à la mesure de l'expérience. Elle autorise une étude en profondeur au moyen d'une série de questions pénétrantes, ainsi qu'une enquête en longueur par la réunion simultanée de données sur un certain nombre de variables interdépendantes ... (et permet) d'obtenir une précision acceptable par l'utilisation des méthodes modernes de sondage". Ce dernier point sera discuté ultérieurement.

différentes et des techniques de mesure utilisées, il est possible de préciser leurs enseignements au niveau quantitatif et qualitatif.

1/ La nature de l'information statistique au niveau quantitatif

On peut espérer que les perspectives d'une mesure objective et d'une information quantitative utilisable soient plus grandes pour le chômage ouvert que pour le sous-emploi. S'agissant du premier, le cadre conceptuel est clairement établi et a largement servi de support à la collecte des données dont nous disposons actuellement.

Mais on est surpris de découvrir l'étendue limitée de l'information quantitative, spécialement sous la forme de séries chronologiques à partir desquelles l'existence de trends pourrait être vérifiée (1).

Le tableau 4 présente 11 séries pour les années 1960-74 (incluant 3 séries pour les zones urbaines) pour 10 pays sous-développés. Ces séries ne montrent pas de façon claire un accroissement des taux de chômage. Seule une d'entre elles, celle du Gran Santiago, enregistre une élévation sur la période 1963-70 - le taux de 1970 étant d'ailleurs inférieur à celui de 1960.

---

(1) *Le Year book of labour statistics présente 4 types de statistiques de chômage : (i) enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre ; (ii) statistiques à partir d'assurances chômage ; (iii) statistiques à partir des caisses syndicales ; (iv) statistiques des bureaux d'emploi. Par exemple, le Year book de 1971 inclut des séries pour le niveau général de chômage pour 37 pays sous-développés qui sont membres du F.M.I.. Sur cet ensemble, les données pour 10 pays sont basées sur des enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre, et le reste sur des statistiques de bureaux d'emploi. Il est bien établi à présent que dans les pays sous-développés, les statistiques des bureaux d'emploi ne sont pas utilisables en tant que données satisfaisantes sur le chômage. Cela est dû à plusieurs raisons. Nous les examinerons ultérieurement. Le tableau ci-après inclut seulement les séries basées sur les enquêtes par sondage ; des données similaires pour 5 pays développés sont aussi incluses comme base de comparaison. En général, on estime qu'une enquête bien conçue et bien exécutée peut produire des données satisfaisantes sur le chômage ouvert.*

1960-74 (en % de la force de travail)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	Moye
Pays sous-développés																
Argentine (a) (Grand -Buenos Aires)	-	-	-	-	5,7(1)	5,3	5,6	6,4	5,0	4,3	4,8	6,0(2)	6,6(3)	6,1	-	5,
Chili (a) (Grand Santiago)	7,4	6,7	5,3	5,1	5,3	5,4	5,4	6,1	6,0	6,2	7,1	5,5	3,7	-	-	5,
Chili	-	-	-	-	-	-	5,7(5)	4,7(6)	4,8	4,7	3,4	3,8	3,1(7)	-	-	4,
Colombie (a) (Bogota)	-	-	-	7,9	7,1	8,9	10,1	12,2	11,5	9,6	8,1	-	-	9,4	-	9,
Egypte (8)	4,8	3,2	1,8	-	1,9	-	-	-	3,1	2,7	2,4	1,8	1,5	-	-	2,
Corée	-	-	8,4	8,1	7,7	7,4	7,1	6,2	5,1	4,8	4,5	4,5	4,5	4,0	5,4(9)	6,
Panama	-	-	-	5,8(10)	7,4(10)	7,6	5,1	6,2	7,0	6,6	7,1	7,6	6,8	6,5	-	6,
Philippines (8)	6,3	7,5	8,0	6,3	6,4	8,2	7,2	8,2	7,8	6,7	-	4,8	6,9	6,4	-	6,
Syrie	-	8,5(11)	6,0(11)	10,6(11)	11,4(11)	7,4(12)	5,5(12)	5,3(13)	7,4(13)	4,3(13)	6,4(14)	7,5(15)	4,7(15)	4,5(15)	-	6,
Trinidad et Tobago	-	-	-	-	-	14,0	14,0	15,0	15,0	13,5	12,5	12,6(16)	-	14,0(16)	-	13,
Venezuela	-	-	-	-	-	-	-	7,7(17)	6,3(16)	6,5(7)	6,3(19)	6,0(20)	-	-	-	6,
Pays développés																
Canada	7,0	7,1	5,9	5,5	4,7	3,9	3,6	4,1	4,8	4,7	5,9	6,4	6,3	5,6	4,8(9)	5,
Italie	4,2	3,5	3,0	2,5	2,7	3,6	3,9	3,5	3,5	3,4	3,2	3,2	3,7	3,5	2,5(4)	3,
Japon	1,1	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	0,9	1,3(21)	1,2	1,1	1,2	1,2	1,4	1,3	1,2	1,
Suède (22)	-	-	1,5(21)	1,7(21)	1,6	1,2	1,6	2,1	2,2	1,9	1,5	2,5	2,7	2,5	1,8(9)	1,
Etats-Unis	5,5	6,7	5,5	5,7	5,2	4,5	3,8	3,8	3,6	3,5	4,9	5,9	5,6	4,9	5,8(9)	5,

Sources : I.L.O. Year book of labour statistics, Genève, 1970-71 et 1974 ; O.N.U., Annuaire statistique 1973. Pour la Colombie : Towards full employment, op. cit., p. 361.

Notes : (a) Seulement pour les zones urbaines ; (b) moyenne arithmétique des années pour lesquelles on a des données. (1) octobre ; (2) avril et juillet ; (3) avril et octobre ; (4) avril ; (5) avril et décembre ; (6) avril, août et décembre ; (7) mars ; (8) mai de chaque année ; (9) statistiques des bureaux de placement ; (10) août ; (11) mai et juillet ; (12) mai et novembre ; (13) novembre ; (14) chiffre du recensement ; (15) septembre ; (16) premier semestre ; (17) avril et août ; (18) mars, juillet et novembre ; (19) avril et décembre ; (20) avril et juillet ; (21) série révisée ; (22) personnes âgées de 16 à 74 ans.

D'un autre côté, deux de ces séries (Chili et Corée) révèlent une décroissance dans la tendance du taux de chômage. Ces pays ont eu, il est vrai, des taux de croissance économique exceptionnellement élevés au cours de cette période et sont peu représentatifs de l'ensemble des pays sous-développés. Les 9 autres séries du tableau n'exhibent pas une tendance claire. La couverture spatiale de ces données est trop limitée pour pouvoir en tirer une conclusion définitive. Mais leur acceptation tend à supporter le verdict "non prouvé" sur l'hypothèse de taux de chômage ouvert croissants dans les pays sous-développés.

S'il est vrai, comme beaucoup d'observateurs l'affirment, que la situation de l'emploi de ces économies s'est détériorée pendant les années 1960, alors l'évidence présentée ici tend à corroborer l'idée que les taux de chômage ouvert sont des indicateurs inadéquates de la situation générale du problème de l'emploi.

Il y a relativement plus d'information disponible (1) sur le chômage ouvert dans les zones urbaines à l'aide d'enquêtes par sondage ou des recensements. Le tableau 5 présente quelques données pour les zones urbaines et rurales.

La variation du taux de chômage entre les différents pays de ce tableau (comme dans le tableau 4) doit être interprétée avec précaution, car elle est considérablement influencée par la nature des définitions et des procédures utilisées (2). La même attitude doit être adoptée dans la comparaison des zones rurales et urbaines.

---

(1) Comparé avec la rareté des séries temporelles.

(2) Les procédures sont parfois différentes pour une zone donnée. L'exemple de la Colombie est typique à cet égard. Le recensement de 1964 inclut seulement les chômeurs à la date du recensement qui ont été en chômage pour au moins 3 mois au cours de l'année antérieure. Il exclut alors les chômeurs à la date du recensement qui ont été en chômage pour une période inférieure à 3mois. En outre, la catégorie des "chômeurs" suivant le recensement inclut aussi des travailleurs qui ne cherchaient pas du travail pendant l'année du recensement. Dans l'enquête de 1970, les personnes en chômage étaient celles qui n'avaient pas travaillé pendant la semaine de référence bien que cherchant activement un emploi. cf. B.I.T., Towards full employment, op. cit., p. 353 et A. BERRY, Unemployment as a social problem in urban Colombia : some preliminary hypotheses and interpretations. Yale University. Mai 1972.

Tableau 5 - Taux de chômage urbains et ruraux

	Taux urbains	Taux ruraux	Notes
Afrique			
Cameroun (hommes)	4,6	3,4	Enquête 1964
Maroc	20,5	5,4	Recensement 1960
Tanzanie	7,5	3,9	Enquête
Asie			
Sri Lanka	14,3	10,0	Enquête 1959/60
	14,8	10,4	Enquête 1968
Chine (Taiwan)	3,5	1,4	Enquête 1968
Corée	12,7	3,1	Enquête 1965
Inde (1)	3,2	3,9	Enquête 1961/62
Syrie	7,3	4,6	Enquête 1967
Iran	4,5	1,8	Recensement 1956
	5,5	11,3	Recensement 1966
Philippines	13,1	6,9	Enquête 1967
Malaisie occidentale	11,6	7,4	Enquête 1967
Amérique			
Chili	6,1	2,0	Enquête 1968
Honduras	13,9	3,4	Recensement 1961
Jamaïque	19,0 (2)	12,4 (3)	Recensement 1960
Panama	15,5	3,6	Recensement 1960
	9,3	2,8	Enquête 1967
Uruguay	10,9	2,3	Recensement 1963
Venezuela	17,5	4,3	Recensement 1961
	6,5	3,1	Enquête 1968

Source : D. TURNHAM, Le problème de l'emploi..., op. cit., p. 73

(1) Les chômeurs "disponibles" mais qui ne sont pas à la recherche d'emploi sont inclus dans les chiffres des zones rurales, mais pas des zones urbaines. En déduisant ce groupe, on déduirait le taux de chômage rural d'environ un tiers. Les chiffres urbains sont relatifs au groupe d'âge de 15 à 60 ans.

(2) Kingston

(3) Ensemble de la Jamaïque moins Kingston.

Deux conclusions générales peuvent être tirées. Tout d'abord, les taux du chômage urbain (tableau 5) sont généralement supérieurs à ceux du pays tout entier (tableau 4). Tandis qu'une seule observation sur 11 dans la colonne "moyenne" du tableau 4 excède 10 %, 11 sur 21 dépassent ce taux. Cela tend à confirmer que le chômage ouvert est plus important dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Les taux du chômage rural - ceteris paribus sic stantibus - (1) tendent à corroborer cette hypothèse.

Ensuite, nonobstant les problèmes de définition, ces taux sont généralement assez élevés pour que l'on considère le problème avec sérieux (2). Par exemple, 8 taux moyens sur 11 pour les pays du tableau 4 et 17 taux urbains sur 21 dans le tableau 5 excèdent le taux moyen des pays développés, c'est-à-dire les 5,3 % du Canada. L'existence d'un prolongement persistant des taux de chômage ouvert est une source de tension sociale permanente.

Les recensements et enquêtes par sondage permettent également de déterminer l'importance quantitative du sous-emploi dans les zones urbaines et rurales. Dans les zones urbaines, les enquêtes sont généralement basées sur le temps de travail (3). Dans les zones rurales, outre cette méthode, des analyses spécifiques sont effectuées, à l'aide de critères divers. Nous les exposerons en détail dans la seconde partie.

Le tableau 6 présente quelques résultats basés sur le temps de travail. Ce type d'enquêtes sera examiné ultérieurement.

---

(1) cf. chap. III sur ce point.

(2) Bien que l'hypothèse du chômage volontaire des diplômés soit à considérer avec sérieux. cf. A. BERRY, op. cit.

(3) Toutefois, l'appréhension du sous-emploi dans les zones urbaines se fait aussi par des approches plus sophistiquées, notamment en Amérique Latine. Voir 2e partie, chapitre III.

Tableau 6 - Durée du travail dans les zones urbaines et rurales

Résultats d'enquêtes

	% des personnes employées travaillant moins de X heures		
	Rural	Urbain	Notes
ri Lanka : moins de 20 h			
Hommes	10,7	5,0	1968
Femmes	17,5	5,6	
hine : moins de 41 h.			
Hommes	18,2	24,3	1968
Femmes	31,5	29,3	
hine (Taiwan) : moins de 42 h			
Hommes	4,8	5,2	1966. Travailleurs
Femmes	19,1	12,1	agricoles et non agri-
			coles
orée : moyenne moins de 40 h			
Les deux sexes	46,0	17,0	Moyenne 1963-67
			Ménages agricoles et
			non agricoles
nde : moins de 43 h			
Les deux sexes	41,2	-	1958/59
Les deux sexes		24,3	1961/62
hilippines : moins de 40 h			
Hommes	30,4	14,8	1962. Industries agri-
Femmes	71,2	36,7	coles et non agricoles
anzanie : moins de 40 h			
Les deux sexes	40,0	18,0	1965
enezuela : moins de 41 h			
Les deux sexes	39,3	40,4	1969

rce : D. TURNHAM, op. cit., p. 80

2/ La nature de l'information statistique au niveau qualitatif

On connaît peu de chose sur les caractéristiques des chômeurs et des sous-employés : durée du chômage, moyens de subsistance, groupes sociaux, démographiques, éducatifs et professionnels auxquels ils appartiennent, occupations où ils sont finalement absorbés, etc... Les renseignements dont on dispose doivent être interprétés avec précaution. Toute tentative de généralisation est dangereuse, surtout lorsque les échantillons sont de faible dimension et peu représentatifs (1).

Toutefois, du moins pour les zones urbaines, les recensements, et surtout les enquêtes diverses permettent de porter un jugement sur l'analyse qualitative du chômage et du sous-emploi dans les pays sous-développés.

Tout d'abord, il apparaît que l'incidence du chômage parmi les groupes est inégalement répartie, et tend à être substantiellement importante chez les jeunes. En Colombie, par exemple, dans les zones urbaines, à peu près deux tiers des chômeurs ont moins de 25 ans, et 20 % ont entre 25 et 35 ans (2). Un corollaire de ceci est que la proportion de chômeurs "inexpérimentés" ou "nouveaux arrivants" sur le marché du travail tend à être élevée. Bien sûr, il est naturel que pour ces derniers le taux de chômage ait tendance à être substantiel. Mais cela prend des proportions importantes dans les pays sous-développés (3).

Un autre résultat contrastant avec l'expérience des économies développées est que les chômeurs en tant que groupe - particulièrement les jeunes - tendent à avoir un haut niveau d'éducation par rapport à la moyenne de la force de travail en général. M. CARNOY écrit à cet égard :

---

(1) cf. R.G. RIDKER, Employment in south asia : problems, prospects and prescriptions. Overseas development council. Occasional paper series. 1971, p. 12.
(2) B.I.T., Towards full employment, op. cit., p. 357.
(3) cf. D. TURNHAM, op. cit., chap. III.

"Tandis que l'élévation de l'éducation de la main-d'oeuvre peut avoir contribué à accroître la croissance économique, elle a aussi rehaussé le niveau moyen d'éducation des chômeurs" (1).

De même, il y a parmi les chômeurs urbains une proportion importante d'individus ayant un statut de dépendant, c'est-à-dire qui ne sont pas des chefs de famille (2). Ceci n'est pas surprenant. Pour des ménages pauvres, dans des sociétés ne possédant pas d'assurance-chômage ou de programmes de revenus garantis, le chômage du "gagne-pain" est un désastre qui doit être évité à tout prix. Si une opportunité d'emploi, à un taux de rémunération désiré, n'est pas disponible, le chef du ménage acceptera n'importe quelle occupation lui permettant de survivre. Il ne peut s'offrir le luxe d'être dans le rang des chômeurs pour une longue période de temps. Il peut travailler ou "être au travail" pour un nombre d'heures important en gagnant peu, mais il ne sera pas en chômage.

A un niveau d'âge et d'éducation donné, le taux de chômage est supérieur pour les individus nés dans les villes par rapport à ceux qui sont venus de l'extérieur (3). La durée du chômage dépend de sa propre richesse, de celle de sa famille ou de ses amis sur lesquels on peut compter. Pour A. BERRY, plusieurs facteurs suggèrent que dans les zones urbaines de Colombie, les migrants auront un taux de chômage plus faible. D'une part l'incertitude de l'acquisition d'un emploi et un niveau de richesse inadéquate pour subvenir au chômage sur une longue période de temps, dissuadent certainement des migrants jusqu'à ce qu'ils aient obtenu une occupation. Les jeunes de la ville subsistent en moyenne plus facilement que ceux des zones rurales car ils peuvent vivre avec leurs parents. En outre, le migrant peut avoir un endroit où retourner, tandis que les individus nés en ville doivent probablement rester sur place. A Bogota, par

---

(1) M. CARNOY, Schooling, income, the distribution of income, and unemployment : a critical appraisal. Pour le Centre de développement de l'O.C.D.E.. CDIEDS (73) 11, Paris, oct. 1973, p. 1.

(2) La proportion augmente lorsqu'il s'agit d'individus cherchant du travail pour la première fois. cf. B.I.T., Towards full employment, p. 358.

(3) cf. A. BERRY, op. cit., pp. 7-8.

exemple, le taux de chômage parmi les personnes nées dans la ville était de 23 %, parmi les personnes nées ailleurs dans le département, 12 % et 15 % pour les autres (1).

Un autre phénomène peut également jouer. Ainsi à Abidjan, les migrants acceptent n'importe quel emploi, surtout ceux qui demandent peu de qualification, tandis que les chômeurs locaux, souvent bien éduqués, recherchent des occupations mieux rémunérées (2).

Corrélativement, les taux de participation pour ces groupes seront relativement faibles puisque la possibilité d'attendre l'occupation désirée - tout en étant inemployé et ne cherchant pas de travail - sera fonction des mêmes facteurs. Si le chômage est fortement lié à la pauvreté, il se peut que le taux de participation soit élevé (3).

Les taux de chômage semblent être supérieurs à la moyenne dans les zones de faible revenu. Cette hypothèse a été avancée par R.L. SLIGHTON (4). D'une part, les bas revenus seront en partie le résultat du chômage, et d'autre part, ceux qui sont moins éduqués et moins qualifiés, non seulement gagnent moins lorsqu'ils sont employés, mais ont une probabilité supérieure de perdre leur emploi, et d'être en chômage (5). Ce fait est toutefois contesté par A. BERRY pour qui "le chômage ouvert n'est pas un problème social important", car il résulte avant tout du comportement spécifique de la main-d'oeuvre diplômée (6).

Bien que les chômeurs proviennent de tous les groupes professionnels, la plupart d'entre eux cherchent des emplois dans certaines branches

---

(1) cf. H. JOSHI, H. LUBELL, et J. MOULY, Urban development and employment in Abidjan. W.E.P. research. I.L.O. 1974.
(2) Le fait est observé à Calcutta. Mais lorsque les migrants ont un niveau d'éducation élevé, leur taux de chômage est également élevé. Cela a été le cas pour les migrants venant du Pakistan de l'Est. Voir H. LUBELL, Calcutta, its urban development and employment prospects. I.L.O., Genève, 1974, p. 54.
(3) B.I.T., Towards full employment, op. cit., p. 358.
(4) R.L. SLIGHTON, Urban unemployment... op. cit.
(5) C'est un point qui retiendra ultérieurement notre attention.
(6) A. BERRY, op. cit., p. 5.

d'activité. Les résultats sur les zones urbaines de la Colombie semblent montrer que la recherche d'un emploi se fait dans trois branches d'activités particulières (1) : (i) entre un quart et la moitié des individus cherchent des emplois comme artisans - la proportion étant supérieure parmi ceux qui ont déjà été employés par rapport à ceux qui cherchent un emploi pour la première fois ; (ii) une proportion similaire désire du travail de bureau ou de commerce, bien qu'ici la proportion de ceux qui cherchent leur premier emploi soit supérieure ; (iii) à peu près 10 % cherchent un emploi dans les services.

Dans la plupart des cas, les occupations désirées par les nouveaux arrivants sur le marché du travail sont d'un statut et d'une espérance de gains supérieurs à celles recherchées par ceux qui étaient antérieurement employés. Cela peut s'expliquer en partie par le haut niveau d'éducation discuté précédemment. Mais ceci peut aussi refléter le déclin graduel des ambitions et des espérances au fur et à mesure de l'âge et de l'expérience du marché du travail. Le rapport du B.I.T. note "qu'un nombre important parmi ceux qui étaient d'abord employés à des tâches professionnelles et exécutives, abaissent leurs espérances et cherchent des emplois de bureau ; ceux qui avaient des emplois de bureau recherchent des postes de commerce ; et une bonne proportion de ceux qui étaient vendeurs et transporteurs désirent des emplois d'artisans ou dans les services" (2).

Les modifications de ces préférences sont probablement associées à la durée du chômage. Dans la plupart des villes de Colombie, un quart à un tiers des chômeurs a été sans emploi pour une année ou plus, la moitié à deux tiers pour plus de trois mois. Bien que les différences d'occupations varient considérablement entre villes, il semble que l'individu moyen, cherchant un emploi dans les transports, dans les mines, ou comme artisan, trouve plus rapidement du travail que ceux qui veulent un emploi de bureau, d'exécution ou dans les services domestiques (3).

---

(1) B.I.T., Towards full employment, op.cit., p. 359.
(2) B.I.T., Towards full employment, op. cit., p. 359.
(3) Ibid.

Une plus large proportion de chômeurs ayant eu antérieurement un emploi vient du secteur manufacturier, en dépit du fait que ce dernier compte moins d'un tiers du chômage urbain total. Cette situation varie suivant les villes, mais à Bogota, les chômeurs issus de la construction et de l'agriculture occupent proportionnellement une part supérieure dans le total des chômeurs par rapport à leur importance dans l'emploi global. Dans le commerce et le secteur domestique, la part est plus faible, et dans d'autres secteurs, les proportions sont à peu près identiques (1).

Pour conclure, nous ferons plusieurs observations. Tout d'abord, les données qualitatives sur le chômage ne sont disponibles que pour les grands centres urbains - plus rarement pour le secteur rural - et proviennent essentiellement d'enquêtes spécifiques espacées ou plus difficilement des bureaux d'emploi, dont nous apprécierons plus tard leur portée. Les différents rapports du B.I.T. (2) ont clairement souligné ce point.

Ensuite, la connaissance des liaisons entre le revenu et l'emploi provenant des mêmes sources suivant les secteurs informels et formels (3) est encore plus fragmentaire. Pour notre part, il s'agit d'un aspect important.

Enfin, nous insistons avec force sur le fait que les caractéristiques détaillées énoncées plus haut pourraient laisser supposer au lecteur que nous disposons d'une masse d'informations sur la sous-utilisation de la force de travail. Les renseignements indiqués proviennent de données fragmentaires, limitées par des difficultés conceptuelles et statistiques, et liées à une politique économique n'ayant pas à l'origine un objectif de haut niveau d'emploi. C'est un point à ne pas oublier.

---

(1) Ibid. Il faut ajouter que l'on sait peu de chose sur les raisons qui ont poussé les chômeurs à quitter leur emploi.
(2) Voir en particulier le rapport sur le Kenya, B.I.T., Employment income and equality, op. cit., p. 37.
(3) cf. le début du chapitre.

B - Les difficultés de l'information statistique

En réalité, l'appréhension actuelle du facteur travail au niveau de l'information statistique fait apparaître deux séries de difficultés liées à la nature et au mode d'utilisation des données sur la main-d'oeuvre. Envisageons-les successivement.

1/ Les difficultés liées à la nature des sources statistiques

L'examen précédent de la nature des sources statistiques révèle d'emblée leur insuffisance profonde. Nous analyserons ultérieurement plus en détail les difficultés inhérentes aux recensements de population et aux enquêtes par sondage, liées à la détermination de l'activité économique des individus et aux possibilités de conflits quant aux résultats issus de "l'emploi du moment", de "l'occupation habituelle" et de la "période de référence" (1). Dès à présent, bornons-nous à constater que ces sources statistiques sont fondées sur des concepts - notamment le concept de main-d'oeuvre - qui ont été élaborés dans une économie largement monétaire où la majorité des individus au travail sont des employés ou des ouvriers, où le marché du travail est parfaitement organisé, "où l'offre et la demande de travail réagissent constamment l'une sur l'autre et où il est possible de distinguer d'une façon relativement claire l'état de "personne employée" ou de "chômeur" au sens du concept de main-d'oeuvre" (2). De plus, l'analyse de l'emploi, du chômage et du sous-emploi a toujours été menée en termes individualistes. Or, dans les pays sous-développés, ceci ne peut correspondre à la réalité. Le secteur monétaire comparable à celui des pays avancés est substantiellement restreint, et comporte une section informelle dont le mode d'activité économique s'effectue sur des bases traditionnelles. Il est difficile de déterminer clairement si les

---

(1) Voir chapitre III, 1ère partie.
(2) B.I.T., Les statistiques du travail... op. cit., p. 16.

travailleurs indépendants et familiaux non rémunérés exercent ou non une activité économique. En outre, le comportement d'emploi est plutôt un phénomène de groupe. De ce fait, on s'aperçoit que ces sources statistiques dont la valeur et la structure sont largement imputables au type de politique économique sous-jacent, demeurent substantiellement "classiques". Elles ne permettent pas une analyse globale et multidimensionnelle du problème de l'emploi, basée sur le revenu et d'autres variables clés, dans le cadre socio-économique que constitue le groupe. Il est nécessaire de lier les statistiques des revenus et des dépenses des ménages à celles relatives à la main-d'oeuvre (1). Cela permettrait "d'étudier l'importance des conséquences sur l'emploi d'une modification de la distribution des revenus ainsi que leurs relations de causalité avant de pouvoir formuler une politique ou une stratégie de développement économique et social" (2).

Il s'agit pour notre part d'une observation fondamentale. On peut toujours élaborer une conceptualisation générale, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi, sans qu'elle n'aboutisse à des résultats concrets si le cadre statistique indispensable n'est pas adapté.

En d'autres termes, l'analyse économique a obligé la statistique à progresser, et elle l'oblige à progresser sans cesse, en même temps qu'elle doit mettre à sa disposition les moyens de progresser.

En outre, l'examen séparé des diverses sources statistiques du travail appelle plusieurs observations :

En premier lieu, il est peu probable que les recensements de population fournissent des données sûres quant au chômage, au sous-emploi et au revenu. Généralement, ils sont effectués par des enquêteurs non spécialisés, au moyen de rubriques et de questions relativement simples, alors que les trois éléments énoncés ci-avant exigent une bonne connaissance du sujet (3).

---

(1) Ainsi que celles des salaires.
(2) Ibid., p. 17.
(3) B.I.T., La mesure du sous-emploi, op. cit., p. 32.

En Afrique, par exemple, dans les recensements et sondages démographiques, le terme de "chômeur" - lorsqu'il y figure - est pris dans son acceptation la plus stricte : personne ayant déjà exercé un emploi, n'en ayant pas actuellement et cherchant du travail. En réalité, c'est le terme "sans emploi" qui est utilisé. Or, tous ceux qui n'ont jamais eu d'emploi mais qui sont en âge de travailler, et aptes au travail, qu'ils soient ou non à la recherche d'un premier emploi, sont exclus de cette catégorie, et classés dans celle des "sans profession" ou "inactifs". A cet égard, A. HAUSER fait remarquer "qu'en Afrique la déclaration de profession au cours des recensements et des sondages démographiques ne permet qu'une connaissance très approximative du nombre des chômeurs au sens le plus strict : un certain nombre d'enquêtés classés en tant que "sans emploi" ont déclaré une profession qu'ils n'avaient jamais eu s'ils s'estiment capables de l'exercer. Ils exprimaient ainsi leur désir de trouver du travail dans une branche d'activité déterminée. D'autre part, les recensements et les sondages démographiques comportent une petite marge d'incertitude dans les déclarations d'emploi occupé au moment de l'enquête, du fait qu'un certain nombre d'individus portés sous la rubrique "emploi non déclaré" sont en réalité "sans emploi" ou même "sans profession" (1).

De plus, lorsque les recensements s'étendent sur de vastes territoires, des problèmes de main-d'oeuvre surviennent. Le cas de l'Inde est typique à cet égard. L'opération du recensement nécessite l'emploi de 1 200 à 35 000personnes. La longueur de la période du recensement est normalement de 4 années, mais l'effectif de l'équipe est à son maximum au cours de 12 mois seulement. Or à ces 35 000 personnes s'ajoute un milion d'enquêteurs et d'assistants occupés pendant 4 mois avant et durant l'année du recensement. S.L. DHANI indique que les problèmes de main-d'oeuvre rencontrées par le département du recensement peuvent être classés de la manière suivante :

---

(1) A. HAUSER, "Problèmes posés par l'évaluation du nombre de chômeurs en milieu urbain africain", Manpower and unemployment research in Africa, a newsletter, vol. 6, n° 1, avril 1973, p. 12.

(i) Problèmes de main-d'oeuvre liés au mode de recrutement des fonctionnaires de divers niveaux ;

(ii) problèmes de formation de l'équipe du recensement ;

(iii) problèmes de formulation des questionnaires et des manuels directifs en divers langages ;

(iv) problèmes de rémunération des agences utilisées pour conduire le recensement ;

(v) problèmes liés à des circonstances imprévues (1).

En second lieu, les enquêtes par sondage sur la main-d'oeuvre absorbent d'importantes ressources statistiques et ne permettent pas d'ordinaire d'établir des échantillons suffisamment larges pour fournir des renseignements valables sur des micro-zones ou des micro-catégories (2).

En Inde, les caractéristiques des différentes phases du N.S.S. altèrent substantiellement la fiabilité des résultats obtenus (3) : (i) ayant été à l'origine conçu pour fournir des données sur l'estimation du revenu national, le N.S.S. est devenu une enquête à objectifs multiples. En conséquence, la structure de son échantillonnage a subi des modifications considérables. Bien que tous les Etats participent à l'enquête sur une base similaire, la validité de la structure et de la taille de l'échantillon laisse à désirer pour l'estimation de l'emploi et du chômage - en particulier au niveau de l'Etat ; (ii) Il est difficile de construire des séries temporelles et des estimations du chômage dignes de confiance à partir de ces données sujettes à de fréquents changements relatifs aux concepts utilisés, et à l'étendue et à la durée des enquêtes. C'est seulement depuis 1960 qu'un essai de normalisation méthodologique a été tenté ((4) ; (iii) le décalage important entre la collecte des données, leur analyse et leur publication réduit considérablement leur utilité.

Examinons plus en détail les difficultés liées aux enquêtes par sondage.

---

(1) cf. S.L. DHANI, "Manpower problems in census-taking", Manpower journal, vol. 6, n° 3-4. Oct. 1970 -mars 1971, pp. 48-61.

(2) Ibid., p. 35. D'autre part, pour la même raison,"les fréquences dans des catégories plus subdivisées seraient trop faibles pour être significatives".

(3) cf. M.C. NARASIMHAN et V. ANJANEYULU, "Sources of manpower statistics in India", Manpower journal, vol. 8, n° 1, avril juin 1972, pp. 42-43.

(4) Ibid., p. 43. Normalisation tracée par le C.S.O. et recommandée par le Committee on Experts on Unemployment Estimats. La 27e phase permettra de tester ce nouveau cadre méthodologique.

Les problèmes de base liés à la qualité des données provenant d'échantillons sont relatifs à la connaissance imparfaite de la taille et de la distribution géographique de la population d'origine, au faible niveau de formation et au taux très élevé de "turn over" des enquêteurs et à la faible dimension de l'échantillon. La divergence entre la population échantillonnée et la vraie population provient à la fois de l'imperfection des recensements de population ou du logement d'origine qui forment les populations à partir desquelles les échantillons sont choisis, et de l'obsolescence rapide de tels recensements due à l'ampleur de l'augmentation de la population totale. Illustrons quelques unes de ces observations à l'aide de la méthodologie utilisée en Colombie (1).

Les études effectuées à Bogota en 1963-1964 étaient basées sur un recensement du logement complété en 1962. Ce dernier avait été préparé à partir d'un échantillon de 20 % des immeubles urbains de Bogota - la population des immeubles ayant été déterminée à partir d'enquêtes aériennes.

R.L. SLIGHTON discute la représentativité de ce recensement du logement. Tout d'abord, l'échantillon de 20 % des immeubles ne correspond pas nécessairement à un échantillon de 20 % de la population. La densité des immeubles urbains à Bogota est très variable et certaines zones de bas revenus se composent d'un type d'habitat totalement différent. Ensuite, il se peut que la distribution des immeubles dans l'échantillon par rapport au revenu ne soit pas représentative de la distribution du revenu de la population totale. Enfin, il faut souligner, au moment du recensement, la croissance rapide de la population dans des zones irrégulièrement occupées (2).

Dans la plupart des cas, les échantillons sur le chômage à Bogota proviennent d'une sous-population fixe plutôt que de l'ensemble de la population. Plus longue sera la période qui s'est écoulée depuis l'enquête ou le recensement initial, plus faible sera le rapport de cette sous-population à la vraie population, et plus grande sera la possibilité de déviation. R.L. SLIGHTON note que "si l'expérience avec les échantillons de 1964 et

---

(1) cf. R.L. SLIGHTON, op. cit., p. 9 et suivantes. Il est à remarquer que peu d'auteurs soulignent l'importance de ce phénomène. C'est pourtant fondamental.

(2) Les études faites à Bogota en 1965-66 sont basées sur le recensement de 1964 et ne sont sujettes qu'à la dernière critique.

1965 est représentative, on peut penser que l'effet d'une telle approche est de réduire le volume du chômage mesuré. Ceci est dû à la croissance rapide des "tugurios" (taudis) dans des zones non occupées au temps de l'enquête ou au recensement initial et à la tendance de sous-enregistrer la population des "tugurios" dans des enquêtes spéciales inter-recensement. Puisqu'il est bien connu que le chômage est inversement relié au revenu, lorsque les revenus des zones non représentées dans le recensement de base du logement sont plus faibles en moyenne que ceux des zones bien représentées, l'échantillon permettant d'estimer le chômage sera sujet à un biais vers le bas dans le temps" (1).

La réalisation d'un échantillon de blocs représentatif de la population sous-jacente dépend de la manière par laquelle les caractéristiques échantillonnées sont distribuées géographiquement à l'intérieur de la population d'origine. Puisque le chômage par district est très variable, il est essentiel de veiller à ce que la représentativité soit assurée. Il est alors possible d'apprécier l'importance potentielle de l'introduction d'éléments de stratification géographique dans la technique d'échantillonnage. R.L. SLIGHTON remarque que certaines enquêtes utilisent une telle procédure : la proportion de ménages dans l'échantillon provenant d'un district donné est approximativement égale à la proportion de la population totale (le recensement) habitant dans ce district (2).

Les enquêtes sur le chômage sont susceptibles d'erreurs élevées d'échantillonnage.

---

(1) Ibid., p. 10. Une procédure similaire fut adoptée au cours d'autres enquêtes sur le chômage. A Cali, la ville fut divisée en un petit nombre de districts de recensement et un immeuble fut choisi au hasard pour chaque district. Dans chaque immeuble, quatre ménages étaient enquêtés, localisés chaque fois dans la première, la 3e, la 5e et la 7e unité d'habitation. Dans ce cas, le biais majeur vient de l'inadéquation du recensement de la population de base provenant d'enquêtes non officielles.

(2) Les distorsions potentielles résultant de l'échantillon d'une sous-population fixe qui n'est pas pleinement représentative de la population totale sont estimées à plus de 0,3 % pour les taux de chômage par occupation antérieurs au recensement lorsqu'on applique les pondérations par occupations postérieures au recensement. En effet, les deux types d'enquêtes montrent une évolution de la structure des occupations, notamment une augmentation des travailleurs manuels au profit d'autres professions.

Bien qu'il ne soit pas possible d'émettre une hypothèse exacte sur la variabilité de l'échantillon, une estimation maximum peut être donnée. R.L. SLIGHTON note que "pour les dimensions d'échantillons réalisés à Bogota, la probabilité d'en choisir un qui produise une estimation du chômage différente des taux actuels de plus de 1,8 % (en termes absolus) est inférieure à 5 %" (1). En fait, il semblerait que la variabilité actuelle de l'échantillon soit plus faible. Cela s'explique par l'élément de stratification géographique introduit dans la procédure d'échantillonnage - assurant ainsi que la représentativité de chaque district dans l'échantillon est approximativement proportionnelle à la représentativité du district dans la population totale.

Etant donné les larges variations des taux de chômage par district, cette procédure réduirait la variabilité d'échantillonnage du chômage estimé. En l'absence d'informations détaillées sur la distribution du chômage à l'intérieur et entre districts, l'effet quantitatif de la stratification sur la variabilité de l'échantillonnage peut seulement être conjecturée. R.L. SLIGHTON se hasarde à une hypothèse "raisonnable" pour des dimensions d'échantillons réalisés en 1966 à Bogota: avec un taux de chômage de 8 %, l'intervalle de confiance à 95 % pour les estimations du chômage est 0,070 - 0,090, et 0,088 - 0,0112 pour un taux de chômage de 10 %. En outre, le niveau inégal de formation des enquêteurs et le taux élevé de "turn-over" compliquent considérablement l'évaluation de la variabilité de l'échantillon. Puisque le critère de détermination du chômage est subjectif - l'enquêté devant dire s'il recherche "activement" un travail - les estimations du chômage varient avec la manière dont l'enquêteur pose ses questions et interprète les réponses. Un enquêteur qui veut obtenir un taux élevé peut le faire. Les enquêtes réalisées à Bogota par les Universités ont été conduites par des enquêteurs professionnels et des étudiants. Partout ailleurs, les enquêtes ont été menées par des étudiants à temps

---

(1) L'écart-type de l'estimation du taux de chômage "u" est égal à $u (1 - u) / n^{1/2}$ où "n" est le nombre d'individus de la force de travail dans l'échantillon. Si "u" est supposé être égal à 0,100 et "n" à 1000, l'écart-type de l'estimation de "u" est approximativement 0,0095. Soit à 95 % de confiance, "u" est égal à 0,100 + 0,018. (en termes absolus). Cela suppose des échantillons strictement aléatoires et non groupés. Ibid., p. 12.

partiel. Le "turn over" du personnel (1) est un problème non négligeable et peut influencer considérablement les taux de chômage.

L'inégale valeur des enquêteurs est d'une importance particulière si l'on considère la qualité des données sur le chômage engendrée par le recensement. Suivant le critère du recensement, une personne est en chômage, (i) si elle recherche activement un travail pour la première fois, ou (ii) si elle a été en chômage pour plus de trois mois au cours de l'année précédente. Les difficultés de reconstruire un calendrier exact du travail au cours des douze mois peuvent facilement être imaginées.

Enfin, une autre source possible de divergence entre les données sur le chômage issues du recensement et les données provenant d'échantillons collectés par les groupes de recherche des universités est la relative dureté avec laquelle le critère "recherche activement un travail" est appliqué aux jeunes cherchant un premier emploi.

Outre ces problèmes techniques, que l'on rencontre également dans les économies avancées, les enquêtes par sondage (2) dans les pays sous-développés se heurtent à des difficultés socio-culturelles peu communes (3). A cet égard, l'expérience de S. PAUSEWANG dans le contexte ethiopien est très révélatrice (4) :

(i) La situation de l'enquête dans son contexte social.

Les habitants des villages ne peuvent associer le concept d'anonymat et l'évaluation quantitative de l'information. Ils n'admettent pas que les enquêteurs n'aient aucun intérêt à connaître leur identité, et envisagent immédiatement les conséquences possibles de l'obtention de l'information. De ce fait, ils refusent de répondre en partie, ou essaient d'influencer l'enquêteur d'une manière ou d'une autre. Des prostituées à Addis Abeba demandèrent à l'enquêteur : "Quel est l'intérêt de telles questions, à moins

---

(1) Par exemple, le Center of research for Economic development (C.E.D.E.) a été obligé de licencier des enquêteurs professionnels pour des raisons financières. cf. R.L. SLIGHTON, p. 13. Un problème analogue se rencontre dans les recensements indiens. cf. S.L. DHANI, "Manpower problems in census-taking", op. cit., p. 56.

(2) Mais aussi pour toute collecte d'informations à l'aide de questionnaires.

(3) Il est frappant que ces difficultés ne soient jamais mentionnées dans les diverses publications.

(4) S. PAUSEWANG, Methods and concepts of social research in a rural developing society. Weltforum verlag - München - 1973. Il résume le "Population research project in Ethiopia" dirigé par Y.T. HAIMANOT.

que vous nous donniez un mari ou un emploi ?". Dans les économies avancées, les individus peuvent comprendre le but statistique et la valeur des réponses qu'ils fournissent, mais en Ethiopie, ils cherchent constamment à lier l'enquête à leur vie courante. Très souvent, les individus enquêtés répondent : "ceci n'est pas important... dites plutôt au gouvernement que nous avons faim et que nous attendons le développement promis dans cette zone". Dans d'autres situations, ils font un large discours pour que l'on soumette au gouvernement leurs problèmes. Ou lorsqu'ils sont très coopératifs, on découvre rapidement les raisons de leurs attitudes. Par exemple, un projet de développement suédois avait diffusé au préalable un questionnaire sur l'utilisation de l'eau. La conséquence a été la construction d'un système d'offre de l'eau. Ainsi, ils s'attendent à présent à un effet similaire (1).

Il n'est pas surprenant qu'il existe un nombre aussi élevé de non-réponses, à la fois à de simples questions et aux enquêtes entières. De plus, certains refus se traduisent par des réponses sans grande signification. La crainte qu'elles soient utilisées par les autorités pour augmenter les impôts, ou par quelqu'un d'autre voulant s'enrichir à leurs dépens, est souvent exprimée (2).

Ainsi, les habitants des villages ne sont pas aptes de faire abstraction de leur propre situation dans l'enquête, ni de réaliser une distinction entre les questions posées et l'enquêteur. Il est arrivé que ce dernier soit identifié avec un étudiant, et des discussions interminables s'ensuivent sur l'activité politique des organisations d'étudiants à Addis Abeba (3).

(ii) La répugnance à être enquêté.

Les individus qui ne peuvent séparer l'enquête de leur situation journalière préfèrent ne pas répondre. Plus ils sont dépendants de propriétaires - et plus ils le craignent - plus ils sont incités à éviter

---

(1) Ibid., pp. 55-56.
(2) Surtout la crainte de leur prendre la terre, ou de les voler pendant la nuit.
(3) "Vous les étudiants, vous venez nous poser des questions. Pourquoi ne pas nous aider en termes pratiques ; pendant que vous discutez, posez des questions, et attendez un bon métier pour vous remplir les poches, vous n'aidez pas les pauvres, et vous êtes aussi égoïstes que les gros propriétaires que vous attaquez". Ibid., p. 58.

l'interview. Ils le refusent aussi longtemps qu'il n'a pas été autorisé ou ordonné par les supérieurs. En fait, l'une des principales difficultés de la recherche est d'obtenir les approbations nécessaires : ministre, chef du village, etc.. Dans certaines villes, des individus lettrés vont même jusqu'à demander une autorisation écrite ou une identification précise des enquêteurs. Il faut alors aller consulter les autorités locales, et ceci prend du temps.

La répugnance à l'enquête est aussi motivée par la méfiance et la peur.

(iii) Le secret de l'enquête.

Il est souvent difficile de poser des questions en privé. De ce fait, la personne enquêtée peut se sentir directement ou indirectement contrôlée, et répondre plus ou moins en fonction de l'entourage. S. PAUSEWANG indique qu'il est parfois impoli et dangereux d'insister sur le secret et d'exclure les autres personnes dans la plupart des sociétés éthiopiennes. Un "invité" ne doit jamais demander à d'autres individus de se retirer de la maison ou dans une pièce séparée (1).

L'enquête des femmes est encore plus compliquée. Elles dépendent de leur mari et dans beaucoup de sociétés, elles sont supposées ne pas avoir une opinion indépendante. Le mari doit toujours être présent, par autorité - et il interviendra dans les réponses - ou par curiosité.

De plus, dans les zones musulmanes, les femmes ne doivent parler qu'à leur mari. Dans ce cas, ou bien elles sont enfermées lorsque l'enquêteur arrive, ou bien lorsqu'elles répondent, elles essaient d'indiquer ce que leur mari aurait pu dire (2).

(iv) La méfiance.

Une considérable méfiance dans ce domaine n'est pas surprenante (3).

---

(1) D'autant plus qu'il existe rarement des pièces séparées. Le mieux que l'on puisse faire est de demander aux autres personnes de rester tranquilles, et l'enquête reprendra en sachant que tout le monde écoute attentivement.

(2) Et dans les zones non musulmanes, certains refusaient que les femmes, et souvent les jeunes filles, répondent.

(3) Pour S. PAUSEWANG, c'est la condition sociale concrète qui est à l'origine de ce trait de caractère. D'autres pensent qu'en Ethiopie, il s'agit d'un fait culturel.

Quelles qu'en soient les raisons, elle altère profondément les travaux de recherche. Ceci est spécialement le cas lorsque les individus ne comprennent pas le concept d'anonymat, et lorsqu'ils sont obligés de relier leurs réponses à leur situation sociale, économique et politique. La méfiance prend diverses formes. L'enquêteur est quelquefois mis à la porte, ou bien on lui demade d'indiquer de manière précise le but de sa visite. Ceci souligne l'importance de posséder une équipe qui soit bien formée à ce type de problème (1). Il est parfois très difficile de déterminer un indicateur dustatut économique. Une enquête demandant seulement la liste des articles achetés l'année précédente a soulevé des difficultés incroyables - de peur qu'on viennent leur prendre certains biens pendant la nuit.

(v) L'évaluation du nombre d'individus.

Que le comptage des individus entraîne la malchance est une superstition largement répandue en Ethiopie : "Je ne suis pas une vache pour être compté", fut la réponse de nombreuses personnes.

Il est certain que beaucoup de chefs de ménage ont donné des mauvaises informations à ce sujet. Dans un cas, un enquêteur transcrivait l'âge et le sexe de tous les dépendants lorsqu'un chien entra : "Ceci est Méchal l'un de mes dépendants" dit l'enquêté (2). Et l'enquêteur réalisa que les deux derniers noms de la liste correspondaient à deux chiens. Quelquefois on veut éviter l'évaluation exacte . Par exemple les femmes refusent que l'on connaisse le nombre réel de leurs enfants, ou donnent un chiffre incorrect, volontairement ou involontairement - par faute de mémoire surtout s'il y a plusieurs mariages.

(vi) La mauvaise information volontaire.

Certains individus fournissent volontairement de mauvaises informations. Ils essayent alors de rendre l'interview amusant et le considèrent comme un jeu.

Dans d'autres cas, les individus donnent une mauvaise information parce qu'ils sont méfiants ou craintifs. S'agissant des questions économiques (3), ceci est souvent constaté, pour lesmotifs évoqués ci-avant. Des raisons culturelles et sociales peuvent inciter les individus à fournir des réponses qui ne reflètent pas leur propre situation. Ce fait tend à expliquer

---

(1) La méfiance est d'autant plus importante qu'il s'agit de questions politiques ou sociales considérées comme tabou par le régime.

(2) S.PAUSEWANG, op.cit. p.65. Cette attitude est parfois voulue pour éloigner la malchance. Mais le résultat est le même.

(3) Cela est fréquent chez les prostituées.

pourquoi les individus sincères peuvent consciemment donner de mauvaises réponses. S.PAUSEWANG écrit : "Lorsque les individus ont de bonnes raisons de craindre les conséquences de la vérité, c'est trop leur demander qu'ils fournissent des réponses correctes. Lorsque les modèles culturels prescrivent une certaine manière de répondre, ce n'est pas mentir que de cacher ses sentiments personnels. Et lorsque les questions violent les normes culturelles, les réponses peuvent difficillement refléter la réalité. Lorsque les individus sentent qu'ils ne peuvent pas dire la vérité à un étranger, celui qui dénonce l'incorrection de leurs réponses, ne met pas en cause l'intégrité des enquêtés , mais la légitimité de la société qui les entretient dans un climat d'insécurité" (1).

(vii) Compréhension et différences culturelles.

Les concepts, les formulations et les termes de l'enquête peuvent être compris différemment selon la nature du contexte culturel. Il devient alors difficile de juger de l'opportunité de la réponse par rapport à la question de l'enquêteur.

Tandis qu'on pose des questions avec l'idée de demander aux individus d'indiquer leurs propres attitudes, elles sont souvent interprétées en tant qu'approbation ou désapprobation des normes sociales. Par exemple, lorsqu'on demande aux femmes leur sentiment sur le nombre d'enfants désirés, elles répondent en fonction du contexte social auquel elles appartiennent. Ce comportement nous paraît important, à propos de la connaissance du désir de travail additionnel.

(viii) Des difficultés pratiques.

Une série de difficultés pratiques peuvent entraîner de sérieux troubles quant à la collecte de données fiables.

On doit indiquer la difficulté d'ajuster les unités de mesure de village à village. Un sac de grain peut être plus ou moins volumineux suivant les zones. De ce fait, l'information exacte sur les moissons, la consommation et les prix est impossible à connaître. Pour la terre, le problème est encore plus grave car elle est la plupart du temps estimée, et les paysans sont réticents à sa mesure précise (2). Beaucoup d'individus ne connaissent

---

(1) S.PAUSEWANG op.cit. p.67.
(2) S.PAUSEWANG op.cit. p.71.

pas leur âge, et donnent seulement une estimation. D'autres difficultés surviennent pour approcher les individus et les convaincre de coopérer. Il arrive que les enquêteurs soient obligés de suivre les paysans dans les champs , ou même travailler à leur place, pendant qu'un autre enquêteur transcrit l'information.

Pour certains individus, tels que ceux qui travaillent dans les mines d'Akaki, le manque de temps est une difficulté supplémentaire : lorsqu'ils reviennent chez eux, ils veulent dormir et rejettent toute enquête (1).

Les difficultés que nous venons d'exposer ne sont pas limitatives. Elles tendent à confirmer le fait que le questionnaire ne peut à lui seul fournir une information suffisante. A cet égard, l'observation peut jouer un rôle complémentaire non négligeable (2).

En troisième lieu bien que le nombre des services de placement augmente considérablement dans lespays sous développés (3), les données qu'ils fournissent sur l'emploi sont sujettes à de nombreuses limitations :

(i) Tous les individus à la recherche d'un emploi peuvent ne pas s'y inscrire, à moins qu'ils soient sûrs d'obtenir par ce biais, une occupation. Ainsi, la nature volontaire de l'inscription suggère que les données sur les personnes à la recherche d'un emploi donnent une image partielle de la réalité ; (ii) les services de placement sont essentiellement localisés dans les centres urbains, et il est improbable que les chômeurs et/ou sous-employés ruraux y aient recours ; (iii) il est possible que des étudiants ayant déjà des diplômes de base, et soursuivant d'autres études, s'y inscrivent en vue d'obtenir un emploi convenable lors de l'achèvement de cesderniers, bien qu'ils ne soient pas par défintion classés dans la force de travail ; (iv) une personne peut s'inscrire dans plusieurs bureaux de manière à maximer ses chances de placement ; (v) enfin des individus ayant déjà un emploi peuvent s'inscrire dans les services de placement, sans abandonner leur travail, pour en obtenir un autre, plus adapté à leurs besoins (4).

---

(1) Ibid p.72.
(2) Voir chapitre III, 2ème partie.
(3) En Inde, en 1956 on pouvait en recenser 136 ; en 1971, 435. Cf. M.C.NARASIMHAN et V.ANJANEYULU, op.cit. p.46.
(4) Ce phénomène se retrouve dans les économies occidentales. En Inde de nombreuses améliorations ont été recommandées par le Committer of Expert on Unemployment estimates en 1968. Ibid pp.47-48.

A cet égard H.LUBELL écrit à propos du Bengale de l'ouest :
"Il est très improbable qu'un accroissement du nombre d'individus inscrits dans les bureaux d'mploi comme cela est arrivé en 1971, reflète un accroissement correspondant du taux de chômage. Il est peu probable qu'il traduise un accroissement soit de l'espoir d'obtenir des emplois, ou du désir du public d'utiliser les bureaux ; ou encore il peut refléter une prise de conscience soudaine de l'existence et des fonctions des bureaux d'emploi (1).

Une étude effectuée par S.BHATTACHARRYA au Bengale de l'ouest montre que 70% du nombre total des demandeurs d'emploi sont des demandeurs urbains, et que seulement 40% de cesderniers sont en chômage , le reste étant composé d'étudiants ou de personnes déjà employées (2).

Une enquête par sondage à Calcutta a montré que parmi les individus inscrits dans les bureaux d'mploi, 31% étaient déjà employés à plein temps, 9% à temps partiel, aucun n'était étudiant et le reste était en chômage. Dans d'autres villes, les résultats sont sensiblement identiques (3).

En dernier lieu, dans certains pays, le système des rapports d'emploi fourni par des établissements peut permettre d'obtenir des informations utiles sur l'emploi, le manque de main d'oeuvre, la distribution des occupations ou les postes vacants ; bien que certains recoupements soient possibles - notamment avecdes tendances de l'emploi, les demandes de main-d'oeuvre, etc - le plus souvent ces données sont limitées aux établissements du secteur public, ou aux entreprises privées non agricoles employant un certain nombre d'individus (4). En conséquence, ces informations ne concernent pas l'emploi agricole (sauf les plantations), les travailleurs indépendants, les petits établissements du secteur privé ayant un faible nombre d'employés - généralement moins de 5 (2).

D'autre part, le décalage entre la collecte et la publication des données est tel que leur utilité est considérablement réduite.

---

(1) Cf. H.LUBELL, Calcutta ... op.cit. pp.57-58.
(2) Communication directe à H.LUBELL, op;cit. p.58 . Voir aussi à ce sujet J.KRISHNAMURTY, "Employment exchange data on unemployment : an attempt applying correction factors" in government of India, Planning commission Report of the committee ... op.cit. p.145-47.
(3) N.C.A.E.R., Nature of educated unemployment in urban areas. New Delhi, 1971 cité par H.LUBELL p.59.
(4) En Inde, plus de 25 salariés. Ibid pp.43-44.
(5) Cela montre encore une fois la non connaissance de l'emploi dans le secteur informel.

2/ Les difficultés liées à l'utilisation des statistiques du travail.

Si l'on veut aborder le problème de la sous utilisation de la main d'oeuvre dans une optique de "plein emploi" et corrélativement de la "pauvreté", il est indispensable de disposer de statistiques micro-économiques et micro-sociales (1). Or, le plus souvent - pour les raisons déjà évoquées - les sytèmes statistiques de maints pays sous-développés génèrent des données sur la force de travail relativement agrégées. Nous nous proposons d'illustrer les difficultés et les insuffisances de l'utilisation d'une telle information à l'aide de deux cas concrets : (i) la planification de la main-d'oeuvre ; et (ii) l'analyse de l'activité économique.

Le processus de planification de la main d'oeuvre tout d'abord. Son examen révèle, comme nous l'avons déjà indiqué, une préoccupation essentielle en ce qui concerne la planification macro-économique , contrairement à des études désagrégées du marché du travail. Ainsi les prévisions de la main d'oeuvre future sont dérivées indépendamment de la connaissance de ces derniers, c'est-à-dire à partir des niveaux d'investissement et de produit projetés, soit sur la base de relations linéaires "input-output", soit à partir d'enquêtes destinées à déterminer les besoins futurs des employeurs. On suppose implicitement que les forces inhérentes au marché du travail conduiront ultérieurement à un équilibre de l'offre et de la demande. Une hypothèse, aussi irréaliste pourrait bien expliquer pourquoi l'approche conventionnelle de la planification de la main d'oeuvre n'a pas contribué sérieusement au développement économique. Le cas de la Malaisie de l'Ouest peut être cité en exemple (2).

Pour des raisons historiques et culturelles, l'emploi en Malaisie de l'ouest est distribué selon les lignes ethniques. Le résultat est une fragmentation ethnique du marché du travail, dont les implications tant sur le plan de l"utilisation de la main-d'oeuvre que sur celui de la politique économique sont évidentes.

---

(1) Nous dresserons dans la section suivante les conséquences générales sur les statistiques de main-d'eouvre qu'implique un objectif de "plein-emploi" et de lutte contre la pauvreté.

(2) Cf. O.MEHMET "Manpower planning and labour markets in developing countries a case study of west Malaysia". Economic development and cultural change vol. 23 n°1 oct. 1972.

La population économiquement active est composée essentiellement de trois groupes ethniques : (i) les Malais sont concentrés principalement dans des activités primaires et dans les services du gouvernement ; (ii) les Chinois bien que répartis presque également entre le primaire, le secondaire et le tertiaire, occupent une position dominante dans le secteur privé ; (iii) les Indiens, quant à eux sont à la fois localisés dans le secteur primaire où ils forment la force de travail principale des grands domaines et des plantations, et dans les industries tertiaires (1).

La fragmentation ethnique du marché du travail est si fortement marquée que même dans les industries où l'emploi est partagé, à divers degrés, par tous les groupes, chacun est concentré dans des occupations bien particulières (2) à l'intérieur d'un vaste secteur.

Il est clair que ce phénomène reflète la co-existence de trois marchés du travail isolés : un pour chaque groupe ethnique. Il n'y a aucune mobilité ni échange entre ces marchés du travail. Les salaires et l'emploi sont déterminés indépendamment à l'intérieur de chaque marché. Ainsi, les possibilités d'emploi ouvertes à un chômeur - au sens classique du terme - sont généralement limitées aux individus disponibles dans le marché du travail ethnique de la communauté. D'un autre côté, il existe des différences inter-ethniques, dans les préférences des individus à la recherche d'un emploi. Celles-ci se manifestent en partie par le degré de disponibilité pour le travail (généralement faible dans le cas des Malais, et élevé pour les Chinois) et en partie par le choix des occupations, de l'employeur et de la localisation de l'emploi.

A l'intérieur desmarchés du travail isolés, les conditions d'emploi sont largement différentes. Par exemple, un faible niveau de chômage dans le marché d'une ethnie peut coexister avec un chômage élevé dans d'autres, sans qu'aucune compensation ait lieu. De même, des différences de salaires pour une occupation donnée peuvent persister dans les marchés isolés ; en fait cela est censer refléter les différences sociales et économiques entre les groupes ethniques (2).

---

(1) O.MEHMET, op.cit. p.4 de l'article. On trouve une segmentation du marché du travail dans de nombreux pays africains. Voir l'étude sur Abidjan citée antérieurement.

(2) Ibid p.6.

Tandis que les forces de l'offre et de la demande agissent sur chaque marché, elles sont toujours conditionnées par des règles institutionnelles et coutumières. Du côté de la demande, le recrutement du travail est toujours réalisé par des arragements non concurrentiels : l'employeur pourvoit les postes vacants par des membres de sa famille, des parents, des amis ou des associés. Il en résulte des fragmentations secondaires des marchés du travail , selon les clans et les familles étendues, où la formation du salaire et des conditions de travail, suivent des lignes coutumières (1).

Du côté de l'offre, les rigidités institutionnelles et les déséquilibres viennent de ladistinction marquée entre la main d'oeuvre formée et non formée. Les services de placement bien que s'attachant principalement à la seconde ont un taux de placement très faible, en raison de la demande spécifique des employeurs.

Les déséquilibres de l'offre et de la demande, se reflètent non seulement dans la structure des salaires entre les travailleurs expériméntés et non formés, mais aussi par l'existence d'une multitude de systèmes de salaires traditionnels.

Les quelques caractéristiques que nous venons d'énumérer, montrent qu'il existe en Malaisie de l'ouest une société très structurée , où l'influence des coutumes et des rigidités institutionnelles ne manqueront pas d'avoir des effets sur la politique gouvernementale.

L'objectif d'emploi du plan - 1965-70 - bien qu'accordant une priorité à l'offre de main d'oeuvre qualifiée, était de créer 377 000 emplois additionnels, de manière à absorber l'accroissement de la population active. L'information statistique sous-jacente avait pour origine une large enquête par sondage sur la main d'oeuvre - 1964-65 - couvrant à la fois les secteurs publics et privés. Ces résultats globaux estimaient la force de travail à 2 678 000 en 1965, et des projections escomptaient qu'elle serait de 3 055 000 en 1970. Sans accroissement absolu du nombre des sans travail, les planificateurs espéraient réduire le taux de chômage de 6,0% en 1965 à 5,2% en 1970.

---

(1) Une vieille institution est par exemple la sous-entreprise de main-d'oeuvre. cf. E. EPSTEIN et J. MONAT, "La sous-entreprise de main-d'oeuvre et sa règlementation", Revue Internationale du Travail, vol. 107, n° 5 et 6, mai et juin 1973.

La fragmentation ethnique du marché du travail entraîne non seulement une distribution inégale des emplois entre les groupes ethniques du pays, mais aussi suscite une mauvaise utilisation des ressources humaines, et empêche un taux de croissance économique plus rapide. En d'autres termes, les politiques de main d'oeuvre tendent à être moins efficaces qu'elles ne le seraient dans un marché du travail unifié, où les hommes et les emplois s'associent sur la base du mérite et de l'efficience. Par exemple, considérons le service public de l'emploi. Si les chinois refusent de l'utiliser, ces bureaux de placement n'auront qu'un rôle marginal.

Dans ce contexte, on comprend aisément que l'utilisation de statistiques agrégées au cours du processus de planification de la main d'oeuvre ne donne pas les résultats escomptés. "Face à ces obstacles et rigidités, la planification de la main d'oeuvre et la politique économique dans un pays comme la Malaisie, doivent être basées sur des études détaillées et minutieuses, car les statistiques agrégées sont presque certaines de ne pas traduire l'aspect vital de l'information" (1). D'ailleurs, l'évaluation du plan à mi-parcours publiée dès 1969 "est remarquablement silencieuse sur les aspects de l'emploi" (2) .

Ce résultat nous semble suffisamment important pour qu'il puisse servir d'exemple à d'autres pays sous développés. C'est peut-être ce à quoi E.R.BLACK pensait lorsqu'il affirmait que "si les statistiques de baseball étaient présentées comme le sont celles de développement, notre passe-temps national américain aurait disparu depuis longtemps" (3).

Considérons à présent, des statistiques relatives à l'activité économique.

Prenons un exemple. En 1968, l'emploi total à Panama était estimé à 409 000 individus. (4). Or, nous savons que cette évaluation repose sur des définitions de l'emploi du chômage et de la population active qui sont au mieux

---

(1) *O.MEHMET, op.cit. p.9*
(2) *Ibid p.10.*
(3) *E.R.BLACK "Develoment revisited" International development review, vol.12 n°4, 1970 p.3.*
(4) *A.J.JAFFE, "Notes on developing countries and their statistics" OHSAKA ECONOMIC PAPERS , 1972.*

satisfaisante pour la partie"moderne" (1) de l'économie. Un total national n'a qu'une très faible signification. Les limites profondes de cette information peuvent apparaître à la lumière des améliorations suivantes :
(i) Les données sur l'emploi peuvent être désagrégées par classe et par sexe dans les secteurs modernes et traditionnels.

Par rapport aux concepts traditionnels, quiconque est travailleur familial non rémunéré ou travailleur indépendant, risque d'être automatiquement considéré comme employé - y compris l'exploitant quelque soit son niveau de vie. Si dans la composante moderne d'un pays, la plupart des travailleurs sont des salariés, on peut supposer qu'une partie de cette économie a des problèmes identiques à ceux des nations avancées, et que les statistiques sur l'activité économique peuvent être interprétées de la même manière. Si au contraire , la population active de la partie moderne, se compose essentiellement de travailleurs indépendants et familiaux non rémunérés, on doit interpréter les statistiques de l'activité économique. Grâce à l'utilisation d'autres informations, il est possible de déterminer si ces travailleurs sont pauvres, mal logés, mal nourris, et engagés dans des activités marginales non-agricoles.

Le tableau 7 indique une présentation possible de l'information statistique sur l'activité économique (2). Parmi les hommes, 8 sur 10 sont employés dans le secteur moderne, 5 sur 10 dans le secteur intermédiaire et 2 sur 10 dans le secteur traditionnel. Pour les femmes la situation est comparable.

Ce tableau simple permet déjà de constater que le problème de l'emploi peut se poser en des termes différents suivant les individus et les secteurs du pays. Un chiffre global n'a aucune signification.

Au surplus, si des statistiques additionnelles sont introduites, telles que des données comparables pour une période antérieure associées à l'âge, l'éducation et aux niveaux de formation des individus, on peut

---

(1) qui sera différente de pays à pays.
(2) Ibid p.320.

Tableau 7 - Employés, âgés de 15 ans et plus, par sexe et classe, pour les composantes modernes et traditionnelles de la République de Panama : 1968 (en milliers)

	Moderne (Zone métrop. non agric.)	Intermédiaire (Zone métrop. agric.)	Intermédiaire (Reste non agricole)	Traditionnel (Reste du pays, agriculture)	Total
Hommes	107	19	41	136	303
Employés	84	5	27	27	143
Travailleurs indépendants	22	11	13	77	123
Travailleurs familiaux non rémunérés	1	3	1	32	37
Femmes	64	1	34	7	106
Employées	47	-	16	1	64
Travailleuses indépendantes	16	-	16	2	34
Travailleuses familiales non rémunérées	1	-	2	4	7
Total	171	20	75	143	409

Source : A.J. JAFFE, op. cit., p. 320.

obtenir des données nécessaires à une évaluation intelligente de la situation de l'emploi, et adaptées à la formulation de politiques appropriées. "Malheureusement", écrit A.J. JAFFE, "les personnes s'occupant de ces problèmes - officiels, administrateurs, techniciens - examinent rarement de telles statistiques détaillées, soit parce que les données ne sont pas disponibles, ou soit parce qu'ils n'ont pas compris la situation" (1).

(ii) Une seconde amélioration possible de l'information statistique est de classer les données sur l'activité économique par occupation. A.J. JAFFE distingue : (.) les occupations couramment exercées dans la vie moderne et associées à la technologie avancée ; (..) celles de nature

---

(1) Ibid., p. 321.

traditionnelle qui ne sont pas associées à la technologie moderne ; et (...) les occupations qui se trouvent à la fois dans les deux parties de l'économie. La connaissance de ce phénomène permet de mesurer l'évolution temporelle des occupations du secteur traditionnel vers le secteur moderne.

Les données sur la République de Panama permettent d'illustrer ceci (tableau 8) (1).

Tableau 8 - Personnes de 15 ans et plus, employées dans le secteur non agricole, par sexe et type de travail : République de Panama, 1960 et 1968 (en milliers)

	1968	1960	Variations
Hommes			
Emploi total	148	95	53
Travaux de maison et de rue	7	4	3
Services domestiques	1	1	0
Autres	140	90	50
Femmes			
Emploi total	98	55	43
Travaux de maison et de rue	16	4	12
Services domestiques	28	20	8
Autres	54	31	23

Source : A.J. JAFFE, op. cit., p. 322.

Il est clair que parmi les hommes, l'accroissement majeur de l'emploi entre 1960 et 1968 s'est effectué dans la catégorie "Autres" - c'est-à-dire les emplois convenables. Parmi les femmes, cela n'a pas été le cas : la croissance de l'emploi s'est traduite dans une large mesure

---

(1) On utilise ici une approche simplifiée dans la classification des occupations. Elle consiste à isoler ceux qui sont engagés dans des emplois de maison (réparation de chaussures, préparation de repas) ou de rue (vendeurs...). On peut leur ajouter la catégorie des services domestiques et autres activités reliées ; ibid., p. 322.

par l'augmentation des travaux de maison et de rue, et des services domestiques. Ce n'est certainement pas ce type d'emploi que le planificateur cherche à favoriser.

(iii) D'autres classifications sont possibles, mais doivent dépendre des besoins du planificateur. Par exemple, on peut s'attacher à étudier la composante traditionnelle, ou l'emploi des femmes (1).

L'essentiel à retenir est que l'utilisation de statistiques de main-d'oeuvre agrégées peut se révéler tout à fait inadéquate face à l'analyse de certains problèmes de l'emploi.

---

(1) Nous reviendrons ultérieurement sur cet aspect.

II - L'ESQUISSE DE PRIORITES STATISTIQUES NOUVELLES

Si le planificateur a pour objectif la réalisation d'un haut niveau d'emploi, la connaissance à la fois quantitative et qualitative de l'offre de main-d'oeuvre devient déterminante (1).

En d'autres termes, il est nécessaire de disposer d'un concept de sous-utilisation de la force de travail qui induise une mesure possédant un degré élevé de désagrégation (2). Les données obtenues permettront "d'évaluer l'utilisation de la main-d'oeuvre et serviront ainsi de guide général aux mesures économiques et sociales ainsi qu'aux politiques d'emploi notamment en ce qui concerne l'utilisation la plus complète et la plus adéquate des ressources humaines disponibles" (3).

D'un point de vue macro-économique, il est clair que la sous-utilisation du travail ne forme pas une entité homogène quant à ses causes, sa nature et son étendue.

En outre, la création d'emplois ne peut prétendre résoudre à elle seule l'ensemble du problème. Des mesures visant à promouvoir une politique de l'éducation ou de la nutrition peuvent avoir dans certains cas des effets plus bénéfiques que la création de plus d'emplois.

Notre objectif est de tracer à grands traits le cadre général du type d'information statistique nécessaire (4) à la réalisation d'une politique de "plein-emploi" et de meilleure distribution.

Le chapitre III de la seconde partie indiquera dans quelle mesure l'élaboration d'un concept de sous-utilisation de la force de travail permet d'intégrer ces éléments.

---

(1) A.D. SMITH (op. cit., p. 21) note : "La spécification de programmes d'emploi variés pour réduire la pauvreté requiert, si l'on veut que ces mesures soient effectives, qu'une information minimum sur la sous-utilisation de la main-d'oeuvre soit à la disposition des planificateurs".

(2) Sans toutefois négliger la cohérence au niveau macro-économique.

(3) B.I.T., La mesure du sous-emploi..., op. cit., p. 7.

(4) Nous laissons de côté pour l'instant le problème du type de statistiques, c'est-à-dire la stratégie statistique impliquée. Voir chapitre III de la seconde partie.

A - La connaissance des causes de la sous-utilisation du travail

La connaissance des causes de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre peut se révéler fort utile pour le planificateur (1).

Certains auteurs affirment qu'il s'agit d'une démarche indispensable. W.C. ROBINSON écrit : "Le 'surplus' de travail dans l'agriculture peut avoir pour origine différentes forces économiques et sociales... (Ce n'est pas) une simple maladie mais une catégorie génériquement ample recouvrant une variété de conditions spécifiques... En vérité, si l'on comprend que ce qui est vaguement appelé 'chômage déguisé' n'est pas une mais plusieurs sortes de conditions, chacune ayant différentes causes basiques, alors il est clair que pour chaque type, un remède politique différent peut être approprié (2).

L'analyse des types de sous-emploi - et de chômage - et de leurs causes sous-jacentes sera longuement développée dans le prochain chapitre.

Soulignons dès à présent que S. WELLISZ (3) distingue trois catégories de chômage déguisé.

La variante "keynesienne" traduit une situation dans laquelle les individus sont obligés de s'employer dans des occupations moins productives et moins qualifiées à cause d'un déclin de la demande effective (4). Historiquement, ce type d'analyse, avancé par Mrs J. ROBINSON, avait été conçu principalement pour les pays développés. Cependant, "un phénomène similaire peut survenir dans les économies sous-développées, en particulier celles qui obtiennent une partie substantielle de leur revenu des activités d'exportation. Un déclin du prix des exportations - par suite d'une baisse de la demande des pays importateurs - combiné avec la rigidité

---

(1) Voir par exemple : M. HUSSAIN : "Problems of unemployment and under-employment in Pakistan : their causes and solutions", Pakistan labour Gazette, Vol. 15, n° 5, juin-sept. 1967, pp. 491-500 et M. ABBAS - idem pp. 501-519 ; Commonwealth secretariat, Approaches to employment problems in Africa and Asia, n° 7. I.S.B.N.. 85092 060 4 - 1973 - pp. 31-34.

(2) W.C. ROBINSON, "Types of disguised unemployment..." op. cit., pp. 373-74.

(3) S. WELLISZ, "Dual economics..." op. cit.

(4) Ibid., pp. 24-25.

des prix des facteurs peut créer un chômage "keynesien" qui, suivant l'environnement institutionnel, demeure ouvert ou déguisé" (1).

La variante "structurale" dénote une situation où la productivité marginale du travail est nulle dans le secteur de subsistance. Elle correspond à la théorie du développement bien connue qui consiste à promouvoir le transfert d'individus du secteur agricole vers le secteur moderne à un coût d'opportunité social nul, afin d'assurer le processus de croissance (2). La mauvaise allocation des ressources humaines entre les emplois agricoles et non-agricoles est supposée, dans la plupart des cas, être une cause de la sous-utilisation du travail.

La troisième catégorie est appelée "sous-emploi malthusien". S. WELLISZ l'attribue à un excès de population (3). En réalité, R. NURKSE avait déjà indiqué qu'il pouvait traduire une situation où "le produit moyen par personne est inférieur au niveau physique de subsistance" (4). La version malthusienne fut élaborée ultérieurement par H. LEIBENSTEIN, D. MAZUMDAR et P. WONNACOTT (5).

Cette typologie relativement grossière montre déjà que le phénomène du sous-emploi n'est pas homogène, et que toute mesure de politique économique doit en tenir compte.

Par exemple, les formes "keynesienne" et "structurale" doivent être traitées par des politiques de travaux publics, "parce qu'elles accroissent la demande effective dans le premier cas, et parce qu'il s'agit d'une voie facile pour créer du capital dans le second" (6).

Quant à la forme "malthusienne", elle nécessite un accroissement de l'offre de nourriture ou une diminution de la population totale, plutôt qu'une élévation de la demande effective, ou l'accélération du transfert du facteur travail du secteur agricole vers l'industrie (7).

---

(1) Ibid., p. 25.
(2) Ibid., p. 25.
(3) Ibid., p. 29.
(4) R. NURKSE, Excess population... op. cit., p. 3.
(5) cf. Chapitre II, 1ère partie.
(6) S. WELLISZ, "Dual economics...", op. cit., p. 29.
(7) Ibid., p. 30.

L'approche de S. WELLISZ demeure néanmoins globale. A cet égard, W.C. ROBINSON a établi une typologie du sous-emploi correspondant aux situations suivantes : (i) produit potentiel par travailleur faible dû à de bas niveaux nutritionnels et de santé de la force de travail (1) ; (ii) faibles niveaux de produit par unité de facteur travail dû à des motivations insuffisantes des cultivateurs pour poursuivre un objectif de maximation (2) ; (iii) offre de travail bien en-dessous du plein emploi potentiel de la main-d'oeuvre dû à de faibles aspirations pour un revenu matériel comparé aux loisirs ; (iv) donnant des proportions relativement fixes des facteurs et une offre abondante de l'un d'eux, il en résulte un sous-emploi de celui qui est en excès (3) ; sous-emploi saisonnier ; et (vi) utilisation de techniques non-optimales dans le secteur agricole.

Il est évident qu'une désagrégation de ce type implique, sur le plan pratique, à la fois une connaissance du phénomène et des mesures de politique économique adaptées à chaque cas.

Premièrement, il se peut que tout effort pour faire pression sur le paysan soit voué à l'échec. "Si le revenu et les niveaux de vie sont déjà très bas, un "surplus" ou un accroissement potentiel de produit existe probablement, mais il ne peut servir qu'à élever les revenus et la consommation, plutôt qu'à constituer un surplus commercialisable pour le secteur moderne" (4).

Deuxièmement, le problème des motivations demeure réel. Il est indispensable de fournir aux exploitants des encouragements pour travailler aussi durement et aussi efficacement qu'ils le peuvent. Des changements structurels, tels que la réforme agraire, peuvent être d'une grande utilité.

Troisièmement, dans les régions surpeuplées, l'investissement dans l'agriculture doit être concentré sur les productions qui absorbent un montant croissant de facteurs disponibles, plutôt que sur celles qui

---

(1) Il correspond au chômage déguisé malthusien de S. WELLISZ.
(2) cf. W.E. MOORE. Economic demography of eastern and southern Europe, op. cit. ; et D. WARRINER, Economics of peasant farming, op. cit.
(3) cf. R.S. ECKAUSS, "Factor proportions...", op. cit.
(4) W.C. ROBINSON, op. cit., p. 382.

les économisent. Le but est d'utiliser pleinement le facteur travail. Ceci est réalisable en fournissant par exemple des ressources complémentaires - principalement des innovations et des techniques "labour-intensive" - (1).

Quatrièmement, le chômage saisonnier est résorbable par des mesures à court terme - travaux publics - et à long terme, en "accroissant le niveau du produit de telle manière que le facteur travail commence pour la première fois à devenir rare, et qu'il soit économiquement substituable au capital" (2).

S'il est nécessaire d'élaborer des catégories causales de sous-emploi, cela peut cependant se révéler insuffisant et dangereux.

En premier lieu, l'analyse des causes de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre ne sert réellement la politique économique que si elle est complétée par une évaluation détaillée de la nature et de l'étendue du phénomène. La création d'emplois peut ne pas améliorer le revenu par tête du groupe, si la faiblesse de ce dernier est due à un nombre élevé de dépendants. De même, l'amélioration de la nutrition et de la santé nécessite une localisation et une évaluation précise du problème afin de ne pas gaspiller les ressources rares.

En second lieu, l'analyse causale est ambigue. Plusieurs faits peuvent expliquer simultanément ou successivement le même phénomène, et la notion de cause "dépend de la longueur de la chaîne que l'investigateur choisit d'explorer. Plus précisément, maintes causes peuvent contribuer à l'explication de la sous-utilisation du travail, de telle manière qu'une décision arbitraire doit être prise au sujet de la catégorie dans laquelle elle doit être intégrée" (3).

De plus, les origines du sous-emploi dans une région peuvent être différentes pour une autre région du même pays. Une analyse secondaire devient indispensable.

Mais il n'est pas toujours nécessaire d'examiner en détail - avant de décider si et comment un emploi doit être fourni à un chômeur - les raisons profondes de la situation (4).

---

(1) Ibid., p. 383.
(2) Ibid.
(3) A.D. SMITH, op. cit., p. 23.
(4) Ibid., p. 23.

En dernier lieu, vouloir traiter le sous-emploi en agissant sur ses causes profondes - accumulation du capital, développement du secteur moderne, réduction de la croissance démographique, etc.. - n'aura qu'un effet progressif et un impact à long terme.

Or, le problème de l'emploi - et sa relation avec la pauvreté - présente une urgence qu'aucune stratégie économique et politique ne peut ignorer.

Notre conclusion est qu'une désagrégation basée sur les causes de la sous utilisation de la main-d'oeuvre n'est utile qu'à deux conditions principales : (i) elle doit être intégrée à l'évaluation de la nature et de l'étendue du problème ; et (ii) elle doit permettre de suggérer des solutions à effets temporels successifs et coordonnés. Il ne s'agit pas de traiter la sous-utilisation de la main-d'oeuvre uniquement par la mise en oeuvre de mécanismes économiques fondamentaux, mais également par des actions dont les effets se feront sentir à très court terme, et reliées aux premiers (1).

B - La connaissance de la structure de la sous-utilisation du travail

La réalisation effective d'un objectif de haut niveau d'emploi et de meilleure distribution suppose une appréhension micro-économique du travail, tant sur le plan conceptuel qu'empirique.

En particulier, les décisions du planificateur doivent être guidées par des informations statistiques désagrégées relatives à la sous utilisation de la force de travail, c'est-à-dire ses formes, sa localisation, les individus en cause et son étendue temporelle (2).

La connaissance quantitative et qualitative du degré d'utilisation des ressources humaines devient la préoccupation principale des gouvernements, puisque toute politique économique - en particulier une

---

(1) Par exemple, la possession de la terre est un élément important dans l'analyse du sous-emploi et de la distribution du revenu, mais toute correction dans ce domaine nécessite du temps et ... une volonté politique !

(2) A.D. SMITH, op. cit., p. 25.

politique de "plein emploi" - doit en principe être élaborée à l'aide de données précises (1).

Envisageons successivement les divers éléments liés à la structure de la mauvaise utilisation du travail.

Tout d'abord ses formes. La désagrégation de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre suivant ses formes revient à distinguer le chômage du sous-emploi, à l'aide de divers critères : temps de travail réduit, non utilisation des capacités existantes, faible rémunération ou productivité peu élevée, absence et recherche de travail.

Dans la pratique, ce type d'analyse a été prédominant. Or, si l'on veut aborder le problème de l'emploi tel que nous le concevons, en particulier sous l'angle de la pauvreté, il est indispensable d'élaborer une voie d'analyse appropriée (2). Nous montrerons ultérieurement que le cadre conceptuel conventionnel est inapte pour atteindre un tel objectif. Dès à présent, soulignons-en quelques limites :

(i) le chômage et le sous-emploi sont la manifestation d'un même phénomène (3), le premier étant un cas limite du second, et demeure de toute manière, dans l'optique traditionnelle, difficilement appréhendable dans maints pays sous-développés. Au surplus, toute tentative de réduction de l'un peut s'opérer au détriment de l'autre ;

(ii) la rareté des moyens - et les difficultés naturelles - ne permet pas d'élaborer un système statistique qui puisse convenablement saisir le chômage et le sous-emploi. En pareil cas, un effort de conceptualisation générale s'impose au premier chef.

(iii) Corrélativement, puisqu'il s'agit d'identifier la relation quantitative et qualitative entre la sous-utilisation de la main-d'oeuvre et

---

(1) Il est évident que cette sorte de difficultés n'est pas nécessairement spécifique à ce type d'action. On peut théoriquement concevoir qu'une politique orientée essentiellement vers un objectif de croissance économique recherche ce type d'information. Mais, à notre connaissance, la pratique n'a jamais consacré cet état de fait pour des raisons que nous avons évoquées antérieurement.

(2) cf. chap. II et III.

(3) Même si les deux phénomènes peuvent correspondre à des modes de production différents.

d'autres phénomènes, une approche unidimensionnelle est insuffisante. L'utilisation de critères isolés, sans référence à des conditions précises, demeure largement arbitraire et peut être un remède pire que le mal (1).

De plus, certains d'entre eux sont intrinsèquement incapables de servir une telle fin.

Ces considérations sont essentielles et doivent sous-tendre la collecte d'informations susceptibles de guider l'action du planificateur.

Ainsi, au lieu de s'attacher à distinguer conventionnellement les individus en chômage et ceux qui sont sous-employés, on pourra classer les ménages - sous des conditions spécifiées - suivant les critères combinés du revenu d'activité et de transfert, de la durée du travail, du désir d'emploi, du nombre de dépendants, etc.. (2). En outre, puisque le revenu et le travail sont généralement partagés à l'intérieur du groupe, une analyse structurelle sera nécessaire.

Mais il appartient à chaque pays de déterminer les voies de son action, en particulier en recensant les formes de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre auxquelles il est indispensable de remédier à très court terme et en mettant l'accent sur tel ou tel aspect de la méthode.

Néanmoins, l'analyse des formes du degré d'utilisation des ressources humaines ne peut prendre sa pleine expression que si elle est liée à d'autres éléments.

Il ne fait aucun doute que la connaissance détaillée de la localisation du travail mal employé ou inemployé est une condition essentielle à la formulation d'une politique économique ayant pour objectif un haut niveau d'emploi.

L'analyse spatiale doit être menée à la fois sur le plan géographique et sectoriel.

---

(1) cf. chapitre III.
(2) Voir 2e partie, chapitre III.

La sous-utilisation de la main-d'oeuvre varie de région à région et même de village à village (1). De ce fait, "des études sur le sous-emploi local et régional sont particulièrement utiles aux fins d'une politique de l'emploi sélective" (2).

De même, il est bien reconnu que les problèmes de chômage et/ou du sous-emploi se manifestent differemment dans les activités traditionnelles et dans le secteur moderne. A cet égard, une tentative de désagrégation a été faite dans un rapport du Bureau International du Travail (3), où l'on note la progression intéressante de la notion de secteur informel. Celui-ci englobe en principe les anciennes activités urbaines et les activités rurales non agricoles exercées à une échelle réduite. Ces activités ont généralement les caractéristiques suivantes : (i) on peut facilement les exercer ; (ii) elles reposent sur l'utilisation de ressources locales ; (iii) les entreprises sont familiales ; (iv) l'ampleur des opérations est limitée ; (v) l'intensité de la main-d'oeuvre est forte et les techniques sont adaptées ; (vi) les qualifications sont acquises en dehors du système d'enseignement régulier ; (vii) les marchés sont libres et concurrentiels (4).

Le secteur formel, quant à lui, possède des caractéristiques inverses (5).

Il est important de remarquer que dans les pays sous-développés, les expressions "secteur traditionnel" et "secteur moderne" traduisent en réalité des situations très hétérogènes.

---

(1) A.D. SMITH, op. cit., p. 26 et C.E. SANCHEZ, "Desempleo en Argentina, differencias regionales, estacionalidad y estructura", Revista de economia y estadistica, vol. 13, n° 1, 2, janv. fev. 1969.
(2) B.I.T., Towards full employment, op. cit., p. 23.
(3) B.I.T., Employment, incomes and equality : a strategy for increasing productive employment in Kenya, Genève, 1972, p. 6 et chap. 13.
(4) B.I.T., Employment, incomes and equality, op. cit., p. 6.
(5) Ibid., p. 6. Cette définition du secteur informel est tout à fait générale. Des recherches plus approfondies devraient permettre de préciser ce phénomène. cf. S.V. SETHURAMAN, Towards a definition of the informal sector, Draft for comment, Genève, B.I.T., 28 th janv. 1974.

Par exemple, dans le"secteur traditionnel" coexistent le plus souvent une agriculture moderne de plantations où l'emploi salarié domine, et une agriculture formée de petits propriétaires travaillant à leur propre compte (1).

Dans ce contexte, les modalités d'utilisation de la main-d'oeuvre, les opportunités d'emploi et de revenu varient d'un endroit à un autre, parce que les modes de productions sont largement différents. Il en résulte une dispersion dans le degré d'utilisation de la force de travail. De plus, il est nécessaire d'identifier les liaisons spatiales des flux humains. C'est le cas notamment lorsque les petits propriétaires s'emploient dans les plantations, par suite des fluctuations saisonnières (2).

En outre, l'influence de facteurs ethniques, institutionnels ou sociaux nécessite une étude très détaillée de l'ensemble de la situation dans un lieu donné (3).

Il est à remarquer que l'identification de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre dans certaines zones d'activité, à l'aide de données spatiales désagrégées, n'implique pas obligatoirement que la création d'emplois - et/ou l'amélioration de certains d'entre eux - soit effectuée aux mêmes endroits.

En principe, les modifications sectorielles de l'emploi résultent de la variation structurelle du produit de l'économie (4), et des conditions de l'offre, incluant les variations intersectorielles de productivité (5). La localisation géographique des nouveaux emplois devrait à long terme coïncider avec le développement sectoriel et une localisation efficiente des nouvelles activités (6).

---

(1) R. MABRO, "Employment and wages...", op. cit., p. 402.
(2) Ibid., pp. 407-408.
(3) cf. le cas de la Malaisie, sect. I, paragraphe II.
(4) Lui-même fonction des variations de la demande interne et externe.
(5) A.D. SMITH, op. cit., p. 26.
(6) Pour une appréciation de l'hypothèse de C. CLARK dans les pays sous-développés, appliquée au cas du tertiaire, cf. A.S. BHALLA, "A disaggregative approach to employment in LDCs", Journal of development studies, vol. 10, n° 1, oct. 1973.

Mais il est probable que très souvent, les besoins sectoriels et locaux coïncideront : la réduction de la sous-utilisation de la force de travail par une plus grande absorption de l'emploi dans l'agriculture semble être le cas. Cependant, lorsqu'il existe un conflit, les données désagrégées obtenues devraient pouvoir à la fois indiquer le besoin pour la création d'emplois d'être accompagné par des mesures d'encouragement à la mobilité entre les zones et les emplois, et préciser la nature et l'étendue des flux migratoires à promouvoir (1).

Toutefois, nous pensons que lorsque les formes de la pauvreté recouvrent des situations d'urgence, il serait nécessaire d'abandonner les critères économiques régionaux et sectoriels pour la création d'emplois et de s'attacher aux aspects sociaux du problème.

Le besoin d'informations statistiques sur les formes et la localisation de la force de travail ne peut servir réellement la politique économique que si on y associe l'analyse des caractéristiques socio-économiques des individus en cause.

En d'autres termes, une information détaillée sur la composition par sexe, les groupes d'âge, les catégories socio-professionnelles, l'expérience professionnelle, les niveaux d'éducation et de formation, etc.. (2) de ceux qui sont affectés par le chômage et/ou le sous-emploi, est indispensable pour que le planificateur associe les structures de la demande et de l'offre d'emplois (3).

En outre, une telle image de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre devrait être élaborée à partir d'une unité socio-économique : la famille. Nous indiquerons ultérieurement de façon plus précise les raisons profondes du choix du groupe plutôt que de l'individu comme unité

---

(1) A.D. SMITH, op. cit., p. 26.

(2) On pourrait même essayer de collecter en même temps des données institutionnelles : propriété, nature de l'emploi, etc..

(3) Malheureusement, "en pratique, on dispose seulement de données sur le nombre et les caractéristiques des personnes réellement en emploi et de quelques informations sur le nombre de personnes en quête d'emploi. Nous n'avons que très rarement des indications ... sur les vacances d'emploi, de sorte que nous ne pouvons même pas entreprendre une estimation de la demande totale de main-d'oeuvre". cf. B.I.T., "Des possibilités d'emploi à la mesure des espérances", op. cit., pp. 39-40.

d'analyse. Soulignons dès à présent que dans les pays sous-développés, il apparaît que l'emploi et le revenu sont partagés d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur de la famille (1). Dans les sociétés traditionnelles, la famille - nucléaire et étendue - se suffit à elle-même et fournit tous les besoins, à la fois physiques et psychologiques, requis par les divers membres. Le rang contribue rarement au "welfare" familial bien qu'il puisse être efficace à certains égards.

Il est clair que cela diffère des concepts occidentaux où les données sur le chômage sont établies sur une base individuelle (2). En effet, dans la société moderne, la famille - qui tend à être plus nucléaire qu'étendue - ne peut fournir qu'une part des besoins de ses membres. Le gouvernement ou les autres organisations doivent fournir des services complémentaires pour suppléer les besoins familiaux. Par exemple, il n'y a ni crèche ni retraite dans les sociétés traditionnelles. On les trouve seulement dans une société moderne ou en transition.

Au surplus, lorsque ces deux types de sociétés coexistent à l'intérieur d'un même espace, on saisit d'emblée l'intérêt de désagréger les données et de les croiser par une analyse spatiale.

En réalité, la plupart des informations disponibles sur la sous-utilisation de la force de travail sont issues d'enquêtes sur les ménages. Mais cela ne signifie pas que la pratique statistique remplit les conditions précédentes. Tandis que l'unité d'échantillonnage peut être le ménage, l'information est présentée et analysée en termes individuels et les individus sont classés à l'intérieur de groupes de ménages différents. Ainsi, l'adoption d'une unité de groupe au niveau statistique demeure ambigue puisqu'elle ne révèle pas "la nature de l'association entre les niveaux de vie et la sous-utilisation de la force de travail, et le degré de partage du travail à l'intérieur du ménage" (3).

---

(1) A.D. SMITH (op. cit. p. 27) écrit : "Le choix de l'unité est généralement sous-entendu entre l'individu et le ménage".
(2) D'ailleurs, une analyse plus fine permettrait de constater qu'un comportement de groupe existe également dans les pays avancés pour certaines catégories socio-professionnelles.
(3) A.D. SMITH, op. cit., p. 27.

Il est évident que des informations collectées sur la base de la famille, mais indiquant seulement des totaux généraux, ne seraient que d'une utilité limitée. Il faut identifier la structure de l'activité, des rémunérations et des comportements à l'intérieur du groupe. Par exemple, des données pour connaître qui supporte les individus trop vieux pour travailler, ou le nombre de chefs de famille par femme, pourraient être utiles.

Une analyse de ce type a été tentée à Panama, où l'on a essayé de caractériser les familles par les types d'activité dans lesquels les membres sont engagés (1). Les résultats statistiques pour les années 1964 et 1968 sont indiqués dans le tableau 9 ci-après.

Les données permettent de constater qu'à l'extérieur des cités de Panama et de Colon, il y a eu une baisse du nombre de familles dépendantes de l'agriculture, et une hausse de celles qui sont liées soit au secteur non-agricole, ou soit à une combinaison des deux.

Des modifications structurelles de l'emploi, en particulier dans l'agriculture de semi-subsistance, semblent avoir eu lieu pendant les quatre années. Pour certaines familles rurales, un ou plusieurs membres ont obtenu des emplois non agricoles - souvent près des villes -. Dans d'autres familles paysannes, les membres semblent être devenus employés à leur propre compte et/ou travailleurs familiaux non rémunérés dans l'agriculture.

---

(1) A.E. JAFFE, "Notes on developing countries and their statistics", op. cit., pp. 325-26. Bien entendu, ce type d'information est largement insuffisant. Nous exposerons d'une manière précise dans la seconde partie (chapitre III) les informations que l'on aimerait avoir sur la sous-utilisation du travail.

Tableau 9 - Classification des familles par type d'activité économique (a) : République de Panama, 1964 et 1968

	Composante plus moderne : cités de Panama et de Colon			Composante plus traditionnelle : Reste du pays			Total		
	1968	1964	Δ (b)	1968	1964	Δ (b)	1968	1964	Δ (b
Total	96	88	8	174	151	23	270	239	31
. Tous les membres employés sont engagés dans l'agr.	1	1	0	92	97	- 5	93	98	- 5
. Tous sont employés à leur propre compte ou travailleurs familiaux non rémunérés	(c)	(c)	(c)	73	81	- 8	73	81	- 8
. Combinaisons des classes variées de travailleurs	(c)	(c)	(c)	19	16	3	19	16	3
. Tous les membres sont engagés dans le secteur non agricole	86	76	10	52	33	19	138	109	29
. Tous sont employés à leur propre compte ou travailleurs familiaux non rémunérés	12	10	2	15	9	6	27	19	8
. Tous sont employés	60	57	3	28	21	7	88	78	10
. Combinaison des classes variées de travailleurs	14	9	5	9	3	6	23	12	11
. Quelques membres sont engagés dans l'agriculture et d'autres dans le secteur non agricole	(c)	(c)	(c)	18	11	7	18	11	7
. Personne dans la famille n'est employé	9	11	- 2	12	10	2	21	21	0

a) Les familles étaient classées sur la base d'information relative à la branche et à la classe du travailleur pour tous les membres de la famille recensés comme employés ;
b) Variation ; (c) Trop peu de cas pour être identifiés séparément.

Source : A.E.JAFFE, op. cit., p. 325.

A l'intérieur des cités de Panama et de Colon, il n'y a apparemment aucun changement.

D'autres statistiques, notamment sur le revenu familial, sont nécessaires pour détecter la structure des variations.

Les familles dont les membres employés étaient des travailleurs salariés, ont eu des augmentations de revenu au cours de cette période. Les revenus médians des familles étaient les suivants : (i) familles ayant un chef mâle : B 41 en 1964 et B 56 en 1968 ; (ii) familles ayant un chef femelle : B 23 en 1964 et B 35 en 1968 (1).

A maints égards, cette approche est insuffisante. Elle constitue cependant un effort d'analyse nécessaire à toute politique économique ayant pour objectif un haut niveau d'emploi et de meilleure distribution (2).

Si la sous-utilisation n'est pas un phénomène homogène sur le plan spatial, elle l'est encore moins d'un point de vue temporel. Ceci se vérifie en particulier dans les secteurs traditionnels soumis à de fortes fluctuations saisonnières.

En réalité, le problème est plus complexe qu'il n'apparaît. Le repérage du sous-emploi dépend des critères utilisés dont la validité, ceteris paribus sic stantibus, est fonction de la période d'observation.

En d'autres termes, il est concevable d'analyser le sous-emploi à l'aide du temps de travail sur une base annuelle, parce que les mêmes processus de production se succèdent à intervalles réguliers.

Or, si l'on veut faire intervenir le revenu en tant que critère de pauvreté, il faudra peut-être allonger la période d'observation

---

(1) A.E. JAFFE, op. cit., p. 426.

(2) On notera que les deux documents des Nations Unies, (i) Principles and recommandations for the 1970 population census, op. cit., et (ii) An integrated system of demographic, manpower and social statistics and its links with the system of national economic accounts, United Nations economic and social council, statistical commission, E/CN. 3/394 May 28 1970 chap. XIV et XV) ne sont pas très instructifs pour les statisticiens sur la manière de préparer et d'interpréter les statistiques familiales et donc n'ont aucune influence sur les données déjà disponibles et celles qui peuvent le devenir dans les prochaines années.

pour obtenir un revenu tendanciel permanent et éviter les influences transitoires.

Mais le critère du revenu doit remplir une seconde fonction : déterminer si la rémunération obtenue est conditionnée par l'effort productif, ou si elle est liée à des mécanismes de transfert. Dans ce cas, la période d'observation doit nécessairement coïncider avec celle des autres critères utilisés.

De toute évidence, on devra au minimum couvrir l'année entière, ce qui implique des obligations particulières quant à la période de référence et la périodicité des enquêtes sur les ménages (1).

---

(1) cf. notre analyse "Problèmes conceptuels...", op. cit. et les chapitres III 1ère partie et 2e partie.

Conclusions

Ce chapitre avait pour but d'examiner l'appréhension actuelle du travail dans les économies sous-développées, tant au niveau du processus de planification que de l'information statistique.

Nous avons constaté que, pour des raisons politico-économiques, l'emploi a été considéré comme un sous-produit de la croissance économique. Ce fait apparaît nettement après l'examen de la nature et des modalités de fixation des objectifs d'emploi dans les plans de développement de maints pays.

Un des buts de la planification est de déterminer quelles seront les modifications des niveaux de vie au cours de la période du plan. S'agissant de l'emploi, une telle procédure n'existe pas. En d'autres termes, le planificateur devrait évaluer le niveau et la structure du travail inemployé ainsi que leurs variations futures. En outre, il devrait pousser davantage son analyse en essayant de mesurer et d'identifier les variations de la partie de la main-d'oeuvre non résorbée, c'est-à-dire la différence entre le niveau d'emploi prévu et celui qui constituait l'objectif ultime.

Après tout, identifier la relation quantitative et qualitative entre la sous-utilisation de la main-d'oeuvre et d'autres phénomènes n'est pas plus difficile que d'embrasser au sein du produit national brut, les variations anticipées de productions sectorielles.

Nous avons également observé que l'information statistique sur la sous-utilisation du travail était très rudimentaire, tant au niveau quantitatif que qualitatif.

D'une manière générale, on a eu recours aux concepts conventionnels élaborés pour résoudre les problèmes de l'emploi des économies développées.

---

(1) En réalité, il s'agit d'un exercice difficile car la sous-utilisation de la main-d'oeuvre au cours d'une période donnée n'est pas uniquement déterminée par la variation de l'emploi et du nombre d'individus nouveaux dans la force de travail. Elle est en partie fonction des politiques sous-jacentes qui affectent le désir de travail des individus.

A cet égard, les taux de chômage, et éventuellement de sous-emploi, sont couramment utilisés comme guides de politique économique dans maints pays sous-développés.

Cette attitude s'explique en partie par la place accordée aux objectifs d'emploi dans le processus de croissance synthétisé à l'aide du plan. En effet, le type de politique économique a des conséquences immédiates et futures, au niveau de l'information statistique. La mise en place d'un système statistique adapté aux besoins du moment prend du temps. Certes, des considérations financières et techniques peuvent limiter l'obtention de données détaillées sur la sous-utilisation du travail.

Il est pratiquement assuré que la collecte d'informations désagrégées et opérationnelles sur la main-d'oeuvre - et sur des sujets connexes - implique des coûts financiers et humains élevés.

Cependant, la stratégie indiquée ne suppose pas obligatoirement la mise sur pied d'un système statistique entièrement nouveau. Des aménagements fondamentaux peuvent se révéler suffisants. Cela est fonction de l'état des informations de chaque pays, de la nature des objectifs poursuivis et des moyens que les gouvernants sont disposés à consacrer.

Notre idée de base est que si l'on veut réaliser dans une économie un haut niveau d'emploi et une meilleure distribution du revenu, il est nécessaire de mettre sur pied une stratégie statistique qui soit capable de fournir une connaissance suffisante de la structure qualitative et quantitative de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre. Evidemment, cette information statistique est en grande partie le résultat de l'utilisation de concepts mesurables.

Or il nous est apparu que ce type d'analyse n'a pu être atteint à l'aide des concepts conventionnels, ainsi que de leurs modalités d'appréhension statistique classiques.

Doit-on en déduire qu'ils sont incapables de promouvoir l'information désirée sur l'état de l'utilisation des ressources humaines ?

Cette interrogation nécessite un réexamen approfondi de la nature et de la validité des concepts traditionnels d'emploi, de chômage et de sous-emploi.

"On peut donner aux mots
le sens que l'on veut,
à condition de les définir"

BERGSON

CHAPITRE II

LES CONCEPTS TRADITIONNELS : EMPLOI, CHOMAGE ET SOUS-EMPLOI.

La présence et l'importance d'une main-d'oeuvre inutilisée nécessitaient, d'un point de vue analytique, une spécification de sa structure selon le degré de participation au marché du travail. D'une manière générale, le concept occidental de "population économiquement active" a été transposé en milieu sous-développé, en le catégorisant suivant les notions "d'emploi", de "chômage" et de "sous-emploi", que l'on s'est attaché à bien différencier, tant sur le plan de l'analyse théorique que dans les faits. Le schéma ci-dessous permet de fixer les idées.

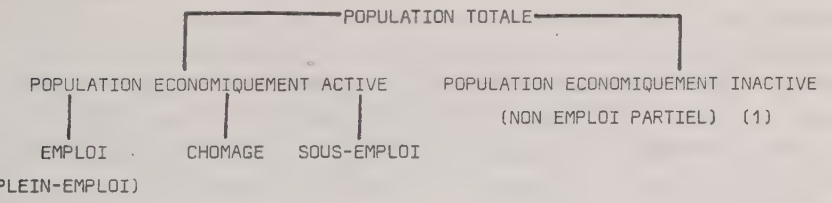

---

(1) *W.F. MAUNDER, Employment in an underdeveloped area : a sample survey of Kingston, Yale Caribbean, series 3, Jamaïca, 1960, p. 6. Il écrit : "En premier lieu il y a une distinction de base, entre l'emploi et le non-emploi, et à l'intérieur d'un système social et économique donné la démarcation peut être clairement effectuée en séparant le temps qu'un homme consacrerait à des actes économiques (gagner sa vie) et le temps qu'il attribuerait à d'autres activités (loisir, sommeil). D'une manière identique, ceux qui dans une société donnée, ne contribuent pas à l'activité économique pourraient aussi être inclus dans la catégorie du "non-emploi" : femmes mariées, filles non mariées, élèves et étudiants, ceux au-dessous d'un âge spécifié et des groupes similaires". En vérité, la notion de population économiquement inactive s'identifie à la deuxième partie de cette définition, que l'on peut appeler "non-emploi partiel".*

Conceptuellement du moins, ce cadre très large semblerait être caractérisé par une "exclusivité mutuelle". Ainsi, un membre de la population totale doit être classé sans ambiguité "économiquement inactif" ou "actif". Dans ce dernier cas, il peut être soit pleinement employé, chômeur ou sous-employé. L'appréciation de cette hypothèse nous oblige, dans un premier temps, à préciser chaque concept.

Auparavant, nous ferons une remarque d'ordre terminologique. Le concept de "population économiquement active" est employé au sens de "force de travail", c'est-à-dire qu'il englobe tous les individus qui participent, en un lieu donné et à un instant donné, à la production de biens et de services (les employés et les sous employés) et ceux qui, bien que ne travaillant pas, le voudraient et cherchent un emploi. Dans cette définition générale, l'intensité actuelle ou potentielle du travail d'une personne n'apparaît pas. De même, aucune référence n'est faite à sa qualification ou à sa spécialité. Lorsque de telles informations sont disponibles, il est possible de préciser le concept. Dans le cas contraire, la population économiquement active constitue simplement un inventaire des individus contribuant - ou cherchant à contribuer - à l'activité économique.

Le terme "main-d'oeuvre" est quelquefois utilisé comme synonyme de "force de travail". En vérité, il signifie la force de travail potentielle contenant toutes les personnes valides qui pourraient appartenir à la force de travail actuelle, par exemple, en cas de guerre pour maintenir le flux de biens et de services de la communauté. Si on soustrait de la population en âge de travailler - 15-59 ans ou 15-64 ans par exemple - les personnes physiquement ou mentalement handicapées, les femmes occupées à des tâches ménagères, etc.., la solde est équivalent au concept de "main-d'oeuvre". Par conséquent, il s'agit d'une notion appropriée dans les discussions de l'utilisation optimale des ressources humaines disponibles d'une économie.

En outre, d'un point de vue opérationnel, il semblerait qu'il soit utile de porter notre attention sur ceux qui expriment leur volonté

de participer à une activité économique (1).

SECTION I : LE CONCEPT D'EMPLOI

I - LE CONCEPT D'EMPLOI

Le concept d'emploi apparaît simple si on se réfère à A.C. PIGOU : "Le volume d'emploi dans n'importe quelle occupation sur toute période déterminée peut être défini sans ambiguïté comme le nombre d'heures-homme de travail accomplies dans cette période" (2). Cette définition appelle plusieurs observations :

En premier lieu, on ne peut pas affirmer que le volume de l'emploi ne soit pas modifié (donnant un total des heures-homme constant) lorsque la distribution des occupations varie (3). Dans ce cas, le concept d'emploi défini par A.C. PIGOU apparaîtrait comme un corollaire de la notion de "chômage déguisé" élaborée par Mrs J. ROBINSON : "Suivant notre définition, le chômage existait avant que la reprise des investissements ait lieu, même si chaque travailleur industriel était pleinement occupé tout au long de la journée. Il n'y a eu aucun accroissement de l'emploi mesuré par tête, mais

---

(1) Cependant, pour plus de commodité, les termes "population économiquement active" et "main-d'oeuvre" seront employés indistinctement.
On peut définir le taux de participation comme le rapport $\frac{O + D}{O + D + I}$, *où O représente les individus employés, D les chômeurs et I les inactifs. Le taux d'emploi sera égal à* $\frac{O}{O + D + I}$, *et le taux de chômage à* $\frac{D}{O + D}$. *La relation entre les trois taux est* $\frac{O}{O + D + I} = \frac{O + D}{O + D + I} \times (1 - \frac{D}{O + D})$. *On voit que si le taux d'emploi diminue, cela ne signifie pas forcément une baisse de la demande de la part des entrepreneurs, mais cela peut refléter une baisse du taux de participation dû par exemple à une grande scolarité des jeunes ou d'un extension du système de retraite pour les personnes d'un âge plus avancé. Voir : O.I.T. Creacion de empleos y absorcion del desempleo en Chile. Estudios del empleo - Ginebra 1972, p. 4, note 2.*

(2) A.C. PIGOU, The theory of unemployment, Frank Cass and Co, Ltd, 2ème ed. 1968 (1ère ed. 1933), p. 3.

(3) W.F. MAUNDER, Employment ... op. cit., p. 6.

il y a eu un accroissement de l'emploi mesuré en termes de produit : parce que des méthodes efficientes de production ont été substituées à des méthodes inefficientes" (1). En vérité, cette remarque ouvre un débat interminable, et il semble que pour l'instant, il soit préférable de retenir la définition de A.C. PIGOU prenant la distribution des occupations comme une donnée. Ainsi nous préservons la distinction entre emploi et productivité.

Néanmoins, le caractère logique de cette définition ne permet pas une identification des personnes pourvues d'un emploi. C'est à ce caractère opérationnel d'une "définition" de l'emploi que s'est attachée la Résolution adoptée par la Huitième Conférence Internationale des Statisticiens du Travail en 1954 à Genève :

"1/ Les personnes pourvues d'un emploi sont toutes les personnes qui ayant dépassé un âge spécifié, rentrent dans une des catégories suivantes :

a) personnes au travail : personnes qui ont effectué un travail rémunéré durant une courte période spécifiée, qui peut être soit une semaine, soit un jour ;

b) personnes qui ont un emploi mais ne sont pas au travail : personnes qui, ayant déjà travaillé dans leur emploi actuel, en sont temporairement absentes durant la période spécifiée pour cause de maladie ou d'accident, conflit du travail, vacances ou autres formes de congés, absences volontaires ou empêchement temporaire de travailler dû à des causes telles que conditions climatiques défavorables ou incidents techniques.

2/ Les employeurs et les personnes travaillant à leur propre compte doivent rentrer dans la catégorie des personnes pourvues d'un emploi et peuvent être classés comme étant "au travail" ou "n'étant pas au travail", sur la même base que les autres personnes pourvues d'un emploi.

3/ Les travailleurs familiaux non rémunérés qui collaborent de façon habituelle au fonctionnement d'une exploitation agricole ou d'une entreprise sont considérés comme pourvus d'un emploi s'ils ont travaillé pendant une durée au moins égale au tiers de la durée normale de travail pendant la période spécifiée.

---

(1) J. ROBINSON, "Disguised unemployment", Economic Journal, vol. 46, Juin 1936, pp. 85-86, repris dans "Introduction à la théorie de l'emploi", Traduction française, INSEE, PUF, 1948.

4/ Ne sont pas considérés comme pourvus d'un emploi :

a) les travailleurs qui, durant la période spécifiée, sont mis à pied temporairement ou pour une durée indéfinie sans rémunération ;

b) les personnes qui n'ont ni emploi, ni exploitation agricole, ni entreprise, et qui ont pris leurs dispositions en vue de commencer à travailler dans un nouvel emploi ou d'ouvrir une exploitation agricole ou une entreprise à une date postérieure à la période de référence ;

c) les membres de la famille non rémunérés qui ont travaillé dans l'entreprise ou l'exploitation familiale pendant une durée inférieure au tiers de la durée normale du travail pendant la période spécifiée" (1).

Le texte de la Résolution sur l'emploi que nous venons de présenter, montre en fait qu'il ne définit pas l'emploi. Il décrit un cadre, et énonce une variété de règles qui pourraient être utilisées pour identifier les personnes pourvues d'un emploi. Les pratiques diverses de nombreux pays ont empêché d'établir une définition mondiale. Néanmoins, "ceteris paribus sic stantibus" (2), dans les pays sous-développés cet ensemble de règles a largement été utilisé - sous des formes diverses - pour distinguer l'emploi du chômage et du sous-emploi.

A titre d'exemple, l'emploi en Grèce (3) est défini comme suit : toutes les personnes âgées de 10 ans et plus, qui : (i) ont travaillé au moins 10 heures pendant la période de référence ; (ii) ont un métier et ont travaillé moins de 10 heures ou pas du tout pendant la période de référence, pourvu que cela soit dû à la maladie, etc.., et qui ne recherchent aucun travail.

---

(1) I.L.O., Employment and unemployment statistics, Eight International Conference of Labour Statisticians, Report IV, Geneva, 1954.

(2) Nous verrons dans le prochain Chapitre que cette hypothèse soulève quelques difficultés.

(3) Enquête par sondage sur la main-d'oeuvre, 1962-63, citée par : B.I.T., Concepts et méthodes de la mesure du sous-emploi - Réunion d'experts sur la mesure du sous-emploi. M.E.M.U./D.1. Août 1963, p. 17. On remarquera que la Résolution Internationale diverge sur plusieurs points : elle utilise le critère du travail rémunéré, ne spécifie pas de limite de temps de travail, précise les cas de mise à pied temporaires ou indéfinies et enfin la situation des travailleurs familiaux non rémunérés.

II - LE CONCEPT DE "PLEIN-EMPLOI"

Lorsqu'on aborde le concept d'emploi, la notion de "plein-emploi" est immédiatement sous-jacente.

A - Le concept de "plein-emploi" au niveau macro-économique

Même dans les pays industriels avancés, on peut s'interroger sur la signification de ce terme. Traduit-il simplement l'absence de chômage involontaire, une situation où commence l'inflation, un état d'emploi à 100 %, le fait que le nombre des sans-travail est inférieur à celui des occupations vacantes, ou enfin l'utilisation maximale des ressources nationales ?

Le concept de plein emploi a été popularisé par J.M. KEYNES. Il s'applique à une situation où le chômage involontaire n'existe pas (1), et plus particulièrement implique les trois conditions suivantes : (i) niveau de demande effective appropriée, (ii) l'égalité du salaire réel avec la désutilité marginale du travail et (iii) l'emploi global cesse de réagir élastiquement aux accroissements de la demande effective des produits qui en résultent. La politique économique recommandée pour atteindre cet état est principalement un accroissement de la demande effective à un niveau

---

(1) M.L. GUPTA (*Problems of unemployment in India, Geboren te Rasidpur, Rajasthan, India, 1955, p. 10), définit le plein emploi comme la condition où le chômage involontaire n'existe pas. Cependant, J.M. KEYNES dans la Théorie Générale avait précisé que le chômage involontaire excluait le chômage frictionnel (que nous appellerons technologique) : variation de la demande pour les produits de diverses industries .... lorsque des progrès technologiques ont lieu, travailleurs ayant une mauvaise qualification... Une controverse s'était développée sur la signification du concept de plein emploi à la suite de J.M. KEYNES. A.P. LERNER (Economic of employment, New York Mc Graw hill book company, inc., 1951) considère que le chômage frictionnel est compatible avec le plein emploi, tandis que Mrs ROBINSON (Essays in the theory of employment, op. cit., p. 62) soutient le contraire : "il semble préférable de dire que le plein emploi dans un sens précis ne peut être atteint aussi longtemps que des frictions existent...". Enfin, Lord BEVERIDGE (Full employment in a free society, G. Allen and Unwin, Ltd, 4 th ed. London 1953, p. 68) considère le chômage frictionnel compatible avec le plein emploi.*

adéquat. En outre, lorsque celui-ci est atteint, le mécanisme de la théorie quantitative de la monnaie est susceptible d'influencer les prix à la hausse. J.M. KEYNES reconnaissait l'importance de goulots d'étranglements divers pour réaliser un niveau de plein emploi, mais en formulant sa théorie, il considère le volume, la qualité ou l'organisation des facteurs de production comme des données. Il est vraissemblable que si l'absence de réponse de la production à un accroissement supplémentaire de la demande ou de l'emploi est pris comme mesure du plein emploi, cet état sera réalisé plus rapidement dans les pays sous-développés que dans les pays avancés à cause de la dotation en facteurs inappropriée. Pour G. PARTHASARATHY, ce paradoxe s'explique par la nature de l'organisation dans une économie sous-développée : "Tandis que les pays développés ont une classe d'entrepreneurs dynamiques qui peut saisir les avantages de tout accroissement de l'efficacité marginale du capital, dans les pays sous-développés, l'absence de tels entrepreneurs entraîne un affaiblissement de l'effet multiplicateur lorsque le produit réel s'accroît. De plus, l'absence de marchés concurrentiels cause des déperditions dans les augmentations d'emplois" (1).

Finalement, on peut résumer les raisons pour lesquelles le concept keynesien de plein emploi ne s'applique pas dans les pays sous-développés (2) :

(i) La situation des travailleurs inemployés est la plupart du temps relative aux centres urbains. Dans les zones rurales, la majorité de la population active est toujours plus ou moins employée. La recherche d'emplois extérieurs à la famille est limitée car ils sont souvent inexistants. Cependant, les paysans ne sont pas pleinement employés dans les fermes. Le chômage ne s'exprime pas par la recherche d'un emploi sur le marché du travail, mais par la recherche du capital et/ou de la terre supplémentaire pour utiliser au mieux la main-d'oeuvre familiale. Les bureaux de l'emploi sont des guides imparfaits, et les salaires ne peuvent être des indicateurs du chômage que pour les salariés. Il y a toujours plein emploi (ou presque) dans une

---

(1) G. PARTHASARATHY, Underemployment and the Indian agriculturist, University of Wisconsin, Ph. D. non publiée, 1958, pp. 20-21.
(2) Ibid. pp. 23-25. Il est à remarquer que J.M. KEYNES n'a pas forgé son concept pour les pays sous-développés.

économie où les individus sont employés sur leur entreprise individuelle. La conception keynesienne du chômage involontaire n'a aucun sens.

(ii) Sous des conditions données d'organisation des techniques et de la qualité et de la quantité de l'équipement disponible, la possibilité d'accroître l'emploi est souvent limitée. Si la définition keynesienne de l'inélasticité du produit est adoptée, la situation de maints pays sous-développés est équivalente au plein emploi.

(iii) Dans les pays sous-développés le chômage saisonnier est prédominant. Un nombre important d'individus sont employés périodiquement. Par conséquent, il n'est pas significatif d'affirmer que le plein emploi est compatible avec le chômage saisonnier. Au mieux, il peut l'être avec un montant minimum irréductible de chômage périodique.

(iv) Dans les économies développées, le plein emploi signifie l'association de travailleurs inoccupés avec un capital inutilisé dans un environnement technologique par les mécanismes de la monnaie. L'accent est mis sur des agrégats indépendamment de toute stratégie sectorielle et de l'environnement technologique. Or dans les pays sous-développés, le plein emploi ne peut être indépendant de l'adaptation et de l'équilibre des secteurs interdépendants. En ce sens, il n'est pas compatible avec le chômage frictionnel.

Les conceptions néo-keynesiennes n'ont rien ajouté à la valeur du concept. R.A. GORDON définit le plein emploi "comme le pourcentage de la force totale de travail employée lorsque, donnant les taux de chômage structurel et frictionnel, le taux de chômage pour le groupe le plus favorisé cesse de diminuer en réponse à une expansion de la demande agrégée, et les taux plus élevés ne peuvent baisser ensuite qu'au prix d'un inacceptable accroissement des prix (1). C'est dans cette voie que sont engagés F. SELLIER et A. TIANO,

---

(1) R.A. GORDON, "Full employment as a policy goal" in : Employment policy and the labor market, par A.M. ROSS (ed.) University of California press, 2ème éd. 1967, p. 49.

lorsqu'ils définissent l'emploi d'équilibre, c'est-à-dire "pour une structure économique donnée ... l'emploi assurant un taux de croissance et d'utilisation de la capacité productive compatible avec la stabilité des prix" (1).

La difficulté de définir le plein emploi en milieu sous-développé est encore soulignée par B. DATTA. "Prendre le critère du commencement de l'inflation suppose que le plein emploi est toujours au coin de la rue" (2) écrit-il, ce qui le conduit à penser qu'il est soit présent en permanence, soit indéfinissable. Il s'explique ainsi : "Si la structure de la production, des qualifications et du capital est une donnée, le plein emploi est toujours présent dans un tel pays (l'Inde). La plasticité des gains est assez large pour fournir du travail à toutes les personnes attachées à une occupation. Si au contraire, la structure de la production est supposée variable à l'intérieur d'une période assez longue, il devient impossible de définir le plein emploi. Dans ce cas, il doit être défini d'une manière dynamique en termes de perspectives futures, et tandis qu'on peut peut-être estimer les potentialités d'une structure donnée, il est pratiquement impossible de connaître les potentialités d'une structure dont le changement est précisément une variable du processus analysé... Transposant la définition de Mrs ROBINSON ... nous arrivons à la conclusion que le plein emploi ne peut être atteint aussi longtemps que le champ d'observation permet de transférer des individus d'occupations moins productives vers celles qui le sont plus ... Si nous avons une vue à long terme, les potentialités dépendront du taux probable d'intensité capitalistique, du montant de l'aide, du "know-how" disponible, du type d'organisation économique que le pays adoptera ... La définition du plein emploi n'est pas unique" (3).

---

(1) F. SELLIER et A. TIANO, Economie du travail, Coll. Thémis, PUF, 1972, p. 131.

(2) B. DATTA, The economics of industrialization : a study of the basic problems of an underdeveloped economy, The world press Ltd, 1952, p. 44.

(3) B. DATTA, op. cité. pp. 44-45. Voir aussi V.K.R.V. RAO, "Full employment and economic development" Indian economic review, Vol. 1, n° 2, Août 1952. "A part le niveau de plein emploi défini par Keynes, il y a autant de niveaux de plein emploi qu'il y a d'états différents de développement économique", p. 53.

La notion de plein emploi apparaît alors relative à plusieurs niveaux (1) : elle dépend de l'organisation du marché du travail et des politiques de l'emploi, d'une part, du degré de plasticité de la population active, d'autre part ; enfin, si on adopte la conception de A.W. PHILLIPS selon laquelle le plein emploi d'équilibre (à prix stable) équivaudrait à un taux de chômage pour lequel l'accroissement des salaires correspondrait à la hausse de la productivité moyenne de l'économie, son importance est fonction de la détermination de cette dernière ainsi que des facteurs qui peuvent l'affecter.

B - Le concept de plein emploi au niveau micro-économique

L'approche agrégée de plein emploi, utile sur le plan de la politique économique, reste néanmoins dans le cadre des paradoxes économiques, surtout en milieu sous-développé. Le plein emploi peut exister au niveau macro-économique - ceteris paribus sic stantibus - sans pour autant traduire une situation acceptable au niveau micro-économique. Ainsi, sur le plan individuel, le concept de plein emploi doit postuler en première approximation, nous semble-t-il, quatre conditions (2) : (i) un temps de travail "normal", (ii) un revenu d'activité "adéquate" (3), (iii) une utilisation suffisante de sa capacité et de sa qualification, et (iv) une productivité "normale" (4).

---

(1) F. SELLIER et A. TIANO, op. cit. p. 136.

(2) Ces quatre conditions sont nécessairement variables selon les individus, les secteurs d'activité, dans le temps et dans l'espace. Il appartiendrait à chaque pays de les déterminer.

(3) B. DATTA (op. cit. p. 45) insiste sur ce critère. "Il est possible de visualiser le passage d'un moindre emploi vers un plein emploi. Le principal problème est centré autour du revenu de l'emploi et non de l'emploi en tant que tel, et l'emploi est important en tant que moyen par lequel les revenus sont obtenus et répartis". Certains pays ont adopté ce critère.

(4) Notre définition se rapproche implicitement de celle donnée par G. PARTHASARATHY (op. cit. pp. 25-26) selon lequel "donnant le niveau des techniques et de l'organisation, chaque ménage est pleinement employé s'il réalise une utilisation pleine et effective de l'offre de travail à l'intérieur de la famille. L'utilisation pleine et effective du travail est rendue difficile à cause du coût élevé et de la non disponibilité de la terre et du capital ... Le déséquilibre se manifeste dans la possibilité potentielle du ménage d'employer plus de terre et de capital et de produire plus ..."

Il est clair qu'un tel concept d'emploi, réaliste sur le plan de l'analyse théorique, se heurte en pratique à des difficultés évidentes. Il n'est pas possible de trouver dans le secteur moderne, laissant de côté pour l'instant le secteur traditionnel, des conditions d'emploi respectant les quatre critères énoncés ci-dessus. Qui plus est, même en ayant recours à des "normes adaptées", la faiblesse quantitative et qualitative de l'appareil statistique ne permettrait pas d'identifier les individus pleinement employés (1).

Enfin, il s'agit d'une notion socialement, culturellement et professionnellement déterminée qui ne peut être convenablement appréhendée que par des études désagrégées (2) et par une approche en termes de groupe.

Ces quelques remarques tendent à expliquer les raisons pour lesquelles les pays sous-développés possèdent en réalité très peu d'informations sur le "plein emploi". En revanche, les pratiques nationales, conformément à la Résolution de la Huitième Conférence de 1954, ont introduit la notion "d'emploi à plein temps", sous produit du concept précédent. Dans ce cas, le critère retenu est le temps normal de travail, dont l'objectivité, estime-t-on, présente un degré de confiance élevé (3).

Ainsi, la norme d'emploi à plein temps est de 25 heures ou plus par semaine en Malaisie (4), de 32 heures en Colombie (5), et de 42 heures à Taiwan (6). Tout individu effectuant un temps de travail inférieur à la norme indiquée est considéré comme étant sous-employé.

---

(1) Il est probable qu'un ou plusieurs des critères énoncés seraient en dessous de la norme. En outre, les différents critères sont évalués en général par des statistiques séparées et non intégrées.

(2) Voir : W.C. ROBINSON, "Types of disguised rural unemployment and some policy implications". Oxford economic papers, Vol. 21, n° 3, Nov. 1969, p. 374 ; D. THORNER et A. THORNER, Land and Labour in India, Asia publishing house, 1962.

(3) Il s'agit en fait d'une extension de la définition de A.C. PIGOU. Voir également J.T. PURCAL, Rice economy : employment and income in Malaysia, The University press of Hawaii, Honolulu, 1972, p. 7. Il définit le volume de l'emploi pour une année "comme le nombre d'heures de travail travaillées pendant cette année".

(4) Socio economic sample survey of households, 1967-68, in M.E.M.U./D.1. op. cit. p. 79.

(5) National labour force survey, 1970, cité par J.E. TANDOH, Measurement of employment, unemployment and underemployment, I.L.O. 1971, non publié, p. 101.

(6) Labour force survey 1964, in J.E. TANDOH, op. cit. p. 114.

J.E. TANDOH a essayé de préciser cette notion d'emploi à plein temps. "Le concept d'emploi à plein temps implique : a) la régularité de l'emploi : continuité de l'emploi jour après jour sans interruption ; b) durée de l'emploi : la période d'emploi pour l'emploi à plein temps couvre une période minimum d'une année ... ; c) les heures de travail : les heures de travail dans un jour ou une semaine d'emploi à plein temps sont les heures normales de travail pour l'industrie particulière. Dans le secteur moderne, les heures de travail sont indiquées dans le contrat d'emploi ; elles peuvent aussi être promulguées par la législation. Mais dans le secteur rural, où le travail est organisé sur des bases traditionnelles, les heures normales pour les diverses entreprises sont régies par des pratiques conventionnelles de travail" (1).

Il s'agit d'un effort d'analyse théorique acceptable, quant à la notion d'emploi à plein temps, mais qui risque de se heurter aux difficultés déjà mentionnées. De plus, et surtout, il n'est pas forcément relié au concept de "revenu" et à l'analyse en termes de groupe qui constituent pour notre part l'aspect essentiel dans l'étude des problèmes de la sous utilisation de la main-d'oeuvre.

En vérité, la notion de plein emploi au niveau micro-économique préfigure déjà le concept de sous-emploi que nous aborderons dans une section ultérieure.

---

(1) J.E. TANDOH, op. cit. p. 78.

SECTION II : LE CONCEPT DE CHOMAGE.

Etymologiquement, le terme "chômage" vient de "chômer" (du grec Kauma : chaleur brulante) qui signifiait,"se reposer pendant la chaleur". Ce n'est qu'à partir de 1876 que le terme a été pris dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui (1). En vérité, le concept de chômage apparaît plus complexe qu'il le laisserait supposer au premier abord (2).

L'ampleur d'une main-d'oeuvre inutilisée - surtout dans les pays développés - au cours et en dehors des cycles d'activité économique, et l'importance qu'on y attacha pour des raisons politiques, économiques et sociales, conduisirent l'analyse à affiner ce concept dont la maturité se retrouve quelquefois sur le plan statistique. En outre, maints pays sous-développés ont cherché ces dernières années à définir et à mesurer le chômage au moins dans les zones urbaines, non pas tant à cause de violentes fluctuations d'origine cyclique, mais surtout à cause de facteurs structurels, notamment la détérioration du marché de l'emploi. Cet effort analytique a entraîné l'adjonction au terme "chômage" d'une multitude de qualificatifs - un voire deux - avec pour corollaire une difficulté accrue de toute

---

(1) O.BLOCK et W.U.WARTBURG, Dictionnaire étymologique de la langue française, 5ème éd. Paris, PUF, cité par P.BAIROCH, Le chômage urbain dans les pays en voie de développement, Genève B.I.T. 1972, p.54.

(2) *Nous avons recensé quarante qualificatifs associés au terme chômage, et nous ne pensons pas que la liste indiquée soit exhaustive : total ; volontaire ; involontaire ; actif ; passif ; frictionnel ; technologique; technique ; structurel ; structural ; permanent ; saisonnier ; conjoncturel ; cyclique ; périodique ; séculaire ; déguisé ; déguisé keynésien ; déguisé malthusien ; déguisé structural ; caché ; occulte ; camouflé ; dissimulé ; latent ; fermé ; ouvert ; marginal ; à temps partiel ; à plein temps ; accidentel ; occasionnel ; résiduel ; déguisé en termes de coût total des salaires ; de trappe ; de l'espoir ; d'expulsion d'attente ; d'ajustement ; d'ajustement modéré ; d'ajustement intense ; de crise ; de réserve simple ; des intellectuels ; sur-emploi catégoriel ; surchômage urbain ; endémique ; prolongé ; de recherche ; chronique ; virtuel ... En outre une variété de préfixes demeure inexplorée : pseudo-chômage, crypto-chômage, semi-chômage, néo-chômage, proto-chômage, dis-chômage... Cf. J.WEEKS, "A brief note on the unemployment crisis in poor countries". Manpower and unemployment research in africa - a newsletter - Vol.7 n°1 avril 1974. p.34.*

tentative de classification. A vrai dire chaque auteur a utilisé ses propres termes, et des synonymes du concept ont été introduits dans la terminologie (1) déjà vaste. De plus, des concepts nouveaux - différents - ont été employés pour désigner, la plupart du temps, le même phénomène (2).

Sur le plan statistique, le concept de chômage, variable selon les pays sous-développés, a été associé tantôt au comportement et à la situation de l'individu face au marché du travail, tantôt à une norme de travail minimum (N1), voire aux deux. En revanche le concept de sous-emploi, outre les éléments énoncés ci-dessus (en particulier une norme N2 > N1) fait intervenir des critères tels que la productivité, le revenu ou la capacité. On constate cependant - ceteris paribus sic stantibus - que le temps de travail constitue un critère commun aux deux notions. La méthodologie statistique - aussi bien en milieu sous-développé que développé - a néanmoins consacré la dichotomie conceptuelle : une personne peut être classée sans ambiguïté en chômage ou en sous-emploi.

Afin de respecter la pratique statistique - et pour mieux l'apprécier par la suite - et pour la commodité de l'exposé, nous préservons la distinction entre les deux notions - chômage et sous-emploi - ce dernier étant examiné dans la section suivante.

---

(1) *sans-emploi ; emploi précaire ; quasi sous-emploi ; loisir rural ; sous-utilisation totale de la main d'oeuvre ; transitoire (stagnant, flottant -Marx-).*

(2) *sous-emploi : déguisé, déguisé cyclique, déguisé transférable, déguisé partiel, visible, invisible, potentiel, structural, technique, de tradition, chronique, saisonnier, grave, aigu, modéré, traditionnel, nominal ; surplus de main-d'oeuvre : dynamique, potentiel, statique, partiellement statique ; excédent de main-d'oeuvre : dynamique, potentiel, statique ; réserve de main-d'oeuvre ; offre illimitée de main-d'oeuvre ; offre pléthorique de main-d'oeuvre ; main-d'oeuvre sous utilisée, surpeuplement technique, sous emploi saisonnier prolongé, intermittent.*

Dans ce contexte, nous avons essayé de présenter une typologie (1) du chômage, dérivée de la notion d'emploi à plein temps, qui a essentiellement pour but de regrouper un certain nombre de concepts couramment employés. Notre hypothèse de travail suppose le croisement de trois critères (2) : le temps de travail, le comportement et la situation de l'individu face au marché du travail et la nature du chômage (diagramme 1). Les flèches perpendiculaires indiquent, qu'eu égard aux divers critères, les catégories ne sont pas immuables ; la situation d'un individu peut largement varier au cours d'une période donnée. Remarquons cependant que notre typologie statique ne prétend nullement se substituer - pour l'instant - à une analyse dynamique. Nous voulons simplement indiquer des situations possibles en réalisant une coupe transversale portant sur un ensemble de pays - et non sur un pays donné -.

---

(1) D'autres typologies ont été tentées. Voir : L.REBOUD, Essai sur la notion de chômage structurel dans les pays de capitalisme évolué, Col. Essais et travaux de l'université de Grenoble, Dalloz, 1964 ; National and international measures for full employment, N.Y. United Nations, Department of economic affairs, 1949, pp.11-15. Les experts divisent le chômage en trois catégories : a) dû à un manque de capital ou d'autres ressources, b) fluctuations saisonnières de l'activité industrielle ou agricole, et c) insuffisance ou instabilité de la demande effective ; une autre classification est donnée par un groupe d'experts des Nations Unies (A.B.CORTEZ, G.HAKIM, W.A.LEWIS et T.W.SCHULTZ, Measures for economic development of underdeveloped countries, N.Y. Department of economic affairs, 1951, p.5) qui observent que "le chômage dans les pays sous-développés est de quatre sortes: cyclique, saisonnier, technologique et déguisé" cette classification a été critiquée par H.S.FRANKEL qui indique qu'elle ne contient qu'une vague distinction des catégories établies. Elle ne contient aucun outil nouveau qui puisse être d'une quelconque utilité à l'analyse des problèmes du chômage et du sous-emploi dans les pays sous-développés.(United Nations, "Primer for development" Quarterly journal of economics, vol.68 Nov.1954 ; voir aussi H.L.LEWIS et S.A. BRACKETT du Bureau of Labor statistics : voir "glossary of unemployment terminology" Appendice 1 de leur étude "Unemployment and classification" Subcommittee on economic statistics of the printing office - Washington-1961-pp.15-24.
M.L.GUPTA op.cit pp.8-10 donne la classification suivante :

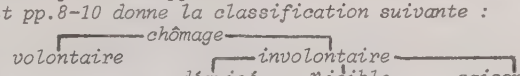

voir aussi R.LEDRUT, Sociologie du chômage.P.U.F. 1966, p.387. La typologie élaborée est fondée sur les trois variables que constituent le taux de chômage, la durée moyenne et la dispersion. Remarquons que notre typologie, n'est pas spécifique aux pays sous-développés.

(2) Il serait possible d'adapter des critères supplémentaires (forme d'exploitation rurale, urbaine ...) mais la typologie risque de devenir rapidement complexe et donc peu utilisable.

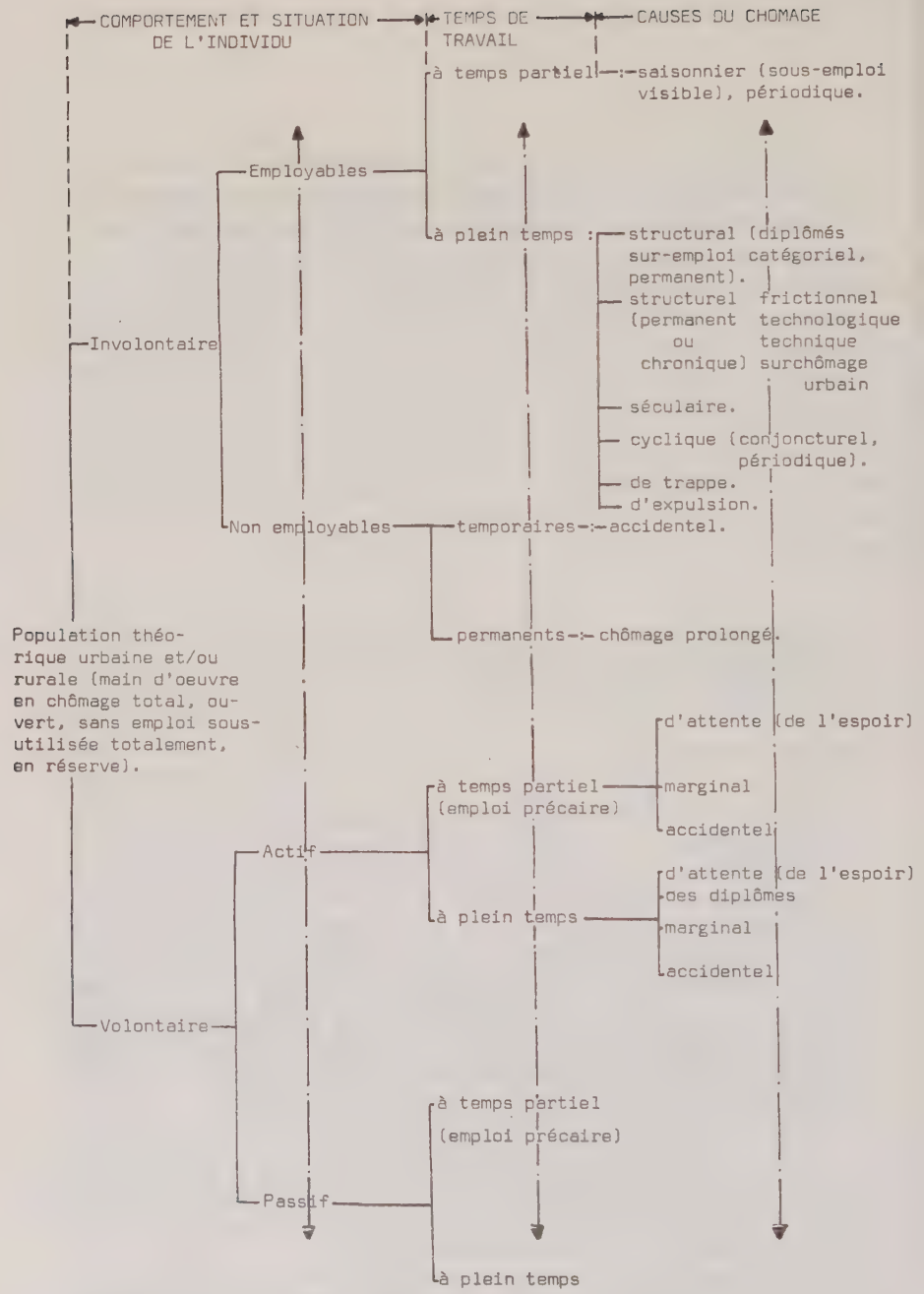

Diagramme 1 : Typologie du chômage.

L'ensemble d'une population théorique urbaine et/ou rurale - main-d'oeuvre qualifiée couramment en chômage totale, sans emploi, en réserve ou sous-utilisée totalement - peut, en réalité, être désagrégée en deux groupes principaux : les chômeurs volontaires et involontaires (1).

I - LES CHOMEURS VOLONTAIRES.

La condition essentielle du chômage volontaire est que le rejet de l'emploi est un acte de libre choix de la part des individus. Ceci s'exprime habituellement en disant qu'ils préfèrent le loisir au travail au taux de salaire courant et sous d'autres conditions établies du marché de l'emploi. Ces chômeurs volontaires sont en face d'un complexe de possibilités d'emploi dans différentes occupations, diverses localités et à des taux de salaires variés. "Certains de ces emplois peuvent être acceptables pour un individu, mais non disponibles (à cause par exemple d'un manque de qualification) ; cependant s'il existe au moins un emploi, dans une occupation, un lieu donné et à un taux de salaire quelconque (différent de zéro) qui soit disponible mais non acceptable, une définition rigoureuse demande que nous le classions (l'individu) comme chômeur volontaire" (2).

A l'intérieur de cette catégorie on peut distinguer deux groupes principaux.

A - Les chômeurs volontaires actifs (3).

Il s'agit de personnes sans travail ou travaillant partiellement (4) qui chercheraient et accepteraient un emploi si certaines conditions du marché du travail - ou d'autres secteurs d'activité - se modifiaient. Trois sous-groupes peuvent constituer cette catégorie :

---

(1) A.C.PIGOU, op.cit. p.3 établissait cette distinction "Un individu est seulement en chômage lorsqu'il est à la fois non employé et désire être employé".

(2) W.F.MAUNDER, op.cit.p.6 voir également pour une même distinction : F.PETERSON. Survey of labor economics. Harper and brothers publishers. New York-1951- p.110.

(3) La signification donnée au terme "actif" se rapproche de la définition de SRI S.KRISHNA AIYER "Unemployment problem in Kerala" 'AICC Economic review - 7 juin 1962 -p.23). "Par chômage actif d'un individu, on entend la condition d'être à la recherche d'un emploi".

(4) Il n'est pas possible de définir avec précision le temps de travail partiel. Il varie de pays à pays et à l'intérieur même d'un pays. Retenons qu'il s'agit d'une durée de travail anormalement réduite.

1/ Les chômeurs "d'attente" ou de "l'espoir" (1) qui préfèreraient la vie du village au chômage urbain, mais qui considèrent que l'attente d'un métier est un investissement "qui en vaut la peine". Cette forme de chômage se retrouve dans nos pays où les individus ne veulent pas travailler pour un taux de salaire inférieur à celui qui est en vigueur. Dans les pays sous-développés ce phénomène commence à s'étendre dans les couches évoluées et riches. Ils ont investi dans la formation et attendent. Il est probable qu'une part substantielle du chômage des diplômés appartient à cette catégorie. Il s'agit d'individus qui pourraient avec un effort raisonnable obtenir un emploi, mais qui sont en chômage à cause d'une préférence, non d'accepter les emplois disponibles, mais plutôt d'attendre ou de continuer à chercher les emplois qu'ils préfèrent. Ils sont peu désireux d'accepter le revenu et /ou le prestige associé avec les occupations disponibles. Quelquefois ils pourraient trouver ces emplois désagréables pour eux.

J.D.CONROY (2) pense que l'on doit y inclure également les travailleurs urbains qui travaillent au taux de salaire minimum et qui préfèreraient la vie rurale, mais qui estiment que leur emploi est une expérience enrichissante par la possibilité d'avancement grâce à une formation sur "le tas" et autres acquisitions informelles. On doit cependant remarquer que le temps de travail n'est pas forcément réduit, ce qui nous incite à ne pas les inclure dans notre cadre analytique (3).

2/ Les chômeurs marginaux.

La notion de chômage marginal est empruntée à M.VERNIERES (4). En courte période, la population active n'est pas stable. Des individus quittent le marché du travail s'ils jugent que les possibilités d'emploi

---

(1) R.GARNAUT, "Problems of inequality", New Guinea, vol.7,n°3,1972 pp.55-62.
(2) J.D.CONROY,"The nature of urban unemployment in Papua New Guinea"Manpower and unemployment research in Africa:anewsletter, vol.6,n°1 avril 1973.
(3) Un deuxième niveau de désagrégation serait possible mais peu réaliste.
(4) M.VERNIERES, Travail et croissance. Essai sur le rôle du facteur travail au cours du processus de croissance. Ed.Cujas, 1972, p.54. En fait, ce phénomène qui n'est pas récent. Voir G.BANCROFT, "The census bureau estimates of unemployment" Review of economics and statistics.vol.32,fév. 1950 ; T.DERNBURG et K.STAND ("Hidden unemployment 1952-53 : a quantitative analysis by age and sex" American Economic review.Vol.56 mars 1966) emploient le terme "chômage caché" ; M.A.TURNER (Employment fluctuations, labour supply and bergaining power". Man.school E.Mai 1959) parle des travailleurs secondaires. Le rapport sur la Colombie (Towards full employment op.cit.p.17) parle de "chômage déguisé".

sont négligeables (effet des travailleurs découragés). En revanche d'autres sont incités à y entrer pour compenser un manque à gagner dû à l'existence d'une conjoncture économique défavorable (effet des travailleurs additionnels). En phase d'expansion une situation symétrique se rencontre. La conjonction de ces deux effets permet de déterminer une population active marginale et corrélativement le chômage marginal. En somme, des individus (1) optimisent leur temps de participation à la population active et réalisent un arbitrage volontaire entre travail rémunéré et loisir (et/ou travail à domicile non rémunéré). Il s'agit d'un phénomène que l'on retrouve aussi bien en milieu développé que sous développé (2) .

3/ Le chômage accidentel.

Il concerne des individus qui sont habituellement au travail, mais qui ne travaillent pas à cause de circonstances temporaires spéciales (absentéisme volontaire, grévistes ...). On peut y inclure les personnes légèrement malades dans la mesure où des emplois sont disponibles mais non acceptés.

B - Les chômeurs volontaires passifs (3).

Les chômeurs volontaires passifs sont des personnes sans travail (ou travaillant partiellement) qui ne cherchent pas et qui n'accepteraient aucun emploi (partiel ou normal) même si certaines conditions du marché du travail étaient réunies. On peut classer dans cette catégorie les individus pourvus d'une source permanente de richesse, et à l'autre extrémité de l'échelle sociale ceux qui se contentent de peu et veulent supporter la vie sans participer à une forme d'activité économique quelconque.

---

(1) surtout les jeunes, les femmes mariées et les vieillards.

(2) Pour la Colombie, Cf. M.URRUTIA (ed). Empleo y desempleo en Colombia. Ediciones universidad de los Andes, Bogota.1968, cité dans Towards full employment, op.cit. p.35.

(3) "Par chômage passif, on entend l'emploi moins que le plein emploi. C'est le cas de certains travailleurs domestiques, dont l'inactivité s'impose d'elle-même". Cf. SHRI S. KRISHNA AIYER, op.cit. p.23. Notre interprétation est cependant différente.

II - LES CHOMEURS INVOLONTAIRES.

La notion de chômage involontaire est un corollaire de la précédente : si un individu accepte de travailler dans n'importe quelle occupation, localité, et à n'importe quel taux de salaire (différent de zéro), cherche effectivement un emploi, mais qu'aucun ne s'offre à lui, il peut être identifié comme chômeur involontaire. La non participation au marché du travail n'est pas un acte de libre choix.

A la suite de W.F. MAUNDER, il est préférable de séparer les "employables" des "non-employables" (1), bien que la ligne de démarcation ne soit pas absolument rigide, et varie avec la demande et les emplois disponibles (2).

---

(1) Cf. W.F. MAUNDER, op.cit. p.7, La notion "d'employabilité" est adoptée par R. LEDRUT (op.cit. p.285) dans un sens légèrement différent : "l'employabilité est mesurée par le temps nécessaire pour retrouver un emploi, c'est-à-dire la durée du chômage".
En vérité, il y a deux concepts possibles "d'employabilité" : (i)"l'inemployabilité absolue" qui indique qu'une personne en chômage est complètement incapable de réaliser une tâche, et (ii) l'inemployabilité-prix", traduisant le fait qu'une personne peut travailler, mais que sa productivité marginale étant inférieure au taux de salaire (prix d'offre), elle ne trouvera pas d'emploi. Voir à ce sujet R.R. KERTON, "The unemployability hypothesis and the effective supply of effort". Social and economic studies , vol 20, n°2, janv. 1971, p.p. 134-35. C'est évidemment au sens d'inemployabilité absolue que nous nous référons. Pour un soutien des idées de W.F. MAUNDER, voir C.J. de BIALOSTOZKY "Conceptos y definitiones en relacion con el empleo, el desempleo y el subempleo". Demografia y economia , vol 6, n°3, 1971, p.277. D'autre part, on ne doit pas confondre la main-d'oeuvre "employable" et "inemployable", avec la main-d'oeuvre "accessible" et "inaccessible". La force de travail accessible est souvent définie comme l'ensemble des individus rapidement disponibles pour un emploi dans d'autres secteurs de l'économie. La main d'oeuvre "inaccessible" ne peut être rendue disponible qu'après une réorganisation de l'agriculture. Cf. P. SANGHU "Surplus manpower in agriculture and economic development. Asia publishing house, 1969, p.56.
(2) Cf. F. PETERSON, op. cit. p.110.

A - Les non-employables.

Il s'agit d'individus qui ne peuvent pas participer au système productif à cause de circonstances temporaires (maladies graves, habitants d'institutions ... etc) ou permanentes (totalement inaptes, soit physiquement soit mentalement). Le critère de distinction utilisé est la disponibilité effective à l'égard du marché du travail actuel ou potentiel. Quelle que soit l'évolution ou la transformation de ce dernier, les inemployables ne pourront y participer (1), Par contre le manque de qualification n'est pas en soi une indisponibilité car les modifications dans la demande d'emploi ou une action sur la structure de l'offre, permettront - du moins en théorie - une intégration dans le processus productif. En outre, les personnes appartenant à cette catégorie peuvent rechercher activement un emploi - par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'autrui - correspondant à leur situation particulière (2).

B - Les employables.

Les "employables" constituent le groupe essentiel des chômeurs. Au risque de paraître quelque peu arbitraire, nous avons tenté d'effectuer la distinction suivante.

1/ Les employables à temps partiel.

La catégorie des employables à temps partiel est en général constituée par les travailleurs du secteur rural des pays sous-développés. En effet dans ce cas, l'activité de production agricole basée sur le cycle annuel des saisons est affectée par des facteurs climatiques et naturels. Ce phénomène a été maintes fois souligné ; au Nigéria du Nord par exemple, la période d'inactivité relative se situe de janvier à mai (3). Le cycle saisonnier du travail a été admirablement analysé par W.D. HOPPER dans un village de l'Uttar Pradesh de l'Est où cohabitent trois sortes de castes , celles des propriétaires, d'un groupe des Services et des travailleurs agricoles. "Sur une base moyenne de 45 semaines pleines ... 30% du groupe des

---

(1) Cette remarque, perd de sa valeur dans les pays développés où les pouvoirs publics essayent et réussissent à rendre employable cette catégorie de personnes. Pour K. MARX, il s'agissait d'une forme "stagnante" de l'armée industrielle de réserve .

(2) P. COULBOIS (La politique conjoncturelle, ed. Cujas. 1971) parle de chômage prolongé.

(3) H.A. LUNING, Economic aspects of low labour-income farming, Agricultural research reports, Pudoc, Wageningen, 1967, p.75.

Services est en chômage pendant la mousson, alors que le temps d'inactivité totale est inférieur à 8% du temps disponible durant les périodes d'intense activité ... Le chômage des travailleurs agricoles est légèrement inférieur à celui du groupe des Services, avec un taux de 13% du temps de travail possible, qui s'élève à 23% pendant la mousson et décroît à 3% au moment de l'irrigation du rabi. En moyenne, ce groupe est activement productif pour 46% du temps, mais entre les périodes de haute activité lorsque 65% et 78% des travailleurs sont employés, pendant cinq mois l'emploi moyen est inférieur à 30% du temps disponible. Le groupe des propriétaires est le moins employé du village ... Le chômage de ce groupe s'élève à 17% des périodes de travail disponibles, et montre une fluctuation qui va de 25% pendant la mousson à 5% en novembre et décembre" (1).

On doit remarquer qu'il y a rarement une inactivité absolue : les individus s'emploient à effectuer des travaux à l'intérieur de la ferme, ou même migrent temporairement vers les centres urbains et les lieux d'agriculture moderne les plus proches. Néanmoins, dans le secteur rural, des individus ont un temps de travail annuellement réduit, et désirent obtenir une occupation supplémentaire rémunérée (2). Il s'agit d'un fait dont l'ampleur constitue sans doute une caractéristique dominante du milieu sous-développé.

Ajoutons également que ce type de chômage peut se rencontrer dans le secteur urbain industriel ou traditionnel, à cause de fluctuations saisonnières dues à la fois à l'offre et à la demande d'un produit, ou à l'existence d'un volant de travailleurs temporaires (3).

2/ Les employables à plein temps.

Les employables à plein temps sont le plus souvent localisés dans les centres urbains, mais leur importance relative peut varier largement selon les pays : en Colombie par exemple, les problèmes de l'emploi sont avant tout urbains, tandis qu'au Kenya 90% de la population vit dans le secteur rural . Afin de compléter notre typologie nous avons tenté d'y inclure les catégories suivantes :

---

(1) *N.D. HOPPER, "Seasonal labour cycles in an eastern Uttar Pradesh village", Eastern anthropologist, vol.8, n°3-4, p.p. 142-143.*

(2) *La définition internationale sur le sous-emploi, identifie ce phénomène comme étant un "sous-emploi visible".*

(3) *Il s'agit dans ce cas d'un phénomène particulier aux pays développés. Soulignons que le travail temporaire se différencie du travail à temps partiel.*

a) Le chômage structural.

La croissance économique s'accompagne d'une modification de la structure de la demande d'emploi, et l'accroissement des besoins en personnels qualifiés est incontestable (1). Ce phénomène, désigné encore sous les vocables de "suremploi catégoriel" (2), de chômage permanent ou des diplômés, est omniprésent aussi bien en milieu développé que sous-développé. Dans ce dernier cas la pénurie se situe surtout parmi les techniciens, les scientifiques et les enseignants. "Dans presque tous les pays d'Afrique moyenne, les plans officiels, les rapports des compagnies et les documents de l'assistance technique ont relevé fréquemment que la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée, instruite et expérimentée était une des principales entraves à la croissance économique (3)". Et corrélativement la main-d'oeuvre non qualifiée ou possédant une formation intellectuelle à dominante littéraire dépasse les possibilités d'absorption dans des emplois productifs. Ainsi à Sri Lanka, le système éducatif forme despersonnes de haut niveau, dans des disciplines aux débouchés limités. "On estime dans de larges milieux que les écoles et les universités ne répondent pas encore aux besoins de la nation. Cette insuffisance est due pour beaucoup au fait que la structure et la finalité du système éducatif ne sont pas adaptés aux conséquences d'une forte expansion et à l'impératif de l'égalité des chances (4).

En d'autres termes, le chômage structural - ou le suremploi catégoriel - provient d'une inadaptation qualitative de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre (insuffisance des qualifications dans certains secteurs, surqualification dans d'autres) d'une part, et à un déséquilibre entre les aspirations et les possibilités, d'autre part (5).

---

(1) *Cf. R.G. LIPSEY, "Structural and deficient demand unemployment reconsidered" in A.R. ROSS, (ed) Employment policy ...op.cit., pp.210-256. E.G. GILPATRICK, Structural unemployment and agregate demand, John Hopkins press, 1966.*

(2) *En fait les notions de chômage structural et de suremploi catégoriel traduisent "les deux aspects de la situation de l'emploi au cours du processus de croissance. L'un du côté de la demande, l'autre du côté de l'offre de travail. La résorption du chômage structural par la formation adéquate des travailleurs en chômage entraîne ipso facto la résorption du suremploi catégoriel" cf. M. VERNIERES, op.cit., p.141.*

(3) *R. JOLLY et C. COLCLOUGH, "Une évaluation des plans africains de main d'oeuvre" Revue Internationale du travail, vol.106, n°2-3, août-sept 1972, p.232.*

(4) *B.I.T., Des possibilités à la mesure des espérances : programme d'action pour Ceylan, Genève 1972, p.171.*

(5) *cf. Introduction.*

On doit cependant remarquer, que cette catégorie d'individus peut ne pas apparaître clairement, dans la mesure où elle est employée dans des activités ne répondant pas à sa qualification. Le chômage structural peut alors devenir déguisé au sens de Mrs ROBINSON.

b) Le chômage structurel.

Le chômage structurel (permanent, chronique, de longue durée, endémique) (1) inclut le chômage frictionnel, technologique et technique.

Le chômage frictionnel (2) provient des délais dans la réallocation du travail et d'autres ressources. Il correspond au temps matériel nécessaire pour effectuer un changement effectif d'un emploi vers un autre. Le terme de "longue durée" qu'on lui applique quelquefois ne semble pas satisfaisant dans la mesure où ce type de chômage n'implique aucunement une faible demande de travail à long terme. En d'autres termes, ce type de chômage, particulièrement mis en valeur par J.M. KEYNES, "provient du fait qu'il existe toujours dans une économie en mouvement une part de ressources inemployées en instance d'utilisation ; dans un système économique, les adaptations et ajustement entre les offres et lesdemandes ne sont jamais parfaits, continus, immédiats" (3)

Le chômage technologique est imputable à des variations dans les techniques de production substituant le capital à la main-d'oeuvre. Le déclin de la demande de travail est permanent (4). Il est présent aussi bien dans les pays développés que sous-développés. Dans les deux cas la cause est la même : une nouvelle technologie remplace une ancienne technologie (5).

---

(1) R. LEDRUT (op.cit., p.400) semble le désigner sous le nom de "chômage d'ajustement" en le décomposant en "chômage d'ajustement intense"(1à2,5%) et "d'ajustement modéré"(<1%) ; P. BAIROCH (op.cit.,p.70) y rattache également le chômage accidentel ; P.COULBOIS (op.cit.,p.51) le confond avec le chômage structural. Il emploie également le terme de "chômage de recherche" (p.94.

(2) Pour K. MARX, il s'agissait d'une forme "flottante" de l'armée industrielle de réserve.

(3) A. BARRERE, Théorie économique et impulsion keynésienne.Sirey 1952. Il aurait été possible d'inclure le chômage frictionnel dans la catégorie "volontaire actif" dans la mesure où il peut résulter d'un libre choix : par exemple le "turn over" volontaire. Voir aussi M.W. REDER, "The theory of frictional unemployment" Economica. Vol.36,n°141-1969.

(4) P. BAIROCH.op.cit.,p.70 le confond avec le chômage structural. On peut le rapprocher de l'idée de surpopulation relative de K. MARX.

(5) U.N.O. Measures for the economic development of underdeveloped countries. 1951. p.3.

Cependant ce phénomène n'est pas en lui-même une cause de chômage : c'est le nombre de travailleurs requis par la nouvelle technologie qui est moindre. La Commission des Nations Unies y intégra le chômage structurel : les individus associés aux anciennes techniques n'ont plus la capacité de s'adapter aux procédés modernes et ainsi ne trouvent pas d'emploi.

Enfin il peut être intéressant de noter que cette même Commission attire l'attention sur un cas particulier de chômage technologique qui n'est pas dû à une amélioration des techniques de production, mais à une évolution de la technique d'organisation. En d'autres termes il existe dans certains pays des industries où le même produit pourrait être obtenu avec la même quantité d'équipement, les mêmes techniques de production et des quantités plus faibles de travail si le "management" était plus efficace. La Commission a peut être voulu souligner que le manque d'habileté administrative est un goulot d'étranglement aussi important que le capital et que lorsque la première s'améliore un déplacement du travail devient possible.

Quant au chômage technique, il est attribuable à la cessation d'activité d'une unité de production corrélative à des problèmes de rentabilité ou autres.

Enfin P. BAIROCH définit la notion de "surchômage urbain" comme étant "un haut niveau de chômage structurel résultant d'un déséquilibre entre l'offre et la demande d'emplois, déséquilibre occasionné surtout par un afflux massif d'actifs rejetés par le milieu rural" (1).

c) Le chômage cyclique.

Le chômage cyclique (conjoncturel ou périodique) (2) est lié à l'alternance prospérité-dépression et résulte des mouvements économiques ; c'est un chômage de crise dû aux fluctuations de la conjoncture en baisse et à une régression de la production, mais pas obligatoirement des prix. Cette forme de chômage est limitée dans le temps et doit normalement disparaître avec la reprise

---

(1) P. BAIROCH op.cit., p.73.

(2) R. LEDRUT op.cit., p.397, le décompose en "sous-emploi cyclique ou chômage de crise "intense, long et homogène (>15%), en "chômage de sous-emploi de sous-emploi chronique", moyennement intense (10 à 15%) à durée moyenne et relativement homogène, en "chômage de réserve simple" de durée plus longue, d'homogénéité plus grande dans la répartition (5 à 10%), et en "chômage d'ajustement avec réserve" de courte durée (2,5 à 5%). Nous pensons que ces distinctions, quant à l'ampleur quantitative et qualitative, sont arbitraires.

de l'activité. En outre ce mouvement affecte la plupart des individus alors que le chômage saisonnier peut être limité à des industries particulières ou à un secteur spécifique. L'interdépendance des économies actuelles, fait qu'il s'agit d'un phénomène qui déborde largement les frontières territoriales.

d) Le chômage de "trappe", "d'expulsion" et séculaire.

Ces trois notions de chômage sont peu usitées et peuvent être considérées comme des catégories résiduelles.

Le chômage de "trappe" et d'"expulsion" a été décrit par R.GARNAUT dans le cas précis de la Nouvelle Guinée. Il caractérise un groupe de chômeurs urbains dans l'impossibilité de retourner à la vie rurale faute de moyens de communications (1) (de trappe) ou parce que des obligations traditionnelles n'ont pas été remplies (d'expulsion). En vérité il s'agit d'une classification secondaire qui n'explique pas la vraie nature de l'inactivité. Il serait possible de l'intégrer dans une catégorie indiquée ci-avant.

Quant au chômage séculaire, il a été, à notre connaissance, peu défini. Retenons la définition générale de W.F. MAUNDER : "le chômage séculaire implique une économie en équilibre, de telle manière qu'il y ait toujours un réservoir de chômeurs involontaires" (2). Il semble que les notions de "chômage de réserve" de R. LEDRUT (3), et de "chômage de prospérité" de C.D. LONG (4) appartiennent à cette catégorie. Il est probable que cette forme d'inactivité s'intègre à une ou plusieurs notions précédemment définies sans enrichir notablement notre typologie.

La notion de chômage se trouve ainsi clarifiée, tout au moins sur le plan conceptuel. notre tentative avait un objectif limité : intégrer dans un cadre cohérent et logique, à un niveau relativement global les

---

(1) Le chômage de trappe défini par R. GARNAUT est surtout valable dans le cas urbain. Cependant le manque de moyens de communications peut également être à l'origine d'un sous-emploi rural, en ce sens que des individus ne pouvant migrer sont obligés de rester sur leurs fermes où la main-d'oeuvre disponible n'est pas pleinement employée. Cette forme de sous-emploi a certainement existé au début du XIXe siècle au Farwest lorsque les chemins de fer n'étaient pas encore construits.

(2) W.F. MAUNDER, op.cit., p.8.

(3) R. LEDRUT, op.cit. p.398. Ainsi pour cet auteur il y aurait quatre degrés dans le chômage de réserve : cf. note 2, p.25.

(4) C.D.LONG,"prosperity unemployment and its relation to economic growth" American Economic Review, vol 1,n°2, 1960, pp.145-161.

diverses catégories de chômage que l'on peut retrouver dans les faits - sous une forme peut-être moins nuancée, étant donné que les différentes notions ne sont pas totalement exclusives. Malheureusement cet effort de désagrégation (1) est anihilé par une pratique "agrégative". En milieu sous-développé (2) les statistiques de chômage sont en effet globales, et l'absence de données différenciées quantitativement et qualitativement rend la distinction difficile entre les divers états du chômage (3). Les recommandations internationales, suivies à des degrés divers, par la majeure partie du monde sous-développé, illustrent assez bien ce phénomène. Elles s'énoncent comme suit :

"1) Les personnes en chômage sont toutes les personnes qui ont dépassé un âge spécifié, et qui, un jour spécifié ou une semaine spécifiée, rentrent dans les catégories suivantes :

a) travailleurs à même de prendre un emploi et dont le contrat d'emploi a pris fin ou a été temporairement interrompu, et qui se trouvent sans emploi et en quête de travail rémunéré;

b) personnes à même de travailler (sauf maladie bénigne) durant la période spécifiée et en quête de travail rémunéré, qui n'ont jamais eu d'emploi auparavant, ou dont la dernière position dans la profession n'était pas celle de salarié (c'est-à-dire les anciens employeurs ...etc) ou qui avaient cessé de travailler ;

c) personnes sans emploi qui sont normalement à même de travailler immédiatement et ont pris leurs dispositions en vue de commencer à travailler dans un nouvel emploi à une date postérieure à la période spécifiée;

d) personnes mises à pied temporairement ou pour une durée indéfinie, sans rémunération.

---

(1) Il aurait été possible de décomposer plus encore. Cela ne nous est pas apparu indispensable.

(2) A un degré moindre dans les pays développés.

(3) A notre connaissance il n'existe pas d'étude "désagrégée" suivant les diverses notions indiquées ci-dessus. Il devient alors très délicat de repérer les chiffres se rapportant au type de chômage voulu. Dans ces conditions on en est réduit à faire des hypothèses à partir d'indicateurs annexes. Voir les chapitres II et III pour une appréciation respective de l'importance de la notion de chômage et d'une analyse causale.

2) Ne sont pas considérées comme personnes en chômage :

a) les personnes qui ont l'intention d'ouvrir une entreprise ou une exploitation agricole à leur propre compte, mais qui n'ont pas encore pris leurs dispositions pour ce faire, et qui ne sont pas en quête de travail rémunéré ;

b) les travailleurs familiaux non rémunérés qui ont cessé leur activité et ne sont pas en quête de travail rémunéré"(1).

La résolution internationale sur le chômage donne une description des personnes qui pourraient être classées comme chômeurs sur la base de trois critères essentiels : l'aptitude et la disponibilité au travail ; ne pas avoir d'emploi ; être en quête d'un travail rémunéré (2).

A titre d'exemple, la Tanzanie (3) définit les individus en chômage comme appartenant au moins à l'une des catégories suivantes :

a) travailleurs disponibles pour l'emploi, dont le premier contrat d'emploi est arrivé à son terme ou a été temporairement suspendu, et qui sont sans travail et en chercheraient un activement ;

b) travailleurs, disponibles pour un travail et cherchant activement une occupation rémunérée, qui n'avaient jamais été employés ou dont l'état le plus récent était autre que celui d'employé ou qui avaient cessé de travailler ;

c) personnes sans emploi et disponibles pour travailler qui ont pris leurs dispositions pour travailler dans un nouvel emploi à une date subséquente de la semaine de référence ;

d) travailleurs mis à pied temporairement ou pour une période indéfinie sans rémunération.

La définition du chômage en Tanzanie est virtuellement la même que celle de la Résolution Internationale citée ci-avant.

---

(1) I.L.O., Report IV op.cit.
(2) cf. B. GRAIS : Les différentes définitions du chômage en France et à l'Etranger, Rapport de la commission Emploi du VIe plan, t.II, p.91.
(3) Labour force survey, 1966, cité par J.E. TANDOH, op.cit. p.133.

En revanche à Taiwan les chômeurs sont recensés en deux groupes principaux d'une manière différente (1) :

a) les employables désirant un emploi mais ne pouvant en obtenir un, rémunéré ;

b) les travailleurs familiaux non rémunérés qui travaillent moins de 18 heures .

Dans ce cas, le critère de la recherche d'un emploi a été omis et remplacé par celui de la "volonté" de travailler. En outre la condition "d'impossibilité de trouver une occupation" se substitue à celle de "non emploi".

En résumé, l'une des formes de la sous utilisation de la main-d'oeuvre que constitue le chômage, permet, au terme de cette analyse de présenter les observations suivantes :

En premier lieu, chaque pays, selon sa situation particulière, adopte ses propres règles pour recenser les chômeurs.

En second lieu, la dichotomie entre la désagrégation conceptuelle tentée plus haut et la pratique statistique apparaît nettement. Mais ceci ne nous paraît pas constituer un phénomène d'une importance majeure : le chômage n'est qu'une forme particulière de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre (2), d'une part, et notre cadre conceptuel n'est qu'une typologie reposant sur des critères nécessaires mais non suffisants, d'autre part.

Enfin, et surtout, le concept de chômage a été "déconnecté" de celui de sous-emploi, introduisant ainsi une discontinuité qu'il nous faudra apprécier ultérieurement.

---

(1) Labour force survey, 1969, Ibid. p.132.
(2) Nous montrerons ultérieurement que la notion de chômage pour des raisons conceptuelles ne peut s'appliquer dans la majorité despays sous-développés du moins dans les secteurs traditionnels.
(3) cf. Chapitre III, 2e partie.

SECTION III - LE CONCEPT DE SOUS-EMPLOI

Le sous-emploi, c'est-à-dire "l'utilisation inadéquate des ressources et capacités humaines connues" (1) n'est pas un phénomène spécifique au milieu sous-développé. C'est une caractéristique commune de la situation de l'emploi de presque toutes les sociétés humaines.

Dans les pays industrialisés, le sous-emploi, lorsqu'il existe, tend à s'identifier à des critères personnels et sociaux : emploi en dessous de ses capacités ou pour un salaire inférieur à la norme dû à des discriminations pour des raisons de sexe, d'âge, de race, de nationalité... etc.. ; récession économique entraînant l'emploi d'ouvriers qualifiés dans des tâches demandant moins de spécialisation ; gains inférieurs au minimum socialement tolérable ; réduction temporaire de la durée du travail consécutive à une insuffisance de la demande dans une branche déterminée. Bien qu'il s'agisse, le plus souvent, d'un phénomène limité dans le temps et dans l'espace (2), les pays avancés auraient sans doute intérêt à mettre au point un "indice de sous-emploi" intégrant, outre les "chômeurs" stricto sensu, les divers éléments indiqués ci-dessus. Cet indice permettrait "d'évaluer l'importance du potentiel inutilisé dans l'ensemble de la réserve de main-d'oeuvre, en y comprenant non seulement celle qui est considérée comme faisant partie de la population active, mais aussi celle qui n'en fait pas partie" (3).

Dans les pays sous-développés, cependant, le sous-emploi constitue la forme la plus répandue d'une utilisation inadéquate des ressources et capacités humaines existantes. C'est avant tout dans ce cadre que le concept a été analysé et développé.

---

(1) *Bureau International du Travail, La mesure du sous-emploi : concepts et méthodes, IIe Conférence internationale des statisticiens du travail, Rapport IV, Genève, 1966, p. 5.*

(2) *Des études ont été faites aux Etats-Unis en 1959 pour mesurer le sous-emploi dans 13 états du Sud : cf. L.J. DUCOFF et M.J. HAGOUD, "The meaning and measurement of unemployment", The national bureau of economic research, Princetown university press, 1957 ; R.B. GLASGOW, "The income position of the south in the national setting", Economic research service U.S. Department of agriculture, 1963.*

(3) *"What the unemployment rate means", Business week, 14/2/1970, traduit in Problèmes économiques, n °1174, 2/7/1970.*

Auparavant, il n'est pas inutile de dissiper une confusion : pénurie de main-d'oeuvre et sous-emploi peuvent coexister : "Parler de pénurie de main-d'oeuvre ne signifie pas qu'il y ait absence de sous-emploi rural mais que, dans des régions insuffisamment peuplées, il est parfois plus difficile (malgré l'exode rural) de trouver de la main-d'oeuvre salariée que dans les centres. L'exemple de la Mauritanie est presque un cas limite. La recherche de main-d'oeuvre salariée est une entreprise ardue puisque le pays est quasiment désertique, et cependant ses rares habitants connaissent un sous-emploi marqué" (1).

Différentes significations ont été données au terme "sous-emploi" et un certain nombre de concepts (2) ont été utilisés pour décrire ce phénomène. Face à ce désordre terminologique, nous proposons, dans cette section, de dégager les interprétations qui nous paraissent essentielles (3).

I - LE SOUS-EMPLOI STATIQUE OU CHOMAGE DEGUISE STATIQUE

A - L'approche classique

Rigoureusement, le concept de chômage déguisé statique le plus courant peut être défini de la manière suivante : supposant les techniques, la structure des cultures et les autres facteurs de production constants (avec

---

(1) *E. RAYNAUD, Investissements humains, illusions et réalités, Mouton et Co, 1969, p. 63.*

(2) *cf la note (2) p. 13, Chap. I - 1ère partie.*

(3) *Dans un article récent ("Dual economies, disguised unemployment and the unlimited supply of labor", Economica, Vol. 35, n° 137, Fev. 1968, pp. 22-57), S. WELLISZ propose trois interprétations principales (chômage déguisé keynésien, malthusien et structural) reprises par maints auteurs. Nous essayons dans cette section d'être plus complet sans toutefois prétendre être exhaustif. Voir également les typologies tentées par : W.C. ROBINSON, op. cit. pp. 375-79 ; K.A. MOHABBAT, "Disguised unemployment : definition and ramification", Indian journal of Economics, 1972, pp. 247-50 ; H.C. PATEL, "Disguised unemployment : a vague concept", AICC Economic review (Delhi), Vol. 19, n° 17, 15 mars 1968, pp. 28-34 ; Y.A. SAYIGH, "Underemployment : concept and measurement", Middle east economic papers, 1956.*

toutefois une possible réorganisation de routine de la force de travail), le chômage déguisé statique équivaut au montant de la force de travail agricole qui peut être retiré des fermes pour une certaine période sans aucune réduction du produit total. Il implique que la main-d'oeuvre transférable considérée ait une productivité marginale privée nulle (1). En outre, bien que le retrait de travailleurs puisse influencer la productivité marginale du capital et de la terre, l'hypothèse suggère que les contraintes institutionnelles empêchent toute variation dans l'organisation des autres facteurs à l'intérieur de la ferme.

Cette définition du chômage déguisé (2) requiert la productivité marginale nulle du travail plus la condition "ceteris paribus sic stantibus" (3). La même signification a été assignée au concept de chômage déguisé par C. HSIEH (4), le groupe des experts des Nations Unies (5), R. NURKSE (6),

---

(1) Cependant, comme le fait remarquer A.K. SEN (Choice of techniques, Oxford, 3e ed. 1968, pp. 3-5), on doit distinguer le montant du travail du nombre de travailleurs car ce sont ces derniers qui sont abondants ; le temps de travail est employé seulement jusqu'au point où son produit marginal est nul. Dans cette situation, le chômage déguisé prend la forme d'un nombre d'heures de travail par tête et par année plus "faible" que la "normale" : bien que la productivité marginale du travail est juste égale à zéro à la marge, la productivité marginale du travail est nulle depuis longtemps, et reflète ainsi le "volume du chômage déguisé". Nous reviendrons ultérieurement sur ce point dans le prochain chapitre.

(2) S. WELLISZ, op. cit., p. 25, le nomme "chômage déguisé structural".

(3) cf. P.A. YOTOPOULOS, Disguised unemployment and elastic supply of labour, Ph. D. dissertation (non publiée), juillet 1962, p. 5.

(4) C. HSIEH, "Le sous-emploi en Asie : Nature et étendue", Revue Internationale du Travail, vol. 65, n° 6, 1962, pp. 709-710. Il le nomme "sous-emploi déguisé" et dans ses conditions statiques permet l'introduction de techniques légèrement "labour saving" nécessitant peu ou pas de dépense additionnelle en capital.

(5) United Nations, department of economic affairs : Measurement for the economic development of underdevelopped countries, N.Y. 1951, p. 7.

(6) R. NURKSE, Problems of capital formation in underdeveloped countries, London, 1957, pp. 32-33. Mais il inclut la consolidation de faibles bandes de terre, ce qui viole légèrement l'hypothèse "ceteris paribus". Ainsi la définition diffère légèrement de celle des Nations-Unies. Dans le premier cas, les techniques agricoles demeurent inchangées, tandis que dans le second cas, aucun changement d'organisation ni aucune substitution perceptible du capital ne survient. En d'autres termes, R. NURKSE permet des variations dans l'organisation.

P.N. ROSENSTEIN-RODAN (1), H. LEIBENSTEIN (2), et un certain nombre d'autres auteurs (3).

---

(1) P.N. ROSENSTEIN-RODAN, "Disguised unemployment and underemployment in agriculture", Monthly bulletin of agricultural economics and statistics, Rome, F.A.O., vol. 6, juillet-août 1957.

(2) H. LEIBENSTEIN, Economic backwarness and economic growth, New York, J. Wiley and Sons Inc., 1957, pp. 59-60.

(3) N. GEORGESCU-REOGEN, "Economic theory and agrarian reforms", O.E.P., Vol.12 n°1,Fév.1960. "La situation où la productivité marginale du travail est nulle est le point de départ dans la recherche d'une définition de la surpopulation" (p. 13).
A.J. JAFFE, People, jobs and economic development. Glencoe. III - The free press, 1959 "Qu'arrive-t-il pour les emplois laissés vacants par des travailleurs allant d'une industrie à une autre ... ? Toutes ces vacances peuvent demeurer non remplies parce que tous les travailleurs n'étaient pas nécessaires pour obtenir le volume de production donné", Economic Commission for Latin America. Analysis and projections of Economic development. New York. U.N. 1955, part. I, p. 7 : "Durant la seconde étape ... il n'y aura aucun accroissement exceptionnel de productivité comme résultant d'un simple transfert de main-d'oeuvre" ; N.S. BUCHANAN and H.S. ELLIS. Approches to economic development, New York, the twentieth century fund, 1955, p. 56 : "Si le chômage déguisé dans l'agriculture est largement répandu comme il l'est, alors ces gens pourraient être utilisés pour certains types de production de biens d'équipement sans réduire le produit agricole. Ils n'ajoutent rien au produit actuellement" ; N.A. MUJUMDAR. Some problems of underemployment : an analytical study of underemployment in the agricultural sector. Popular book depot - Bombay, 1961, p. 39 : "Donnant la force de travail le chômage déguisé peut être décrit comme une situation dans laquelle le retrait d'une certaine quantité du facteur travail pour d'autres usages ne fera pas diminuer le produit total du secteur dans lequel il est soustrait, étant entendu une mesure de la réorganisation dans ce secteur" ; M. MADAIAH, "Disguised unemployment and economic growth : a diagramatic representation" The Indian Economic journal, Vol. 19, n° 1, juillet-sept. 1971, p. 75 ; W.J. BARBER ("Disguised unemployment in underdeveloped economics" O.E.P., vol. 13, n° 1, Fev. 1961, pp. 108-109, parle de "chômage déguisé périodique" dans le cas de sociétés primitives africaines. En réalité, il s'agit plutôt d'un chômage déguisé saisonnier dans la mesure où le processus productif s'intègre dans une période de plusieurs années ; S. ROTTENBERG, "The meaning of excess supplies of labor", Scottish journal of political economy, vol. 8, 1961, p. 65.

Dans la littérature, la condition "ceteris paribus sic stantibus" a reçu de nombreuses interprétations, variant de la clause stricte conditionnelle à l'organisation, et même l'accroissement, de capital variable. Le retrait de quelques travailleurs de la terre est en lui-même un changement qui peut en entraîner d'autres. Il est concevable qu'après le départ de certains individus, une réallocation des travailleurs ait lieu en remplaçant une personne par une autre. Un "remodelage" du capital peut également survenir dans la ferme "en remplaçant par exemple les dix plus petites bêches qui deviennent inappropriées, par neuf plus grandes" (1). De telles transformations sont compatibles avec les conditions statiques. Cependant, on doit supposer la quantité de capital, les ressources naturelles, et la taille des fermes fixes ; l'absence de consolidation des parcelles de terre et de réaménagement du capital entre fermes ; enfin l'état des techniques dans l'agriculture doit demeurer le même : aucune nouvelle méthode de production (engrais nouvelles variétés, etc..) et aucune diversification pour compenser le cycle saisonnier ne doivent être introduites.

Il est clair que l'on peut concevoir - du moins en théorie - des degrés dans la notion de chômage déguisé statique, en modifiant à la demande l'hypothèse "ceteris paribus sic stantibus".

Une autre caractéristique de ce concept, est qu'il s'applique aux paysans propriétaires et non aux salariés agricoles. Sans aucun doute, le versement de salaires ne peut être fait qu'au profit d'individus susceptibles d'accroître le produit total. R. NURKSE indique que le terme "chômage déguisé" ne s'applique pas au travail salarié (2). Dans ces conditions, le mot "chômage" est discutable puisqu'il caractérise la plupart du temps des travailleurs rémunérés. C'est ainsi que les experts des Nations Unies préfèrent utiliser le terme moins précis mais plus familier de "sous-emploi" (3).

---

(1) P.A. YOTOPOULOS, op. cit., p. 4.
(2) R. NURKSE, op. cit. p. 33. Pour un soutien des thèses de R. NURKSE, cf. H.S. ELLIS, "A note of unemployment in underdeveloped countries", Zeitschrift für Nationalökonomie, Tome XXII, 1966.
(3) U.N. op. cit., p. 7.

Il est possible d'illustrer l'hypothèse de la productivité marginale nulle du travail à l'aide d'une fonction de production macro-économique homogène et possédant les propriétés de linéarité (1) de la forme :

$$X = f(L, T)$$

où X est le produit national, L la quantité de main-d'oeuvre, et T une variable composite (terre-capital) (2).

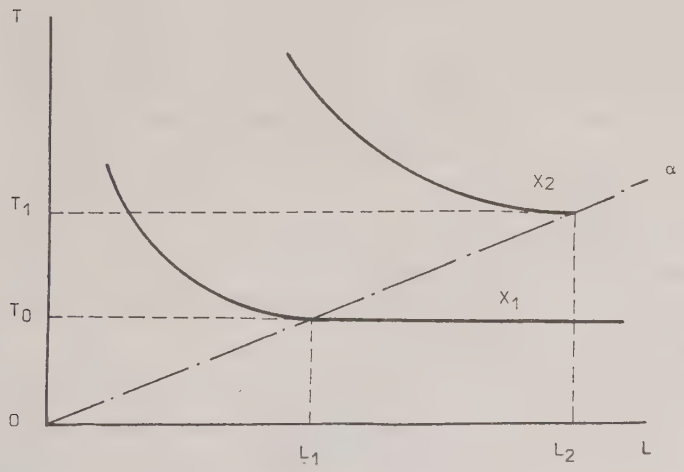

Diagramme 2 : Illustration de l'hypothèse de la productivité marginale nulle du travail à l'aide d'une fonction de production macro-économique.

---

(1) cf. H.A. LOMBARDO, "Algunas hipotesis sobre los paises subdesarrollados con referencia a la subocupacion del trabajo", Trimestre Economico, Oct.-Déc. 1966, pp. 642-44.

(2) La notation est similaire à celle utilisée par N. GEORGESCU-ROEGEN.

Dans une économie développée, non affectée par la pression démographique, X peut augmenter si les individus décident d'avoir moins de loisirs. On peut normalement espérer qu'une augmentation du facteur travail, de L_1 à Lo , induira un accroissement du produit (diagramme 2). Dans une économie sous-développée, le capital et la terre sont rares comparativement au travail, et la situation peut être représentée par un niveau de production égal à X_1 qu'on obtient avec une quantité T_0 de "capital-terre" et une quantité L_0 de travail.
L'accroissement de la population correspondant à l'augmentation du travail de L_1 à L_0 n'a pas accru le produit. En d'autres termes, la productivité marginale du travail est nulle sur le domaine considéré. Cependant, on doit admettre la constance des coefficients techniques de production et la parfaite non substituabilité des facteurs de production à droite de L_1 ; ainsi l'addition possible d'unités supplémentaires de travail n'ajoute rien au produit agrégé, à moins qu'on modifie simultanément la proportion de tous les facteurs de production employés.

En définitive, le cadre conceptuel du problème du chômage déguisé (1) statique peut se résumer en une série de propositions : (2)

---

(1) Il existe une approche alternative pour définir le chômage déguisé statique qui se situe à un niveau plus macro-économique. "Le concept de chômage déguisé peut être défini d'une façon alternative comme une situation sous laquelle, donnant les conditions de la production agricole inchangée, le produit par unité de terre demeure constant lorsque le rapport homme/terre s'accroît dans le temps". cf. A.N. SADHU, Surplus labour and Indian economic development, Vander, Louvain, 1972, p. 22. La simplicité apparente de ce concept ne doit pas cependant masquer ses ambiguités quant à ses hypothèses (notamment le facteur terre) et ses difficultés de mise en application pour une détermination de l'ampleur du chômage déguisé. Dans ce cas, W.J. BARBER (op. cit. p. 106) parle de "chômage déguisé général".

(2) cf. P.A. YOTOPOULOS, op. cit., pp. 2-3 ; K. MANDELBAUM, The industrialization of backward areas, Institute of statistics, Monograph n° 2, New York : Kelley and Millman inc., 1945, 2e ed. 1955, pp. 2-3.

(i) Les pays sous-développés sont caractérisés par une surpopulation. Cela signifie que la population est plus grande que la "taille optimale" - la taille qui maximerait le revenu par tête, donnant les inputs et l'état de la technologie (1).

(ii) La surpopulation conduit à cultiver des parcelles de terre fragmentées et surpeuplées, à travailler sur des sols inférieurs et à utiliser un capital inapproprié. Le capital étant fixé à un faible niveau, la taille de la population est la cause de rendements décroissants.

(iii) Eventuellement, un point est atteint où l'absorption du travail dans la fonction de production réduit la productivité marginale du travail à zéro ou presque. Ce travail employé d'une manière déguisée peut être retiré et absorbé dans d'autres activités.

(iv) Un tel retrait n'affecterait pas le produit agricole.

(v) Finalement, l'implication de ce processus est que le nouveau produit n'est pas obtenu aux dépens d'un autre. En ce sens, le chômage déguisé représente une réserve d'épargne inutilisée.

Cette approche classique a donné lieu à de nombreuses contreverses dans la littérature économique (2).

B - L'approche néo-classique

Une seconde approche du chômage déguisé statique a été développée par A.K. SEN (3), dans laquelle il relaxe l'hypothèse de la productivité marginale nulle du travail, qui constitue, selon lui, un cas particulier. Il définit le surplus de travail "comme une partie de la main-d'oeuvre dans le secteur rural qui peut être retirée sans réduire le produit total, même lorsque le montant des autres facteurs ne varie pas" (4).

---

(1) G. MEIR et R.E. BALDWIN, Economic development : Theory, history, policy, New York, John Wiley and Sons, inc, 1959, p. 281.
(2) cf. Chapitre II.
(3) A.K. SEN, "Peasants and dualism with or without surplus labor", The Journal of political economy, vol. LXXIV, n° 5, oct. 1966, pp. 425-450.
(4) A.K. SEN, op. cit., p. 428.

A.K. SEN formalise ce concept à l'aide d'un modèle simple. Soit une communauté de familles paysannes identiques dont les populations actives et totales comportent respectivement α et β membres ($\beta \geqslant \alpha$), et avec un stock donné de terre et de capital. Le produit familial Q est à un instant donné seulement fonction du travail L, (fonction continue : deux fois différenciable ; normale : productivité marginale du travail décroissante), soit :

$$Q = Q(L) \text{ avec } Q''(L) < 0 \qquad / 1 /$$

La productivité marginale du travail est supposée soit : (i) prendre la valeur 0 pour une valeur finie du travail ($\bar{L}$), avec un produit maximum ($\bar{Q}$) ; (ii) approcher 0 d'une manière asymptotique,

$$Q = \underset{l}{\text{Max}}\, Q(L) = Q(\bar{L}), \text{ et } Q'(\bar{L}) = 0 \qquad / 2 /$$

ou

$$\lim_{l \to \infty} Q'(L) = 0 \qquad / 3 /$$

Les paysans ont pour but la maximation du "bonheur" de la famille, au sein de laquelle les comparaisons interpersonnelles d'utilité se font "de vive voix". De plus, ils savent que chaque membre a une fonction personnelle d'utilité U qui dépend du revenu q, et chaque membre de la force de travail a une fonction individuelle de désutilité V reliée à son activité l ; U et V sont identiques pour tout le monde (1). L'utilité marginale du revenu est positive et non-croissante, et la désutilité marginale du travail est non négative et non décroissante :

$$U = U(q), \text{ avec } U'(q) > 0 \text{ et } U''(q) \leqslant 0 \qquad / 4 /$$

$$U = V(l), \text{ avec } V'(l) \quad 0 \text{ et } V''(l) \geqslant 0 \qquad / 5 /$$

Chaque individu a une notion du "welfare" familial W donné par l'utilité nette du revenu et de l'effort de tous les membres de la collectivité pris ensemble, et attribue la même pondération au "bonheur" de chacun.

---

(1) A.K. SEN admet que l'on peut différencier la fonction d'utilité par âge, mais que cela n'ajoute rien à l'analyse (op. cit. p. 426, note 3).

Le "welfare" familial est $W = \sum_{1}^{\beta} Ui - \sum_{1}^{\alpha} Vi$ / 6 /

(i indique l'utilité ou la désutilité du ième individu)

On suppose que le travail et le revenu sont également divisés respectivement entre les membres de la force de travail et la population totale ; ceci peut être considéré comme une règle empirique, ou simplement découlant de la maximation du "welfare". Lorsque l'utilité marginale du revenu est strictement décroissante et la désutilité marginale du travail strictement croissante, la distribution égalitaire sera la seule possibilité compatible avec la maximation du "welfare".

$L = \alpha . \ l$ /7/ ; $Q = \beta . \ q$ /3/ ; $W = \beta . \ U - \alpha . \ V$ / 9 /

Laissant de côté le cas spécial de maximation du "welfare" pour une valeur du travail nulle / Q' (0). U' (0) > V' (0) /, il est facile de montrer que le "welfare" familial est maximum lorsque la condition suivante est remplie,

$$Q' (L) = \frac{V' (l)}{U' (q)} \equiv x \qquad / 10 /$$

A.K. SEN définit x comme le "coût réel du travail" ; il est donné par le taux marginal de substitution entre le revenu et le travail.

La règle donnée par / 10 / est facile à interpréter : le travail est appliqué jusqu'au point où son produit marginal est égal à son coût réel.

Finalement, puisque Q" (L) < 0, non seulement Q' (L) est fonction de L, mais L lui-même est fonction de Q' (L), c'est-à-dire que la fonction inverse existe. Mais Q' (L) est égal à x à chaque point d'équilibre. La valeur du travail total employé peut donc être exprimée comme étant une fonction du coût réel donnant l'équilibre. D'une manière identique, la valeur du produit familial total et du revenu peut aussi être exprimée comme étant une fonction du coût réel du travail,

$L = \phi \ / \ Q' \ (L) \ / = \phi \ (x)$ / 11 /

$Q = \psi \ / \ Q' \ (L) \ / = \psi \ (x)$ / 12 /

Il est facile de vérifier que ϕ et ψ sont des fonctions décroissantes de x, c'est-à-dire qu'à un équilibre supérieur du coût réel du travail s'associent de plus faibles volumes de travail familial total et de produit : si $x_2 > x_1$, on a $\phi(x_2) < (x_1)$; et $\psi(x_2) < \psi(x_1)$.

Ainsi, avec ce modèle, il est facile de constater que si une réduction de la force de travail réduit le volume de travail employé, alors il y aura une baisse dans le montant du produit. Grâce à la productivité marginale du travail continuellement décroissante (cf. équation / 1 /), une réduction du travail familial total (L) entraînera une productivité marginale du travail > 0, même si elle était nulle au départ, si bien qu'un volume plus faible de L signifie un plus faible volume de produit. "Ainsi, sous ces circonstances, ce qui est nécessaire à l'existence d'un surplus de travail est qu'une baisse du nombre de travailleurs (α) soit compensée par un accroissement dans le montant de travail fourni par chaque personne. Ceci sera le cas seulement si le coût réel du travail est insensible à un retrait d'une partie de la population" (1).

La relation / 12 / montre qu'une réduction de l'output peut seulement survenir si le coût réel du travail croît ; et en conséquence d'une réduction de la population, un tel accroissement peut survenir pour deux raisons différentes : (i) une réduction de la force de travail, et pour maintenir le même niveau de travail familial total, chaque membre doit travailler plus longtemps et accroît ainsi la désutilité marginale de l'effort ; (ii) avec un tel retrait, il y aura un accroissement du revenu des individus demeurant à la ferme parce qu'il y aura un nombre inférieur de membres, et cela réduira l'utilité marginale du revenu.

"L'existence du surplus de travail dépend dans ce modèle de la constance de l'utilité marginale et de la désutilité marginale dans la

---

(1) A.K. SEN, op. cit., p. 427.

région appropriée. C'est seulement sous ces conditions qu'un accroissement du revenu et de l'effort laisseront inchangées respectivement l'utilité et la désutilité marginale" (1).

Pour A.K. SEN la constance de l'utilité marginale du revenu à l'intérieur d'une certaine région implique une insensibilité du revenu par rapport à son importance dans l'"espace considéré". Avec cette hypothèse (et un choix approprié des unités), on peut égaler l'utilité marginale du revenu à 1 ; la relation / 10 / devient :

$$Q'(L) = V'(L) = x \qquad / 13 /$$

de même, si la désutilité marginale de l'effort demeure constante, à une valeur Z, jusqu'à ce qu'un certain montant de l'effort critique l^* soit atteint, on a :

$$x = V'(L) = Z > 0 \text{ pour } l \leqslant l^*$$
$$V''(L) > 0 \text{ pour } l > l^*$$

Supposons que le retrait du travail en question commence dans une situation où le montant de travail effectué par chaque membre dans une famille soit 1, si bien que le travail familial total est $\alpha . 1$.

---

(1) Ibid. p. 427. Cependant, l'analyse de A.K. SEN est un cas particulier de celle de R.A. BERRY et R. SOLIGO. Ces deux auteurs adaptent leur modèle à celui de SEN, et montrent que la définition du surplus de travail de ce dernier implique, soit : (i) le loisir est un bien inférieur (ii), il y a satiété du loisir (iii), le loisir et les biens sont parfaitement substituables, avec un TMS fixe pour tous les niveaux de revenus réels à l'intérieur d'une région donnée. Au moins une de ces conditions est nécessaire si la productivité marginale du travail est supérieure ou égale à zéro. cf. R.A. BERRY et R. SOLIGO, "Rural urban migration, agricultural output and the supply price of labour in a labour surplus economy", Oxford Economic Papers, Vol. 20, n° 2, juillet 1968. D'autre part, A.K. SEN ajoute que "dans une économie paysanne qui commercialise une partie ou la totalité de ses produits, même un taux marginal de substitution constant (entre le revenu et le travail) n'est pas nécessaire à l'existence d'un surplus de travail parce que sous certaines conditions, l'accroissement dans le prix du produit résultant du transfert d'une partie de la force de travail stimulera la production des individus restant à la ferme", p. 447. Nous reviendrons sur ce point dans le prochain chapitre.

Si $l \geqslant \bar{l}$ il ne peut pas y avoir de surplus ; si cependant $l < \bar{l}$, et que le retrait ait lieu en unités divisibles, alors il est possible de déplacer une certaine quantité de travail sans affecter le produit. D'un autre côté, si le travail ne peut être déplacé en unités divisibles, plus l'hypothèse "ceteris paribus sic stantibus", la condition nécessaire et suffisante à l'existence d'un surplus est donnée par :

$$\frac{\alpha}{\alpha - 1} \; I \leqslant l^{*}$$

Pour A.K. SEN, l'hypothèse d'une constance de la désutilité marginale (1) jusqu'à une certaine valeur critique est la plus vraisemblable. Par contre, la constance de l'utilité marginale du revenu jusqu'à ce qu'un certain niveau de vie soit atteint est douteuse. Cependant, "près du niveau de subsistance ... une non diminution du désir d'avoir un revenu supérieur peut ne pas être impossible" (2).

A l'aide de ce modèle, il est facile de constater que la conception traditionnelle du chômage déguisé statique s'identifie au cas spécial de $Z = 0$ lorsque la désutilité du travail est nulle dans la région appropriée.

Au terme de cette analyse, on peut observer que la conception néo-classique de A.K. SEN diffère de l'approche classique sur trois points essentiels :

1) Même si la productivité marginale du travail n'est pas nulle, le chômage déguisé peut exister : "en vérité, l'hypothèse de la productivité marginale nulle est ni nécessaire ni suffisante à l'existence d'un surplus de travail. L'analyse ci-dessus montre que cela n'est pas nécessaire ;

---

(1) *cf. R.A. BERRY et R. SOLIGO, "Rural-urban migration, agricultural output and the supply price of labour in a labour surplus economy", Oxford economic papers, vol. 20, n° 2, juillet 1968 ; J.E. STIGLITZ, "Rural urban migration, surplus labour and the relationship between urban and rural wages", Eastern Africa Economic Review, Vol. 1 Décembre 1969.*

(2) *A.K. SEN, op. cit., p. 428.*

qu'elle ne soit pas suffisante provient du cas où Z = 0, mais l = l" où le produit marginal est nul, cependant qu'un retrait de la main-d'oeuvre réduirait le produit" (1).

2) En conséquence, la non substituabilité indiquée dans le diagramme 2 ne permet plus d'illustrer l'hypothèse du chômage déguisé, puisque ce qui est requis, c'est la constance du coût réel et non sa nullité.

Ce point de vue est partagé par G. MYRDAL qui "ne peut considérer comme certain qúe le sous-emploi, défini comme l'oisiveté effective de la main-d'oeuvre, implique une productivité marginale du travail égale à zéro "et admet qu'il peut y avoir sous-emploi avec une productivité marginale du travail positive ; mais cela dépend "du niveau de productivité marginale à partir duquel les travailleurs estiment qu'il ne vaut plus la peine de fournir une unité supplémentaire de travail" (2).

3) Elle met l'accent sur le comportement socio-économique du groupe dont la modification permettrait de dégager une main-d'oeuvre improductive dans l'agriculture. En effet, de faibles aspirations pour un revenu matériel comparé au loisir peuvent entraîner une offre de travail inférieure aux possibilités réelles (3) ; des motivations insuffisantes dans un objectif de maximation traduisent parfois un bas rendement par unité de travail (4). Cette troisième remarque préfigure déjà le concept

---

(1) A.K. SEN, op. cit. p. 431.
(2) G. MYRDAL, Asian drama : an inquiry into the poverty of nations. New York, Pantheon, 1968, Vol. III, pp. 2052-2053.
(3) J.W. MELLOR : "Towards a theory of agricultural development" in H.M. SOUTHWORTH and B.F. JOHNSON (ed). Agricultural development and economic growth, Cornell university press. 1967. E.K. FISK, "Planning in a primitive economy, special problems of Papua - New Guinea", The economic record, dec. 1962, pp. 465-66.
(4) D. WARRINER, Economics and peasant farming, Oxford, 1939 ; W.E. MOORE, Economic demography of eastern and southern Europe. Geneve, 1944.

de sous-emploi potentiel dont l'analyse est la plupart du temps menée en termes de modification des techniques et / ou des processus de production (1).

L'analyse de A.K. SEN suggère cependant une observation importante.
L'agriculture des pays sous-développés est soumise aux fluctuations saisonnières. Si le produit marginal du travail est faible ou près de zéro pendant la saison creuse, il n'est pas nécessaire d'accroître le montant de l'effort offert lorsque le travail est retiré du secteur agricole au cours de cette saison. En outre, si le produit marginal du travail est positif pendant la saison chargée, les individus sur la ferme travaillent certainement au maximum de leur capacité physique. C'est la raison pour laquelle dans certaines régions, même les plus petites exploitations emploient du travail occasionnel pendant les jours chargés - et le "coût réel du travail" marginal n'est peut-être pas constant.

C - L'approche néo-classique sociale

Jagdish N. BHAGWATI et Sukhamoy CHAKRAVARTY définissent le chômage déguisé comme "une situation où, donnant l'objectif social de maximation de la valeur du revenu courant, la combinaison des techniques et des ressources est telle que le salaire de référence, et donc la productivité marginale sociale (PMS), du travail est nul" (2).

Le taux de salaire de référence (TSR) peut se définir comme la valeur à laquelle la productivité marginale du travail devrait être égale pour maximer le "welfare" social possible.

---

(1) cf. supra.

(2) J.N. BHAGWATI et S. CHAKRAVARTY, "Contributions to Indian economic analysis : a survey". American economic review (supplement), vol. 59, n° 3, 1969, p. 55.

La théorie du salaire de référence a fait l'objet de multiples analyses (1). Afin de préciser l'approche de J.N. BHAGWATI et S. CHAKRAVARTY, nous proposons d'en formaliser quelques aspects (2).

La conception traditionnelle du salaire de référence appartient à l'analyse de I.M.D. LITTLE et S. MIRRLEES (3).

Supposons que le salaire payé à un travailleur dans son nouvel emploi du secteur industriel urbain "organisé", Wi, soit supérieur à la valeur du produit y qu'il avait autre part lorsqu'il a changé d'emploi. De plus, admettons que tous les travailleurs des secteurs agricoles et industriels consomment tous leurs revenus ; dans ce cas, la société doit supporter le coût de la consommation supplémentaire (Wi - y) puisque Wi > y. Mais le coût social n'est pas égal à l'accroissement total de la consommation supplémentaire si la société considère que s unités de consommation ont une valeur sociale de une unité d'épargne. Du montant total de la consommation supplémentaire une proportion 1/s doit être déduite pour obtenir le coût social net (4) de l'accroissement de la consommation. Dans ce cas, le coût social

---

(1) S. CHAKRAVARTY, "The use of shadow prices in programme evaluation", in P.N. ROSENSTEIN-RODAN (ed.), Capital formation and economic development. London, 1964 ; A.K. DIXIT, "Short-run equilibrium and shadow prices in a dual economy", Oxford economic papers, vol. 23, n° 3, nov. 1971 ; M. DOBB, An essay on economic growth and planning, London, 1960 ; W. GALENSON et H. LEIBENSTEIN, "Investment criteria productivity and economic development", Quarterly journal of economics, vol. 69, n° 2, août 1955 ; A.C. HARBERGER, La mesure du coût d'opportunité social du travail, Revue Internationale du Travail, vol. 104, n° 3, sept. 1971 ; I.M.D. LITTLE et J.A. MIRRLEES, Manual of industrial project analysis, vol. II, O.C.D.E., Paris, 1969 ; S. MARGLIN, Public investment criteria, London, 1967 ; A.K. SEN, Choice of techniques, op. cit. ; D. LAL, "Disutility of effort, migration and the shadow usage-rate", Oxford economic papers, vol. 25, n° 1, mars 1973 ; A.P. THIRLWALL, "The valuation of labour in surplus labour economics : a synoptic view", Scottish journal of political economy, vol. 18, n° 3, nov. 1971 ; S. GUPTA, "Shadow price of labour", Indian economic journal, vol. 19, n° 3, janv. mars 1972 ; P.G. WARR, "Saving propensities and the shadow usage", Economica, vol. 40 n° 157, nov. 1973.

(2) On négligera l'aspect saisonnier du travail, donc du produit marginal.

(3) L'analyse de I.M.D. LITTLE et MIRRLEES est proche de celles de A.K. SEN et de S. MARGLIN : ces deux derniers auteurs prennent la consommation comme numéraire.

(4) En termes de numéraire, l'épargne. En réalité, à tout emploi nouveau correspond souvent certains coûts (recrutement, formation minimum, logement, etc..). De plus, la consommation ainsi créée sera utilisée pour une part pour consommer des biens importés ou comportant des éléments importés, alors que la structure de la consommation avant la création de l'emploi était différente. Nous pensons que l'on pourrait ajouter à l'équation / 2 / un élément "x" pour obtenir un coût social réel net, ce qui conduirait à : $TSR = Wi - \left[(Wi - y) / s\right] + \lambda D + x.$

de l'emploi d'une personne supplémentaire dans le secteur industriel sera :

$$TSR = Wi - \left[(Wi - y)/s\right] \qquad / 1 /$$

D. LAL (1) a fait observer que la variation du produit dû à l'accroissement de l'emploi, pouvait entraîner une variation nette dans la désutilité agrégée de l'effort ; la relation / 1 / devient :

$$TSR = Wi - \left[(Wi - y)/s\right] + \lambda D \qquad / 2 /$$

où D est "l'équivalent épargne" de la variation dans la désutilité de l'effort causé par l'emploi d'une personne supplémentaire, et λ la valeur que la société donne à ce coût.

On peut en outre dériver "l'équivalent consommation" de D. Supposons, initialement, qu'il n'y ait aucune imperfection dans le marché du travail. Alors, à la marge, la maximation de l'utilité des travailleurs fera qu'ils égaliseront la désutilité de l'accroissement de l'effort avec l'utilité provenant de l'accroissement des revenus (que nous avons supposé consommés) que les emplois supplémentaires rendent possibles. C'est-à-dire que la désutilité additionnelle doit être égale à la variation de la consommation des travailleurs (incluant celle de ceux qui sont restés à la terre), qui est donnée par (Wi - y) - la différence entre le salaire industriel et le produit total abandonné en employant un individu de plus dans le secteur industriel. La valeur de cet équivalent consommation de la variation nette dans la désutilité de l'effort en termes d'épargne (le numéraire) sera $D = (Wi - y) / s$, et le taux de salaire de référence est :

$$TSR = Wi - (Wi - y) / s - \lambda (Wi - y) / s$$
$$= Wi - (Wi - y) (1 - \lambda) / s \qquad / 3 /$$

Supposons à présent que tous les marchés du travail ne soient plus compétitifs, et qu'il y ait un salaire institutionnel dans le secteur où on migre, qui soit supérieur au prix d'offre du travail L. Ce dernier terme inclut toutes les désutilités privées qui peuvent s'attacher au nouvel emploi. La première expression de l'équivalent consommation de la variation de désutilité

---

(1) D. LAL, op. cit., pp. 120-122.

(Wi - y), exagère alors la vraie variation d'un montant égal à (Wi - L).

La variation nette des désutilités, dans ce cas plus général, sera donc donnée par (Wi - y) - (Wi - L) = (L - y), et comme auparavant la valeur en termes d'épargne sera : D = (L - y) / s, et

$$TSR = Wi - \left[Wi - y - \lambda (L - y) \right] / s \quad (1) \qquad / 4 /$$

Revenant à la définition de J.N. BHAGWATI et S. CHAKRAVARTY, le chômage déguisé peut être défini lorsque

$$TSR = Wi - \left[Wi - y - \lambda (L - y) \right] / s = 0 \quad (2) \qquad / 5 /$$

ce qui implique que y = 0, s = 0 et λ = 0 ou D = 0.

Cette définition appelle plusieurs observations :
En premier lieu, le fait que la productivité marginale sociale du travail soit nulle n'implique pas nécessairement un produit marginal privé nul, d'une part, ni, par suite d'un retrait de la force de travail, une baisse du produit dans le secteur considéré, d'autre part.

A.K. SEN a montré qu'une productivité marginale privée nulle du travail n'est pas une condition nécessaire à l'existence d'un surplus de main

---

(1) Si λ = 0, la société n'attache aucune valeur à la variation des désutilités privées de l'effort, et on obtient l'équation / 1 /. Si cependant, on suppose que la société pourrait évaluer les désutilités de l'effort à leur coût privé, alors λ = 1 et TSR = Wi - (Wi - L) / s ou d'une manière équivalente, TSR = L + (Wi - L) (1 - 1/s).

(2) Les hypothèses sous-jacentes aux principales analyses du coût réel du travail dans une économie à surplus de main-d'oeuvre peuvent être indiquées à partir de l'équation / 5 / : (a) W. GALENSON et H. LEIBENSTEIN, M. DOBB : TSR = le taux du salaire du marché Wi, ce qu'implique soit (i) Wi = y et λ = 0, ou (ii) y = 0, s → ∞, et λ = 0, ou D = 0 ; (b) A.E. KAHN ("Investment criteria in development programs", Quaterly Journal of economics fev. 1951) et W.A. LEWIS (op. cit.) TSR = 0, ce qui implique que y = 0, s = 1 et λ = 0 ou D = 0 ; (c) A.K. SEN et S. MARGLIN, TSR = Wi (1 - 1/s), ce qui implique y = 0 et λ = 0 ou D = 0 ; (d) I.M.D. LITTLE et J.A. MIRRLEES, TRS = Wi - (Wi - y) / s donc λ = 0. D ne peut être nul puisqu'ils supposent un produit marginal positif dans l'agriculture ; (e) A.C. HARBERGER, TSR = L, ce qui implique (i) λ = 1, Wi = L, ou (ii), s = 1, λ = 1.

d'oeuvre. La condition nécessaire et suffisante est donnée par une désutilité constante de l'effort (1).

Ainsi, dans notre analyse, il est évident que le terme y dans la formulation du TSR ne peut pas être pris pour le produit marginal du travailleur retiré de l'agriculture : dans une entreprise familiale, le produit marginal peut être positif et le produit peut rester constant (y = 0) avec le retrait d'un individu, si la désutilité de l'effort de sa famille est constante dans la "région" appropriée.

D'un autre côté, J.N. BHAGWATI et S. CHAKRAVARTY précisent que "si nous supposions un système d'agriculture capitaliste où les travailleurs sans terre sont employés à un taux de salaire qui institutionnellement excède le salaire de référence nul, nous pourrions observer un produit marginal positif (qui serait égal au salaire du marché) ... Ainsi dans un modèle où le salaire réel du travail agricole est institutionnellement fixé en termes d'un niveau d'utilité constant dérivé de la consommation des biens agricoles et manufacturés, où les facteurs sont immobiles entre les secteurs, où il y a une agriculture capitaliste, et où la productivité marginale sociale du travail agricole est nulle (avec une distribution de revenu pour permettre aux chômeurs de vivre), une réduction (disons par une grippe) dans la force de travail agricole n'aurait aucun impact primaire sur l'output agricole. D'un autre côté, cela impliquerait que les dépenses faites autrement par la force de travail malade soient réalisées à présent par les autres. Si, comme un résultat de cette redistribution impliquée de revenu, la demande - et donc les prix relatifs, aux industries baissent, nous aurions une réduction dans la nature obligatoire de la contrainte de

---

(1) A.K. SEN, "Peasants and dualism..." op. cit., p. 431 ; d'autre part (p. 434) l'élasticité du produit par rapport au nombre de travailleurs E sera donnée par l'expression suivante :

$$E = G\,\frac{n + u}{n + u.G + g}$$

où G est l'élasticité du produit par rapport aux heures de travail ; n l'élasticité de la désutilité marginale du travail par rapport aux heures travaillées par travailleur ; u l'élasticité marginale du revenu par rapport au revenu par travailleur ; et g l'élasticité du produit marginal du travail par rapport au nombre total d'hommes-heures travaillées. Dans le cas de surplus de travail, n et u sont nuls, et donc E = 0. Pour que la variation de produit résultant du retrait d'un travailleur soit égale au produit marginal du travail, E devrait être égal à G, ce qui ne peut survenir que si n est très grand. On raisonnera sur un produit marginal annuel. Nous montrerons ultérieurement que l'hypothèse de A. SEN est particulière

salaire institutionnel, et alors un plus grand produit de l'agriculture avec le nouvel équilibre. Inversement, il est possible de montrer que même lorsque la productivité marginale sociale est positive dans l'agriculture, l'effet d'une réduction de la force de travail peut maintenir le produit constant (1).

En second lieu, une productivité marginale sociale nulle n'implique pas que l'offre de travail provenant d'un secteur soit nécessairement parfaitement élastique à un taux de salaire donné.

"Ainsi, dans une famille rurale (où PMS = PMP = 0) qui maxime le revenu individuel sur la ferme, en égalisant son produit moyen agricole avec son produit marginal dans les industries (à la Lewis), les offres successives de travail à ces dernières accroîtront le revenu moyen de la ferme - PMS et PMP étant nulles - et le coût marginal de l'offre de travail de l'agriculture augmentera (au lieu de rester constant) (2).

C'est ce que A.K. DIXIT a récemment montré - dans un contexte différent - en indiquant que l'analyse traditionnelle du salaire de référence sous évalue le coût de la consommation additionnelle du travail industriel. Ceci est dû à l'hypothèse faite que les travailleurs agricoles peuvent être employés dans le secteur industriel à un taux de salaire constant (Wi), qui est soit donné institutionnellement, soit indiqué par le prix d'offre constant du travail au secteur industriel. A.K. DIXIT suggère que cette hypothèse est peu réaliste, spécialement s'il existe des effets des termes de l'échange résultant d'un retrait de la force de travail de l'agriculture. Ainsi, si le marché du travail industriel est compétitif, le prix d'offre du travail à ce secteur, et donc le salaire à l'industrie s'accroîtra avec l'emploi (3). Cela

---

(1) J.N. BHAGWATI et S. CHAKRAVARTY, op. cit., p. 55.
(2) Ibid., p. 56.
(3) A.K. DIXIT, op. cit., pp. 392-396. Dans un modèle simple à deux secteurs analysé par l'auteur, le prix d'offre du travail industriel est égal au revenu laissé par des travailleurs agricoles qui migrent vers les lieux d'emplois industriels. En équilibre de courte période, leur revenu laissé est déterminé par le produit physique moyen du travail dans l'agriculture (en supposant un partage égal du revenu au sein de la famille)et du prix relatif du produit agricole. Avec le retrait d'un travailleur, le produit moyen du travail dans l'agriculture augmente, tandis que le produit total diminue (s'il n'y a pas de surplus de travail). Ce dernier facteur conduit à une augmentation du prix relatif du produit agricole. L'effet net est un accroissement de la valeur du produit moyen du travail dans l'agriculture, et donc du prix d'offre du travail au secteur industriel.

peut créer une divergence entre le coût moyen (Wi) et le coût marginal (Wi + ΔWi) de l'emploi du travail industriel. Suivant notre formulation,

$$TSR = (Wi + \Delta Wi) - (Wi + \Delta Wi - y) / s$$

S'il y a un salaire constant dans le secteur industriel, alors $\Delta Wi = 0$ et le TSR est donné par l'équation / 1 /.

Finalement, la définition de J.N. BHAGWATI et S. CHAKRAVARTY ne s'applique pas nécessairement au seul secteur agricole.
"En essence, on peut penser au travail supportant un salaire de référence nul pour l'ensemble de l'économie. Si on s'attache à des situations empiriques, il n'est pas irréaliste de postuler une économie avec un salaire commun déterminé institutionnellement (qui excède le TSR nul) auquel l'emploi est assumé dans les secteurs capitalistes agricoles et industriels. En pratique, il est possible de trouver la coexistence de modes de production familial et capitaliste à la fois dans les zones urbaines et rurales : ainsi dans cet exemple, une productivité marginale sociale nulle peut être obtenue en ce qui concerne tous les secteurs" (1).

---

(1) J.N. BHAGWATI et S. CHAKRAVARTY, op. cit., pp. 56-57.

II - LE SOUS-EMPLOI POTENTIEL OU CHOMAGE DEGUISE DYNAMIQUE

A - L'approche générale.

Le chômage déguisé dynamique n'est pas nécessairement associé à une productivité marginale nulle du travail : toute diminution dans la force de travail peut conduire à une baisse du produit total, à moins qu'une réorganisation du capital et des ressources et des changements technologiques aient lieu. Cela signifie que grâce à une réorganisation et d'autres aménagements, l'allocation des ressources et des méthodes de production sont devenues "efficientes" dans le secteur rural. Ainsi, ce "sous-emploi potentiel" (1), basé sur un compromis de l'hypothèse "ceteris paribus sic stantibus" résulte d'une correction de la mauvaise allocation des ressources et des méthodes "inefficientes" de production (2). Le surplus "dynamique potentiel" de P.N. ROSENSTEIN-RODAN (3) appartient à ce concept. La ligne de démarcation avec le chômage statique n'a pas toujours été soulignée dans la littérature courante ; il est probable que la confusion des deux notions ait conduit à une surestimation de la variante statique.

H. LEIBENSTEIN définit un type de chômage déguisé, le cas où "avec des ressources additionnelles ou des moyens de créer des opportunités d'emplois productifs, un effort supplémentaire pourrait être obtenu de la force de travail actuelle" (4). Apparemment, il semble admettre un relâchement de l'hypothèse statique. D'une manière similaire, le "sous-emploi

---

(1) Le terme est de C. HSIEH, repris par maints auteurs. Cette notion est proche de celle de "surpeuplement technique" définie par P. GEORGE (Précis de géographie rurale - P.U.F. Paris, 1963, p.328) lorsqu'il indique que "dans la majeure partie des cas, les campagnes sont en état de surpeuplement technique en ce sens que l'on pourrait en tirer autant de ressources sinon plus, avec moins de main-d'oeuvre et une utilisation plus rationnelle des possibilités actuelles en équipement". De même le "chômage virtuel" serait un cas particulier de surpeuplement technique."Dans l'exploitation familiale voisine des conditions de rentabilité, le temps de travail se trouve réduit au point que l'on peut considérer, dans certains cas, qu'un des membres de la famille se trouve en chômage virtuel en ce sens que sa présence comme personne active sur l'exploitation ne se justifie pas" (p.328) ; E.J.R.BOOTH, "Agricultural adjustement and farm labor underemployment in Eastern Oklahoma, 1910-1950". Oklahoma agricultural experiment station - Technical bulletin. T.91, 1961, p.14 indique "qu'on emploie plus de travail que n'en nécessite une production efficiente".

(2) La productivité marginale du travail peut même être négative si le transfert d'individus du secteur rural vers le secteur urbain induit une réorganisation telle de l'agriculture que le produit par unité de facteur augmente indépendamment de l'intensité du travail des individus restant à la ferme ; cf. A.P.THIRLWAL, "The valuation of labour in surplus labour.. op.cit., p.304.

(3) P.N. ROSENSTEIN-RODAN, op.cit., p.p.1-2.

(4) H. LEIBENSTEIN, op.cit. p.60.

potentiel" de C. HSIEH évacue la condition ceteris paribus sic stantibus comme suit : "le terme sous-emploi potentiel peut être utilisé pour décrire le montant de travail qui peut être retiré de la terre sans réduire le produit total par une réorganisation fondamentale dans les méthodes de production ... en changeant les méthodes de culture, en accroissant la substitution du capital au travail et en élargissant les champs cultivables" (1).

La Neuvième Conférence Internationale des statiticiens du travail a quelque peu adopté la définition précédente. "Le sous-emploi invisible ... caractérise (entre autre) les personnes qui exercent leur activité dans des établissements ou des unités économiques dont la productivité est anormalement faible (phénomène désigné parfois du nom de sous-emploi potentiel" (2).

Finalement, ce que A. NAVARETTE, Jr et I.M. de NAVARETTE appellent le "sous-emploi structural ou caché" n'est qu'une autre version du chômage déguisé dynamique, qui est dû à un manque d'équipements productifs (3).

Ainsi, suivant le rejet des conditions statiques, on peut distinguer au moins deux versions du chômage déguisé dynamique (4). En premier lieu, la variante la plus modérée est basée sur l'hypothèse de faibles changements des méthodes de culture, et d'un réaménagement du travail, avec un montant de capital circulant additionnel limité : ces modifications dans

---

(1) C. HSIEH, op.cit., p.709. Il l'appelle encore "sous-emploi latent".

(2) I.L.O., La standardisation internationale des statistiques du travail : Résolution concernant la mesure du sous-emploi, 1957, parag.2. La définition que nous avons reproduite ne traduit qu'un aspect du sous-emploi visible.

(3) A.NAVARETTE,Jr et I.M. de NAVARETTE, "Underemployment in underdeveloped economies", reproduit dans A.N. AGARWALA et S.P. SINGH (ed.), The economics of underdevelopment, London, Oxford university press, 1958, p.342.

(4) P.A. YOTOPOULOS, op.cit. p.22. Cependant, très souvent la distinction est impossible à faire. Cf. A.N. AGARWALA, Some aspects of economic development of underdeveloped countries, Allahabad, Kitab Mahal, 1958 :"Dans beaucoup de pays sous développés, le problème du sous-emploi dans les zones rurales existe ... Ce problème peut être tenté d'être résolu si des agents humains coopèrent effectivement avec d'autres facteurs de production.

les techniques peuvent s'opérer au cours d'une période de production (1). En second lieu, le concept le plus radical suppose une transformation complète en longue période, incluant une utilisation additionnelle à la fois de capital fixe et variable (2). En somme, une partie de la main-d'oeuvre peut devenir redondante par une modification dans le processus de production.

Il est possible d'utiliser un modèle simple pour illustrer la différence entre les deux versions du chômage déguisé dynamique basé sur l'introduction de nouvelles techniques et/ou de nouveaux processus de production (3).

---

(1) Pour un concept similaire cf. B. KENADJIAN, "Disguised unemployment in underdeveloped countries", Zeitschrift für Nationalokonomie, Band 21 1961-62, p.217 ; J.S. UPPAL "Measurement of unemployment in Punjad agriculture" Canadian Journal of economics and politics science, vol.3,n°4, Nov., 1967, p.590 ; N. ISLAM, "Les concepts et la mesure du chômage et du sous-emploi dans les économies en voie de développement" Revue Internationale du Travail , vol.90, n°3 - Mars 1964.

(2) Y.B. AWH, "Seasonal variations in rural disguised unemployment and economic development", Land economics, vol.1, n°4, nov.1965. Voir également la contreverse N.V. SOVANI - D.H. ROBERTSON, dont la correspondance a été reproduite dans : "Robertson on surplus labour and negative marginal productivity". The Indian Economic Journal . vol.19, n°3, janv.-mars 1972 ; BIRD - The economic development of Ceylan, Colombo - Ceylan government press - 1952 - Part one, p.33 ; P. SANGHVI. Surplus manpower in agriculture and economic development. Asia publishing house. 1969, p.57 : "Nous définissons alors le surplus de main-d'oeuvre dans l'agriculture comme une situation où le retrait de la main-d'oeuvre excédentaire accompagné par une réorganisation complète de l'agriculture entrainerait un accroissement du produit total". L'auteur souligne que cela n'implique pas que le produit marginal du travail soit négatif ou nul ; V.V. BHATT ("Underemployment in under-developed economies : theoretical considerations" The Indian economic journal, vol.V, n°1, juillet 1957) suppose quant à lui une "réorganisation appropriée" (p.44).

(3) Ce modèle est basé sur l'analyse de R.S. ECHAUS ("The factor proportions problem in underdeveloped areas", American economic review, vol XLV,n°4, sept.1955, pp.539-565) reprise par P.A. YOTOPOULOS, op.cit. pp.23-31.

B - La variante modérée.

Supposons un modèle agricole comportant deux facteurs de production le travail et le capital.Dans un premier temps, admettons qu'il existe seulement un processus pour obtenir un certain produit, le processus indiqué par le sentier d'expansion Oaa' ... (Diagramme 3).

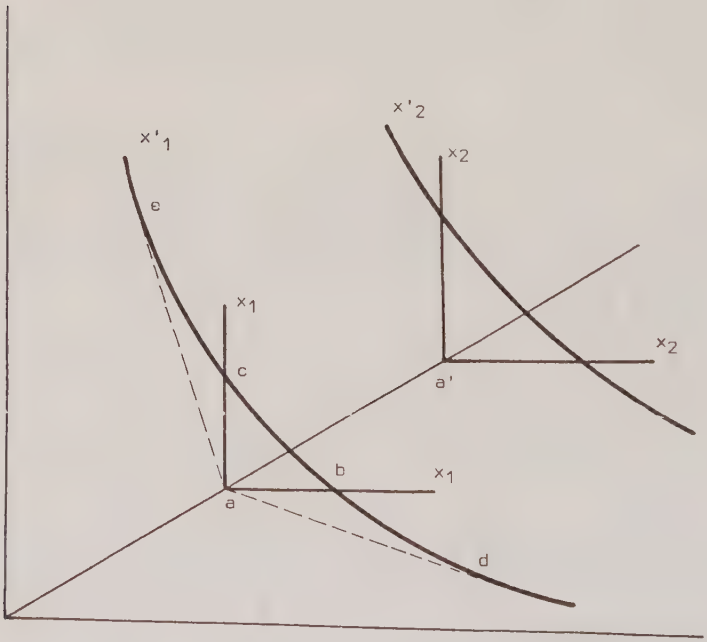

Diagramme 3 : Illustration de la variante modérée du chômage déguisé dynamique

Dans une première étape, supposons également, qu'à l'intérieur de ce processus il n'y ait qu'une technique disponible pour avoir une certaine quantité de production. Il s'agit d'une technique à coefficients fixes, dont les isoquantes sont représentées par les droites x1, x2 ... Dans ces conditions, le lieu "d'efficience" pour produire une quantité donnée de produit

est un point sur le sentier d'expansion : point a, a'. Avec une quantité donnée de capital, tout volume de travail à droite du point a, a' ... est ouvertement en chômage.

Supposons que l'hypothèse ceteris paribus sic stantibus soit supprimée, et qu'une nouvelle technique de production soit introduite (addition de capital circulant par exemple). Il s'agit d'une technique à coefficients variables, dont les isoquantes sont représentées par les courbes x'1, x'2 ... sur le diagramme 3. Lorsque la nouvelle technique est seulement utilisée, tout le travail disponible a une productivité marginale positive ; le "lieu d'efficience" est l'isoquante x'1, x'2 ... et il n'y a aucun gaspillage de travail. Lorsque, cependant, la nouvelle technique est introduite avec l'ancienne, la même quantité de produit peut à présent être obtenue en suivant soit l'isoquante x ou x'. Cependant, toutes les combinaisons de facteurs disponibles ne sont pas également efficientes. Le lieu d'efficience peut être indiqué en déterminant pour des montants donnés de l'un des facteurs le montant minimum nécessaire de l'autre facteur pour obtenir le produit. Dans le cas présent le lieu d'efficience est discontinu. Il est représenté par le point a et la portion de x'1 des combinaisons de facteurs qui est à gauche du point c, et à gauche du point b. Toute combinaison sur la portion x1 qui se trouve au-dessus de a est une perte de capital, tandis que les combinaisons qui sont à droite de a représentent des pertes de travail. D'un autre côté, si la combinaison cb est utilisée, il s'agit d'un gaspillage à la fois du travail et du capital. Ce dernier cas montre comment l'introduction d'une nouvelle technique a réduit la productivité marginale du travail à zéro.

Mais il est possible de poursuivre l'analyse. Le même produit peut aussi être obtenu en utilisant simultanément une combinaison à la fois des techniques à coefficients fixes et variables. Si des facteurs sont supprimés de la technique x1, le produit baisserait ; d'un autre côté, si ces imputs sont alors utilisés dans la technique x'1, le produit augmenterait. R.DORFMAN(1) a montré d'une manière rigoureuse que des retraits de facteurs de la technique x1, et leur utilisation dans la technique x'1, permettra au produit de revenir

---

(1) R. DORFMAN, Application of linear programming to the theory of the firm, Berkeley, California, The university of California press, 1951, pp.39-41.

à son niveau antérieur. Par conséquent, toutes les lignes qui peuvent être tracées entre a et x'1 représentent une combinaison de deux techniques qui permettent un même porduit ; le lieu d'efficience de telles lignes est indiqué par aex'1 et adx'1.

Les possibilités alternatives d'obtenir une même quantité de produit sont donc accrues avec la combinaison de deux techniques. Si très peu de travail est disponible, on a intérêt à produire en utilisant la technique à coefficients variables, sur le segment x'1e. Lorsque le travail augmente, le montant minimum de capital requis pour avoir le même produit est indiqué en suivant le ligne en pointillés ea à travers une combinaison de deux techniques. En outre, si plus de travail devient disponible, le segment ad est le seul utilisé en combinant les deux techniques. Et finalement, si la rareté du capital s'accroît encore, tandis que le travail devient plus abondant, la technique à coefficients variables dx'1, est utilisée exclusivement. La combinaison des deux techniques est une aberration supplémentaire de la condition ceteris paribus sic stantibus. Elle peut même avoir requis de faibles injections de capital circulant. Cependant, après que de telles combinaisons aient été adoptées, plus de travail est devenu inutile. Le travail qui était auparavant utilisé sur les segments bd et ce contribuait positivement au produit marginal. Lorsque ead est devenu une partie du nouveau lieu d'efficience, le produit marginal du travail qui est représenté par la distance horizontale entre bd et ad d'un côté, et ce et ae de l'autre, devient nul.

C - La variante "radicale".

La variante radicale impliquait avons-nous dit, une addition de capital fixe et variable. Supposons alors qu'un second processus, relativement plus "capital-intensive", soit à présent développé pour l'obtention du même produit (diagramme 4). Sur le nouveau sentier d'expansion, les isoquantes z1, z2 ... représentent une technique à coefficients variables qui peut être utilisée de manière à avoir la même quantité de produit indiquée par x1 ou x2 ou x'2 ... sur le sentier d'expansion plus "labor-intensive"(1).

---

(1) Une technique à coefficients variables est indiquée sur le nouveau sentier d'expansion de manière à simplifier le graphe. L'argument est identique si une technique à coefficients constants est ajoutée, ou toute combinaison des deux.

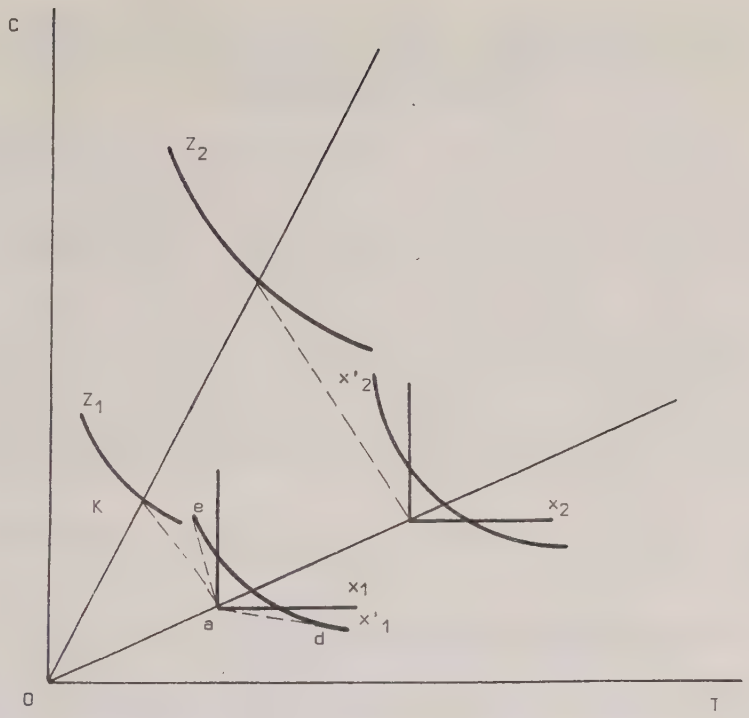

Diagramme 4 : Illustration de la variante radicale du chômage déguisé dynamique

Dans ce cas, on utilise une combinaison de deux processus différents plutôt que de deux techniques différentes comme auparavant. La ligne ka est le lieu d'efficience qui combine les deux processus. Il est obtenu en enlevant des ressources du processus "labor-intensive" et en les utilisant dans celui qui est "capital-intensive" ; ainsi apparaît la différence entre le segment du lieu d'efficience qui combine les deux techniques, par exemple ea, et le segment du lieu d'efficience qui combine les deux processus, ka. Dans ce dernier cas, on peut déplacer du travail - la distance horizontale entre ea et ka - mais seulement après avoir fait de sérieuses additions de capital, en admettant dans notre technologie mixte un processus plus "capital-intensive".

La productivité marginale d'une partie de la force de travail est à présent réduite à zéro, à cause de l'addition de capital fixe et/ou variable sous la forme d'un nouveau processus de production.

Ce modèle simple présenté ci-dessus illustre les difficultés liées à la définition et à la quantification d'un concept de chômage déguisé dynamique. Pour la plupart des opérations de production, il existe une infinité de techniques potentielles alternatives qui peuvent être introduites hormis de faibles additions de capital circulant. D'une manière similaire, il existe une grande variété de processus alternatifs qui nécessitent l'addition de capital fixe ou variable - certains d'entre eux en requièrant plus ou moins, suivant leur relative intensité capitalistique.

En adoptant une, ou une combinaison de plusieurs techniques ou processus, nous pourrions probablement réduire la quantité de travail employé sans affecter le produit total (1).

Il est possible de formaliser et de reconcilier les deux approches - modérée et radicale - à l'aide d'un modèle arithmétique simple.

D - Une tentative de formalisation synthétique.

Nous réconcilions les deux optiques à l'aide d'un modèle arithmétique (2).

Nous supposons que des modifications des techniques et des processus de production ont lieu dans une collecyivité donnée. Admettons que la main-d'oeuvre totale se compose de w travailleurs à plein temps, répartis en

---

(1) Si de telles alternatives ne sont pas adoptées, plusieurs raisons peuvent être invoquées. Une possibilité est que les alternatives ne sont pas économiquement réalisables, c'est-à-dire qu'elles représentent une utilisation économique inefficiente des ressources donnant les prix relatifs du travail et des autres facteurs de production. Une autre possibilité est qu'il existe un manque d'information, certaines rigidités ou autres contraintes qui constituent un impératif à l'actuel gaspillage des ressources. Ce dernier cas d'inefficience est un phénomène bien connu également dans les pays dits développés. La dernière raison peut être l'existence d'un chômage partiel de la force de travail qui est institutionnellement lié avec le travail réalisé, et pourrait être considéré comme une forme de sous-emploi volontaire. De même des conditions techniques peuvent aussi causer ce type de sous-utilisation de main-d'oeuvre. Voir P.A. YOTOPOULOS, op.cit. pp.29-31, et surtout Y.S. CHO, op.cit. pp.30-49.

(2) cf. BIT, Réunion d'experts ..."M.E.M.U./ D.2", op.cit. pp.30-31.

en N groupes de productivité moyenne, ordonnés en progression ascendante (années-hommes), Pi désignant la productivité du $i^{ème}$ groupe et fi la proportion relative, des travailleurs qui le composent.

Il vient :

$$W = \sum_{i=1}^{N} fi$$

Soit A le produit total = $\sum_{i=1}^{N} fi\ Pi$.

A la suite de la réorganisation indiquée, le rendement minimum s'élève jusqu'à une "norme" P sans modifier la répartition des rendements supérieurs. Soit également $Pn < P < Pn + 1$. Le nombre des travailleurs en sous-emploi potentiel appartenant à des groupes venant dans l'ordre avant le $n^{ème}$ (celui-ci compris) est :

$$F = \sum_{i=1}^{n} fi$$

Le degré de sous-emploi potentiel des travailleurs du i^{e} groupe se mesure par l'écart moyen entre le rendement Pi et P, soit $\frac{P - Pi}{P}$, et le volume de sous-emploi potentiel imputable au i^{e} groupe devient : $fi \times \frac{(P-Pi)}{P}$

d'où le taux global de sous-emploi potentiel est :

$$\frac{\sum_{i=1}^{nn} fi \ \frac{(P-Pi)}{P}}{W}$$

Si F^1 est le nombre de travailleurs ayant chacun un rendement P, dont il faut disposer pour obtenir postérieurement à la réorganisation des techniques et des processus une production égale à A, c'est-à-dire celle qui était réalisée par les premiers groupes, il vient :

$$F^1 P = \sum_{i=1}^{n} fi\ Pi \quad \text{d'où} \quad F_1 = \frac{\sum_{i=1}^{n} fi\ Pi}{P}$$

Le taux "d'excédent" de main d'oeuvre est : $\frac{F - F^1}{w}$

$$= \frac{\sum_{i=1}^{n} fi - \sum_{i=1}^{n} \frac{fi\ pi}{P}}{w} = \frac{\sum_{i=1}^{n} fi\ \frac{(P-Pi)}{P}}{w}$$

C'est le taux de sous-emploi potentiel.

III - LE SOUS-EMPLOI DEGUISE CYCLIQUE.

Il s'agit d'une autre notion de chômage déguisé dynamique qui envisage des ajustements plus fondamentaux couvrant les différents secteurs de l'économie. L'objectif politique est de transférer la main d'oeuvre dans des occupations entièrement différentes de telle manière que la productivité marginale du travail atteigne un niveau "approprié". Il s'agit d'un concept normatif auquel on a prêté une grande attention au sujet de l'efficacité du travail. Il ne décrit pas un but absolu à atteindre ; il indique plutôt "ce qui devrait être", c'est-à-dire la direction dans laquelle les changements devraient être envisagés.

Mrs J. ROBINSON (1) introduisit la première le terme "chômage déguisé" pour décrire "l'existence d'occupations inférieures" qui apparaissent comme une conséquence d'un déclin de la demande effective réduisant ainsi le niveau général de l'emploi offert. Dans une telle situation les travailleurs renvoyés préfèreront accepter un emploi avec une faible productivité plutôt que d'être totalement en chômage. Les images que nous livre Mrs ROBINSON sont bien connues : vente de boites d'allumettes et de pommes dans les rues, sarclage de pommes de terre sur des lopins de terre, etc . Ces individus, bien qu'étant dans des "occupations inférieures" contribuent au produit total et leur productivité marginale est positive. Seulement, Mrs J. ROBINSON ajoute que dans une situation où destravailleurs sont en concurrence avec d'autres déjà chômeurs déguisés, et où leur emploi conduit à une diminution de l'emploi des autres, le produit total peut ne pas augmenter. En d'autres termes, dans ce cas spécial la productivité marginale sociale des individus licenciés peut être nulle.

---

(1) J. ROBINSON, "Disguised unemployment ..." op.cit., pp. 225-237 ; idem : Essay in the theory of employment, New York, The Macmillan company, 1937 pp.82-101.

Le point délicat du concept de Mrs J.ROBINSON est l'existence d'opportunités d'emploi variées, avec des productivités du travail différentes. Les travailleurs qui deviennent chômeurs vont d'abord dans les emplois les plus productifs (1). Ainsi, plus grands seront les écarts de productivité entre les différentes alternatives, plus ample sera le degré de chômage déguisé (2). En fait Mrs J.ROBINSON précise : "Dans un cas limite, où il n'y a aucune différence de productivité, le chômage ne peut survenir pour un individu licencié dans une industrie s'il peut trouver un emploi lui procurant les mêmes gains réels" (3).

L'idée de Mrs J. ROBINSON représente une tentative de prolonger la théorie de J.M. KEYNES sur l'emploi dans les pays sous-développés (4). Donnant la fonction de production, les fluctuations de la demande effective déterminent le niveau de l'emploi - en milieu développé et sous-développé -. Cependant, ce déclin de la demande effective est un phénomène cyclique de courte période. Dans ces conditions, le concept paraît inapplicable à maints pays sous-développés dans la mesure où cette demande effective a été constamment et chroniquement basse. Ainsi la faible productivité résulte plutôt d'une insuffisance des moyens de production. En d'autres termes, le chômage déguisé dans l'agriculture n'est pas dû à une réduction de l'emploi industriel - en conséquence d'un déclin de la demande effective - mais plutôt à un développement insuffisant, c'est-à-dire à un manque de ressources complémentaires. On peut se demander si l'idée de fluctuations cycliques est d'une quelconque importance en milieu sous-développé. Supposant qu'il s'agisse essentiellement d'économies tournées vers l'exportation de biens agricoles - avec une élasticité-prix de l'offre faible - une baisse cyclique de la demande effective, diminuerait le revenu mais n'affecterait pas sérieusement le niveau de l'emploi. Le chômage cyclique semble être un phénomène marginal dans les pays sous-développés.

---

(1) Sous l'hypothèse implicite de concurrence parfaite et d'un taux de salaire égal à la productivité marginale du travail.

(2) T.W. SCHULTZ (The economic test in Latin America, New York state school of industrial and labor relations, Cornell university, 1956, p.15) reste sceptique sur ce point, puisque le prolongement logique des idées de Mrs J. ROBINSON conduit à la conclusion que le chômage déguisé serait plus important dans les pays développés que sous-développés.

(3) J. ROBINSON, Essay ... op.cit., pp.86-87.

(4) Ainsi S. WELLIZS (op.cit.,p.24) parle de "chômage déguisé keynésien".

En outre J. ROBINSON utilise le terme "chômage déguisé" pour décrire un niveau d'emploi qui ne permet pas d'utiliser pleinement les capacités des individus. Il y a bien sûr une similitude entre ce cas et celui des pays sous-développés parce que dans les deux le problème principal est un emploi comparativement improductif Cependant la ressemblance est plus apparente que réelle. J. ROBINSON prend une structure des qualifications donnée, et implicitement une technologie et une structure de l'équipement constant . Le chômage déguisé devient un sous-emploi temporaire, ou un "détournement" imposé pour un travail relativement moins rémunérateur. Le problème est donc une perte temporaire de produit survenant grâce à une moindre utilisation des capacités et de l'équipement.

Dans les pays sous-développés, le phénomène du sous-emploi est tout-à-fait différent : il n'y a pas de problème cyclique de sous utilisation des qualifications, etc.

Le concept de Mrs J. ROBINSON a été développé sous différents noms dans la littérature. Pour R. NURKSE, "il y a toujours des occupations qui sont relativement improductives, tandis que d'autres sont relativement productives. Un transfert du travail des premières vers les secondes accroîtra le produit total et ainsi, les individus dans les emplois peu productifs pourraient, dans ce sens, être considérés comme sous-employés (1).

La Neuvième Conférence des statisticiens du travail a accepté le concept de Mrs J. ROBINSON : "Le sous-emploi existe lorsque ... le revenu ou le rendement des personnes pourvues d'un emploi se trouveraient augmentés si, compte tenu de leurs aptitudes professionnelles, elles travaillaient dans de meilleures conditions de production ou changeraient de profession" (2). D'une manière similaire le Bureau International du Travail décrit le chômage déguisé comme un phénomène qui "affecte les personnes pourvues d'emplois qui, en regard de leurs capacités et leurs spécialités, ont une faible productivité et fournissent des revenus anormalement bas, qui cherchent, ou qui accepteraient, une occupation dans laquelle les conditions de l'emploi seraient normales" (3).

---

(1) R. NURKSE, op.cit., p.50.
(2) B.I.T., Concepts et méthodes de la mesure du sous-emploi, Document de travail n°1, M.E.M.U./D.1., Août 1963, Annexe II, p.122.
(3) B.I.T., Concepts ... op.cit., p.54.

Une étude des Nations Unies attache, en essence, le même contenu au terme "chômage déguisé", et "qui se réfère aux occupations qui permettent une utilisation partielle des capacités des travailleurs (1).

A. NAVARETTE, Jr et I.M. de NAVARETTE distinguent le "sous-emploi déguisé cyclique" du "sous-emploi d'expansion". Le premier est identique au concept de Mrs J. ROBINSON ; le second semble correspondre à l'autre face de la contraction cyclique de la demande. Il survient dans le cas de croissance économique et "il est dû au manque de capital et de la plupart des moyens de production complémentaires pour qu'ils s'accroissent au même taux que l'offre de travail dans les activités secondaires et tertiaires" (2). Son origine est due à un afflux massif des individus vers les centres urbains qui s'engagent dans des activités à faible productivité (3).

IV - LA "SUROCCUPATION".

Cette notion de sous-emploi se réfère à la faible productivité d'un grand nombre de paysans agricoles, contrairement à la productivité élevée d'un petit nombre d'individus engagés dans le secteur industriel moderne d'une économie. Ce concept de sous-emploi, basé sur les différences de productivité, se retrouve plus précisemment dans les analyses de M.DOBB(4), N. KALDOR (5), P.H. PRASAD (6), W.A. LEWIS (7), A.K. DAS GUPTA (8) et K. OKHAWA (9) d'où nous extrayons le terme "suroccupation".

---

(1) *United Nations, Department of social affairs, The determinants and consequences of population trends, New York 1953, Population studies n°17, p.249.*
(2) *A. NAVARETTE Jr et I.M. de NAVARETTE, op.cit., pp.342-343.*
(3) *On peut le rapprocher de la notion de surchômage urbain précédemment définie par P. BAIROCH.*
(4) *M. DOBB, An essay of economic growth, London 1960, p.32.*
(5) *N. KALDOR :"Growth model for agrarian societies" Exposé fait à l'Université nationale Australienne en décembre 1963, cité par P.T. PURCAL, op. cit., p.159.*
(6) *P.H. PRASAD, Growth with full employment, A.N. Sintra Institute of social studies - monograph 4 - 1970 - chap II.*
(7) *W.A. LEWIS, op.cit.*
(8) *A.K. DAS GUPTA, "Keynesian economics and under-developed countries". The economic weekly - janv. 1954.*
(9) *K. OKHAWA, Economic analysis of agriculture, Tokyo, 4e éd. (japonaise), 1962, p.84.*

M. DOBB et N. KALDOR lient leur définition du sous-emploi à la différence des taux de salaire entre les secteurs de l'économie à haute productivité, et ceux à faible productivité. N. KALDOR suppose que le sous-emploi dans un secteur résulte de gains relativement plus faibles que dans les autres secteurs, et que ces différences dans le prix d'offre du travail ne peuvent être attribuables à des facteurs tels que l'immobilité, le coût de l'éducation, les coûts de transport (1).

Pour P.H. PRASAD le chômage déguisé traduit "une situation où lorsqu'on "impute une valeur" en termes du taux de salaire courant dans l'économie à des paysans travaillant pour leur propre compte, il apparaît que les moyens avec lesquels ils travaillent permettent d'obtenir un faible taux de profit (même négatif) comparé à celui du reste de l'économie" (2). En d'autres termes le revenu net obtenu est inférieur au taux de salaire courant par travailleur.

Le professeur W.A. LEWIS dans son célèbre article "Economic development with unlimited supplies of labour" a contribué largement à l'élaboration de ce concept de chômage déguisé. Son modèle, basé sur une hypothèse classique, suppose qu'un surplus de travail existe dans le secteur rural de l'économie aussi longtemps que l'offre de travail est parfaitement élastique aux taux de salaires courants (3), dans ce secteur. Il suppose que le salaire dans le secteur agricole est déterminé par la consommation de subsistance requise et équivaut à peu près au produit moyen des fermes ; dans le secteur capitaliste, le taux de salaire est supérieur. Cette différence (4) s'explique par de nombreux facteurs parmi lesquels le coût de la vie supérieur en milieu urbain, le rôle des syndicats, le coût psychologique dû à l'abandon du secteur traditionnel.

---

(1) J.T. PURCAL, op.cit., p.159.
(2) P.H. PRASAD, op.cit., p.7.
(3) Pour une approche similaire - en termes d'un prix d'offre minimum du travail par rapport au salaire de subsistance - cf. A.K. DAS GUPTA, op.cit.
(4) que W.A. LEWIS estime à 30%, puis dans un second article à 50%.

Le modèle de W.A.LEWIS ne requiert pas nécessairement une productivité marginale nulle (1). Il suffit que le produit marginal soit faible (2). Il peut donc varier entre deux limites : zéro et le produit moyen du travail dans la ferme familiale. Dans le premier cas, le travailleur recevra cependant son salaire de subsistance à cause du système de la famille élargie ; dans le second cas, le travailleur est en quelque sorte rémunéré normalement. A l'intérieur de ces deux limites, l'offre de travail est "illimitée" parce qu'elle excède la demande (3).

W.A. LEWIS introduit implicitement une idée de "volontarité". Pour que l'offre illimitée de travail existe, il ne suffit pas que le rendement réel dans le secteur capitaliste soit supérieur à celui du secteur de subsistance ; il faut également que la différence soit substantielle (30% ou 50%, suivant les estimations de W.A. LEWIS), pour contrebalancer la désutilité supportée par le transfert dans un autre secteur d'emploi.

---

(1) M. DESAI et D. MAZUMDAR ("A test of the hypothesis of disguised unemployment "Economica", vol.37, n°144, fév.1970, pp.41-42) comme A.K.SEN indiquent que la productivité marginale nulle du travail n'est pas une condition nécessaire à l'existence d'un surplus de main d'oeuvre, et contestent l'existence d'un prix d'offre constant pour le travail familial au-delà d'un certain niveau : "la courbe d'offre est déterminée par les choix individuels entre le loisir et le travail de la ferme, aussi bien que par les gains alternatifs des travailleurs agricoles". Le surplus de main d'oeuvre traduit une situation où le rapport hommes/terres est si grand que le loisir est si abondamment offert qu'il peut être considéré comme un bien libre.

(2) En tout cas bien inférieur à celui du secteur capitaliste. cf. K.N.RAJ "Employment and unemployment in the Indian economy" Economic development and cultural change, vol.8, n°3, 1959, p.258.

(3) La définition du chômage déguisé lorsque le produit marginal est positif mais inférieur au taux de salaire a été avancée par plusieurs auteurs : M. BRONFENBRENNER "Some labor economics of dualism ", papier présenté à la réunion de l'association des Américains pour les Etudes Asiatiques , 1963, Philadelphie ; G.RANIS and J.C.H.FEI"A theory of Economic development" American Economic review, vol.51,n°4, sept.1961, pp.553-58.; N.K.SARKAR ("A method of estimating labour surplus in peasant agriculture in over-developed countries", Journal of statistical society, vol.120, 1957, p.209) suivant R.D.G.ALLEN indique l'existence d'un surplus de main d'oeuvre "lorsque la valeur du produit marginal est inféieur au taux de salaire payé". Voir aussi :K.ARA, "A model of dual economy" HITOTSUBASHI Journal of economies , mars 1964, p.42.

Une telle désutilité est le résultat d'imperfections du marché et de rigidités particulièrement aiguës en milieu sous-développé. Les relations sociales, les coutumes et les habitudes sont des obstacles à la mobilité professionnelle (1).

L'approche de W.A. LEWIS peut être illustrée et précisée à l'aide des schémes suivants (5a et 5b) :

Diagramme 5 - Illustration de la suroccupation à l'aide de l'approche de W.A. LEWIS

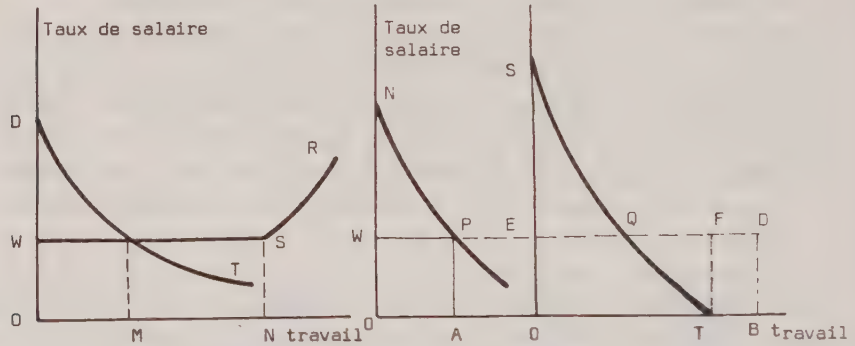

Diagramme 5a Diagramme 5b

Dans ce modèle -ainsi que pour A.K. DAS GUPTA - la désutilité marginale du travail est constante pour un domaine considéré de l'offre de travail (2). Celle-ci, en courte période, est définie par WSR (diagramme 5a), tandis que la courbe de demande, si nous suivons l'analyse néo-classique, pour une quantité donnée de moyens de production (en courte période) est donnée par DT. Ainsi l'offre de travail excède sa demande (3)

---

(1) Il est à remarquer que des variables non économiques peuvent influencer l'allocation du facteur travail. Le fait que le produit marginal soit faible peut relever d'un choix volontaire. Il est concevable que le niveau d'utilité attribué par l'individu à son faible produit marginal soit supérieur au niveau d'utilité qu'il obtiendrait s'il était employé autrepart. Voir C.E. BISHOP, "Underemployment of labour in southeastern agriculture", Journal of farm economics, vol.36,n°2, mai 1954, p.260.

(2) La constance de la désutilité marginale du travail - pour la valeur de $l \leqslant l^*$, où l est l'offre de travail par travailleur - est aussi l'hypothèse selon laquelle A.K.SEN fonde l'explication d'un taux marginal de substitution constant entre le loisir et le travail, qui est la cause du chômage déguisé dans son modèle.

(3) Pour une approche similaire cf. S. ISHIKAWA, Economic development in Asian perspectives, Kinokuniya bookstore Co, Ltd, Tokyo, Japan, 1967, p.255.

(de MN dans 5a) sans exercer une pression sur le niveau des salaires. Dans une telle situation un taux de croissance du capital supérieur à celui de la force de travail (1) impliquerait cependant un plus grand déplacement vers la droite de la courbe de demande que pour celle de l'offre, ce qui conduit éventuellement les deux courbes à se couper entre S et R (incluant S) - situation de plein emploi au sens néoclassique du terme - "cela suggère une notion de points d'équilibre de "plein emploi" mouvante".

Avec chaque expansion du capital, la productivité marginale du travail croît, et, la désutilité du travail restant constante, nous avons un niveau de "plein emploi" supérieur. La notion d'un niveau ascendant de "plein emploi" provient de l'hypothèse que la productivité marginale potentielle du travail, par rapport à une offre croissante des ressources en capital, est supérieure à la productivité marginale actuelle" (2).

Ainsi, les faibles moyens de production par individu seraient à l'origine, dans ces modèles, du surplus de travail. En outre, il ne sera pas possible pour toutes les personnes d'obtenir un emploi au taux de salaire courant (OW) en dehors de l'entreprise familiale. La situation du pays peut être représentée par la figure 5b (3). La courbe de produit marginale du travail des paysans - propriétaires des moyens de production dont la quantité est insuffisante pour qu'ils soient "pleinement" employés - est donnée par ST. L'offre totale de travail est OB : ils sont en chômage déguisé. En effet leurs gains moyens seront inférieurs au taux de salaire courant (OW) si l'aire TQF est supérieure à l'aire SEQ. La courbe de produit marginal du travail par rapport aux autres moyens de production du pays est donnée par NM ; l'emploi est OA. Avec un taux de salaire donné OW, le taux de profit du secteur contenant les chômeurs déguisés sera inférieur à celui du reste de l'économie. Il sera même négatif si l'aire SEQ est inférieure à l'aire TQF (4).

---

(1) Avec une technologie caractérisée par une fonction de production homogène et linéaire par rapport au travail et au capital.

(2) A.K. DAS GUPTA op.cit.

(3) P.H. PRASAD, op.cit. p.13.

(4) La conséquence importante d'une telle analyse s'énonce comme suit : puisque le profit total dans l'économie est donnée par l'aire WNP + l'aire SEQ - aire TQDB, et que l'investissement en est une fraction constante, un transfert du travail du secteur où il est employé d'une manière déguisée, vers les autres secteurs, de manière à maximer le produit total réalisable accroîtra l'investissement et donc le taux de croissance du capital.

La notion de suroccupation, que l'on conçoit intuitivement dans les analyses précédentes, a été précisée par K. OKHAWA. Suivant cet auteur un secteur se trouve en état de suroccupation si la productivité marginale du travail dans ce secteur est normalement (1) inférieure à celle d'un autre secteur, avec lequel il est comparé (2). Plusieurs facteurs peuvent contribuer (3) à l'existence d'une suroccupation : i) le déclin du taux de croissance à l'accumulation du capital dans le secteur non agricole ; ii) le déclin du taux de croissance de la demande dans le secteur non agricole, corrélatif à une augmentation rapide dans le taux de croissance du rapport capital/travail ; iii) un accroissement du taux de croissance de la force de travail à l'intérieur du secteur non agricole, ce qui diminue sa dépendance vis-à-vis du marché du travail agricole ; ou iv) une élévation du taux de croissance de la main d'oeuvre agricole. L'existence d'un ou de plusieurs de ces éléments affectera négativement la vitesse des transferts du secteur rural vers le secteur moderne, et suscitera un état de suroccupation évident.

Ainsi le secteur agricole d'une économie peut être qualifié de suroccupé du point de vue de sa main-d'oeuvre, s'il est comparé avec le secteur moderne, en ce qui concerne les productivités marginales du travail. Ce schéma s'applique à tous les pays, quel que soit le niveau de développement, et il y a seulement une différence de degré et d'échelle d'une économie à une autre. Cependant, il s'agit d'une caractéristique particulière aux pays sous-développés qui souffrent, à part quelques exceptions, d'une pression démographique excessive dans l'agriculture, d'une part, et d'une industrialisation limitée d'autre part. On doit remarquer, que la notion de suroccupation n'est pas attachée à un lieu géographique donné, dans la mesure où elle s'applique au secteur informel d'une économie.

---

(1) Le mot "normalement" de la définition indique que la disparité des productivités marginales entre les deux secteurs est un phénomène structurel et de longue période.

(2) K. OKHAWA, op. cit., p. 84. On retrouve la même idée implicite chez R. PREBISH "Commercial policy in the underdeveloped countries", American economic review, vol. 49, n° 2, mai 1959, p. 255. "Il y a un nombre important de travailleurs marginaux à faible productivité. Un accroissement net de revenu peut être obtenu en transférant cette main-d'oeuvre vers les activités d'exportation ou les industries à plus haute productivité.

(3) Ibid., p. 198.

Le concept de suroccupation peut être illustré par le diagramme 6 (1).

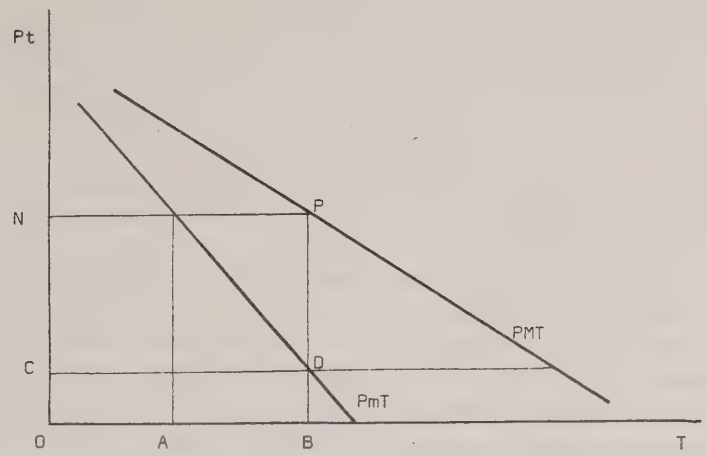

Diagramme 6 : La suroccupation.

Supposons que le produit marginal du travail (PmT) du secteur moderne soit ON, et juste égal au produit moyen du travail (PMT), BP, dans le secteur agricole à un instant donné. La différence des PmT est dans ce cas représentée par ON - OC ; donc le montant de la suroccupation dans le secteur rural est AB si OB unités de travail sont engagées dans l'agriculture.

Il est à remarquer qu'au point P, où le PMT du secteur agricole est égal au PmT du secteur non agricole, et où le PmT de ce secteur est supérieur au PmT du premier, le terme "équilibre déguisé" fut employé par K. OKHAWA pour décrire une telle situation (2). L'équilibre déguisé, qui signifie la divergence des PmT est "déguisé" par l'égalité des revenus des deux secteurs, mais est seulement approprié dans le cas où le secteur moderne est gouverné par la loi de la théorie de la productivité marginale

---

(1) *Schéma identique à celui présenté par S.F. LIU, Disguised unemployment in Taiwan agriculture, Thèse Ph. D. non publiée, Université de l'Illinois, 1966, p.14.*

(2) *K. OKHAWA, op.cit., p.126.*

des salaires, et si le secteur rural est gouverné par la loi de la maximation du produit total. Dans le secteur de subsistance (notamment pour l'emploi du travail des paysans propriétaires), le rendement de la terre et du capital sont en fait considérés comme un rendement du travail. Si dans la situation réelle, les fermiers utilisent le travail jusqu'au point B, alors leur produit moyen - le produit total OBNP divisé par OB - serait égal au taux de salaire dans le secteur avancé, où la concurrence parfaite est supposée. Si dans ce secteur le salaire reçu par un individu, est la seule source de son revenu, et si le travailleur familial rural, n'a d'autre possibilité de revenu que celle que lui procure sa terre, le revenu total dans chaque cas tendra à être identique.

L'implication essentielle du concept d'équilibre déguisé est que si OB individus sont engagés dans l'agriculture, la suroccupation se réfère à un état d'équilibre déguisé, qui peut réduire largement à sa vitesse minimum les transferts intersectoriels (1). Cependant, l'équilibre déguisé n'est pas en lui-même un "équilibre auto-régulateur" dans le sens d'une expulsion des travailleurs inutiles en dehors du secteur agricole lorsque la suroccupation est supérieure à AB, ou d'un attrait d'individus ayant de faibles salaires dans le secteur rural lorsque la suroccupation est inférieure à AB (2). Le terme est seulement utilisé pour décrire la possibilité d'une telle situation d'équilibre, différente des cas de suroccupation supérieure ou inférieure à AB, c'est-à-dire une suroccupation d'équilibre.

En fait l'analyse de K. OKHAWA constitue un développement de la théorie générale du dualisme économique dans laquelle le problème de sous-emploi devient un corollaire. Cette approche implicite chez R.ECKAUSS (3) est vivement recommandée par S. DAS GUPTA dans un contexte identique (4).

---

(1) C'est cependant admettre, que le différentiel de revenus, comme le pense W.A. LEWIS et la plupart des auteurs ayant élaboré des modèles similaires, est le facteur primordial dans les transferts intersectoriels. Nous pensons qu'il s'agit d'une analyse insuffisante. Voir à ce sujet B.H. HERRICK, Urban migration and economic development in Chile. The M.I.T. press, 1965 ; M. PEIL, The Ghanaian factory worker : industrial man in Africa, African studies series 5, Cambridge university press, 1972 ; P. GUTKIND, The energy of despair : Social organisation of the unemployed in two african cities : Lagos and Nairobi, Civilizations, Vol17, n°3, 1967, et vol.17, n°4, 1967.

(2) K. OKHAWA, op.cit., p.129.

(3) R.S. ECKAUSS, "Factors proportions ..." op.cit.,pp.534-65.

(4) S. DAS GUPTA "Underemployment and dualism : a note", Economic development and cultural change - Vol.13,n°1, janv.1964,pp.177 et suivantes.

En outre, le concept de "suroccupation" appelle une observation terminologique. Il peut paraître ambigu dans la mesure où il peut traduire à la fois l'idée de ressources humaines relativement abondantes et une sous-optimalité dans l'utilisation du travail. Ainsi une ressource s'utilise efficacement quand on l'emploie dans des alternatives qui impliquent le revenu le plus haut. C'est-à-dire qu'un facteur de production comme le travail n'est pas employé de façon optimale si la rémunération (1) qu'il obtient de son emploi actuel est inférieur à celle qu'il peut obtenir dans d'autres usages. En ce sens le travail est sous-utilisé, et l'emploi du terme "sous-occupation" paraît plus approprié . C.E. BISHOP (2) avait proposé l'emploi de ce principe pour définir la sous-occupation des individus dans l'agriculture. Les revenus des travailleurs non agricoles et ceux des travailleurs agricoles sont différents, ces derniers étant inférieurs ; cette différence indique le degré de sous-occupation du travail dans l'agriculture si on l'exprime comme le nombre de travailleurs agricoles qui reçoivent des revenus très bas. La sous-occupation du travail existe, selon C.F. BISHOP, "lorsque la rémunération réelle du travail que reçoivent les fermiers sur leurs terres est inférieure à la rétribution réelle qui pourrait être obtenue par des services productifs comparables dans d'autres emplois" (3). Cependant la sous-occupation, basée sur le concept de coût d' opportunité implique l'existence d'un équilibre déguisé dynamique dont l'appréciation pratique reste difficile. Qui plus est la prémisse principale de ce concept est l'existence d'emplois alternatifs. L'observation empirique appuie fortement la croyance que les travailleurs ruraux des pays sous-développés n'ont pas toujours la possibilité de choisir entre l'emploi dans l'agriculture et l'emploi dans d'autres secteurs d'activité. Ainsi nous préférons le terme de "suroccupation".

---

(1) C'est-à-dire que sa productivité marginale actuelle est inférieure à sa productivité marginale potentielle.

(2) C.E. BISHOP, "Underemployment of labor in southeastern agriculture" Journal of Farm Economics ,vol.36, n° 2, 1954, P. 258-72.

(3) C.E.BISHOP, op.cit.,p.258. Deux causes principales peuvent entraîner la sous-optimisation du facteur travail :i) l'ignorance de la part des fermiers des possibilités de gains alternatifs dans d'autres secteurs, ou une perception insuffisante des activités actuelles et ii) l'existence de facteurs institutionnels qui peuvent limiter le transfert du facteur-travail dans des emplois plus rémunérateurs. Voir à ce sujet (surtout pour le premier argument) : R.YOUMANS et G.E. SCHUH", An empirical study of the agricultural labor market in a developing country, Brazil". American journal of agricultural economies, 1968, p.952.

V - LE SOUS-EMPLOI MALTHUSIEN OU CHOMAGE DEGUISE MALTHUSIEN (1)

Dans une économie sous-développée où les taux de salaire sont faibles, il y a des limites à l'intérieur desquelles l'efficacité d'un individu est fonction de sa rémunération.

Déjà A.SMITH indiquait "qu'une subsistance abondante accroît la force corporelle du travailleur, l'espoir confortable d'améliorer sa condition ... Où les salaires sont élevés, nous trouverons toujours des travailleurs plus actifs, diligents et expéditifs, que lorsqu'ils sont bas" (2). De même A.MARSHALL notait "qu'il y a pour chaque classe d'industrie, en tout temps et en tout lieu, un revenu plus ou moins clairement défini qui est nécessaire simplement pour soutenir ses membres , tandis qu'il y a un autre revenu plus important qui est nécessaire pour qu'ils soient pleinement efficients" (3).

Le concept de chômage déguisé malthusien a été défini par R.NURKSE en 1957 pour décrire une situation où "le profit moyen d'une personne tombe au-dessous du niveau physique de subsistance" (4).

Mais la version la plus élaborée est due à H.LEIBENSTEIN (5) et P.WONNACOTT (6). Les deux approches sont macro-économiques, en termes de produits pour le premier, en termes de coûts totaux pour le second. C'est à l'aide de cette dernière version que nous illustrerons et préciserons le concept.

---

(1) Le terme est emprunté à S.WELLISZ, op.cit.,p.26.

(2) A.SMITH, An inquiry into the nature and causes of wealth of nations. The modern library-New York-1776,p.81.

(3) A.MARSHALL - Principles of Economies.8e édition-Low prices text-book, 1890,p.57; cf.aussi pp. 339-441 et 442.

(4) R.NURKSE, Excess population...op.cit.,p.3.

(5) H.LEIBENSTEIN,op.cit.,pp.62-63. La relation salaire-productivité est pour lui (bien qu'elle ne soit pas formalisée) :

$$\left[\frac{dl}{d\bar{w}'} > 0\right] \quad w' \geq o \quad . \quad \text{et} \quad \left[\frac{dx}{d\bar{w}'} \to o\right] \quad w' \to o$$

soit: $\left[\frac{d \log x}{d \log \bar{w}'} > 1\right] \quad \bar{w} > w' > o \quad , \quad \left[\frac{d \log x}{d \log \bar{w}'} = 1\right] \quad w' = \bar{w}$

et $\left[\frac{d \log x}{d \log \bar{w}'} < 1\right] \quad w' > \bar{w}$

où w' = salaire réel par travailleur
l = temps de travail par travailleur
x = "unité de travail" par travailleu
$\bar{w}$ = constante positive

(6) P.WONNACOTT "Disguised and underdeveloped economies" - Quarterly Journal of economics,vol.76,n°2, mai 1962.

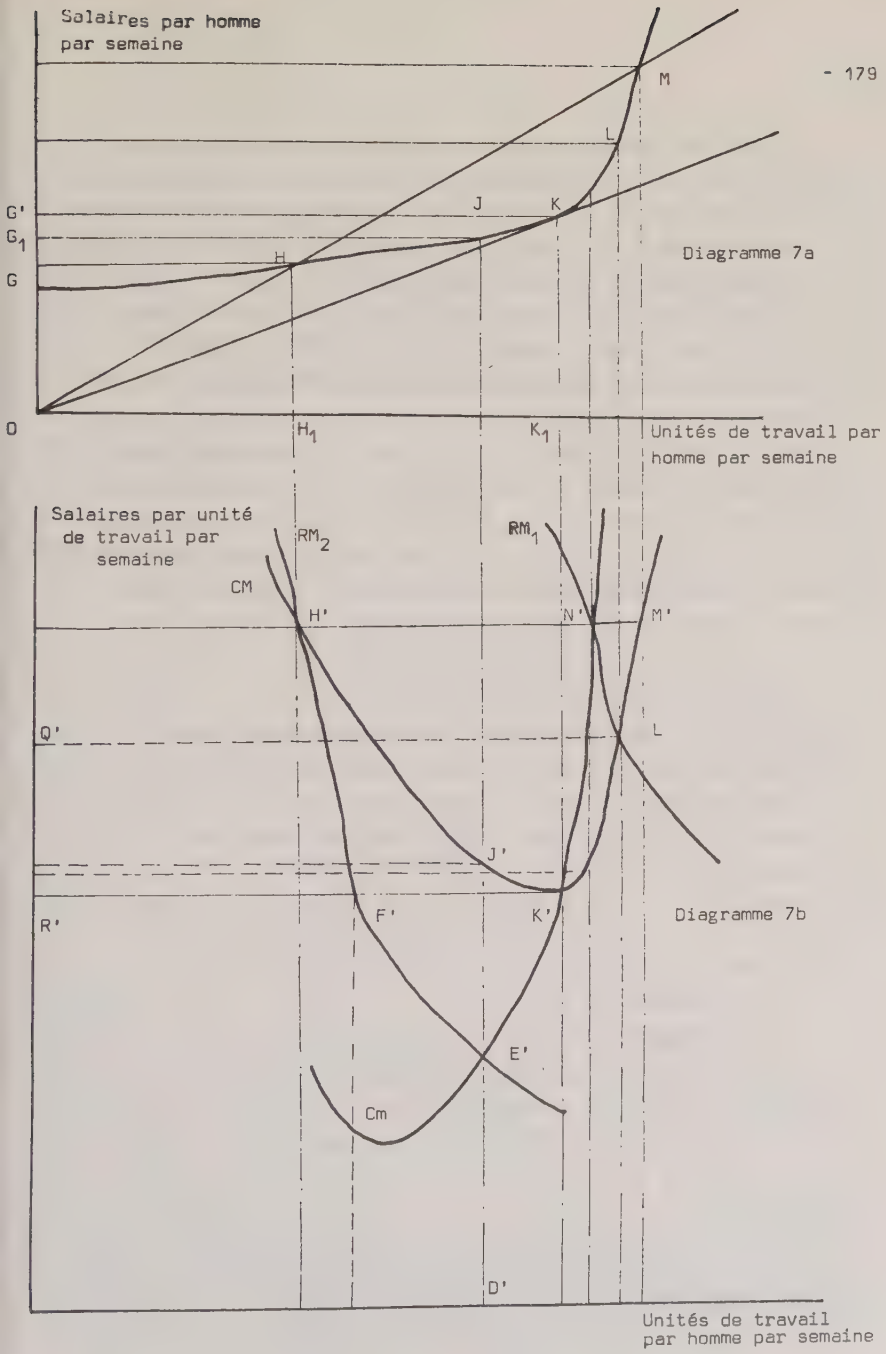

Diagramme 7 : Le chômage déguisé malthusien.

Pour P.WONNACOTT, le concept de productivité marginale du travail peut demeurer ambigu dans les pays sous-développés. "Si la population est nourrie d'une façon telle que sa capacité de travail puisse en souffrir, la productivité marginale du travail peut être nulle (et même négative) dans le sens que la production totale pourrait ne pas diminuer (et même augmenter) si des travailleurs étaient retirés de la force de travail - et aussi de la population consommatrice - même si la productivité marginale est positive, en ce sens que le travailleur individuel par son travail n'ajoute rien au produit total" (1).

Dans les pays avancés, un accroissement de la capacité de production est désirable, parce qu'il rend possible un plus haut niveau de consommation. Dans les pays sous-développés, il peut y avoir un objectif : un accroissement de la consommation est susceptible d'augmenter la capacité productive de la force de travail. Ainsi, les entrepreneurs constateront que la qualité de la main-d'oeuvre n'est pas indépendante de son prix.

L'effort productif peut être divisé en "unités de travail", et la relation entre le taux de salaire et les unités de travail peut être illustrée par le graphique 7a (2). Pour un taux de salaire inférieur à OG, l'individu ne reçoit pas une rémunération suffisante pour survivre, et ainsi aucune "unité de travail" ne peut être employée (sauf sur une très courte période). Lorsque le taux de salaire du travailleur - et la consommation - augmente, le volume de travail qu'il peut fournir s'accroît. A un taux de salaire égal à OG', le rapport des salaires aux unités de travail est le plus faible. Pour P.WONNACOTT ce point correspond au "coût le plus bas par unité de travail" (3).

L'analyse repose sur plusieurs hypothèses :
En premier lieu, le travailleur consomme un pourcentage fixe de son revenu, et ne le partage pas avec des chômeurs.
En second lieu, la relation salaire-unités de travail est instantanée : l'accroissement de la capacité de travail suit immédiatement le paiement d'un salaire plus élevé.

---

(1) P.WONNACOTT, op.cit.,p.280.
(2) Graphique similaire à celui de H.LEIBENSTEIN. Voir aussi D.MAZUMDAR, "The marginal productivity theory of wages and disguised unemployment". Review of economic studies, vol.26,n° 2, juin 1959.
(3) P.WONNACOTT, op.cit., p.281.

En troisième lieu, l'employeur désire connaître, non seulement comment un employé peut travailler davantage, mais aussi de quelle manière il le fera si son salaire est augmenté. On suppose que, si l'accroissement de consommation rend possible un accroissement de la capacité de travail, une augmentation de la consommation augmentera la "vivacité au travail : la relation entre l'habileté de l'individu est l'énergie actuelle qu'il dépense est supposée constante.

Enfin, la main-d'oeuvre est supposée homogène, et les "unités de travail" dans la figure 7a impliquent un accroissement, non seulement de la "puissance" du travailleur, mais aussi de sa vitalité et de son talent. Sur la figure 7a,OK1 = 2 OH1 : cela traduit le fait qu'un travailleur qui est rémunéré à OG' contribuera deux fois plus au processus de production, que celui qui est payé à un taux égal à OG.

De la figure 7b, il est possible de dériver les courbes de coût moyen (CM) et marginal (Cm) du travail (1), tandis que courbes de recette marginale (RM1 et RM2) sont données par la firme.

Le point essentiel de la démonstration de P.WONNACOTT et associé avec la courbe RM2, qui est à gauche de K' - coût le plus bas par unité de travail -. Si des rigidités institutionnelles obligent l'entreprise à employer un volume donné de la force de travail, l'équilibre sera situé en E' - égalité du coût marginal et de la recette marginale (RM2), le salaire étant égal à OG1. Si on suppose des marchés compétitifs - revenu marginal égal à la valeur du produit marginal au prix du marché - le produit marginal (D'E') par unité de travail serait inférieur au salaire par unité de travail (D'J'). Cependant l'employeur ne sera pas incité à diminuer le salaire par travailleur, puisque s'il le fait, il affecterait la "vigueur" de ses travailleurs, réduisant le nombre d'unités disponibles, et s'éloignant du point optimum où Cm = Rm. "Tandis" que le produit marginal des unités de travail serait inférieur au salaire par unité de travail, il ne serait pas égal à zéro à l'équilibre "à moins que certaines conditions soient réunies" (2).

---

(1) La pente de la courbe GHJKLM donne le coût marginal, les rayons issus de O le coût moyen.

(2) "Premièrement, la courbe de coût marginal devrait intercepter l'axe des X sur une certaine plage ; cela nécessiterait que la courbe GHJK soit horizontale sur cette même plage. Deuxièmement, la courbe de produit marginal devrait également intercepter l'axe des X dans la même région que la précédente, ce qui signifie qu'un effort additionnel n'ajoute rien au produit physique". Pour P.WONNACOTT (op;cit. p.287) ces deux conditions peuvent difficilement être remplies dans les pays sous-développés.

Ainsi, pour P.WONNACOTT l'existence d'un chômage déguisé associé avec une productivité marginale du travail nulle semble douteuse. "Le chômage déguisé se réfère à une situation dans laquelle les salaires par homme sont inférieurs au taux qui donnerait le coût le plus bas par unité de travail. Lorsque le chômage déguisé dans ce sens existe, la productivité marginale des unités de travail est inférieure aux salaires par unité de travail, mais néanmoins positive. Le terme "produit marginal du travail" est ici ambigu. Bien qu'une unité additionnelle de travail accroisse le produit total, et dans ce sens le produit marginal est plus grand que zéro, le produit marginal est négatif car si des travailleurs étaient retirés de la force de travail et leurs salaires distribués parmi les individus restant, alors la production totale s'accroîtrait" (1).

Cette définition du chômage déguisé se situe dans la lignée des mécanismes du développement utilisant le surplus de travail pour la formation du capital. Ainsi, selon P.WONNACOTT, lorsque des rigidités institutionnelles, contraignant une firme à employer plus de travailleurs qu'elle ne le voudrait, disparaissent, le chômage déguisé se transforme en chômage ouvert. Suivant cette analyse, lorsque le surplus est transféré, la production dans le secteur agricole augmenterait. Après avoir fourni un accroissement de consommation aux travailleurs restant à la ferme, il pourrait y avoir un flux de produits agricoles du secteur rural vers les centres urbains où ont été dirigés les transferts d'individus pour la formation du capital.

VI - LE SOUS-EMPLOI SAISONNIER.

Ce concept de surplus de travail - ou de sous-emploi - est directement relié à la nature saisonnière de la production agricole, par laquelle la main-d'oeuvre disponible est employée d'une manière discontinue (2). Par exemple, dans la plupart des pays du Sud-Est Asiatique - et dans les autres -

---

(1) P.WONNACOTT, op.cit., pp.287-288.

(2) Voir, Chapitre I, section II, A.V. RANGANADHACHARI (Unemployment in surplus labour economies" - Asian economic review, vol.12, n°3, déc.1970) soutient que seul ce concept est important dans les pays asiatiques.

la force de travail agricole peut être efficacement et économiquement utilisée pendant les périodes d'activité agricole intense (transplantation, moisson, etc), tandis qu'il y a peu de travail durant les saisons "creuses". Il s'agit d'une notion qui possède deux caractéristiques essentielles : elle peut s'appliquer aussi bien au secteur rural qu'au secteur urbain, et a l'avantage de permettre un niveau de désagrégation en harmonie avec les situations réelles.

En réalité peu d'études ont réalisé une véritable désagrégation. L.E.HOWARD (1) indique non seulement l'alternance de périodes creuses et pleines dans l'agriculture, mais aussi le fait que pendant les saisons chargées il y a des périodes occasionnelles de chômage, tandis que la morte saison est marquée par peu de jours d'emploi. Elle souligne que dans les régions soumises à de fortes chutes de pluie, ce phénomène est fonction du climat.

G.PARTHASARATHY (2) prolonge son analyse et distingue le"sous-emploi saisonnier prolongé "du" sous-emploi saisonnier intermittent". Le premier est fonction du rythme saisonnier (mousson par exemple) ; le second, discontinu est fonction de la nature des cultures en cause (3).

Pour notre part, nous distinguerons trois types de sous-emploi saisonnier : le sous-emploi visible basé sur un critère de temps de travail, le sous-emploi partiellement invisible, associé à une norme implicite de productivité et le sous-emploi déguisé saisonnier en termes du salaire.

A - Le sous-emploi visible.

En 1966, la Onzième Conférence des Statisticiens du travail indique que "le sous-emploi visible est avant tout un concept statistique pouvant être strictement mesuré par des enquêtes sur la main d'oeuvre ou d'autres enquêtes, et reflétant une insuffisance dans le volume de l'emploi.

---

(1) L.E.HOWARD - Labour in agriculture : an international survey - London, Oxford University press, 1935, pp.1-6.

(2) G.PARTHASARATHY, op.cit.,p.48.

(3) L'étude la plus intéressante sur ce sujet a, à notre sens, été effectuée par A.RUDRA ("Seasonality of employment in Agriculture", Economic and Political weekly. Review of agriculture, sept.1973). Les variations saisonnières de la demande de travail sont présentées suivant la taille des surfaces cultivables pour chaque ferme. L'emploi saisonnier est largement déterminé par les variations saisonnières de la culture principale pour la région en cause. Quel que soit le type de travail considéré, on observe 4 bosses pendant l'année - correspondant aux 2 saisons de semailles et moisson pour la culture d'hiver et d'été - clairement indiquées pour les exploitations de faible taille.

Il se produit quand une personne occupe un emploi où la durée du travail est inférieure à la normale, et qu'elle cherche ou accepterait un travail supplémentaire" (1).

Sur un plan empirique - dans le domaine agricole - le concept avait été précisé par ROSENSTEIN-RODAN, qui utilise le critère du temps de travail pour mesurer le surplus de main-d'oeuvre : "on compte mois par mois, les heures de travail qu'exige chaque type de culture pendant l'année considérée, et l'on compare le résultat au nombre d'heures disponibles" (2). Dans son étude sur l'Italie, il définit le "sous-emploi déguisé" comme le montant de la force de travail inutile, en termes d'heures-homme équivalent, qui existe en pleine saison (3). Ce sous-emploi déguisé correspond à peu près (4) à la notion de chômage chronique visible de C.HSIEH. P.N.ROSENSTEIN-RODAN divise le sous-emploi déguisé en "transférable", "partiel" et "saisonnier dû à des facteurs climatiques"(5).

Le sous-emploi transférable (équivalent à son concept de chômage déguisé) comprend les travailleurs qui sont très peu employés annuellement, c'est-à-dire moins de 51 jours (ou moins de deux mois du calendrier)(6). Le transfert de ces travailleurs n'entrainera aucun déclin du produit et aucune modification dans l'organisation agricole, sauf leur substitution par un salariat agricole pour moins de 51 jours par an, hypothèse compatible avec la condition "ceteris paribus sic stantibus". Le sous-emploi déguisé partiel comprend les travailleurs partiellement employés (plus de

---

(1) O.I.T., Résolution adoptée par la Onzième Conférence Internationale des Statisticiens du travail, Genève, 18-28 octobre 1966. extrait du Bulletin des statistiques du travail, 1er trimestre 1967, p.11. Une définition quasi-similaire avait été donnée lors de la Neuvième Conférence en 1957.

(2) P.N. ROSENSTEIN-RODAN, "Disguised unemployment ..."op.cit.p.3., le terme "exige" doit être entendu au sens de "employé" car il n'emploie aucune norme de productivité. La terminologie est souvent ambigüe et ne peut être réellement identifiée qu'en étudiant avec précision la méthode. Nous y reviendrons dans la seconde partie.

(3) P.N.ROSENSTEIN-RODAN, op.cit.,p.7.

(4) cf. Chapitre I, 2ème partie.

(5) Distinction reprise par J.P.BHATTACHARJEE "Underemployment among Indian farmers : an analysis of its nature and extend", Artha Vijnana, vol.3, n°3, sept.1961.

(6) P.N.ROSENSTEIN-RODAN, op.cit., p.5.

51 jours) pendant l'année ; ces travailleurs ne sont pas transférables selon P.N. ROSENSTEIN-RODAN, car leur départ entrainerait une violation de l'hypothèse "ceteris paribus sic stantibus".

A ce stade de l'analyse, le lecteur pourrait s'interroger sur la validité du terme "surplus visible", étant donné la distinction de P.N. ROSENSTEIN-RODAN. Rappelons que le terme "visible" s'entend par rapport au critère du temps de travail, et non d'un point de vue de la politique économique (le transfert). Qui plus est, les travailleurs que P.N.ROSENSTEIN-RODAN appellent sous-employés dans un sens déguisé, semblent plutôt l'être d'une manière chroniquement visible.

C. HSIEH (1) introduisit ce concept, et l'appela "sous-emploi visible". Il se manifeste "lorsque la quantité de temps-travail effectué par la main d'oeuvre est plus faible que celle qu'elle serait capable de fournir" (2). En outre, il divise le sous-emploi visible en "sous-emploi saisonnier visible" et "sous-emploi chronique visible" (3) : "Si W représente le nombre potentiel d'heures de travail dans une année, P le nombre d'heures de travail effectuées dans le mois où l'activité est à son maximum, F le nombre d'heures de travail effectuées par mois pendant la morte-saison et U le degré de sous-emploi visible, le nombre total d'heures de travail perdues pendant l'année par suite du sous-emploi chronique sera égal à W - 12 P, et le nombre total d'heures de travail perdues dans l'année par

---

(1) C. HSIEH, op.cit., pp.747-72.

(2) Ibid p.748

(3) Ibid, pp.752-53, note (1). Une approche similaire est donnée par E.THORBECKE et E.STOUTJESDIJK, Emploi et production : application d'une méthode d'analyse au Pérou et au Guatémala. Centre de développement de l'OCDE, Paris 1971, p.53. Voir aussi : S.DASGUPTA,"Underemployment, Its conceptual and statistical issues".The economic weekly.24 août 1957,p.1107 dans ce dernier cas U est appelé le "taux de sous-emploi ouvert" où :

$$U = \frac{W-nP}{W} + \frac{(12-n)(P-F)}{W}$$

avec n = nombre de mois où l'activité est maximum; P représentant le nombre moyen d'heures de travail actuellement travaillées dans les mois où l'activité est maximum. F = nombre moyen d'heures de travail actuellement travaillées dans la morte saison.;

$\frac{W-nP}{W}$ *= sous-emploi chronique et* $\frac{(12-n)(P-F)}{W}$ *= sous-emploi saisonnier.*

La formalisation de S.DASGUPTA peut alors devenir : $U = 1 - \frac{1}{W}\left(\sum_{i=1}^{n} Pi + \sum_{j=1}^{m} Fj - mP\right)$

avec m = (12-n). Le taux de sous-emploi ouvert de S.DASGUPTA ne correspond pas tout-à-fait à l'analyse de C. HSEIH. Pour C.HSEIH, le sous-emploi chronique doit être calculé sur les 12 mois de l'année par rapport au mois plein tandis que pour S.DASGUPTA il dépend du nombre de mois où l'activité est élevée.

suite du sous-emploi saisonnier sera égal à 11 (P - F) ; on aura donc :

$$U = \frac{W - 12\,P}{W} + \frac{11\,(P - F)}{W}$$

H.LEIBENSTEIN (1) utilise un terme différent (chômage déguisé) pour désigner une situation identique, tandis que Y.S.CHO (2) se réfère au "sous-emploi" de la même manière que P.N.ROSENTEIN-RODAN, en le décomposant en "sous-emploi de tradition" (volontaire) et "sous-emploi technique" (involontaire et saisonnier). Ce dernier peut seul être transférable d'une manière permanente, ceteris paribus sic stantibus. Se situant dans le cas de la Corée du Sud, Y.S.CHO écrit :"Dans ces circonstances, ce travail inutile, sous-emploi de tradition, reflète la valeur attachée aux institutions sociales plutôt que des facteurs techniques. Ceteris paribus sic stantibus, une telle force de travail n'est pas en permanence transférable de la terre pour le développement économique, sauf par des mesures totalitaires ... Mais le problème du sous-emploi est en général tout autre. Sans se préoccuper de l'organisation sociale, une main-d'oeuvre inutile apparente existe à cause de l'insuffisance de moyens techniques de production (y compris la terre), et prend la forme d'un chômage saisonnier ou chronique" (3).

B - Le sous-emploi partiellement invisible.

dans une étude sur l'agriculture grecque, A.A.PEPELASIS et P.A.YOTOPOULOS, définissent trois types de surplus de main-d'oeuvre : (i) le surplus annuel - excés de travail disponible sur le travail requis annuellement pour la production courante ; (ii) le surplus saisonnier - excés de travail disponible sur le travail requis sur une base saisonnière ; (iii) le surplus chronique de travail - différence entre le travail disponible et le travail requis par la plus haute période d'activité agricole (4).

---

(1) H.LEIBENSTEIN, op.cit., p.60.

(2) Y.S.CHO, Disguised unemployment in underdeveloped areas, with special reference to south Korean, University of California press, 1963. Il définit le sous-emploi (qui est visible) comme étant la différence entre le temps de travail disponible et employé (nécessaire au sens de P.N.ROSENSTEIN-RODAN) mais inclut les salariés agricoles. Il s'agit d'une conception proche de l'analyse de P.M.RAUP ("Contribution of land reform to agricultural development",Economic development and cultural charge, vol.10, n°1, 1959)en termes de loisir "forcé", "physique" et "volontaire ou de choix".

(3) Y.S.CHO, op.cit., p.5.

(4) A.A.PEPELASIS et P.A.YOTOPOULOS, Surplus labour in Greek agriculture, 1953-1963, Center of economic research, monograph, 2 series, Athênes, Greece, pp.27-29.

On doit remarquer que A.A.PEPELASIS et P.A.YOTOPOULOS définissent le surplus de main-d'oeuvre par rapport à une norme, le temps de travail requis : "les besoins en travail ont été estimés en appliquant des "coefficients d'intensité de travail", c'est-à-dire des rapports travail/terre et/ou capital et produit" (1). Ainsi, dans la mesure où le temps de travail effectivement employé ne coincide pas avec la norme, le surplus chronique n'est que partiellement invisible. A vrai dire, l'analyse de A.A.PEPELASIS et P.A.YOTOPOULOS est ambigüe, car elle est fondée sur des coefficients descriptifs indiquant le niveau d'efficience sous-jacent à la réalisation actuelle du travail agricole, et non sur des coefficients normatifs montrant l'efficience optimum. En d'autres termes, les premiers indiquent le travail requis, ceteris paribus sic stantibus, c'est-à-dire donnant l'organisation de la production, la structure des exploitations aussi bien que des variations projetées, tandis que les seconds indiqueraient l'utilisation optimale de l'équipement existant et de la technologie courante (2).

En laissant pour l'instant ces problèmes méthodologiques, il est possible d'illustrer (diagramme 8) le phénomène du surplus de travail partiellement visible.

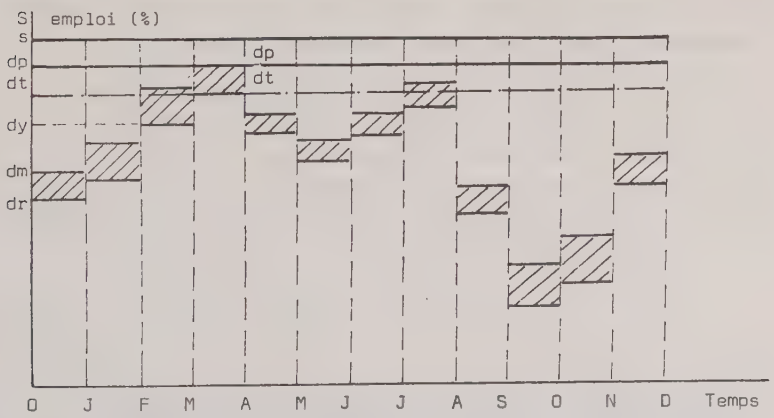

Diagramme 8 : Le sous-emploi partiellement invisible.

---

(1) A.A.PEPELASIS et P.A.YOTOPOULOS, op.cit.,p.107.

(2) Voir la contreverse F.DOVRING-A.A.PEPELASIS : cf. F.DOVRING, "Unemployment in traditional agriculture", Economic development and cultural change, vol.15, n°2, janv.1967 , A.A.PEPELASIS, "Underemployment in agriculture : a comment", même journal, vol.17, n°2, 1968-69 , F.DOVRING "Rejoinder , même journal, même année.

Représentons l'activité saisonnière de la main-d'oeuvre pour une période d'une année, en homme-mois par exemple. Contrairement à A.A.PEPELASIS et P.A.YOTOPOULOS on supposera l'existence d'un "surplus de travail", et on raisonnera sur des périodes mensuelles et non saisonnières. En outre l'offre de main-d'oeuvre est constante, ce qui peut constituer une simplification discutable (1). dm désigne les besoins mensuels de travail (m = 1, 2, ... p..., 12) - c'est-à-dire la main d'oeuvre employée -, p traduisant le mois où il y a le maximum de travail ; s indique la disponibilité mensuelle de la force de travail, dr le travail requis par mois (r = 1, 2, ... t ... 12) et t désignant le mois où le travail requis est maximum. Enfin S = 12s et $D = \sum_{m=1}^{12} dm$ m=1, ... p, ... 12 et dp > dm pour m≠p.

Selon A.A.PEPELASIS et P.A. YOTOPOULOS, le surplus saisonnier est représenté par la différence (chaque mois) (s - dr), et le surplus chronique serait égal à (s - dt)12. Il s'agit en réalité de surplus partiellement invisibles : la partie visible étant indiquée par (s - dm) ou par (s - dp) pour le mois d'activité maximum (2).

En reprenant la formalisation de E.THORBECKE et E.STOUTJESDIJK (3) pour qui le taux de sous-emploi visible = taux de sous-emploi structurel (ou chronique) + taux de sous-emploi saisonnier, soit :

$$\frac{S - D}{S} = \frac{S - 12dp}{S} + \frac{12dp - D}{S} = \frac{12(s - dp)}{12s} + \frac{12dp - \sum_{m=1}^{12} dm}{12\,s} \qquad [1]$$

on peut poursuivre l'analyse, et décomposer le sous-emploi partiellement invisible en sous-emploi partiellement invisible chronique et saisonnier.

$$\frac{S - R}{S} = \frac{S - 12dt}{S} + \frac{12dt - R}{S} = \frac{12(s - dt)}{12s} + \frac{12dt - \sum_{r=1}^{12} dr}{12s} \qquad [2]$$

---

(1) cf.P.N.ROSENSTEIN-RODAN, op.cit., p.3 : "En fait, le nombre d'heures de travail disponibles chaque mois change au cours de l'année : il peut aller de 8 heures par jour (ou même moins) pendant l'hiver à 12 ou 13 heures pendant l'été".

(2) Cette partie du sous-emploi n'implique pas nécessairement pour AA.PEPELASIS et P.A.YOTOPOULOS, une productivité marginale nulle (p.36). On retrouve les analyses du chômage déguisé statique. Enfin pour Y.S.CHO le sous-emploi de tradition serait égal pour le premier mois à (s - dy) et le sous-emploi technique à (dy - dm).

(3) E.THORBECKE et E.STOUTJESDIJK, op.cit.,p.53.

= taux de sous-emploi partiellement invisible chronique + taux de sous-emploi partiellement invisible saisonnier.

Ainsi, si on s'intéresse au sous-emploi visible, on doit se référer à l'équation [1] ; si, au contraire, une norme de productivité est employée (temps de travail requis), l'équation [2] nous donne le sous-emploi partiellement invisible.

Cette conception du sous-emploi avait été aperçue en 1964 par le Bureau International du Travail : "Si tous les travailleurs qui ne sont pas nécessaires travaillent apparemment à plein temps, on peut dire qu'ils sont victimes d'un "sous-emploi invisible" (ou d'un sous-emploi déguisé). Si certains d'entre eux ne travaillent qu'à temps partiel, le sous-emploi sera pour partie visible, et pour partie invisible" (1).

Finalement, un modèle simple (2) permet de formaliser la conception du sous-emploi partiellement invisible. Soit,

A = jours de travail disponibles dans une communauté pour une certaine période de production.

B = jours actuellement utilisés dans cette période de production.

C = jours de travail requis dans cette période de production, donnant les autres facteurs de production, la technique en usage dans la meilleure ferme de la communauté, et le niveau de produit spécifié.

Le sous-emploi total ou partiellement invisible (A - C) peut être décomposé en sous-emploi visible (A - B) et en sous-emploi invisible (B - C), soit,

$$(A - C) = (A - B) + (B - C) \quad \text{(on suppose } A>B>C) \qquad [3]$$

Conceptuellement, quatre cas peuvent survenir :

Cas 1 : A = B = C

Cela signifie que si les jours de travail disponibles sont identiques aux jours de travail employés et requis, il n'y a ni surplus visible ni invisible et le surplus total de travail est nul.

---

(1) B.I.T., Emploi et croissance économique, Genève 1964, p.33.
(2) S.F.LIU, op.cit., pp.26-29.

Cas 2 : A = B, B ≠ C

Si les jours de travail disponibles sont identiques aux jours de travail employés, mais différents au travail requis, le surplus total de main-d'oeuvre est essentiellement invisible.

Cas 3 : A ≠ B, B = C

Si les jours de travail employés et requis sont égaux, mais différents des jours de travail disponibles, le surplus total de travail est visible.

Cas 4 : A ≠ B ≠ C

Le sous-emploi total est alors la somme de deux composantes : le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible (1) (Voir équation [3]).

C - Le sous-emploi saisonnier en termes du salaire.

Les deux formalisations précédentes n'indiquent rien quant à la rémunération du travail. Or il a été observé que dans certains pays sous-développés, le taux de salaire pouvait varier suivant les saisons et le rythme des cultures.

K.N.RAJ admet que l'amplitude de la variation saisonnière du salaire pourrait fournir "un indice approximatif de l'étendue du chômage et de l'ampleur du surplus de main-d'oeuvre dans une région" (2). Cela suppose, (i) un plancher rigide déterminé par le minimum de subsistance, et (ii) un salaire concurrentiel déterminé par la rareté du travail en saison pleine.

En Inde l'analyse récente de J.N.SINHA démontre que dans les régions agricoles à haute productivité, "il y a une coexistence entre des taux de salaire élevés (à la fois moyen et minimum) et de larges volumes

---

(1) L'approche de Y.S.CHO, conduirait à :
$(A - C) = (A - A_2) + (A_2 - B) + (B - C)$ où $A = A_1 + A_2$ et A_1 est la partie du travail qui migrerait en dehors de l'agriculture si un changement social survenait ; A_2 est la partie qui demeurerait dans le secteur rural après l'hypothétique changement social. En effet, selon Y.S.CHO le sous-emploi saisonnier est égal au travail actuellement disponible moins le travail demeurant dans un lieu rural donné après un changement social ; ie sous-emploi technique est la différence entre le travail demeurant à la ferme après ce changement social et le travail total employé. cf.YS.CHO op.cit., p.88.

(2) K.N.RAJ, Employment acpects of planning in under-developed economies. National Bank of Egypt - Cairo, 1957, p.11.

de chômage. Ceci s'explique par l'existence d'un prix d'offre du travail fixe, en dessous duquel les individus refusent de travailler. Les salaires peuvent baisser dans la saison creuse mais demeurent substantiellement supérieurs à ceux de la saison pleine dans d'autres régions. Ils semblent décourager l'emploi dans les périodes où le travail ne peut pas être utilisé à de hauts niveaux de productivité" (1). Dans les régions à faible productivité, un revenu d'appoint est nécessaire (2) et les individus sont obligés de s'engager dans toutes sortes d'activités déjà "suroccupées". "L'excés de travail dans les régions déprimées peut aussi être reflété par un ajustement vers le bas des taux de salaire...

Dans de tels lieux les salaires sont à peine au-dessus de la limite de subsistance même en période chargée, laissant peu de marge pour le maintient des individus en morte saison" (3).

C'est sans doute G.PARTHASARATHY (4) qui a tenté le premier une formalisation de ce type d'analyse. Il constate que dans toutes les régions de l'Inde, certaines activités agricoles - notamment le sarclage - sont peu rémunérées. La différence entre le salaire du sarclage et celui des moissons est assez grande, alors que le type de travail employé est le même. Ainsi, si les salaires baissent et si le sous-emploi visible n'est pas différent entre ces deux opérations, on doit considérer que le volume du travail demandé (disponible) est plus important dans la période des récoltes et plus faible dans la période du sarclage, et le volume réduit de travail est distribué plus ou moins parmi le même nombre de travailleurs dans cette dernière, chacun obtenant un salaire plus faible.

---

(1) J.N.SINHA. "The concept of unemployment in a developing economy". The Indian journal of agricultural economies, vol.23, n°2.Juin-juillet 1968, p.19. Cependant le salaire peut jouer un rôle analogue dans un sens différent : le salaire du marché peut être rigide vers le bas et à ce taux l'offre de travail excèdera la capacité d'absorption du marché. C'est un des sens que donne S.ROTTENBERG (op.cit., p.69) à l'expression :"excés de l'offre de travail". L'autre sens étant que la rigidité du salaire dans le secteur organisé entraîne un déplacement des individus dans des emplois où ils travaillent à leur propre compte, mais où leur productivité est excessivement faible. "Il est caché - l'excés - car un nombre excessif d'individus sont déguisés par la condition qu'ils sont employés"(p.70).

(2) Même si le temps de travail paraît suffisant à l'égard de certaines normes.

(3) J.N.SINHA, op.cit., p.20, P.N.DRIVER, op.cit.,p.167 avait aussi aperçu ce point.

(4) G.PARTHASARATHY, op.cit., pp.103-106.

En d'autres termes, le volume réduit de travail demandé (disponible) pendant le sarclage est caché par de faibles salaires.

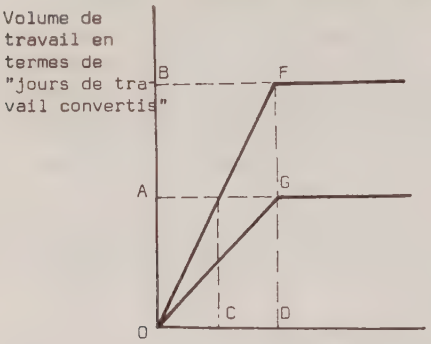

OB = volume de travail effectué et demandé pendant la moisson

OA = travail effectué et demandé pendant le sarclage

OD = nombre de travailleurs employés dans chaque opération

CD = sous-emploi déguisé en termes de travailleurs

AB = sous-emploi déguisé en termes de travail

Diagramme 9 : Sous-emploi déguisé en termes de travail (1).

OF représente l'addition croissante de travail par les travailleurs supplémentaires pendant la saison des moissons et OG pour la période de sarclage en termes de "jours de travail convertis"(2). Les lignes horizontales après les points F et G indiquent que l'agriculture ne peut fournir de travail additionnel. On peut voir que OD travailleurs réalisent OA volume de travail pendant le sarclage, et OB pendant la moisson. En fait OD travailleurs sont capables de réaliser OB volume de travail, si celui-ci est demandé (disponible) ; ou OC travailleurs peuvent réaliser OA, s'ils ne sont pas obligés de partager (3) par crainte de faire face au sous-emploi visible. Aussi CD, en termes de travailleurs, et AB, en termes de volume de travail.

---

(1) Graphique utilisé aux même fins par B.B.GHOSH, "A note on "work making" and "work strecking" aspects of disguised unemployment", The Indian Economic journal, vol.XIX, n°3, janv-mars 1972.

(2) par référence à une norme de productivité. D'autre part, on supposera des rendements à l'échelle constants.

(3) Ce phénomène est bien connu. La terminologie Anglo-Saxone le désigne par "work shaning" ou "work stretching". cf. R.NURKSE, The problems of capital formation ... op.cit.,p.33.

En termes de salaire, le diagramme 10 est donné ci-dessous.

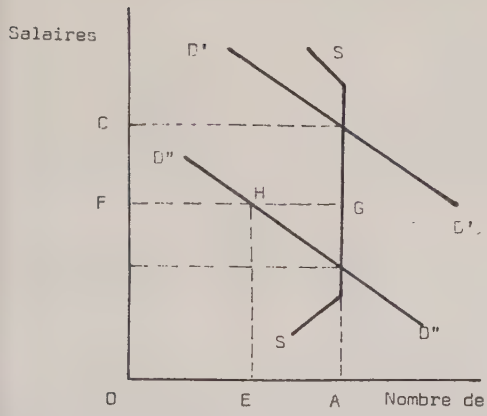

D'D' = courbe de demande pendant la moisson dans une période spécifiée
D"D" = courbe de demande pendant le sarclage dans une période spécifiée
OB = salaire du sarclage
OC = salaire de moisson
OA = travailleurs employés dans chaque opération
CB = sous-emploi déguisé par travailleur en termes de salaire.

Diagramme 10 : Sous-emploi saisonnier en termes de salaire.

La courbe d'offre de travail est identique et possède aux deux extrémités une courbure. Pour la portion inférieure, cela traduit un taux de salaire de subsistance inéductible au-dessous duquel il y aurait une contraction de l'offre de travail. La partie supérieure indique le point au-dessus duquel les femmes et les enfants pourraient sortir de la population active.

Le sous-emploi déguisé pourrait être évité en élevant la demande de travail pendant le sarclage, ou par un déplacement de la courbe d'offre. Néanmoins dans ce dernier cas un manque de travail pourrait survenir dans la période des moissons.

G.PARTHASARATHY n'a pas poursuivi son analyse au-delà. En admettant que l'on soit situé dans une région prospère, le comportement indiqué par J.N.SINHA pourrait provoquer l'existence d'une sous-utilisation de la main-d'oeuvre, phénomène à deux faces : (i) un sous-emploi déguisé en termes de salaire, CF, par le partage du travail, et en même temps (ii) un chômage ouvert, EA. Ceci s'explique par l'existence d'un prix d'offre du travail OF, au-dessous duquel les individus ne veulent pas travailler.

* *
*

Afin de synthétiser les principaux concepts de sous-emploi, nous présentons une vue synoptique graphique (diagramme 11)(1).

1) Quadrant I :

PM représente le produit moyen du travail, Pm1, Pm2 et Pm3 des produits marginaux (Pm1 correspondant à PM). Nous supposons des rendements non proportionnels décroissants ; en outre OA représente le nombre d'individus engagés dans l'agriculture.

i) Le chômage déguisé statique - Pm1 = O, plus la condition "ceteris paribus sic stantibus, et éventuellement la productivité marginale sociale nulle, PMS = O - est représenté par BA.

ii) Le chômage déguisé dynamique implique une modification, soit des techniques, soit des processus de production. dans le premier cas, (Pm2) il est représenté par DA ; dans le second (Pm3) par HA. En effet, toute réorganisation induit un déplacement de la courbe de produit marginal du travail, donc de la demande.

iii) La "suroccupation" peut être représentée de deux façons différentes. L'offre illimitée de main-d'oeuvre chez W.A.LEWIS - O ≤ Pm1 < WS et en supposant un comportement de maximation - est CA.
Pour K.OKHAWA, si le produit marginal du travail (Pm1) du secteur moderne est EN et juste égal au produit moyen du travail (PM) CP du secteur agricole, à un instant donné, la différence des PM est dans ce cas représentée par PT; donc le montant de la suroccupation dans le secteur rural est EC si OC individus sont engagés dans l'agriculture, - EA dans le cas présent -.

iv) Le sous-emploi saisonnier par travailleur en termes de salaire est représenté par $W_D W_S$ selon l'analyse de G.PARTHASARATHY.

---

(1) Notre présentation est inspirée des analyses de A.P.THIRLWALL, Growth and development with special reference to developing economies. Macmillan, 1972, pp.87-88 ; et E.M.GODFREY, "Measuring the removable surplus of agricultural labour in low incom economies", Journal of Economic studies, Spring 1967, pp.50-52.

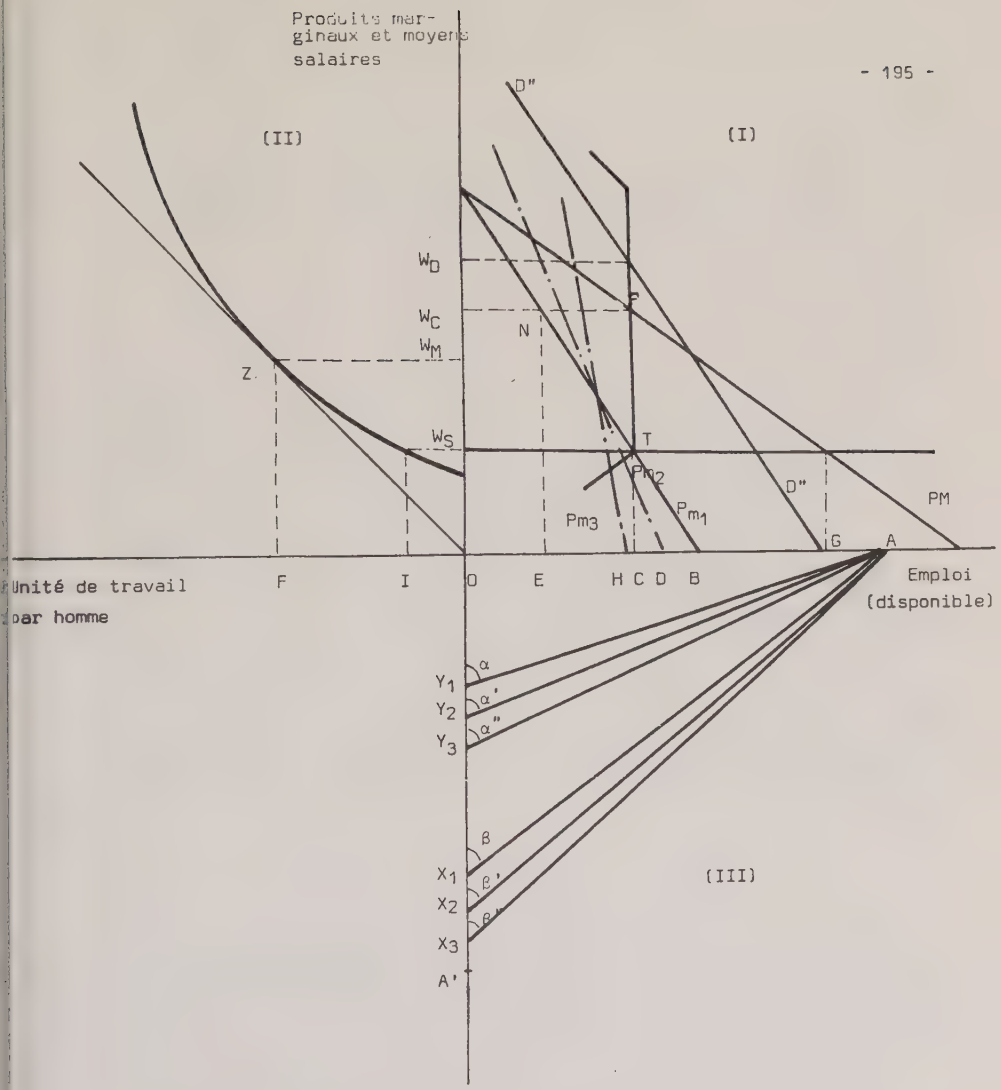

Diagramme 11 : Une vue synoptique graphique des principaux concepts de sous-emploi.

2) Quadrant II :

Le chômage déguisé malthusien correspond aux situations où le taux de salaire est compris entre OWS et OW_M. Dans cette zone tout accroissement du salaire éleve plus que proportionnellement la productivité du travail.

3) Quadrant III :

Le quadrant III permet de représenter le sous-emploi visible et partiellement invisible.

Nous avons fait figurer l'activité économique du secteur agricole pour trois mois.
OA' (= OA) est le travail disponible ; OX (X = 1..3) est le travail employé; OY (Y = 1...3) le travail requis globalement tout d'abord.

Le taux de sous-emploi visible est défini pour un mois quelconque par : $\frac{OA - OX_1}{OA} = 1 - \frac{OX_1}{OA} = 1 - \text{cotg}.\beta$.
De même le sous-emploi partiellement invisible est :

$$\frac{OA - OY_1}{OA} = 1 - \text{cotg}.\alpha$$

Mais il est possible de préciser notre analyse. En effet, le taux de sous-emploi visible a été décomposé en sous-emploi structurel et en sous-emploi saisonnier, soit dans notre cas :

$$\frac{3(OA - OX_3)}{3\,OA} + \frac{3\,OX_3 - \sum_{x=1}^{3} OX}{3\,OA}$$

$$= \underbrace{(1 - 3\,\text{cotg}\,\beta'')}_{\text{taux de sous-emploi structurel}} + \underbrace{(3\,\text{cotg}\,\beta'' - \sum_{x=1}^{3} OX)}_{\text{taux de sous-emploi saisonnier}}$$

puisque OX_3 est le mois où il y a le maximum de travail.

De même le taux de sous-emploi partiellement invisible peut être divisé en sous-emploi partiellement invisible chronique et en sous-emploi partiellement invisible saisonnier.

soit : $3\,\frac{(OA - OY_3)}{3\,OA} + \frac{3\,OY_3 - \sum_{y=1}^{3} OY}{3\,OA}$

$$= \underbrace{(1 - 3\,\text{cotg}\,\alpha'')}_{\text{taux de sous-emploi partiellement invisible chronique}} + \underbrace{(3\,\text{cotg}\,\alpha'' - \sum_{y=1}^{3} OY)}_{\text{taux de sous-emploi partiellement invisible saisonnier}}$$

puisque OY_3 est le mois où le travail requis est maximum.

CONCLUSIONS

L'analyse conceptuelle est essentielle. Elle révèle une multitude de notions (1) de "chômage" et de "sous-emploi", dont l'appréhension statistique - lorsqu'elle est possible - se fait dans chaque cas par une méthodologie particulière. Si l'on considère que le chômage déguisé est caractérisé par une productivité marginale du travail, nulle ou faible, ou par un temps de travail inadéquate, il suffira de mesurer l'une ou l'autre variable - et le résultat sera en général différent. Qui plus est, à chaque définition conceptuelle est nécessairement associé un objectif de politique économique : l'existence d'une productivité marginale faible ou nulle du travail dans le secteur rural, a depuis longtemps constitué un des fondements des politiques de transferts intersectoriels. C'est d'ailleurs à cette conclusion qu'aboutissent l'ensemble des concepts analysés - du moins ceux relatifs au sous-emploi -. Dans ces conditions, on conçoit aisément la formulation et la justification d'une telle politique de développement.

En vérité, le problème nous apparaît beaucoup plus complexe, et l'analyse conceptuelle suggère d'elle-même plusieurs observations.

En premier lieu, la plupart des concepts d'emploi, de chômage et de sous-emploi sont définis par rapport à des notions transposées - population économiquement active, temps de travail ... - des schémas d'analyses économiques occidentales. Par exemple, le cadre conceptuel de la notion de chômage fut élaboré pour répondre précisemment au problème du chômage des pays industriels dans les années 1930. "Dans ce contexte, le plein emploi comme objectif de politique économique, et le chômage comme problème économique sont tous deux des développements récents.

---

(1) Le lecteur aura remarqué que nous n'avons pas considéré le surplus de travail au sens Marxiste. Dans ce cas, il représente la différence entre le travail total et le travail socialement nécessaire pour procurer le minimum de subsistance à ceux qui travaillent. E.WOLFSTETTER "Surplus labour, synchronical labour costes and Marx's labour theory of value", The economic journal, Vol.83, n°331, sept.73.

En fait, la première apparition dans la littérature Anglaise du mot "unemployment" traduisant un problème social courant, survint seulement dans les années 1880, et l'idée que le plein emploi est un but à atteindre par une certaine politique économique, date de 1930. Dans un sens, ces développements étaient un sous-produit naturel de l'émergence des sociétés industrielles développées, dans lesquelles une large part de la force de travail était employée sur une base contractuelle. Le plein emploi comme objectif politique et le chômage comme problème, auraient été totalement étrangers aux sociétés préindustrielles de l'Europe. Et c'est à ces sociétés que les pays sous-développés d'ajourd'hui sont les plus similaires dans la nature essentielle de leurs économies" (1).

Doit-on alors continuer à raisonner par rapport à ce cadre conceptuel ou peut-on rechercher des voies d'analyses différentes ?

En second lieu, il existe une dichotomie entre le chômage et le sous-emploi : les deux notions seraient dotées d'une exclusivité mutuelle. Un individu peut être classé sans ambiguité, employé, chômeur ou sous-employé. Il s'agit en fait de notions élaborées dans des contextes particuliers, pour répondre à des problèmes différents : leur juxtaposition introduit une discontinuité qu'il nous faudra apprécier ultérieurement.

En troisième lieu, les concepts de sous-emploi possèdent deux caractéristiques essentielles. Ils sont avant tout applicables dans les zones rurales des économies traditionnelles, d'une part, et leur formalisation ne reflète pas directement un problème de l'emploi, ni une partie de la théorie de l'emploi, d'autre part. Au contraire, ils sont incorporés dans une théorie du développement économique - ou plutôt de la croissance économique - et considérés comme un trait dominant du problème général du développement. Or, le problème de l'emploi est un fait spécifique, non seulement du secteur agricole, mais également de l'ensemble du secteur informel. De plus, et surtout, peut-il être considéré comme un sous-produit du développement, ou

---

(1) A.BAGWAT, "Main features of the employment problem in developing countries" International monetary fund staff papers, Vol. XX, n°1, Mars 1973, pp.96-97.

doit-on lui assigner une importance équivalente à toute autre politique ? On aborde ainsi le dilemne fondamental des politiques économiques qui conditionnent dans maints pays sous-développés toute approche du problème de l'emploi.

En dernier lieu, l'adoption d'un critère du sous-emploi doit servir une fin pratique, et pouvoir s'appliquer à un maximum de groupes que le politicien a à l'esprit lorsqu'il évoque les problèmes de l'emploi. Ainsi, les segments de la force de travail couverts par l'application de ce concept doivent être identifiables, et autant que possible quantifiables. Il est surprenant de constater l'absence du revenu comme critère du sous-emploi. Certes, il s'agit dans ce cas d'une voie d'analyse entièrement nouvelle, qui n'est pas exclusive de toute difficulté, mais qui permettrait peut-être de réconcilier les contradictions évoquées, et de traiter le problème de l'emploi - sans esquiver celui du développement - en tant qu'objectif explicite, grâce à l'élaboration d'un concept mesurable et opérationnel. Cependant, dans quelle mesure, le cadre statistique actuel élaboré dans les pays sous-développés permet-il cette opération ?

L'ensemble de ces interrogations nécessite une appréciation des concepts analysés précédemment, des sources des statistiques de la main-d'oeuvre, ainsi que des politiques économiques implicites.

"Il existe de nombreuses raisons qui peuvent expliquer pourquoi la métamorphose de la théorie occidentale a été inadéquate et hésitante. D'une part il n'existe pas un corps de statistiques économiques détaillé et valable ... D'autre part, la tendance naturelle de l'homme, qu'il soit économiste, plombier ou chauffeur de taxi, est d'approcher une nouvelle variété de problèmes à la lueur de l'expérience passée..."

(P.F.M. Mc LOUGHLIN)

CHAPITRE III

LES DIFFICULTES CONCEPTUELLES

L'analyse précédente nous a fourni une variété de concepts de chômage et de sous-emploi, dont la distinction théorique n'a pas toujours été respectée dans la pratique (1).

Différents termes ont été appliqués au même concept et plusieurs concepts se retrouvent sous le même terme. Ainsi, le Bureau International de Travail dans son rapport sur la Colombie, utilise le mot "déguisé" dans le contexte de la sous-utilisation du travail, pour définir "les chômeurs (ou les sous-employés) qui ne cherchent pas ouvertement du travail (ou plus de travail), mais qui le feraient si le chômage ouvert venait à diminuer"(2). Il s'agit dans ce cas du phénomène des "travailleurs découragés" (3). D'un autre côté, une étude de l'O.C.D.E. (4) applique le terme "déguisé" à une situation où l'activité de la force de travail a une productivité anormalement faible.

Ces confusions ne sont pas spécifiques aux concepts liés d'une manière directe à la sous-utilisation de la main-d'oeuvre. Certains phénomènes qui lui sont associés, sont appelés alternativement "aspects" ou "dimensions" du problème, bien qu'il soit approprié de les utiliser dans des

---

(1) La confusion est souvent venue de ce que le terme "sous-emploi" a été utilisé à la fois pour décrire un phénomène général et une simple dimension de ce même phénomène. Nous faisons allusion à la distinction entre sous-emploi et chômage sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

(2) Towards full employment, op.cit. p.17 voir aussi : R.LEROY : "Le chômage en Belgique. Institut des Sciences Economiques - Université catholique de Louvain - département travail - document ronéoté - 1968 p.30.

(3) Voir Section II, parag. I.

(4) D.TURNHAM, Le problème de l'emploi, op.cit. p.19.

circonstances particulières (1). "Dans ce contexte, le mot "dimension" devrait être réservé pour décrire des phénomènes qui ont une relation multiplicative numérique les uns par rapport aux autres. Par exemple, lorsque le sous-emploi est décomposé en nombre de sous-employés et en degré moyen de sous-emploi par personne sous-employée, ses deux composantes pourraient être appelées "dimensions" de la sous -utilisation. De plus, bien que les termes "dimensions" et "aspects" soient fréquemment utilisés l'un pour l'autre , il serait souhaitable d'attribuer ce dernier essentiellement à des explications causales de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre" (2).

Pour un certain nombre de raisons, les difficultés communes des données pour l'analyse des problèmes économiques dans les pays sous-développés sont particulièrement prononcées lorsque l'on veut examiner le degré d'emploi des ressources humaines - et elles ont été accentuées par le fait que le cadre conceptuel dans lequel une telle information est présentée ne permet pas de prendre pleinement en compte la situation de ces pays (3). Ce cadre conceptuel, élaboré en réponse aux problèmes du chômage des pays industrialisés (4) dans les années 1930, est centré essentiellement sur deux taux : le "taux de participation" et le "taux de chômage". Il fut ensuite développé pour tenir compte de situations particulières, à l'aide des notions de sous-emploi, sans aucune tentative d'intégration, mais plutôt comme un sous-produit d'une théorie du développement.

Or, dans la mesure où une politique économique donnée peut s'appuyer sur une évaluation du potentiel humain sous-employé et/ou en chômage, il est important d'apprécier les hypothèses sous-jacentes au cadre conceptuel utilisé.

Cet effort d'analyse est indispensable dans la mesure où les caractéristiques des économies sous-développées ne sont pas assimilables à celles de nos sociétés occidentales.

---

(1) A.D.SMITH, Concepts of labor force underutilisation; I.L.O. Genève, 1971, p.32
(2) A.D.SMITH op.cit. pp.19-20.
(3) Cette affirmation est toutefois simpliste. En fait, les pays sous-développés ne forment pas une entité homogène. D'un côté il y a les pays où l'agriculture n'absorbe que 30 à 40% de la force de travail et dans lesquels une partie substantielle de l'activité économique se déroule dans un environnement similaire à celui de nos pays développés. D'un autre côté, il y a les pays dont les économies sont entièrement traditionnelles, et où le secteur moderne n'est pas intégré au reste de l'économie. Néanmoins, le cadre conceptuel est largement insuffisant, même s'il est appliqué au premier groupe. Pour un argument contraire cf. A.BHAGWAT "Main features of the employment problem in developing countries", op.cit. p.82, note n°5.
(4) cf. G.MYRDAL, Asian Drama, op.cit. chap.21, 1ère partie pp.961-1027.

SECTION I : INADEQUATION DE LA REFERENCE AUX CONCEPTS DE "POPULATION ECONOMIQUEMENT ACTIVE" et "INACTIVE" DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES.

La notion de population économiquement active (1) - définie comme étant la somme des individus qui sont au travail, et de ceux qui ne travaillent pas mais qui cherchent un emploi - et son corollaire, le taux de participation, se heurtent dans les pays sous-développés à deux difficultés majeures, dont l'importance conditionne, dans une large mesure, l'analyse du degré d'utilisation de la main-d'oeuvre : (i) la recherche d'une définition opérationnelle, et (ii) une instabilité tant quantitative que qualitative.

I - LA DIFFICULTE D'ETABLIR UNE DEFINITION OPERATIONNELLE DE LA "POPULATION ECONOMIQUEMENT ACTIVE" ET "INACTIVE".

La Huitième Conférence Internationale des Statistiques du Travail indique que "la main d'oeuvre civile comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions pour être comprises parmi les personnes pourvues d'un emploi ou parmi les personnes en chômage ... ; la main-d'oeuvre totale est l'ensemble de la main-d'oeuvre civile et des forces armées" (2).

---

(1) *Ainsi que le "non-emploi partiel", Cf. chapitre II*

(2) *B.I.T., Concepts et méthodes de la mesure du sous-emploi , M.E.M.U./D.1 Annexe I, Août 1963, op.cit. p.114. Pour la définition de l'emploi et du chômage, selon cette même conférence, se reporter au chap. II. Lors de sa deuxième session, la Commission de la Statistique des Nations Unies, a adopté la définition suivante de la population active :"Le groupe population active est constitué par toutes les personnes des deux sexes qui fournissent la main-d'oeuvre disponible pour la production de biens et services. Elle comprend les personnes occupées aussi bien que celles en chômage au cours de la période de référence adoptée pour le recensement... Les personnes occupées sont toutes celles, y compris les travailleurs familiaux,qui travaillent ou ont un emploi pendant la période spécifiée , qu'il s'agisse de travailleurs à temps complet ou de travailleurs à temps partiel, dans la mesure où ces derniers ont travaillé au moins pendant un certain minimum de temps (minimum qui devra être fixé par chaque pays à un niveau suffisamment bas pour exclure seulement les personnes dont la contribution à l'activité économique est négligeable)... L'ensemble de la population active est constitué par la population active civile et des forces armées". Voir O.N.U. Principes et recommandations concernant les recensements nationaux de population. Etudes statistiques série M, n°27, 1958.*

Cette définition soulève des difficultés (1), liées à la détermination et à l'appréhension de "l'activité" des individus.

A - La détermination de "l'activité" des individus.

1) Afin de pouvoir classer telle ou telle personne dans une catégorie donnée de la main-d'oeuvre, il importe de déterminer "l'activité" de l'intéressé. Théoriquement, "toute activité dont l'objet est de contribuer au produit national est considérée comme un travail" (2).

Dans la pratique, le concept de travail a été limité à ce qui peut être assimilé à une "activité économique" ou à un "emploi lucratif". Le premier cas implique un produit (ou un service) escompté auquel le travail a contribué ; le second, traduit l'obtention d'un revenu. L'idée qu'il existe une dichotomie (3) entre les activités qui sont "productives" et celles qui sont associées à la "consommation", aux "obligations sociales"... etc, avait été soulignée par A.SMITH: "Les travailleurs productifs et improductifs et ceux qui n'ont aucun emploi sont tous également maintenus par le produit annuel de la terre et du travail du pays. Ce produit, quelle que soit son importance ne peut jamais être infini, mais doit avoir certaines limites. Ainsi, selon qu'une plus faible ou une plus grande proportion est dans une année consacrée au maintien des forces improductives, la part attribuée aux individus productifs sera suivant les cas plus ou moins importante, et par conséquent, l'année suivante le produit sera plus ou moins grand" (4).

2) La Huitième Conférence Internationale emploie à ce propos l'expression de "travail rémunéré" (5) pour déterminer les activités qui constituent un "travail" - en les distinguant de celles qui sont un pur loisir.

---

(1) Nous envisageons tout d'abord celles qui sont relatives à l'emploi ; les difficultés liées au chômage seront envisagées dans la prochaine section, sans qu'il y ait toutefois une réelle dichotomie.

(2) Y.MIURA "Analyse comparative des définitions de la population active employées dans les statistiques en Afrique et en Asie , Congrès mondial de la population -1965 -Vol.IV - Nations-Unies. p.38.

(3) Que les activités productives soient inclues parce que leur produit est plus facile à mesurer, est douteux ; il est au moins aussi facile de mesurer le produit du pilonnage du grain à la main que le sarclage réalisé pour l'obtenir ; mais la convention est que toutes les fois que par l'activité, un paiement, un produit ou un service à autrui est impliqué, l'emploi rémunéré est un emploi lucratif

(4) A. SMITH, The Wealth of Nations, vol. 1, (ed. par E. CANNAN, University paperbacks 1961, pp. 352-53

(5) Pour les employés, les employeurs et les personnes travaillant pour leur propre compte.

Il est important de reconnaître que dans les pays avancés où l'économie de marché a été développée, la rémunération du travail correspond "grosso modo" au travail réalisé, et peut ainsi être utilisée comme critère de distinction entre les activités qui sont "productives et celles qui ne le sont pas (1). D'autre part, la nature du travail y est clairement définie, à cause de la division des tâches, et de leur séparation virtuelle des activités sociales (2). Qui plus est, le fait qu'il existe une assurance-chômage, aide non seulement à distinguer les chômeurs de ceux qui ont un travail, mais rend également non nécessaire leur engagement dans des activités marginales. Enfin, la durée du travail est généralement établie dans les contrats d'emploi des pays industrialisés, et ne pose en conséquence aucun problème majeur (3).

Ainsi, le critère du "marché" indiquera qu'une activité a un caractère économique, si elle a pour but de produire des biens ou des services qui sont susceptibles d'être mis sur le marché (4). On peut penser qu'une"pareille activité, à la différence d'autres, est de nature à contribuer au produit national (ou au revenu national), et permet à celui qui l'exerce de prétendre à un revenu en espèces. Quant au chômeur, son activité consiste à s'efforcer d'apporter sa contribution à cette tâche et d'obtenir en contrepartie une rémunération en argent ou un revenu équivalent" (5).

---

(1)- Bien entendu, ceci est largement insuffisant, même dans les pays avancés ; c'est un problème qui se pose aux comptabilités nationales : le temps consacré à l'éducation des enfants devant être compté comme une activité productive, car il s'agit en réalité d'un investissement rentable à terme.

(2)- Ce qui ne veut pas dire que le loisir ne soit pas fonction du travail. cf. M. MEISSNER "The long arm of the job : a study of word and leisure : Industrial relations (Berkeley), vol. 10, n° 3. oct. 1971.

(3)- Contrairement à la Résolution des Nations Unies, la Huitième Conférence ne précise ni la durée, ni la nature du "travail".

(4)- W. MOORE : "The exportability of the "labor force" concept". The American sociological review. fév. 1963.

(5)- A.J. JAFFE and C.M. STEWART. Manpower resources and utilisation. Chapman and Hall Ltd. Londres. 1951. p. 40. Ainsi les services rendus à des membres du ménage ne constituent pas un travail rémunéré.

Dans les pays sous-développés, le travail et le loisir sont, dans une certaine mesure, assez liés, et le phénomène de l'échange qui caractérise les économies de marché est limité. La rémunération du travail varie du salaire normal aux pourboires, et aux dons. Dans ces conditions, il serait dangereux d'appliquer le critère de la rémunération sans aucune autre indication : "Supposons qu'un chômeur effectue une course et obtienne 50 cents US pour ses services. D'un côté, ce revenu pourrait être considéré comme une "rémunération". Cela impliquerait qu'une activité, couvrant une période d'une demi-heure, pendant la semaine de référence de l'enquête, soit considérée comme un travail (un emploi) et que l'individu la réalisant soit assimilé à un "employé" alors qu'il est en chômage. D'un autre côté, le service pourrait être considéré comme une activité sociale purement accidentelle - l'aide à quelqu'un pour transmettre un message. De ce point de vue le revenu équivaut à un pourboire." Cette deuxième interprétation paraît plus attrayante; mais comment différencier pratiquement les paiements qui constituent la "rémunération" d'un travail, de ceux qui traduisent la récompense du geste social ?" (1).

De plus, dans ces économies, il n'existe généralement pas de secours aux chômeurs, si bien que les individus sans emploi s'engagent dans des activités marginales qui possèdent rarement un caractère "économique" et qui fournissent de maigres revenus (2). Face à cette échelle d'emplois, il devient difficile de distinguer ce qui appartient au concept de travail. Même en établissant une séparation, entre les travailleurs accidentels, qui rendent, en contrepartie d'une rémunération, des services à des individus (nettoyeurs de voitures dans les parcs publics, enleveurs de mauvaises herbes dans les pelouses ...), et ceux qui ne servent aucun groupe identifiable (charmeurs de serpents, "directeurs" de parcs de voitures ...), la distinction entre le loisir et le travail reste ambigue, et, la plupart du temps, il est impossible de dire où

---

(1)- J.E. TANDOH, op. cit. pp. 13-14.

(2)- Ce point doit être relativisé. Des enquêtes à Abidjan tendent à montrer que "le niveau de revenu moyen dans le secteur informel est relativement proche du niveau du salaire minimum légal". Voir H. JOSHI, H. LUBELL et J. MOULY, Urban development and employment in Abidjan. Working papers. I.L.O. Genève 1974, p. 4-16.

commence l'un et où finit l'autre (1).

La définition Internationale ne fournit aucune indication sur la durée du temps du travail. Cela implique qu'une activité d'une durée quelconque - une demi heure, une heure, un jour, une semaine - peut être considérée comme un travail - l'individu l'accomplissant étant alors "employé". Le critère du temps de travail a néanmoins été utilisé dans la pratique aussi bien pour les pays développés que sous-développés. Cependant, il n'y a eu aucune uniformité. Lorsque la résolution Internationale a été suivie, on peut supposer que le concept d'emploi englobe ceux qui sont en "chômage déguisé". Dans le cas contraire, on a essayé d'instituer une limite minimum de la durée du travail effectué. Cela signifie qu'une personne qui tombe au-dessous de ce seuil n'est pas recensée comme "employée". Cette approche a le mérite de vouloir distinguer le travail éphémère de "l'activité économique", mais est tributaire de notions limitatives subjectives et arbitraires. Elle peut, de ce fait, influencer l'adéquation des données collectées en vue de déterminer l'ampleur du sous-emploi.

A ces difficultés générales s'en ajoutent d'autres spécifiques à chaque pays (2). Dans certains Etats d'Asie ou d'Afrique il existe une grande différence de niveaux de développement économique entre les régions. Ceci rend difficile l'utilisation uniforme de concepts et de définitions. Dans le cas de l'Inde, le contexte social et les valeurs sociales varient tellement d'une région à l'autre que la portée d'une série de concepts en est réduite : "Dans certaines communautés, le travail est un motif de fierté, dans d'autres il reste un motif de mépris. La difficulté est alors d'éviter aussi bien les sous-appréciations que les sur-apprécia-

---

(1)- On pourrait, comme le suggère J.E. TANDOH, exclure ce deuxième groupe de l'emploi. "On doit remarquer que si cette distinction n'est pas faite, les mendiants qui chantent des chants religieux non seulement pour attirer l'attention du public, mais aussi la sympathie des religieux, seraient classés comme employés". op. cit. p. 13.

(2)- cf. par exemple A. MITRA. "Expérience de l'Inde en matière d'enregistrement de la population active : recensement de 1961". Congrès Mondial ... op. cit. pp. 387-390.

tions" (1). Même en un lieu donné, les attitudes sociales sont si marquées que les individus interrogés ne veulent pas avouer certains faits. "Ceci est particulièrement net dans les pays musulmans ; par exemple, de récentes enquêtes en Egypte rurale ont fait apparaître un rôle des femmes beaucoup plus important que celui qui ressort des résultats des recensements" (2). Il existe en Inde une difficulté particulière, à savoir que la notion de travail de caste contribue à différencier réellement les fonctions économiques des fonctions productives dans une économie de subsistance". Dans bien d'autres régions du monde, les fonctions économiques d'un ménage agricole sont très peu différenciées ... En Inde, la structure rurale est hiérarchique et il existe des relations "patron-client" entre les différentes castes qui assurent mutuellement les travaux d'entretien ; aussi, tous les villages d'une certaine importance conservent-ils leur propre groupe de familles qui fabriquent, réparent et assurent les services. Ce phénomène a imposé des classifications économiques longues et complexes dans les premiers recensements Indiens"(3).

Enfin les recommandations des Organisations Internationales rédigées en Langues européennes risquent de ne pas être transposables dans certains pays : "la difficulté étant alors de faire en sorte que les traductions en langues locales rendent les nuances de façon exacte et uniforme" (4).

3)- La difficulté est accrue si l'on veut déterminer l'activité des "individus qui ont un emploi mais qui ne sont pas au travail" (5) en raison du caractère hétérogène de l'offre de travail disponible.

---

(1)- A. MITRA. op. cit. pp. 387-88.

(2)- D. TURHNAM. op. cit. p. 31, note.

(3)- A. MITRA. op. cit. p. 388.

(4)- Ibid. p. 388. Il est vrai que dans le cas de l'Inde la plupart des intellectuels parlent une langue européenne.

(5)- B.I.T. Concepts et méthodes, op. cit. p. 114.

Le cas de l'Inde est typique à cet égard (Tableau 10)[1].

TALBEAU 10

Distribution en % des personnes employées lucrativement dans les zones rurales et urbaines de l'Inde

	Secteur rural			Secteur urbain		
	17e phase (1961-62)			15e phase (1959-60)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Employés	31,50	29,90	31,06	53,10	43,34	51,40
Employeurs	9,00	3,06	7,36	2,03	0,43	1,76
Travailleurs à leur propre compte	43,66	19,14	36,79	36,68	30,19	35,55
Travailleurs familiaux non rémunérés	15,84	47,90	24,79	8,19	26,04	11,29
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : National sample senvey, Report No. 169 (Draft). Fifteenth Round, Urban, p. 22 ; N° 197 (Draft) Seventeenth round, rural. pp. 20-22. Cité par Government of India - Planning Commission : Report of the Commette of experts on unemployment estimates. 1970, Chap. III, p. 15.

---

(1)- Les deux derniers groupes - travailleurs à leur propre compte et travailleurs familiaux non rémunérés - occupent une part importante dans l'offre de main d'oeuvre. La classification par statut soulève de nombreuses difficultés. cf. J.E. TANDOH, op. cit. p. 18 (pour les employeurs) et surtout l'important ouvrage de D. THORNER and A. THORNER Land and labour in India, op. cit. chap. III, XI et XIII.

L'enquête sur la main d'oeuvre, réalisée en Thaïlande, assimile "l'emploi" à "un travail effectué en contrepartie d'un salaire ou d'une autre rémunération, sans préciser si les gains obtenus ont été versés sous forme de monnaie" (1). Cette définition s'apparente au critère du travail rémunéré (2) et ne nous fournit aucune indication utile.

Le problème est de savoir si les individus, localisés dans certaines occupations, tout en n'étant pas au travail, peuvent être considérés comme ayant un emploi. C'est le cas des travailleurs saisonniers qui reviennent chaque année au cours des périodes de pointe chez le même employeur : peut-on avancer qu'ils ont un emploi durant la saison creuse ? Les pratiques courantes ne sont pas d'un grand secours, car la plupart des enquêtes n'identifient pas les travailleurs saisonniers. L'enquête sur la main d'oeuvre à TAIWAN (3) indique cependant que ceux qui ont un emploi saisonnier - sauf dans la morte saison - pendant la semaine de référence, sont classés en tant qu'employés ; dans ce cas, le critère adopté est l'absence temporaire ou le fait d'avoir un emploi, sans pour autant être au travail. En fait tout dépend du sens que l'on donne à l'expression "temporairement absent du travail " ; si le terme signifie quelques semaines ou quelques jours, on peut alors logiquement admettre que l'emploi saisonnier est intégré. D'autre part, si la certitude de l'occupation à intervalles réguliers est assurée, la classification des travailleurs saisonniers est correcte; dans le cas contraire elle est discutable.

L'activité des individus travaillant à leur propre compte (4)

---

(1)- Labor force Survey - 1969. cit. par J.E. TANDOH. op. cit. p. 116.

(2)- A titre de comparaison, l'expérience de l'Inde peut être citée à ce propos : "Le travail lucratif a été défini comme "toute activité qui vaut à celui qui l'exerce une rémunération directe ou indirecte, laquelle peut être en espèces ou en nature ; selon cette définition, les bénéficiaires de pensions, les mendiants, les prostituées, etc... n'ont pas un travail lucratif". cf. The N.S.S. 10e round - Déc. 1956 to May 1956. n° 34, p. 7. cité dans BIT, Concepts et Méthodes, op. cit. p. 70.

(3)- Labor force survey. 1964. cité par J.F. TANDOH. op. cit. p. 115.

(4)- Nous employons sans distinction les deux expressions : travailleurs indépendants et travailleurs à leur propre compte.

est plus délicate. Les données du tableau 10 soulignent l'importance de cette catégorie en Inde. Dans les enquêtes au Japon, les travailleurs indépendants, lorsqu'ils sont temporairement absents de leur travail, doivent posséder une "entreprise" pour être considérés comme employés (1). A Taiwan, une condition supplémentaire est imposée : l'entreprise ou l'exploitation doit, en leur absence, être gérée par des parents ou des employés (2). La possession d'une "entreprise" est implicite dans la résolution Internationale et précise, logiquement, le principe "avec un emploi mais pas au travail" : l'emploi doit demeurer même pendant l'absence. Or la qualification supplémentaire introduite à Taiwan, tout en demeurant utile, n'est pas sous-jacente dans la Résolution.

En vérité, l'activité des individus, particulièrement délicate à déterminer, est celle des travailleurs occasionnels, dont W.F. MAUNDER souligne l'importance à la Jamaïque : "La proportion des services dans le produit domestique témoigne d'un état de chose assez éloigné de ce qui est dénoté par une contribution de valeur monétaire similaire dans les pays industrialisés ... . Les individus doivent vivre et ils rendent des 'services'. Des occupations telles que 'directeur' de parcs de voitures, portier ou messager occasionnel, vendeur de cartes postales, ouvreur de portes, laveur de voitures, cireur de chaussures, colporteur de marchandises en quantités infinitésimales, accentuent dans une certaine mesure cette composante. Il devient difficile de préciser si tel ou tel phénomène doit être considéré comme appartenant à l'emploi - donc service réel - ou au chômage - paiement de secours. Enfin, même pour ceux qui sont employés, on ne peut pas assurer qu'ils le sont régulièrement ..."(3).

Pendant l'enquête, les travailleurs intermittents qui accomplissent leurs services seraient classés comme employés. Mais la difficulté

---

(1) - J.E. TANDOH, op. cit., p. 18
(2) - Ibid. p. 18
(3) - Cf. W.F. MAUNDER, op. cit. p. 41

survient lorsqu'ils sont temporairement absents de leur emploi. Dans ce cas précis, leur classification dépend de la possession d'une "entreprise". Il est clair que dans nombre de cas ils ne pourront pas remplir cette condition. J.E. TANDOH a remarqué qu'une application des recommandations de la Huitième Conférence Internationale conduisait à une contradiction : " ... les travailleurs intermittents qui offrent leurs services à des clients identifiables pourraient être classés comme employés dans la catégorie des travailleurs indépendants. Cependant, étant donné que leur activité ne peut pas être assimilée à celle d'une entreprise, ils ne peuvent être classés comme "ayant un emploi, mais pas au travail" lorsqu'ils sont temporairement absents" (1). Le fait de classer un individu "employé" lorsqu'il est au travail, et en chômage lorsqu'il est temporairement absent, ne paraît pas satisfaisant, même si les deux interprétations sont en accord avec la résolution internationale ; l'ambiguité vient de l'interprétation du critère de l'emploi. Une solution possible du conflit serait peut-être de l'envisager dans une optique extensive, c'est-à-dire de considérer les travailleurs occasionnels comme employés avec le seul critère de la rémunération, même lorsqu'ils sont temporairement absents.

La Résolution Internationale précise que "les travailleurs familiaux non rémunérés qui collaborent de façon habituelle au fonctionnement d'une exploitation agricole ou d'une entreprise sont considérés comme pourvus d'un emploi s'ils ont travaillé pendant une durée au moins égale au tiers de la durée normale de travail pendant la période spécifiée" (2).

---

(1)- Cf. J.E. TANDOH, op. cit. p. 19. La contradiction survient parce qu'un double critère est appliqué au même type de travail : critère du "travail rémunéré" lorsque le travailleur occasionnel exerce son activité ; critère de "l'entreprise" lorsqu'il est temporairement absent. Dans ce dernier cas, il est classé comme chômeur.

(2)- BIT, Concepts et Méthodes. op. cit. p. 115.

L'importance de cette catégorie a été indiquée au tableau 10 ; "elle se compose essentiellement de femmes et d'enfants dont la participation à l'activité économique est généralement limitée, et qui ne sont pas ordinairement des offreurs de travail à l'extérieur de leur exploitation" (1). De plus, l'aide familiale varie selon l'importance de l'irrigation, du nombre de récoltes annuelles, et du niveau des activités des secteurs secondaires et tertiaires. Mais il est admis que le travailleur familial est indispensable à la vie économique de certains pays - notamment en Inde - ce qui rend nécessaire l'analyse de leur activité (2).

En réalité, la définition Internationale soulève plusieurs interrogations. En premier lieu, quelle interprétation donner au terme "travailleurs familiaux" ? Aux Philippines, il couvre principalement ceux qui sont liés au chef de famille par le sang ; dans d'autres enquêtes aucun élément nous permet de préciser cette expression (3). Il apparaît que le sens qu'on lui attribue couramment est celui de personnes qui travaillent dans l'entreprise familiale sans rémunération.

En second lieu, peut-on déterminer les activités qui contribuent au fonctionnement d'une exploitation agricole ? Par exemple, dans l'agriculture africaine l'activité y est largement saisonnière. Aux travaux agricoles viennent s'ajouter - pour des individus d'une même exploitation - des activités non agricoles (construction de cases, pêche, chasse, artisanat ...) qui, si elles n'existaient pas, rendraient difficile toute production agricole. La division des tâches (4) permet alors de contribuer "de l'extérieur", d'une manière régulière, au fonctionnement d'une exploitation sans pour autant y être engagé au sens strict du terme pour une période dépassant le tiers de la durée normale du travail. De plus,

---

(1)- Government of India, The committee of experts ... op. cit. chap. III. p. 14. Cette remarque est importante du point de vue de la politique économique.

(2)- Un autre facteur milite dans ce sens. S. KUZNETS a montré que les différences de productivité par travailleur entre pays seraient substantiellement affaiblies si les travailleurs familiaux non rémunérés n'étaient pas pris en compte. cf. "Quantitatives aspects of the economic growth of Nations : II. Industrial distribution of national product and labour force". Economic development and cultural change, vol. 6, n° 3, juillet 1957 (supplément).

(3)- J.F. TANDOH, op. cit. p. 22.

(4)- Cf. E. RAYNAUD, op. cit. p. 128 et suivantes.

sur certaines exploitations familiales, il peut y avoir un partage total du travail, si bien que pour chaque individu le temps de travail est inférieur à la durée prescrite : ainsi coexistent une exploitation et une production sans travailleurs statistiquement identifiables.

En dernier lieu, la limite fixée à un tiers du temps de travail normal paraît discutable : des travailleurs familiaux sont employés à temps partiel, à plein temps ou d'unemanière intermittente. En Inde, il est virtuellement impossible d'adopter un tel critère pour le recensement, à cause, (i) de la difficulté d'établir une norme de temps de travail qui serait valable pour les différentes périodes de l'année, et (ii) de la difficulté d'obtenir des données sur le facteur travail en termes d'heures. Quelques informations ont cependant pu être obtenues à l'aide du National Sample Survey (1) : "Les heures moyennes de travail par semaine pour les travailleurs familiaux non rémunérés ou la proportion de telles personnes travaillant 28 heures ou moins par semaine ... n'était pas très différente des données pour tous les travailleurs. Ainsi, si les travailleurs familiaux accomplissant 14 heures ou moins de travail par semaine (un peu moins du tiers de la durée moyenne de travail pour les salariés) sont exclus de la force de travail, l'ampleur de la composante travail de la main d'oeuvre rurale serait diminuée de moins de 1 % pour les hommes, de 3 à 4 % pour les femmes, et de 1,8 à 1,7 % pour les deux sexes. Une non application des recommandations internationales ... ne semble pas entraîner une inflation digne d'attention dans la force de travail rurale" (2).

Dans ces conditions, il ne devrait pas y avoir de différence entre le temps d'activité des travailleurs ordinaires et celui de la catégorie en cause (3) - sans rejeter toute distinction. L'importance de l'activité

---

(1)- Nous l'indiquerons ultérieurement par le sigle : N.S.S.

(2)- Cf. P. VISARIA. "A survey of research on employment in India". Department of Economics. Bombay, 1972, p. 9.

(3)- Cf. M. BAN ("Les aides familiaux et la définition de la population active". Congrès Mondial, op. cit. p. 365) estime que "la durée minimale du travail exigée pour les aides familiaux devrait être égale à la moitié de la durée du travail de la personne active du ménage à laquelle l'aide familial prête son assistance". La durée du travail des aides familiaux a été rarement précisée dans la pratique.

du travailleur familial dans l'économie des pays sous-développés, la difficulté de le déplacer, et de lui permettre une mobilité professionnelle, suggèrent que l'analyse soit menée avec plus de précision qu'auparavant (1).

Il est à remarquer que quelques pays - suivant la résolution internationale - ont essayé de déterminer l'activité des individus qui ne peut être considérée comme un emploi.

Dans l'ensemble, les pratiques nationales n'ont pas été homogènes ; cela traduit le souci de se conformer aux conditions locales, mais aussi la difficulté de définir des concepts dans des régions où l'activité économique ne possède pas le caractère harmonisé et standardisé des sociétés industrialisées. Ceci nous amène à penser que les enquêtes et recensements utilisent le plus souvent, pour classer telle ou tellepersonne, une méthode empirique. Y. MIURA indique que "dans la plupart des pays d'Afrique et dans quelques-uns en Asie, des termes tels que "occupation","travail rémunéré" ou "actifs" sont utilisés sans définition précise, les personnes interrogées ou les recenseurs décidant eux-mêmes si telle activité particulière doit être ou non considérée comme travail. Il apparaît que les femmes sont classées suivant les conventions sociales en usage, ce qui modifie les données concernant la population active féminine. En Thaïlande, par exemple, la plupart des ménagères ont visiblement été comptées comme actives, bien qu'elles n'aient effectué que des travaux domestiques pendant la période de référence" (2).

Il reste néanmoins vrai que l'exercice d'une activité professionnelle est certainement la base de la notion d'activité économique.

---

(1)- A. MITRA. op. cit. p. 390. Dans certains pays, le critère du nombre d'heures a été supprimé et remplacé par un qualificatif supplémentaire. C'est le cas aux Philippines où les individus devaient travailler sans rémunération sur l'exploitation ou l'entreprise gérée par un membre du même ménage lié par le sang, le mariage ou l'adoption. cf. BCS Survey of households 1968, cité par J.E. TANDOH. op. cit. p. 21.

(2)- Y. MIURA. op. cit. p. 392.

B - L'appréhension de "l'activité" des individus : "emploi du moment, "occupation habituelle" et la période de référence.

La classification de l'intéressé peut se faire selon deux critères : "l'emploi du moment" ou "l'occupation habituelle". Dans les deux cas, le corollaire immédiat est l'adoption d'une période de référence d'inégale longueur, qui influence les taux de participation et de sous-utilisation de la main d'oeuvre (chômage et sous-emploi) (1).

1)- L'application du critère de l'emploi du moment permet une classification de l'individu par rapport au marché de l'emploi, ou du travail qu'il réaliserait effectivement pendant une courte période de référence.

La Huitième Conférence Internationale précise qu'il convient de prendre pour période de référence "un jour spécifié ou une semaine spécifiée" (2). C'est d'ailleurs la procédure habituellement utilisée par les enquêtes par sondage sur la main d'oeuvre.

On peut aussi partir du critère de l'occupation habituelle, en se fondant sur la permanence et la stabilité du travail, puisque la période de référence est parfois l'année toute entière.Cette approche a été adoptée depuis fort longtemps lors des recensements de population. En réalité, le choix d'une méthode doit dépendre de la situation de chaque pays : "L'adoption d'une période de référence déterminée à laquelle se rapporteront les données sur la population active est instamment recommandée. Elle doit être choisie avec soin en fonction des conditions économiques et sociales de chaque pays et de la fréquence des recensements ayant pour objet

---

(1)- Il est à remarquer que la plupart des sources d'information sur la main d'oeuvre de certains pays tels que l'Afghanistan, n'indiquent pas de période de référence. cf. M.A. ASIEL, "Economic development and the problems of employment in Afghanistan". in Employment and unemployment of the near east and south asia". R.G. RIDKER et H. LUBELL (eds), vol. 1. 1971. p. 81.

(2)- BIT, Concepts et Méthodes, op. cit., Annexe I, résolution I, paragraphes 6 et 7, p. 114.

de rassembler des données relatives à la population active. Un pays qui ne procède à de semblables recensements que tous les 10 ans devra peut-être choisir une période de référence autre que celle des pays où ces recensements ont lieu tous les ans ou à des intervalles plus rapprochés. Les dates sur lesquelles on se sera arrêté et l'intervalle de temps fixé, devront avoir été déterminés de façon à ne pas exclure du recensement les travailleurs saisonniers ou autres groupes importants de personnes qui ne travaillent qu'une partie de l'année et à ne pas y inclure des groupes substantiels de personnes qui ne travaillent que temporairement, tels que les étudiants pendant la période des vacances. On doit faire en sorte que la période de référence donne un aperçu valable de l'effectif et de la composition de la population active, au lieu de refléter une situation temporaire anormale. Généralement, cette période ne doit pas être supérieure à un an, ni semble-t-il inférieure à un mois, sauf en ce qui concerne les pays qui, rassemblant les données en question à des intervalles d'un an ou à des intervalles plus rapprochés, pourraient considérer qu'unepériode d'une semaine est préférable" (1).

On soutient parfois qu'il est préférable d'adopter le critère de l'occupation habituelle pour déceler les structures irrégulières et saisonnières de l'emploi de vastes secteurs de main d'oeuvre dans les pays sous-développés. Plusieurs éléments permettent de nuancer cette affirmation.

a)- Sur un plan théorique tout d'abord. Les statistiques possèderaient un degré de qualité supérieur, et l'adoption de certaines modalités permettrait une observation suivie du cycle annuel complet. D'un autre côté, il serait utile - et nécessaire- de combiner les deux critères, en prévoyant des questions se rapportantà l'un ou à l'autre, même lorsque la classification est basée sur l'emploi du moment (2). Les

---

(1)- *Nations Unies, Principes et recommandations concernant les recensements nationaux de population. Etudes Statistiques, série M, n° 27, 1958. p. 16.*

(2)- *BIT, Concepts et Méthodes, op. cit. p. 74.*

informations recueillies par l'utilisation du critère de l'occupation habituelle seraient indispensables à un meilleur classement des données. Le croisement des deux critères permettrait une détermination plus satisfaisante des catégories marginales de la main d'oeuvre : des personnes ayant une occupation habituelle rémunérée mais n'étant pas au travail à la date de l'enquête peuvent être considérées comme n'appartenant pas à la main d'oeuvre sur la base du jour de référence ; or, parmi elles, certaines peuventêtre potentiellement disponibles pour effectuer des tâches productives si l'on admet le critère de l'occupation habituelle (1). Enfin, l'occupation habituelle d'un individu peut constituer son activité principale ou secondaire ; dans la mesure où il est nécessaire de distinguer ces deux catégories, le critère de l'emploi du moment ne permet pas une telle désagrégation.

b)- Sur un plan empirique ensuite, l'expérience de l'Inde peut paraître intéressante. Mais il est important de préciser, à ce stade de l'analyse, qu'il y a évidemment un rapport entre la période de référence et le critère utilisé - l'occupation habituelle, ou l'emploi du moment. En effet, le premier a pour corollaire une longue période de référence - une année par exemple - et le deuxième, une période de courte durée - une semaine, ou un jour.

En premier lieu, les recensements décennaux ont fourni des renseignements essentiels sur la force de travail (2). Antérieurement à 1961 les données obtenues des recensements étaient basées principalement

---

(1)- N.S.S. Eleventh and twelth round. Août 1956 à Août 1957, n° 52, p. 10. cité dans BIT, Concepts et Méthodes, note 1, op. cit. p. 75, et M. BAN, op. cit. p. 365.

(2)- Toutefois certains pays n'en possèdent pas encore. C'est le cas de l'Afghanistan par exemple : cf. M.A. ASIEL. "Economic development and the problems of employment in Afghanistan" in Employment and unemployment problem, of the near east and south asia". R.G. RIDKER et H. LUBELL (eds.), vol. I, 1971. p. 79.

sur le critère de l'occupation habituelle (1) - ressemblant à l'approche du "travailleur rémunéré", bien qu'on n'ait pas cherché à distinguer le "travail rémunéré" et "non rémunéré", en ce sens que des individus ayant des revenus obtenus sans travailler furent aussi classés comme travailleurs (2). Le recensement de 1961 fut le premier qui tenta d'introduire l'approche de la force de travail avec une période spécifique de référence. Ainsi, pour le recensement des établissements industriels, on a adopté la moyenne de la "semaine dernière" (semaine précédente), tandis que pour le travail agricole et les exploitations familiales, on s'est référé à la "dernière saison de travail ou bien la saison en cours" (3). Il apparaît que les résultats obtenus sont similaires à ceux que l'on aurait pu collecter avec des questions sur "l'occupation habituelle". Les critiques ont souvent porté sur l'impossibilité de saisir pratiquement les nuances introduites dans les définitions, telles que "travail pour au moins une heure par jour d'un bout à l'autre de la plus grande partie de la saison de travail" (4). Cependant pour l'énumération des travailleurs engagés dans des activités régulières, comme le commerce de gros et de détail, la construction, les transports et les services, on a adopté une période de 15 jours.

L'approche de 1961 a été modifiée dans le recensement de 1971, lorsque des questions sur les activités économiques de la population commencèrent à distinguer : (i) ceux dont "l'activité principale " était le travail, c'est-à-dire les travailleurs à "plein temps" (5), et (ii) ceux

---

(1)- Les occupations principales et secondaires étaient déterminées suivant la source majeure de revenu ou des moyens d'existence. Cela s'applique aux recensements de 1901-1911, 1921, 1931, et 1951. cf. P. VISARIA. A survey of research, op. cit. p. 31. Une approche similaire fut aussi introduite pour le recensement de 1941, bien que les restrictions financières de la période de guerre entraînèrent une restriction du champ d'observation.

(2)- Le critère de base pour classer une personne comme "travailleur rémunéré" était, pour les recensements de 1901-1931 et 1951, respectivement le "travail" et le "revenu régulier".

(3)- A. MITRA. op. cit. pp. 388-89.

(4)- P. VISARIA, op. cit. p. 32.

(5)- Les travailleurs à plein temps ne travaillent pas nécessairement pour une durée correspondant à la norme de travail à plein temps. Cependant, on a continué à employer le terme dans diverses commissions. P. VISARIA. op. cit. p. 32.

dont "l'activité principale" n'était pas le travail. Ainsi, la force totale au travail inclurait : (i) tous ceux pour qui le travail était leur activité principale, plus (ii) les personnes dont l'activité principale n'était pas le travail, mais qui effectuent une activité économique classée comme secondaire. Dans ces circonstances, les données du recensement de 1971 sur le nombre de travailleurs ne sont certainement pas comparables à celles obtenues en 1961 (1).

Dans le recensement de 1971, la période de référence utilisée pour identifier les personnes engagées dans une activité régulière, était une semaine. Ce fut aussi le cas au cours des diverses phases du N.S.S. (2) depuis 1958-59. Pour le travail irrégulier, on s'est reporté à une période de référence de "la dernière année" antérieure au dénombrement. Ainsi, l'approche dualiste quant aux périodes de référence adoptée en 1961 fut poursuivie : la période de référence fut raccourcie de 15 jours à une semaine pour les individus engagés dans des activités régulières, et élargie de "la dernière saison de travail ou la saison en cours" à "la dernière année" pour les personnes engagées dans des activités irrégulières. Par conséquent, la nature du travail - ou l'activité économique- semble être prépondérante dans le choix de la période de référence pour le recensement des individus : il est important de connaître la nature de l'occupation avant de décider de la période de référence appropriée. Ainsi, sauf dans le cas où l'occupation d'une personne demeure stable tout au long de l'année, les caractéristiques des activités économiques peuvent être précisées par référence à "la dernière année".

En second lieu, les phases successives du N.S.S. ont largement expérimenté des approches alternatives de la mesure de la main d'oeuvre et du chômage. Une courte période de référence est considérée comme l'élément clé dans l'approche de la force de travail, car le répondant peut naturellement fournir des réponses plus correctes et minimer les problèmes de

---

(1)- cf. P. VISARIA, "Employment and unemploymentin India : a review of selected statistics". Appendix II, in Government of India Planning Commission, op. cit. pp. 43-137.

(2)- National Sample Survey.

mémoire. Cependant, l'opportunité d'une telle méthode dans les régions rurales où l'activité économique est soumise à de fortes fluctuations saisonnières est discutable.

En 1961, l'Organisation Centrale de Statistique du gouvernement Indien a établi des "Normes d'Etude de la Main d'Oeuvre". M.V.S. RAO les a discutées dès les premières phases du N.S.S. . Il a noté les avantages aussi bien que les inconvénients des approches basées sur l'emploi du moment avec une courte période de référence, par rapport à l'approche de l'occupation habituelle (avec une période de référence d'une année) de la population économiquement active (1). Plus récemment, S. BHATTACHARYYA a examiné les effets possibles de l'une ou de l'autre des méthodes sur les estimations du chômage (2). D'une manière générale, une courte période de référence donne une description digne de confiance des conditions existantes dans l'économie rurale, mais fournit également des estimations supérieures du niveau du chômage. Les désavantages d'une courte période (3) peuvent être tempérés en étalant l'enquête sur l'année entière ; les résultats indiquent alors une moyenne des situations rapportées par des périodes de référence successives - et se chevauchant. S.V. SETHURAMAN, analysant le rapport de la Commission d'experts sur les estimations du chômage (4), pour qui les données devraient être établies sur une base saisonnière, avance la même idée : "Est-ce que les données obtenues dans une semaine de référence seront représentatives de la saison toute entière ? On avance l'idée que les résultats indiqueraient une semaine "moyenne" dans cette saison particulière (ou l'année). Il est clair que cette semaine "moyenne" ne serait pas représentative de la saison si les différentes semaines à l'intérieur de celle-ci sont similaires à l'égard de l'emploi et/ou du chômage" (5).

---

(1)- M.V.S. RAO. "Measurement of employment, unemployment and under employment in rural areas". Monthly abstracts of Statistics. Vol. 15. n° 4. Avril 1962.

(2)- S. BHATTACHARYYA. "A note of employment and unemployment concepts adopted in the N.S.S." in Government of India, Appendix I. op. cit. pp. 33-41.

(3)- Notamment une personne déclarée employée pendant la semaine de référence peut être en chômage le reste de l'année.

(4)- Rapport que nous avons cité dans la référence : Government of India ...

(5)- S.V. SETHURAMAN. "Measuring rural unemployment to provide guidelines to policy-makers". Economic and political werkly, Vol. 6. n° 24, 19 Juin 1971. p. 1187.

M.L. DANTWALA a suggéré de raccourcir la période de référence à une journée pour éviter toute perte d'information sur la situation du chômage résultant de la définition adoptée par le N.S.S. - toute personne ayant travaillé au moins un jour au cours de la période de référence, même si elle est restée inoccupée pendant le reste de la semaine, est considérée comme "occupée" - (1). D'après cette méthode, les renseignements sur la situation de la population active seraient obtenus pour chacun des jours de la semaine, bien que la période consacrée à la collecte des données reste fixée à une semaine. "Le pourcentage de chômeurs serait déterminé à partir du nombre total de jours-homme correspondant aux personnes non occupées, exprimé en pour cent du nombre total de jours pendant lesquels les intéressés ont fait partie de la population active" (2). Cette méthode indique simplement au planificateur le nombre de personnes qui étaient dans l'attente d'une situation pendant une journée moyenne prise à l'intérieur d'une période donnée. Néanmoins selon M.L. DANTWALA, l'identification et le dénombrement des chômeurs chroniques pourraient être réalisés en posant des questions supplémentaires sur la durée de leur activité (3).

Cette approche a été contestée par R. KRISHNA (4). D'une part, le chômage en Inde n'est pas un phénomène régulier, et l'irrégularité dans la disponibilité du travail est l'essence du problème du chômage ; d'autre part, le coût de l'investissement statistique pour obtenir cette sorte d'information peut être prohibitif. En outre, l'identité des personnes

---

(1)- M.L. DANTWALA. "Définition du chômage et problèmes posés par son évaluation dans les pays en voie de développement" in Le défi du chômage au développement et le rôle des Instituts de formation et de recherche dans le domaine du développement. Centre de développement de l'OCDE. Paris 1971. pp. 29-41. Cette procédure a été adoptée pour la 25e phase du N.S.S.

(2)- Ibid. p. 37.

(3)- Cette approche avait déjà été tentée en Inde. Cf. Bulletin of the Bureau of Economics and Statistics of Bombay State, 1949-50 et 1953-54. cité par P. VISARIA, A survey ... op. cit. p. 16 ; V.M. DANDEKAR and V.P. PETHE. "Employment and unemployment of adult rural populations". Artha VIJNANA , vol. 4, n° 1, Mars 1962.

(4)- R. KRISHNA. "Unemployment in India". Indian journal of agricultural economics", Vol. 28, n° 1, Jan.-Mars 1973, pp. 9-10.

qui sont au chômage et/ou sous-employées à une date donnée ou pendant une semaine particulière n'est pas essentielle. Pour R.KRISHNA, ce qui est important - par exemple dans le contexte d'un programme de lutte contre le sous-emploi - c'est le nombre de personnes qui seraient disponibles pour travailler, si des emplois leur étaient fournis, quelle que soit leur identité et la durée de leur inactivité pendant l'année. "Dans un programme de garantie d'emploi, par exemple, si n'importe quelle personne en chômage un jour donné peut obtenir un emploi sur un chantier quelconque, l'identité des personnes ayant obtenu un travail changera chaque jour ; mais si nous faisons la moyenne journalière ou hebdomadaire de ces personnes sur une année, nous obtiendrons la moyenne journalière ou hebdomadaire du chômage ; et, si on divise par le jour de travail on aura un taux de chômage moyen significatif. La procédure du N.S.S. aboutit exactement à ceci ... Cette moyenne des situations hebdomadaires mouvantes est l'information la plus importante dont nous avons besoin ... La mesure du sous-emploi par le critère des heures, et sa conversion en équivalent de jours-homme à temps plein de chômage est exactement ce qu'il nous faut pour calculer le coût de ce programme" (1).

L'attitude courante actuelle semble s'orienter vers des expériences qui tendraient à utiliser simultanément les approches de l'occupation habituelle et de l'emploi du moment. Ainsi, au cours de la 27e phase du N.S.S. - octobre 1972, Septembre 1972 - des questions ont été posées à la fois par rapport à une période de référence d'une année (occupation habituelle) et sur l'activité de chacun des jours de la semaine précédant l'enquête (emploi du moment). On espère que des analyses avisées enrichiront la compréhension des problèmes conceptuels de base pour la mesure de la population active et du chômage (2). En réalité, ce système dualiste

---

(1)- Ibid. pp. 9-10.

(2)- P. VISARIA. A survey ... op. cit. p. 7. idem. "Rural unemployment" Indian journal of agricultural economics, vol. 28, n° 1, Jan.-Mars 1973, p. 29. Dans les enquêtes par sondage sur la main d'oeuvre effectuées aux Philippines en Mai et Novembre 1958, les données de base relatives à la main d'oeuvre (heures de travail) avaient trait à une semaine de référence, tandis que les indications supplémentaires ayant trait à la structure de l'emploi (nombre de semaines de travail) concernaient l'année précédente. cf. Philippines Statistical Survey of households bulletin, série n° 5 : labor force, May and November 1958, pp. 39-42 ; cf. aussi : BIT. Preliminary report to the Government of Ceylan on survey of employment, unemployment and underemployment. 1959-60. Genève, 1962. pp. 14-16. Cités dans BIT : Concepts et Méthodes ... op. cit. p. 79.

présente l'avantage de permettre l'obtention de renseignements détaillés pour une courte période, et d'informations moins détaillées portant sur d'autres faits dont il est facile de se souvenir plus longtemps. Toutefois, l'approche de l'emploi du moment devrait surtout être utilisée dans les zones urbaines où le cycle saisonnier est limité.

2)- Concrètement, le choix du critère et de la période de référence, exerce une influence sur l'ampleur du taux de participation et corrélativement sur le degré d'utilisation de la main d'oeuvre. Le cas de l'Indre est typique à cet égard.

a)- Le taux de participation.

Le taux d'activité est en général plus élevé si on emploi le critère de l'occupation habituelle combinant "l'activité principale" et "l'activité secondaire", que si l'on applique le critère de l'emploi du moment. Le cas de l'Inde est particulièrement net pour les régions rurales (Tableau 12), où la structure de l'emploi a un caractère irrégulier et saisonnier". "Bien que les dates et les périodes des enquêtes soient différentes pour les diverses méthodes appliquées ... on peut légitimement attribuer les différences constatées dans les taux à la disparité des concepts et des méthodes utilisées" (1). En outre, S.K. RAO estime que pour les 14e, 15e, 16e et 17e phases du N.S.S. prises ensemble, les taux de participation des femmes sont sous-estimés De ce fait, on a de bonnes raisons de penser que l'effet total du critère utilisé est encore plus grand (2).

---

(1)- *BIT. Concepts et Méthodes. op. cit. p. 76. Cf. aussi P. VISARIA in Government of India. p. 45 et suivantes.*

(2)- *S.K. RAO, "Measurement of unemployment in rural India" Economic and political weekly (review of agriculture) Septembre 1973. p. A. 86.*

b)- Le taux de chômage est inférieur avec une période de référence d'une semaine, "car dans ce cas une personne doit être restée sans emploi pendant la totalité de la semaine et avoir cherché du travail ou avoir été disponible pour le travail, pendant les sept jours de la dite semaine" (1). Cela est particulièrement vrai dans les régions rurales de l'Inde : l'adoption du critère de l'occupation habituelle met seulement en évidence le chômage de longue durée, et néglige le chômage saisonnier. Le fait que la longueur de la période de référence entraîne des différences substantielles dans l'estimation du chômage est facilement observable à partir des résultats des 11e et 12e phases du N.S.S. lorsque deux périodes alternatives de référence sont utilisées.

Avec une période de référence de 1 semaine, le taux de chômage est estimé à 2,17 % de la force de travail ; il croît à 5,97 % avec une période alternative de référence de 1 jour pour la même année ! (Tableau 12).

---

(1)- Ibid. p. 85. Voir aussi, pour une position similaire, M.V.S. RAO. "Planning for full employment, targets and achievements". Social action. vol. 15, n° 7, Juil. 1965, pp. 960-61 ; et S.K. RAO, op. cit.

TABLEAU 11

Définition des chômeurs dans les zones rurales de l'Inde dans les différentes phases du N.S.S. et du recensement de 1961 : un résumé bref par rapport à quelques aspects importants.

Enquête/ Recensement	Période couverte	Période de référence	Recherche/ disponibilité
NSS 9e phase	Mai-Nov. 1955	(1) Une semaine	(1) Recherche du travail
		(2) Une année	(2) Occupation habituelle, recherche du travail
NSS 10e "	Déc.1955-Mai 1956	Un jour	Recherche du travail
NSS 11e et 12e phases	Août 1956 - Août 1957	(1) Un jour (2) Une semaine	Disponible pour le travail
NSS 14e phase	Juillet 1958 - Juin 1959	Une semaine	Disponible pour le travail
NSS 15e "	Juillet 1959 - Juin 1960	Une semaine	" " "
NSS 16e "	Juillet 1960 - Juin 1961	Une semaine "	" " "
NSS 17e "	Sept. 1961 - Juil. 1962	"	" " "
NSS 19e "	Juil. 1964 - Juin 1965	"	" " "
NSS 21e "	Juil. 1966 - Juin 1967	"	" " "
Recensement 1961	Févr.-Mars 1961	(1) Saison de travail pour le travail saisonnier (2) 15 jours pour les centres	Recherche du travail

Sources : Pour le NSS : "A note on Employment and unemployment concepts adopted in the National Sample Survey", Appendix I du Report of the Committee of Experts on Unemployment Estimates. op. cit. et S.K. RAO, "Measurement of unemployment in rural Indian". op. cit. p. A-79.

Note : Il n'y avait pas d'enquête rurale sur le chômage pour les 13e, 18e et 20e phases du NSS. Les résultats des 11e et 12e phases sont indiqués ensemble.

TABLEAU 12

Estimations des taux de participation et du chômage dans l'Inde rurale suivant les diverses phaes du NSS et du recensement de 1961.

Phases du N.S.S. N°	Taux de participation de la force de travail			Chômage en % de la force de travail		
	Hommes (1)	Femmes (2)	Ensemble (3)	Hommes (4)	Femmes (5)	Ensemble (6)
9e[a]	59,69	26,62	43,50	0,85	0,23	0,68
10e[b]	58,20	21,72	40,19	2,01	2,62	2,17
11e et 12e (Travail agricole des ménages seulement) (b)	55,28	31,25	43,28	10,96	21,99	14,92
11e et 12e (Autre que les ménages agricoles) (b)	55,02	21,11	38,30	2,73	4,32	3,16
11e et 12e (tous) (b)	55,07	23,33	39,38	4,50	9,47	5,97
11e et 12e (tous) (c)	-	-	38,97	-	-	2,17
14e[c]	56,88	26,66	41,85	3,64	9,83	5,59
15e[c]	58,74	23,58	41,45	3,17	8,35	4,63
16e[c]	55,67	27,72	41,08	2,59	6,49	4,85
17e[c]	52,20	22,16	37,50	3,74	8,53	5,12
19e[c]	53,01	26,76	40,15	2,68	7,85	3,80
21e[c]	53,96	28,53	41,41	1,82	4,35	2,66
Recensement 1961[d] .	58,51	31,45	45,34	0,50	0,10	0,38

Notes : *(a) Période de référence : 1 année.*
(b) Période de référence : 1 jour.
(c) Période de référence : 1 semaine.
(d) Période de référence : la saison de travail ou 2 semaines (voir le tableau 11).

Source : *Pour le N.S.S. de "P. VISARIA. "Employment and unemployment in India : a review of selected statistics" in Report of the Committee of Experts ... op. cit. Table 7.*

Pour le Recensement : Recensement de l'Inde, 1961. vol. 1, Inde, Parties II. B (i) et II. B (iii), Tables économiques générales, citées par S.K. RAO. op. cit. p. A. 79.

Au terme de cette analyse, il apparaît que l'ampleur de la population économiquement active - et de ses composantes - est fonction des critères (1) adoptés pour sa définition : la détermination des individus qui sont susceptibles de contribuer au produit national, ainsi que leur repérage statistique (2).

Ces difficultés de définition et l'influence qu'elles exercent sur l'identification de la main d'oeuvre productive, ont fait l'objet de vives controverses en Inde. N.A. KHAN proposa d'inclure dans les données de la population active du rencensement de 1961, 6,8 millions de femmes qui avaient été classées en 1931 comme dépendantes (servantes) (3). Plus récemment, J. AMBANNAVAR, examinant les données historiques des recensements Indiens, a suggéré que les larges fluctuations du taux de participation des travailleurs adultes pour 34 unités régionales, reflétaient la méthodologie des divers recensements. Il tenta un ajustement des données antérieures, en admettant que dans les régions où le taux d'activité fluctuait substantiellement, le taux le plus élevé observé pendant les recensements de 1911, 1921, et 1931, indiquait une énumération plus complète de la force de travail et pouvait ainsi s'appliquer aux autres phases. Il estima que la main d'oeuvre était sous-évaluée de 4 millions d'individus en 1911 et 1921, de 13 millions en 1931 et de 26 millions

---

(1)- Nous avons évoqué les critères qui nous paraissaient essentiels ; d'autres ont aussi leur importance, tels que par exemple les limites d'âges inférieures et supérieures. La pratique a été, dans ce cas, largementhétérogène. En général, les pays sous-développés sont confrontés à deux impératifs contradictoires : adopter une limite inférieure faible pour tenir compte des jeunes qui commencent très tôt à travailler ; et fixer une limite suffisamment élevée pour éviter d'inclure dans la force de travail des activités marginales. D'autre part, - c'est le cas de la Jamaïque - l'âge légal limite peut correspondre à l'année de sortie de l'école ; cependant, afin de ne pas heurter la susceptibilité des parents qui auraient des enfants en retard, les enquêtes et recensements se réfèrent à la dernière année d'école.

cf. N.F. MAUNDER, op. cit. p. 42.

(2)- Néanmoins nous n'avons pas encore envisagé l'ensemble du problème puisque notre démarche a généralement exclu le chômage. Cependant, dans la mesure où les concepts sont complémentaires, c'est-à-dire qu'une personne non classée comme employée sera en chômage et "vice versa", l'agrégat population active ne varie pas; il s'agit en quelque sorte du principe des vases communicants.

(3)- N.A. KHAN. "Some reflections of the census of 1961", I and II Indian Economic journal, vol. 10, n° 3 et 4, Janv. et Avril 1963 respectivement).

en 1951 (1). P. VISARIA contesta l'approche suivie par J. AMBANNAVAR à cause de l'hypothèse du taux de participation fixe, d'une part, et de l'influence possible qu'a pu exercer l'épidémie de 1918-19, sur l'offre de travail féminine, d'autre part (2).

Le recensement de 1971, prévoyant la classification des femmes, étudiants, etc ... comme non travailleurs en termes de leur activité principale, affectera singulièrement l'identification des aides familiaux non rémunérés qui ont un double rôle. L'hypothèse qu'ils ne sont pas inclus dans les données de 1971, se rapportant aux travailleurs à plein temps, pourrait expliquer, dans une certaine mesure, la différence de 7 à 8 % entre le taux d'activité masculine de ces derniers de 1971 par rapport à 1961, à la fois pour les zones rurales et urbaines (3).

Ces controverses et ces incertitudes, dues à des approches statistiques divergentes, ne traduisent au fond qu'une vérité simple : la difficulté d'appliquer un concept conçu initialement pour des sociétés dotées de structures fondamentalement différentes.

° °

---

(1)- J. AMBANNAVAR, "Comparability and ajustment of the Indian working force data, censuses 1911-61". Artha VIJNANA, vol. 11, n° 4, Décembre 1969. L'auteur indiquait que cette sous-estimation survenait surtout parmi les travailleurs agricoles du sexe féminin.

(2)- P. VISARIA, A survey, op. cit. p. 37.

(3)- ibid. p. 38.

II - L'INSTABILITE DES "TAUX DE PARTICIPATION" (1)

Le taux d'activité dépend, nous l'avons vu, des critères statistiques adoptés pour le mesurer. En outre, il présente une double instabilité, quantitative et qualitative, liée à des phénomènes de comportement et de structure, qui peuvent influencer substantiellement toute mesure de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre.

A - L'instabilité quantitative

1/ Il est bien connu que les taux de participation à l'activité économique varient dans le temps, aussi bien dans les pays sous-développés que développés, sous l'influence de facteurs généraux tels que le taux d'accroissement de la capacité du système scolaire, le taux de migration rural-urbain, le taux de variation d'éducation formelle requis pour l'emploi, la législation du travail, ainsi que des facteurs démographiques (2). Ces éléments de longue période sont identifiables et "incorporés" dans les résultats des enquêtes et recensements.

Mais des mouvements dans le taux d'activité s'effectuent également en courte période sous l'influence de facteurs liés aux conditions de la production, du marché de l'emploi ou des revenus.

---

(1) Nous sous-entendons le taux de participation "par intention", c'est-à-dire celui qui englobe les chômeurs et les travailleurs découragés. Il est naturellement associé avec les heures de travail désirées (sous des conditions courantes du rendement du travail). Il existe un taux restrictif de participation basé sur le travail réalisé. Ce second concept a l'avantage d'être plus objectif, mais a tendance à être confondu avec la demande de travail. Nous reviendrons sur ce sujet avec les méthodes de mesure. Pour une définition du taux de participation, voir le chapitre précédent.

(2) Dans chaque pays, des facteurs socio-économico-politiques particuliers peuvent survenir. Au Pakistan, par exemple, des raisons politico-économiques ont entraîné une forte migration vers l'Inde et les Etats de l'Ouest, réduisant aussi le taux de participation. cf. G.M. FAROOQ, "Labour force participation rates in Pakistan : 1901-1961". The Pakistan development review, vol. 8, n° 1, spring 1968, pp. 86-87. Cependant d'autres facteurs peuvent militer en faveur d'un accroissement des taux de participation, comme la libéralisation de la femme. cf. B.I.T., Problems of employment promotion in Pakistan, Genève, 1971, p. 9.

La variation du taux de participation (ΔTp) serait fonction d'éléments naturels permanents (Np) et conjoncturels transitoires (C_T), soit :

$$\Delta Tp = f(Np) + g(C_T)$$

L'importance de $g(C_T)$ affecte sérieusement toute analyse du degré d'utilisation de la main-d'oeuvre, puisque le degré mesuré peut ne pas traduire le degré réel.

Ainsi, il y aurait une tendance en longue période à une baisse des taux d'activité sous l'influence de facteurs naturels permanents, mais cette évolution est de nature fluctuante à cause d'éléments transitoires.

La Colombie peut être citée en exemple. Au recensement de 1951, le taux de participation pour la population totale (15-64 ans) était de 61,5 %, et en 1964 de 48,3 % (1). Dans ce cas précis, le mouvement cyclique n'est pas démontré - nous y reviendrons - mais l'influence d'une composante transitoire n'est pas à exclure.

C'est cependant dans les pays développés que l'étude de l'instabilité de la population active a fait l'objet de recherches statistiques poussées pour déterminer si "l'effet d'addition" ou de "découragement" était dominant.

Les analyses les plus anciennes concluaient à une compensation approximative des deux effets (2), tandis que des recherches récentes tendent à démontrer la prépondérance des travailleurs découragés (3).

---

(1) R.L. SLIGHTON, Urban unemployment in Colombia. Measurement, characteristics and policy problems. Memorandum. R.M. 5393. A.I.D. janvier 1968, p. 50. Il s'agit simplement d'une illustration schématique ; l'analyse doit être désagrégée par sexe, âge et localités. Pour une analyse détaillée, cf. A. BERRY, "Unemployment as a social problem in urban Colombia : some preliminary hypothesis and interpretations", Yale University, mai 1972, pp. 63-99.

(2) cf. W.L. HANSEN : "The cyclical sensitivity of the labour supply", American economic review, vol. 51, 1961 et C.D. LONG, "The labor force under changing income and employment", American Economic review, vol. 48, 1958.

(3) A. TELLA : "Labor force sensitivity to employment by age and sex", Industrial relations, vol. 4, n° 1, février 1965, pp. 69-83 ; "The relation of labor force to employment", Industrial and labor relations review, vol. 27, n° 2, avril 1964, pp. 454-69. T. DERNBERG et K. STRAND, "Cyclical variation in civilian labor force participation", Review of Economics and Statistics, vol. 46, n° 4, novembre 1964, pp. 378-391.

.../...

2/ L'appréciation du phénomène est plus difficile dans les pays sous-développés, car il n'existe à notre connaissance aucune étude de ce type ; nous disposons seulement de quelques informations fragmentaires (1).

Il semble qu'il soit nécessaire de distinguer deux sous-composantes transitoires qui affectent le taux de participation en courte période.

En premier lieu, la structure de l'activité est basée sur la prédominance d'exploitations familiales et d'un emploi non salarié. Une partie substantielle du travail dans de telles exploitations est habituellement fournie par les membres du ménage.

Etant donné que la demande de travail fluctue saisonnièrement (surtout dans l'agriculture), les membres du ménage participent à l'activité économique (entrant dans la force de travail) ou effectuent des travaux ménagers. De tels participants à l'activité économique - nombreux dans les pays sous-développés - sont rattachés partiellement à la population active, parce que, lorsqu'ils ne sont pas au travail, ils n'en cherchent pas ailleurs. En règle générale, ils ne sont pas disponibles pour des travaux extérieurs (2). Ce mouvement a souvent été traité comme étant homogène.

.../... *HIDDEN, Unemployment 1953-62 : a quantitative analysis by age and sex. American economic review, vol. 56, n° 1, mars 1966, pp. 71-95. Pour une critique de ces analyses, voir J. MINCER : "Labor force participation and unemployment : a review of recent evidence" in R.A. GORDON et M.S. GORDON (eds), Prosperity and unemployment. New York Wiley, 1966, pp. 73-134. P.S. BARTH, "Unemployment and labor force participation", Southern economic journal, vol. 34, n° 3, janv. 1968, W.C. BOWEN et T.A. FINAGAN, "Labor force participation and unemployment", in A.M. ROSS (ed.) Employment policy and the labor market, University of California press, 1967, pp. 115-161. G.G. CAIN, "Unemployment and the labor force participation of secondary workers", Industrial and labor relation review vol. 20, n° 1, janv. 1967, pp. 275-297. R.J. FLANAGAN, "Disguised unemployment and the structural hypothesis", Industrial relations (Berkeley) vol. 5, n° 1, oct. 1965. W. VROMAN : "The labor force reserve : a re-estimate", Industrial relations (Berkeley), vol. 9, n° 4, oct. 1970.*

(1) *Certains auteurs comme R. KRISHANA ("Unemployment in India", Indian Journal of Agricultural economic, vol. 28, n° 1, janv.-mars 1973, p. 16) soutiennent - sans le démontrer - que les facteurs influençant positivement le taux de participation ne peuvent être contrebalancés par ceux qui l'affectent négativement.*

(2) *cf. M.W. DANTWALA, "Approaches to growth and employment", Economic and political weekly, vol. 7, dec. 16. 1972, p. 2460, pour des confirmations empiriques.*

Cependant, différentes phases du N.S.S. (1958-59 et 1959-60) ont montré de substantielles variations de la force de travail féminine ; ces fluctuations semblent refléter principalement les retraits de la population active des travailleurs familiaux non rémunérés, parmi les femmes classées comme employées rémunérées en saison pleine. En conséquence, les estimations de la force de travail disponible dans l'économie pendant la saison chargée diffèrent largement de la population active de morte saison. Ces variations saisonnières ne sont pas indiquées par les données obtenues (1). C'est un premier élément qui explique un aspect de l'ambiguité de toute quantification de la force de travail.

En second lieu, les effets des travailleurs découragés (2) et additionnels semblent également survenir dans les marchés de l'emploi des pays sous-développés, bien qu'il soit difficile - contrairement aux pays développés - de déterminer la nature et l'étendue du phénomène (3).

- Une analyse de régression effectuée par M. URRUTIA, utilisant des données trimestrielles pour Bogota de 1963 à 1966, montre que les taux de participation tendent à baisser lorsque le chômage croît (4). "Bien qu'on

---

(1) P. VISARIA, A survey... op. cit., p. 8. Cependant, les données du N.S.S. paraissent insuffisantes car elles ne montrent pas les variations par âge. De plus, on ne sait pas si des personnes classées comme travailleurs familiaux non rémunérés pendant les visites couvrant la pleine saison rejoignent le rang des chômeurs et donc demeurent dans la force de travail pendant les visites subséquentes. Ces problèmes sont importants pour évaluer le degré d'attachement à la force de travail de la part des travailleurs familiaux.

(2) Le phénomène des travailleurs découragés avait déjà été aperçu par K.N. RAS pour l'Inde. cf. "Employment and unemployment in the Indian economy : problems of classification measurement and policy", op. cit., p. 259. "Ceux qui sont disponibles pour un emploi extérieur peuvent ouvertement ne pas en chercher un, parce qu'ils savent qu'il n'y en a pas, et sont ainsi difficilement identifiables".

(3) En particulier dans les pays sous-développés, d'autres facteurs influencent à des degrés divers selon les régions le taux de participation à la vie active : "barrières sociales, culturelles qui s'opposent au travail des femmes notamment dans les pays musulmans, abandon pour des causes d'éducation et de retraite". cf. D. TURNHAM, "La définition du chômage dans les pays en voie de développement" dans Le défi au chômage.. op. cit., p. 46.

(4) M. URRUTIA, Empleo y desempleo en Colombia, Research centre for economic development, Bogota, Ediciones Universidad de los Andes, 1968, cité par : B.I.T., Towards full employment, op. cit., p. 355.

puisse douter de l'étendue par laquelle les résultats indiquent plus que les variations saisonnières des données de base, l'importance pionnière de cette étude justifie un résumé bref de ses conclusions, même s'il s'agit d'une tentative. Le taux de participation total pour les hommes et les femmes âgés de 15 à 64 ans était négativement associé au chômage : un accroissement de 1 % du taux de chômage entrainait une baisse de 2,6 % du taux de participation. Pour les jeunes femmes (15 à 19 ans) et les plus âgées (45 à 49 ans), la relation est cependant opposée : un accroissement de 1 % du taux de chômage étant associé avec un accroissement de 2 à 0,5 % du taux de participation" (1). M. URRUTIA explique ce résultat par un besoin de compenser le revenu familial par la mise au travail lorsque le chômage est important.

R.L. SLIGHTON, sans effectuer une analyse formalisée, aboutit à une conclusion similaire pour la Colombie. Constatant une baisse des taux de participation au recensement de 1964 par rapport à celui de 1951 (2), il évacue d'emblée certaines hypothèses : la scolarisation plus poussée pour les hommes urbains âgés de 15 à 19 ans, un âge de mariage plus précoce pour les femmes du même âge, le déclin du désir des classes jeunes d'entrer dans la population active. Il reconnaît au contraire que "le déclin des taux de participation des jeunes urbains est une réponse aux difficultés croissantes de trouver un emploi. Il apparaît que les très jeunes et les très vieux ont le plus de difficultés pour obtenir des emplois pendant les périodes où il existe un excès de l'offre de travail. Si un individu pressent qu'il n'a aucune chance d'être employé, il est peu probable qu'il donne l'impression à "l'intervieweur" de rechercher activement du travail. Ainsi, la plupart du déclin apparent du taux de participation est fictif, et les totaux "actuels" pour la force de travail sont supérieurs aux totaux mesurés. Puisque cette différence entre la main-d'oeuvre actuelle et mesurée correspond également à une différence entre le chômage actuel et mesuré, le taux de chômage mesuré est inférieur au taux actuel" (3).

---

(1) Ibid., pp. 355-56.

(2) Recensements méthodologiquement comparables. A. BERRY (op. cit. p. 82) semble réfuter cette hypothèse et soutient qu'elle s'explique surtout par l'attitude des jeunes face au marché du travail. Des études citées par A. BERRY tendent à montrer une relation négative entre le chômage et les taux de participation pour les hommes urbains, surtout dans la tranche 12-24 ans.

(3) R.L. SLIGHTON, Urban unemployment..., op. cit. p. 52.

Au Pakistan, les taux de participation des femmes sont très bas, et "elles ne cherchent pas à échanger leurs activités ménagères contre une occupation salariée lorsque le nombre d'emplois n'est pas suffisant pour les hommes" (1).

Cette réaction est quantitativement importante. R.L. SLIGHTON estime que si l'on ajuste les données du recensement de 1964 en Colombie, en tenant compte de l'effet de découragement, le taux de chômage actuel serait de 10,4 % au lieu de 4,9 % (mesuré). Pour les zones urbaines, le taux de chômage mesuré est de 6,8 %, alors que le taux réel serait de 14,9 %. On peut comparer ces résultats avec le taux de chômage de 1,2 % obtenu pour l'ensemble du pays au recensement de 1951 (2). En outre, on estime qu'en 1967, le chômage des travailleurs urbains découragés (3) équivalait à plus de 50 % du chômage ouvert (4). Pour D. TURNHAM, "il est impossible d'estimer le nombre d'étudiants indiens qui prendraient un emploi s'ils pouvaient en trouver, mais en supposant que 10 % seulement des hommes appartenant à la classe d'âge 18-21 ans soient vraiment des travailleurs découragés, leur nombre ferait passer le taux de chômage avancé pour les hommes de 18 à 21 ans, dans les régions urbaines de l'Inde, de moins de 10 % à plus de 20 %" (5).

Il est probable que l'effet de découragement joue surtout chez les jeunes et les femmes, où les taux d'activité mesurés sont souvent bas. Un nombre important d'individus se présentent "comme 'étudiants' ou 'travailleurs domestiques' et ne sont pas, de ce fait, dénombrés en tant que chômeurs" (6).

---

(1) B.I.T., Problems of employment promotion in Pakistan, op. cit. p. 8. Toutefois au Pakistan, les taux de participation des femmes peuvent être sous-estimés. Elles ne veulent pas se considérer comme des membres titulaires de revenus familiaux, et les hommes n'aiment pas admettre que leurs épouses ont un emploi salarié.

(2) R.L. SLIGHTON, op. cit. pp. 52-53.

(3) "Personnes sans emploi et qui en chercheraient probablement un, si le taux de chômage était plus bas".

(4) B.I.T., Towards full employment... op. cit. p. 18. Ces calculs excluent les travailleurs découragés du sexe féminin.

(5) D. TURNHAM, Le problème de l'emploi..., op. cit. p. 55.

(6) Ibid., p. 55 ; K.J. PENNIMENT remarque également que "le taux de chômage pour les personnes de moins de 25 ans (58 % dans les villes et 31 % dans les campagnes) décourageraient fortement les jeunes femmes qui auraient recherché un emploi à Sri Lanka". cf. "Influence des facteurs culturels et socio-économiques sur les taux d'activité de main-d'oeuvre", Congrès Mondial, op. cit., p. 336.

Une étude récente de V.S. D'SOUZA en Inde indique que les emplois des femmes doivent s'accorder avec ceux de leurs époux. Lorsque ces derniers ont un travail à prestige élevé, les femmes ayant peu de qualification n'ont qu'une faible probabilité d'obtenir un emploi en harmonie avec le statut familial (1).

- Il n'est pas impossible que l'effet d'addition survienne dans les pays sous-développés. Une partie de l'analyse de M. URRUTIA tendait à le démontrer. Mais, là encore, les renseignements dont on disposne sont fragmentaires.

En Iran, W.H. BARTSCH estime que "le développement ... a amélioré le revenu réel des ménages ... ce qui a eu pour effet de réduire le besoin pour les dépendants de nombreux chefs de famille à bas revenus, de fournir des revenus supplémentaires au groupe. Un tel phénomène a atteint les membres féminins de la famille, mais il apparaît que des forces compensatoires - notamment la propension élevée pour les femmes éduquées à entrer sur le marché du travail, ainsi que l'abolition des vues traditionnelles du chef de famille quant à l'emploi des femmes et des enfants - ont contrebalancé les faibles taux dans les ménages pauvres" (2). Une étude faite par ce même auteur, à l'aide de données fournies par la Banque Centrale d'Iran, portant sur des groupes urbains, montre une forte corrélation inverse entre le revenu du chef de famille et la participation des dépendants familiaux. Les taux pour les dépendants des chefs de famille gagnant moins de 20 000 rials par an (≃ US $ 267) étaient quatre fois supérieurs à ceux des dépendants familiaux dont le chef obtenait 100 000 rials (≃ US $ 1 333) ou plus (3).

---

(1) V.S. D'SOUZA, "Changing socio-economic conditions and employment of women in India" in : Trends of socio-economic changes in India 1871-1961 - Indian Institute for advanced study - 1969.

(2) W.H. BARTSCH. Problems of employment creation in Iran - Employment research papers - I.L.O. Genève 1970, p. 7.

(3) W.H. BARTSCH, "Labour supply and employment creation in the urban areas of Iran, 1956-66", School of Oriental and African Studies, University of London. Ph. D. non publiée. 1970. table 6. citée dans W.H. BARTSCH, Problems of employment... op. cit. p. . Voir également du même auteur : "Unemployment in less developed countries : a case study of a poor district or Arran", International development review, vol. 13, n° 1, 1971, p. 20. "Un besoin urgent de revenus fait qu'une plus grande part de dépendants en âge de travailler (femmes et enfants) cherchent un emploi, contrairement au cas des familles iraniennes fortunées.

En Egypte, on remarque que "les faibles niveaux de revenus pour la majorité des ménages ruraux, empêchent le chef de famille d'attendre que ses fils finissent leur période normale d'éducation. Il est contraint de les faire travailler dès leur très jeune âge de manière à accroître le revenu familial"(1). Plus de 90 % des personnes interrogées pensent que l'éducation primaire est un investissement rentable ; néanmoins, 27 % indiquent que lorsque les revenus sont faibles, les enfants sont obligés d'entrer dans la force de travail ; 22 % font travailler leurs enfants régulièrement, 30 % d'une manière occasionnelle et 11 % saisonnièrement.

Une étude de J.N. SINHA, pour différents Etats de l'Inde en 1951, montre également une association inverse entre le revenu annuel par famille et le taux de participation des femmes (2).

Cependant, les données de la 9e phase du N.S.S. (1955) obtenues sur la base de l'occupation habituelle, suggèrent une relation en U entre le taux de participation des femmes dans les zones rurales et les dépenses par tête (ce qui peut être approximativement assimilé au revenu). Une relation inverse n'existe que si les groupes de personnes ayant des dépenses élevées sont exclus, car le nombre d'individus dans les groupes appropriés est très petit. Pour les hommes dans les zones rurales, et pour l'ensemble des individus dans les zones urbaines, les taux de participation et les dépenses par tête montrent une corrélation inverse (3).

V.S. D'SOUZA pense que les femmes sont généralement employées dans des occupations inférieures, et que la proportion de ces emplois diminue avec le développement économique. Lorsque les hommes ont un travail plus sûr et plus rémunérateur, il y aurait un large retrait des femmes de

---

(1) I.L.O., Rural employment problems in the United Arab Republic. Employment research papers - Genève 1969, p. 33.
(2) J.N. SINHA, "De l'activité économique des femmes dans un pays en voie de développement", Congrès mondial, op. cit., p. 354.
(3) P. VISARIA, A survey..., op. cit., p. 91.

la force de travail (1). C'est peut-etre ce que tend à montrer une étude des taux d'activité de la population féminine aux Philippines (2). Deux résultats intéressants s'en dégagent : "(i) une corrélation négative avec le revenu du mari au-dessous d'un certain seuil, mais aucune interaction notable au-dessus de ce seuil; (ii) une corrélation négative avec l'instruction au-dessous d'un certain seuil, et positive au-dessus" (3).

Finalement, les analyses non formelles de R. CHANDRA tendent à confirmer le phénomène des travailleurs additionnels. "Le problème du chômage est largement accentué dans le pays (l'Inde) par la présence, dans la population active, d'un nombre important de personnes qui ne devraient pas y être, mais qui continuent à y entrer à cause de certains facteurs, le plus important d'entre eux étant une pression financière créée par le faible niveau des revenus des individus en général"(4). Malheureusement, l'imprécision du lien entre le revenu et les taux d'activité ne permet pas de se prononcer rigoureusement sur l'existence de l'effet d'addition.

Nous pensons que l'effet d'addition est un phénomène complexe. Il nous paraît important de développer les recherches quantitatives en tenant compte des éléments suivants : (i) l'existence de non-participants à la population active dépend aussi de flux de revenus non liés à la participation, pour des raisons démographiques, coutumières, institutionnelles, etc.. ; (ii) les revenus agricoles varient saisonnièrement et affectent l'offre de travail sur la même base ; (iii) les ajustements ne sont pas simultanés :

---

(1) V.S. D'SOUZA, "Implications of occupational prestige for employment policy in India" Artha Vijnana, sept. 1959. Les données sur lesquelles l'auteur s'appuie ont été critiquées par P. VISARIA, A survey.. op. cit. p. 42.

(2) J. ENCARNACION Jr : Fertility and labour force participation : Philippines, 1968, Population and Employment working paper n° 2, Genève, B.I.T., mars 1974. doc. polycopié, cité par B.I.T., "Recherches sur la population et l'emploi dans le cadre du programme mondial de l'emploi", Revue Internationale du Travail, vol. 109, n° 5-6, mai-juin 1974, p. 647.

(3) Ibid., p. 647.

(4) R. CHANDRA, "Effect of low incomes on the size of labour force and unemployment in India", Indian labour journal, vol. 20, n° 1, 1970, pp. 1163-1172. L'auteur résume d'autres études allant dans le même sens.

des effets d'incitation au travail, pendant une période donnée de l'année, peuvent entraîner un produit total plus élevé, et accroître ultérieurement la demande de loisirs ; (iv) la taille et la structure de l'emploi (1) des unités de production - ainsi que le climat - sont des variables indirectes qui ne peuvent pas être considérées tout à fait indépendantes de l'offre de travail (2).

Au total, dans l'état actuel de nos connaissances, il paraît impossible de déterminer avec précision les effets de découragement et d'addition, bien que le premier semble affecter davantage les taux de chômage. "Les tendances dans les taux de participation sont difficiles à déterminer ... Ainsi, lorsque les revenus sont très faibles et le marché de l'emploi relativement étroit, le taux de participation des femmes parmi la population rurale non éduquée a été trouvé supérieur dans certains cas et inférieur dans d'autres... Le concept de taux de participation reste ouvert Les individus ne sont pas strictement divisés entre ceux qui cherchent un travail, et ceux qui n'en cherchent pas. Certains essaient désespérément de trouver un emploi et se sentent extrêmement déprimés de ne pas en obtenir ; d'autres sont raisonnablement satisfaits de leur sort, mais désireraient qu'un travail leur soit offert. Les deux groupes peuvent être considérés comme "participants" et "chômeurs", mais évidemment les problèmes ne sont pas les mêmes" (3).

---

(1) Dans une province de l'Inde, une étude sur des exploitations n'employant pas de main-d'oeuvre salariée, montre que l'input travail annuel par travailleur croît avec le revenu du travail par membre actif. cf. G.T. JONES, Basic concepts and definitions for measurement of underutilisation of labour in developing countries : with special relevance to rural areas and prospects and plans for agricultural development and food supplies, F.A.O., Rome, 1971, p. 24, note 14.

(2) Une analyse croisée des divers éléments cités ci-avant est également nécessaire.

(3) B.I.T. Matching employment opportunities and expectations. A programme of action for Ceylan. Technical papers - Genève 1971, pp. 65-66. Pour D. TURNHAM, "la faiblesse des revenus pourrait contribuer véritablement à réduire le taux de chômage déguisé, si pour améliorer le revenu familial, surgit un nombre considérable de travailleurs supplémentaires qui autrement resteraient inactifs, puisque ces groupes ne sont probablement recensés que lorsqu'ils se trouvent en période d'inactivité". cf. Le défi au chômage... op. cit., p. 47. Précisons que le taux de chômage n'est réduit que si le rapport, personnes à la recherche d'un emploi/population active diminue, c'est-à-dire si les travailleurs additionnels trouvent un emploi.

L'inclusion des travailleurs découragés dans la population économiquement inactive, ou dans la catégorie des chômeurs, demeure la question essentielle. Si l'objectif primaire est la mobilisation aux fins de la croissance de l'ensemble de la main-d'oeuvre sous-utilisée, il est difficile de penser qu'ils puissent ne pas être considérés comme des chômeurs de la population active. De même, lorsqu'on veut réduire la pauvreté par des politiques économiques appropriées, les travailleurs découragés sont automatiquement inclus dans la force de travail en chômage (1). Il est à présent recommandé de considérer en chômage quiconque qui "n'a pas cherché, ou a arrêté de chercher un emploi, parce qu'il pensait qu'il n'y en avait pas de disponible dans son environnement" (2).

Cependant, une attitude milite contre l'inclusion de ce groupe parmi les chômeurs : "Tandis que la Commission reconnaît pleinement le besoin d'identifier de telles personnes d'un point de vue de l'utilisation de la main-d'oeuvre, elle conclut qu'ils doivent rester en dehors du champ de la définition du sous-emploi parce que le critère de leur inclusion apparaît plutôt vague" (3). Il s'agit d'un argument non négligeable car il est toujours difficile de catégoriser la main-d'oeuvre, sur la base d'intentions exprimées - du moins en l'état actuel des statistiques. Des progrès dans la collecte des informations de ce type doivent nécessairement conduire à une modification de la méthodologie statistique de manière à préciser les éléments suivants : (a) (i) les individus ont-ils participé - ou cherché à participer - à l'activité économique dans le passé ? ; (ii) si oui, la nature d'une telle activité et les raisons de la discontinuité du travail, ou de sa recherche effective : (b) (i) aimeraient-ils entreprendre une activité économique si les opportunités nécessaires étaient disponibles ? (ii) si oui, la nature d'une telle activité (4).

---

(1) B.I.T., Towards full employment, op. cit., p. 16.
(2) United Nations, Handbook of households surveys studies and methods. Séries F. n° 10, 1964, chap. 7, p. 77.
(3) B.I.T., Rapport de la réunion d'experts sur la mesure du sous-emploi. 23 oct.-1er nov. 1963. M.E.M.U./D.4 p. 10.
(4) P. VISARIA, A survey... op. cit. p. 25.

L'attitude envers le marché de l'emploi est largement conditionnée par l'expérience passée.

B - L'instabilité qualitative

Même si la population active demeurait constante en termes quantitatifs, le taux de participation au cours d'une période moyenne aurait-il la même signification ? Certes, le taux d'activité dans un pays donné, n'est qu'un rapport de deux stocks, et on voit mal comment il pourrait traduire les éléments qualitatifs implicites. Mais c'est précisément ce que nous voulons démontrer : deux taux de participation identiques, $T_t = T_{t-1}$ peuvent traduire une offre de travail qualitativement différente.

1/ Tout d'abord, le développement - en supposant qu'il ait lieu - affecte la répartition sectorielle des activités, et la plupart du temps, la productivité du travail. L'organisation progressive de l'économie modifie la distribution de la main-d'oeuvre, entre les secteurs privés ou publics, les zones rurales et urbaines, les petites, les moyennes et les grandes entreprises, etc..

Les décisions politiques dans le choix des investissements, de la technologie, de la localisation des entreprises nouvelles et des incitations à la mobilité, apportent un changement important dans la structure entière de l'offre de main-d'oeuvre dans le temps. Il s'agit de phénomènes connus sur lesquels il n'est pas besoin de s'étendre davantage.

2/ Au cours d'une période donnée t, tous les mouvements qui affectent le stock "population économiquement active" peuvent être ramenés à deux catégories : un flux de sortie (S_t) et un flux d'entrée (E_t). La différence donne le stock différentiel (SD_t), résidu du flux de la période considérée.

Soit : Flux (S_t) - Flux (E_t) = Stock différentiel = SD_t

Pour obtenir le stock total (ST_t), il suffit d'ajouter au stock initial (SI_{t-1}) le stock différentiel (SD_t).

Soit : $ST_t = SI_{(t-1)} + SD_t$ = Population économiquement active en t.

Si $SD_t = 0$, $ST_t = SI_{(t-1)}$. Par suite, les taux de participation T_t et T_{t-1} sont identiques - ceteris paribus sic stantibus.

Or les stocks différentiels ne sont pas homogènes à cause des différences qualitatives entre les flux (S_t) et (E_t), c'est-à-dire entre les individus qui entrent dans la population active et ceux qui en sortent (1).

En premier lieu, l'âge moyen de ceux qui viennent constituer l'offre de travail peut être inférieur à celui de ceux qui se retirent.

En second lieu, leur niveau d'éducation et de formation peut être sensiblement différent si des politiques particulières sont mises en oeuvre pendant ce laps de temps. Le cas de l'éducation récurrente doit être cité en exemple. Elle a pour but de combiner "l'enseignement régulier avec la formation en cours de carrière, par opposition à l'enseignement continu et à la formation précédent le début d'une carrière" (2). On observe rapidement que ce système suppose l'élimination d'une dichotomie, entre enseignement et vie active, et a pour but une éducation plus souple, qui puisse s'adapter rapidement à l'évolution du marché de l'emploi. La conséquence pratique, est qu'il y aurait un mouvement continu de sortie et d'entrée dans la population active, d'individus de niveaux d'éducation et de formation différents : pour être ingénieurs, par exemple, l'individu passe d'abord par le stade d'ouvrier qualifié - avec une formation de technicien - puis entre à l'Université pour acquérir le diplôme classique.

En troisième lieu, à l'intérieur d'un groupe donné, le salaire et le rang des individus venant constituer l'offre de travail, peuvent être moins élevés que ceux des individus quittant la force de travail. Il est important de rappeler que les personnes qui intègrent la population

---

(1) cf. S.P. AGARWAL. Manpower supply. Concepts and methodology. Meenakshi Prakastian. India. 1969. p. 24.

(2) B.I.T., Des possibilités d'emploi à la mesure des espérances. Programme d'action pour Ceylan. Genève. 1972. p. 182.

active ne sont généralement pas installés aux postes vacants des individus devenus inactifs. Le processus d'ajustement implique certains mouvements affectant un nombre important de travailleurs. Par exemple, lorsqu'un ingénieur chef d'une unité de production cesse définitivement son activité, des promotions intérieures peuvent avoir lieu, et le nouvel arrivant peut seulement devenir assistant ingénieur (1).

En quatrième lieu, des changements qualitatifs peuvent survenir dans l'offre permanente de travail. L'expérience d'une activité permet à des personnes de prendre des postes de responsabilité plus importants. Ce que l'éducation et la formation ne peuvent enseigner, peut être acquis "sur le tas", et permettre une meilleure contribution des activités économiques à la nation - à condition que l'évolution technologique ne vienne pas "démoder" leurs connaissances.

Enfin, dans la mesure où le niveau de vie est corrélé positivement avec l'évolution des stocks différentiels, les conditions de production de la force de travail se modifient substantiellement sous l'influence de la relation alimentation - rendement du travail. Il n'existe que peu d'études à ce sujet (2), mais toutes tendent à démontrer que les travailleurs les plus efficaces sont ceux qui sont les mieux nourris . En Inde (1961-63), une mission du B.I.T. aboutit au résultat suivant : "... les meilleurs travailleurs étaient les 10 % de l'effectif de main-d'oeuvre qui provenaient de Malabar, et dont le rendement était supérieur de 80 % à celui du reste... Après avoir comparé soigneusement leurs outils, leurs méthodes, leurs qualifications, leur taille, leur âge et autres éléments pertinents avec ceux des autres travailleurs, la seule différence importante était qu'ils sont traditionnellement nourris en commun par l'employeur en tant qu'élément de

---

(1) S.P. AGARWAL, Manpower supply... op. cit., p. 24.

(2) D. TURNHAM, Le problème de l'emploi, op. cit., p. 114, résume quelques études. D'autre part, un entretien particulier avec le Dr. LUNVEN, chef du service des politiques et sciences alimentaires de la F.A.O., confirme le phénomène. cf. aussi E.O. EDWARDS, "Work effort, investible surplus and the inferiority of competition", The southern economic journal, vol. 38, n° 2, oct. 1971.

leur rémunération... Ils consommaient en moyenne 4 500 calories par personne et par jour, alors que les travailleurs qui apportaient et préparaient leur nourriture n'en consommaient que 2 880" (1).

De plus, des comportements spécifiques à certains groupes peuvent apparaître ou disparaître. Dans le premier cas, l'offre de travail peut devenir relativement inélastique. E.J. BERG (2) a montré que sous certaines hypothèses (3), l'offre individuelle de travail pouvait demeurer inélastique au fur et à mesure de l'accroissement du taux de salaire.

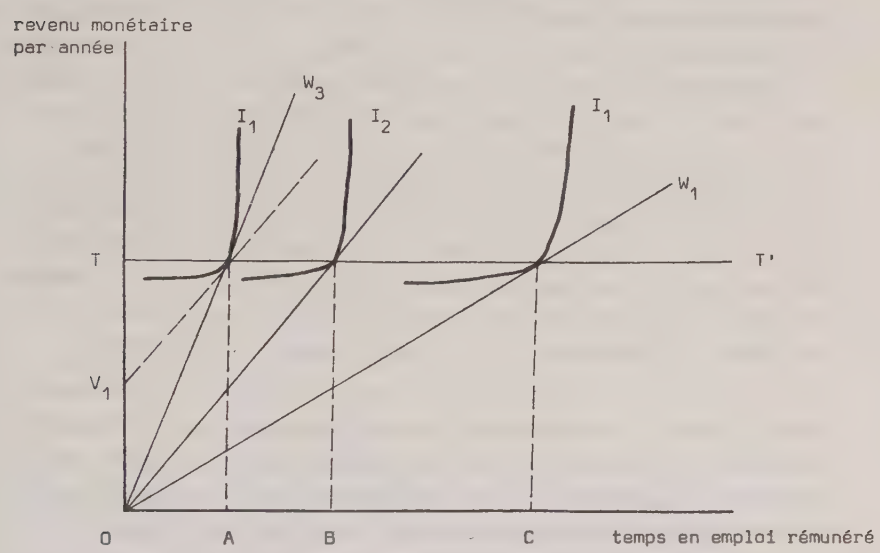

Diagramme 12 : L'inélasticité de l'offre individuelle de travail

---

(1) B.I.T., *Salaires minima et développement économique*. Genève. 1969, p. 32.
(2) E.J. BERG, "Backward - sloping labor supply functions in dual economy : the Africa case", *Quarterly journal of economics*, vol. 75, n° 3, août 1961, pp. 474-76.
(3) Notamment : (i) le paysan africain a de faibles revenus et un objectif de revenu rigide, (ii) il préfère rester au village, et ne s'emploie à l'extérieur que lorsqu'il ne peut atteindre son "target income" au village.

La nature de la fonction de préférence impliquée par les hypothèses est indiquée sur le diagramme 12, les courbes d'indifférence (I_1, I_2, I_3) montrent les combinaisons du revenu monétaire et du "loisir" pour lesquelles le paysan est indifférent. La courbe d'offre de travail de l'individu est obtenue classiquement en joignant les points de tangence entre les lignes de salaires (W_1, W_2, W_3) et les courbes d'indifférence. La forme coudée des courbes d'indifférence indique que l'objectif de revenu OT est un but inflexible : l'individu travaillera le temps qu'il faudra pour l'atteindre - donnant un revenu obtenu au village et les taux de salaire. Lorsque ceci est réalisé, aucun sacrifice supplémentaire en "loisir" ne sera fait. Avec un revenu OT, l'élasticité revenu de la demande approche zéro, sauf pour le loisir. Lorsque le salaire augmente (double) de OW_1 à OW_2, le temps de travail est deux fois moins important (OB au lieu de OC). De même, lorsque le revenu issu de la production du village s'accroît de 0 à OV_1 (OV_1 = 1/2 OT), le salaire dans le secteur monétaire demeurant à OW_2, l'individu travaille moitié moins qu'avant (OA au lieu de OB). La pente des courbes d'indifférence, en-dessous de OT, dépend de l'urgence de la demande individuelle pour l'objectif de revenu : si OT représente un revenu de subsistance, la pente sera faible (comme l'indique le diagramme 12).

En dépit des limitations évidentes de ce modèle, il représente, selon E.J. BERG, "une approximation des préférences actuelles de beaucoup d'Africains, particulièrement dans les premières années de contact avec les Européens" (1). Il n'est pas exclu qu'il puisse traduire une modification du comportement d'individus économiquement actifs au cours du temps.

Dans le second cas, des comportements peuvent disparaître. A la Jamaïque, on a soutenu "qu'il existe sans aucun doute de nos jours des emplois pour les chômeurs, bien qu'il soit difficile de le prouver statistiquement. Mais ce sont des emplois qu'ils ne veulent pas. Nous avons atteint un stade où le chômage dans l'agriculture est plus prestigieux que le travail" (2). Une explication possible de cette situation rapportée par

---

(1) E.J. BERG, op. cit., p. 478.

(2) Editorial in the Daily gleaner, Kingston, Friday june 2, 1967, cité par R.R. KERTON, The unemployability hypothesis and the effective supply of effort, op. cit., pp. 140-141.

E. HOYT, serait une faible utilité du revenu pour la consommation (1).

S. ROTTENBERG note que des individus ne voudront pas être employés dans certaines occupations présentant des désavantages, à moins que la rémunération soit assez élevée pour anihiler la désutilité supportée (2). Enfin, une étude effectuée à Kingston souligne que, parmi toutes les objections exprimées envers le travail agricole, la faible rémunération était prédominante (3). "Même pour une personne employée, l'offre de travail peut être positivement liée au salaire. Dans des emplois mal payés, un individu peut essayer de substituer le loisir au travail en étant absent, en arrivant en retard, ou en ne déployant pas tout son savoir faire au-delà de ce qui lui semble équitable. Il le fera d'autant plus que la rémunération est basse et qu'il est indifférent entre avoir un emploi ou le perdre" (4).

Tous ces comportements peuvent s'altérer ou survenir avec l'évolution de la population économiquement active et influencer qualitativement les stocks différentiels.

x x

x

Au terme de cette analyse, nous avons montré que le concept de population active était fonction : (a) quantitativement, (i) de la détermination et de l'appréhension de l'activité des individus ; (ii) du comportement spécifique de ces individus ; (b) qualitativement, d'un ensemble de facteurs influençant sa composition structurelle.

---

(1) E.E.HOYT, "Voluntary unemployment and unemployability in Jamaica, with special reference to the standard of living", British journal of sociology, vol. 2, n° 2, juin 1960, pp. 129-136.
(2) S. ROTTENBERG, "Income and laisure in an underdeveloped economy", Journal of political economy, vol. 60, n° 2, avr. 1962, p. 100.
(3) R.R. KERTON, op. cit., p. 142.
(4) Ibid., p. 144.

La variabilité quantitative du taux de participation conditionne largement le degré de sous-utilisation de la main-d'oeuvre : en ce qui concerne le chômage, nous avons vu que le taux peut être sous estimé à plus de 100 %. Faut-il pour autant abandonner le concept ? Une solution est peut-être d'affirmer, comme G. MYRDAL, que "lorsque ... nous nous référons de temps en temps à la main-d'oeuvre active, nous ne le faisons qu'en y attribuant un sens très vague, bien qu'on puisse toujours la définir comme excluant les inaptes et les personnes qui s'abstiennent de travailler en raison de contraintes institutionnelles ou sociales, que les autorités politiques ne cherchent pas précisément à changer" (1).

D. TURNHAM estime qu'il "est important de distinguer les situations dans lesquelles les difficultés dans l'application du concept de population active sont en quelque sorte fondamentales ou inhérentes, de celles dans lesquelles les résultats obtenus sont suspects ou peu sûrs pour d'autres raisons. En particulier, il ne faut pas juger le bien fondé ou l'utilité de la méthode de la population active seulement d'après les résultats des recensements. L'ampleur même d'une telle opération et le nombre de personnes non-qualifiées utilisées ont tendance à fausser les résultats, et c'est ainsi qu'une bien meilleure information peut être (et est) obtenue par des enquêtes par sondage" (2).

Nous ne partageons pas l'optimisme de D. TURNHAM, car la transposition de concepts dans des situations pour lesquelles ils n'ont pas été originairement conçus, donne rarement des résultats satisfaisants - même en maximant la perfection des méthodes statistiques (3).

Le problème nous paraît davantage se situer dans la reformulation du cadre analytique de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre. L'approche multidimensionnelle peut oeuvrer en ce sens (4).

---

(1) G. MYRDAL, Asian drama : an inquiry into the poverty of nations. Pantheon. New York, 1968, vol. II, p. 1015.
(2) D. TURNHAM, op. cit., p. 33.
(3) K. CHANG, "The measurement of employment and unemployment in Taiwan", Industry of free China, nov. 1964, p. 3 : "Il n'y a pas de norme objective pour définir ce qu'est la force de travail et pour distinguer l'emploi du chômage. Toutes les définitions sont établies subjectivement sur la base de certains principes aussi bien que des buts particuliers de l'enquête".
(4) Voir la deuxième partie, dernier chapitre.

SECTION II - OPPORTUNITE LIMITEE DES CONCEPTS DE CHOMAGE ET DE SOUS-EMPLOI DANS LES PAYS SOUS-DEVELOPPES

Dans les pays sous-développés, le comportement des individus n'a pas le caractère uniforme et homogène que l'on retrouve dans la plupart des économies occidentales. L'existence d'attitudes spécifiques vis-à-vis du marché de l'emploi, de particularités structurelles quant aux déroulements des processus économiques, accentuées par l'intervention de facteurs socio-économiques, rendent difficile toute application formelle des concepts de chômage et de sous-emploi. Ces derniers notamment, dépendent de critères traditionnels qui, pris isolément, ne peuvent traduire pleinement une situation relativement complexe et difficilement appréhendable. Qui plus est, leurs fondements théoriques soulèvent parfois des interrogations dont l'importance ne saurait être négligée.

I - COMPORTEMENTS SPECIFIQUES ET FACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

A - La difficulté d'intégrer le comportement spécifique des agents économiques dans un cadre rigide.

Lors de l'analyse du concept de population économiquement active, des difficultés ayant trait simultanément à la détermination de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre - et plus précisément du chômage - avaient été indiquées.

Cependant, l'évaluation du chômage suppose que l'on puisse parfaitement appréhender l'état et le comportement des individus face au marché de l'emploi. Un nombre important de pays ont adopté - avec quelques variantes - la Résolution Internationale de la Huitième Conférence des Statisticiens du Travail en 1954, par laquelle un chômeur est un individu sans emploi, apte et disponible à travailler, et recherchant un travail rémunéré.

1/ L'absence de travail

Le critère de base, pour qu'une personne soit considérée en chômage, est qu'elle n'ait pas de travail. Or, nous avons déjà indiqué qu'il était difficile de préciser "l'activité économique" d'un individu, ou son complément, l'absence de travail. L'analyse que nous avions menée antérieurement s'applique tout à fait à ce problème. D'une manière générale, tout individu ne reste jamais totalement inactif, lorsque les opportunités d'emploi sont limitées. Il s'engage la plupart du temps dans des activités marginales, et ainsi, l'application du critère de base devient difficile.

La pratique des pays a consacré implicitement la définition de la Résolution Internationale : les variations mineures n'affectent pas la nature fondamentale du critère.

A Taiwan, les chômeurs "incluent ceux qui étaient capables et désireux de travailler mais ne pouvaient pas obtenir des emplois rémunérés, ou s'engager dans des travaux familiaux non rémunérés pour moins de 18 heures" (1). Dans ce cas, le critère de base n'est pas l'absence de travail, mais l'impossibilité "d'obtenir" un emploi rémunéré ; cela implique que les individus à qui un emploi a été promis, ou ceux mis à pied temporairement, soient classés parmi les personnes employées puisqu'ils ont un emploi.

D'un autre côté, des pays intègrent parmi les chômeurs des individus travaillant pendant de très courtes périodes. En Grèce, les chômeurs sont ceux qui sont employés pour moins de 10 heures ou pas du tout pendant la semaine étudiée et qui cherchent un emploi" (2). Au Japon, une personne est classée en chômage, si elle ne travaille pas, même pendant une heure, durant la semaine de référence, désire avoir une activité contre rétribution et profit et cherche activement un travail (3).

---

(1) *A report of the first labour force survey, 1964 in Taiwan. Labour force research group, department of social affairs ; Taiwan provincial government, republic of China. Mai 1964, cité dans B.I.T., Mesure du sous-emploi. Concepts et méthodes. Rapport IV. 1966. p. 59.*

(2) *Employment survey of april 1962 (document ronécté). National service of statistics. Athens. cité par B.I.T., Mesure du sous-emploi... op. cit. p. 60.*

(3) *Report of the labour force survey, n° 2, mars 1955, cité par B.I.T., Concepts et méthodes de la mesure du sous-emploi. M.E.M.U./D.1, août 1963, p. 61.*

Ces définitions ont été établies pour prendre en considération les conditions particulières relatives aux différents pays. Les modifications de la Résolution Internationale, visant à exclure le travail effectué pendant de très courtes périodes, témoignent d'une volonté de tenir compte des chômeurs qui s'engagent dans des activités occasionnelles ou intermittentes : leur classification en tant qu'employés conduirait sans aucun doute à des conclusions non satisfaisantes. Il n'est cependant pas possible d'indiquer une règle universelle de classification. Chaque définition doit s'adapter aux conditions de l'emploi du pays. "Lorsque le nombre d'individus travaillant pendant de très courtes périodes est significatif, il serait désirable de définir l'emploi de manière à les inclure. Mais si ces travailleurs sont pris en compte, ils doivent être identifiés séparément. Cela serait approprié lorsqu'il s'agit essentiellement de chômeurs désirant un emploi plus adapté" (1).

En vérité, ce problème peut apparaître mineur lorsque les définitions de l'emploi et du chômage sont complémentaires. La difficulté réelle consiste plutôt à déterminer si un individu exerce ou non une activité économique.

2/ La disponibilité pour le travail

Le deuxième critère de base, par lequel un individu est reconnu être en chômage, est la disponibilité pour un travail éventuel.

Il s'agit d'un critère important, mais dont l'application dans le monde sous-développé se heurte aux difficultés déjà énumérées. Ceux qui sont en chômage ne restent pas inactifs dans l'attente d'obtenir un emploi : ils essaient de s'engager dans des activités "informelles". C'est cet emploi temporaire et instable qui complique dans une large mesure, l'identification des chômeurs. En effet, ils ne sont pas apparemment disponibles pour le travail. Si on décide de les classer dans la catégorie des chômeurs, le problème ne sera pas résolu pour autant, puisqu'ils ne satisfairont pas au critère du "non travail" : ils seraient indisponibles pour un emploi au regard

---

(1) J.E. TANDOH, op. cit., p. 26.

de leurs activités. D'un autre côté, s'ils sont exclus de la catégorie des chômeurs, par une application stricte du critère, le niveau du chômage mesuré serait inférieur au niveau réel (1).

Dans les pays sous-développés, l'existence de travailleurs occasionnels et intermittents obscurcit l'identification du chômage. L'utilisation du critère de la disponibilité pour le travail en sous-estime considérablement l'importance.

La difficulté de ce concept peut être illustrée en prenant le cas de l'Inde.

Un individu n'effectuant pas un travail rémunéré n'est pas automatiquement qualifié de chômeur : on a besoin d'un critère pour décider s'il fait partie ou non de la force de travail.

A cet égard, le critère adopté par le recensement de 1961 et le N.S.S. jusqu'à la 10e phase fut la "recherche du travail". Tout individu ayant affirmé rechercher du travail était considéré comme un "chômeur" - et automatiquement classé dans la force de travail.

Un tel critère fut cependant estimé restrictif pour les phases ultérieures du N.S.S.. Une personne peut être disponible pour un travail mais ne pas en rechercher si elle est pessimiste sur la situation générale de l'emploi.

Ainsi, à partir de la 11e phase, le N.S.S. a adopté le critère de la "disponibilité". Les conséquences de cette nouvelle orientation peuvent être aperçues en comparant les taux de chômage entre la 10e et les 11e et 12e phases, avec une période de référence constante de 1 jour (cf. tableau 12) : le taux de chômage ouvert fut estimé à 2,17 % de la force de travail pendant la 10e phase (avec le critère de la recherche du travail) et à 5,97 % pendant les 11e et 12e phases (avec le critère de la disponibilité).

Il est possible qu'une cause de l'augmentation du chômage enregistré pendant les 11e et 12e phases puisse provenir du fait que la période couverte était différente de celle de la 10e phase (2). Mais il n'y a aucune

---

(1) J.E. TANDOH, op. cit., pp. 26-27.
(2) 11e et 12e phases : août 1956 à août 1957.
10e phase : décembre 1955 à mai 1956.

raison, a priori, de penser que cela explique l'accroissement.

On peut admettre que le critère de la disponibilité était suffisant pour couvrir tous les chômeurs, et donc la taille de la force de travail.

Le tableau 13 donne des informations sur la "disponibilité" de la main-d'oeuvre sous-employée, au cours du N.S.S.

Tandis que 20 % de la force de travail employée travaillait moins de 28 heures par semaine, 1/4 seulement de celle-ci - sous-employée - était censé être disponible pour un travail ultérieur (1). Cela ne peut être attribué essentiellement aux femmes. Parmi les 15 % d'hommes qui travaillaient moins de 28 h par semaine, 1/3 seulement était disponible pour d'autres travaux (2).

S.K. RAO indique que "pour les deux groupes quantitativement importants dans la main-d'oeuvre rurale, les exploitants ont un taux de disponibilité inférieur aux travailleurs agricoles. Parmi les hommes employés moins de 28 h par semaine, par exemple, 1/4 seulement était disponible pour d'autre travail, contre 70 % dans le cas des travailleurs agricoles du même sexe, au cours de la 15e phase du N.S.S.. Les pourcentages appropriés sont plus faibles pour les femmes" (3).

L'explication de ce phénomène souvent avancée, est que les exploitants sous-employés ont une préférence pour l'emploi sur leur prepre exploitation (4). Lorsqu'un enquêteur leur demande s'ils sont disponibles pour d'autres travaux, ils interprètent ceci comme signifiant la disponibilité pour le travail salarié, et répondent "non" (5).

Même si le taux de disponibilité des travailleurs agricoles était supérieur à celui des exploitants, il est encore surprenant qu'il soit si éloigné du potentiel de 100 %. Après tout l'emploi est la source la plus importante du revenu.

---

(1) Comparer les lignes II, 1 et III, 1, col. 3.
(2) Comparer les lignes II et III, col. 1 et 2.
(3) S.K. RAO, op. cit. p. A. 83.
(4) Ibid.
(5) Il serait surprenant que leur non disponibilité pour l'emploi salarié ne soit pas en relation avec le salaire offert.

Tableau 13 - Estimation du chômage, du sous-emploi et du chômage agrégés dans l'Inde rurale de 1958.59 à 1961.62. (Moyenne des 14e, 15e, 16e et 17e phases du N.S.S.)

Catégories	Hommes	Femmes	Ensemble
I - Force de travail en % de la population :			
(1) Employés rémunérés :	54,05	22,96	38,72
(2) Chômeurs :	1,85	2,07	1,95
(3) Total :	55,90	25,03	40,67
II - Disponibilité en temps des personnes employées rémunérées en % de la force de travail employée :			
(1) Avec un travail de 28 h au moins par semaine	15,18	32,78	20,32
(2) Avec 29 à 42 h de travail par semaine	17,67	27,13	20,44
(3) Avec 42 h de travail ou plus par semaine	65,19	38,73	58,02
(4) Total	100,00	100,00	100,00
III - Disponibilité pour d'autre travail : ceux de la catégorie :			
(1) /II(1)/ci-dessus en % de la force totale employée	4,87	7,62	5,52
(2)/ II(2)/ " " "	4,02	4,02	4,02
IV - Chômage mesuré en termes d'équivalent années-homme de travail en % de la force de travail :			
(1) Pour /I(2)/ ci-dessus	3,31	8,31	4,79
(2) Pour /III(1)/ ci-dessus	3,53	5,23	3,94
(3) Pour /III(2)/ ci-dessus	0,73	0,69	0,72
(4) Total	7,57	14,23	9,45
V - Chômage mesuré en termes d'équivalent années-homme de travail en % de la force de travail sous l'hypothèse (A) de disponibilité			
(1) Pour /I(2)/	3,31	8,31	4,79
(2) Pour /II(1)/ (hommes) et III(1)(femmes)	11,01	5,23	9,23
(3) Pour /II(2)/ (hommes) et III(2) (femmes)	3,21	0,69	2,43
(4) Total	17,53	14,23	16,45
VI - Chômage mesuré en termes d'équivalent années-homme en % de la force de travail avec l'hypothèse (B) sur la disponibilité			
(1) Pour /I(2)/	3,31	8,31	4,79
(2) Pour /II(1)/	11,01	22,56	14,42
(3) Pour /II(2)/	3,21	4,68	3,66
(4) Total	17,53	35,55	22,87

Source : S.K. RAO, op. cit. p. A. 81.

Note : Hypothèse (A) : Tous les hommes sous-employés seraient disponibles jusqu'à ce que la norme de plein emploi de 48 h soit atteinte.
Hypothèse (B) : Tous les hommes aussi bien que les femmes seront disponibles pour le travail jusqu'à la norme de plein emploi (48 h).

Une enquête par sondage menée par K. AHUJA en 1972 dans des villages du Rajasthan (1) rend le problème encore plus aigu. Dans l'enquête, 487 travailleurs du sexe masculin furent interrogés et caractérisés selon 3 critères - (i) emploi inférieur à 36 h par semaine, (ii) gains inférieurs à 60 Rs par mois et (iii) disponibilité pour d'autres travaux. On a observé que 7,59 % des travailleurs sous-employés et pauvres n'étaient pas disponibles pour d'autres occupations. De plus, 3,5 % des travailleurs ni sous-employés ni pauvres étaient disponibles pour d'autres travaux.

Cela montre que la valeur des statistiques sur la disponibilité doit être interprétée avec précaution : ou bien les réponses sont irrationnelles, ou bien quelquechose nous échappe.

G.B. RODGERS (2) a tenté d'expliquer cette situation. Enregistrant les attitudes des individus dans l'Etat de Bihar à l'égard des travaux de terrassement - sous forme de travaux publics - il indique que "parmi les travailleurs du village ... dans la plupart des cas, plus de la moitié ne sont disposés à les effectuer, sauf en dernier ressort ... Les raisons dominantes avancées sont : santé, aptitude, pénibilité du travail ... Puisque ... les travaux de terrassement nécessitent probablement 1 000 calories de plus que le travail agricole, il est clair qu'à de faibles niveaux de revenus, l'argument est valable..." (3).

Il est possible que lorsque l'enquêteur interroge sur la disponibilité du travail, les répondants associent implicitement le travail avec des programmes de travaux publics qui, la plupart du temps, impliquent des terrassements. Sans une telle hypothèse sous-jacente, un enquêté, sous-employé et pauvre, pourrait trouver incompréhensible la question : "Etes-vous disponible pour des travaux ultérieurs ?". En outre, les indices de disponibilité ne sont pas nuls en général pour ceux qui travaillent déjà pendant un nombre d'heures important (4).

---

(1) Cité par R. KRISHNA, "Unemployment in India", Economic and political weekly, 3 mars 1973.
(2) G.B. RODGERS, "Effects of public works on rural poverty", Economic and political weekly, Numéro annuel, fev. 1973.
(3) Ibid., p. 261. G.B. RODGERS élimine cependant l'influence des castes.
(4) Cela pourrait suggérer : (i) la nutrition et le type de travail offert sont des facteurs qui influencent la réponse pour la disponibilité; et (ii) le taux de disponibilité différent de zéro pour les personnes suremployées indique qu'il n'y a pas de norme de plein emploi prévalent dans l'esprit des travailleurs ruraux.

Le tableau précédent montre clairement les conséquences sur le taux de chômage (en termes d'équivalent) des hypothèses sur la disponibilité pour des travaux ultérieurs de la force de travail sous-employée.

La pratique des pays n'a pas été uniforme. A Sri Lanka, un chômeur doit être sans travail, disponible et vouloir travailler (1).

A Taiwan, il doit être capable et désireux d'obtenir un emploi (2). En même temps, le critère de la disponibilité n'est pas utilisé par l'Indonésie, les Philippines, la Corée, le Japon, le Chili, Israël et la Grèce (3).

Un essai de réconciliation a été tenté en Malaisie en 1967-68. La méthode suggérée consiste à collecter des informations de manière à identifier deux catégories de chômeurs : (i) ceux qui recherchent activement un emploi, et (ii) ceux qui veulent travailler mais qui ne recherchent pas du travail pour une raison quelconque. Dans le premier cas, il s'agirait d'un "chômage actif", et dans le second cas, d'un "chômage passif" (4). Les caractéristiques de cette distinction seraient les suivantes (5) :

En premier lieu, la notion de "capacité" de travailler qui exprime le critère de la disponibilité est un élément du chômage actif. Quant au chômage passif, le critère est l'empressement à accepter un emploi s'il était offert.

En second lieu, la notion de "sans travail" est essentiellement un élément du concept de chômage actif. Dans le cas du chômage passif, elle n'est pas nécessaire ; ce groupe intègre, de ce fait, des chômeurs qui ont eu une activité quelconque pendant ce temps.

---

(1) *Preliminary report to the Government... op. cit. par Concepts et Methodes ... M.E.M.U/D.1. p. 4.*
(2) *A report of the first labor force survey, op. cit., cité par : Mesure du sous-emploi... op. cit. p. 61.*
(3) *cf. les résumés d'enquêtes sur l'emploi pour les différents pays dans les documents cités : (i) Mesure du sous-emploi, rapport IV, (ii) Concepts et méthodes de la mesure du sous-emploi, M.E.M.U./D.1.*
(4) *Socio-economic sample survey 1967-68. cité par J.E. TANDOH, op. cit., pp. 27-28. Il est à remarquer que dans notre typologie du chômage, l'emploi des mêmes qualificatifs recouvre un sens légèrement différent.*
(5) *Ibid., p. 28.*

Enfin, une propriété non négligeable de cette typologie est de permettre une classification des chômeurs en deux sous-catégories : la catégorie des chômeurs actifs correspondrait à la définition du chômage des pays industrialisés, tandis que le chômage passif constituerait une composante particulière du monde sous-développé.

Cette distinction fort subtile n'élimine pas, semble-t-il, la plupart des difficultés fondamentales, notamment la vérification de l'activité de recherche "active" - ou de non recherche active - d'un emploi (1). Elle demeure néanmoins une voie d'analyse intéressante puisque les chômeurs passifs, au sens de l'enquête de la Malaisie, s'apparentent aux "travailleurs découragés".

Une autre remarque doit être faite au sujet de la disponibilité du travail. Il peut arriver qu'un individu soit engagé dans une occupation lui imposant une inactivité au cours d'une partie de la journée ; cela implique qu'il est disponible pour un emploi à temps partiel. Le problème est de savoir si, dans ces circonstances, l'individu en cause doit être considéré sans emploi et disponible, comme le prescrit la Résolution Internationale. D'un point de vue pratique, les données sur le chômage devraient permettre, dans ce cas, ceteris paribus sic stantibus (2), d'identifier séparément le chômage à plein temps et à temps partiel de manière à respecter les critères de disponibilité "partielle" et "totale". Le concept de chômage partiel - en termes de temps de travail - s'identifie alors au sous-emploi visible.

Concluons par une citation de V.V. SAYANNA qui nous semble parfaitement corroborer notre analyse - du moins pour le secteur traditionnel - : "... un exploitant habile ne reste jamais inactif ; mais lorsque la récolte est faite, il peut transporter du fumier, effectuer de petites réparations sur l'exploitation ou d'autres travaux plus fondamentaux, fabriquer des cordes pour les vaches, et ainsi de suite" (3).

---

(1) cf. le prochain paragraphe.
(2) Si la définition de l'emploi inclut l'emploi à temps partiel.
(3) V.V. SAYANNA, The agrarian problems of Madras province. Madras : the business week press, 1949, p. 237.

3/ Le critère de la recherche du travail

Le but de ce critère est de démontrer en termes pratiques la volonté et le désir de l'individu de trouver un emploi. Ce critère a été employé dans les définitions du chômage de nombreux pays sous-développés (1). Dans les économies avancées, l'action de rechercher un emploi peut être appréhendée statistiquement d'une manière convenable - les marchés du travail étant de plus en plus organisés et institutionnalisés, et les comportements des individus étant relativement homogènes.

Dans les pays sous-développés - et particulièrement dans les secteurs traditionnels agricoles - la réponse à la question : "cherchez-vous un emploi" peut ne pas révéler un problème de l'emploi, et générer de ce fait des statistiques dont l'utilisation à des fins de politique économique est douteuse (2).

Plusieurs arguments nous paraissent militer dans le sens de cette affirmation :

Premièrement, une personne qui recherche du travail, ou qui désire travailler davantage (3), "devrait avoir la capacité mentale et physique de le faire" et "ses conditions devraient être telles que la chose soit au moins plausible" (4). Ce n'est peut-être pas toujours le cas, et la collecte des données digne d'intérêt nécessite au minimum la réduction de tout empirisme. Il est particulièrement frappant de constater que ni la définition internationale, ni les approches des enquêtes nationales ne mentionnent expressément la capacité ou la possibilité personnelle de travailler ou d'accepter un travail complémentaire (5). En Inde, des

---

(1) Par exemple : Israël, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines, la Corée, la Syrie, le Chili, la Grèce, l'Inde. Il n'a pas été employé à Taiwan et à Sri Lanka. Très souvent, on a employé un substitut : "le désir d'emploi" bien qu'il n'implique pas nécessairement la recherche d'un travail. C'est un substitut plus approprié aux pays sous-développés. cf. les rapports cités ci-avant.

(2) cf. A. BHAGWAT, "Main features..." op. cit., p. 84.

(3) Dans le cas du sous-emploi visible, cf. la définition internationale, chapitre II, 1ère partie.

(4) B.I.T., Réunion d'experts... M.E.M.U./D.2. op. cit., p. 44.

(5) Ibid., p. 45.

"travailleurs liés" ne peuvent rechercher un emploi sans l'autorisation de leur employeur. Il s'agit de travailleurs non libres, attachés à leur maître, qui n'ont pas le droit de refuser de travailler sous des conditions imposées. "Par la coutume, la contrainte ou une obligation spécifique, l'individu doit se soumettre aux besoins de son maître. Il ne peut ni le quitter ni rechercher un autre emploi sans sa permission" (1).

Deuxièmement, des comportements spécifiques peuvent inciter des individus à ne pas rechercher du travail, alors qu'il existe pour eux un véritable problème de l'emploi.

Tout d'abord, la nature du système familial dans les classes les plus pauvres est souvent un obstacle à l'expansion du niveau de vie. A la Jamaïque par exemple, le sens de la responsabilité des membres du groupe est important : "Si un homme ne veut pas travailler, ou n'aime pas l'emploi disponible, il peut toujours obtenir le minimum de subsistance de parents ou amis" (2). Des études variées montrent que les parents, les grands-parents, les tantes, oncles et cousins vivent sous le même toit. Il suffit qu'une personne soit l'amie de l'un d'entre eux pour qu'elle puisse également obtenir sa part. On comprend, dans ces conditions, que le désir de ne pas travailler traduise non l'existence d'un problème de l'emploi, mais plutôt une sorte de découragement puisque de toute manière les bénéfices seront partagés.

Au Pakistan, les données du recensement de 1951 ont montré qu'une faible proportion d'individus "cherchait du travail". On a expliqué ce phénomène de la manière suivante : "beaucoup de personnes vivant dans les villages ne se considéraient pas en chômage aussi longtemps qu'elles étaient capables de vivre avec les gains des autres membres de leur famille ou de prendre part, même faiblement, à l'activité du groupe sur la terre ou dans l'exploitation familiale" (3).

---

(1) D. THORNER et A. THORNER, Land and labour in India, op. cit., chap. III, p. 21.
(2) E.E. HOYT, "Voluntary unemployment and unemployability in Jamaïca...", op. cit., p. 230.
(3) Government of Pakistan, Census of Pakistan 1951, vol. I, Karachi, 1956, p. 20, cité par G. MYRDAL, op. cit. p. 2206.

Ensuite, les effets de découragement et d'addition peuvent survenir. Nous les avons longuement analysés dans un développement antérieur. Indiquons simplement deux observations. Dans le premier cas, cela peut se traduire par un étalement des heures de travail dans le domaine agricole (1) puisque les opportunités d'emploi sont limitées. Dans le second cas, l'offre supplémentaire de travail - et la recherche d'un emploi - peut émaner essentiellement des femmes et des enfants dont une proportion élevée recherche une occupation à temps partiel. Il serait alors nécessaire de distinguer les personnes qui recherchent volontairement un emploi à temps partiel, et celles qui recherchent un emploi à plein temps. Précisons un peu ceci. La demande de travail fluctue constamment, non seulement parmi les différentes saisons, mais aussi suivant les jours ou les semaines. Cela est dû en grande partie, dans les zones rurales, à la dépendance de l'activité économique, aux conditions climatiques. L'évidence empirique montre également que des variations similaires de l'offre de travail existent. Si la demande et l'offre s'égalisent parfaitement dans le temps, il n'y aura ni déficit ni surplus de travail. Dans la mesure où cela ne se réalise pas (voir le diagramme 13), il y aura un déficit de travail à certaines heures, et des surplus à d'autres (2).

Supposons que huit heures de travail dans une journée représentent le"plein-emploi" pour un individu. Si la demande maximum est supérieure à huit heures, il est clair que dans le diagramme ci-après il existe suffisamment d'opportunités d'emploi, pour tout le travail disponible (la norme) (3). En dépit de ceci, si l'offre de travail est en surplus à d'autres heures l'excédent de main-d'oeuvre traduit le comportement de la demande dans le temps. Si cette dernière, lorsqu'elle est à son maximum, est inférieure à une durée de 8 heures, il existe alors un chômage partiel, ou un sous emploi. Dans ces conditions, l'enquêteur peut trouver des individus "pleinement employés" mais recherchant encore du travail.

---

(1) Cette observation est peut-être moins importante pour le cas africain, où le travail à la tâche a plus d'importance qu'ailleurs.

(2) S.V. SETHURAMAN, "Measuring rural unemployment to provide guide lines to policy-makers", Economic and political weekly, vol. 6, n° 24, 19 juin 1971, p. 1187-88.

(3) Théoriquement, il existe un certain taux de salaire qui permet l'égalisation entre l'offre et la demande.

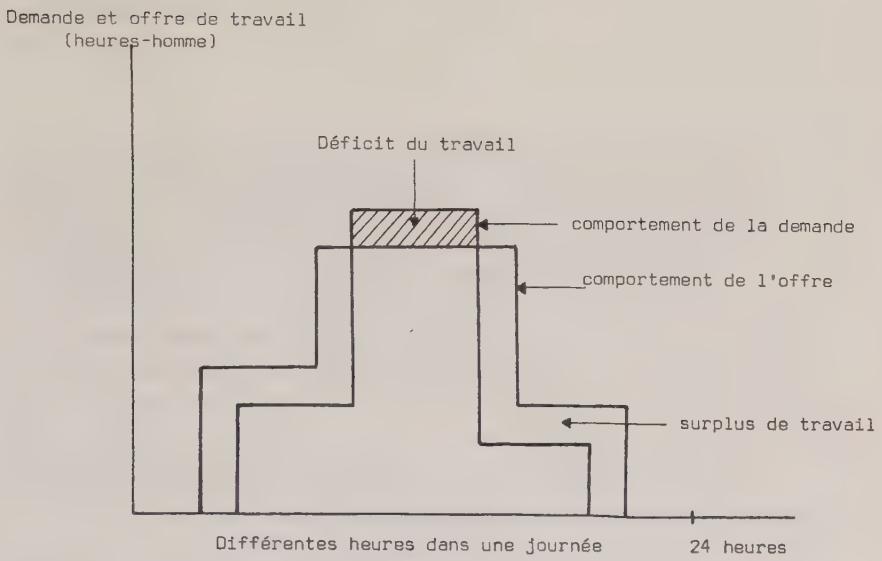

Diagramme 13 : Offre et demande journalières de travail

Cependant, le phénomène ne saurait être exagéré et les données sur le travail à temps partiel doivent être interprétées avec précaution. Une étude du B.I.T. conclut que dans beaucoup de cas, il est possible de distinguer les personnes travaillant volontairement moins que les heures normales, et celles qui préfèreraient ne pas travailler sur cette base, mais qui y sont obligées (1). En Inde, une enquête dans les centres métropolitains, consacrée aux attitudes des femmes vis-à-vis de l'emploi à temps partiel, révèle que dans la catégorie de celles qui ont des responsabilités familiales - où l'on s'attend à constater que le désir de travail à temps partiel soit le plus fort - les préférences semblent s'orienter vers le travail à plein temps. De plus, les femmes ayant des occupations à plein temps n'ont pas l'intention de les substituer pour les emplois à mi-temps (2).

---

(1) B.I.T., "Etude comparative sur l'emploi à temps partiel", Revue Internationale du Travail, vol. 88, n° 4, oct. 1963.

(2) Citée dans B.N. DATAR, Underemployment in agriculture. Draft paper STI Misc/66/3, FAO, 1966, p. 12.

Si pour un individu la probabilité d'obtenir un emploi à un moment donné, est faible, il n'est pas raisonnable de lui demander de faire la preuve de sa recherche active, ou de tenter d'évaluer quelles seraient ses réactions si on lui offrait un travail sur place. En conséquence, "la volonté de travailler doit être interprétée plus en termes d'ajustement de plans futurs, qu'en termes de désir actuel" (1). Bien sûr, les enquêteurs doivent poser la question traditionnelle : "désirez-vous et êtes-vous capable de travailler aujourd'hui ?" ; la réponse est souvent positive, mais l'ambiguité est néanmoins déguisée.

"Dans ces circonstances, il apparaît qu'une tentative de fausse précision est plus pourvoyeuse d'erreurs que d'utilité ; il est préférable d'admettre franchement qu'un élément subjectif a été introduit" (2). De ce fait, il importe d'utiliser des enquêteurs locaux connaissant les individus et capables d'évaluer correctement une double réponse, "en identifiant les individus qui affirment rechercher du travail parce qu'ils pensent qu'une question de moralité et de responsabilité est impliquée - et parce qu'ils pensent que c'est la réponse que désire l'enquêteur -, et ceux qui désirent véritablement un emploi" (3).

Troisièmement, dans la plupart des pays sous-développés, les marchés de l'emploi ne sont pas suffisamment organisés. La recherche du travail se fait par des voies informelles qu'il est difficile d'apprécier. Les "Bureaux de l'emploi" sont, le plus souvent, localisés dans le secteur moderne, et fonctionnent très imparfaitement. "Bien qu'il existe un Bureau de la main-d'oeuvre à Kingston, son utilisation à la fois par les employeurs et les employés est strictement limitée ; l'absence d'un système de sécurité sociale n'incite pas les chômeurs à se faire enregistrer. Les journaux sont peu utilisés par les demandeurs d'emplois et les offreurs de services - dans ce dernier cas, le coût serait élevé et amputerait considérablement

---

(1) W.F. MAUNDER, Employment... op. cit., p. 43.
(2) Ibid., p. 43.
(3) Ibid., p. 43. Cette approche a été tentée avec succès, semble-t-il, à la Jamaïque. Aussi, en pratique, on ne doit pas "peser" sur le jour où l'on interroge l'individu.

les maigres ressources des chômeurs. Pour les plus grandes usines, une visite aux portes peut produire certains effets - c'est un moyen commode de recrutement, en sommant simplement ceux qui sont aux alentours - mais les chances de succès sont si faibles qu'il ne serait pas raisonnable d'utiliser cette procédure comme critère rigide de recherche du travail" (1).

Dans les zones rurales, où le secteur de subsistance de l'économie est localisé, les Bureaux de l'emploi sont inexistants. La plupart du temps, l'information sur les emplois disponibles circule "par voie orale" ; dans ces circonstances, on devrait pouvoir déterminer quelle action a été entreprise lorsqu'un individu a appris la perspective d'un emploi. En vérité, il est difficile de considérer cette procédure comme étant la traduction d'un critère objectif, puisque la seule source d'informations est la déclaration du répondant.

Ainsi dans les pays sous-développés, la situation est telle qu'il n'y a aucune forme de recherche active de l'emploi qui puisse être utilisée comme critère objectif. Une fois encore, il est nécessaire de reconnaître qu'un élément subjectif est introduit - la faculté d'interprétation de l'enquêteur (2) -. En pratique, les critères varient de pays à pays. Dans certains, il faut prouver que les individus ont vraiment essayé de rechercher un emploi, tandis que dans d'autres, il suffit qu'ils soient disponibles.

Quatrièmement, le critère de la recherche du travail ne peut prendre véritablement un sens que s'il est lié explicitement au taux de salaire - ou à uneautre forme de rémunération.
K.N. RAJ estime que "toute les tentatives de mesure du travail inemployé, sans référence à un taux de salaire particulier, ne peuvent conduire qu'à une seule conclusion : les données obtenues n'ont aucun contenu économique

---

(1) Ibid., p. 44. En Inde, le nombre des Bureaux d'emploi augmente, mais l'estimation du chômage par ce biais soulève d'importantes difficultés. Voir à ce sujet T.N. KRISHAN, "Urban unemployment : an estimate based on employment exchange statistics", in V.K.R.V. RAO (ed) Employment and unemployment, Asia publishing House, Bombay, 1968.

(2) W.F. MAUNDER, op. cit., p. 45. En règle générale, la décision finale est prise par rapport à des jugements personnels. L'auteur estime qu'elle reste néanmoins bien supérieure à toute forme de sélection automatique ou de rejet basé sur des réponses à quelques questions.

et opérationnel, et sont assimilables dans le meilleur des cas, à un amas d'agrégats statistiques susceptibles d'être interprétés dans des sens variés" (1). Or, on a soutenu que lorsqu'une question sur la disponibilité du travail supplémentaire était posée, l'enquêteur , comme le travailleur, supposent naturellement et inconsciemment que cette disponibilité se réfère au taux de salaire courant, et aux conditions de travail habituelles de l'individu dans un passé récent. R. KRISHNA écrit, à ce sujet : "Il n'est pas possible d'espérer des enquêteurs qu'ils obtiennent une variété de réponses à des hypothèses alternatives sur les salaires et les conditions de travail ... Les analystes reconnaissent que le taux "normal" de salaire sert de guide à la recherche d'un emploi ; le taux normal est celui qui a été récemment reçu par le travailleur, ou par d'autres individus dans des circonstances similaires" (2).

Un exemple théorique, emprunté à S.V. SETHURAMAN (3) permet de saisir les difficultés sous jacentes à cette analyse (diagramme 14).

On suppose que (i) le taux de salaire est flexible ; (ii) le travail est homogène ; (iii) le travail est mesuré en termes d'heures ; et (iv) il n'y a pas de nouvel arrivant dans la force potentielle de travail. La fonction de demande de travail se déplace de DP (saison pleine) à DO (saison creuse) ; de même pour les fonctions d'offre - mais pour des raisons différentes. Il y a deux fonctions d'offre pour chaque période : SM représente le "travail commercialisable", c'est-à-dire les individus qui veulent s'employer à l'extérieur de l'exploitation familiale ; ST

---

(1) K.N. RAJ, "Employment and unemployment in the Indian economy...", op. cit., p. 267.

(2) R. KRISHNA, "Unemployment in India", Op. cit., p. 10. Voir également R.E. LUCAS Jr and L.A. RAPPING, "Real ways, employment and inflation", Journal of political economy, vol. 77, n° 5. Sept/Oct. 1969 ; U.S. Department of labor bureau - Bureau of labor statistics, Employment and earnings, vol. 14, n° 7, Washington, 1968.

(3) S.U. SETHURAMAN, "Measuring rural unemployment...", op. cit., pp. 1188-89.

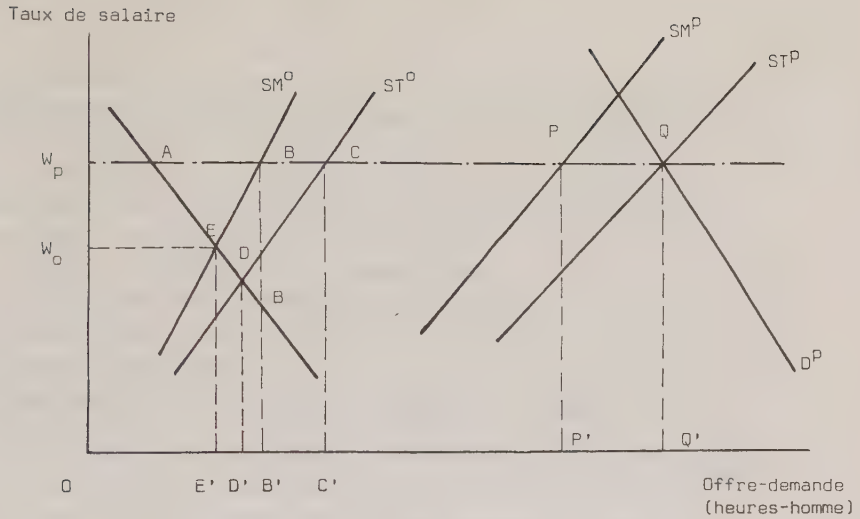

Diagramme 14 : Taux de salaire, offre et demande de travail.

représente à la fois le "travail commercialisable" et "non commercialisable". A ce stade de l'analyse, plusieurs observations sont nécessaires :

(i) Tout niveau de l'emploi inférieur à OQ' est souvent interprété comme un état où le plein emploi n'est pas réalisé ; cependant, il peut ne pas y avoir de chômage à cause des déplacements des fonctions, et des ajustements du taux de salaire. Dans cette situation, l'enquêteur peut trouver des individus disponibles tout en ne recherchant aucun emploi (s'il ne précise pas à quel taux de salaire ils sont disposés à travailler et pendant quelle période).

(ii) Quelquefois OP' est considéré comme une norme de plein emploi. Tout niveau d'emploi qui lui est inférieur traduirait la présence du chômage. Là encore, il peut ne pas y avoir de chômage au sens classique du terme.

(iii) Enfin lorsque les déplacements de l'offre et de la demande de travail sont reconnus, le chômage est mesuré, non pas par la distance AB, mais par D'C' (ou E'B'). L'erreur survient car l'individu interrogé

suppose qu'il recherche un travail au taux de salaire Wp, et indique les heures disponibles sur cette base, même si le taux de marché est bien inférieur.

Aussi il serait nécessaire - si l'on continue à analyser la sous-utilisation de la main d'oeuvre par des voies classiques - de préciser quel est le taux de salaire minimum acceptable lié au critère de la recherche du travail. Il est possible qu'une personne désire - ou ne désire pas - travailler davantage, quelle que soit la durée du travail courant disponible et le revenu obtenu. L'approche néo-classique suggère que si le taux de salaire est positif, l'insuccès dans l'obtention d'un emploi est volontaire. Une reformulation de cette vieille doctrine a été tentée par A.C. HARBERGER (1).

Le coeur de l'argument est que dans les pays sous-développés, un secteur "non protégé" du marché du travail coexiste avec un secteur "protégé" par des conventions collectives et/ou la législation. Les individus sont des chômeurs volontaires et cherchent un emploi dans le secteur procurant des gains élevés. S'ils n'obtiennent aucun travail, et si les mécanismes redistributifs du groupe sont défectueux, ils s'engagent dans le secteur à faibles salaires. Lorsqu'un secours familial est possible, ils ajournent volontairement leur entrée dans le secteur "non protégé". Ainsi, des individus volontairement en chômage ont un prix d'offre positif : ils préfèrent demeurer sans emploi plutôt que de travailler pour une maigre rémunération. "Le prix d'offre du travail n'est pas nul même pour les chômeurs involontaires. Il existe un "prix de réserve" au-dessous duquel le travail ne peut s'offrir" (2).

Cette thèse est attrayante et ne contredit pas nos développements antérieurs, si l'on admet avec G. MYRDAL que le "chômage est un luxe réservé à un petit nombre en dehors des membres les plus aisés de la

---

(1)- A.C. HARBERGER "Comment mesurer le coût social de substitution de la main d'oeuvre". R.I.T. vol. 103. n° 6. 1971, reproduit dans : "Fiscal measures for employment promotion in developing countries" - BIT. Genève, 1972.

(2)- A.C. HARBERGER. "On measuring the social opportunity cost of labor" in Fiscal measures ... op. cit. p. 12.

population en âge de travailler" (1). Mais, outre l'ambiguité sur le niveau des rémunérations, soulignons à nouveau que "la recherche d'un emploi aux salaires couramment appliqués sur le marché n'a qu'un sens abstrait et mal défini sur des marchés du travail aussi imparfaits qu'ils le sont dans la plupart des pays moins développés" (2).

Tels sont les comportements spécifiques qui rendent difficile l'application du concept conventionnel de chômage. Chaque pays a plus ou moins essayé de prendre en considération ces observations, en modifiant, çà et là - mais très marginalement - les critères traditionnels.

Néanmoins, des difficultés de base demeurent (3) et traduisent, pour notre part, l'insuffisance profonde de l'approche méthodologique du problème. M.L. DANTWALA reconnaissait récemment "qu'en dépit d'un gros effort de recherche, nous n'osons pas trouvé de solutions parfaites aux problèmes nombreux et complexes inhérents à l'évaluation du chômage. Or il paraît difficile qu'un individu isolé puisse aboutir là où le comité, dans sa compétence collective a échoué" (4).

4/ Le critère de l'acceptation d'un travail additionnel.

La Neuvième Conférence Internationale des statisticiens du travail indique que "le sous-emploi visible est caractérisé par un emploi d'une durée inférieure à la normale de personnes qui cherchent ou seraient disposées à accepter un travail additionnel"(5).

La définition donnée ci-dessus présente deux éléments essentiels. Elle s'applique à l'emploi inférieur à la durée normale, d'une part,

---

(1)- G. MYRDAL. Asian Drama ... op. cit. p. 1123.

(2)- D. TURNHAM, Le défi au chômage ... op. cit. p. 48.

(3)- Cf. S.V. SETHURAMAN, op. cit. pp. 2289-90.

(4)- M.L. DANTWALA "Définition du chômage et problèmes posés par son évaluation" in : Le défi du chômage ... op. cit. p. 32.

(5)- BIT, Mesure du sous-emploi ... rapport IV. op. cit. Annexe I. p. 123.

et les personnes en cause doivent chercher un travail supplémentaire ou soient prêtes à en accepter un, d'autre part.

Laissons pour l'instant la première partie de cette définition (1), et attachons-nous au critère de l'acception d'un travail additionnel. Plusieurs objections de base nous semblent limiter sa portée opérationnelle.

En premier lieu, l'individu interrogé ne peut répondre que s'il a, auparavant, évalué les circonstances de son travail présent par rapport à ce qu'il devrait être, c'est-à-dire qu'il doit avoir une idée claire du type de travail additionnel qu'il a l'intention de réaliser. Or, les travailleurs n'ont pas toujours en tête une formulation arrêtée de leur activité future. Ils commencent souvent à y penser lorsqu'ils sont confrontés avec la question de l'enquêteur (2). De ce fait, seuls les individus ayant une vue future de leur travail en élaborant des plans d'aménagement, peuvent répondre correctement aux questions liées à l'acceptation d'une activité additionnelle. Ce critère implique que l'individu ait un but et des aspirations planifiées dans le domaine de l'emploi. En définitive, cela implique un type de comportement qui n'existe pas dans maintes sociétés traditionnelles.

En second lieu, même dans le cas de personnes ayant une certaine vision de leur avenir, des changements fréquents peuvent survenir sous l'impulsion de facteurs divers. Des modifications au niveau financier, éducatif, des politiques gouvernementales ou la perspective d'un meilleur emploi, etc ..., peuvent influencer dans une large mesure les aspirations du travail, et entraîner des révisions des projets futurs. Ainsi, des réponses fournies au cours d'une enquête particulière peuvent être fondamentalement différentes lors d'un autre passage le mois suivant. Par conséquent, si une action spécifique a été entreprise à partir des données obtenues, le résultat recherché ne pourra probablement pas être atteint puisque l'objectif a varié.

---

(1)- Voir le paragraphe II.

(2)- J.F. TANDOH, op. cit. p. 58. Voir également : F.S. BERDECIA and A.J. JAFFE. "The concept and measurement of underemployment". Monthly labor review. Mars 1955. p. 284.

En réalité, le problème est encore plus complexe. Le critère de l'acceptation d'un travail est généralement intégré dans un ensemble d'éléments : rémunération, lieu géographique, durée, perspectives, etc ... Nous avons antérieurement indiqué à propos du taux de salaire, que l'enquêteur et le répondant pouvaient ne pas supposer les mêmes éléments sous-jacents à la question, ce qui a pour effet de minimer la validité des résultats obtenus.

En troisième lieu, le terme "travail additionnel" n'a pas la même signification pour tous les individus. En particulier, ceux qui sont localisés dans le secteur moderne l'interprétent comme un nombre d'heures de travail rémunéré plus élevé. Mais pour les personnes travaillant à leur propre compte, dans les secteurs traditionnels - ruraux ou urbains - un travail additionnel suppose généralement plus d'emploi à l'intérieur de leur exploitation. Certes, il existe un salariat agricole, composé en partie de petits exploitants qui s'emploient volontiers pendant la période creuse sur des exploitations de dimension plus importante. Or, l'acceptation d'un travail additionnel est parfois fonction de conditions particulières pouvant apparaître normales pour l'exploitant, mais ignorées de l'enquêteur. R. MABRO indique, qu'en Egypte, les paysans ayant un lopin de terre peuvent rechercher et accepter un emploi extérieur, dont le prix d'offre est fonction : (i) du produit marignal (Pm) sur l'exploitation familiale, (II) de la probabilité (P) de trouver un emploi, et (iii) de la désutilité du travail supplémentaire. Si l'individu s'employant à l'extérieur, est remplacé sur sa terre par d'autres membres du groupe, il est indifférent - c'est-à-dire accepterait un travail additionnel - entre son exploitation et une autre activité, lorsque,

$$Pm = wp\ (1 - a) \quad ; \qquad o < a < 1$$
$$\text{et } o < p < 1$$

où "w" est le taux de salaire du marché, et "a" la proportion de son salaire attendu qu'il attribue contre la désutilité d'un emploi extérieur.

Lorsqu'il n'est pas aidé par les membres de sa famille, la condition devient (1) :

---

(1)- R. MABRO, "Employment and wages in dual agriculture". Oxford economic papers. vol. 24, n°1. Mars 1972. pp. 410-11.

PM = f (Pm) = wp (1 - a). où PM = produit moyen du paysan.

Malgré ces limitations, J.E. TANDOH admet l'utilité du concept, dans la mesure où il rend possible la collecte d'informations ayant un certain degré de précision (1).

Il est vrai qu'il a été utilisé par quelques pays (2). Un examen attentif de son application révèle qu'il a servi deux fins : (i) l'identification de ceux dont la capacité de travail est sous-utilisée, et la mesure du degré de sous-utilisation ; (ii) le dénombrement d'individus involontairement sous-employés.

Aux Philippines, en 1965, l'enquête sur la main d'oeuvre avait pour but de déterminer le sous-emploi visible et invisible sur la base du critère "de désir de travail additionnel". Les individus ayant répondu positivement furent classés "sous-employés". La distinction entre le sous-emploi visible et invisible dépendait du temps de travail réalisé : les individus ayant une activité à temps partiel appartenaient à la première catégorie, et ceux qui avaient déjà un emploi à plein temps à la seconde (3).

Dans d'autres enquêtes (3) le critère de l'acceptation du travail additionnel ne fut pas introduit pour déterminer la sous-utilisation des capacités, mais pour identifier ceux qui étaient involontairement sous-employés. Dans ce cas, le sous-emploi existe pour des motifs économiques.

Nous constatons que la validité de ce critère dépend des conditions de son application. On peut se demander si, dans les pays sous-développés, les données obtenues sur les intentions du travail ne traduisent pas le plus souvent une réaction à la situation de l'emploi. Cette

---

(1)- J.F. TANDOH. op. cit. p. 60.

(2)- Il a été utilisé pour identifier le sous-emploi visible pour l'Indonésie, les Philippines, Taiwan, le Japon, la Thaïlande et la Malaisie. Pour les Philippines, il a servi en plus à déterminer le sous-emploi invisible. Ibid. p. 60.

(3)- Ibid. p. 60.

(4)- Shri Lanka. Indonésie, Malaisie, Taiwan, Panama, Colombie.

observation expliquerait peut être les résultats surprenants, révélant que "les personnes qui souhaitent un travail supplémentaire semblent en général comprendre un grand nombre de celles qui selon des normes raisonnables, travaillent déjà un nombre d'heures élevé" (1). Certaines données issues d'une enquête sur la main d'oeuvre illustrent assez bien cet aspect (Tableau 14).

Tableau 14

Nombre de personnes désirant du travail supplémentaire, classées par nombre d'heures de travail déjà accomplies - Philippines, Mai 1965.

Zones urbaines	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Occupant un emploi	100	100	100
Souhaitant du travail supplémentaire	29,3	33,4	22,4
Travaillant moins de[a] :			
20 heures	3,8	2,7	5,6
20 à 29 heures	3,5	3,7	3,2
30 à 34 heures	4,0	4,4	3,3
plus de 40 heures	18,1	22,6	10,5

(a)- par semaine.

Source : Données tirées de l'étude sur la main d'oeuvre aux Philippines, Mai 1965, cité par D. TURNHAM, La définition du chômage ... op. cit. p. 49.

Toutefois, la difficulté conceptuelle majeure rencontrée lors d'enquêtes sur le travail à temps partiel, est la distinction entre le

---

(1)- D. TURNHAM, La définition du chômage ... op. cit. p. 49. En effet, certaines données suggèrent que la moyenne des heures de travail accomplies dans la population active est souvent étonnamment élevée lorsqu'on considère que sont inclus dans ce groupe des travailleurs véritablement à temps partiel. Ceci nous incite à penser que les travailleurs agissent ainsi parce que leurs gains sont insuffisants.

comportement passé et les intentions futures. Tandis que les statisticiens acceptent volontiers les réponses portant sur les attitudes passées, ils tendent à être sceptiques quant à la possibilité de déterminer les comportements ultérieurs à cause du degré d'incertitude qui leur sont généralement attachés.

Néanmoins, après délibération, un groupe d'experts conclut "que la disponibilité pour un travail supplémentaire peut être mesurée avec une objectivité et une précision raisonnables" (1). Il est difficile d'admettre pourquoi l'acceptation d'un travail supplémentaire pourrait être mesuré alors que jusqu'à présent on se refuse à déterminer la disponibilité des travailleurs découragés (2) !

B - L'influence de facteurs socio-économiques spécifiques.

Les études sur l'emploi - ainsi que l'analyse des concepts et de la mesure de la sous-utilisation de la main d'oeuvre - ont été, la plupart du temps, présentées sous l'angle économique. L'opportunité limitée de telles analyses, d'un point de vue explicatif (3) a quelquefois été reconnue, et a conduit à des approches alternatives interdisciplinaires.

Néanmoins, il nous semble que l'on n'a pas attaché - tant sur le plan théorique qu'empirique - une importance suffisante à l'ensemble de ce problème. Les développements précédents ont montré que des facteurs démographiques, institutionnels et psycho-sociologiques pouvaient affecter substantiellement la nature et l'étendue du degré d'utilisation de la force de travail. Soulignons les aspects les plus fondamentaux.

1/ Les facteurs démographiques.

Tout d'abord, on peut escompter une croissance continue de la

---

(1)- *BIT, Concepts et méthodes sur la mesure du sous-emploi. op. cit. p. 16.*

(2)- *A.D. SMITH. op. cit. p. 52.*

(3)- *Cf. B.N. DATAR, Unemployment in Agriculture . op. cit. Appendix A. L'auteur souligne l'importance de ces problèmes.*

main d'oeuvre, dont la distribution entre les zones urbaines et rurales sera gouvernée par le type de développement. Le corollaire immédiat est l'évolution incertaine des taux de participation des femmes qui, ceteris paribus sic stantibus, sont plus élevés dans les campagnes - surtout pour les groupes d'âge de 15-44 ans. En outre, des mariages très précoces expliquent dans une large mesure les taux de fertilité importants pour certains pays. En Egypte, par exemple, la moitié des filles se marient avant 20 ans - souvent sous la pression des parents - et leurs attitudes envers le contrôle des naissances demeurent négatives (1).

En second lieu, un montant substantiel de l'activité économique est réalisé sur la base d'un emploi indépendant. L'aide familiale est toujours la règle, sauf peut-être pour certaines sociétés où des raisons de prestige limitent la participation des femmes à des travaux d'intérieur (2). Ceci explique pourquoi une proportion supérieure de femmes dans les zones rurales font partie de la population active, par rapport aux zones urbaines où les caractéristiques de la main d'oeuvre ne sont pas identiques. Le faible pourcentage des travailleurs familiaux urbains est dû au type différent d'organisation des unités productives (3). En troisième lieu, l'importance du nombre de dépendants dans le groupe familial oblige quelquefois les enfants à réduire leur période de scolarisation (4). L'organisation familiale des unités de production rurales facilite leur entrée précoce dans la force de travail, et l'absence de cessation d'activité institutionnalisée permet aux personnes âgées de contribuer - souvent de manière fragmentaire - à l'activité économique. Cela signifie que le rapport homme/terre est régulièrement maintenu à un niveau élevé.

---

(1)- I.L.O. Rural employment problems in the United Arab republic ... op. cit. p. 25. 38 % des femmes ne connaissent rien sur le contrôle des naissances ; seulement 49 % des lettrées et 29 % des illétrées étaient favorables au contrôle des naissances ; 83 % étaient contre pour des raisons religieuses.

(2)- "En ce qui concerne le taux de participation des femmes, des facteurs socio-culturels, la maternité ou des obligations domestiques, empêchent les femmes de participer plainement aux travaux extérieurs, ou de prendre un emploi salarié - sauf sous certaines conditions : travailler avec les hommes, ou à l'extérieur du village". Ibid. p. 34.

(3)- V.K.R.V. RAO and P.B. DESAI, Greater Delhi : a study in urbanization. Asia publishing house. Bombay. 1965.

(4)- Mais nous avons admis aussi que cela pouvait résulter de l'effet d'addition.

Enfin, il apparaît que l'influence de la pression démographique sur la main d'oeuvre et le mode d'activité sera inégalement ressentie parmi les ménages. Elle varie avec les groupes d'âge et le type de famille. Une étude dans l'Etat de Rajasthan (Inde) a constaté que dans les familles nucléaires, l'écart entre le nombre de travailleurs et le nombre d'adultes croît, atteint un maximum pour les groupes d'âge du chef du ménage compris entre 45 et 54 ans, et décroît ensuite (1). Les faibles écarts initiaux s'expliquent par la proportion élevée d'adultes au sein du groupe. Il en résulte une faible demande de travail pour les individus ayant moins de 15 ans. S'agissant des familles élargies, où le nombre de dépendants est élevé, le point culminant de l'écart est atteint pour les groupes d'âge de 55 ans. Dans les groupes d'âge moyen, la différence proportionnellement plus grande pour le premier type de famille, suggère que le nombre de personnes de moins de 15 ans est plus important. Cela impliquerait que les enfants issus des familles nucléaires prolongent davantage leur éducation et leur formation. Ce phénomène a été observé dans les zones rurales de l'Inde, où l'économie de subsistance domine. Toute généralisation à l'ensemble du pays est difficile, mais le fait méritait d'être signalé. En outre, la structure et la taille de la famille affectent sensiblement le mode d'activité sur l'exploitation, donc la demande de travail (3).

2/ Les facteurs institutionnels.

Parmi les facteurs institutionnels influençant la sous-utilisation de la main d'oeuvre, l'organisation de la prodution à l'intérieur

---

(1)- Dr BOOSE. "Rural family organisation in Western Rajasthan". Eastern anthropologist. 1966.

(2)- Une étude dans l'Etat du Punjab démontre que plus la taille de la famille est élevée, plus la surface cultivée en céréales pour la nourriture est importante. La même corrélation est observée avec l'ampleur de la force de travail par famille. Voir à ce sujet : A.S. KAHLON and A.C. SHARMA. "Role of farm and farm family size in determining cropping in the Punjab". Asian Economic review, vol. 11, n° 2, fév. 1969. pp. 117-130.

d'exploitations familiales, agricoles ou industrielles, joue un rôle déterminant. L'existence de valeurs sociales - la division des tâches par exemple - peut permettre au sous-emploi de subsister jusqu'au point où l'économie de la famille se désagrège. Ceci est vrai à la fois pour les familles nucléaires et étendues, mais la nécessité de migrer demeure limitée dans le second cas. En effet, le désir - ou l'absence de désir - étant ce qu'il est dans les pays sous-développés, il est possible qu'une personne active appartenant à une famille non-nucléaire, ne décide pas de migrer à moins que des incitations financières autre part puissent considérablement améliorer sa situation actuelle. Les liens entre les employeurs et les travailleurs dans les zones rurales limitent la mobilité des travailleurs, même à l'intérieur du village (1). Bien que ce mode de relation assure pour une période déterminée la sécurité de l'emploi, le volume de travail réalisé n'est pas toujours suffisant (2), et les taux de salaire, sources et conditions de l'emploi, sont plutôt inflexibles. De même, un ensemble de valeurs, de statuts, de rôles, de hiérarchies et de conventions est fréquemment pris en compte (3). Les exploitants, relativement bien dotés, emploient des travailleurs sur une base régulière à un salaire de subsistance, et leurs relations tendent à être personnalisées.

L'existence de castes en Inde limite le choix des occupations dans les zones rurales - et dans une certaine mesure dans les centres urbains - ; seules, les "castes libres" pour lesquelles un niveau d'éducation formelle est requis, peuvent concurrencer certains emplois.

En outre, les systèmes agraires peuvent affecter l'état de l'emploi. G. ARDANT (4), s'appuyant sur le cas Africain, considère que le

---

(1)- B.N. DATAR. op. cit. p. A.4 Voir aussi : D. THORNER and A. THORNER. op. cit. pp. 20-38.

(2)- Voir plus loin sur la norme de temps de travail.

(3)- Dr BOOSE and JODDA. "Japamani system in a desert village". Man in India. 1945. pp. 105-126.

(4)- G. ARDANT. "Comment assurer le plein emploi dans les pays en voie de développement". Revue Internationale du Travail. Vol. 88, n° 1. Juillet 1963.

plein emploi peut être atteint, à condition que le système de détention de la terre soit révisé, et que des institutions appropriées encouragent les exploitants à utiliser de plus grandes quantités de travail.

Se référant aux pays du Magreb, J. DRESCH indique que la paysannerie "n'a pas les bénéfices du crédit et n'exerce aucune influence sur la formation des prix ... Le paysan vend et achète aux mauvais moments et dans de mauvaises conditions" (1). Dans un contexte identique, M. BEN BARKA souligne l'importance de la stratification sociale : "C'est le paysan sans terre qui, étant le principal bénéficiaire de la réforme agricole, en est son premier support" (2).

3/ Les facteurs socio-psychologiques.

L'analyse du chômage et du sous-emploi a toujours été menée en termes individualistes. Le comportement de l'individu face au marché du travail est également isolé du contexte socio-économique qui le sous-tend. Cette approche conceptuelle convient "grosso modo" (3) aux pays industrialisés d'où elle est issue, dans la mesure où l'offre du travail possède des caractéristiques structurelles différentes de celles des économies sous-développées. Or l'observation des faits, dans ces derniers, témoigne de l'existence d'une famille au sens large, comme unité d'emploi (4).

---

(1)- *J. DRESCH, "Réforme agraire et sous-développement" in Agriculture and land reforms in economic development. Polish scientific publications. Warsaw. 1964. pp. 188-189.*

(2)- *M. BEN BARKA, "Conditions de la réforme agraire au Maroc" in Agriculture and land reforms ... op. cit. pp. 283-84.*

(3)- *Même dans les pays industrialisés, l'offre de travail n'est pas indépendante de la situation du groupe : travail de la femme par rapport à celui du mari, petits commerçants.*

(4)- *Ceci avait été aperçu par N.A. MUJUMDAR, Some problems of underemployment : an analytical study of underemployment in the agricultural secteur, op. cit. pp. 48-49.*

Voir également notre analyse : "Problèmes conceptuels sous-jacents à la notion de pauvreté dans les pays sous-développés : quelques réflexions méthodologiques". Manpower and unemployment research in Africa - A news letter. Vol. 7, n° 1. Avril 1974. pp. 46-48. Les renseignements à ce sujet sont insuffisants. Pour l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud, on ne dispose de données sur les dimensions et les types de ménage simple que pour moins de 15 % de la population, répartie dans 13 pays d'Asie, 3 pays d'Afrique et 3 pays d'Amérique du Sud. cf. S.H.K. YEH "La famille élargie et l'emploi" in Le défi du chômage ... op. cit. p. 234.

Néanmoins, on doit remarquer qu'aucun consensus n'a été réalisé sur sa définition et sa classification (1). Dans une première approche classique, V.C. UCHENDU définit la famille au sens large comme "une unité de parenté, comportant quatre caractéristiques principales : il s'agit d'une unité caractérisée par le voisinage sur le plan géographique, comportant une intégration professionnelle, reconnaissant une stricte autorité sur les cellules familiales qui la composent à l'ancien ou au patriarche qui la dirige, et insistant sur des relations familiales élargies plutôt que sur des cellules familiales" (2).

D'autres auteurs privilégient certains éléments. Ainsi G.P. MURDOCK (3) insiste sur l'affiliation par l'extension des liens familiaux dans le sens parents-enfants plutôt que mari-femme, tandis que pour R.K. BEARDSLEY (4) la famille est considérée au "sens large" dès qu'elle englobe comme membres permanents des collatéraux, c'est-à-dire des frères ou des soeurs adultes issus du couple-noyau. M.J. LEVY établit une classification fondée sur les concepts de prolifération verticale et horizontale (5). En vérité, chaque définition s'applique à une réalité particulière. Ce qui est plus fondamental, du point de vue de notre analyse, c'est de dégager des "invariants" de la famille élargie, et d'analyser leur importance relative aux fins du comportement des individus par rapport au marché de l'emploi.

G.T. CASTILLO et al . ont extrait la liste suivante des éléments

---

(1)- Les recommandations internationales sont plutôt vagues : elles distinguent simplement les notions de "ménage simple" et "multiple". cf. B.I.T. Réunion d'experts, op. cit. p. 27.

(2)- V.C. UCHENDU "La famille élargie et l'emploi" in Le défi du chômage ... op. cit. p. 211.

(3)- G.P. MURDOCK, "World Ethnographic sample". American Antropologist. Vol. 10, n° 4. Août 1957. cité par S.H.K. YEH. op. cit. p. 231.

(4)- R.K. BEARDSLEY, Village japan, Chicago, University of Chicago press, 1959, cité par S.H.K. YEH. op. cit. p. 231.

(5)- M.J. LEVY, "Aspects of the analysis of family structure" dans Aspects of the analysis of family structure, de A. COALE et col., Princeton, N.J. Princeton University press, 1965, cité par S.H.K. YEH, op. cit. p. 231.

considérés comme essentiels à la définition (1) :

(i) - Parents autres que le mari, la femme et les enfants non mariés, partageant la résidence du noyau familial ou occupant un logement adjacent ;

(ii) - Mise en commun, copropriété ou partage des ressources, généralement dans un cadre officiel ou légal ;

(iii) - Reconnaissance de liens de parenté, en ligne directe ou collatérale ;

(iv) - Responsabilités communes reconnues ;

(v) - Culte commun de la famille ou des ancêtres ;

(vi) - Système d'entraide réciproque ;

(vii) - Activités communes au niveau de la production, de la consommation, ou aux deux niveaux à la fois ;

(viii) - Maintien de contacts entre les membres du noyau familial, pour la prise des décisions ;

(ix) - Recours à la famille élargie, en qualité de groupe, de référence, pour la prise de décisions ;

(x) - Autorité s'exerçant sur les relations et les décisions, en fonction de l'âge, de la disposition des ressources, etc ...

Concrètement, le fait de tenir compte de l'organisation sociale spécifique de maints pays sous-développés, c'est-à-dire de relier l'utilisation possible du facteur travail à l'ensemble des éléments énumérés ci-dessus, possède un triple intérêt du point de vue de l'analyse des problèmes de l'emploi.

---

(1)- G.T. CASTILLO et al., "The concepts of nuclear and extended family : an exploration of empirical referents". International journal of sociology, vol. 3, n° 1, Mars 1968. pp. 1-40. cité par S.H.K. YEH. op. cit. pp. 232-33.

Tout d'abord, le travail ne doit pas être considéré comme une entité dépersonnalisée séparée des relations sociales individualles. "Il ne faut pas oublier ... qu'un très grand nombre de personnes vivant dans les pays en voie de développement, surtout dans les régions rurales mais ailleurs également, accomplissent un travail non pas en tant qu'individus, mais en tant que membres d'un groupe, qu'il s'agisse de la cellule familiale, de la famille élargie ou, dans certains cas, de groupes encore plus étendus. L'organisation des tâches qui donne les meilleurs résultats en termes de travail et de revenu pour le groupe dans son ensemble ne sera pas nécessairement celle qui utilise les services de chacun des membres du groupe aussi complètement qu'ils devraient l'être aux yeux d'un observateur. Le problème du sous-emploi ou de l'emploi à faible revenu peut être vu sous une optique fausse s'il est considéré comme se posant à des individus" (1).

Le cas de l'Afrique Noire est typique à cet égard. J.Cl. PAUVERT écrit : "Dans ce milieu, il faut considérer le travail dans ses rapports avec l'institution de base : la famille ; la parenté est traditionnellement à la base de toute activité économique et la notion de productivité individuelle est encore confuse ; à ce stade, le travail est un service qui se rend, s'échange, s'évalue dans le cadre de l'organisation familiale. Dans cette économie fermée, l'individu produit toujours pour son groupe, et le plus souvent avec son aide ... Actuellement encore, le travail agricole correspond en quelque mesure à l'organisation familiale ; les femmes d'un même homme font des plantations voisines, s'entraident, assistées de leurs filles non mariées ; les parents viennent aider aussi en cas de besoin ; à la chasse ou à la pêche, les membres d'un même clan matrilinéaire se groupent ... Cette organisation collective du travail s'étend, par delà les familles restreintes, aux groupes plus importants, villages, clans ou tribus ... Très souvent, s'organisent des"parties de travail" collectives, qui groupent un certain nombre d'hommes, amis et parents, devant débrousser ou labourer une plantation ... Dans une organisation de ce type, qui se retrouve dans de nombreuses sociétés d'Afrique noire,

---

(1)- BIT. "Comment déterminer si le niveau de l'emploi dans les pays en voie de développement est adéquat". Journal de la planification du développement. New York. Nations Unies, n° 5. 1972. p. 163.

le travail apparaît ainsi comme une tâche collective, familiale, ou communautaire, ayant pour objet la production de nourriture ..." (1).

Le rôle d'exécution d'une tâche de la famille, des parents et des dépendants est très intégré (2) ; tout ceci donne une perception du travail et du salaire différente de ce qui existe dans les nations avancées. Les conditions de la concurrence parfaite sur le marché du travail n'existent pas toujours, même lorsque les individus ne sont pas tous employés. Les influences culturelles, les valeurs envers le travail, les niveaux de vie et d'aspiration jourent également leur rôle.

En effet, la notion de travail est aussi liée aux conceptions religieuses : la représentation et les croyances collectives, soutendent l'activité productrice, essentiellement familiale. "La culture, la pêche, la chasse s'accompagnent toujours de pratiques magiques ou religieuse et, bien plus, que ces activités productrices s'inscrivent dans la perspective du système philosophique et religieux de la société noire considérée" (3).

Les rapports de la magie et du travail sont encore plus clairs. Lorsque la production de telle ou telle culture est insuffisante, l'individu de la savane ou de la forêt est "amené à rechercher par tous les moyens la ration alimentaire qui lui est nécessaire ... le rite magique est destiné à fournir à l'homme ce qu'il désire et qu'aucune technique positive ne peut lui procurer immédiatement" (4). Le rythme et la magie sont d'ailleurs les deux éléments affectifs les plus importants des techniques africaines, et concourent à donner à la notion de travail son fondement collectif.

De même, le travail et la religion sont intimement liés.

---

(1)- J.Cl. PAUVERT, "La notion de travail en Afrique Noire". in Le Travail en Afrique noire. Présence Africaine 13, Ed. du Seuil. 1952. pp. 97-98.

(2)- B.N. DATAR. op. cit. p. A-6.

(3)- J.Cl. PAUVERT, op. cit. p. 39.

(4)- Ibid. pp. 99-100.

J.Cl. PAUVERT indique que chez les Dogon (Soudan) "par la culture du mil, l'ancêtre communique chaque année aux semences sa force vitale et assure ainsi à la communauté une abondante récolte" (1).

Les niveaux de subsistance et d'indolence sont tolérés (2), et l'opposition des motivations entre le loisir et le travail est fréquente - que l'individu travaille pour son propre compte ou ait un employeur. Il est important de reconnaître que le loisir est recherché non pas à des fins récréatives, mais comme un but en soi, même si cela est réalisé au dépend d'un niveau de vie supérieur. De même les réactions de l'offre de travail au taux de salaire doivent être interprétées avec précaution. Le travailleur s'intègre au marché de l'emploi lorsque ses besoins minima ne peuvent être couverts par ses propres ressources (3), ou pour des raisons tenant au choix des occupations à la satisfaction de l'emploi ou à des facteurs de prestige. Psychologiquement, le phénomène du travail s'explique couramment par le besoin qu'a l'individu de ressentir une certaine sécurité quant à sa subsistance et quant à son prestige. En Afrique noire, "le fait essentiel, psychologiquement aussi bien que sociologiquement, dans la notion de travail, c'est la dépendance" (4), vis-à-vis d'autrui et vis-à-vis du milieu. Dans le premier cas elle exprime surtout la recherche de prestige et de pouvoir. "Par son travail, c'est-à-dire par exemple par sa participation à la récolte de mil faite collectivement par la classe d'âge à laquelle il appartient, un noir du Tchad ou du Soudan crée une valeur sociale et religieuse reconnue par les membres de son groupe ; il s'intègre à ce groupe en jouant le rôle que celui-ci attend de lui, et il y gagne un certain prestige du fait que son activité s'inscrit dans l'ordre établi collectif" (5).

---

(1)- Ibid. p. 101.

(2)- Certaines sociétés condamnent la paresse ; c'est le cas des Sarces au Tchad. Un proverbe indique que "le singe qui dort ne mangera pas de haricots". Si le singe se réveille trop tard, il risque en effet de trouver le propriétaire dans le champ où il va manger. cf. M. BON et R. COLIN, "Les proverbes facteurs du développement". Développement et civilisation, n° 41-42. Sept-Déc. 1970. p. 101.

(3)- Voir l'analyse de E.J. BERG. op. cit., ci-avant.

(4)- J.Cl. PAUVERT, op. cit. p. 105.

(5)- Ibid. pp. 105-106.

Dans le second cas, le travail est essentiellement, comme partout ailleurs, recherche de subsistance.

En Egypte, on a constaté que la taille du ménage (membres actifs) affecte l'intensité de l'emploi : le nombre moyen d'heures de travail par personne était inférieur (8 à 14 %) dans les groupes ayant quatre ou plus de membres actifs, que dans ceux qui en avaient trois ou moins. Les petits exploitants essayent de compenser le manque de terre en appliquant intensivement plus de travail, soit sur leur exploitation, soit par l'emploi extérieur (1).

Deuxièmement, au niveau de l'organisation du processus de production, cela permet de saisir de façon réaliste et appropriée la relation fondamentale : moyens d'existence - effort de production. Là encore, dans une part importante des pays sous-développés, les concepts individualistes sont inacceptables (2) et ne permettent pas d'établir clairement le lien entre l'apport des facteurs de production et leur rémunération. L'exemple du pays Bisa au Sud-Est de la Haute Volta, est significatif, et démontre que la prise en considération d'une unité sociale restreinte (individu ou noyau familial) ne peut que traduire faiblement la situation réelle (3). G. GOSSELIN écrit à ce propos : "Le système de distribution est lié à l'organisation du travail comme celle-ci l'est aux divers types de détention de la terre cultivée. Il existe en effet des greniers collectifs, détenus par le chef de Concession, qui contiennent le produit des champs cultivés par toute la concession ; des greniers familiaux détenus par le chef de famille et contenant le produit des champs familiaux cultivés par tous les membres de la famille ; enfin des greniers personnels, détenus par les femmes et les jeunes, où sont entreposées les récoltes de leurs champs personnels" (4).

---

(1)- BIT. Rural employment ... op. cit. p. 43.

(2)- J. MOULY "Quelques remarques sur les concepts d'emploi, de sous-emploi et de chômage". Revue Internationale du Travail, vol. 105, n° 2, Fév. 1972.

(3)- Bien que l'on assiste à une croissance de l'individualisme - surtout dans les zones urbaines - et du salariat agricole.

(4)- G. GOSSELIN, Développement et tradition dans les sociétés rurales africaines. BIT. Genève. 1970. p. 34.

Ce qui est le plus important peut-être, c'est la signification économique du partage du travail à l'intérieur de la famille. Supposons deux familles identiques, quant à leur taille, composition et revenu moyen et total . Dans l'une, un seul individu est "actif", alors que dans l'autre, toute la famille participe au processus de production. La probabilité d'un welfare total supérieur dans cette dernière est très forte (1) et s'explique comme suit : la désutilité marginale du travail pour le groupe où il n'y a qu'un individu économiquement actif peut être forte, en particulier si son temps de travail est élevé, tandis que dans le second cas elle peut être faible et même nulle si chaque membre a un temps de travail réduit. Le partage du travail dépend de la sociologie du groupe. Le processus de répartition peut être démocratique, et l'allocation des tâches se fait sur la base d'une égalité des parts de chacun, ou dictatorial, suivant les capacités et les aptitudes de chaque membre. Cette seconde situation, impliquant que les désutilités marginales du travail soient égalisées (2) est souvent observée.

Dans la plupart des sociétés primitives il existe une division du travail entre les sexes. D'une manière générale, "les travaux exigeant de la force, de la hardiesse, sont réservés aux hommes, les femmes se chargeant des tâches moins pénibles, mais longues, monotones et demandant un effort plus soutenu que violent" (3). L'organisation sociale du travail en pays Gbeya (R.C.A. et Nord-Cameroun) peut être citée en exemple (4). En effet, la division du travail entre sexe intervient tout d'abord pour la répartition des cultures et de la commercialisation. Le manioc est une culture de femmes. Seules, elles le commercialisent en petites quantités. Le mil est une culture d'hommes, bien que les femmes participent à de nombreux travaux qui la concernent. La commercialisation des produits vivriers est pratiquement réservée aux chefs de communauté, et à un degré

---

(1)- A.D. SMITH. op. cit. p. 14.

(2)- Plusieurs auteurs ont tenté de formaliser ce problème. cf. A.K. SEN. "Pearans and dualism ...". op. cit. et S. WELLISZ "Dual economics ...". op. cit.

(3)- Voir D. PAULME, "La femme Africaine au travail" in Le Travail en Afrique noire, op. cit. p. 117.

(4)- G. GOSSELIN, op. cit. pp. 208-109.

moindre, à leurs épouses.

Mais on observe également que "pour chaque culture les travaux effectués par les hommes et les femmes diffèrent. C'est la femme qui met en terre la semence : ce rôle lui est dévolu en raison de sa puissance de fécondité. Les récoltes, en revanche, sont effectuées par les hommes : eux seuls ont le pouvoir de déjouer les maléfices suscités par la jalousie, qui rendent les récoltes dangereuses pour le groupe tout entier ..." (1).

La division du travail selon les âges et le degré d'activité s'inspire aussi de nécessités pratiques. "Dès l'âge de six ans environ, les enfants accompagnent leurs parents aux champs pour protéger les cultures des oiseaux et des bêtes et pour effectuer de petits travaux d'appoint" (2).

De même, le comportement de l'individu ne sera pas le même s'il est intégré dans un groupe dont le but est de maximer le revenu personnel ou le revenu familial.

Dans le premier cas, "le secteur moderne ne peut attirer les fils des exploitants que s'il compense leur consommation sur l'exploitation - approximativement le produit moyen" (3). Dans l'autre cas, "sous l'hypothèse du chômage déguisé, l'individu marginal ne contribue pas au produit familial" et "acceptera un emploi quel que soit le taux de salaire qui récompensera sa migration" (4).

Enfin, au niveau des relations à l'intérieur du groupe, il est possible de saisir pleinement un aspect du "revenu en nature ou potentiel" (5) dans la mesure où la famille élargie est caractérisée en son sein

---

(1)- Ibid. p. 109.

(2)- Ibid. p. 109.

(3)- A. GUHA, "Accumulation, Innovation and growth under conditions of disguised unemployment". Oxford economic papers. vol. 21, n° 3. Nov. 2969. pp. 363-64. L'importance de ces réactions dépend dans quelle mesure l'individu "emporte avec lui" sa part du produit familial.

(4)- Ibid. p. 364.

(5)- Voir notre analyse, op. cit. pp. 44-46.

par un système d'entraides et de dons. R.R. KERTON, dans une étude sur la Jamaïque, a constaté qu'un individu effectuant un don dans le groupe obtient quatre types de "bénéfices" et supporte un coût (1) : (i) bénéfice de sécurité sociale ; (ii) utilité humanitaire ; (iii) utilité du donneur ; (iV) utilité de prestige et (V) coût d'opportunité pour le donneur: un bien ou service fourni aurait pu être consommé ou échangé.

L'essentiel à retenir est le comportement spécifique d'individus à l'intérieur d'unités sociales (en l'occurence la famille élargie) entraînant l'existence de transferts réels ou potentiels pouvant modifier les revenus basés uniquement sur des concepts individuels (2). De ce fait, il est essentiel de déterminer si le revenu obtenu est conditionné par l'exercice d'une activité. Cependant, nous faisons déjà allusion à une approche particulière des problèmes de l'emploi que nous traiterons ultérieurement. Néanmoins, notre observation est fondamentale sur le plan de la politique de l'emploi. Un programme de création d'emplois risquerait par ce fait d'améliorer la situation d'individus qui ne sont pas réellement dans le besoin. Par exemple, soit un groupe ayant pour but la maximation de l'avantage collectif et comprenant quatre membres "actifs" dont deux sont sous-employés en termes de temps de travail. L'optique individualiste estimera qu'il est urgent de faire quelque chose pour ces individus, alors qu'une analyse plus réaliste du groupe montrera que cela n'est (peut-être) pas nécessaire ni sur le plan social ni sur le plan humain.

---

(1)- R.R. KERTON "An economic analysis of the extended family in the West Indies". The journal of development studies. Vol. 7, n° 4. Juillet 1971. pp. 425-28. Le groupe est un trait caractéristique de l'organisation sociale de maints pays sous-développés. Par exemple en Papouasie - Nouvelle Guinée, le fait d'appartenir à un "xantok system" c'est appartenir à un groupe humain bien défini dans lequel l'entraide est rendue obligatoire par la pression du groupe. Cf. H. NELSON, Papoua - New-Guinea, black unity or black chaos. Penguin Books. 1972. cité par J. DUCORNOY. "La papouasie - Nouvelle Guinée, ou les tribus contre les banques". Le Monde. 17 Juillet 1974. p. 6.

(2)- D'une manière générale, la solidarité familiale commande la conduite. On est responsable des siens et on ne doit pas les abandonner. "Le crapaud n'abandonne pas son logis parce qu'il est sâle ". Cette solidarité au niveau du travail est profitable à tous. "Les affaires ne marchent bien que lorsqu'on s'entr'aide". cf. M. BON et R. COLIN. "Les proverbes ...". op. cit. p. 104.

L'ensemble des observations (1) ayant trait à l'analyse du groupe montre qu'il n'est plus possible de fonder une approche de la sous utilisation de la main d'oeuvre en termes individualistes. Les situations concrètes limitent largement la portée d'une telle hypothèse (2). Malheureusement, les données empiriques par leur rareté, et/ou leur fiabilité, réduisent le champ de nos recherches. Néanmoins, il s'agit d'une voie d'naalyse dont l'intérêt tant pratique que théorique nous paraît essentiel.

Notre analyse était centrée essentiellement sur le concept de chômage, dont nous avons montré la portée limitée (3). Un économiste Indien qui a consacré d'importants travaux à ce problème résume sa pensée comme suit : "Les formes d'organisation sociale dans un pays comme l'Inde, vont des grandes villes les plus moernes dans lesquelles le chômage est aussi ouvert et manifeste que n'importe où dans le monde, aux formes tribales les plus primitives pour lesquelles les concepts d'emploi et de chômage que nous utilisons n'ont aucun sens. Les concepts de surplus de main d'oeuvre et de chômage déguisé, bien qu'utiles à certaines fins, obscurcissent des différences importantes et cachent des dimensions vitales dans l'approche du problème" (4).

---

(1)- Nous avons souligné les phénomènes qui nous paraissaient fondamentaux. D'autres comportements socio-psychologiques affectent également la validité des concepts occidentaux ; l'attitude des personnes éduquées envers le travail manuel, la mobilité sociale restreinte qui retarde la réalisation de désirs variés pour acquérir un statut social et un prestige plus élevés. Ce dernier trait s'explique par l'organisation sociale particulière dans les zones rurales où les statuts sont attribués et où la satisfaction des désirs et des aspirations sont à l'extérieur du secteur monétisé. Ainsi les revenus monétaires n'ont pas la même signification et la même force. Cela peut expliquer la difficulté d'organiser les travailleurs dans des coopératives ou les centres de formation qui représentent des formes différentes d'organisation du travail productif. Par exemple, en Inde, le gouvernement a eu des difficultés pour fixer des nomades car ils n'aiment pas le travail qui implique un effort physique. Ils ont été habitués à un rythme différent d'organisation et de distribution du travail. cf. B.N. DATAR. op. cit. p. A-7.

(2)- Notre approche en termes de revenus tiendra largement compte de ce problème.

(3)- cf. G. MYRDAL, Asian drama, chap. 21, op. cit.

(4)- K.N. RAJ, Employment aspects of planning. p. 7, cité par G. MYRDAL. op. cit. p. 948. Pour une prise de position identique, voir H.T. OSHIMA. "Unemployment and income growth in less developed countries : The Asian case" in Economic development: readings in theory and practive (ed.) par T. MORGAN et G. W. BETZ. 1970, p. 278.

De même, pour P.C. MAHALANOBIS, le champ d'application des concepts occidentaux demeure très restreint. Il écrit : "Je pourrais expliquer qu'il y a de grandes difficultés pour adapter en Inde le concept de "chômage" utilisé dans les pays avancés du monde, où pratiquement tous les employés reçoivent des salaires ou des traitements ... Il est donc possible d'indiquer d'une manière objective si une personne a un emploi rémunéré ou ne travaille pas. Il y a bien sûr des difficultés techniques, même dans les pays développés, mais ceci n'est pas grave. Dans un pays sous-développé comme l'Inde, ... il y a inévitablement une grande ambiguité pour définir ce concept d'une manière objective ... En fait, seulement 13 millions de personnes, travaillant dans le secteur public ou dans des entreprises importantes, ont un emploi du type des pays avancés. Le concept technique de "chômage" peut être strictement utilisé dans le cas de ces 13 millions d'individus (sur un total de 160 millions), mais n'est pas applicable aux 147 millions, employés dans des exploitations familiales de taille réduite" (1).

Malgré ces observations pertinentes, faites depuis bientôt deux décennies, on continue à utiliser les mêmes concepts (2) en prolongeant leur quasi inutilité par des raffinements statistiques, dont le coût d'opportunité de l'effort impliqué du point de vue de la collectivité est élevé. Certains auteurs, moins pessimistes, comme D. TURNHAM, pensent qu'il "vaut la peine ... de mesurer le chômage dans les zones urbaines, car cela fournit des renseignements utiles pour l'élaboration de politiques lorsqu'on accorde l'attention qu'il convient aux caractéristiques socio-économiques du groupe des chômeurs" (3).

La validité de cette affirmation dépend d'un ensemble de facteurs que nous continuerons d'examiner dans les chapitres ultérieurs.

---

(1)- P.C. MAHALANOBIS "Science and national planning". Sankkya, The Indian journal of statistics, vol. 20. Parts 1 and 2. Sept. 1958. pp. 77-78. cité par G. MYRDAL. Asian Drama. op. cit. p. 998.

(2)- Souvent par les auteurs qui font eux-mêmes des observations. cf. G. MYRDAL. op. cit. p. 998-99.

(3)- D. TURNAHM. La définition du chômage ... op. cit. p. 44.

II - L'OPPORTUNITE DES CRITERES UTILISES.

L'analyse de la sous-utilisation de la main d'oeuvre met en jeu un ensemble de critères par rapport auxquels elle se détermine.

Nous concentrerons à présent notre attention sur ceux qui sont les plus directement liés aux concepts de sous-emploi : le temps de travail, la productivité du travail, et le revenu issu de l'activité économique. Toutefois, nous limiterons le champ de nos investigations. L'évaluation des critères permettant de porter un jugement sur le degré d'utilisation de la force de travail doit s'effectuer à deux points de vue : au niveau du choix du critère, d'une part, et au niveau de l'utilisation qui en est faite, d'autre part. Nous porterons une appréciation sur le second élément lorsque nous discuterons les approches alternatives de mesure. En outre, nous laissons de côté le concept de chômage déguisé qui traduit un état où "l'emploi ne permet pas de faire plein usage de ses plus hautes aptitudes ou capacités" (1). Certes, il s'agit d'un problème important dans les pays sous-développés - l'existence d'un nombre important de diplomés chômeurs et/ou sous-employés l'atteste - mais nous justifions son exclusion comme suit : (i) la mesure des aptitudes ou des capacités est considérablement plus difficile que celle des revenus ou de la productivité ; (ii) les diplomés chômeurs et/ou sous-employés ne sont pas parmi les plus pauvres ; et (iii) les critères de la productivité et du revenu nous semblent beaucoup plus attrayants dansl'optique de notre analyse (2).

A - Le critère du temps de travail.

Chaque civilisation a son propre modèle de comportement vis-à-vis du temps. Dans toute société une certaine conception du temps domine, que la majorité accepte, considère naturelle et utilise pour répartir ses activités. Il s'agit d'une observation qui a rarement été prise en considé-

---

(1)- B.I.T. *Mesure du sous-emploi*. op. cit. p. 18.

(2)- *Notre démarche intellectuelle s'apparente donc à celle de A.D. SMITH. Concepts of labor force ... op. cit. p. 46.*

ration dans l'approche des problèmes de l'emploi, du chômage et du sous-emploi. Lorsqu'on invoque un temps de travail excessivement réduit - ou anormalement long - nous transposons notre propre système de valeurs dans un monde différent, et nous supposons que des termes identiques traduiront des comportements et des réactions similaires (1).

En d'autres termes, lorsque nous appliquons le concept de temps de travail dans les économies sous-développées, nous supposons qu'au moins trois conditions sont simultanément satisfaites : (i) l'universalité du concept de temps ; (ii) l'existence d'une période normale de temps de travail ; et (iii) l'homogénéité du facteur travail. Analysons successivement chacune de ces hypothèses.

1/ L'universalité du concept de temps.

Nous prenons l'exemple africain bien qu'il ne soit pas entièrement transférable, puisque les comportements dont nous allons parler reposent sur des structures sociologiques et culturelles spécifiques. Néanmoins, nous pensons que les conclusions qui s'en dégageront seront assez générales pour qu'elles soient une source d'explication à des phénomènes rencontrés dans d'autres pays.

Dans les sociétés traditionnelles africaines, la notion de temps demeure vague et confuse. G. LATOUCHE indique que, dans le travail n'intervient aucune notion de temps, et qu'il n'y a pas de délai fixé pour exécuter une tâche."On a tout le temps de faire son travail. L'artisan lui-même est généralement incapable de vous fournir une évaluation de la durée du travail qu'il exécute quotidiennement. Lorsqu'il vous donne un chiffre, il est généralement faux. Pour apprécier le travail et pour apprécier le prix, l'artisan ne peut pas vous dire combien de temps il doit travailler pour finir l'objet. Il est donc difficile de voir s'il y a

---

(1)- Bien entendu, les observations qui suivront sont à relativiser. De même que le concept de chômage classique peut s'appliquer à une minorité, le concept de temps traduit certainement la réalité dans les secteurs modernes formels des pays sous-développés.

concordance entre les deux éléments. Cela ne l'inquiète pas du tout" (1).

D'une manière similaire, un rapport du B.I.T. mentionne que "dans les pays sous-développés, où les niveaux d'éducation de beaucoup de travailleurs sont bas, où une proportion de la population - souvent élevée - vient occasionnellement au contact des styles de vie et d'organisation modernes, et où le système économique n'est pas basé sur la monnaie, il y a, dans l'esprit des travailleurs, très peu de relation entre le temps passé sur une opération particulière et le résultat. L'objectif essentiel, lorsqu'il existe, est de fournir des besoins minima à leurs familles" (2).

Dans un autre contexte sociologique, celui des paysans Algériens, P. BOURDIEU et A. SAYAD parlent de la "soumission indiscutée au temps de la routine traditionnelle qui implique l'ignorance du calcul économique et de la recherche du rendement" (3).

L'accumulation de citations est infructueuse en l'absence de recherches rigoureuses. Cependant, il semble établi, et généralement accepté, que les concepts de temps et de travail dans ces sociétés sont plus imprécis et confus que dans les économies industrielles (4). Il est souvent difficile de distinguer le temps passé au travail et dans

---

(1)- G. LATOUCHE, "Les comportements socio-professionnels". Stage de planification des ressources humaines. 5-30. Sept. 1966. pp. 6-7. Dans une autre étude, G. DORMEAU et G. LATOUCHE précisent : "Les évaluations de temps que nous avons recueillies auprès d'artisans vanniers qui, cependant, commercialisaient leurs produits étaient très loin de la réalité. Ils comptaient en journées de travail la durée nécessaire à une oeuvre précise, mais selon les jours ils travaillaient une ou deux heures, soit du lever au coucher du soleil ; de plus, ou bien ils oubliaient de compter le temps nécessaire à la récolte et à la préparation du rotin ou bien ils incorporaient celui nécessaire à la préparation d'un stock de matières premières très largement aux besoins de l'oeuvre en cours". cf. "Quelques aspects particuliers des problèmes humains du travail en Afrique Equatoriale Français". Bulletin du centre d'études et de recherches psychotechniques. Ministère du Travail - ANIFRMO - Paris. Oct. Déc. 1955.

(2)- B.I.T. "La mesure du sous-emploi". Revue internationale du travail. Vol. 76. n° 4. Oct. 1957. p. 360.

(3)- P. BOURDIEU et A. SAYAD, "Paysans déracinés en Algérie. Bouleversements morphologiques et changements culturels en Algérie". Etudes rurales, 12 - Janv. Mars 1964. p. 92.

(4)- E. RAYNAUD, "The time concept in the evaluation of rural underemployment and leisure time activités". Social science information, vol. 8, n° 3. Juin 1969. p. 61. "Par exemple des individus se rappellent difficilement leur âge ; le temps n'est pas "valorisé" ".

d'autres activités (1) : dans l'agriculture et parmi les artisans le même lieu sert à la fois au travail et à d'autres fins. Ainsi, le loisir n'est pas aussi clairement défini que dans nos sociétés.

Le problème de la faible intensité du travail - volontaire ou involontaire - a fait l'objet d'une certaine attention de la part des analystes. On s'est demandé s'il n'était pas possible de rectifier vers le bas la durée du travail effectivement réalisée, c'est-à-dire "de déterminer la fraction de cette durée de travail, "gonflée", qui correspond à ce rythme de travail "artificiellement lent" et de la déduire de manière à permettre une mesure "plus vraie" du sous-emploi visible" (2).

A cet égard, les concepts de temps de travail "brut" ou observé, et de temps de travail "net", c'est-à-dire le temps qu'exige raisonnablement l'exécution d'un volume donné de travail, ont été avancés (3). Toutefois, les recommandations internationales sur le sous-emploi visible admettent que l'objection - la dilution du travail - ne repose pas sur des raisons solides, car dans l'agriculture "la plupart des travaux doivent rentrer dans le calendrier qu'impose le cycle de production, ce qui limite la possibilité d'une "dilution du travail" surtout à des activités auxiliaires comme les soins du bétail, la réparation des clôtures, etc ..., pendant la morte saison. Dans un certain nombre d'activités non agricoles, telles que l'artisannat, etc ..., le travailleur à son compte travaille souvent dans les délais correspondant aux commandes reçues, avec des phases distinctes d'activités et d'inactivité" (4).

Plusieurs anthropologistes et ethnologues ont remarqué que les exploitants africains préfèrent travailler en groupe au rythme des tambours et autres instruments à percussion : ainsi, très fréquemment, un groupe de laboureurs donne l'impression de danser. H. RAULIN affirme que cela

---

(1)- Nous reviendrons en détail ultérieurement sur ce sujet.

(2)- B.I.T. Réunion d'experts ... M.E.M.U/D.2. op. cit. p. 46.

(3)- cf. A.D. GUPTA. "An impirical approach to measurement of underemployment". Bulletin of the international statistical institute. vol. XXXVIII. Part. II. Tokyo. 1961. Pour un développement de ce point, cf. chap. III, 2e partie.

(4)- B.I.T. Mesure du sous-emploi, op. cit. p. 21.

conduit à un accroissement de productivité (1).

J.C. PAUVERT décrit une méthode de travail en groupe : "un rythme binaire où les houes alternativement dressées et abattues entraînent les corps dans un rythme alternant d'extension et de flexion" (2).

Le travail de groupe est admirablement décrit par G. GOSSELIN en pays Gbeya (3) et surtout en pays Bisa (4). Dans ce dernier, l'une des formes de travail en commun est appelée "yawolé". "C'est une journée de travail en commun organisée par un chef de concession ou de famille, qui invite des membres d'autres concessions du village, des alliés, voire des voisins ou des amis d'autres villages. Seul un chef de famille étendue ou de concession peut lancer de telles invitations, qui supposent un certain prestige, et le renforcent. Elles nécessitent également une certaine richesse, qu'elles contribuent à accroître. Les invités, en effet, se voient offrir de grandes quantités de dolo, ou bière de mil, la principale utilisation du sorgho. Tambours et chanteurs sont également conviés à stimuler les travailleurs et donnent à de telles journées le caractère de véritables fêtes de travail" (5).

Mais le travail rythmé n'est pas spécifique à l'activité communautaire. Lorsque le travailleur Hausa, solitaire, dispose des sillons, il donne un rythme, et est encouragé par les anneaux sur sa charrue tintant à chaque effort (6). De même, les Nuba dans les montagnes du Kordofan (7) fixent une douzaine d'anneaux à l'extrémité de leur manche de bêche (8).

---

(1)- H. RAULIN, La dynamique des techniques agraires en Afrique tropicale du Nord . CNRS, Paris. 1967. p. 129.

(2)- J.C. PAUVERT, "La notion de travail en Afrique Noire". Présence Africaine. 13. 1952. p. 100.

(3)- Sous-ethnie de l'ensemble baya, qui occupe l'ouest de la R.C.A. et déborde sur le Nord du Cameroun.

(4)- Sud-Est de la Haute Volta.

(5)- G. GOSSELIN, Développement et traditions ... op. cit. p. 33.

(6)- E. RAYNAUD, "The time concept ...". op. cit. p. 61.

(7)- Province du Soudan.

(8)- Ibid. p. 61.

Il est clair que les caractères que nous venons d'examiner sont en totale opposition avec les obligations du travail salarié dans nos sociétés modernes, travail qui nécessite une régularité et une continuité de l'effort, à la fois quantitative et qualitative. Deux éléments supplémentaires viennent corroborer notre argumentation.

En premier lieu, le travailleur africain s'adapte difficilement aux conditions du travail salarié. "Le temps, en particulier, est cause de friction. Dans son village, l'Africain a le temps. Les journées se répètent toujours à peu près les mêmes. Rien ne vient marquer le temps, diviser le temps en périodes, sinon la venue du matin et du soir, et le repas de midi. Par conséquent, les notions de temps sont très lâches" (1).

On comprend aisément les problèmes d'adaptation qui se posent lorsqu'on transfère un individu du secteur rural vers le secteur moderne : la journée de 8 heures a-t-elle une quelconque signification ?

En second lieu, - corollaire de la remarque précédente - le travail à la tâche est généralement préféré au travail au temps. "La tâche est une chose beaucoup plus précise, plus perceptible, qu'on accepte, surtout une fois qu'elle a été expérimentée et qu'on voit qu'elle est faisable. Dans certains cas on voit même des tâches fixées pour 8 heures effectuées en 5 heures ; après cela on ne fait plus rien" (2). Dans une plantation du Niari, au Congo-Brazzaville (3) on a vu des individus refuser de travailler dans des plantations d'arachides sur une nouvelle tâche. Il leur était demandé de travailler sur 4 sillons de 800 mètres, alors qu'habituellement, ils faisaient des sillons de 1200 mètres, mais n'en réalisaient que trois. Ils préféraient la situation antérieure, car ils avaient l'impression d'être lésés, à cause de l'existence d'un sillon

---

(1)- G. LATOUCHE. "Les comportements socio-professionnels". op. cit. p. 8. "Cette adaptation est d'autant plus difficile que le travailleur est plus proche de son cadre tribal". Remarquons, cependant, que dans les campagnes des comportements identiques demeurent.

(2)- Ibid. pp. 8-9. C'est évidemment un comportement en opposition totale avec la dilution du travail. Cependant la contradiction n'est qu'apparente car il s'agit d'un comportement plus particulier au salariat agricole.

(3)- Actuellement République populaire du Congo.

supplémentaire (1).

Ainsi, il apparaît que pour une large part des Africains le temps ne compte pas, ou plus exactement, c'est notre idée européenne de sa conception qui n'a pas de valeur. "Le temps ne peut faire l'objet de mesure précise. Chaque unite de temps a ses propres caractéristiques, mais puisqu'il n'y a aucune idée de continuité, le futur semble vague. Etant donné que le facteur temps n'est pas considéré comme une valeur économique, les individus ne sont pas enclins à prévoir l'avenir" (2).

Cette première observation nous conduit à la deuxième hypothèse.

2/ La "durée normale du travail".

Cette expression peut être interprétée à deux niveaux. Premièrement, il peut s'agir d'une période normale de temps de travail, par exemple celle qui est spécifié dans les contrats d'emploi. Cependant, cette façon de fixer une norme de temps de travail n'est applicable que dans le secteur moderne de l'économie. Dans le secteur traditionnel, où le travail n'est généralement pas effectué sur une base temporelle, la période de temps de travail est instituée par traditions ou coutumes.

Dans un second sens, elle signifie une période normale pour réaliser une opération. De cette interprétation découlent les notions de "temps au travail" et de "temps travaillé". La corrélation étroite entre le travail et le loisir fait qu'il existe une différence importante entre les deux notions : la période de temps pendant laquelle l'individu a indiqué qu'il était au travail ne coïncide pas avec la période au cours de laquelle le travail aurait dû être réalisé.

Il faut expliquer que la première notion se rapporte au concept de sous-emploi visible, et la seconde au concept de sous-emploi

---

(1)- G. LATOUCHE. op. cit. p. 2.

(2)- H. NEUMAN. "Chômage déguisé, politique de l'emploi et expansion par l'aménagement communautaire dans les pays en voie de développement". Revue de l'Institut de Sociologie, vol. 1. 1962. pp. 142-143.

déguisé (1).

Le problème de base relatif à la durée normale du travail est l'établissement de normes. Or, nous pensons que celles-ci, qui constituent une approche de l'emploi à plein temps, sont conditionnées par un ensemble de facteurs (2). Elles ne peuvent être utilisées qu'à des fins analytiques et ne représentent au plus qu'un potentiel, non une offre couramment disponible.

Parmi ces facteurs, trois d'entre eux nous paraissent déterminants : (i) les facteurs socio-culturels ; (ii) les processus de production - naturels ou non-naturels - ; (iii) les facteurs institutionnels. Les deux premiers ont été longuement analysés antérieurement. Dans certaines sociétés préindustrielles, le temps n'est pas valorisé. En outre, le cycle saisonnier de production impose dans le secteur traditionnel une distribution du travail non uniforme, à la fois au cours de l'année et des saisons (3). A l'intérieur du secteur moderne, la norme de temps de travail est susceptible de varier par industrie et occupation.

Quant aux facteurs institutionnels, ils peuvent être illustrés par les relations entre l'employeur et les employés, prédominant dans certains pays. En Inde, par exemple, il existe dans le secteur rural deux catégories essentielles de travailleurs : ceux qui sont libres et ceux qui ne le sont pas. Un travailleur libre est une personne qui peut accepter ou rejeter les conditions et les salaires offerts par l'employeur. S'il le souhaite, il peut s'abstenir tout à fait de travailler ; lorsqu'il a un emploi, il peut décider de le quitter. Un travailleur non libre ou "lié" est quelqu'un qui, par contraste, n'a aucun pouvoir de marchandage. De tels individus ne possèdent pas le droit de refuser de travailler sous des conditions imposées par un maître (4). Parmi cette dernière catégorie,

---

(1)- Par l'intermédiaire de la capacité. Voir les définitions Internationales dans le 2e chapitre (Ière Partie).

(2)- Cf. W.C. ROBINSON, "Types of disguised rural unemployment and some policy implications". Oxford economic papers. vol. 21. n° 3. 1969. p. 374.

(3)- G. PARTHASARATHY, op. cit. p. 48. Rappelons qu'il distinguait le sous-emploi saisonnier prolongé, du sous-emploi saisonnier intermittent.

(4)- Cf. A. THORNER and D. THORNER, op. cit. chap. III. p. 21.

il en est qui doivent obligatoirement travailler pour leur employeur à un faible taux de salaires, quelle que soit la saison. Ils ne peuvent rechercher du travail à l'extérieur qu'avec sa permission, et seulement pendant la saison creuse. Or, pendant cette période, les possibilités d'emploi étant très réduites, leur état normal de plein emploi est d'une nature particulière et n'a rien de commun avec certaines normes que l'on peut élaborer. N.A. KHAN précise que "pendant la saison pleine, lorsque les labours, les semailles et les moissons ont lieu, les individus liés doivent travailler de l'aube jusque très tard dans la nuit. Dans la morte saison, la durée du travail est généralement de huit heures. D'une manière similaire, pour les travailleurs occasionnels, il n'y a aucune régularité dans les heures de travail. Elles dépendent de leur vouloir et de la coopération mutuelle entre les travailleurs agricoles et leurs employeurs, ou des coutumes locales. Le nombre d'heures de travail dans la saison pleine varie de 10 à 11 (avec des repos appropriés) et s'élève à 8 par jours dans la saison creuse" (1). Ajoutons que cette faible utilisation du facteur travail est d'autant plus accentuée que l'activité courante est réduite.

Il est bien évident que la notion d'emploi à plein temps, telle que J.E. TANDOH la définissait (2) doit être interprétée avec précaution. Chaque critère est conditionné par un ensemble de facteurs, que seules des analyses micro-sociales et micro-économiques peuvent déceler pour permettre une approximation raisonnable (3).

Le problème est encore plus délicat lorsque les situations locales nécessitent l'élaboration de normes multiples. En outre, ces normes ne peuvent avoir une utilité que pour des enquêtes spéciales de champ restreint. Dans de larges enquêtes, il serait impossible d'adopter trop de normes. En Inde, on a essayé d'établir un petit nombre de normes fondées sur les critères les plus importants. "Le nombre moyen d'heures de

---

(1)- N.A. KAHN. Problems of growth of an underdeveloped economy : India. Asia problishing house. London. 1961. p. 194.

(2)- Cf. chap. II, Ière Partie.

(3)- Lorsque nous analyserons les problèmes de mesure nous reviendrons en détail sur ce sujet.

travail consacré à un emploi dépend d'un certain nombre de facteurs en relation non seulement avec la personne, mais aussi avec le genre d'emploi et la localité ou l'emploi est exercé. Par exemple, parmi les personnes employées dans des occupations ayant un caractère de profession libérale ou technique, 18,71 % ont déclaré 1 heure à 5 heures comme journée de travail normale, et 31,01 %, 32,51 % et 15,51 % respectivement 6 à 7 heures, 8 heures et plus de 8 heures comme durée normale du travail ... Pour la facilité des opérations, les informations indiquant si une personne est disponible pour un travail complémentaire n'ont été recueillies que pour les personnes travaillant moins de huit heures par jour dans le secteur organisé et de dix heures par jour dans le secteur non organisé" (1).

Dans la pratique, on a fixé une norme, et elle a été appliquée aux différentes unités de l'enquête. Le tableau 15 ci-dessous illustre cette procédure pour quelques pays.

Tableau 15

Temps de travail normal retenu pour quelques pays

Pays	Temps de travail normal par semaine	Sous-emploi visible en termes de temps de travail par semaine
Malaisie	25 heures et plus	Moins de 25 heures
Guinée Britannique	30 " "	" 30 "
Cuba	30 " "	" 30 "
Indonésie	30 " "	" 30 "
Israël	35 " "	" 35 "
Porto-Rico ...	35 " "	" 35 "
Shi Lanka	40 " "	" 40 "
Taïwan	42 " "	" 42 "

Source : J.E. TANDOH. op. cit. p. 57.

---

(1)- *Cubinet Secrétariat - Gouvernement of India, N.S.S. - 13th round, Sept. 1957, May 1958. n° 63. Delhi 1962. p. 18 - cité dans B.I.T., Réunion d'experts ... M.E.M.U./D.2. op. cit. pp. 49-50.*

Les variations quantitatives des normes traduisent, dans une certaine mesure, les conditions locales du travail.

Mais il est essentiel de reconnaître que l'ampleur de la sous-utilisation de la main d'oeuvre dépend de ce qui sera jugé comme étant la période normale de travail. Illustrons ceci sur un plan théorique, à l'aide du diagramme 15 (1).

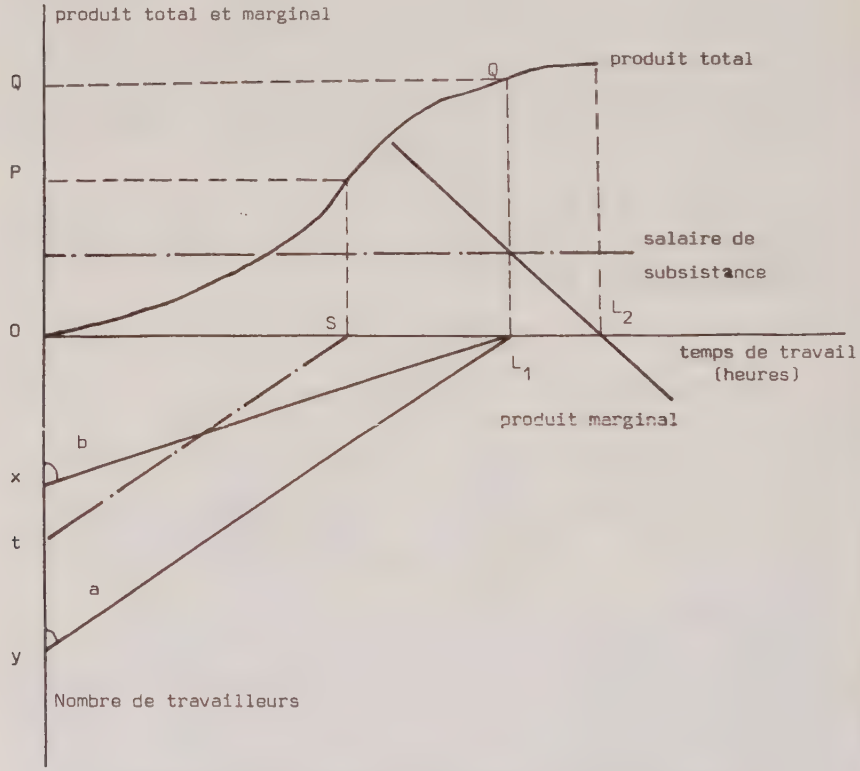

Diagramme 15 : Sous-emploi et période "normale" de travail.

---

(1)- *cf. A. P. THIRLWALL, Growth and development with special reference to developing economics - Mac Millan. 1972. pp. 90-91.*

Le produit total est mesuré sur l'axe vertical, au-dessus de l'origine, et le montant du temps de travail sur l'axe horizontal. Soit L_1 le point où le produit marginal du temps de travail est égal au salaire de subsistance correspondant au produit total OQ. Le nombre de travailleurs est mesuré sur l'axe vertical en-dessous de l'origine, de telle manière que la tangente de l'angle OYL_1 (tang a) donne le nombre moyen d'heures de travail réalisé par individu. Si la tangente de l'angle OXL_1 représente la durée normale d'un jour de travail, la production OQ pourrait être obtenue en employant OX travailleurs au lieu de OY ; le montant de "chômage déguisé" serait égal à XY.

On peut également constater qu'avec une réduction de la force de travail de OY à Ot - le nombre d'heures travaillées pour chaque individu étant le même (tang OtS = tang OYL_1) - le produit total diminuerait de OQ à OP. Ainsi le montant de chômage déguisé sera plus ou moins grand que XY, selon quela période normale de temps de travail est supérieure ou inférieure à la valeur donnée par tang b. Prenons un exemple numérique simple. Supposons qu'un producteur emploie 10 personnes (OY = 10), chacune effectuant 5 heures de travail par jour (tang a = 5), et que le produit marginal de la 50ème heure soit égal au salaire de subsistance (L_1 = 50). Si un individu quitte l'exploitation (soit Yt), le produit total diminuera de OQ à OP, à moins que les 9 travailleurs restant effectuent le travail antérieurement réalisé par les 10 personnes - c'es-à-dire que le jour de travail doit être accru de 5/9 d'heure. Le montant de chômage déguisé dépend de ce qui est considéré comme la période normale de travail. Si 8 heures par jour reflètent le plein emploi, alors seulement 6,25 travailleurs sont requis pour réaliser 50 heures de travail, et 3,75 seront en chômage déguisé (1).

Pour E. RAYNAUD, déterminer le sous-emploi (visible) par une norme de temps est une tautologie, puisque la situation normale est précisément le sous-emploi (2).

---

(1)- En pratique, les valeurs seront de 7 et 3 respectivement à cause de l'indivisibilité.

(2)- E. RAYNAUD. "The time concept ...". op. cit. pp. 63-64.

Nous ne soutiendrons pas cette position extrême. Nous voulons simplement attirer l'attention sur le fait que l'emploi du critère du temps de travail ne doit se faire que sous certaines conditions spécifiques. De plus, il ne constitue pas pour nous une approche satisfaisante des problèmes de l'emploi comme toute analyse uni-critère (1).

Enfin, une conséquence évidente de l'argumentation précédente est la difficulté d'esquisser la courbe d'offre du travail, indifféremment, en termes de travailleurs, ou d'heures offertes. Il n'existe pas de transformation fixe entre les deux unités dans les pays sous-développés - la semaine de travail type (2). C'est un point qui a rarement été abordé dans les analyses théoriques.

3/ L'homogénéité du facteur travail.

La mesure la plus simple du travail - l'heure-homme - peut en fait n'être pas totalement homogène (3). Plusieurs facteurs tendent à à expliquer ce phénomène.

En premier lieu, la nature des heures-hommes ou des heures de travail effectuées peut varier d'un individu à un autre. D'une part, pour une même activité productive, le rendement potentiel est fonction du type d'individu. On admet en général que la capacité de production est moindre pour les enfants et les personnes du sexe féminin, que pour les adultes mâles (4).

---

(1)- Cf. Chap. III, 2e partie.

(2)- Du moins pour le secteur traditionnel. Ce point a été souligné par W.C. ROBINSON, "Types of disguised ...". op. cit. p. 374.

(3)- W.C. ROBINSON, "Types of disguised ...". op. cit. p. 374 ; cf. aussi G.T. JONES, Basic concepts ... op. cit. p. 4.

(4)- Deux observations viennent limiter la portée de cet argument : (i) certaines études empiriques emploient des coefficients de productivité différents suivant les sexes (par exemple 1 jour-femme = 0,6 jour-homme) cf. Chap. II, 2e partie ; et (ii) dans les sociétés traditionnelles la division du travail est très poussée, si bien que le coût d'opportunité social est réduit.

A cette hétérogénéité quantitative se superpose une hétérogénéité qualitative : bien qu'il n'existe, à notre connaissance, aucune étude précise dans ce domaine, on a tout lieu de penser que le niveau de productivité est corrélé positivement avec l'expérience acquise lors de l'exécution d'un travail. En d'autres termes, un type de progrès technique induit ("learning by doing") affecterait irrégulièrement les individus d'une communauté. En paraphrasant J. VINER, on pourrait imaginer des exploitations agricoles, où les opportunités d'accroître les récoltes, grâce à un travail supplémentaire dans le choix et l'utilisation plus appropriée des semences, et à une intensification du sarclage de la manière de cultiver, du repiquage et du paillage, etc ..., seraient plus importantes (1).

D'un autre côté, le montant de travail effectivement réalisé est en rapport direct avec le nombre de calories absorbées. Le niveau nutritionnel détermine les capacités productives du travailleur. Ceci est surtout applicable aux travaux de la terre effectués avec un faible équipement, et nécessite par conséquent de fortes dépenses physiques. Les recherches effectuées dans ce domaine tendent à prouver que le rendement réel du travail dépend de la valeur nutritive du régime alimentaire (2). Le problème est en réalité très complexe (3).

Pour notre propos, il nous suffira d'indiquer que ce lien indiscutable est masqué lorsqu'on observe uniquement le nombre d'heures de travail à l'aide des horaires conventionnels. Certes, la main d'oeuvre est présente pendant la "durée" normale" d'activité et travaille apparemment "normalement". Mais elle est physiologiquement contrainte de travailler lentement avec probablement de longs et multiples arrêts dans la cadence

---

(1)- Don WINKELMAN (Comportement du fermier traditionnel : Maximation des revenus et mécanisation. Centre de développement de l'O.C.D.E. Paris 1972. p. 44) soutient néanmoins que la fonction de production du paysan traditionnel est une version tronquée de celle de VINER, où les activités prises en compte sont celles que l'usage et les traditions dictent pour l'environnement dans lequel travaille l'agriculteur".

(2)- D. TURNHAM. Le problème de l'emploi ... op. cit. p. 107-119.

(3)- Par exemple, les individus après une perte de poids, peuvent s'adapter à de faibles régimes alimentaires. En outre, les besoins énergétiques peuvent varier suivant les saisons.

du travail. Ainsi, pour certains individus mal nourris, le travail effectué est moindre au cours d'un nombre d'heures donné (1).

En second lieu, l'homogénéité du travail dans le temps et dans l'espacce n'est pas garantie.

Dans le premier cas, l'hypothèse que la nature du travail réalisé est indépendante du moment de son exécution est difficilement acceptable, du moins dans le secteur rural. Les facteurs saisonniers biologiques et climatiques imposent une division du travail dans le temps. Pendant la saison creuse, les individus - lorsqu'ils n'émigrent pas à la recherche d'oppportunités d'emploi - s'occupent à des tâches diverses : réparation, travaux d'entretien. Ce type d'activité par sa nature et son intensité ne peut être directement comparé en termes d'heures-homme avec certains travaux agricoles de pleine période, surtout lorsqu'il existe un déficit chronique de main d'oeuvre (2).

L'intérêt des études micro-temporelles basées sur le temps de travail devient évident. Un corollaire de l'ensemble des éléments discutés, est que, dans l'optique du transfert d'individus du secteur agricole vers le secteur moderne, la redistribution des charges du travail - spécifiques par rapport au temps et aux individus - devient impossible, à moins qu'une réorganisation fondamentale des méthodes de production ait lieu.

Mais plus important encore, "il semblerait qu'il existe une relation positive entre la cadence du travail et la taille de l'exploitation" (4).

Au niveau théorique, tout d'abord, formalisons la prise en compte de la cadence du travail (5).

---

(1)- En réalité, l'hétérogénéité qualitative est fonction d'autres variables : qualification, connaissance, etc ... On voit l'intérêt de raisonner à l'aide d'unités de travail - et non seulement par sa durée - pour mesurer le travail qui peut être effectivement fourni par un individu.

(2)- Cf. A.A. PEPELASIS et P.A. YOTOPOULOS, Surplus labor in Greek agriculture 1953-1960. Research monography series n° 2. Center of Economic research. Athens. 1962.

(3)- E.M. GODFREY. "Measuring the removable surplus of agricultural labour in low income economies". Journal of Economics studies, Spring 1967. p. 63

(4)- Don WINKELMAN, Le comportement ... op. cit. p. 53.

(5)- Ibid. pp. 38-47.

Supposons que le pays traditionnel maxime une fonction d'utilité dont les variables sont les biens et services représentés par le revenu (Y), les heures de loisir (L), celles du travail (W) et la cadence (P) de celui-ci, soit :

$$U = \mu (Y, L, W, P) \qquad /1/$$

avec les hypothèses classiques sur la fonction μ, soient :

$$\frac{\partial U}{\partial Y} > o \ , \quad \frac{\partial U}{\partial L} > o \ , \quad \frac{\partial U}{\partial W} < o \ , \quad \frac{\partial U}{\partial P} < o$$

et $\quad \frac{\partial^2 U}{\partial V^2} > o$ pour : V = Y, L, W, p.

On considère que la production approxime le revenu et que la relation entre ce dernier et les inputs passe par un niveau intermédiaire, celui des activités de production. En général, une activité nécessite l'utilisation des facteurs de production terre (D), travail (M) et capital (K) (1), soit :

$$Y = a (A) = y (K, D, M) \qquad /2/$$

où A représente l'ensemble des activités de production. La fonction de production est homogène, possède les propriétés de linéarité et est à rendements décroissants par rapport à chaque input. De plus on suppose que le nombre d'activités est suffisant pour que la fonction soit partout différenciable.

On peut définir le travail M, comme étant le produit du temps de travail (W) par la cadence (P) de celui-ci, soit : M = WP. /3/

Ainsi /3/ indique que le facteur travail peut varier en fonction du nombre d'heures travaillées ou de la cadence à laquelle il est effectué.

---

(1)- On notera que le capital est de deux sortes : le premier dans un rapport précis avec le travail, représente le matériel, outils et bêtes d'attelage ; le second représente les semences, les engrais, etc ... et est d'une disponibilité limitée pour le paysan traditionnel.

Il est important de bien préciser le sens de M, W et P. Le temps durant lequel M - flux d'énergie humaine - s'exerce est mesuré par W, et son intensité par unité de temps, par P. Dans la littérature courante, on admet implicitement que P est constant, et qu'on peut se borner à raisonner essentiellement sur W. On admet de ce fait qu'il existe un rapport fixe entre le facteur travail et le temps travaillé. Enfin, on suppose que le temps total consacré aux loisirs et au travail (H) est donné.

$$H = L + W; \qquad /\!\!\!

que l'utilité marginale de la dernière unité de temps de travail (membre de gauche dont le premier terme est la désutilité du travail en tant que tel, et le second d'utilité induite par le travail par suite du revenu qu'il procure) soit égale à l'utilité marginale du temps consacré aux loisirs (membre de droite).

L'équation /9/ indique que la cadence du travail est telle que la somme de sa désutilité marginale (premier terme) et de l'utilité marginale de l'effort par l'intermédiaire du revenu qu'il crée est nulle.

Si l'on admet avec Don WINKELMAN, que la fonction de production du paysan traditionnel est une version tronquée de celle de S. VINER (1), l'incapacité de percevoir l'ensemble des activités possibles induit une bonne supérieure sur le revenu. Ainsi les facteurs autres que le travail contraignent le revenu, en limitant le nombre d'activités dans lesquelles le paysan peut s'engager, soit :

$$M \leqslant Ma \qquad /10/$$

où l'indice "a" nous indique que la bonne supérieure est une fonction des facteurs disponibles autres que le travail (2).

Le lagrangien du paysan s'écrit alors en incluant la contrainte /10/ :

$$Fa = \mu (Y, L, W, P) + \lambda (H - L - W) + \beta / Y - y (K, D, M) + \partial (Ma - M) / \qquad /11/$$

---

(1)- Citons encore : "On ne recommence à sarcler habituellement qu'à partir d'une certaine quantité de mauvaises herbes, et seulement une partie d'entre elles est éliminée. L'usage fixe cette quantité critique et la proportion de mauvaises herbes qui seront arrachées. Si cette quantité critique dictée par l'usage était plus faible ou cette proportion de mauvaises herbes à arracher était plus forte, le sarclage serait plus fréquemment effectué, et les récoltes tendraient à s'élever. Cette alternative ne sera cependant pas choisie car l'habitude empêche à la percevoir". Cf. Don WINKELMAN, op. cit. pp. 44-45.

(2)- D'autre part, les conditions fixées assurent que y est différenciable jusqu'à Ma.

Les conditions de 1er ordre de /¯11_/ nous permettent d'obtenir les équations suivantes (1) :

(i) par rapport à L et à W (2) :

$$\frac{\partial M}{\partial W}\left(\frac{\partial U}{\partial M} - \partial\right) + \frac{\partial U}{\partial W} = \lambda = \frac{\partial U}{\partial L} \qquad /¯12_/$$

et (ii) par rapport à P (3) :

$$\frac{\partial M}{\partial P}\left(\frac{\partial U}{\partial M} - \partial\right) + \frac{\partial U}{\partial P} = o \qquad /¯13_/$$

On remarquera aisemment que les conditions d'équilibre /¯12_/ et /¯13_/ ressemblent "grosso modo" à celle déduites de /¯5_/. Les différences essentielles tiennent aux multiplicateurs λ et ∂.

λ est égal à l'utilité marginale des loisirs $\left(\frac{\partial U}{\partial L}\right)$: une unité de temps disponible supplémentaire pourrait être consacrée aux loisirs. Cela aurait pour effet d'accroître l'utilité totale de l'utilité marginale de ceux ci.

∂ mesure "l'accroissement d'utilité dû à une amélioration de la perception qui permettrait l'emploi d'une unité de travail supplémentaire" (3). En d'autres termes, il s'agit d'un coût qui a pour origine une perception des activités potentielles génératrices de revenus.

A ce stade de l'analyse, Don WINKELMAN définit deux classes de paysans : (i) ceux pour lesquels la contrainte Ma ne joue pas, les gros propriétaires terriens, et (ii) ceux pour lesquels Ma a un rôle dans la détermination de l'équilibre, les petits exploitants. Dans le premier cas $\partial = o$, et les conditions /¯12_/ et /¯13_/ sont identiques à /¯8_/ et /¯9_/ ;

---

(1)- S, L, W et P sont > o, c'est-à-dire si des activités peuvent être effectuées entièrement sur la période considérée, et si le temps est consacré à la fois au travail et aux loisirs.

(2)- Pour (i) et (ii) on a en outre $\frac{\partial U}{\partial M} = \frac{\partial U}{\partial Y} \times \frac{\partial Y}{\partial M}$

(3)- Don WINKELMAN, op. cit. p. 47.

l'analyse précédente se maintient.

Dans le second cas, on a $\partial > o$ à l'équilibre (1), ce qui signifie que l'utilité marginale du revenu doit être corrigée par le coût en utilité précédemment évoqué (2).

De [12] et [13] on peut tirer : (3)

$$\frac{\partial U}{\partial Y} \times \frac{\partial Y}{\partial W} > \frac{\partial U}{\partial L} - \frac{\partial U}{\partial L} \qquad [14]$$

et $$\frac{\partial U}{\partial Y} \times \frac{\partial Y}{\partial P} > - \frac{\partial U}{\partial P} \qquad [15]$$

Ces inégalités montrent que le paysan traditionnel voudrait consacrer davantage de W et P pour améliorer son revenu. Mais cela lui est impossible à moins d'un horizon perceptif d'activités illimité ; ∂ permet un ajustement de $\frac{\partial U}{\partial Y}$ pour traduire cet état de choses.

Ainsi nous avons formellement suggéré qu'il existait une corrélation positive entre la cadence du travail et les grandes exploitations.

Au niveau empirique, cette hypothèse est difficile à vérifier. Néanmoins, la relation [3] suggère que si M est indépendant de la taille des exploitations, alors que W - la durée - lui est inversement reliée, on peut penser que P - la cadence - lui est directement corrélée (3).

Cette hypothèse a été testée directement à l'aide d'une étude portant sur trente exploitations agricoles traditionnelles situées dans

---

(1)- D'après l'équation [11], ∂ peut être nul si l'équilibre contraint est identique à l'équilibre non contraint.

(2)- Comme le montre le premier terme du membre de gauche de [12].

(3)- En effet, par exemple avec [12] on a :
$\frac{\partial U}{\partial W} - \frac{\partial M}{\partial W} \partial = \frac{\partial U}{\partial L} - \frac{\partial U}{\partial W}$; *or* $\frac{\partial U}{\partial W} = \frac{\partial U}{\partial Y} \times \frac{\partial Y}{\partial W}$.

Donc si on sort $- \frac{\partial M}{\partial W} \partial$ du nombre de gauche, on a bien [14].

Le raisonnement est identique pour [15].

(4)- Don WINKELMAN. op. cit. p. 53.

l'état d'Hidalgo au Mexique (1).

L'homogénéité des méthodes de production, de la terre et du capital, et l'hypothèse que le travail à l'hectare ne varie pas entre les exploitants pour obtenir un produit donné, devraient permettre de déduire que les résultats des activités sont les mêmes pour les différentes exploitations. C'est ce qu'a montré une analyse de régression de seize activités par rapport à la dimension des exploitations. Quant à la variable W, seize régressions tentées entre le temps requis pour chaque activité et les tailles des exploitations respectivement associées, montrent que la durée du travail est négativement reliée à ces dernières. Par conséquent, la cadence du travail est positivement corrélée à la dimension de l'exploitation : "les gros propriétaires - ceux qui perçoivent davantage d'activités - tendent à travailler à une cadence plus grande" (2). Ce résultat semblerait d'ailleurs confirmer l'hypothèse que des paysans ayant des petites exploitations ont des revenus plus faibles - donc des niveaux nutritionnels plus bas - et des cadences de travail moins élevées (3).

La non homogénéité du facteur travail peut affecter substantiellement toute tentative de mesure de la sous-utilisation de la main d'oeuvre par des procédés classiques. Nous y reviendrons ultérieurement.

Les observations qui précèdent tendent à montrer que le critère de la durée du travail ne peut être employé "tel que" pour l'étude du degré d'utilisation de la main d'oeuvre. Certes, l'hétérogénéité du monde sous-développé suggère que les phénomènes signalés ne sont sans doute ni universels ni simultanés. Néanmoins, nous pensons qu'ils peuvent constituer un cadre de réflexion pour des aménagements de base opportuns dans la

---

(1)- L. CHALITA, Planificacion agricola en una region Epidal , National School of agriculture. Mexico. 1968. cité par Don WINKELMAN, op. cit. p. 53.

(2)- Ibid. p. 55.

(3)- cf. plus haut.

mise en oeuvre de certains concepts (1).

B - Le critère de la productivité du travail.

Le critère de la productivité du travail occupe une position centrale dans l'approche conceptuelle de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre (2).

A cet égard, deux séries d'analyses semblent se dégager : d'un côté la définition du sous-emploi se réfère à une productivité marginale du travail nulle (3), négative ou très faible, avec ou sans réorganisation - partielle ou totale - des techniques et des processus de production ; d'un autre côté, on admet la positivité du produit marginal (très faible), et le sous-emploi s'identifie par rapport à une "norme" qui revêt plusieurs formes : taux de salaire de subsistance, productivité marginale ou moyenne, soit du même secteur, soit d'un autre secteur - généralement le plus avancé de l'économie.

Cette deuxième approche a quelquefois été développée à partir des critiques relatives à la nullité du produit marginal du travail. Ce que l'on veut maintenir, c'est la conclusion fondamentale de politique économique : il existe une utilisation sous-optimale du facteur travail dans l'agriculture, et la partie mal employée peut être transférée dans d'autres secteurs (4).

---

(1)- Dans les recommandations internationales, le critère de la durée du travail par l'intermédiaire du sous-emploi visible possède des propriétés d'utilités, d'objectivité dans les mesures, et d'applicabilité pratique, cf. B.I.T. Réunion d'experts ... M.E.M.U./D.2. op. cit. p. 20. Les développements précédents ont montré que cela ne pouvait pas toujours être le cas. Cependant, l'utilisation du critère du temps de travail - sous certaines conditions - simultanément avec d'autres critères peut permettre une nouvelle approche des problèmes de l'emploi.

(2)- Cf. Chap. III, 1ère partie, Section III.

(3)- Il peut s'agir également de la productivité marginale sociale du travail, mais nous avons vu que la correspondance, avec le produit marginal privé, n'est pas évidente.

(4)- Ces observations s'appliquent également au cas d'une norme de temps de travail.

On doit remarquer dès à présent que la position des théoriciens du chômage déguisé n'est pas moins vulnérable (1). Premièrement, l'objectivité originelle de la définition du sous-emploi risque d'être altérée par la présence de normes arbitraires, variables dans le temps et dans l'espace.

Deuxièmement, d'après la nouvelle interprétation, tout transfert de main d'oeuvre du secteur agricole vers le secteur industriel devrait être accompagné par une réorganisation et des améliorations techniques dans le premier, ce qui altère sérieusement l'industrialisation sans coût "à la NURKSE".

Troisièmement, la rationalité dans la structure des occupations n'émane plus de la thèse du chômage déguisé, mais d'une redistribution volontariste du facteur travail, entre des emplois à faible productivité et des emplois à haute productivité : aucune théorisation n'est nécessaire.

Il est également important de reconnaître que la plupart de ces concepts sont élaborés par rapport à un cadre macro-économique de longue période, se référant au secteur agricole, et intégrés dans une théorie du développement. Il est clair que les mesures de politique économique, auxquelles ils aboutissent ne peuvent être conçues qu'en termes agrégés (2). C'est une question que nous examinerons en détail dans le prochain chapitre.

Le critère de la productivité soulève - comme précédemment - deux types de problèmes : ceux qui sont inhérents aux concepts, et ceux qui apparaissent lors de leur utilisation dans des méthodes de mesure. Seul le premier aspect retiendra notre attention dans ce chapitre (3).

---

(1)- Cf. S. DASGUPTA "Underemployment and dualism : a note". Economic development and cultural Change, vol. 15, n° 2. Janvier 1964. p. 176.

(2)- N.V. SOVANI "Underemployment - Micro and macro - and development planning". The Indian economic journal. vol. II, n° 4. Avril 1955. p. 306.

(3)- Pour le second aspect, cf. 2e partie, chap. III. En vérité, le problème est plus complexe car certains concepts sont inséparables de la théorie du développement. Pour ceux-là, les éléments d'analyse seront disponibles dans les prochains chapitres.

Pour la commodité de l'exposé, nous analyserons les difficultés conceptuelles du critère de la productivité par rapport à trois types d'hypothèses implicites - comportement, structure et politique économique - en privilégiant la théorie du chômage déguisé statique.

1/ Les difficultés tenant aux hypothèses du comportement et de structure.

a)- La nature de la courbe d'offre du travail.

L'hypothèse que la productivité marginale nulle du travail dans l'agriculture (1) était une condition nécessaire et suffisante à l'existence du chômage déguisé statique - et qu'aucune baisse de produit ne surviendrait dans ce secteur si des individus étaient transférés vers le secteur industriel - a été largement discutée, tant sur le plan théorique qu'empirique (2).

Aux développements théoriques les plus connus on doit associer

---

(1)- Et même négative:"comme le produit agricole normal peut être obtenu avec une population active plus faible que celle qui est actuellement employé, le produit marginal du travail est nul, et probablement négatif. Cela implique qu'en déplaçant des travailleurs, le produit agricole peut s'accroître". cf. M.L. GUPTA, Problems of unemployment in India, op. cit. p. 24.

(2)- Les problèmes de vérification empirique seront examinés dans la seconde partie. On rappellera que l'hypothèse d'une productivité marginale nulle de travail suppose soit que l'utilité marginale du travail $(\frac{\partial U}{\partial V})$ *est positive ou l'utilité marginale des loisirs* $(\frac{\partial U}{\partial L})$ *est négative, soit que les deux soient nulles. Soit par exemple à maximer (avec les notations habituelles) :*

$$F = \mu\,(Y,\ L,\ M) + \lambda\,(H - L - M) + \beta\,\lceil Y - y\,(M)\rceil,$$

la condition d'équilibre est :

$$(\frac{\partial U}{\partial Y})\,(\frac{\partial Y}{\partial M}) = \frac{\partial U}{\partial L} - \frac{\partial U}{\partial M}$$

les noms de C. NAKAJIMA (1), J.W. MELLOR (2), A.K. SEN (3), R.A. BERRY et R. SOLIGO (4), S. WELLISZ (5), J.S. UPPAL (6), M. DESAI et D. MAZUMDAR (7), N. AGARWALA (8) et Don WINKELMAN (9). Par souci de clarté et de brièveté nous résumerons l'essentiel de ces analyses à l'aide d'un modèle simple emprunté à N. AGARWALA (10) dont les hypothèses de départ sont les suivantes :

(i) La communauté de paysans est composée de familles dont les goûts et les dotations en ressources (terre et capital) sont identiques ;

(ii) Chaque famille comporte n membres aux goûts identiques (11) ;

(iii) La quantité de terre et de capital possédée par une famille est fixe et donnée (11) ;

(iV) Le produit familial Q est une fonction continue (deux fois différentiable) du travail appliqué L :

$$Q = Q(L) \text{ avec } Q'(L) > o \text{ et } Q'(L) > o$$

(V) L'utilité d'un membre de la famille dépend de la part du produit familial qui lui est attribuée et de sa contribution à l'activité économique (12).

---

(1)- *C. NAKAJIMA, "Technological innovation and the subjective equilibrium of family farm" (in Japanese). Osaka Daiger Ku - Keijaiga Ku. No. 1 and 2. oct. 1961, cité par Don WINKELMAN. op. cit.*

(2)- *J.W. MELLOR, "The use and productivity of farm family labor in early stages of Agricultural development". Journal of farm economics, vol. 45, n° 3. Août 1963. pp. 517-534 ; idem et R.D. STEVENS "The average and marginal product of farm labor in underdeveloped economics" Journal of farm economics, vol. 38, n° 3, Août 1956. pp. 780-91.*

(3)- *A.K. SEN, "Peasants and dualism ...". op. cit.*

(4)- *R.A. BERRY and R. SOLIGO, "Rural urban migration ...". op. cit.*

(5)- *S. WELLISZ, "Dual economics ...". op. cit.*

(6)- *J.S. UPPAL, "Work habits ...". op. cit.*

(7)- *M. DESAI and D. MAZUMDAR, "A test of the hypothesis ...". op. cit.*

(8)- *N. AGARWALA, "Disguised unemployment, unlimited supply of labour and the wage gap". The Indian Economic Journal. Vol. 19, n° 3. Jan.-Mars 1972.*

(9)- *Don WINKELMAN, Comportement ... op. cit.*

(10)- *Ibid. pp. 388-92.*

(11)- *Les résultats ne varient pas si ces deux éléments sont supprimés. Ibid. p. 393 et s.*

(12)- *cf. Les courbes d'indifférences convexes plus loin.*

(Vi) Le "welfare" d'une famille est donné par la somme totale des utilités des membres la composant.

(Vii) L'objectif familial est de maximer ce "welfare".

Il est à remarquer que les hypothèses sont identiques à celles de A.K. SEN (1), sauf (ii) et (V) (2). Les conditions (i) et (Vii) assurent que le travail et le produit de la famille seront divisés également entre les membres ; l'utilité d'un individu sera :

$$U = U(q, l) \text{ avec } U_q > o \quad \text{et } U_l < o$$

où q est le produit par membre, et l le travail effectué par chaque personne.

Cette fonction d'utilité peut être représentée par une série de courbes d'indifférences (I_1, I_2, etc ..., dans le diagramme 16) convexes par rapport à l'axe horizontal et ayant une pente positive. La maximation du welfare familial est alors identique à la maximation de l'utilité d'un membre, sous la contrainte des hypothèses énoncées ci-avant, soit :

$$\text{Maximer } U = U(q, l) \text{ sous la contrainte } q = \frac{l}{n}$$

Donnant la dimension de la famille, n, on peut représenter le produit individuel, q, comme étant une fonction du travail l, soit Oq sur le diagramme 16.

Il est intéressant de noter que la pente de cette courbe en tout point est $\frac{\partial q}{\partial l} = Q'(L)$, c'est-à-dire la productivité marginale du travail. D'une manière classique, la position optimale est donnée par le point de tangence P, entre la courbe de production Oq et une courbe d'indifférence.

---

(1)- cf. chap. II, sect. III.

(2)- Nous pensons que cela est plus réaliste. Avec (ii) on tient compte du fait que les femmes et les enfants participent aux opérations agricoles ; (V) n'est pas restrictive, puisque pour A.K. SEN, l'utilité dépendait seulement du revenu et de la désutilité du travail.

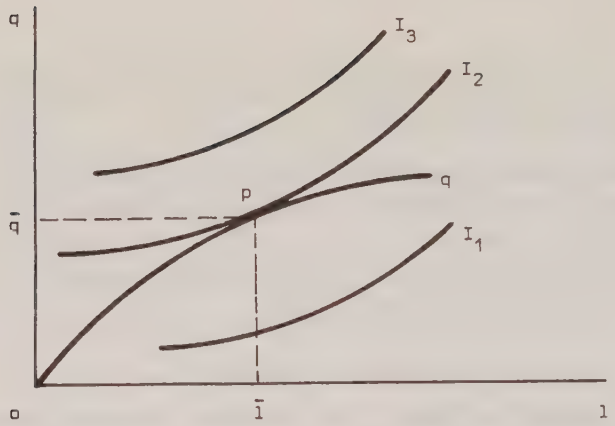

Diagramme 16 : Comportement du paysan traditionnel :équilibre.

A ce point, la pente de la courbe d'indifférence est (1) :

$$-\frac{Ul}{Uq} = Q'(L)$$

Dans cette position, le montant de travail effectué par un membre est $\bar{l}$, et sa part du produit est $\bar{q}$. Introduisons à présent l'hypothèse du chômage déguisé statique, et examinons les conséquences sur le produit et le travail de la famille, d'un retrait éventuel d'individus du secteur rural.

Puisque tous les membres de la famille ont des goûts identiques, la carte d'indifférence de chaque individu restera la même. Mais la pente et la position des courbes de production changeront. Une réduction de la dimension de la famille signifie que, pour un montant donné de travail réalisé par individu, le travail total effectué sera réduit dans la même proportion que la taille de la famille, tandis que le produit global diminuera dans une proportion plus faible - si on suppose l'existence de rendements moyens décroissants.

Il s'ensuit que pour un montant donné de travail individuel, le produit par membre sera d'autant plus élevé que la taille de la famille

---

(1)- Cf. A.K. SEN ("Pensants ...". op. cit. p. 430) pour une position similaire.

est réduite (1). Ainsi une diminution de la dimension de la famille entraîne un déplacement de la courbe de produit total vers le haut et la rend plus "raide" en chacun de ses points. Le nouveau point d'équilibre est donné par le point de tangence, Q, de cette courbe et de la courbe d'indifférence (diagramme 17a). Dans cette position, le travail effectué par un individu peut être plus ou moins important qu'auparavant : cela dépend du conflit omniprésent entre les effets de revenu et de substitution (2). Il se peut que l'accroissement du produit moyen et du revenu de ceux qui restent sur l'exploitation augmente la désutilité du travail. Il en résulte une moindre contribution à l'activité productive et un abaissement du niveau du produit total. "Si les migrants n'emportent pas avec eux leur part moyenne de produit, le revenu réel des travailleurs demeurant sur l'exploitation augmentera, et il est possible de concevoir qu'à des niveaux de revenus plus élevés l'utilité marginale des loisirs soit supérieure. Les travailleurs restant sur l'exploitation peuvent choisir de moins travailler et de réduire le produit" (3).

L'analyse de A.K. SEN, exposée antérieurement, démontrait que le produit et le travail familial demeuraient inchangés avec une réduction de la taille de la famille. Cela survient si les surfaces d'utilité sont linéaires (4) et parallèles dans le domaine considéré. Dans ce cas,

---

(1)- A moins que la fiscalité n'augmente, ou que les travailleurs qui s'en vont ne continuent à bénéficier d'une part de la consommation de l'exploitation.

(2)- Cf. N. AGARWALA "Disguised unemployment ...". op. cit. p. 390. "La réduction de la taille de la famille permet à chaque membre d'avoir un revenu supérieur en effectuant la même quantité de travail qu'auparavant. Cela peut inciter chacun à moins travailler. En même temps, le produit marginal de travail est supérieur : cela peut inciter les individus à travailler davantage. Le résultat net peut être plus ou moins de travail". Il est à remarquer que R.A. BERRY et A. SOLIGO (op. cit.) négligeaient ce point.

(3)- Cf. S. WELLISZ, op. cit. p. 47 et A.K. SEN. op. cit. p. 429. "Avec un tel retrait du travail il y aura un accroissement du revenu pour ceux qui sont restés parce qu'un plus petit nombre partagera la fortune familiale et cela réduira l'utilité marginale du revenu ... Ces deux effets tendront à élever le coût réel du travail et à déplacer l'équilibre vers un plus petit volume de travail familial et de produit total".

(4)- Dans le cas présent, on parlera des courbes d'indifférence linéaires.

l'ancien et le nouveau point de tangence (diagramme 17a) sont situés sur des portions linéaires des courbes d'indifférence (I'2 et I'3) et les pentes des courbes de production sont les mêmes. En d'autres termes, l'utilité marginale du revenu et la désutilité marginale du travail sont constantes sur le domaine considéré. Il s'ensuit que le produit familial total demeurera inchangé, si des travailleurs sont retirés du secteur rural, bien que le produit marginal soit positif (1) (diagramme 17a).

En réalité, il s'agit d'un cas particulier d'une situation plus générale où l'on suppose que l'utilité de chaque membre est une fonction homogène de degré q et 1. De ce fait, les courbes d'indifférence auraient une pente commune le long d'un rayon vecteur. Une réduction de la taille de la famille signifie un produit individuel (q) et un produit marginal du travail (Q'L), supérieurrs, correspondant à un montant donné du travail par individu. "Mais si le travail effectué par un membre est accru dans la même proportion que la dimension de la famille est réduite, le produit total et le travail du groupe demeurent les mêmes" (2). Par conséquent, la productivité marginale du travail ne variera pas,tandis que le produit par individu s'accroîtra dans la même proportion que le travail effectué par individu. Les deux courbes de production auront une pente commune le long d'un rayon vecteur. Le nouvel optimum sera le point par lequel le rayon vecteur (à travers l'ancienne position) atteint la nouvelle courbe de production.

Dans le diagramme 17a, Q est le nouvel optimum, P l'ancien.

---

(1)- Avec des rendements à l'échelle constants. Voir également M. DESAI et D. MAZUMDAR, op. cit. p. 41 : "Si cependant, la courbe d'offre du travail est supposée horizontale ... le produit sur l'exploitation sera le même qu'auparavant ; la perte des heures de travail dû au retrait d'un travailleur sera exactement compensée par un accroissement de l'effort de ceux qui sont restés sur l'exploitation ... Un produit marginal nul du travail n'est pas une condition nécessaire à l'existence d'un surplus de travail". Et : "Pour notre part, la seule situation concevable est celle dans laquelle le rapport homme-terre est si élevé que le loisir abondant peut être considéré comme un bien libre ... C'est seulement après que ce rapport a été réduit que le loisir cesse d'être un bien libre et que le prix d'offre du travail sera positif". (p. 42).

(2)- N. AGARWALA, op. cit. p. 391.

Cette analyse est identique à celle de R.A. BERRY et R. SOLIGO. (diagramme 17 b) (1). On peut constater que : (i) la production totale reste inchangée ; (ii) le revenu est plus élevé en D (nouveau point d'équilibre) qu'en C, et (iii) le temps de loisir est plus faible.

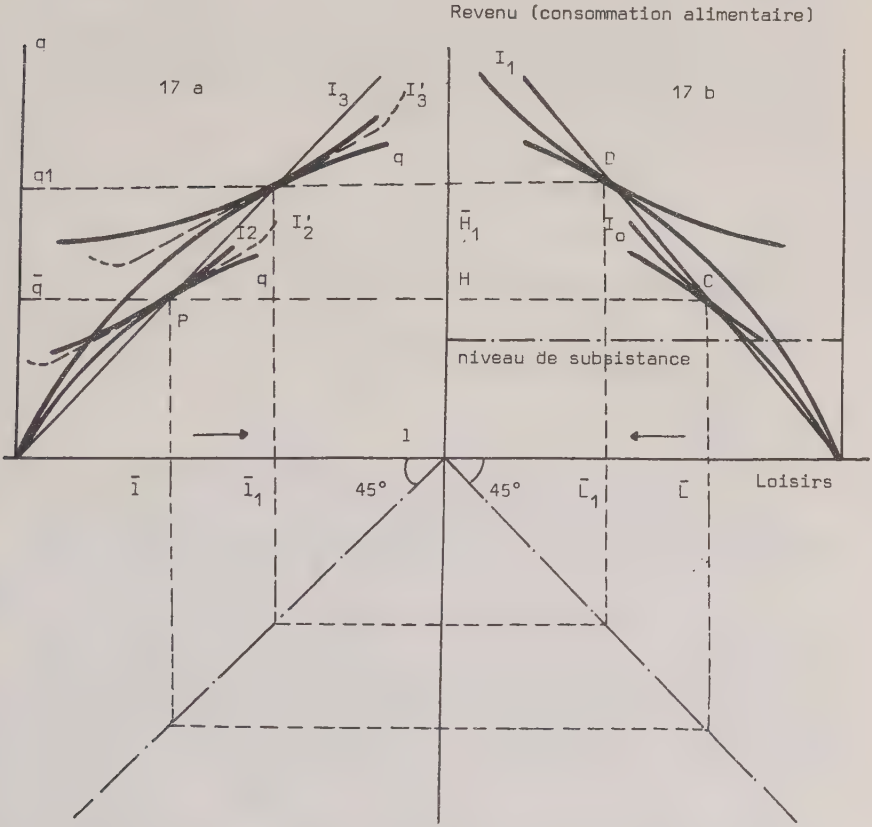

Diagramme 17 : Courbe d'offre du travail et produit marginal non nul.

---

(1)- R.A. BERRY et R. SOLIGO. op. cit. p. 241. Ils raisonnent cependant sur un individu alors que nous avons raisonné sur une famille.

Le prix du loisir, en termes de revenu, reste inchangé. Les deux auteurs concluent que le chômage déguisé statique ne requiert plus un produit marginal nul, mais seulement que les loisirs soient un bien inférieur, c'est-à-dire que leur niveau diminue lorsque le revenu augmente (1).

Il est possible que le produit marginal du travail devienne nul au delà d'un certain point. Dans ce cas, la courbe de production Oq possède une portion horizontale (diagramme 18).

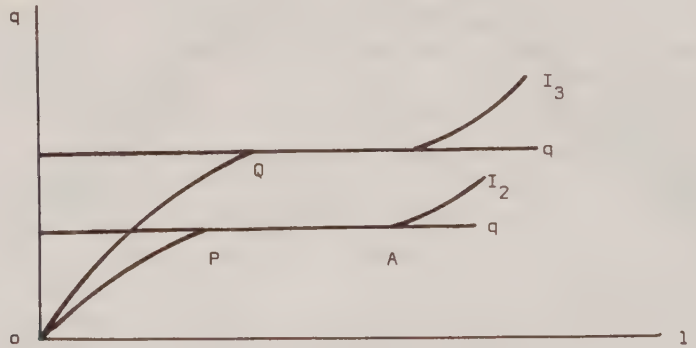

Diagramme 18 : Courbe d'offre du travail et produit marginal nul.

Il est également concevable qu'au delà d'un certain point l'utilité marginale du loisir - et donc la désutilité marginale du travail - soit nulle, et même négative (2). Dans cette situation, les courbes d'indifférences sont horizontales et peuvent même s'accroître vers la droite (3).

---

(1)- R.A. BERRY et R. SOLIGO (op. cit. p. 242) adaptent leur analyse à celle de A.K. SEN et remplacent I_1 et I_0 par des droites qui reflètent la constance des taux marginaux de substitution. Ils montrent que leur approche est un cas plus général de celui de A.K. SEN.

(2)- Cf. J.S. UPPAL, op. cit. p. 331.

(3)- Cf. N. AGARWALA, op. cit. pp. 391-92.

Ce cas est représenté sur le diagramme 18 où le point Q traduit une situation où un individu quitte la famille. Dans les deux cas - avant et après le retrait, P et Q respectivement - le produit marginal est nul et le produit total est maximé.

Il n'est pas impossible que l'offre de travail soit parfaitement élastique avec un produit marginal positif, même si en pratique des offres de travail parfaitement élastiques sont plutôt associées avec des produits marginaux nuls (1). En outre, l'analyse géométrique ayant montré qu'on dispose de moins de loisirs lorsque le revenu augmente, il n'est pas évident qu'il faille considérer ceux-ci comme un bien inférieur (2).

Don WINKELMAN a essayé de résoudre cette difficulté en introduisant la cadence du travail dans un modèle formalisé (3). Il démontre que si le nombre de paysans diminue de x à y, le niveau de travail augmentant, il n'est pas possible que le loisir soit réduit, sans que W et P augmentent simultanément (4). Ainsi les loisirs diminueraient avec le nombre de paysans.

---

(1)- Cf. M. DESAI and D. MAZUMDAR, op. cit. p. 42. Cependant, R.M. CHAKRABARTI ("Limited labour supply in underdeveloped economy", The Indian Economic Journal, vol. 13, n° 3, Fév.-Mars 1972, pp. 357-60) soutient qu'une offre de travail parfaitement élastique est un phénomène plutôt rare dans les pays sous-développés.

(2)- En effet, soit un consommateur qui maxime son utilité (U) sous la contrainte du revenu (R). Donnons-nous deux biens X et Y. On a alors : $U = \mu (X, Z)$, $R = P_x X + P_z Z$

et $F = \mu (X, Z) + \lambda (R - P_x X - P_z Z)$; P_x et P_z étant les prix. L'analyse de R.A. BERRY et R. SOLIGO revient à maximer :

$Fa = \mu (Y, L) + \beta [y (H - L) - Y]$ avec les notations habituelles. Il est à remarquer que dans Fa la contrainte est fonction des arguments de U, alors que dans F elle est exogène, ce qui correspond à la définition de biens inférieurs. De plus Fa peut être reformulée comme suit :

$Fa = \mu (Y, L) + H - L - y^{-1} (H - L)$, H (le temps) joue le rôle de R dans F et on considèrera les loisirs comme un bien inférieur par rapport à H et non à R le revenu. Tout ceci n'est pas clair ; cf. Don WINKELMAN. op.cit. pp. 23-24.

(3)- Cf. cette même section, parag. B) 3) et D. WINKELMAN, op. cit. pp. 43-44.

(4)- Ibid. p. 42. On se souvient que le travail M est égal au produit du temps de travail (W) par sa cadence (P), soit, $M = W.P.$; en outre, $H = L + W$, (L = loisirs).

Que devient dans ce cas le prix des loisirs en termes de revenu ? On se souvient que pour R.A. BERRY et R. SOLIGO, leur prix relatif demeure constant. D'autre part, la productivité marginale du travail $(\frac{\partial Y}{\partial M})$ ne varie pas à cause de l'homogénéité et des propriétés de linéarité de la fonction de production, et peut s'écrire :

$$\frac{\partial Y}{\partial M} = \frac{\partial Y}{\partial W} \times \frac{\partial W}{\partial M} = \frac{\partial Y}{\partial W} \times \left(\frac{\partial M}{\partial W}\right)^{-1} = \frac{\partial Y}{\partial W} \times P^{-1} \qquad [16]$$

Puisque $\frac{\partial Y}{\partial M}$ n'a pas varié, et que P a augmenté, on déduit de [16] que $\frac{\partial Y}{\partial W}$ est plus élevé avec y individus que pour x. Cette augmentation de $\frac{\partial Y}{\partial W}$ implique un accroissement du prix des loisirs égal au revenu que l'on doit abandonner pour disposer d'une unité de loisir supplémentaire, soit à l'équilibre ($-\frac{\partial Y}{\partial L}$).

or $-\frac{\partial Y}{\partial L} = \frac{\partial Y}{\partial W} \times \frac{\partial W}{\partial L} = \frac{\partial Y}{\partial W}$ puisque $\frac{\partial W}{\partial L} = -1$ à cause de $H = L + W$.

Ainsi la cadence du travail a accru sa productivité marginale donc, le prix des loisirs. En outre, la définition d'un bien inférieur nécessite que son prix ne varie pas, lorsque le revenu augmente, et que sa demande diminue. Il est clair que nous ne sommes plus dans cette situation."Il n'est plus nécessaire que les loisirs soient un bien inférieur ... pour que la production reste inchangée avec moins de paysans" (1).

Que conclure sur la nature de la courbe d'offre individuelle du travail ? Les développements théoriques précédents tendent à montrer que l'hypothèse d'une production marginale nulle du travail n'est pas une condition nécessaire à l'existence du chômage déguisé statique (2). L'approche de Don WINKELMAN nous semble intéressante. D'autres variables peuvent également influencer la productivité marginale du travail, telles que des améliorations de revenu ou la nutrition. Mais nous pensons qu'il

---

(1)- Ibid. p. 43.

(2)- On peut même se demander, à la suite de D. TURNHAM (op. cit., p. 38), si les concepts marginalistes sont applicables et si, en conséquence, les ménages ont un comportement rationnel.

n'y a aucune raison pour que l'accroissement du travail (1) effectué sur l'exploitation compense exactement la perte de produit due à la migration. C'est ce qui conduit A.D. SMITH à conclure "qu'en l'absence de données détaillées sur le revenu avant et après les départs, et sur les relations fonctionnelles entre les changements institutionnels et l'efficience du travail, il est impossible de dire si le produit agricole baissera, demeurera constant ou augmentera" (2).

b)- Productivité marginale du travail et emploi.

Si l'on admet la théorie du chômage déguisé statique, on peut se demander pourquoi l'emploi agricole a lieu jusqu'au point où la productivité marginale du travail est nulle. En d'autres termes, qui peut employer des individus dont le rendement marginal est nul ? Divers auteurs ont essayé d'apporter une réponse à cette question (3).

---

(1)- D'ailleurs il n'est pas évident qu'il y aura incitation à travailler davantage si les individus obtiennent le même revenu en gardant leurs habitudes de travail. Et, "s'il y a des rendements décroissants, les travailleurs restant préserveront leurs revenus habituels en travaillant moins qu'auparavant ... Cela implique qu'il y aura toujours sous-emploi". G. MYRDAL, op. cit. p. 2057.

(2)- A.D. SMITH, Concepts of labor force ... op. cit. p. 38. G. MYRDAL note une contradiction entre l'involontarité du sous-emploi, et un produit total inchangé. "S'il y a transferts d'individus, l'accroissement du revenu aura un effet positif sur la productivité, et si les individus travaillent à plein temps le produit augmentera. Si, d'un autre côté on le suppose constant, l'accroissement du produit permet un plus large transfert ...". (p. 2057).

T.W. SCHULTZ, pour sa part, écrit : "Je ne vois aucune évidence dans n'importe quel pays qui puisse suggérer qu'un transfert d'une fraction même faible, disons 5 % de la population agricole active ait lieu sans que la production agricole se trouve réduite". cf. The role of government in promoting economic growth. Chicago. 1956. p. 375.

P. SANGHVI (Surplus manpower ... op. cit. pp. 55-56) se référant au cas de l'Inde, soutient que le produit augmentera pour plusieurs raisons (i) meilleur contrôle de l'offre d'eau, (ii) accroissement de l'utilisation du fumier, et (iii) accroissement de sa production.

(3)- On trouvera quelques explications dans : C.H.C. KAO, K.R. ANSCHEL and C.K. EICHER. "Disguised unemployment in agriculture : a survey". in Agriculture in Economic development. Mac Graw-Hill. New York 1964. pp. 132-135.

S.F. LIU, Disguised unemployment ... op. cit. pp. 31-32, et C.L. SALM : "Employment and underemployment in Brazil", Revista Brasilera de economia. Vol. 24, n° 4. Août-Déc. 1970.

W.A. LEWIS a expliqué que l'existence d'un salaire supérieur à zéro, lorsque la productivité marginale du travail est nulle, est dû à la tradition et aux insuffisances d'opportunités d'emploi du travail familial. Ce dernier reçoit un salaire positif, mais son produit marginal est négligeable (1). Dans l'agriculture paysanne chaque membre obtient le produit familial moyen quelle que soit sa contribution. Puisqu'il n'y a aucune possibilité de recevoir un salaire supérieur au produit moyen du travail sur l'exploitation familiale, il n'existe pas d'incitation à la migration et le produit moyen sera supérieur au produit marginal.

Pour R. NURKSE, "dans beaucoup de pays le système du travail salarié supposé par les économistes occidentaux, existe difficilement" (2). Dans les pays sous-développés les conditions dominantes de l'économie de subsistance sont celles du travail familial. Dans ces conditions, les individus marginaux produisent moins que leur niveau de subsistance, mais "vivent en partageant plus ou moins également le produit total de l'exploitation, qui inclut le produit du travail intra-marginal ..." (3).

Jusqu'au point où le produit marginal du travail est nul, l'unité familiale obtient en général un produit agrégé supérieur en faisant travailler plus d'individus sur la terre disponible, même si le travail additionnel contribue moins que son niveau de subsistance. Cette situation impliquerait des motivations non économiques d'un point de vue commercial. Toutefois ceci n'est pas le cas pour l'exploitation familiale qui est gouvernée par le comportement du produit moyen - au lieu du produit marginal (4). Cette argumentation peut être illustrée par un graphique (dia-

---

(1) W.A. LEWIS, op. cit.

(2) R. NURKSE, "Excess population and capital construction". Malayan economic review, oct. 1957, p. 4. Reproduit dans G.M. MEIER (ed). Leadning issues in development economics. 1964. pp. 74-77.

(3) Ibid. p. 4.

(4) H.S. ELLIS ("A note on unemployment in inderdeveloped countries". Zeitschrift für Nationa löknomie". Tome XXVI. 1966. p. 66) adopte ce point de vue. "Il m'a toujours semblé que cela était réellement le cas classique de surplus de travail, et j'ai eu une grande satisfaction en découvrant trop récemment l'exposé lucide de Nurkse en 1957. Il y a surplus de travail précisément dans le même sens qu'il y a surplus d'un bien, c'es-à-dire que le coût excède le prix ou le produit".

gramme 19) où on distinguera le temps de travail du nombre de travailleurs[1].

Le produit moyen est pris en compte par le groupe et peut être supérieur au salaire de subsistance lorsque le produit marginal des individus et du temps de travail lui est inférieur. Avec un produit marginal du temps de travail, nul à L_2, le produit moyen du temps de travail est OP_1

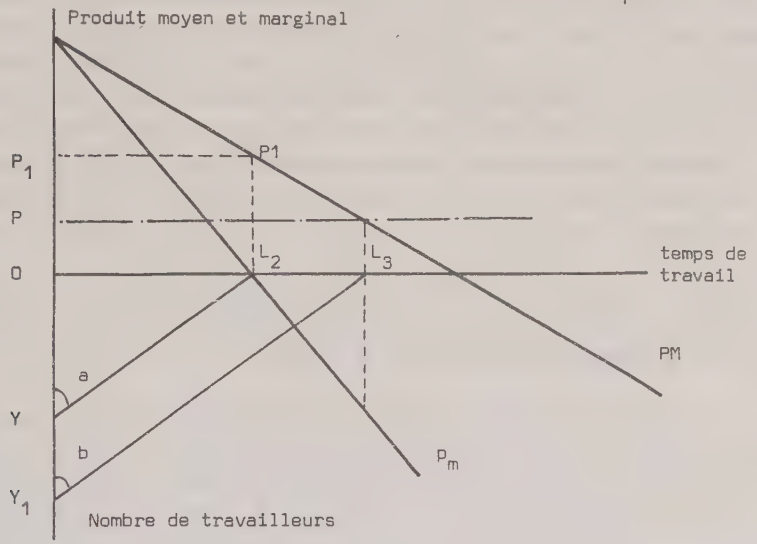

- supérieur à OP, salaire de subsistance. Le montant du temps de travail peut être étendu à OL_3 sans que le produit moyen tombe au-dessous du niveau de subsistance. L'accroissement du travail pourrait être obtenu par une combinaison des travailleurs et des heures travaillées. Si le nombre d'individus était égal à OY_1, ils pourraient effectuer un nombre d'heures égal à la tangente de l'angle OY_1L_3, sans que le produit moyen tombe au-dessous de OP. Même

---

(1) Cf. A.P. THIRLWALL, op. cit. p. 92.

si le produit marginal du temps de travail L_2L_3 est négatif, tous les travailleurs peuvent demeurer sur l'exploitation si le produit total est partagé équitablement.

N. GEORGESCU-ROEGEN a fourni, à ce sujet, une explication alternative (1). Il soutient que ni le capitalisme ni le socialisme ne peuvent être une forme d'organisation efficace dans l'agriculture des pays surpeuplés. Dans un régime capitaliste, le travail ne sera pas employé au delà du point où son produit marginal est égal au taux de salaire. En conséquence, une partie de la force de travail demeurera inutilisée et le produit agricole total ne sera pas maximé. Le féodalisme, note l'auteur, nous fournissait un cadre d'analyse parce que la famille maximait l'emploi au delà du point où le produit marginal égalait le taux de salaire. Aujourd'hui le féodalisme a été remplacé par les exploitations individuelles. Mais le produit agricole total est encore maximé, parce que l'emploi de la famille paysanne est gouverné par la maximation du produit familial total plutôt que par le principe de la productivité marginale. Ainsi, le produit marginal est nul lorsque le produit total de la famille est maximé (2).

Enfin, une dernière tentative de réconciliation entre l'emploi et l'hypothèse d'une productivité marginale nulle a été forgée par A. MATHUR[3]. Les statistiques disponibles sur l'agriculture Indienne révèlent une association entre la réduction de la taille moyenne des familles et celle des exploitations, mais, pour ces dernières la décroissance est plus rapide. Ainsi, le rapport homme-terre est significativement élevé sur les exploita-

---

(1) N. GEORGESCU-ROEGEN "Economic theory and agrarian economics". Oxford economic papers. vol. 12. n° 1. fév. 1963. pp. 1-40.

(2) V.M. DANDEKAR ("Economic theory and agrarian reform". Oxford economic papers. vol. 14, n° 1, fév. 1962. pp. 64-79) a discuté ce point de vue, mais critique la majeure partie de l'analyse de N. GEORGESCU-ROEGEN. On opposera l'analyse de H. LEIBENSTEIN (Economic backwardness and economic growth, John WILEY et Sons, New York. 1957) qui explique précisément pourquoi sous des conditions de maximation du profit, les propriétaires peuvent avoir intérêt à employer le travail au delà du point où la productivité marginale égale le taux de salaire à cause de la relation salaire-productivité. M. DESAI et D. MAZUNDAR (op. cit. p. 49) estiment que le problème survient parce qu'il est posé en terme de données globales. Une analyse désagrégée montre souvent que les exploitations ayant un produit marginal nul, et n'employant aucun salarié, sont localisées dans des zones particulières. Cela suggère que si la main d'oeuvre est immobile, des villages à surplus de travail peuvent coexister avec des villages où la force de travail est rare.

tions de faible dimension (1). A. MATHUR en déduit une conséquence importante : la productivité marginale du travail sur toutes les exploitations n'est pas nulle. Le chômage déguisé ne peut pas être généralisé comme une situation où la productivité marginale du travail est nulle au niveau macro-économique. "Sur certaines exploitations le produit marginal du travail familial peut être nul, tandis que sur d'autres il peut être positif et dans une certaine mesure assez élevé" (2). En outre, les exploitations où le rapport homme-terre est comparativement faible, auraient un haut niveau de produit marginal du travail et seraient capables d'employer des individus étrangers à la famille. D'un autre côté, les exploitations où le rapport homme-terre est élevé, ne peuvent subsister avec le revenu familail et sont obligées d'engager leur membre à l'extérieur. Nous avons ici une explication simple de la coexistence d'un chômage déguisé et d'un travail recevant un salaire positif (3).

Néanmoins, les différentes approches n'ont pas résolu la question de base : pourquoi les membres de la famille travaillent-ils jusqu'au point où le produit marginal de la dernière heure travaillée devient nul ?

Pour A.K. SEN, la question survient parce qu'on ne distingue pas le travail des travailleurs. "Ce n'est pas que trop de travail soit appliqué dans le processus de production, mais c'est que trop de travailleurs y participent" (4). Le chômage déguisé prend normalement la forme d'un plus faible nombre d'heures de travail par tête et par année. La productivité marginale du travailleur est nulle sur un large domaine, tandis que la productivité du travail peut être juste égale à zéro à la marge" (5). Cela peut prendre la forme d'une intensité du travail plus faible "le paysan prenant le temps d'observer les oiseaux" (6). Si des travailleurs quittent la terre,

---

(1) Ibid. p. 167. En tenant compte de la qualité de la terre, le degré de dispersion est cependant plus faible.

(2) Ibid. p. 168. L'analyse empirique de M. DESAI et D. MAZUMDAR (op. cit.) arrive à la même conclusion. Voir la 2e partie pour son analyse.

(3) Pour une illustration graphique, cf. A. MATHUR. op. cit. p. 171.

(4) A.K. SEN. Choice of techniques. Brasil Blackwell and Mott Ltd. Oxford. 1962. pp. 3-5. Cf. aussi G. MYRDAL. op. cit. p. 2052. "Le concept de productivité marginale doit bien sûr logiquement se référer à l'input travail, qui doit être repéré non par la taille de la force de travail, qu'elle soit employée ou non, mais par les heures, jours et semaines de travail actuel".

(5) Ibid. p. 5.

(6) Ibid. p. 5.

les autres pourront obtenir le même produit en travaillant plus durement. L'argument de A.K. SEN est illustré sur le diagramme 20.

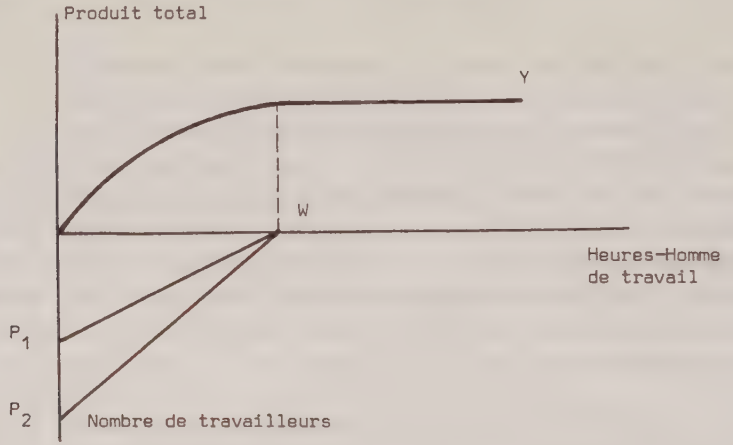

Diagramme 20 : Produit marginal du travail et des travailleurs.

Le produit marginal du travail devient nul avec OW heures-homme de travail ; celui-ci n'est pas appliqué au delà de ce point. La force de travail est OP_2, et chaque individu effectue OW/OP_2 heures de travail. OW/OP_1 représente le nombre "normal" d'heures de travail par travailleur. Ainsi, la tâche peut être réalisée par OP_1 individus dans des conditions normales. P_1P_1 représente le chômage déguisé.

Cependant, pour J.S. UPPAL, des difficultés demeurent inexpliquées (1) : (i) Pourquoi les membres de l'exploitation familiale travailleraient-ils un nombre total d'heures-homme égal à OW, lorsque le dernier intervalle de temps a un rendement marginal nul ? L'utilité marginale du loisir n'entraînerait-elle pas un nombre d'heures-homme inférieur à OW ? et (ii) Le nombre normal d'heures-homme par individu apparaît être une quantité exagérée, et n'est pas en accord avec le principe théorique suivant lequel le travailleur préfère effectuer un nombre d'heures tel que l'utilité ajoutée

---

(1) J.S. UPPAL, op. cit. pp. 389-90

par le revenu obtenu par la dernière heure de travail équilibre juste à la marge l'utilité produite par la dernière heure de loisir.

Il est alors possible de construire un modèle logique qui permette de lever ces ambiguités. Pour J.S. UPPAL, il "dépend de la notion plausible que des heures initiales de travail aient une utilité marginale positive, tout à fait indépendamment de l'utilité produite par le revenu du travail" (1).

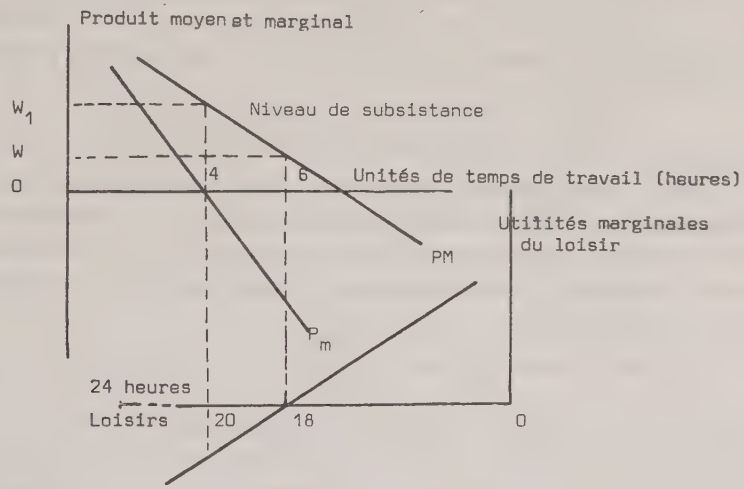

Diagramme 21 : Utilité marginale positive du travail.

L'approche graphique de A.P. THIRLWALL - J.S. UPPAL (2) (diagramme 21) permettra d'illustrer l'analyse.

Supposons que le produit marginal d'une unité de temps de travail soit nul après 4 heures de travail, mais que la désutilité marginale du loisir soit encore zéro à ce point. Le travailleur peut substituer le travail au loisir, et accomplir, disons 6 heures d'effort, en dépit du fait que le

---

(1) *ibid. p. 390.*

(2) *Nous la nommons ainsi parce que A.P. THIRLWALL a présenté une analyse quasi-similaire à celle de J.S. UPPAL. cf. A.P. THIRLWALL. op. cit. p. 93.*

produit marginal du temps de travail soit négatif après 4 heures. Si un tel comportement est observé, la présomption suivante peut être avancée : l'utilité marginale attachée au travail excède la perte d'utilité résultant d'un produit moyen inférieur. Le fait que les individus aient une utilité du travail positive peut expliquer en partie pourquoi les comportements dans les pays sous-développés semblent contenir plus de loisir que dans les pays avancés (1). Ce qui peut être fait en X heures est réalisé avec X + Y heures. Il s'agit d'une forme extrême de chômage déguisé statique, car le retrait d'individus du secteur rural permettrait un accroissement du produit total, à cause du produit marginal du travail nul.

c)- Salaires et produit marginal du travail nul.

Si le chômage déguisé classique existe, on peut logiquement se demander pourquoi les salaires ne sont pas nuls, grâce à la concurrence. En d'autres termes, l'existence de salaires élevés dans le secteur urbain moderne est incompatible avec l'existence d'un coût d'opportunité nul des travailleurs agricoles.

Diverses réponses ont été apportées à cette critique.

Pour W.A. LEWIS (2), l'individu qui quitte son exploitation ne perd pas son produit marginal mais plutôt son produit moyen - à cause du système de partage. Même si le produit marginal est nul, le produit moyen est positif. La revenu abandonné constitue le coût que les salaires urbains doivent couvrir pour que les travailleurs agricoles soient incités à partir (3).

---

(1) J.S. UPPAL, op. cit. p. 392. Cela semble paradoxal puisqu'on est tenté de déduire qu'une plus grande pauvreté pourrait induire un plus grand effort.

(2) W.A. LEWIS, op. cit.

(3) Le fait que le produit agricole moyen constitue un plancher pour les salaires urbains, a été discuté par S. WELLISZ (op. cit.). Il indique que la migration agricole peut être à l'origine de deux situations : (i) il peut y avoir un accroissement du produit moyen agricole résultant d'un produit invariable et d'un nombre de travailleurs agricoles moindre ; dans ce cas, le prix d'offre du travail urbain croîtra régulièrement avec la migration, et ne restera pas constant comme l'affirme la théorie traditionnelle ; ou (ii) les migrants continueront à puiser dans le produit agricole invariable de telle manière que les salaires urbains qu'ils réclament peuvent être inférieurs au produit agricole moyen. Pour une idée similaire, cf. GUHA "Accumulation, innovation and growth under conditions of disguised unemployment". op. cit.

N. AGARWALA a généralisé cette explication : la perte subie par un individu quittant son exploitation est une perte de satisfaction qui dépend non seulement du revenu, mais aussi du loisir possédé. Pour l'inciter à migrer on doit lui offrir un salaire tel qu'il ait le même niveau de satisfaction (1). L'analyse de W.A. LEWIS est identique, si on suppose que la désutilité marginale du travail est nulle.

En second lieu, il est presque certain que des facteurs institutionnels - en particulier la pratique du taux de salaire minimum dans les pays sous-développés - entraînent une division des marchés du travail urbains et ruraux, et contribuent au "gap salarial" (2).

En troisième lieu, la coexistence d'une productivité marginale nulle du travail et d'un salaire positif a été expliquée par la relation revenu-efficience. Suivant la théorie économique, la libre concurrence entre les travailleurs devrait tendre à abaisser le niveau des salaires à zéro, si le produit marginal du travail est nul.

L'ambiguité a été analysée par plusieurs auteurs (3); nous retiendrons l'exposé de H. LEIBENSTEIN.

Comme nous l'avons suggéré plus haut, il explique le phénomène du salaire positif - avec une productivité marginale nulle - à travers une interaction entre la productivité du travail et le taux de salaire. En d'autres termes, l'hypothèse salaire-efficience indique qu'en-dessous d'un certain niveau de revenus, l'efficacité, et donc la productivité du travail dépend du salaire lui-même. Sur cette base on démontre théoriquement que les

---

(1) N. AGARWALA. op. cit. pp. 392-93. Il est à remarquer que son analyse est presque similaire à celle de A.K. SEN (op.cit. pp. 438-39). Pour lui, un travailleur doit effectuer un nombre d'heures de travail plus important dans l'emploi salarié ; si la désutilité marginale du travail croît dans le domaine approprié, les salaires doivent être supérieurs - dans le secteur moderne - au produit marginal sur l'exploitation.

(2) cf. R. NURKSE, Problems of capital formation ... op. cit., et G. RANIS et J.C.H. FEI, Development of the labour surplus economics, op. cit. L'explication de M. DESAI et M. MAZUMDAR (p. 49) s'applique ici aussi.

(3) H. LEIBENSTEIN, op. cit. ; D. MAZUMDAR, op. cit. et P. WONNACOTT, op. cit.

employeurs ont intérêt à employer la main d'oeuvre disponible et de payer des salaires supérieurs au taux d'équilibre, ce qui permet un meilleur rendement du travail. L'existence d'une telle relation entraîne une limite minimum en-dessous de laquelle les propriétaires ne devront pas abaisser les salaires.

La contribution de L. LEIBENSTEIN consiste à prolonger la relation ordinaire emploi-productivité, en supposant que la productivité du travail (Y) est une fonction indirecte du niveau des salaires (1). La productivité dépend aussi du montant de l'effort ou des unités de travail (E) auxquelles le travailleur contribuera. Cet effort est relié à sa nutrition, déterminée par le niveau en calories (C), qui à son tour dépend du revenu salarial reçu. Enfin le niveau en calories peut être divisé comme suit : une partie fixe (Cf) requise pour le métabolisme de base, et une partie variable (Co) nécessaire pour l'activité additionnelle. La relation s'exprime alors :

$$Y = f_2 (C) = fe (C) = f3 (Cf, Co) = f4 (W)$$

En combinant la théorie économique et les relations postulées de H. LEIBENSTEIN, on peut exprimer la productivité comme une fonction de l'emploi (L) et du taux de salaire, soit :

$$\frac{\partial Y}{\partial W} > o \; ; \qquad \frac{\partial^2 Y}{\partial W^2} > o \; ,$$

jusqu'à un certain point la productivité du travail est croissante à un taux croissant avec le niveau en calories. Au delà de ce point, la productivité peut décroître, ou encore croître, mais à un taux décroissant avec le niveau nutritionnel.

On fera rapidement trois observations sur l'hypothèse revenu-efficience : (i) la croissance de la productivité à un taux croissant avec le niveau des salaires est une condition ni nécessaire, ni suffisante, pour garantir le revenu maximum aux propriétaires au niveau de plein emploi (2) ; (ii) Sans données disponibles, comment vérifier si le plein emploi est atteint ; (iii) il n'y a d'autres moyens d'accroître la productivité

---

(1) S.F. LIU. op. cit. p. 33.

(2) L'accroissement du niveau des salaires augmente le coût salarial et aussi le produit marginal, seulement si l'addition nette de l'aire - la différence des aires entre la nouvelle et l'ancienne courbe du produit marginal - est supérieure à celle des salaires ajoutés. cf. P.A. YOTOPOULOS. Disguised unemployment and elastic supplies of labor : the theory and an empirical test for Greece. University of California. Thèse non publiée. 1962.

marginale du travail (distribution de nourriture) ; et (iv) l'hypothèse de H. LEIBENSTEIN est uniquement valable pour le travail salarié.

Pour notre part, nous pensons que l'explication la plus probable est l'existence d'une ambiguité liée à la théorie de la productivité marginale des salaires (1). L'erreur provient du raisonnement suivant : la productivité marginale du travail détermine le taux de salaire ; lorsqu'elle est nulle, ce dernier doit aussi être nul (2).

Il est important de reconnaître que la théorie de la productivité marginale des salaires aide seulement à déterminer le point jusqu'où le travail sera employé par un entrepreneur individuel, une fois que le niveau des salaires est connu. Les salaires réels, au niveau agrégé, sont déterminés par des forces autres que la productivité marginale du travail (3). L'égalité du produit marginal du dernier individu employé et du taux de salaire est simplement un corollaire de l'hypothèse sous-jacente à la maximation du revenu net des entrepreneurs. Elle aide seulement à déterminer le niveau de l'emploi offert par un employeur. Il n'y a pas forcément référence à une productivité marginale de plein emploi, car aucun élément dans le système n'assure que la demande de travail des employeurs déduite du principe de maximation du revenu net, s'effectuerait jusqu'au niveau de plein emploi ; cela dépend d'autres facteurs, tels que le niveau de la demande effective par exemple.

La théorie de la productivité marginale est donc incapable d'expliquer le niveau des salaires au plan micro-économique ou macro-économique. Dans ces conditions, il n'est plus possible de poser le problème de la coexistence du taux de salaire positif et du chômage déguisé classique.

---

(1) Cf. A. MATHUR, op. cit. pp. 163-66.

(2) Les classiques et les néo-classiques levaient l'ambiguité en supposant le plein emploi. L'analyse Keynésienne a montré que des mouvements du taux de salaire vers le salaire d'équilibre génère lui-même des forces qui affectent la demande du travail.

(3) Dans les pays sous-développés, cela peut être le niveau de subsistance.

2/ Les difficultés tenant aux hypothèses de politique économique.

a)- Concepts statiques de sous-emploi et politiques économiques.

G. MYRDAL a soutenu que le concept de sous-emploi dépend des hypothèses de politique économiques sous-jacentes (1). D'une manière identique, J. MOULY écrit que le "sous-emploi ne peut être réellement apprécié que par référence à une politique de développement qui fournit les normes de cette appréciation ... Il est nécessaire d'expliciter cette politique qui fournit les termes de référence, ne serait-ce que pour apprécier leur réalisme" (2).

Les politiques gouvernementales peuvent affecter le niveau de la sous-utilisation de la main d'oeuvre de plusieurs façons (3). Se référant à un concept de sous-emploi statique, la plus évidente peut prendre la forme suivante : supposons qu'une période de planification couvre l'horizon t + 1 ; à la fin de la période t, on évalue le "surplus" de travail St auquel on ajoute l'accroissement net de la population active au cours de t + 1, soit $\Delta Pa_{(t+1)}$. Grâce à ce calcul on déduit le nombre d'emplois à créer pour t + 1 : ($\Delta E_{(t+1}$) (4), ainsi que le surplus de travail escompté à la fin de la période de planification, St + 1.

Ainsi, $S_{t+1} \Delta Pa_{t+1} = S_{t+1} + \Delta E_{t+1}$.

S_{t+1} : est en quelque sorte un surplus de travail résiduel, dont l'importance dépend du rapport $\Delta E_{t+1} / \Delta Pa_{t+1}$; la relation de statique comparative est telle que, ceteris paribus sic stantibus, la création d'emplois réduit la sous-utilisation de la main-d'oeuvre (5).

---

(1) G. MYRDAL. op. cit. p. 2060.

(2) J. MOULY "Quelques réflexions sur le sous-emploi et les problèmes de quantification des objectifs d'emploi". Nations Unies. Département des Affaires économiques et sociales. Quatrième cycle d'études interrégionales sur la planification du développement. Les prospectives et la planification du développement pendant la prochaine décennie. Accra. 4-13 Déc. 1968. p. 14.

(3) M.D. SMITH. op. cit. pp. 13-14.

(4) Nous simplifions le problème : une politique d'emploi ne consiste pas uniquement à créer des emplois, mais aussi à améliorer le rendement de certains.

(5) Cette méthode a été utilisée en Inde. cf. Government of India, Planning Commission : Report of the Committee of Experts ... op. cit. chap. II.

Il existe cependant une relation moins directe entre la politique gouvernementale et le degré d'utilisation de la force de travail. Ce lien non arithmétique traduit le fait que "le volume de travail qu'une communauté souhaite offrir varie avec les politiques poursuivies par le gouvernement" (1). Il est analytiquement complexe, car il reconnaît que l'offre de travail n'est pas indépendante de la demande de travail. Il n'est pas impossible que des mesures de politique économique, comprenant la création de nombreux emplois soient accompagnées par un accroissement de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre, à cause d'une augmentation substantielle de l'offre de travail (2).

Ainsi, les concepts de sous-emploi statique, qui sont des analyses en termes de "stock" à un ou deux instants du temps, peuvent souffrir d'une insuffisance théorique et opérationnelle (3). La nécessité d'une approche plus dynamique a été avancée par plusieurs auteurs.

M. DESAI et D. MAZUMDAR soulignent que "le concept de disponibilité du travail est une notion non économique, car elle ignore complètement la notion de courbe d'offre de travail. L'offre de travail future n'est pas une quantité fixe, mais un flux variant avec le rendement par unité d'effort ..." (4) Pour G. MYRDAL, "toute tentative d'examen du travail sous-utilisé sous forme de réserve de main d'oeuvre dans les pays d'Asie du Sud-Est implique par nécessité logique une hypothèse politique. L'ampleur de la réserve de travail est fonction des mesures politiques, supposées être appliquées. Elle ne peut être définie - et donc vérifiée empiriquement et mesurée - d'une manière objective, c'est-à-dire simplement reliée à des faits et indépendante d' hypothèses politiques ... La question à laquelle les recherches devraient se consacrer est la relation fonctionnelle entre, d'un côté, les décisions politiques alternatives, et d'un autre côté, les variations de l'offre de travail" (5).

---

(1) A.D. SMITH. op. cit. p. 13.

(2) Ce phénomène est peut-être à l'origine d'une absence persistante de réduction des taux de chômage dans certains pays sous-développés en réponse aux politiques économiques.

(3) Il est à remarquer que les taux de chômage dans les pays développés souffrent des mêmes limites.

(4) M. DESAI and D. MAZUMDAR, op. cit. p. 39.

(5) G. MYRDAL, op. cit. pp. 1002-1003.

Ainsi, dans la mesure où cela est possible, les concepts de sous-emploi devraient essayer de prendre en considération la relation entre la politique économique et la sous-utilisation du travail.

Ceci avait été reconnu par N.V. SOVANI dans sa critique du concept statique de sous-emploi, bien qu'il ne conduisit pas son argumentation jusqu'à sa conclusion logique. "Un surplus transférable n'existe pas en tant que tel, mais doit être créé par une réorganisation, faible ou importante, des unités de production concernées. Il est toujours potentiel, et sa réalisation ou son émergence dépend de la réorganisation. Il s'ensuit que la réorganisation détermine l'étendue du surplus transférable ... Il serait peut-être plus logique de le décrire en termes dynamiques ... Toute estimation du surplus transférable dépend des hypothèses que nous faisons quant à la situation présente et à son changement. Un surplus de population n'est pas quelque chose d'absolu et d'indépendant mais correspond à une situation que nous devons créer même théoriquement en supposant des changements spécifiques ..." (1).

K.N. RAJ remarque "qu'une estimation du surplus potentiel peut n'avoir aucune signification, sauf dans un contexte clairement défini. La validité des normes d'heures de travail fixées, les forces sociales et politiques pour attirer le travail féminin et masculin, considérées réalisables à un instant du temps, peuvent chacune influencer considérablement le surplus qui survient actuellement" (2).

Bien qu'il soit difficile de connaître la nature précise de cette relation, on peut néanmoins faire quelques observations.

Un premier élément de cette relation est avancé par G. MYRDAL ; il distingue deux interprétations de la sous-utilisation du travail : (i)"l'offre de travail aisément disponible" qui traduit le montant du travail offert en excès par rapport à la demande dans l'emploi salarié ou l'emploi

---

(1) *N.V. SOVANI, "Underemployment, removable surplus and the saving fund", Artha Vijnana, vol. 1, n° 1, mars 1959, pp. 24-25, (cité également par G. MYRDAL, op. cit. note 1, p. 1002).*

(2) *K.N. RAJ. "Employment and Unemployment ..." op. cit. p. 269.*

familial ; et (ii) la réserve de travail, c'est-à-dire le travail inutilisé, potentiellement disponible pour les planificateurs cherchant à accroître son utilisation (1). Dans les pays développés, les deux concepts sont quasi identiques, tandis que dans les pays Asiatiques, le premier représente une faible proportion du travail gaspillé. Pour G. MYRDAL, seule la réserve de travail due à des facteurs climatiques, sociaux, culturels et institutionnels, représente la véritable mobilisation. Elle doit être exprimée en termes de dynamique quantitative et qualitative (2), en envisageant les modifications précises et les moyens d'y parvenir. Ainsi, l'offre de travail n'est pas indépendante de la demande, et la création d'emplois peut amener les travailleurs découragés à intégrer le marché du travail.

Un deuxième élément - la rémunération du travail - peut aussi influencer l'offre de travail. D. TURNHAM écrit : "Il paraît clair que la quantité totale de temps de travail disponible sera une fonction du salaire offert ... Le volume du travail qui peut être fourni dépend vraisemblablement aussi du type et des conditions du travail supplémentaire offert ... Pour toutes ces raisons, il ne paraît pas possible de parvenir à estimer les dimensions de l'excédent de main d'oeuvre sans faire des hypothèses spécifiques sur son utilisation. Mais, en fait, ces hypothèses sont rarement faites explicitement" (3).

Il est également vrai que le montant de travail volontairement offert peut être affecté à plus long terme par des mesures qui influencent les motivations des membres de la population dans la répartition de leur temps entre le travail et le loisir (4).

---

(1) G. MYRDAL, op. cit. p. 999.

(2) Ibid. p. 1003. Voir aussi pour une tentative, T. SINGH. Poverty and social change : a study in the economic reorganisation of Indian rural society. Green and Co. Ltd. London 1945, cité par G. MYRDAL.

(3) D. TURNHAM, Le problème de l'emploi ... op. cit. p. 85.

(4) Une législation sur le travail obligatoire peut aider à déterminer la dimension des réserves de la force de travail sur lesquelles les autorités peuvent compter, et influencerait tout concept de la sous-utilisation du travail dans le pays en question. En vérité une telle législation n'a jamais été appliquée. cf. E. COSTA, "Le retour à la terre : la campagne contre le chômage au Dahomey". Revue Internationale du travail, vol. 93, n° 1, janv. 1966, p. 33.

Il reste difficile d'explorer la relation degré d'utilisation de la main d'oeuvre-politique économique, en l'absence de données empiriques. Par contre, si nous admettons qu'il n'y a pas de réserve de travail "in abstracto" indépendante du temps, des changements prévus et des politiques gouvernementales, il est nécessaire de bien préciser ces paramètres ainsi que leurs inter-relations possibles.

Mais il est tout à fait concevable qu'à court ou à long terme (i), la politique gouvernementale suive le "laissez-faire" quant au développement économique général, (ii) les politiques de développement ne soient pas axées sur une meilleure utilisation du travail ; (iii) les attitudes envers le travail et le loisir soient telles que les politiques gouvernementales n'aient aucun impact sur l'efficience et l'utilisation de la main d'oeuvre ; (iV) une combinaison de ces trois hypothèses survienne.

Ces conditions sont possibles, dans les pays sous-développés, mais doivent être précisées dans une analyse dynamique (1).

b) Norme de productivité et politique économique.

Le critère de la productivité du travail n'est pas seulement utilisé par l'intermédiaire du produit marginal, mais également par rapport au produit moyen.

Les recommandations internationales indiquent que "le niveau de productivité constitue peut-être le critère fondamental pour apprécier le caractère adéquat de l'emploi du point de vue économique". Dans les pays sous-développés "il s'agit d'un phénomène généralisé, puisque la faiblesse de la productivité forme le noeud du problème du développement" (2).

Sous sa forme la plus extrême, il a été représenté - pour une activité donnée - par la différence entre le temps de travail actuel et celui qui est requis si les méthodes les plus productives connues des hommes sont utilisées. Il est clair que cela pose immédiatement le problème de l'établissement d'une norme de productivité (3), qui peut être celle des pays les

---

(1) G. MYRDAL. op. cit. p. 2069.

(2) B.I.T. La mesure du sous-emploi, op. cit. p. 25.

(3) Nous verrons dans la seconde partie comment le problème a été résolu.

plus avancés, de l'entreprise la plus productive de l'industrie ou déterminée sur la base de l'utilisation des mêmes ressources dans l'entreprise. Dans ce dernier cas, la productivité implique un changement dans l'organisation de l'unité de production, qui, sans affecter le montant des ressources utilisées, tendra à accroître la productivité. Mais là encore, nous sommes confrontés à une analyse dynamique dont il est difficile de préciser les limites. D'un autre côté, si on prend en considération l'entreprise la plus productive de l'industrie, l'approche est nécessairement restrictive : elle reste sans signification dans le secteur traditionnel à cause de la différence et des degrés de variation de productivité avec le secteur moderne. En d'autres termes, elle reste limitée à la mesure de la productivité à l'intérieur du secteur avancé.

Enfin, l'analyse basée sur les niveaux de productivité des pays développés risque d'être difficilement applicable. Ces derniers sont peu homogènes (1) et traduisent des niveaux de productivité fort différents (2) des potentialités immédiates de certains pays sous-développés. En outre, ils sont le centre du progrès technique et scientifique dont le corollaire est une révision constante des normes (3).

Une seconde approche du concept de sous-emploi potentiel est formulée en termes des disparités existantes de productivité. Cette forme de sous-utilisation de la main d'oeuvre survient lorsqu'un travailleur est employé dans un établissement ou une unité économique dont la productivité moyenne du travail est anormalement basse.

---

(1) On risquerait de discuter longtemps sur le choix de la norme à atteindre.

(2) En d'autres termes, l'horizon économique de certains pays sous-développés ne peut être en harmonie avec de telles normes. Il se peut cependant que pour certaines industries - très productives - ces normes soient convenables. Toute généralisation reste délicate.

(3)- "Il importe pour cela d'adopter des normes de productivité réalistes. En effet si les normes fixées sont trop élevées, les évaluations du sous-emploi risquent de ne pas être utiles, pour l'élaboration d'une politique". B.I.T., La mesure du sous-emploi, op. cit. p. 25.

Avant de poursuivre notre analyse, nous ferons plusieurs observations :

En premier lieu, l'introduction d'une norme de productivité n'est pas une difficulté en soi (1). Par contre, tandis que certains principes économiques suggèrent que sous des conditions d'équilibre spécifiées, les rendements par unité de facteurs homogènes tendront à être identiques dans les divers secteurs et unités économiques (2) , rien ne permet d'assurer qu'à l'équilibre les niveaux de productivité moyenne soient les mêmes. En d'autres termes, il n'y a aucune raison pour que les niveaux de productivité dans certains secteurs ne soient pas inférieurs à la moyenne. Ceci peut être dû à la variation du capital par individu parmi les secteurs, donc au produit individuel (3).

En second lieu, l'unité d'observation doit être l'unité économique et non le ménage. Cela peut soulever un problème statistique. La Commission d'experts de la Onzième Conférence internationale a souligné le coût et la complexité des études de productivité fondées sur l'observation directe de pareilles unités. Pour ces raisons, elle a conclu à "l'impossibilité pratique d'enquêtes spécifiques sur des unités économiques particulières en vue de la mesure du sous-emploi potentiel" (4).

Toutefois l'objet de notre analyse est de montrer que l'utilisation du critère de la productivité peut servir des fins contraires à celles qui étaient initialement prévues.

En particulier, toute tentative pour accroître les faibles niveaux

---

(1) A.D. SMITH. op. cit. p. 55.

(2) C'est-à-dire leur rémunération, donc leur productivité marginale en valeur, sous l'hypothèse de la concurrence parfaite.

(3) De même que des imperfections du marché ou institutionnelles peuvent jouer.

(4) B.I.T., La mesure du sous-emploi ... op. cit. p. 260. Egalement : "L'intérêt de la productivité comme critère du sous-emploi réside essentiellement dans les comparaisons de productivité par secteur et par région. Les études pourraient être fondées sur des macro-analyses faisant usage des statistiques existantes telles que le recensement de la population et de l'agriculture, les données sur la production, les statistiques sur la main d'oeuvre et les comptabilités nationales".

de productivité aura pour conséquence une variation dans la structure de la sous-utilisation de la main d'oeuvre, et un accroissement des inégalités de revenu, si cela n'est pas accompagné par une élévation de la production du secteur considéré et de l'économie en général (1).

Un exemple hypothétique est donné dans le tableau 16 ci-dessous.

Tableau 16 : Un exemple hypothétique montrant les conséquences d'une élévation du niveau de productivité du travail.

	Début de la période de planification			Fin de la période de planification		
	Nombre	Productivité	Produit	Nombre	Productivité	Produit
Chômeurs	10	0	0	35	0	0
Sous-employés	50	4	200	-	-	-
Pleinement employés	40	8	320	65	8	520
TOTAL ..	100		520	100		520

On constate qu'au début de la période de planification, 10 % de la force de travail est en chômage, 50 % est sous-employée(faible productivité) et 40 % est pleinement employée. Supposons que l'objectif du plan soit d'éliminer le sous-emploi de ce type, de telle manière que les 520 unités de produit soient obtenues avec de hauts niveaux de productivité. On constate immédiatement que le degré d'utilisation de la force de travail n'a pas varié en termes "d'unités de productivité" mais que sa structure s'est modifiée. En effet la diminution du sous-emploi de 25 % est compensée par un accroissement du chômage classique de 25 %. Tandis que les niveaux moyens de vie ne varient pas, la disribution primaire des revenus a tendance à devenir plus inégalitaire (2). Cettes, notre hypothèse de travail est restrictive. En

---

(1) A.D. SMITH. op. cit. p. 56.

(2) Toutefois, si les comportements sociaux restent très traditionnels les mécanismes de redistribution à l'intérieur du groupe peuvent considérablement atténuer ce fait.

pratique on peut espérer que l'attention sera portée à des politiques qui permettront des accroissements de productivité sans réduire les besoins du facteur travail - c'est-à-dire lorsque le produit augmentera considérablement.

Néanmoins, même s'il y a eu création nette d'emplois, l'effet de l'élévation des niveaux de productivité sera positif, seulement si elle est à l'origine du premier phénomène. En d'autres termes, si cette relation n'existe pas, l'absence d'accroissement de la productivité aurait permis une création d'emplois supérieure. En outre, dans le contexte des pays sous-développés, la véritable question est peut-être "de se demander quels faibles niveaux de productivité seraient nécessaires pour éliminer la sous-utilisation de la main d'oeuvre plutôt, que de mesurer cette dernière par différence entre les niveaux actuels et une norme élevée de productivité"(1).

Dans les pays sous-développés, les accroissements de productivité sont généralement applaudis, parce qu'on identifie - vaguement - niveaux de vie et productivité du travail : un accroissement du second élément est susceptible d'améliorer le premier. Or, il est très possible qu'avec des niveaux de productivité du travail constants le produit industriel et les niveaux de vie moyens s'accroissent, si on fournit davantage d'emplois à plus d'individus pour ce niveau de productivité. De même un accroissement de productivité peut entraîner une réduction des niveaux de vie, si l'emploi diminue fortement (2).

En vérité, les accroissements de productivité ne sont pas nécessairement bénéfiques, tant au niveau macro-économique que micro-économique.

Dans le premier cas, D. TURNHAM pense que "pour l'ensemble des pays en voie de développement, près de la moitié de l'augmentation de la production industrielle est le fait de l'accroissement de la productivité" (3).

---

(1) A.D. SMITH. op. cit. p. 58.

(2) Nous reviendrons sur ce point. Mais indiquons dès à présent que la croissance des pays sous-développés durant la dernière décennie a été due en partie à des augmentations de productivité, et n'a pas résolu le problème de l'emploi et des bas revenus. cf. M.P. TODARO. "An analysis of industrialization employment and unemployment in less developed countries". Yale economic essays. n° 2. Automne 1968.

(3) D. TURNHAM, op. cit. p. 128.

En général, la croissance rapide du produit tend à être associée avec une croissance élevée de la productivité, de telle manière qu'une politique de croissance ayant pour but de réduire l'emploi est probablement vouée à l'échec. Le rapport sur la Colombie affirmait "que la croissance de la productivité était essentielle pour que les prix des produits demeurent compétitifs, en particulier ceux qui sont exportés ; et, en ce sens, cela a contribué non seulement à la croissance du produit, mais aussi de l'emploi. Néanmoins, l'économie n'a pas bénéficié de la croissance de l'emploi qui aurait dû en découler" (1).

Au niveau micro-économique ou sectoriel, il est à noter que les accroissements de productivité entraînent souvent une substitution des produits du secteur moderne non seulement aux importations, mais aussi à la production intérieure obtenue par des méthodes "labour-intensive" (2). Au surplus, la correction des distorsions de prix nécessaire, rend tout accroissement de productivité ou de production illusoire. Ainsi, l'idée que toute baisse sectorielle de productivité est corrélée inversement avec le sous-ploi, est inadmissible si on n'examine pas le nombre d'individus employés ou leur temps total de travail.

Finalement, si le sous-emploi potentiel peut être considéré comme un indicateur général du degré d'inefficacité de l'utilisation des ressources humaines, il se révèle par contre d'une utilité pratique limitée. Dans les pays industrialisés, les spécialistes de la question ont abouti aux conclusions suivantes : "les perspectives ouvertes à l'étude du sous-emploi potentiel sont moins encourageantes que pour le sous-emploi visible et le sous-emploi déguisé. Bien que d'importants travaux expérimentaux aient été réalisés dans ce domaine, les difficultés techniques à surmonter restent formidables. De plus, il est douteux que ce soit dans l'optique du sous-emploi qu'un programme visant l'amélioration de l'organisation et des techniques puisse être abordé de la façon la plus efficace (3).

---

(1) B.I.T., Towards full employment ... op. cit. p. 33.

(2) cf. D. TURNHAM. op. cit. p. 13. Voir aussi : K. MARSDEN, Progressive technologies for developing countries . I.L.O. - SSI/ML - 2-1.

(3) I. RITTENHOUSE. "Underemployment", in Studies in unemployment. U.S. Senate special committee on unemployment problems. 6 th. Cong. 2d Sess. 1960. p. 4.

Nous avons centré notre analyse sur les éléments de discussion qui nous paraissaient essentiels. Dans le cadre des hypothèses de comportement et de structure, d'autres difficultés subsistent telles que : (i) la nature du sous-emploi du type "offre illimitée de main d'oeuvre - lorsque le produit marginal du travail est inférieur au taux de salaire - dépend du mode d'organisation des entreprises agricoles (1) ; (ii) la productivité marginale du travail n'est pas homogène, ni dans l'espace (2) ni dans le temps (3) ; (iii) la rigidité des coefficients techniques de production avancée par R.S. ECKAUSS pour expliquer l'existence du chômage déguisé dans l'agriculture a été largement critiquée (4) , de même que l'hypothèse de subdivision, de fragmentation et de partage du travail, cristallisée par R. NURKSE (5). Nous retrouverons certains de ces éléments ultérieurement.

Pour l'instant, les explications avancées sur le plan théorique ne nous semblent ni rigoureuses ni convainquantes. Une investigation empirique est nécessaire.

Quant au critère basé sur une norme de productivité moyenne, ses insuffisances conceptuelles et statistiques, et surtout les conséquences possibles d'une politique économique basée sur une telle approche, nous conduisent à l'envisager avec une extrême prudence.

---

(1) cf. S.S. UPPAL, "Disguised unemployment and forms of business organization in an underdevelopped economy". Economia internazionale, vol. 23, n° 1, fév. 1970.

(2) Elle varie suivant (i) la richesse des sols, cf. J.W. MELLOR and R.D. STEVENS, "The average and marginal product ... op. cit. et (ii) suivant le mode de culture et la taille des exploitations. cf. S.C. HSIEH et T.H. LEE "The effect of population pressure and seasonal labor surplus on the pettern and intensity of agriculture in Taiwan". Industry of free China. Jan. 1965 ; et A. MATHUR, The anatomy ... op. cit.

(3) Il se peut que le produit marginal du travail soit nul pendant une certaine période de l'année, puis positif pendant la saison pleine.

(4) cf. J. VINER, Some reflexions ... op. cit.

(5) cf. B.N. GHOSH, "A note on "work making" and "work stretching" aspects of disguised unemployment". The Indian Economic Journal, vol. 19, n° 3, Janv. Mars 1972.

C - Le critère du revenu.

Lorsqu'on examine la littérature économique sur les problèmes de l'emploi, on s'aperçoit très rapidement que la mesure du sous-emploi à l'aide du revenu a été adoptée et utilisée avant tout dans les pays développés (1).

Paradoxalement, dans les économies sous-développées, l'approche de l'emploi sous l'angle des revenus n'a fait l'objet que d'études partielles.

La Neuvième Conférence internationale a défini le sous-emploi invisible par rapport au revenu, comme une situation "caractérisant des personnes dont le temps de travail n'est pas anormalement réduit, mais dont les gains sont anormalement faibles" (2).

1/ Aperçu des modes d'utilisation possibles du critère du revenu.

Concrètement, l'usage du critère du revenu peut prendre diverses formes :

a) On peut s'intéresser au niveau absolu des revenus, et considérer que les individus sous-employés sont des travailleurs à plein temps ayant des gains inférieurs à la norme établie. Aux Etats-Unis elle était récemment de $ 3 000 par année (3).

b)- On peut également s'attacher au niveau des gains relatifs, soit : (i) en affirmant que "le sous-emploi peut être assimilé à un emploi relativement improductif et non rémunérateur par rapport àdes niveaux normaux de productivité dans l'économie et aux capacités réelles des individus en cause" (4) ; ou (ii) en indiquant que le sous-emploi caractérise un groupe de travailleurs dans la population,qui n'a pu atteindre le niveau des gains réalisés par d'autres groupes d'individus comparables.

---

(1) Notamment aux Etats-Unis et au Japon.

(2) B.I.T. : Réunion d'experts ... M.EMU/D.2. Annexe II, op. cit. p. 122.

(3) National advisory commission on civil disorders, Report of the national advisory commission on civil desorders, Washington : U.S. Government printing office. 1968. p. 126.

(4) A.M. ROSS. "Introduction : The problem of unemployment" in Unemployment and the american economy, A.M. ROSS (ed) - New York - Wiley, 1964. p. 6.

Dans ce dernier cas le département de l'agriculture des Etats Unis exprime le revenu médian observé du groupe étudié en pourcentage du revenu médian ajusté (1). Le montant du revenu dérivé de ce dernier est censé représenter le revenu que le groupe étudié recevrait, si son rendement était identique au revenu médian de la nation entière pour des individus de même âge, éducation, race, taux de participation et niveau de chômage. Le sous-emploi est mesuré en pourcentage du montant de revenu médian observé inférieur au revenu médian ajusté (2).

c) On peut encore examiner la relation revenu-qualification. Dans ce cas le sous-emploi peut inclure des "individus ... ayant un temps de travail normal - ou presque normal - mais qui ne font pas appel à leur capacité maximales et ont des revenus anormalement faibles par rapport à leur habileté" (3).

Ce type de sous- emploi s'apparente à celui que J. ROBINSON décrivait.

d) On peut enfin mettre l'accent sur la liaison entre le revenu et son origine. En d'autres termes, on veut expliciter la nature de la relation, qualitative et quantitative, entre le revenu des ménages et toutes les formes de la sous-utilisation de la main-d'oeuvre. Cette dernière approche nous paraît plus prometteuse pour des raisons que nous indiquerons ultérieurement. Ses conditions d'analyse ont été rarement explicitées clairement. Nous pensons que la recherche tant théorique q'empirique doit s'orienter dans cette voie, mais nous sommes conscients du fait que l'efficacité pratique d'une telle démarche dépend largement de la nature du support de la politique économique (4).

---

(1) R.E. KAMPE and W.A. LINDAMOOD, Underemployment estimates by county United States 1960. U.S. Department of agriculture, economic research service, Agricultural economic report. No. 166. Washington - 1969.

(2) Les estimations sont disponibles par sexe pour tous les comtés des Etats-Unis en 1960.

(3) I. RITTENHOUSE, Underemployment ... op. cit. , p. 39.

(4) Voir 2ème Partie, chap. III.

Dans les développements suivants, nous donnerons seulement un aperçu des difficultés et des avantages possibles de l'adoption de l'une ou de l'autre des analyses indiquées.

Notre approche personnelle étant largement orientée vers l'adoption d'un critère du revenu "pluridimensionnel", nous serons amenés à reconsidérer l'ensemble de la question.

2/ Aperçu des difficultés d'un critère de revenu "unidimensionnel".

"Grosso modo", on peut regrouper les trois premières approches et affirmer que le sous-emploi caractérise simplement des individus dont le temps de travail n'est pas réduit, mais dont les gains sont inférieurs à une certaine norme.

Nous sommes ainsi amenés à la définition de la Neuvième Conférence internationale, qui en outre, suppose implicitement que le revenu normal doit être déterminé par chaque pays.

Plusieurs difficultés viennent immédiatement à l'esprit :

a) Tout d'abord la question de la norme. On peut sans doute discuter l'idée d'un revenu "normal". Si on suit les approches "relatives", la norme de revenu adoptée n'est pas nécessairement associée avec des minima vitaux.

En réalité, les enquêtes nationales sur le sous-emploi aux Etats Unis et au Japon, ont été établies par secteur. Elles sont basées, en partie tout au moins, sur les données d'enquêtes sur les conditions de vie des familles, et il y a tout lieu de penser qu'elles s'inspirent de considérations d'ordre social. Ainsi, il semble que "l'expérience conseille d'avoir recours, lorsqu'il s'agit de question générales intéressant la politique de l'emploi et d'autres problèmes de grande envergure, à des estimations nationales du sous-emploi basées sur des critères sociaux, plutôt que sur des critères professionnels ou des normes de revenu individuel ..." (1).

---

(1) B.I.T., Réunion d'experts ... M.E.M.U./D.2. op. cit. p. 28.

En outre, les fortes inégalités de revenus par branches, secteurs et régions de l'économie des pays sous-développés pourraient rendre nécessaire une multiplicité des normes. A cet égard, on a fait valoir qu'une méthode d'investigation par "coupe transversale" c'est-à-dire la comparaison des gains de divers travailleurs dans différents milieux d'emploi, apparaît plus positive que les procédés d'investigation "par anamnise de cas individuels".

Toutefois, ce principe soulève une difficulté fondamentale qui tient à la notion d'équivalences professionnelles entre le secteur moderne et le secteur traditionnel. Par exemple, des enquêtes sur le travail en Inde concluent que la rémunération globale moyenne d'un travailleur agricole adulte était inférieure d'un quart au salaire quotidien d'un ouvrier du textile dans l'Etat de Bombay (1). Or, ces deux professions peuvent être considérées comme équivalentes, puisqu'elles ne requièrent ni l'une ni l'autre de qualifications spéciales ni de formation antérieure. Le problème est donc complexe, et "il semble nécessaire de fixer des normes de revenu à la lumière des besoins spéciaux de l'analyse dans une situation donnée" (2).

Notre analyse multidimensionnel n'échappe pas à ce problème, et nous présenterons une approche en termes de "revenu adéquate."

b) L'utilisation du critère du revenu présente aussi quelques problèmes statistiques.

Très souvent le revenu familial est connu, mais le revenu individuel ne l'est pas. Des transformations statistiques sont nécessaires, notamment lorsqu'on est en présence d'unités économiques de ménages, comme c'est le cas dans le secteur traditionnel. "La conversion du revenu total gagné par la famille en salaire moyen par membre travaillant du ménage, fournit le chiffre du revenu qui correspond le mieux au concept de revenu du salarié" (3).

---

(1) Gouvernement de l'Inde, ministère du travail. Agricultural labour in India - Report of the second agricultural labour inquiry - 1956-57 - (1960). Vol. I, All. India. p. 127, cité par B.I.T. Réunion d'experts ... M.E.M.U./D.2. op. cit. p. 27.

(2) B.I.T. La mesure du sous-emploi ... op. cit. p. 45.

(3) Ibid. p. 45.

En fait, la connaissance du revenu est peut-être le problème le plus délicat à résoudre. Pour les agriculteurs, il est ordinairement calculé par année. De plus ils sont souvent incapables d'en indiquer le montant. En outre, le revenu des travailleurs familiaux non rémunérés est particulièrement difficile à établir.

Enfin l'exercice d'activités multiples complique sérieusement le classement des travailleurs dans l'échelle des revenus. Une étude dans le secteur informel urbain du Ghana indique le fait suivant : "Mr A.D. ..., en 1966, travaillait comme laveur de rue ... comme jardinier l'après midi ... et comme veilleur de nuit ... En plus de ce revenu annuel de £ 320 il cultivait des légumes sur sa petite parcelle de terre, ce qui lui rapportait £ 100 supplémentaires" (1). Toutefois, on a soutenu que des estimations grossières des revenus, établies à partir des dépenses des familles, pouvaient être suffisantes, ou que le revenu pouvait être remplacé par des variables connexes (2).

c) Mais l'utilisation d'un critère "Unidimensionnel" du revenu suscite des critiques plus sévères, notamment sur le plan de la politique économique.

Comme dans le cas du critère de la productivité, l'implication immédiate - en vue de réduire le sous-emploi - est d'accroître les faibles revenus par des mesures diverses. Or, il se peut que le remède soit pire que le mal, si l'accroissement des coûts salariaux incite les entrepreneurs à utiliser des méthodes à faible intensité de travail.

En d'autres termes, une élévation générale des rémunérations peut réduire le sous-emploi en termes de revenu, mais accentuer une autre forme de sous-utilisation de la main d'oeuvre, le chômage classique.

---

(1) *K. HART, "Informel income opportunities and the structure of urbain employment in Ghana". Conference on urban unemploymentin Africa. Institute of development studies - 12-15 Sept.1971, p. 6.*

(2) *B.I.T., La mesure du sous-emploi ... op. cit. p. 45. Nous examinerons ce point ultérieurement.*

Néanmoins, cette observation s'applique uniquement aux individus salariés. En outre, l'élévation des revenus agricoles est souhaitable, tant sur le plan de la condition de vie des populations, que sur le plan du rôle de l'agriculture dans le processus de développement (1).

On peut également supposer que cette élévation des salaires interviendra volontairement, seulement dans des situations où elle sera compensée par un accroissement de l'efficience du travail, de telle manière que le coût par unité de travail demeure constant pour l'entrepreneur. Dans les pays sous-développés, il existe fréquemment une corrélation entre les niveaux de consommation et la productivité du travail. Ainsi pour P. WONNACOTT, "le chômage déguisé se réfère à une situation dans laquelle les salaires par homme sont inférieurs au taux qui donnerait le coût le plus bas par unité de travail. Lorsque le chômage déguisé, en ce sens, existe, la productivité marginale des unités de travail est inférieure au salaire par unité de travail" (2).

En d'autres termes, si de faibles niveaux de consommation altèrent la capacité des individus, le produit marginal du travail peut être nul, ou même négatif, en ce sens que la production totale pourrait ne pas diminuer - et même augmenter si des travailleurs étaient retirés de la force de travail (3).

En fait, cela signifie simplement que la productivité s'accroît et qu'une production donnée peut être obtenue avec moins de travailleurs : les possibilités d'une augmentation du chômage demeurent. En outre, l'implication politique est de déplacer des individus de manière à accroître la productivité de ceux qui restent, ce qui réduit le partage du travail. C'est une approche qui contredit l'objectif d'une distribution plus égalitaire des revenus (4). De plus, la sous-utilisation du travail est analysée comme une source de croissance et non comme une cause de pauvreté.

---

(1) Nous faisons allusion au surplus investissable.

(2) P. WONNACOTT, op. cit. pp. 287-288.

(3) Même si le produit marginal est positif en ce sens que chaque travailleur individuel ajoute au produit total. Ibid. p. 280. Cf. aussi M. PAGLIN ("Surplus agricultural labor and development : facts ant theories". American economic review, vol. 55, n° 3. sept. 1965, p. 827) qui paraphrase les idées de H. LEIBENSTEIN, et N. ISLAM. op. cit.

(4) A.D. SMITH. op. cit. p. 61.

Pour notre part, le retrait d'individus d'un secteur donné n'est bénéfique, dans le contexte de la réduction de la pauvreté, que s'il est précédé par une création d'emplois dans d'autres secteurs. C'est seulement dans ce cas que "l'accroissement des gains (et/ou de la productivité) pour ceux qui restent, par suite de la contraction sectorielle de la force de travail, sera admissible" (1).

Une telle analyse suppose une approche différente du problème de l'emploi.

d) Enfin, le revenu doit jouer un rôle non seulement dans la définition de la pauvreté, mais aussi par rapport à l'effort de production à l'intérieur du groupe. Nous reviendrons ultérieurement sur ce point dans le dernier chapitre.

3/ Aperçu des avantages d'un critère du revenu "pluridimensionnel".

En effet, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de rechercher en soi un concept simple de sous-utilisation du travail (2), mais plutôt de connaître qualitativement et quantitativement les relations entre la sous-utilisation de la main d'oeuvre et d'autres phénomènes.

En particulier, la liaison entre le revenu et certains indicateurs du degré d'utilisation du travail nous paraît être, dans le cadre d'un objectif déterminé, une voie d'analyse fructueuse.

Pour notre part, les fondements d'une telle analyse résident dans les faits suivants :

a)- En premier lieu, il faut se souvenir que l'emploi est un moyen d'obtenir un revenu et de le répartir. En outre, les tendances récentes

---

(1) Ibid. p. 61.

(2) Comme le pense par exemple E.F. GASCON ("Subempleo en America Catina". Revista Mexicana del Trabajo. 7e epoca - Tomo II, Num. 1 - janv.-mars 1972. p. 36) : "Pour moi ... je pense que l'indicateur le plus révélateur est celui du revenu ou plus précisément, les classes de la population active qui perçoivent moins que le salaire minimum ...".

suggèrent que "l'aggravation du problème de l'emploi sera d'accroître les distorsions, déjà considérables, des échelles de revenus avec peut-être une certaine détérioration du niveau de vie absolu des groupes les plus défavorisés" (1).

Or, une analyse en termes de revenu permet de mettre l'accent sur l'aggravation des écarts de rémunération absolus et relatifs (2), dont la persistance à long terme ne peut que ruiner le système qui les sous-tend.

En d'autres termes, le problème majeur réside dans la manière dont est réparti le supplément de revenu engendré par la croissance (3). La création d'emplois ou l'amélioration de la productivité pour certains, est peut-être une voie d'action. A cet égard, l'analyse classique affirmant que cela pourrait réduire considérablement le taux de croissance, mérite une entière reconsidération, tant sur le plan empirique que théorique.

b) En second lieu, une approche pluridimensionnelle en termes de revenu permet de porter l'attention sur le travail peu productif, mais aussi de saisir une variété de situations.

L'observation et le bon sens nous amènent à penser que la possession d'un simple taux de chômage et de sous-emploi, pour le secteur moderne ou pour le secteur traditionnel, est incapable d'atteindre l'objectif énoncé ci-avant. Elle peut même conduire à des politiques économiques erronnées : la création d'emplois est-elle de quelque utilité, (i) pour les groupes de personnes dont les heures travaillées et les rémunérations sont élevées, mais où le revenu par tête est bas, dû à la présence d'un nombre important de dépendants ? (ii) pour des groupes dont les heures travaillées

---

(1) D. TURNHAM. op. cit. p. 24.

(2) Ibid. p. 25 : "Un revenu de $ 1000 augmenté de 6 % par an représente $ 3207 au bout de 20 ans, tandis qu'un revenu de $ 200 augmenté de 2 % par an n'est porté qu'à $ 297 pendant le même temps : l'écart absolu s'élargit passant de $ 800 à $ 2910 et le rapport du revenu le plus élevé au revenu le plus faible passe de 5 à 10". De plus, c'est peut-être un moyen d'obtenir un critère objectif pour distinguer les "activités marginales" et les autres. Toutefois ceci n'est valable que si le revenu est lié à d'autres indicateurs d'utilisation de la main d'oeuvre.

(3) Ibid. p. 25.

sont faibles (ce qui entraîne la pauvreté) mais où aucun travail supplémentaire n'est désiré à cause d'une incapacité physique ? (1).

En outre, cette méthode évite de prendre en considération certains concepts traditionnels - population active, chômage ... - dont nous avons montré que leur transposition des schémas occidentaux était sujette à caution.

c) En troisième lieu, nous avons montré que les opportunités d'emploi étaient souvent informelles. Il est vraisemblable que l'inactivité totale ou l'absence de revenu dans le cadre de groupes, soient proportionnellement plus rares que dans les pays développés. L'hypothèse de G. MYRDAL selon laquelle le chômage est un luxe, que seules les classes aisées peuvent s'offrir, milite en faveur de notre approche.

En outre, nous connaissons mal la situation des chômeurs. Il n'est pas impossible que certains aient des revenus comparables à des individus employés.

d) En quatrième lieu, le revenu peut jouer un rôle majeur dans la redéfinition du concept d'emploi. Il est important de distinguer le revenu conditionné par une activité, des revenus de transfert.

e) Enfin, si l'on admet les hypothèses précédentes, et étant donné la rareté des moyens dont dispose la plupart des pays sous-développés, on voit mal comment le problème peut être résolu en prolongeant les enquêtes classiques. En d'autres termes, ou bien on continue à vouloir appréhender le problème de l'emploi par l'intermédiaire du chômage et du sous-emploi de manière indépendante ; ou bien on reconnaît qu'il est plus réaliste de considérer la sous-utilisation de la main d'oeuvre comme un ensemble de relations quantitatives et qualitatives.

En paraphrasant J. TINBERGEN, l'ensemble des coefficients de structure en termes de revenus et d'indicateurs du degré d'utilisation de la main d'oeuvre, donnerait une image architecturale du problème de l'emploi, et déterminerait les voies de ses réactions à certaines variations.

°

° °

---

(1) J.P. LACHAUD. "Problèmes conceptuels ..." op. cit. p. 39.

CONCLUSIONS

Au terme de cette analyse, nous avons montré, que dans les pays sous-développés :

(i) le concept de population économiquement active, par sa difficulté d'appréhension statistique et son instabilité, tant quantitative que qualitative, restait difficilement applicable ;

(ii) le concept de chômage, fondé sur des comportements individuels et influencé par l'existence de facteurs socio-économiques particuliers, ne pouvait être que d'une utilité limitée, dans le cadre des problèmes fondamentaux de l'emploi tels que nous les percevons ;

(iii) les concepts de sous-emploi, basés sur des hypothèses théoriquement discutables, étaient avant tout intégrés dans une théorie du développement, dont les conclusions logiques aboutissaient à ne considérer la sous-utilisation de la force de travail uniquement comme une source de croissance, et jamais comme une cause des bas revenus et de leur extrême inégale répartition ;

(iv) d'une manière générale, certains concepts de base classiques - temps de travail, désir de travail complémentaire, revenu, etc ... - ne pouvaient servir à repérer quantitativement et qualitativement le degré d'utilisation de la main d'oeuvre que sous certaines conditions spécifiées ;

En outre, un fait supplémentaire vient corroborer notre analyse. Il n'est pas sûr, qu'en pratique, on puisse distinguer le chômage du sous-emploi, dans la mesure où il s'agit de deux notions inextricablement imbri-

quées, tant dans le secteur rural que dans le secteur moderne. "Peut-on affirmer avec exactitude, qu'un individu est chômeur ou sous-employé" (1) ? "Dans le secteur traditionnel de l'Inde, comme dans d'autres pays sous-développés, ayant une population supérieure à l'optimum, le chômage et le sous-emploi ne peuvent être distingués" (2).

Les facteurs saisonniers dans l'agriculture imposent successivement aux individus des périodes d'inactivité, de semi-activité et de pleine activité. Le fait d'être employé, chômeur ou sous-employé au sens classique des termes, est une appréciation subjective pour les raisons que nous avons largement discutées antérieurement.

En poursuivant notre argumentation un peu plus loin, il peut être avancé, que vouloir tracer une limite nette entre le chômage et le sous-emploi, est non seulement difficile en pratique, mais aussi théoriquement illogique, puisque le dernier est une manifestation du premier (3). Au surplus, on peut concevoir que le chômage soit un cas limite du sous-emploi (4), traduisant une situation où les heures de travail, les gains - théoriques - et la productivité sont nuls. "Est-il raisonnable de vouloir distinguer des individus qui n'ont pas travaillé du tout, de ceux qui ont effectué une heure de travail par semaine, et d'associer ces derniers avec ceux réalisant 25 heures ?" (5).

C'est un aspect du problème de l'emploi qui a rarement été mentionné (6).

En définitive, nous arrivons à la conclusion que la théorie occidentale ne saurait jouer le rôle d'un ersatz parfait dans l'approche

---

(1) A.D. SMITH, Concepts of labour force ..., op. cit. p. 51.

(2) B.N. DATAR, op. cit. appendice B.

(3) A.D. SMITH, op. cit. , p. 51.

(4) Si le sous-emploi est défini par les critères classiques.

(5) A.D. SMITH, op. cit., p.51.

(6) On notera (BIT, Réunion d'experts ... M.E.M.U./D.1., op. cit., p. 58) : "Le chômage peut être considéré théoriquement comme un cas limite du sous-emploi ... [Cependant ils] diffèrent grandement par leurs aspects qualitatifs comme par leur origine historique".

conceptuelle des problèmes de l'emploi dans les pays sous-développés. La citation de P.F.M. Mc LOUGHLIN (1) mis en exergue prend alors toute sa valeur.

Ainsi, dès à présent, le choix entre trois attitudes alternatives nous paraît déterminant :

(i) On admet que les concepts traditionnels sont définissables et s'appliquent "grosso modo" à l'analyse de la sous-utilisation de la main d'oeuvre dans les pays sous-développés. Dans ce cas, on complètera l'approche classique par des études établissant des corrélations entre les concepts et des facteurs socio-économiques et démographiques, puisque tout programme gouvernemental comporte un minimum d'interventions sociales ;

(ii) On admet que les concepts traditionnels ne peuvent traduire qu'une partie de la réalité, et qu'il faut les prolonger par d'autres analyses méthodologiques plus approfondies, selon la nature des objectifs qu'on cherche à atteindre (2). Il est vraisemblable, que dans ce contexte, une analyse coût/avantage de l'investissement statistique sera déterminante, puisqu'il est nécessaire de répartir des ressources financières et humaines peu abondantes, et que la stratégie sera sous-optimale, car des facteurs de production ne trouveront pas leur meilleure utilisation possible.

(iii) En tenant compte de la seconde situation, on conclut qu'il est nécessaire d'élaborer une autre méthode d'analyse de la sous-utilisation de la main d'oeuvre. Cette approche est d'autant plus utile qu'on admet qu'il n'est plus possible ni souhaitable de se concentrer uniquement sur l'étude du degré d'utilisation de la force de travail, indépendamment des problèmes de répartition des revenus et de la pauvreté.

Notre analyse essaie de contribuer à la troisième approche. Auparavant, il sera nécessaire d'examiner et d'évaluer les méthodes conventionnelles de mesure du sous-emploi.

---

(1) P.F.M. Mc LOUGHLIN. The need for a "full employment" and not a "disguised unemployment" : Assumption in African development theorizing". Zeitschrift für nationalökonomie. Band. XXII. helft 4 - 1962, p. 361.

(2) C'est la conception de D. TURNHAM. op. cit.